



HAL
open science

Les grands discours à L'Unesco de 1945 à nos jours

Chloé Maurel

► **To cite this version:**

| Chloé Maurel. Les grands discours à L'Unesco de 1945 à nos jours. 2021. hal-03130990

HAL Id: hal-03130990

<https://hal.science/hal-03130990>

Submitted on 1 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



18€

À l'heure où l'UNESCO, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, célèbre son 75e anniversaire, il est particulièrement intéressant de rendre accessibles au public les textes des grands discours qui ont été prononcés dans le cadre de cette institution internationale de la famille de l'ONU.

En effet, de Jean-Paul Sartre à Nelson Mandela, de Pablo Neruda à Taslima Nasreen, ce sont des orateurs du monde entier qui se sont exprimés à la tribune de l'UNESCO, des intellectuels, des scientifiques, des écrivains, des hommes ou femmes d'État, et toujours dans un même esprit de paix, de compréhension internationale et de promotion des droits de l'homme.

Ce livre illustré, qui, pour la première fois, présente, retranscrit et analyse les plus importants discours prononcés dans le cadre de l'UNESCO en 75 ans d'existence, fait résonner dans nos esprits ces propos de paix qui ont été tenus par des intellectuels, des scientifiques, des artistes et des hommes et femmes politiques du monde entier partageant l'esprit humaniste de cette institution internationale.

De Julian Huxley à Amadou Hampâté Bâ, de Maria Montessori à Simone Veil, de Claude Lévi-Strauss à Indira Gandhi, ils ont tous contribué à donner un retentissement mondial au message de cette Organisation.

Permettant au lecteur de revisiter de manière humaine et incarnée toute l'histoire des relations internationales et l'histoire culturelle du XXe et du XXIe siècle, cet ouvrage sera très utile aux étudiants en histoire, en science politique, et en journalisme, aux élèves des classes préparatoires, ainsi qu'aux diplomates et fonctionnaires internationaux. Plus largement, il intéressera tous les amateurs d'histoire et de culture littéraire, scientifique et politique, qui apprécieront sa pluridisciplinarité et son ouverture mondiale.

Chloé Maurel, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm, est agrégée et docteure en histoire. Sa thèse portait sur l'histoire de l'UNESCO. Elle est spécialiste de l'histoire de l'UNESCO et de l'ONU, ainsi que de l'histoire globale.

Elle a publié notamment Histoire de l'UNESCO (L'Harmattan, 2010), Manuel d'histoire globale (Armand Colin, 2014), Histoire des idées des Nations unies (L'Harmattan, 2015), et Une brève histoire de l'ONU au fil de ses dirigeants (éditions du croquant, 2017).

Chloé Maurel LES GRANDS DISCOURS À L'UNESCO DE 1945 À NOS JOURS

Chloé Maurel



LES GRANDS DISCOURS À L'UNESCO DE 1945 À NOS JOURS



éditions du croquant



*Les grands discours à l'UNESCO,
de 1945 à nos jours*

Du même auteur :

Ouvrages

Une brève histoire de l'ONU au fil de ses dirigeants, Paris, éditions du Croquant, 2017, 175 p.

Histoire des idées des Nations unies. L'ONU en 20 notions, Paris, L'Harmattan, 2015, 340 p.

Manuel d'histoire globale, Paris, Armand Colin, 2014, 215 p.

Che Guevara, Paris, Ellipses, 2011, 500 p.

Histoire de l'Unesco. 1945-1974, Paris, 2010, L'Harmattan, avec une préface de Pascal Ory, 312 p.

Histoire des relations internationales depuis 1945, Paris, Ellipses, collection « Optimum », 2010, 295 p.

La Chine et le monde, Paris, Studyrama, 2008, 189 p.

Direction d'ouvrage

Essais d'histoire globale, Paris, L'Harmattan, IHMC, avec une préface de Christophe Charle, 2013, 219 p.

Direction de numéros de revues

« Que fait l'ONU ? Droit d'inventaire », *Cahiers d'histoire* n°142, avril-juin 2019.

« L'ONU face aux bouleversements du monde », *Recherches internationales*, n°113, janvier-mars 2019.

« 70e anniversaire de l'ONU », *Revue d'histoire diplomatique*, 2016/2.

« L'ONU, 70 ans après », *Recherches internationales*, n°103, avril-juin 2015.

« Pourquoi l'histoire mondiale ? », *Les Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°121, avril-juin 2013

« L'écriture de l'histoire dans les pays en développement », *Revue Tiers Monde*, n°216, octobre-décembre 2013.

Éditions du Croquant

20, route d'Héricy

77870 Vulaines-sur-Seine

www.editionsducroquant.org

Diffusion-distribution : CEDIF_POLLEN

© Éditions du Croquant, janvier 2021

ISBN : 9782365122702

Dépôt légal : janvier 2021

Les grands discours à l'Unesco
de 1945 à nos jours

version longue

éditions du croquant 

**LES GRANDS
DISCOURS À L'UNESCO**

de 1945 à nos jours

version longue

Remerciements:

Mes remerciements vont à l'équipe des archivistes de l'Unesco : Alexandre Coutelle, Zine El Abidine Larhfiri, Adama Pam, Eng Sengsavang.

A quoi sert l'ONU ? Qu'a-t-elle accompli dans l'histoire ?
 Comment ses dirigeants l'ont-ils modelée et faite évoluer ?
 Comment, aujourd'hui et demain, réformer et améliorer l'ONU,
 pour qu'elle soit plus efficace et plus démocratique ?

Ce livre présente un des premiers panoramas historiques en français sur l'ONU, en se focalisant sur les grands acteurs qui ont fait cette histoire: les Secrétaires généraux.

Il analyse les grands volets de l'action de l'ONU et de ses agences spécialisés : maintien de la paix avec les Casques bleus, aide au développement avec le PNUD, santé avec l'OMS, contrôle de l'énergie atomique avec l'AIEA, patrimoine mondial avec l'Unesco...

De plus, il est agrémenté de nombreux encadrés qui présentent des focus sur des acteurs internationaux ayant prononcé de grands discours à l'ONU, de Che Guevara en 1964 à Villepin en 2003, de Khrouchtchev en 1960 à Thomas Sankara en 1984... , en analysant le contenu de ces grands discours et les répercussions qu'ils ont eues. L'enceinte des Nations unies est en effet une tribune importante où des grandes figures de l'histoire mondiale s'expriment et dont les discours exercent un impact international.

C'est donc une histoire pleinement humaine des Nations unies que présente ce livre, en mettant l'accent sur le rôle des personnages-clés, dirigeants de l'ONU ou grandes personnalités mondiales qui s'y sont exprimées.

*Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit.*¹

René Cassin

*Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier.*²

Angela Davis

*Soyez toujours capables de ressentir au plus profond de votre coeur n'importe quelle injustice commise contre n'importe qui, où que ce soit dans le monde.*³

Ernesto Che Guevara

*L'affirmation de la paix est le plus grand des combats.*⁴

Jean Jaurès

1. René Cassin, entretien donné à l'ORTF, le 9 novembre 1968 à Paris.

2. Angela Davis, *Une lutte sans trêve*, Paris, La Fabrique, 2016.

3. Lettre d'adieu de Che Guevara à ses enfants, mars 1965

4. Discours prononcé par Jean Jaurès, janvier 1914.

*Ceux qui aiment la paix doivent apprendre à s'organiser aussi efficacement que ceux qui aiment la guerre.*⁵

Martin Luther King

*Chacun cherche sa route. Nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux.*⁶

Louise Michel

*Vous ne devez jamais avoir peur de ce que vous faites quand vous faites ce qui est juste.*⁷

Rosa Parks

5. *A Testament of Hope, the essential writings and speeches of Martin Luther King, Jr.*, Harper Collins, 1991.

6. Louise Michel, *Le Chant des captifs (Souvenirs de Calédonie)*, 1887.

7. Rosa Parks avec James Haskin, *Rosa Parks: My Story*, Scholastic Inc., 1992. Traduit en 2018 : *Mon histoire. Une vie de lutte contre la ségrégation raciale*, Paris, Libertalia

INTRODUCTION

À l'heure où l'Unesco célèbre son 75e anniversaire, il nous a paru intéressant de rendre accessibles au public, pour la première fois, les textes des grands discours qui ont été prononcés dans le cadre de cette institution internationale. En effet, de Jean-Paul Sartre à Nelson Mandela, de Pablo Neruda à Taslima Nasreen, ce sont des orateurs du monde entier qui se sont exprimés à la tribune de l'Unesco, des intellectuels, des scientifiques, des écrivains, des hommes ou femmes d'État, et toujours dans un même esprit de paix, de compréhension internationale et de respect des droits de l'homme.

Ce livre, qui pour la première fois rassemble pas moins de 90 discours prononcés dans le cadre de l'Organisation en 75 ans d'existence, fait résonner dans nos esprits ces propos de paix qui ont été tenus par des intellectuels, des scientifiques, des artistes et des hommes et femmes politiques du monde entier partageant un commun dévouement aux idéaux de l'Unesco.

Pour se projeter dans le futur et construire un avenir de paix et d'humanisme, il est essentiel de se replonger dans l'Histoire, et de garder en mémoire les épisodes historiques qui ont marqué notre planète depuis la Seconde Guerre mondiale. En 1945, l'Unesco a été créée sur les décombres de la guerre, dans un esprit universaliste et pacifiste, dans l'espoir de faire disparaître pour toujours la haine et l'obscurantisme. Il est important de se remémorer les femmes et les hommes qui, au cours des 75 dernières années mouvementées ont manifesté leur soutien à cette Organisation et contribué à ses actions.

Du scientifique britannique Julian Huxley à l'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo, de la pédagogue italienne Maria Montessori à la femme politique française Simone Veil, tous ont contribué à donner une résonance particulière au message de l'Organisation. Il est à souhaiter que la communauté internationale poursuive leur action en gardant à l'esprit leurs paroles de paix, en cette période où l'urgence sanitaire et environnementale ainsi que la situation géopolitique rendent la mission de l'Unesco plus cruciale et plus indispensable que jamais.

Ce recueil montre donc bien en quoi l'Unesco, cette enceinte multilatérale, cette plate-forme transnationale pour l'échange et la transmission de savoirs et d'idées pacifistes et démocratiques, a joué un rôle-clé dans le monde de l'après-Seconde Guerre mondiale : tout au long de la Guerre froide (1947-1991), et du processus de décolonisation (qui a culminé autour de 1960, 17 nouveaux États rejoignant cette année-là l'Unesco), puis ensuite dans le monde multipolaire et instable qui est le nôtre à l'époque actuelle, l'Unesco s'emploie à faciliter les échanges, à stimuler la compréhension internationale et la coopération entre les scientifiques, les pédagogues, les intellectuels, les artistes, les jeunes, les femmes, et les enfants.

Si les États-Unis, critiquant une excessive politisation, une bureaucratisation et un virage tiers-mondiste de l'institution, s'en sont retirés en 1984, suivis l'année d'après par le Royaume-Uni, ils y sont revenus en 2002-2003, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, qui ont bien montré l'importance de l'éducation et de la culture pour permettre à un monde libéré de la violence et de la haine d'émerger. En 2012, l'admission de la Palestine par l'Unesco a amené à nouveau les États-Unis à retirer leur financement, mais, malgré cette perte financière, l'Unesco est apparue pionnière et progressiste pour cette décision courageuse. Enfin, de 1945 à nos jours, on peut observer que l'Unesco a connu une évolution croissante, autour des années 1960, vers l'action d'assistance technique aux pays en développement (avec l'aide financière du Programme des Nations unies pour le développement, le PNUD), puis, depuis l'adoption en 1972 de la Convention sur le patrimoine culturel et naturel mondial, elle se caractérise par une spécialisation sur le domaine du patrimoine, avec la création cette année-là de la désormais célèbre Liste du patrimoine mondial, qui rassemble aujourd'hui plus de 1000 sites dans le monde. Le patrimoine est aujourd'hui le domaine d'action de l'Organisation le plus médiatisé et populaire. Depuis 2012, le budget très réduit de l'Unesco ne lui permet plus de se lancer dans des activités opérationnelles de grande ampleur, mais d'ambitieux projets culturels, comme « La Route de l'Esclave », projet mémoriel sur la mémoire de l'esclavage, ont abouti et exercé un impact notable.

Le choix des discours s'est fondé sur la recherche d'une répartition équitable entre les différents thèmes qui composent ce volume :

tout d'abord, le thème de l'idéal en action, pour lequel les discours d'entrée en fonction de plusieurs des Directeurs généraux sont éloquentes ; puis le thème de l'éducation, l'un des domaines d'action prioritaire de l'Unesco ; ensuite, celui de la science, dont les discours de scientifiques éminents qui ont été associés à l'action de l'Unesco sont révélateurs ; sans oublier l'enjeu de la culture et de la diversité culturelle ; celui du patrimoine, qui a pris une place croissante dans l'action de l'Unesco au fil du temps ; l'enjeu de la paix, de la démocratie et de l'égalité ; et enfin les nouveaux enjeux comme celui de la bioéthique. Dans le choix des discours, on s'est efforcé également de respecter autant que possible un équilibre hommes/femmes, ainsi qu'un équilibre géographique entre les continents d'appartenance. Enfin, on a retenu prioritairement les discours dont le contenu est particulièrement éloquent, riche en réflexions et en idées programmatiques, et qui ont une résonance particulière jusqu'à aujourd'hui.

Se fondant sur une étude historique très poussée de l'Unesco⁸, l'on s'est attaché à présenter avant chaque discours chaque orateur et oratrice, et à faire suivre chaque discours d'un commentaire évoquant l'action postérieure de l'Unesco dans le domaine évoqué, pour bien montrer l'impact de cette prise de parole.

Ces différents discours, tous inscrits dans leur contexte particulier, montrent que ces paroles de paix prononcées il y a parfois des décennies conservent encore aujourd'hui une pertinence, une actualité, car l'Unesco a tout au long de ces années poursuivi ces objectifs et développé son action dans un constant esprit de paix et de coopération internationale. Ils permettent également de revisiter toute l'histoire des relations internationales et toute l'histoire intellectuelle des XX^e et XXI^e siècles par un aspect humain, humaniste et incarné dans de grandes figures, dont il est passionnant de découvrir les paroles.

8. Ce livre s'inscrit dans la continuité d'une thèse de doctorat : Chloé Maurel, *L'Unesco de 1945 à 1974*, soutenue en 2006 à l'Université Paris 1, sous la direction de Pascal Ory, et qui a obtenu la mention Très Honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité. Cette thèse est déposée aux archives de l'Unesco à Paris, et est en ligne librement consultable sur internet (1156 pages + annexes) : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00848712/document>

PARTIE I : UN IDÉAL EN ACTION



Ellen Wilkinson, femme politique et écrivaine féministe britannique, discours prononcé lors de l'ouverture de la Conférence constitutive de l'Unesco à Londres le 1^{er} novembre 1945.¹

Ellen Wilkinson (1891-1947) est une femme de lettres et femme politique britannique. Engagée pour les droits des femmes et pour le droit à l'éducation, elle a été une des premières femmes à devenir députée au Royaume-Uni. En 1936, elle s'illustre en organisant la « marche de Jarrow » contre le chômage. A l'époque où elle prononce ce discours, en novembre 1945, elle est ministre de l'Éducation dans le gouvernement travailliste de Clement Attlee et préside la Conférence chargée de constituer une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

« A la fin de la guerre la plus meurtrière de l'histoire, nous nous trouvons réunis ici avec pour toile de fond deux continents et leurs îles, ravagés par la violence de la conflagration. Le feu couve encore sous la cendre et, ici et là, quelques flammes jaillissent encore. Nous tous ici - et toutes les nations que nous représentons - avons participé à ce terrible combat. Nous nous sommes tous rangés sous le drapeau de la liberté, contre l'agression et l'oppression. Nombreux sont parmi nous ceux qui ont bu ensemble au calice de la douleur et du sacrifice.

Aujourd'hui, éducateurs, chercheurs, tous ceux qui travaillent dans le domaine de la culture, nous représentons ici ceux qui enseignent, ceux qui découvrent, ceux qui écrivent et ceux dont l'inspiration s'exprime dans la musique ou dans l'art.

1. Source : *60 femmes pour les 60 ans de l'Unesco. Construire les fondements de la paix*, Unesco 2007, p.15-18. Original : anglais.

Note : la plupart des documents, publications et archives indiqués comme sources ont pu être consultés et téléchargés sur le site internet des archives numérisées de l'Unesco : unesdoc.Unesco.org

Notre tâche est immense, car ce qu'on nous demande, c'est de mettre sur pied l'un des éléments – et non des moindres – de cette Organisation des Nations Unies en qui nous plaçons tous nos espoirs pour l'avenir de l'humanité. Il nous appartient d'ouvrir les voies par lesquelles pourront passer, de peuple à peuple, les grands courants de la connaissance et de la pensée, de la vérité et de la beauté, qui forment l'essence même de toute civilisation digne de ce nom. [...]

Nous voici maintenant réunis, travailleurs de l'éducation, de la recherche scientifique et des divers domaines de la culture. Nous représentons des personnes qui enseignent, qui découvrent, qui écrivent, et qui expriment leur inspiration par la musique ou par un art. Nous avons une lourde responsabilité car la tâche qui nous a été confiée est celle de créer une partie – et ce n'est pas la partie la moins importante – de la structure des Nations Unies sur laquelle reposent nos espoirs pour l'avenir de l'humanité. Il nous revient de dégager les voies par lesquelles, de nation en nation, pourront circuler la connaissance et la pensée, la vérité et la beauté, qui sont les fondements d'une vraie civilisation. [...]

La musique ne connaît pas la barrière de la langue et les images parlent sans mots. La connaissance ne devrait pas connaître de frontière, et il existe une fraternité de l'apprentissage qui est peut-être aussi forte que la fraternité dont parlait le poète, «la fraternité qui unit tous les braves du monde».

Nous vivons à l'ère de la machine, et le monde voue un culte à l'homme pratique et à la réussite technologique. Mais nous savons que le progrès par l'utilisation des machines ne mène qu'au désastre si nous ne progressons pas aussi comme êtres humains. Derrière la machine, et bien plus importants qu'elle, se trouvent l'homme et l'esprit de l'homme. C'est en effet par son esprit seulement – par sa raison – que l'homme peut s'empêcher d'utiliser les pouvoirs nouveaux qui ne cessent de se présenter à lui. On a dit que la civilisation représentait la conquête de la nature. Mais elle doit aussi certainement tenir au développement de ce que la nature humaine a de meilleur.

Ces dernières années, nous avons vu des professeurs obligés de glorifier le nationalisme le plus étriqué, des enseignants

et des pasteurs obligés d'inculquer un asservissement total à la machine de guerre. Nous avons vu l'institution de l'éducation – l'éducation des jeunes – se prostituer aux causes de la sauvagerie et de l'agression. Mais nous avons également vu les travailleurs intellectuels, des hommes et des femmes à l'esprit intègre, lutter contre cette monstrueuse atrocité.

Dans tous les pays envahis par les forces totalitaires, ce sont les intellectuels qui ont été les premiers envoyés devant le peloton d'exécution – des enseignants, des prêtres et des professeurs. Les hommes qui voulaient diriger le monde savaient très bien qu'ils devaient commencer par tuer les personnes qui se battaient pour maintenir la liberté de penser. [...]

Dans le monde physique, nous voyons des écoles et des universités en ruine, des manuels en cendres, des bibliothèques détruites, des appareils scientifiques broyés ou qui ont explosé. Dans le domaine de l'esprit, de nombreux enseignants ont disparu. Chez les enfants, beaucoup n'ont pas eu de vie scolaire suivie pendant la guerre et, dans certains pays, une génération entière a en grande partie manqué son éducation. La malnutrition est fréquente, et les années qui auraient dû s'écouler dans la sécurité et l'innocence ont été vécues dans l'horreur, la peur et la souffrance. D'un autre côté, nous avons là une génération de jeunes hommes et de jeunes femmes qui ont vécu ensemble une grande aventure et se sont battus pour une grande cause. De leurs années dans l'armée, ils vont rentrer avec une expérience de la vie et une détermination à veiller à ce que le monde ne soit pas amené à affronter cette épreuve une troisième fois, qui risquerait d'être la dernière. Ils réalisent que les guerres doivent être empêchées.

Mais la prévention de la guerre ne suffit pas à elle seule. Nous avons besoin de mesures positives – que la paix et des moyens de maintenir la paix soient délibérément mis en place. C'est la tâche qui est la nôtre dans cette conférence.

Nous sommes réunis pour rédiger l'Acte constitutif d'une organisation qui a vocation à devenir l'une des « agences spécialisées » aux termes de la Charte des Nations Unies. On a déjà essayé de créer une organisation internationale dans ce domaine. La

Société des nations avait créé une Organisation pour la coopération intellectuelle, [...] et l'Institut international de coopération intellectuelle à Paris. [...]

Aussi, si, comme cela semble probable, nous adoptons un acte constitutif qui suive ces principes, nous aurons créé une institution inédite jusqu'à maintenant – un parlement mondial de travailleurs intellectuels.

Il était expressément interdit à la Société des nations de s'occuper d'éducation, et nous ne nous occupons pas simplement d'éducation, mais l'éducation va être notre principal domaine d'activité. C'est sur ce domaine qu'insiste le premier mot de notre titre. [...] Dorénavant il existera un lien, officiel [...], entre les enseignants de toutes les régions du monde. Et bien sûr, ce lien n'unira pas seulement les enseignants. Je n'oublie pas les administrateurs, les inspecteurs, les parents – et encore moins les enfants et les jeunes. Mais c'est aux enseignants que je pense particulièrement aujourd'hui. [...] Je leur dis : regardez ce qui se fait en ce moment même à Londres. Apportez votre soutien aux personnes qui sont en train de créer cette organisation et, une fois qu'elle sera créée, veillez à en faire votre propre organisation, afin qu'elle traduise vos souhaits et réponde à vos besoins. Veillez à ce que son influence s'étende des officiels qui sont en son centre aux travailleurs répartis à sa circonférence, pour qu'enfin l'unité de la profession enseignante ne soit plus un slogan vide mais une réalité bien vivante qui s'exprime par le fonctionnement effectif de la nouvelle Organisation internationale.

La science n'est pas mentionnée dans le titre original de l'Organisation, mais la délégation britannique va présenter une proposition pour qu'elle le soit. Le titre de l'organisation deviendrait alors : «Organisation éducative, scientifique et culturelle». En ces temps où nous nous demandons tous, peut-être avec appréhension, ce que les scientifiques vont encore pouvoir nous faire, il est important qu'ils se sentent liés aux humanités et qu'ils sentent aussi qu'ils sont responsables devant l'humanité des résultats de leurs travaux. Je ne pense pas qu'un seul scientifique ayant survécu à la catastrophe mondiale puisse continuer à se dire qu'il ne s'intéresse en aucune façon aux conséquences

sociales de ses découvertes. Ce sont des scientifiques [...] qui ont insisté pour que le mot « scientifique » figure dans le titre de l'organisation. [...]

Enfin, nous avons le mot culture. Certains diront peut-être que les artistes, les musiciens, les écrivains et tous les créatifs dans le domaine des humanités et des arts ne peuvent pas être organisés, ni au niveau national ni au niveau international. Mais ceux d'entre nous qui se rappellent les luttes qui ont eu lieu en Extrême-Orient et en Europe dans les temps qui ont précédé la guerre ouverte savent que la lutte contre le fascisme a tenu à la détermination d'écrivains et d'artistes décidés à maintenir leurs relations internationales pour pouvoir les faire jouer malgré les barrières nationales qui se dressaient à toute vitesse. [...]

Notre organisation internationale, qui est censée être un pont entre les nations, doit être solidement posée sur des bases qui plongent en profondeur dans la vie et les traditions nationales de ses États membres. [...]

Que peut faire cette organisation ? Pouvons-nous remplacer l'enseignement nationaliste par une conception de l'éducation qui apprenne aux enfants le sentiment d'humanité autant que celui de citoyenneté nationale ? Cela passe par une compréhension entre les nations. Cela changerait tellement les choses de pouvoir, par exemple, créer des commissions internationales pour un enseignement impartial de l'histoire et de la géographie et des normes du comportement civique ! Pourquoi ne lançons-nous pas des recherches internationales sur la méthode éducative comparative et sur les systèmes d'accompagnement et de psychologie des enfants ? Pourquoi n'organiserions-nous pas des échanges plus vastes de chercheurs académiques et d'enseignants, [...] ? Ne pouvons-nous pas utiliser la télédiffusion et les films pour promouvoir la compréhension mutuelle ? Ne pouvons-nous pas accroître les échanges de livres et faciliter la circulation des livres et des périodiques sérieux entre les frontières ? Ces échanges sont particulièrement importants pour les pays qui ont perdu tant de livres, de bibliothèques et d'archives. [...] Il serait très profitable que les États se fassent concurrence pour trouver les nouvelles et les meilleures méthodes d'enseignement, pour

construire de nouveaux bâtiments, pour fournir des équipements modernes et pour garantir un statut élevé à leurs enseignants, et qu'ils comparent leurs travaux respectifs. [...]

Notre Conférence est unique par son importance et par les espoirs qu'elle porte : car il est certain que dans le domaine qui nous occupe, le national et l'international peuvent tout à fait se fondre pour le bien de tous. Mettons-nous donc au travail, dans la foi et la confiance. »

Ce discours est visionnaire, car, effectivement, comme Ellen Wilkinson le suggère déjà en 1945, l'Unesco a, dans les années qui ont suivi, lancé des études dans le domaine de l'éducation, organisé des échanges internationaux d'enseignants, et agi pour favoriser l'idée d'une citoyenneté mondiale. Les Clubs Unesco, qui se sont développés à partir des années 1950 dans les établissements scolaires et universitaires, et les Ecoles associées à l'Unesco ont beaucoup agi pour favoriser l'esprit de compréhension internationale chez les jeunes par-delà les frontières.



Clement Attlee, Premier ministre britannique, discours à la Conférence constitutive de l'Unesco, à Londres le 1er novembre 1945.²

Clement Attlee (1883-1967), dirigeant du Parti travailliste britannique, a été nommé Premier ministre du Royaume-Uni en 1945, au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il est le premier homme politique travailliste à occuper ce poste. Il effectue des nationalisations et mène une politique keynésienne, inspirée par le rapport Beveridge de 1942 qui préfigurait la mise en place de la Sécurité sociale. Il entreprend aussi une politique qui pose les bases de la décolonisation.

Ce grand leader progressiste, très populaire aujourd'hui encore chez les Britanniques, prend la parole lors de la conférence constitutive de l'Unesco, à Londres, en novembre 1945.

« Dans le nouvel ordre mondial vers lequel nous nous acheminons, il est indispensable que l'on dispose d'organisations chargées de s'occuper chacune d'un des grands domaines de l'activité humaine [...]

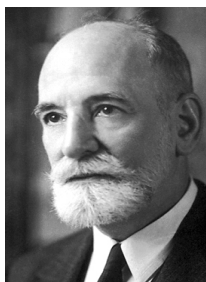
De quelque manière que nous classions les éléments principaux de la vie publique internationale, nous ne saurions exclure de cette classification cet important et vaste domaine que l'on pourrait qualifier très généralement de «vie intellectuelle».

C'est un domaine qui inclut non seulement l'éducation à tous ses niveaux et sous toutes ses formes, mais aussi l'espace entier de la pensée avec ses nombreux territoires – les sciences, les humanités, les beaux-arts, la recherche pour l'avancement de la connaissance – ainsi que le champ immense et fertile des idées. Et c'est dans la sphère de l'éducation et de la culture que les relations internationales sont certainement les plus riches et les plus profondes. Nous n'aurons de cesse que la nouvelle organisation permette de développer ces relations de la manière la plus

2. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, octobre 1985, édition en langue française, pp. 8-9.

complète et la plus féconde. N'est-ce pas, après tout, dans l'esprit des hommes que commencent les guerres ? »

Dans son discours, Clement Attlee insiste sur la mission de coopération intellectuelle de l'Unesco, notamment en matière d'éducation. Il reprend à son compte la célèbre formule du préambule de l'Acte constitutif, inspirée par l'intellectuel américain Archibald MacLeish, Bibliothécaire du Congrès, selon laquelle « les guerres naissant dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenses de la paix ». Ce discours visionnaire préfigure les réalisations de Unesco dans les décennies qui ont suivi. Prenant la relève de l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI) qui avait fonctionné dans l'entre-deux-guerres sous l'égide de la Société des Nations (SDN), L'Unesco mène dès ses premières années une action de coopération intellectuelle, en lançant par exemple une Collection des œuvres représentatives de la littérature mondiale dont le catalogue atteint aujourd'hui plus de 1000 titres et s'attache à faire connaître des œuvres de cultures et de langues minoritaires en les traduisant dans des langues internationales comme l'anglais ou le français.



René Cassin, juriste français, Représentant de la France à la Conférence de Londres, discours prononcé le 16 novembre 1945.³

Le Français René Cassin (1887-1976), juriste, diplomate et homme politique, s'est illustré pendant la Seconde Guerre mondiale par son adhésion à la France libre. Surtout, membre de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies dès 1946, il contribue largement à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée par l'ONU en 1948. Il sera également président de la Cour européenne des droits de l'homme de 1965 à 1968. En 1968, il reçoit à la fois le prix Nobel de la paix et le prix des droits de l'homme des Nations Unies, et crée en 1969 l'Institut international des droits de l'homme.

Dans ce discours prononcé à la Conférence constitutive de l'Unesco en 1945, René Cassin insiste sur les grands idéaux de la démocratie et la culture, et souligne l'importance d'une conscience morale dans la pratique de la science.

« Nous aurons dûment accompli notre devoir le jour où notre Charte aura été adoptée par toutes les Nations Unies, et ce jour prochain, je l'espère, où la grande République soviétique sera parmi nous [...] »

Et nous ne perdrons jamais de vue ce qui a été si bien exprimé au seuil de ces travaux, à savoir que ce n'est pas la somme des connaissances qui doit caractériser l'activité particulière de notre future organisation, c'est le développement de la culture.

3. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, octobre 1985, édition en langue française, pp. 8-9.

Un de nos grands auteurs a dit : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. » Nous pouvons dire : les connaissances sans la morale ne peuvent aboutir qu'à la barbarie.

Nous tâcherons, nous qui savons qu'il n'y a pas de démocratie sans culture, de travailler à ajouter autre chose aux connaissances : un grand idéal, à savoir la vision claire des grands problèmes qu'il s'agit de résoudre pour la paix internationale, et enfin et surtout peut-être, la maîtrise de nous-mêmes.

»

Marqué par l'explosion des deux bombes atomiques américaines à Hiroshima et Nagasaki le 6 et le 9 août 1945, René Cassin reprend la célèbre formule: « science sans conscience n'est que ruine de l'âme. » La mission scientifique de l'Unesco apparaît dès lors fondamentale. Depuis lors, l'Organisation a déployé une action multiforme dans le domaine des sciences, favorisant notamment une réflexion internationale sur l'éthique des sciences et des technologies. Aujourd'hui, elle contribue activement à développer et renforcer les liens entre les éthiciens, les scientifiques, les législateurs et la société civile pour aider les États membres à établir des politiques saines et raisonnées sur les questions éthiques concernant les sciences et les technologies. Véritable laboratoire d'idées, l'Unesco, sur une base multidisciplinaire, pluraliste et multiculturelle, accueille et développe des réflexions éthiques à travers son Comité international de bioéthique (CIB), son Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) et sa Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST). Cela a conduit à une action pionnière dans l'établissement de normes, avec la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme (1997) ; la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines (2003) ; la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme (2005) ; la Déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique (2017) ; et la Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques (2017).



Léon Blum, homme politique socialiste français, discours radiodiffusé sur la création de l'Unesco, début 1946.⁴

En tant que chef de la Délégation française à la Conférence constitutive de l'Unesco, Léon Blum avait obtenu que le siège de l'Organisation soit fixé dans la capitale française.

Léon Blum (1872-1950), écrivain et dirigeant politique socialiste français, a présidé en 1936 le gouvernement de Front populaire, constitué d'une union de partis de gauche, qui a fait adopter de nombreux acquis sociaux comme des augmentations de salaires et les congés pays.

Partisan de la fermeté face à Hitler, Léon Blum est arrêté en septembre 1940 et rédige en prison son ouvrage *A l'échelle humaine*, où il expose sa conception humaniste du socialisme et exhorte son parti à la résistance. Déporté à Dachau puis à Buchenwald en 1943, il est libéré en 1945. En 1946, il constitue un gouvernement socialiste homogène qui met en place les institutions de la IVe République. Il participe aussi à la création de l'Unesco et en parle ainsi à la radio.

« U-NES-CO : Retenez bien ces trois syllabes à consonance exotique. U-NES-CO : vous vous souvenez peut-être de les avoir entendu prononcer déjà. Mais vous les entendrez prononcer souvent dans l'avenir.

Qu'est-ce que l'U-NES-CO ? Les trois syllabes exotiques sont formées, comme vous le pensez bien, par les initiales d'un titre, un peu long. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. L'Unesco est un des services, un des départements de la communauté internationale fondée en pleine guerre, par les Nations Unies, à Dumbarton Oaks et à San Francisco.

4. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, octobre 1985, édition en langue française, p. 31.

Ce qui doit nous intéresser particulièrement, nous Français, dans l'Unesco, c'est son siège et son objet propre.

Son siège ? Au cours de la Conférence constitutive qui s'est tenue à Londres à la fin de l'an passé, la délégation française a obtenu que le siège fût fixé à Paris. Cette décision n'a pas fait grand tapage à l'époque, et je le regrette, car elle est importante. Les représentants de plus de 40 nations, venus de tous les continents, se sont trouvés d'accord pour penser que le Paris de la Libération restait le centre naturel de la culture et de la spiritualité internationales.

Les services préparatoires sont encore fixés à Londres, mais l'installation à Paris commencera dès l'automne prochain. Le siège provisoire sera l'Hôtel Majestic, mis à la disposition de l'Unesco par le gouvernement de la République.

Son objet ? La Conférence de Londres l'a défini dans l'esprit le plus élevé. Les Nations Unies, qui sont résolues à fonder et à organiser un monde pacifique, se rendent compte que les fondements de la paix sont d'ordre psychique, sentimental, spirituel, aussi bien que d'ordre politique, économique et social. L'esprit de Paix est une des conditions, un des éléments de la paix. L'esprit de Paix suppose la connaissance et l'intelligence réciproque entre les peuples ; il implique la coopération et la solidarité de tous les États dans les grands domaines de l'Éducation, de la Connaissance scientifique, de la Culture générale [...] »

Dans ce discours prononcé et diffusé à la radio, Léon Blum s'attache à faire connaître la nouvelle organisation et ses objectifs, ainsi que ses idéaux. Cette tâche sera poursuivie au fil des années, avec le projet d'une « radio Unesco », proposé dès la première session de la Conférence générale par le sénateur américain William Benton, et qui sera réalisé dans les années suivantes, puis depuis 2011, au travers de la célébration de la Journée mondiale de la radio, afin de promouvoir la liberté des médias et la libre circulation de l'information.



Julian Huxley, scientifique britannique, premier Directeur général de l'Unesco (1946-1948), discours d'entrée en fonction à la première session de la Conférence générale, Paris le 7 décembre 1946.⁵

Le Britannique Julian Huxley (1887-1975), issu d'une illustre famille de scientifiques anglais, petit-fils du biologiste Thomas Huxley qui avait été un proche de Darwin, est un biologiste et zoologue de renom, spécialiste de la biologie de l'évolution. Il est aussi philosophe, éducateur et écrivain. Frère de l'écrivain Aldous Huxley (l'auteur du *Meilleur des mondes*), il est très attaché à l'idée de progrès, et joue un rôle de premier plan dans la création de l'Unesco. En 1946, il en devient le premier Directeur général et le restera deux ans, de 1946 à 1948. Plus tard, et pendant près de vingt ans (1950-1969), il sera vice-président de la Commission internationale pour l'histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité, et sera particulièrement actif dans la création de grandes organisations non gouvernementales (ONG), notamment concernant la protection de la nature.

La première Conférence générale, en décembre 1946 à Paris, est un moment de particulière ferveur et d'esprit collectif, où tous les hommes réunis pour cette première session expriment leurs espoirs en la nouvelle organisation. Julian Huxley, qui vient d'être nommé Directeur général, exprime comment il conçoit l'idéal de l'Unesco.

« Je désire [...] vous dire combien je suis ému de l'honneur que vous me faites et de la confiance que vous placez en moi ; j'en suis profondément touché. Nous en sommes au moment où meurt la Commission préparatoire et à celui où naît l'Unesco. [...] »

5. Source : Actes de la Conférence générale, 1^{ère} session, pp. 82-83 (traduction de l'anglais par l'Unesco).

L'Unesco est née [...]. La tâche de l'Organisation présente, en effet, une grande importance et, bien qu'elle soit extrêmement complexe elle est, j'en suis sûr, réalisable. Grâce à l'esprit de coopération, et à l'ardeur au travail qu'ont manifestée toutes les nations, tous leurs représentants et leurs délégués, ainsi que le Secrétariat international, nous sommes entrés en contact avec des représentants de toutes les organisations privées qui ont été en rapport avec nous dans le passé, ou qui ont correspondu avec nous, ainsi qu'avec des particuliers qui nous ont généreusement aidés de leurs conseils. Une coopération remarquable s'est manifestée, et, ce qui est le plus frappant, elle s'est manifestée en dépit des différences politiques et économiques, des différences de religion, de philosophie ou de race et sans avoir égard à la région du monde d'où venait chaque délégué ou chaque personne.

Je suis sûr que la tâche idéale que nous nous proposons est réalisable à condition que l'on nous donne les moyens de la réaliser. La présente réunion symbolise à la fois la complexité de nos problèmes et nos espoirs et je voudrais insister sur le caractère unique de la présente occasion. Je suis sûr que, jamais auparavant dans l'histoire du monde, ne se sont trouvés rassemblés en un même lieu tant de représentants des arts, des sciences, de la philosophie, de l'éducation, de la radio, des gouvernements, des sociétés de secours et des organisations de jeunesse, de l'urbanisme et de tous les domaines dans lesquels l'esprit humain exerce son activité.

Il y a eu également des représentants de toutes les régions du monde, régions qui ne vont pas seulement, pour reprendre l'expression de Johnson dans son poème «de la Chine au Pérou» mais du cercle arctique à l'équateur et du berceau de notre civilisation occidentale jusqu'à la Méditerranée orientale et jusqu'aux antipodes. Nous sommes en présence d'un événement unique qui marque une véritable étape dans ce que M. Robert Bridges a pris pour titre d'un de ses ouvrages, l'unification de l'esprit humain.

Permettez-moi de vous exprimer ici à nouveau ma forte conviction que la diversité même de notre tâche, si elle la rend à certains points de vue plus difficile et plus complexe, en est un élément essentiel et intéressant puisqu'elle fait ressortir la

nécessité et le besoin d'avoir toujours présente à l'esprit l'unité spirituelle et morale des hommes.

Le principal élément dont dépend le succès de la présente Conférence est l'espoir. Les hommes ont besoin de travailler ensemble et de collaborer d'une manière positive. Si vous voulez bien me permettre de conclure sur une note personnelle, l'expérience que nous avons eue au cours des derniers neuf mois a été un facteur actif, un facteur d'inspiration, en dépit des difficultés inévitables et des obstacles divers qui se sont manifestés et qui ne peuvent manquer de se manifester dans un tel travail d'organisation. D'une manière générale cette expérience a été si riche en éléments actifs d'inspiration qu'elle a effectué en moi ce que je pourrais appeler une conversion. Elle m'a fait croire à l'œuvre de l'Unesco plus que je n'y avait jamais cru auparavant. [...] De plus en plus, j'ai senti s'emparer de moi un véritable dévouement pour la cause que nous avons à cœur, un véritable désir de consacrer une partie de ma vie à travailler pour cette cause. Vous m'avez donné l'occasion de réaliser ce désir et je veux vous en remercier encore et vous dire que vous pourrez continuer à compter toujours sur ce dévouement que m'a inspiré mon travail. »

Julian Huxley est un parfait exemple du scientifique engagé dans les affaires de la cité. Intellectuel aux multiples talents, biologiste zoologue s'intéressant aux voyages et à la coopération internationale, il incarne à merveille, en tant que premier Directeur général de l'Unesco, cet idéal de coopération et de compréhension entre les savants du monde par-delà les frontières. Du fait des tensions liées à la Guerre froide, il a dû s'engager à ne rester que deux ans à son poste, de 1946 à 1948, mais son empreinte restera longtemps présente dans une Organisation qu'il aura marquée par son caractère visionnaire et par ses projets, parfois qualifiés d'utopiques, mais dont beaucoup finiront par être réalisés, comme *l'Histoire de l'Humanité* (publiée en 1968) ou les projets de laboratoires internationaux (institut de l'hylée amazonienne, institut du désert) et de grands projets de recherches sur la zone humide ou les zones arides.

Julian Huxley était également un pionnier de l'action de protection de l'environnement. On peut considérer qu'il en a été un précurseur en mettant en garde ses contemporains contre les atteintes faites à la nature, et en préfigurant l'action qui sera menée dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), lequel sera lancé dans les années 1970 par l'Unesco et aboutira à la mise en place de réserves de biosphère dans de nombreux pays.



Archibald MacLeish, intellectuel et poète américain, Bibliothécaire du Congrès, discours radiodiffusé le 12 décembre 1946 sur le thème « Peut-on enseigner la paix ? »⁶

L'intellectuel américain Archibald MacLeish (1892-1982), poète et Bibliothécaire du Congrès des États-Unis de 1939 à 1944, a présidé la commission qui rédigea le préambule de l'Acte constitutif de l'Unesco. Ce discours qu'Archibald MacLeish a prononcé au début d'un débat radiophonique diffusé le 12 décembre 1946, soit un mois après la création de l'Unesco, lui permet d'exprimer sa conception de l'idéal de la nouvelle Organisation. A cette époque, il est employé dans l'administration de la Maison Blanche sous le président Truman.

« Bien sûr que l'on peut enseigner la paix dans le monde. J'irai même, pour ma part, beaucoup plus loin : on ne peut instaurer une paix universelle que par le biais de l'éducation, je veux parler de l'éducation des peuples du monde. Tout ce que les gouvernements peuvent faire en s'accordant entre eux, c'est éliminer les causes de frictions qui risquent, avec le temps, de dégénérer en guerres. Mais la paix, comme nous commençons tous à le comprendre, est bien plus que l'absence de guerre. La paix est positive, non négative. C'est une manière de vivre ensemble qui exclut la guerre, plutôt qu'une période sans guerre durant laquelle les peuples s'efforcent de vivre ensemble. »

6. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, octobre 1985, édition en langue française, p. 27.

Et : Archibald MacLeish Papers, Manuscript Division, Library of Congress, Washington, D.C

Le plus difficile dans ce genre de discussion, ce ne sont pas les réponses, mais les questions. Car elles sont posées — et il n'est pas possible de faire autrement — en des termes qui ont perdu toute fraîcheur et toute signification réelle [...]

Le véritable problème est bien plus profond que cela. Il tient à la manière dont l'esprit humain réagit à des mots comme «entente internationale», "éducation" et "culture". Aussi, avant de pouvoir dire quoi que ce soit d'intelligent et de sensé sur des questions comme l'éducation pour la paix, ou l'instauration d'une entente internationale, convient-il de trouver les moyens de dégager ces mots de leur gangue, d'en extraire la substantifique moelle. Je n'ai jamais réussi à comprendre pourquoi les gens sont si enclins à croire que ce qui touche à l'«économie» est concret et que ce qu'on qualifie de «politique» est passionnant, alors que tout ce qui est rangé dans la catégorie générale de la vie intellectuelle est nécessairement ennuyeux, dépassé, illusoire et imprécis [...]

En fait, dans le monde où nous vivons — et non pas dans celui où nous croyons vivre, qui est tout différent — ce que les gens ressentent, pensent et espèrent, bref ce qui occupe l'esprit humain, et qui est véritablement le propre de l'homme, crée entre eux des liens bien plus forts, et en somme bien plus tangibles, que les arrangements économiques ou politiques que peuvent conclure les gouvernements et qui obstruent notre vision des choses, tout comme ils encombrant les manchettes de nos journaux. Je ne veux pas minimiser l'importance, considérable, des solutions économiques aux problèmes du même ordre, ni des remèdes politiques aux maux de cette nature.

Je dis simplement que ces choses, pour importantes qu'elles soient, le sont bien moins que la création d'un univers de mots et d'idées au sein duquel les hommes peuvent se comprendre et se parler.

Ce que nous avons cherché à faire à Londres, c'est d'imaginer un instrument international qui nous permette de créer un tel univers en tirant parti de toutes les voies de communication qui nous sont offertes — l'éducation et la radio, la presse et les bourses d'études, le cinéma et la musique, le journalisme

sous toutes ses formes et toutes les formes vivantes, vivaces, de l'art. Si l'objet de ce débat est de s'interroger sur l'efficacité de notre instrument international, je dirai tout net à mes collègues, Messieurs Emmerich et Schlagle, de considérer qu'en ce qui me concerne, la réponse est oui. »

La paix est, pour Archibald MacLeish, le but ultime de l'action de l'Unesco. La construction d'une culture de la paix et du développement durable reste aujourd'hui au cœur même de son mandat. Chaque 21 septembre, l'Unesco célèbre la Journée internationale de la paix, qui souligne le pouvoir de la solidarité mondiale au service d'un monde pacifique et durable. En particulier, l'Organisation se focalise sur l'enjeu de la paix en Afrique, continent très touché par les guerres civiles. Elle a adopté en 2013 le Plan d'action pour une culture de la paix en Afrique et organise avec l'Union africaine la Biennale panafricaine de Luanda pour la culture de la paix, qui se tient tous les deux ans en septembre dans la capitale angolaise.



Julian Huxley, scientifique britannique, Directeur général de l'Unesco (1946-1948), discours prononcé à la 3e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Beyrouth le 10 décembre 1948.⁷

Il s'agit du dernier discours de Julian Huxley en tant que Directeur général. Dans ce discours visionnaire, il développe les idées qui lui sont chères en tant que scientifique, positiviste et humaniste, comme celle d'utiliser la science pour résoudre les problèmes socio-économiques, de protéger le patrimoine et la nature ainsi que l'environnement, et les traditions populaires des divers peuples du monde entier. Son idéalisme et son enthousiasme pour la mission de l'Unesco transparaissent clairement dans ce vibrant discours, plein de sincérité et d'idées novatrices.

« Je ne puis m'empêcher d'éprouver certains regrets en quittant une jeune organisation dont j'ai contribué à alimenter et à diriger la croissance, au moment précis où l'intérêt qu'elle présente devient réellement captivant. Je ne peux prétendre, comme certains de ceux qui sont ici, et qui ont pris part aux discussions de la conférence des ministres alliés en exil, pendant la dernière guerre, que je connais l'Unesco depuis le moment où elle n'était, pour ainsi dire, qu'un « rayon dans le regard de son créateur » ou, pour employer une paraphrase, qu'une réaction contre l'éclat aveuglant des bombes tombant sur Londres ; mais il y a maintenant près de trois ans que je sers l'organisation, et il

7. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1948-janvier 1949, p. 4-5 et

8. Original : anglais.

est inévitable, comme je viens de le dire, que je ressente certains regrets.

Et pourtant, la tristesse que je puis éprouver est grandement adoucie par l'idée que ma succession sera assurée par une personne de l'envergure de S. Exc. Señor Torres Bodet. Vous savez tous quels services éminents il a rendus : en tant qu'homme d'État de caractère international, pour ainsi dire : en tant que ministre des Affaires étrangères de son pays ; en tant que ministre de l'Éducation-fonction qu'il a exercée pour le plus grand profit de l'éducation, non seulement dans son propre pays, mais encore dans le monde entier ; en tant que poète ; et en tant qu'écrivain.

Mais je tiens à lui rendre ici hommage à titre personnel. J'ai eu la chance d'avoir des rapports avec lui à trois reprises : en 1946, lorsque j'ai visité quelques pays d'Amérique latine, pour le compte de la commission préparatoire : au début de l'été de 1947, lorsque j'aidais à préparer la conférence de Mexico, et enfin pendant cette conférence elle-même ; et je puis me porter garant du profond intérêt qu'il porte à l'éducation dans le sens le plus large du terme, y compris, par exemple, les efforts destinés à apprendre à tous les peuples la nécessité de conserver les ressources naturelles-question qui est trop fréquemment négligée par les éducateurs. Je puis me porter garant de sa vaste culture, de son énergie intellectuelle, de sa profonde sincérité ; et ainsi, en passant les rênes du gouvernement, j'ai la satisfaction de les remettre à un homme que non seulement je respecte et admire, mais encore que j'ai la joie de pouvoir appeler mon ami.

J'aimerais saisir cette occasion de présenter ici quelques remarques qui, quoi qu'elles n'aient, de mon point de vue, qu'une valeur rétrospective, pourront peut-être avoir quelque utilité dans l'avenir pour mon successeur. Tout d'abord, je crois exprimer, outre ma propre opinion, celle de la grande majorité des délégués qui ont assisté à cette session de la conférence, et même celle de l'organisation dans son ensemble, en disant que les progrès accomplis par l'Unesco, au cours des deux premières années de son existence, ont été non seulement encourageants, mais remarquables : et il est également frappant de noter jusqu'à quel point un accord - et même un accord cordial - a été établi au cours des

discussions et des activités entreprises par l'Unesco, par comparaison avec certaines autres organisations et institutions des Nations Unies.

Si ce succès est dû dans une large mesure à l'intérêt et à l'énergie manifestés par les gouvernements de nos États membres, par leurs délégations et les commissions nationales, par les organisations internationales non gouvernementales qui coopèrent avec nous, par le grand public et enfin par le secrétariat, je suis convaincu qu'il prouve également que l'Unesco répond à une nécessité essentielle dans notre univers, et que le monde est aujourd'hui prêt pour l'apparition d'une organisation internationale agissant sur le plan intellectuel et spirituel.

Des individus et des gouvernements qui ne peuvent s'entendre ailleurs et sur d'autres points trouvent la chose possible lorsqu'il s'agit des projets pratiques inscrits au programme de l'Unesco. Il apparaît qu'ils peuvent se mettre d'accord lorsqu'ils visent un but commun, lorsqu'ils s'efforcent de rendre le monde plus civilisé - un monde qui deviendra plus civilisé à mesure qu'il s'unifiera, mais aussi qui s'unifiera à mesure qu'il deviendra plus civilisé. Ceci n'exige l'adoption d'aucune idéologie commune, mais seulement une communauté de conceptions pratiques ; et le fait que tous peuvent s'entendre au sujet d'un projet concret, et s'efforcer d'atteindre un but commun est certainement une révélation des plus encourageantes.

J'aimerais répéter ici ce que j'ai déjà dit en d'autres occasions, c'est-à-dire qu'aucune paix ne sera permanente à moins qu'elle ne soit fondée sur la coopération scientifique et culturelle. Etablir cette coopération sera peut-être œuvre longue et souvent peu spectaculaire, mais elle est néanmoins indispensable. Comme on l'a fort bien dit au cours des discussions de la présente session, il ne sert de rien d'avoir réduit les distances physiques qui séparent les peuples et les nations. En fait, à longue échéance, la paix dépend de l'Unesco. Ici, je suis prêt à aller plus loin que certains qui affirment que l'Unesco n'est pas seulement vouée au service de la paix, mais encore que son existence même dépend du maintien de la paix ; au contraire, j'ai la conviction que si ce qu'à Dieu ne plaise - une nouvelle guerre éclatait,

l'Unesco ne disparaîtrait pas (pas plus que le BIT8 n'a disparu pendant la première guerre mondiale) et qu'elle serait prête à reprendre ses efforts féconds aussitôt après la fin des hostilités.

Ceci m'amène au second point essentiel de mon exposé. Il a été souvent dit, avec raison, que l'Unesco ne pourra faire oeuvre utile que si elle s'assure le concours agissant des États membres, de leurs gouvernements, de leurs commissions nationales, de leurs spécialistes des questions d'éducation, de science et de culture, de leur peuple tout entier.

Je voudrais, au moment où je quitte mon poste, remercier les États membres de tout ce qu'ils ont fait pour nous permettre, pour permettre au secrétariat de poursuivre l'application du programme de l'Unesco. Mais je voudrais aussi leur demander de faire mieux : d'examiner avec esprit critique et désintéressement ce qu'ils font eux-mêmes en faveur de l'éducation, de la science et de la culture par rapport aux fins exposées dans notre Acte constitutif, aux directives définies dans notre programme, et aussi aux réalisations des autres nations.

Permettez-moi de donner quelques exemples :

ETUDIEZ-VOUS D'UN POINT DE VUE SCIENTIFIQUE VOS PROBLEMES D'ORGANISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE en ayant recours aux conseils des meilleurs spécialistes des sciences sociales et économiques dans un esprit d'objectivité scientifique, ou bien étudiez-vous ces problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, tenant compte essentiellement des considérations politiques et d'intérêts sentimentaux ou matériels ? Tirez-vous parti de l'expérience qu'ont acquis en matière d'administration les pays étrangers, en étudiant leurs méthodes et en envoyant vos jeunes gens y parfaire leur éducation ?

AUTORISEZ-VOUS CETTE PLEINE LIBERTE DE PRESSE, D'OPINION, D'EXPRESSION, DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT que proclame notre Acte constitutif ? Tirez-vous parti de l'expérience des pays qui, à la radio, au cinéma, par exemple,

8. Bureau international du travail, organisation internationale créée en 1919 et intégrée comme agence spécialisée de l'ONU en 1945.

permettent aux différents points de vue de s'exprimer librement, tout en assurant un degré raisonnable de contrôle ?

VOUS EFFORCEZ-VOUS DE TIRER TOUT LE PARTI POSSIBLE DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES, dans l'enseignement, pour faire comprendre aux futurs citoyens les méthodes, les réalisations et les possibilités de la science et, dans la pratique, pour apporter une solution aux problèmes concrets ? Permettez-moi de signaler ici que mon propre pays, ayant voulu récemment déterminer le nombre de savants dont il a besoin, a décidé que, dans vingt ans, il lui faudra deux fois plus de diplômés scientifiques.

PRENEZ VOUS DES MESURES POUR PRESERVER LES TRADITIONS POPULAIRES DE VOTRE PAYS, les chansons et les ballades, les costumes, les arts et l'artisanat, et pour les adapter aux conditions nouvelles de la vie moderne afin que ces sources de vie culturelle si généreuses et si diverses ne disparaissent pas de la surface de la terre ?

AVEZ-VOUS PRIS LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ASSURER LA CONSERVATION DE LA NATURE DANS VOTRE PAYS, que ce soit pour des raisons économiques, sociales ou esthétiques ? C'est là une question qui se pose à nous de manière particulièrement pressante dans cette région où les pentes des montagnes, autrefois couvertes de forêts, sont maintenant si souvent dénudées, où de vastes étendues de terre autrefois fertiles sont maintenant stériles et même désertes, où le nombre des oiseaux et des autres animaux a décliné de façon si alarmante.

QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR PRESERVER ET FAIRE CONNAITRE VOTRE PATRIMOINE CULTUREL ? Avez-vous pris des mesures pour préserver vos monuments historiques et anciens, pour retrouver les autres vestiges de votre histoire qui sont encore enfouis dans la terre, afin de révéler au monde tous ces trésors ? C'est là encore une question qui se pose à nous dans cette région dont l'histoire remonte à une si haute antiquité et dont les cultures sont si incomparablement diverses, dans cette région encore trop peu connue des peuples étrangers.

AVEZ-VOUS PRIS DES MESURES POUR SUPPRIMER CHEZ VOUS LE FLEAU DE L'ANALPHABÉTISME ? ; et avez-vous tiré le meilleur parti possible de l'expérience acquise dans cet important domaine par les autres pays ?

AVEZ-VOUS PRIS DES MESURES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU PROFIT DE TOUTES LES CLASSES DE VOTRE POPULATION ? Ici encore, la connaissance de ce que certaines puissances coloniales ont accompli récemment pour leurs populations coloniales pourrait servir d'exemple, non seulement à d'autres puissances coloniales, mais aussi à certains pays qui ne possèdent pas de colonies, mais où l'on trouve des classes nombreuses et des groupes importants d'êtres déshérités.

VOUS ETES VOUS EFFORCES DE DONNER LE MEILLEUR STYLE ARCHITECTURAL POSSIBLE A VOS MONUMENTS PUBLICS ? Avez-vous songé dans ce domaine non seulement à la dépense et à l'utilité pratique, mais aussi à la possibilité de donner une image fidèle de l'âme nationale et de la liberté nationale ?

AVEZ-VOUS ENCOURAGE LES ARTISTES - que ce soit dans le domaine de la peinture, de la musique, de la littérature ou du théâtre - à exprimer l'esprit de leur nation en vue de rendre plus riche et plus intéressante l'existence.

Je pourrais continuer à vous poser ainsi des questions au sujet des divers domaines d'activité de l'Unesco ; mais je me contenterai de vous poser, pour terminer, une question qui domine toutes les autres :

AVEZ-VOUS ENVISAGE VOS PROBLÈMES DU POINT DE VUE DE L'Unesco ? C'est-à-dire non seulement en tant que problèmes nationaux, mais en tant que partie intégrante d'un problème universel qui exige que les diverses nations fassent des concessions mutuelles dans l'intérêt commun ? Je songe, entre autres problèmes, à celui du surpeuplement, à la possibilité qui est donnée aux étudiants de se rendre à l'étranger, à l'utilisation et à la conservation des ressources naturelles, au libre accès aux trésors nationaux et historiques, à l'élimination des causes de mécontentement social qui renferment, trop souvent, le germe des

guerres et ainsi de suite. A cet égard, et aussi pour vous permettre de comparer vos propres résultats à ceux des autres nations, le secrétariat de l'Unesco, par son rôle d'échange, peut rendre les plus grands services.

J'ai eu le privilège de participer à cette oeuvre, avec votre coopération et celle de mon secrétariat, pendant la période initiale de l'Unesco lorsque furent précisées dans leurs grandes lignes et son organisation et ses méthodes de travail, et qu'elle commença à mettre en oeuvre un certain nombre de projets intéressants et de caractère pratique. Je me permettrai de suggérer qu'une nouvelle phase essentielle de son développement devra la porter à développer, en outre, ces fonctions de réflexion et d'auto-critique qui appartiennent à la maturité et qui s'exercent lors de ces examens critiques, mais constructifs, dont je viens de parler.

Il est une autre méthode dont l'emploi, je crois, s'impose à l'Unesco, et qui consiste à demander à des hommes et des femmes éminents dans leurs domaines propres de coopérer aux tâches de l'organisation. Ainsi que je l'ai fait remarquer dans mon rapport, il y a des limites à ce que les délégués à nos conférences peuvent dire ou peuvent faire, des limites qui résultent du fait même qu'ils sont les représentants officiels de leur gouvernement. Il y a, néanmoins, des écrivains et des hommes de science, des artistes et des philosophes qui sont, par la vertu de leurs dons individuels, devenus de véritables citoyens du monde et qui montrent la voie à suivre aux différents gouvernements et au commun des hommes. Nous avons besoin de faire appel à eux pour qu'ils nous aident à clarifier notre pensée, à préciser hardiment nos objectifs d'ensemble, et à choisir les voies qui permettront de les atteindre. Je suis heureux que cette conférence ait pris une mesure en ce sens, en décidant qu'à notre prochaine session un ou deux sujets d'intérêt général seraient débattus et que nous ferions appel à des personnalités connues et de premier plan dans leur domaine propre, pour leur demander de participer à ces discussions.

Mais je crois que nous devrions aller plus loin, nous devrions prendre délibérément pour principe d'avoir recours, chaque fois que c'est possible, à ces citoyens de la République universelle des esprits, et de les aider à constituer une sorte

d'organisation qui leur permettrait de servir plus efficacement, en même temps que l'Unesco, la cause en laquelle, comme eux-mêmes, elle croit. [...]. »

Dans la dernière partie de sa vie, après son départ de l'Unesco, Julian Huxley continuera à publier de nombreux livres, aussi bien des publications scientifiques que des ouvrages de vulgarisation, ainsi que ses mémoires. Il voyagera, notamment en Afrique, et se préoccupera de la préservation de la nature et de la faune sauvage, ainsi que du problème de la surpopulation. Il développera ses conceptions de l'humanisme et même du trans-humanisme. Pour tous ses travaux, son esprit éclectique et ses idées souvent en avance sur leur temps, il recevra plusieurs récompenses. Par son esprit brillant et le bouillonnement de ses idées, il reste comme le plus créatif et original des Directeurs généraux de l'Unesco.



Jaime Torres Bodet, intellectuel mexicain, Directeur général de l'Unesco (1948-1952), discours d'entrée en fonction, prononcé à la 3e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Beyrouth, le 10 décembre 1948⁹.

L'intellectuel mexicain Jaime Torres Bodet est élu directeur général de l'Unesco en décembre 1948. À la fois éducateur, homme de lettres, homme politique et diplomate, il allie des qualités qui en font l'homme parfait pour ce poste. Dans les années 1920, il a été Chef du Département des bibliothèques au Ministère de l'instruction publique (1922-1924), puis professeur de littérature française, lié aux cercles d'écrivains d'avant-garde de son pays. En 1929, il intègre le service diplomatique et occupe divers postes en Europe. Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères de 1940 à 1943, puis Ministre de l'instruction publique (1943-1946), il lance une campagne de lutte contre l'analphabétisme d'une ampleur sans précédent. Il fait construire de nombreuses écoles et bibliothèques, et donne à chaque personne alphabétisée l'obligation morale de transmettre son savoir à un analphabète. En quelques années 1,2 millions de Mexicains ont appris à lire ! Très populaire pour avoir mené à bien ce grand programme d'alphabétisation, il est élu à la tête de l'Unesco en décembre 1948.

« C'est de tout coeur. Messieurs, que je tiens à vous exprimer ma reconnaissance la plus vive et la plus émue. L'honneur que vous me faites en me choisissant comme directeur général de l'Unesco me touche profondément. Je n'ignore pas que, dans cet honneur, je dois voir avant tout le signe d'une responsabilité qu'il serait déloyal de ma part d'accepter ici sans tâcher de m'en

9. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1948-janvier 1949, p. 4-5 et 8. Original : français.

rendre digne par mon adhésion à l'Unesco et par mon dévouement à l'oeuvre qu'elle nous propose.

Votre confiance doit se mesurer par l'engagement total de l'homme qui la reçoit. Cet engagement, je le prends aujourd'hui sans réserves et sans restrictions.

J'ai toujours eu la foi la plus complète en l'Unesco. Avant d'assister à sa naissance, il m'avait été donné d'apprécier les activités des ministres alliés de l'Instruction publique qui, réunis en Angleterre, mettaient à profit les jours les plus sombres de la lutte pour réfléchir au destin d'une civilisation qui ne peut être à la merci de la haine et de l'ignorance. En 1945, je participai comme délégué du Mexique à la Conférence de Londres. En présentant à cette assemblée les vœux de mon pays, je renouvelai l'assurance que tout mon modeste concours serait désormais consacré à la cause la plus noble et la plus urgente du genre humain : édifier la paix dans la vérité, sur la vérité, par la vérité.

J'ai été, au Mexique, ministre de l'Éducation nationale et ministre des Affaires étrangères. A ces postes, je me suis rendu compte qu'il ne peut exister de démarcation absolue entre les devoirs de l'éducateur et les obligations du diplomate. Si l'éducateur prépare les nouvelles générations à l'intolérance dans le cadre d'un nationalisme étroit et inhumain, le diplomate se verra forcé d'exercer une politique d'agression ou de représailles.

Dans leur conduite internationale, les peuples ne se montrent pas différents de ce qu'ils sont dans les salles de classe de leurs écoles, dans les pages de leurs livres, sur la scène de leurs théâtres ou dans le silence de leurs laboratoires. Il serait donc inutile que le diplomate tentât de modeler dans l'argile périssable des conventions l'image de la concorde, si l'instituteur continuait à sculpter dans l'orgueil des forts le visage du despotisme ou à graver dans l'abdication des faibles les traits du renoncement.

La vérité est universelle. Ceux qui nient cette prémisse et prétendent asseoir leur hégémonie sur des raisonnements partiels et fragmentaires prêchent le mensonge. D'où l'impor-

tance de l'Unesco, parce que l'Unesco et la vérité et la paix représentent au fond une seule et même entreprise.

Il existe actuellement dans toutes les nations un doute inquiétant quant aux capacités de notre Organisation. Ignorer ce doute serait trahir les idées que nous affirmons. Le reconnaître, comme je le fais maintenant, n'équivaut nullement à le partager. Tout au contraire, l'Unesco doit se rendre compte que certaines des aspirations dont nos pays étaient animés lorsqu'ils ont créé l'Unesco subissent actuellement une crise. Loin de nous laisser vaincre par le découragement, nous devons travailler avec plus d'ardeur. Les Nations Unies constituent le corps politique du monde nouveau dont l'Unesco devra devenir la conscience vigilante et active. Or, sans le triomphe de cette conscience, comment la nouvelle organisation du monde pourrait-elle s'affirmer d'une manière durable ?

Si nous réfléchissons sur la crise du monde actuel, nous comprendrons que les désaccords de notre temps sont la preuve la plus éloquente de l'angoisse avec laquelle les peuples cherchent à atteindre, d'un seul élan, les trois buts que leur proposait l'émouvant appel de la Révolution française - Liberté Egalité Fraternité. Des hommes et des groupements mettent encore l'idéal de liberté au-dessus de celui d'égalité. D'autres groupements et d'autres hommes placent l'idéal d'égalité au-dessus de celui de liberté.

Les uns et les autres souffrent, car les uns et les autres oublient que, sans l'égalité, la liberté ne serait plus qu'un symbole, au profit des mieux préparés et des plus puissants, tandis que, sans la liberté, l'égalité ne tarderait pas à acquérir le caractère le plus lamentable et le plus grégaire.

D'autre part, sans un juste équilibre entre l'égalité et la liberté, comment arriver à la fraternité ? A plus d'un siècle et demi de distance, nous voyons clairement le lien indissoluble des trois principes énoncés par les hommes de 1789.

Ce qu'il y a de plus angoissant dans le drame de notre civilisation, c'est que les deux protagonistes en sont, d'une part, l'humanité, qui constitue un ensemble solidaire et inséparable, mais qu'il est, hélas, si difficile de guider dans une seule direction

et d'unir dans un même dessein ; et. d'autre part, l'homme. C'est-à-dire : le tout et l'individu, l'univers et l'atome, le discours des siècles et la syllabe de l'instant...

En cherchant un accord entre ces deux termes, le monde, après chaque conflit, a cru trouver la formule salutaire dans un traité de coopération universelle. La guerre de 1914 aboutit au Pacte de Versailles. Celle de 1939, à la Charte de San-Francisco.

Société des Nations. Nations Unies. Mais comment concevoir l'union positive des nations sans l'union préalable des âmes qui forment le commun dénominateur de chaque nation ? Et comment unir ces âmes - tout en respectant leur individualité - sans avoir recours à l'éducation, à la science et à la culture ?

L'État doit être un pont de bonne intelligence entre l'homme et l'humanité. C'est bien à cela que tend l'Unesco, car, en s'efforçant de développer l'esprit de paix chez tous les peuples, elle cherche un triomphe unique, au moyen d'une double réussite : le bonheur de l'homme et le progrès du genre humain.

Nous savions, en fondant l'Unesco, les obstacles de tous ordres que la nouvelle institution était appelée à rencontrer. Nous n'avons jamais essayé de voiler la redoutable difficulté inhérente à la réalisation même de son dessein : »décider des fins générales de l'éducation de l'homme». Et cela, par suite de la diversité culturelle du monde contemporain, diversité encore aggravée par la crise immanente au sein de chaque culture.

Nous savions d'autre part que les idéaux de l'Unesco ne seraient pas viables si, soutenus par les éducateurs, les savants, les artistes et les poètes, ils se trouvaient sous-estimés par les systèmes économiques et politiques en vigueur. Ce qui, soit dit en passant, fait voir l'injustice que l'on commettrait en voulant n'imputer qu'à l'Unesco l'insuffisance des résultats obtenus.

Des divers organismes internationaux, l'Unesco est le seul qui prétende atteindre directement l'homme. On pourrait dire que les autres envisagent la condition humaine dans ses manifestations extérieures, se préoccupant seulement d'empêcher ou d'écarter les conflits et ne voyant guère au-delà des problèmes immédiats de sécurité. L'Unesco s'en distingue en ceci qu'elle a trouvé son origine dans la conviction que «les guerres naissent

dans l'esprit des hommes». Hors de ce postulat, notre institution serait incompréhensible. La paix est avant tout, au même titre que la guerre, un état de conscience et nous ne craignons pas de proclamer que telle fut notre pensée fondamentale.

Nous avons cru et croyons encore que, quelle que soit la philosophie au moyen de laquelle il prétende trouver la raison de son être intime, l'homme est un foyer vivant d'autodétermination. Ni le manque de bien-être matériel, ni l'évolution de la technique ne peuvent le pousser irrémédiablement à la guerre si d'abord une volonté hostile ne s'est emparée de sa conscience.

Ceci étant établi, le but essentiel des Nations Unies : »préserver les générations futures du fléau de la guerre», restera aussi lointain, aussi inaccessible, tant que l'on ne s'appliquera pas à

détruire la guerre dans son réduit le plus secret : la conscience de l'être humain. Il est bien de monter un mécanisme de sécurité, prêt à déclencher tout un appareil de coercition dès que la paix se verrait menacée. Mais il est évident que les interventions d'urgence ne sauraient être satisfaisantes si l'on n'attaque pas le mal à sa racine.

L'action internationale tendant à assurer l'amitié des peuples ne devra jamais négliger les forces profondes du sentiment et de la pensée. De ce point de vue, le simple accord intellectuel s'est révélé insuffisant. Ce fut l'erreur du XIX^e siècle de croire que la paix et la concorde résulteraient automatiquement de la démonstration commune des vérités scientifiques.

Et c'est pour cette raison que nous avons assigné comme fin à l'Unesco, non seulement la science, mais encore la culture qui implique que le développement du sens esthétique et moral de l'homme doit aller de pair avec son progrès intellectuel. C'est pourquoi nous avons dit que la paix « devra être basée sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ».

SOLIDARITE INTELLECTUELLE – De toutes les formes de solidarité, l'intellectuelle est, semble-t-il, la plus facile à réaliser. En effet, la vérité scientifique se trouve constituée par un corps d'évidences objectives, universellement perceptibles et qui entraînent forcément l'adhésion. Le problème consiste

ici simplement à dégager les moyens les plus indiqués pour une ample diffusion des connaissances techniques : programme et méthodes d'enseignement, échanges de livres et d'informations et autres mesures d'ordre pratique.

SOLIDARITE MORALE – Au contraire, la solidarité morale se présente hérissée d'innombrables obstacles et nous pourrions être saisis de découragement en face de la multitude des systèmes, de l'extrême diversité des conceptions du monde et de la vie.

Bien entendu, nous n'allons pas prétendre que les hommes de toutes les latitudes se mettent d'accord sur les postulats philosophiques de leur conduite. Ce serait une illusion d'ailleurs naïve et une uniformité même pas désirable. Si l'on a pu parler d'une philosophie de l'Unesco, elle ne saurait être de cette sorte. Mais il suffirait de se rencontrer sur un certain nombre de principes comme, par exemple, le respect de la liberté, le renoncement à la violence, la préférence inconditionnelle de la paix dans la justice à la guerre pour l'hégémonie, la conviction que l'homme n'est pas un moyen, mais une fin, la condamnation de toute discrimination de sexe, de race, de langue, de classe sociale ou de religion, et autres normes de cette même valeur universelle.

L'interdépendance des peuples, qui s'impose aujourd'hui avec une force irrésistible, n'est pas seulement d'ordre économique et politique : elle s'étend aussi à l'esprit et à la culture. De tous les coins du monde des voix s'élèvent pour proclamer que nous nous acheminons vers un nouvel humanisme. J'entends par là que nous ne pouvons déjà plus accepter sans révision l'image de l'homme et de la culture que l'humanisme classique nous a légué.

Nous percevons chaque jour davantage que cet humanisme, fondé presque uniquement sur l'intelligence, ne saurait prétendre à une audience universelle. Il n'a même pas résolu les problèmes propres à notre civilisation occidentale. L'intelligence a déployé toutes ses énergies latentes dans le champ de la technique, de la soumission de la nature à l'homme, mais elle a

été incapable de déclencher des ressorts efficaces de grandeur morale.

Après des siècles de rationalisme, le désenchantement engendré par la raison s'est traduit par la chute dans l'irrationalisme des dictatures. Ce qu'il convient donc de faire, c'est, sans sacrifier l'intelligence, de l'intégrer harmonieusement aux vertus humaines, que pourraient peut-être nous enseigner les cultures étrangères à la nôtre, L'humanisme classique s'est enfermé autrefois dans les limites de la Méditerranée. L'humanisme moderne ne peut connaître ni limites ni frontières. Contribuer à donner forme à ce nouvel humanisme, c'est là la fin la plus haute de l'Unesco.

Les institutions spécialisées des Nations unies pour l'éducation, l'économie et l'hygiène couvrent un triple front dans la bataille livrée aux plus grands ennemis du progrès humain : l'ignorance, la faim et la maladie. J'ai déjà signalé en une autre occasion l'importance de ces organismes.

J'exprimais alors l'opinion que pour cimenter la paix on n'avait pas eu d'inspiration plus heureuse que la fondation des Institutions spécialisées qui entourent et soutiennent les Nations Unies. Si je reviens aujourd'hui sur ces idées, c'est parce qu'on n'insistera jamais trop sur le labeur bienfaisant de ces institutions. labeur souvent oublié à cause de l'intérêt que, chez la majorité des hommes, éveillent les problèmes politiques.

En mettant la culture en rapport avec la santé et l'économie, je souligne la nature humanitaire et démocratique, dans le sens le plus large du mot, de l'Unesco. Nous ne pouvons pas oublier que la solidarité intellectuelle et morale à laquelle nous aspirons ne cessera jamais d'être une brillante fiction si les hommes manquent, d'autre part, de santé et de soutien. Et nous ne devons pas non plus perdre de vue que, tout comme ses organisations-soeurs, qui se préoccupent des besoins primordiaux de l'homme, l'Unesco ne peut se désintéresser du bien du plus grand nombre.

Si les savants et les éducateurs doivent conjuguer leurs efforts au sein de l'Unesco, ce n'est certes pas pour constituer un centre de coopération intellectuelle au profit d'une élite,

mais bien en vue d'élever la condition des larges groupements humains.

L'Unesco se heurte à différents obstacles, mais il en est un particulièrement dangereux : c'est le nombre infini des projets et des programmes qui n'obtiennent pas aujourd'hui l'adhésion des peuples. Il nous faut choisir et nous mettre à l'oeuvre sans de trop longues hésitations. Les masses attendent de l'Unesco des tâches concrètes et qui fassent un appel immédiat et direct à la volonté générale des hommes.

PUISQUE nous connaissons les limites de nos ressources, ne dispersons pas notre attention, nos forces et nos moyens dans un trop grand nombre de directions. Attachons-nous à l'essentiel. Et, si besoin est, réduisons l'étendue de nos activités pour être en mesure de les poursuivre en rofondeur et jusqu'à leur plein aboutissement.

LE SECOND OBSTACLE que je tiens à vous signaler, c'est celui que suscite l'idée - fausse à mon avis - selon laquelle l'Unesco risque de devenir un organisme de propagande au service d'une opinion unique et en faveur d'un système politique déterminé. Je ne crois pas nécessaire d'insister sur une interprétation aussi foncièrement tendancieuse.

Ily a, et il y aura place parmi nous, pour toutes les modalités de l'intelligence pourvu qu'elles contribuent loyalement à l'entente mutuelle des peuples et à l'harmonie des cultures dans le cadre de la paix. Chinois et Péruviens, Arabes et Français. Australiens et Turcs, Tchèques et Polonais, Anglo-Saxons de Grande-Bretagne et Anglo-Saxons des États-Unis, nègres du Liberia ou Indiens du Mexique, de la Bolivie ou de l'Equateur, tous ont ici une voix distincte et originale.

Nous sommes convaincus que c'est seulement en respectant la personnalité de chaque pays et en écoutant l'accent qui lui est propre que nous atteindrons cette plénitude de coordination qui constitue la règle de tout concert d'instruments ou de volontés, de races ou de doctrines.

Notre unique aspiration est de proposer aux ambitions particulières un but qui soit juste : servir l'homme en sa qualité essentielle d'homme. L'Unesco ne prétend pas instaurer la paix

dans un monde composé de vainqueurs et de vaincus. Née de la guerre, elle a pour mission la lutte contre la guerre. Et précisément, le troisième obstacle que je me sens dans l'obligation de dénoncer se trouve en rapport avec la fragilité des moyens dont nous disposons pour cette lutte.

Dans beaucoup de cas, les mots ne s'adaptent pas à la dimension réelle des idées. Un cruel divorce s'est établi entre les faits et les discours. En face d'un tel péril, il importe que l'Unesco oppose une digue de vérité à l'abus de cette éloquence administrative trop encline à promettre et trop peu soucieuse de tenir.

En cette matière comme en tant d'autres, la difficulté provient du climat de transition dans lequel nous vivons. A notre époque, la souveraineté intégrale de l'État est une survivance juridique qui ne peut être érudée. Les forts la brandissent comme une lance, les faibles la mettent

en avant comme un bouclier. Ainsi l'internationalisme continue, malgré tout, à n'être qu'une généreuse anticipation.

Demander à l'Unesco de transformer les hommes dans leur tréfonds par le seul fait de sa présence, c'est demander un miracle qu'elle ne pourra jamais réaliser. Nous ne disposons d'aucun sortilège et ne pouvons invoquer que des principes. Pour améliorer la condition humaine, il nous a été tracé une route dont nous ne pouvons méconnaître la réalité. Cette route exige le consentement des gouvernements.

Il est certain que les Commissions nationale compensent cette limitation constitutionnelle de notre organisme. Mais avons-nous seulement obtenu que partout les Commissions nationales opèrent avec l'ampleur que réclament les problèmes de notre temps ?

C'est une tâche bien délicate. L'Unesco n'est pas autorisée à s'immiscer dans la sphère d'action des gouvernements. Nous ne pouvons ni ne voulons nous ériger en un ministère universel de l'éducation. D'autre part, nous ne désirons pas davantage grever les peuples pauvres d'un appareil bureaucratique, injustifiable.

Nous devons faire reposer avant tout notre travail sur deux éléments jusqu'à présent irremplaçables : la bonne foi des gouvernements et la force des principes. Et ces éléments, nous ne

cesserons de les demander parce que, si nous ne les obtenions pas, mieux vaudrait remettre nos espoirs à des jours meilleurs.

Heureusement, ce n'est pas le cas. Nous ne considérons pas l'avenir avec pessimisme. L'Unesco a déjà bien des succès à son actif depuis la Conférence de Londres. Et à ces réussites - c'est justice de le reconnaître - ont contribué avec distinction tous les membres de son Conseil exécutif et les fonctionnaires et employés du Secrétariat, que je prierai de bien vouloir me réserver la même collaboration qu'ils ont accordée à mon illustre prédécesseur, le Dr Huxley.

En prononçant le nom de ce représentant éminent de l'intelligence contemporaine, je conçois ce que l'Unesco a perdu du fait de sa démission. Le Dr Huxley laisse parmi nous un souvenir ineffaçable de talent et d'autorité. L'Unesco lui doit le meilleur hommage.

Les applaudissements qui le suivent à son départ me font mesurer la grandeur des tâches qui m'attendent moi-même. Dans l'accomplissement de ces tâches, le bienveillant appui que j'ose vous demander me sera nécessaire en tout lieu et à tout moment.

Messieurs. Au cours de l'été 1947, nous avons pu lire une nouvelle tragique : il s'agissait d'un accident survenu au large des côtes italiennes. Une cinquantaine d'enfants, profitant des vacances, effectuaient une promenade en mer quand leur barque heurta une mine, immergée avant la fin des hostilités. Les malheureux périrent victimes de l'explosion.

Cette vengeance posthume tragiquement exercée par la guerre prend à nos yeux la valeur d'un symbole. Les conflits ne se terminent jamais eu un lieu ni à une minute donnés. Leurs auteurs laissent cachées dans les eaux théoriquement rendues à la paix de nombreuses mines capables de nous détruire. Entre toutes, l'intolérance est la plus active.

Perpétuer l'intolérance serait accepter en quelque sorte que flotte dans notre vie une machine d'un automatisme aussi redoutable que celui de l'engin qui causa le drame des enfants italiens, un jour d'été tout à la joie et au soleil. Seulement, ici, c'est la ruine définitive des principes fondamentaux de la culture humaine, c'est l'évanouissement de l'espoir en

un monde nouveau que nous risquerions. L'élimination des mines surnoises de l'ignorance et de la rancune nous apparaît comme le devoir de tous les hommes de bonne volonté.

Acceptons ce devoir, Messieurs. L'Unesco n'a pas de plus noble tâche. »

Très marqué par les affres de la Seconde Guerre mondiale, Jaime Torres Bodet place tous ses espoirs en l'Unesco pour reconstruire sur des bases saines et progressistes un monde plus juste, où chacun pourra s'épanouir. Il insiste sur la solidarité intellectuelle morale entre les individus et les peuples, sur le rôle de l'éducation, et sur l'importance de rapprocher les cultures.



Jaime Torres Bodet, intellectuel mexicain, Directeur général de l'Unesco (1948-1952), discours devant la Commission nationale des États-Unis à Cleveland (Ohio), le 1er avril 1949.¹⁰

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Jaime Torres Bodet bénéficie d'une immense popularité en Amérique latine pour le succès de sa campagne d'alphabétisation. Par la palette multiple de ses talents et de ses activités, il impose alors un grand respect dans la communauté internationale. Ministre des affaires étrangères en 1946, il dirige la délégation du Mexique à la Conférence constitutive de l'Unesco. Elu Directeur général en 1948, il affirme qu'à ce poste « il ne p[eut] exister de démarcation absolue entre les devoirs de l'éducateur et les obligations du diplomate ».

Il a prononcé ce discours intitulé « L'Unesco, un acte de foi », le 1er avril 1949 à la deuxième conférence biennale de la Commission nationale des États-Unis pour l'Unesco, à Cleveland (Ohio). S'adressant à un auditoire de près de 10 000 personnes, Jaime Torres Bodet lance un appel pressant en faveur d'une véritable « croisade » pour la paix par l'éducation. Ses paroles humanistes sont accueillies avec sympathie par l'auditoire américain.

« L'Unesco est une institution formée par 46 gouvernements, dont le vôtre, pour administrer certains intérêts humains qui leur sont communs. Le fait que votre gouvernement y prend part confère aux citoyens américains des droits sur cette organisation et des devoirs envers elle.

En participant aux travaux de l'Unesco et de beaucoup d'autres manières, vous contribuez puissamment à la cause du

10. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, avril 1949, édition en langue française, pp. 3-4.

progrès humain. Je salue en vous un grand passé et une grande promesse d'avenir : la force d'une nation jeune. Mais ce qui me frappe le plus, ce n'est pas l'immense force matérielle de votre pays, c'est surtout le fait que, dans vos universités et dans vos collèges, dans vos bibliothèques et dans nombre d'autres organisations privées tant nationales que régionales, des hommes et des femmes comme vous s'attachent à défendre ces valeurs spirituelles qui rendent incorruptibles les vertus des peuples : la solidarité du genre humain, le respect de l'homme en tant qu'individu et le respect de la civilisation comme affirmation de la liberté. [...]

C'est ainsi qu'est née l'Unesco. Quels ont été les arguments invoqués en faveur de sa création ? Le préambule de notre Acte constitutif les résume. Permettez-moi de vous remettre en mémoire l'un des passages les plus frappants de ce document : «Une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité».

L'esprit qui a donné vie à l'Unesco souffle encore à travers les lignes de la déclaration dont je viens de donner lecture. [...] Chaque jour nous voyons mieux que si les hommes, individuellement, aspirent à la paix, l'horizon n'en reste pas moins assombri de la tragique menace de nouvelles guerres.

Est-ce à dire que les méthodes de l'Unesco sont mauvaises ? Cela je le nie avec énergie. A mon avis, la faute est ailleurs : c'est que les méthodes de l'Unesco n'ont pas encore été sérieusement mises à l'épreuve. Attachés à organiser leur vie politique et économique, les gouvernements n'accordent pas toujours un égal intérêt aux conditions morales qui permettraient à cette vie politique et économique de trouver son plus ferme soutien dans le cœur et dans l'esprit des hommes. Aussi, le concept de dépendance réciproque prime-t-il souvent dans leurs décisions le concept de solidarité. Par malheur, sans la solidarité des peuples, la dépen-

dance réciproque des gouvernements ne saurait suffire à écarter les dangers de guerre.

La guerre peut toujours s'allumer entre grandes capitales. C'est dans les quartiers ouvriers des villes, c'est dans les villages, qu'il faut construire la paix. C'est là que vit la grande masse de la population, là qu'elle vit dans des conditions qui constituent une menace perpétuelle pour la paix. Une fraction de l'espèce humaine, à peu près les deux tiers, est actuellement tenue pour quantité négligeable et rien n'est plus négligé chez elle que l'esprit. Près de la moitié de la race humaine est complètement illettrée.

Bien peu d'adultes, dans le monde, ont reçu une instruction secondaire complète. Les hommes et les femmes que l'on peut vraiment considérer comme cultivés constituent une fraction plus réduite encore. Le fait que cette poignée d'intellectuels ait atteint un niveau d'instruction sans précédent dans l'histoire ne diminue en rien la gravité de la situation. Bien au contraire, il la rend plus dangereuse.

Les inégalités dans la répartition des aliments et des richesses matérielles du monde constituent une menace pour la paix et je sais que point n'est besoin de vous en convaincre. Mais l'inégalité d'accès à la connaissance et aux techniques peut menacer la paix aussi gravement que l'inégalité d'accès aux matières premières dont on nous parle tant. C'est dans les esprits mal développés que les guerres prennent naissance.

C'est pourquoi aucun programme tendant à élever le niveau de vie, à assurer au monde plus de prospérité n'est réalisable et n'a de chances de succès s'il ne s'accompagne d'un programme d'éducation destiné à développer l'esprit, l'âme et la vigueur morale des hommes. [...]

L'histoire montre que partout, la coexistence d'une minorité cultivée à l'excès et d'une majorité par trop ignorante tend à faire surgir des individus ou des groupes décidés dont l'esprit offre un redoutable mélange d'ignorance et d'éducation, d'intelligence et de brutalité, de sauvagerie et de progrès.

Ce mélange est l'explosif social le plus destructeur que nous connaissions. C'est pourquoi je soutiens que nulle division n'est plus dangereuse, dans le monde, que le fossé qui se creuse

entre l'éducation et l'ignorance, entre les privilégiés et les déshérités de la culture, entre les repus et les affamés de l'esprit.

Tant qu'il existera, dans un même pays, des êtres qui jouissent de tous les avantages techniques, de l'éducation et de la science, à côté de masses qui ignorent jusqu'à l'alphabet, la paix sociale ne sera qu'un mirage. Tant qu'il existera, de par le monde, des peuples privilégiés dotés d'universités, de laboratoires, de bibliothèques de premier ordre à côté de peuples ignorants pour qui l'école primaire elle-même est un luxe, la paix internationale juste et durable ne sera qu'un leurre.

Trop peu de gens admettent ou comprennent cette tragique vérité. C'est peut-être pourquoi nous voyons parfois l'Unesco tournée en dérision et qualifiée d'assemblée de rêveurs et d'utopistes.

Or nous avons conscience du problème et nous nous efforçons de le résoudre, mais nos moyens sont limités. Avec un budget qui n'atteint pas huit millions de dollars par an, il n'est pas possible de porter l'éducation, la science et la culture à tous les hommes, à toutes les âmes, laissées à l'abandon. Mais je vous le demande : où réside l'utopie ? [...]

L'Unesco ne saurait aller de l'avant tant qu'elle ne sera pas appuyée par les grandes masses qui forment l'opinion publique. Conçue pour favoriser une meilleure compréhension dans le monde, il lui faut commencer par se faire comprendre elle-même de tous les hommes. [...]

Nous avons besoin de Commissions nationales telles que la vôtre. Il faut que ces commissions multiplient leurs rapports avec la population qu'elles représentent. Il faut que nul journal, nulle université, nul collègue, nulle école primaire, nulle organisation d'adultes n'ignore ce qu'est l'Unesco. Il est des milliers d'éducateurs et d'écrivains, des millions d'hommes et de femmes qui pensent comme vous, qui pensent comme moi. Pourquoi ne pas aller à leur rencontre, par le livre ou la parole, par la radio ou par le cinéma, par la presse ou par la télévision ?

Vous possédez chez vous le plus puissant moyen d'action rapide sur l'esprit humain que l'homme ait jamais inventé : je veux parler de votre industrie cinématographique. Pourquoi ne pas tâcher d'amener vos studios à tourner une série de films

pour montrer que l'ignorance est une prison pour l'homme ; pour montrer comment la méconnaissance des modes de vie des autres pays engendre des tensions politiques qui pourraient être évitées si chacun faisait, de bonne foi, un effort pour comprendre son voisin ; pour montrer enfin que bien des peuples, tout pauvres et sous-alimentés qu'ils soient, apportent à l'humanité les trésors de leur art et lui ont donné quelques-uns des plus grands hommes de notre époque ?

Pendant la guerre, l'industrie cinématographique a accompli une œuvre magnifique en montrant les raisons d'ordre moral qui avaient incité les démocraties à relever le défi des gouvernements totalitaires. Pourquoi les producteurs de films ne se mettraient-ils pas à l'œuvre aujourd'hui avec une égale ferveur pour exposer les raisons morales que nous avons de ne pas accepter aveuglément, comme une calamité inévitable, la menace d'une nouvelle guerre ?

Ne pourraient-ils pas, par des récits émouvants et dramatiques que les faits eux-mêmes, faire comprendre au monde combien le relèvement de l'éducation est nécessaire dans les pays dévastés par la guerre, combien il importe de favoriser celle-ci dans les pays économiquement faibles ?

Il est, chez vous, une autre grande force qui pourrait être dirigée vers des œuvres constructives. Je veux parler de vos bandes dessinées dont la popularité grandit chaque jour dans le monde entier, au point même que certains pays se sont émus de l'influence qu'ils peuvent exercer sur l'esprit des enfants. Personnellement, j'estime que cette influence est, en fait, souvent néfaste. Mais elle pourrait ne pas l'être. Elle pourrait être bienfaisante.

C'est ainsi, par exemple, que dans leurs histoires en images vos dessinateurs les mieux doués pourraient faire une place plus grande aux étrangers et aux membres des minorités déshéritées de votre pays en les montrant sous un jour sympathique. Ce serait là contribuer utilement à l'œuvre de l'Unesco et à la santé sociale de votre pays.

Il faut encore se servir des bandes dessinées pour illustrer l'apport de chaque pays, notamment en ce qui concerne l'affirmation des droits de l'homme. Ils viendraient ainsi appuyer l'une des campagnes essentielles de l'Unesco.

Dans un pays comme le vôtre, ces innovations ne sauraient être imposées par des ordres ou des décrets, car vous devez précisément votre succès à la libre initiative, à la liberté d'entreprise et d'association. Mais un effort patient et tenace de persuasion pourra faire bien davantage.

Les enfants ont une propension naturelle à se grouper dans des patronages ou à échanger, d'une école à l'autre, des lettres, des messages, des timbres, etc. Pourquoi ne pas mettre ces tendances à profit pour créer des clubs de «Jeunes amis de l'Unesco» dont les membres pourraient mettre en pratique, dans leur communauté et dans leurs foyers, les règles de vie sociale que préconise l'Unesco et compléter ainsi leur expérience de leur propre patrie par la connaissance du monde, d'un monde uni ? Tout comme celles de la charité, les leçons de l'Unesco doivent être appliquées d'abord à notre entourage immédiat. [...]

Ce qu'il nous faut reconstruire, ce sont les fondations mêmes de la civilisation, ces fondations déjà trop étroites et trop précaires lorsque la guerre est venue les pulvériser dans beaucoup de pays. N'oublions pas que la guerre n'a pas seulement détruit les fruits de la civilisation d'hier, mais encore les instruments nécessaires à la civilisation de demain. Et c'est maintenant, c'est à cette minute même que nous voyons la guerre infliger à la culture les pertes les plus graves : dans l'esprit des millions d'enfants privés d'éducation parce que les moyens dont on disposait pour les instruire ont été détruits. Ces pertes-là sont vraiment irréparables. Je sais que vous ne permettrez pas que cette situation se prolonge.

Je vous ai déjà signalé combien il est urgent que les gouvernements des pays évolués aident les régions arriérées ou insuffisamment développées du monde, non pas seulement dans le domaine économique, mais encore dans celui de l'éducation. [...] Quand je parle d'une aide à apporter dans le domaine économique et dans celui de l'éducation pour relever le niveau cultu-

rel des nations déshéritées, je ne songe pas à un type particulier de culture, si parfait qu'il puisse être. A mon avis, l'uniformité spirituelle serait un désastre qui se solderait par la perte de tout ce que chaque nation offre de plus original et de plus caractéristique : sa langue, son art, sa pensée, sa conception de la vie et de la beauté, son âme en un mot. [...]

L'Unesco a reçu mission de s'efforcer, par l'entremise des écoles, de favoriser l'idéal de justice envers tous les pays et le respect de la dignité de chaque individu. [...] Les écoles ne suffisent pas ; les instituteurs et les professeurs ne suffisent pas ; les écrivains, les artistes et les poètes ne suffisent pas. Des écoles dignes de la vie à laquelle nous aspirons exigent une vie digne des écoles que nous désirons. Les chefs de gouvernement, lorsqu'ils prennent leurs décisions, les hommes d'État, lorsqu'ils prononcent leurs discours, les savants, lorsqu'ils appliquent leurs découvertes, les journalistes, lorsqu'ils rédigent leurs articles, les femmes, lorsqu'elles accomplissent leurs travaux domestiques quotidiens, tous, je dis bien tous, sont en puissance des éducateurs pour la paix. [...]

Vous me demanderez peut-être si c'est une croisade que je vous propose. Eh bien, oui ! C'est exactement cela : une grande croisade ! Et pourquoi les peuples et les individus ne feraient-ils pas, en temps de paix, cette croisade, comme ils l'ont faite, au péril de leur vie, en temps de guerre ?

A mes yeux, l'Unesco n'est pas seulement une institution, c'est un acte de foi. Si je n'étais pas animé de cette foi profonde, je n'aurais pas abandonné mon pays, la réalité que représente mon pays, pour me consacrer à une fiction internationale. Non, si je n'avais pas cette foi, je ne serais pas ici ; je serais dans quelque coin de ma patrie, soit le ministre que j'étais lorsque j'ai accepté de prendre la direction de l'Unesco, soit un simple citoyen vivant, espérant et souffrant avec ses égaux. Mais je crois en l'Unesco et c'est pourquoi je suis à l'Unesco.

Et si je crois en l'Unesco, c'est parce que je sais que la paix vaut mieux que la guerre, que l'éducation vaut mieux que la propagande, tout comme la vérité est préférable au mensonge et la lumière aux ténèbres. Les hommes ne peuvent vivre sans lutter ; mais c'est contre la misère, contre l'ignorance, contre la

haine, contre la crainte et contre la maladie qu'ils doivent lutter, lutte pour construire et jamais pour détruire.

Pendant des siècles, les hommes ont vécu dans un monde où l'isolement des cultures leur semblait inéluctable. Mais nous savons maintenant que toutes les cultures peuvent et doivent s'harmoniser, sans s'exclure et sans se déformer les unes les autres, pour contribuer à l'avènement d'une civilisation mondiale.

Harmonie ne veut pas dire uniformité. Loin de moi le désir de préconiser un univers monotone formé d'individus et de peuples aussi interchangeables que les pièces d'une machine fabriquée à la chaîne. Ce qui caractérise la vie, c'est la diversité, mais la diversité n'est pas nécessairement une source de conflits.

Alors que nous nous efforçons de jeter les bases d'une civilisation mondiale reposant sur la diversité culturelle sans conflits, une responsabilité toute particulière pèse sur vos épaules. Votre pays est riche et puissant. Le monde est en droit de compter non seulement sur votre coopération et votre abnégation, mais sur votre inspiration et votre initiative permanentes. [...]

«Sans vouloir de mal à personne, pleins de charité pour tous et toujours fermes dans notre droit, luttons de toutes nos forces pour faire régner et aimer une paix juste et durable»

Ces paroles de Lincoln s'appliquent encore à l'heure présente ; le temps ne leur a rien enlevé de leur grandeur. Elles définissent, mieux qu'on ne l'a jamais fait depuis lors, la tâche qui nous attend et le but que l'Unesco s'est assigné au service de l'humanité tout entière ».

Dans ce discours sur l'idéal de l'Unesco, qui garde toute sa pertinence aujourd'hui, Jaime Torres Bodet défend des idées pacifistes et universalistes ; il évoque la force de médias de masse alors nouveaux, comme le cinéma et les bandes dessinées. Effectivement, l'Unesco a, au fil des décennies, utilisé le biais du cinéma, et même des bandes dessinées, pour diffuser ses messages, faisant réaliser plusieurs films, et diffusant ses publications, comme *l'Histoire générale de l'Afrique*, sur des supports numériques et interactifs,

pour atteindre le plus grand nombre, et notamment les jeunes. Il exprime sa conception très idéaliste et humaniste de la mission de l'Unesco.

Cependant, en 1952, Torres Bodet finira par démissionner de l'Unesco, découragé par le budget insuffisant à ses yeux voté par les États membres. La question du budget restera jusqu'à aujourd'hui une question épineuse. En 1984, lors du retrait des États-Unis, puis en 2012, lors de leur second retrait suite à l'admission de la Palestine comme État-membre par l'Organisation, le budget de l'Unesco connaît une sévère restriction, lui imposant de revoir à la baisse plusieurs de ses programmes. Toutefois, les financements privés, et les financements extra-budgétaires de certains États membres, permettent de financer plusieurs activités, dont le magazine le *Courrier*, aujourd'hui publié grâce au soutien financier de la République populaire de Chine.

La suite de la vie de Torres Bodet après son passage à l'Unesco continuera à être emblématique de sa double vocation d'intellectuel et d'homme d'action : il devient ambassadeur du Mexique à Paris de 1955 à 1958, puis redevient ministre de l'éducation publique du Mexique, de 1958 à 1964 ; à ce titre, il engage un plan de onze ans pour l'éducation primaire. Tout en menant ces activités, il poursuit également son œuvre poétique.



Luther Evans, administrateur américain, Directeur général de l'Unesco (1953- 1958), discours d'entrée en fonction devant la Conférence générale, à Paris le 3 juillet 1953.¹¹

Né au Texas en 1902 dans une famille modeste de fermiers, l'Américain Luther Evans passe les dix premières années de sa scolarité dans une école à maître unique, où il n'assiste aux cours que six mois par an, travaillant à la ferme familiale l'autre moitié de l'année. Il parviendra malgré cela à faire des études supérieures avancées. Après un doctorat de sciences politiques portant sur le système des mandats de la SDN, il enseigne dans diverses universités américaines, puis devient en 1935 directeur des archives de la *Work Progress Administration*, l'une des agences de secours créées dans le cadre du *New Deal*. En 1939, grâce au bibliothécaire du Congrès Archibald MacLeish, il devient directeur des documents juridiques à la bibliothèque du Congrès. En juin 1945, il succède à MacLeish et participe avec lui à la conférence constitutive de l'Unesco en novembre 1945. Il devient l'un des premiers membres de la Commission nationale américaine pour l'Unesco en 1946, puis son président jusqu'en 1952. Il sera membre de la délégation américaine de la deuxième à la septième Conférence générale et siègera au Conseil exécutif à partir de 1949, avant d'être élu Directeur général en 1953.

Comme la plupart des Américains ayant participé à la création et aux débuts de l'Unesco, Evans est démocrate, et a été marqué dans les années 1930 par l'expérience du *New Deal* de Roosevelt. Il en a retiré un grand intérêt pour le système de la planification.

11. Source : Actes de la Conférence générale, 2^e session extraordinaire, Paris 1953. Résolutions et comptes-rendus, pp. 107 -110. Original: anglais.
Et : Luther Evans Papers, Manuscript Division, Library of Congress, Washington, D.C.

A la tête de l'Organisation, Evans se caractérise par son pragmatisme, sa volonté de bonne administration et d'efficacité concrète. Ce discours, sincère et plein d'émotion et de bonne volonté, est celui qu'il a prononcé lors de son entrée en fonction.

« Monsieur le Président, délégués ici présents, représentants d'États souverains, croyants qui n'adorent pas tous le même Dieu, fidèles de maintes religions, tenants de maintes philosophies, permettez-moi d'élever jusqu'au Dieu qui est le mien une courte prière. Ici, à l'Unesco, il est permis d'appeler sur soi le secours de son Dieu sans offenser quiconque. Si, à mon insu, j'offense qui que ce soit, je lui en demande pardon à l'avance.

Dieu tout-puissant, emplis d'humilité mon cœur et mon esprit devant l'énormité de la tâche dont on charge mes épaules. Fais que je sache toujours que le pouvoir que l'homme exerce vient non pas de lui-même, mais de l'approbation de ses semblables. O Dieu, fais que j'aie conscience que l'œuvre de l'Unesco est l'œuvre d'un grand nombre d'hommes qui ne croient pas tous au même Dieu, qui professent des philosophies différentes ; fais que j'aie l'esprit de tolérance à l'égard de tous les hommes, fais que je respecte le droit qu'a chacun d'eux de suivre la lumière que répandent sur sa prière sa foi ou ses convictions. Fais que j'agisse selon cette vérité que des hommes sages et grands ont rendue éclatante à travers les siècles : et c'est que, presque sans exception, les grandes religions et les grandes philosophies offrent beaucoup de traits communs et que, pratiquées comme elles devraient l'être, elles guideraient l'humanité vers la paix et la compréhension. O Dieu, purifie mon cœur de l'égoïsme, de la mesquinerie, de la haine, de l'esprit de vengeance, de la colère et de toute méfiance injustifiée, et donne-moi le surcroît de force, de sagesse et de bonté qui me permettra d'aider mes frères les hommes à atteindre le but fixé par toi : la paix. [...]

Ce jour est véritablement pour moi un jour solennel. C'est avec humilité que j'aborde la tâche qui m'incombe désormais. [...] Je mettrai toute mon énergie et toutes mes facultés à votre service. [...]

Mesdames et Messieurs, je viens me mettre à votre service en tant qu'administrateur de profession. Je dois donc vous exposer la position que j'ai au départ au sujet des méthodes administratives. [...] Le problème de l'administration est essentiellement un problème de relations humaines. [...] Une bonne administration [...] exige que l'autorité supérieure s'exerce aussi rarement que possible, si ce n'est pour approuver les initiatives prises aux échelons inférieurs.

Mesdames et Messieurs, le pouvoir n'est pas établi pour permettre aux hommes qui sont assez heureux ou malheureux pour en être investis de jouir d'une autorité dictatoriale. Non, sa raison d'être est que sans lui on ne peut se faire des objectifs qu'une idée confuse. Ce qu'il nous faut, c'est éviter cette confusion. Je me propose de le faire au sein du Secrétariat en développant les organes et les méthodes de consultation mutuelle. Je sais que j'hérite d'un personnel excellent ; et je suis sûr que nous pouvons travailler ensemble démocratiquement sans rien perdre de notre efficacité. En fait, je suis convaincu qu'en mettant au point un ensemble solide de méthode et de principes largement compris, nous pourrons réduire la paperasserie et éliminer quelques autres obstacles à l'action.

Mesdames et Messieurs, le travail de l'Unesco est en grande partie un travail intellectuel, et son personnel est surtout composé de membres des professions savantes. Ces hommes et ces femmes sont capables de grandes réalisations et ils sont susceptibles de développement. Je me propose d'abord de m'assurer qu'ils comprennent et qu'ils acceptent les principes qui président à tout moment à nos activités, et qu'ils respectent les exigences minimums du système bureaucratique dans le cadre duquel nous devons tous travailler ; je me propose ensuite de les aider dans leur travail créateur, de les aider à méditer les problèmes de l'Unesco et à trouver des solutions applicables.

J'insisterai pour que tous ceux qui détiennent une autorité quelconque se considèrent comme des jardiniers, chargés de protéger et de favoriser le développement des dons naturels de leurs subordonnés, dans la conviction que ces dons seront pleinement employés au service de la cause commune. Je ne serai jaloux d'aucune autorité, je n'insisterai pas sur l'observation minutieuse des règlements ; non, j'userai abondamment de mon autorité propre pour accroître les capacités intellectuelles et spirituelles des membres du Secrétariat. [...] Nous ne formons qu'une seule famille, tirant notre force du respect mutuel, de la camaraderie et du propos commun de servir les États membres. J'insisterai pour que mes collègues, dans l'administration de nos affaires communes, adoptent le principe fondamental que l'autorité détenue par les administrateurs est un dépôt sacré, et qu'elle doit être exercée de façon à permettre aux hommes de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Mesdames et Messieurs, l'Unesco est un instrument destiné à accroître la collaboration entre les États membres. Le Secrétariat n'est pas, et ne doit pas être, un pouvoir indépendant. Il ne doit pas avoir de buts différents des vôtres. Je me propose de travailler avec zèle à découvrir les besoins et les désirs de tous les États membres avant de procéder à la mise au point du projet de programme et de budget pour 1955 et 1956. A cette fin, j'ai l'intention de me rendre personnellement dans la plupart des États membres avant de procéder à la mise au point du projet de programme et de budget que je soumettrai à l'examen du Conseil exécutif. Je tiendrai compte, dans toute la mesure du possible, des conclusions que j'aurai tirées de ces visites. Je vous prie de faire en sorte que vos gouvernements ordonnent vos idées, afin que ces visites puissent être aussi fécondes que possible. J'adresserai bientôt des communications aux gouvernements à ce sujet. J'ai le fervent espoir que des membres du Conseil assisteront, chaque fois que possible, à mes entretiens avec les gouvernements, et plus particulièrement que le Président ou l'un des vice-Présidents du Conseil pourront m'accompagner dans un grand nombre de mes déplacements. [...]

Il convient que je vous dise combien je me réjouis des mesures prises au sujet du nouveau bâtiment du Siège. L'Unesco s'est toujours sentie chez elle à Paris, et désormais elle considérera qu'elle fait vraiment partie intégrante de cette merveilleuse «Ville Lumière», où l'esprit et l'intelligence sont plongés dans une atmosphère si propice, et où les forces culturelles ont tant de puissance et de dynamisme. Je regrette que ma connaissance de la France et de la langue française ne soit pas plus étendue, et je vous promets de m'employer à l'accroître. Ma femme et mon fils m'ont autorisé à vous dire qu'ils s'y appliqueront aussi de tout leur cœur. [...]

Je sais que beaucoup d'entre vous discernent avec inquiétude, dans certains pays, divers signes révélateurs d'une nouvelle vague d'obscurantisme – et cela, même parmi des peuples où une telle philosophie, faite de frustration et de désespoir, et dont l'inanité ne le cède qu'à la lâcheté, heurte les principes mêmes de la vie politique et nationale. Je puis vous assurer que j'ai été toute ma vie profondément hostile aux ennemis de la liberté, quels qu'ils fussent, et que, dans la limite des pouvoirs qui me sont conférés, je saurai agir avec vigueur selon ce sentiment. Ainsi que l'a dit Thomas Jefferson dans une lettre dont j'ai eu l'orgueil d'être le dépositaire pendant huit ans, en ma qualité de Directeur de la Bibliothèque du Congrès : "J'ai juré devant Dieu une haine éternelle contre toute tyrannie imposée à l'esprit humain". Ce serment ne signifie pas seulement la défense acharnée de la liberté mais aussi la fierté de se consacrer corps et âme à la conquête d'une liberté toujours plus grande et à la destruction des entraves par lesquelles l'ignorance, le préjugé et l'injustice paralysent l'élan naturel de l'esprit humain et appauvrissent une vie qui pourrait être féconde. Il nous faut, dans tous nos travaux, nous rappeler que, si une telle tendance devait l'emporter dans un grand nombre d'États membres, cela signifierait la mort de l'Unesco, et, pour longtemps, l'abandon de son rêve de lumière, de tolérance et de paix.

Mesdames et Messieurs, après avoir, en ces quelques mots, affirmé ma foi dans le succès final de nos efforts communs, je voudrais ajouter que je ne crois pas que l'Unesco traverse actuel-

lement une crise. L'Unesco est jeune, mais elle se forme rapidement et nous devons, de toutes nos forces, l'aider à parvenir à une complète maturité, dans tous les domaines de son action.

L'Unesco est faible, mais elle devient chaque jour plus forte et nous devons faire de notre mieux pour hâter cette croissance. L'Unesco cherche à tâtons les moyens d'assurer le plus efficacement la paix et le progrès par l'éducation, la science et la culture et, en sept ans, elle a su obtenir dans cette voie des résultats surprenants ; nous devons nous attacher à déterminer avec le maximum de lucidité quels types d'activité, quelles méthodes, quels procédés sont les plus féconds et leur donner priorité sur les autres. L'Unesco apprend que ce n'est pas en placardant son nom sur des affiches tapageuses, ni en chantant sa propre louange sur les ondes, qu'elle peut faire convenablement son travail ; il nous faut cultiver cette modestie et faire confiance aux gouvernements, omniscients et souverains, pour reconnaître l'influence bienfaisante que nous pouvons exercer et nous en attribuer le mérite, lorsqu'il nous revient. Bien qu'elle ait déjà fait beaucoup dans ce sens, l'Unesco n'a pas encore su tirer pleinement parti des possibilités d'une coopération avec les associations et groupements divers de travailleurs intellectuels, dans le monde entier ; il nous faut mieux comprendre, et aussi faire mieux comprendre à ces penseurs, à ces artistes, que leurs énergies intellectuelles et spirituelles sont indispensables au progrès de la civilisation. Nous devons obtenir leur concours. [...] Pour l'instant, ce que j'ai de plus important à vous dire, c'est que je me mets entièrement à votre service et au leur, que je m'appliquerai à connaître vos désirs et les leurs, que je m'efforcerai de me conformer à l'idéal de la Charte de l'Unesco et aux résolutions de la Conférence générale, enfin, que je me laisserai toujours guider par l'amour de mes semblables. »

Ainsi, il apparaît que dès son discours d'entrée en fonction, Luther Evans déclare vouloir servir l'Unesco non pas en idéaliste mais en « administrateur de profession ». Alors que ses prédécesseurs avaient estimé que les résultats de l'action de l'Unesco ne se concrétiseraient qu'à moyen ou à long terme, Evans exige « des résultats pratiques et immédiats ».

Cette exigence d'efficacité pratique et de bonne administration s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Les directeurs généraux suivants ont eu à cœur d'effectuer des évaluations régulières de l'efficacité des programmes menés, et d'instaurer des instances pour veiller à une bonne éthique, à une bonne gouvernance, à de bonnes pratiques du travail effectué par les fonctionnaires de l'Unesco, au siège et sur le terrain. Aujourd'hui, le Service d'évaluation et d'audit constitue un mécanisme de contrôle global indépendant qui a pour fonctions l'audit interne, l'évaluation, les enquêtes et d'autres formes d'appui à la gestion afin de renforcer le fonctionnement de l'Organisation.



Paulo de Berrêdo Carneiro, savant et diplomate brésilien, discours prononcé devant la Conférence générale de l'Unesco à Montevideo, le 16 novembre 1954.¹²

Scientifique positiviste, inspiré par la pensée d'Auguste Comte, Paulo de Berrêdo Carneiro a participé activement à la fondation de l'Unesco, auprès de laquelle il a occupé pendant de nombreuses années le poste de Délégué permanent du Brésil. Il a notamment contribué à la sauvegarde des monuments de Nubie et au vaste projet d'édition de l'Histoire du développement scientifique et culturel de l'Humanité. Ses engagements au Brésil, notamment pour la sauvegarde des cultures des peuples autochtones, illustrent et reflètent ses convictions humanistes.

En 1954, la Conférence générale de l'Unesco se tient à Montevideo, capitale de l'Uruguay. Paul de Berrêdo Carneiro y intervient en tant que représentant du Brésil.

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'Unesco, en décidant de se réunir cette année à Montevideo, paye un tribut mérité aux vertus civiques, à l'esprit international et aux grandes réalisations culturelles du peuple uruguayen.

Nulle part nous n'aurions trouvé une atmosphère intellectuelle et morale plus favorable aux accomplissements de notre travail. Tout, autour de nous, porte l'empreinte inspirante et anoblissante de la liberté. Tout, autour de nous, porte la perspective d'un avenir plus heureux pour l'humanité. Aux expressions de sympathie et d'admiration transmises au gouvernement d'Uruguay par tous les membres de cette assemblée, j'aimerais ajouter les salutations fraternelles de mon pays.

12. Source : Actes de la Conférence générale, Montevideo 1954, compte-rendu des débats pp. 112-114.

Le programme proposé, présenté à cette assemblée par le Directeur général est, je pense, digne des plus grands éloges. [...] La délégation brésilienne soutiendra vos propositions avec le plus grand enthousiasme et approuve sans réserves l'augmentation budgétaire que vous proposez. [...]

Il est malheureux que, du fait de ses ressources limitées, l'Unesco n'ait pas été en mesure encore de faire correspondre son programme aux besoins et aspirations de la plupart de ses États membres. La grande disparité entre nos ressources et nos buts, au lieu de diminuer, croît chaque jour de façon plus marquée. [...] L'Unesco n'a pas encore atteint le seuil de son efficacité. Pour pouvoir exercer une influence quelconque sur le monde chaotique autour d'elle, elle doit étendre sa machinerie – ses ressources financières doivent être augmentées. [...]

Le continent dont vous êtes les invités en ce moment, Mesdames et Messieurs, vous invite à considérer les problèmes d'éducation, de science et de culture sur une échelle correspondant à sa vaste étendue, ses stocks prodigieux de richesses inexploitées et sa population en augmentation rapide. Depuis nos champs, nos villes, nos usines et nos écoles, s'élèvent les accents du Cantique de l'Espoir que vous avez entendu jaillir des lèvres des étudiants, des ouvriers et des paysans d'Uruguay, le jour où notre session a été inaugurée : un chant de joie mais aussi une litanie chargée des souffrances des humbles et des obscurs.

L'Amérique du Sud offre les contrastes étranges et spectaculaires d'un monde en devenir. Ses villes sont en train de pousser et de s'étendre avec une vitesse à couper le souffle ; sa population double d'une génération à la suivante ; un nouveau type d'homme, fort et vigoureux, émerge peu à peu du mélange des races et des peuples qui sont venus jusqu'ici depuis toutes les régions du globe, attirés par les richesses de son sol et par l'accueil amical qui les y attendait partout. L'Amérique du Sud est destinée à devenir l'un des plus vastes greniers du monde, et une source inépuisable de matières premières vitales pour toutes les sortes d'industries. Mais, derrière cet essor stupéfiant, derrière cette riche promesse pour l'avenir, il reste encore une masse d'hommes, de femmes et d'enfants vivant dans le plus

complet dénuement, sans écoles, sans livres, sans professeurs, manquant de tout accès à l'éducation et à la culture, errant sur le bas-côté de notre civilisation et de notre époque. Dans beaucoup de nos pays, la moitié de la population ne sait ni lire ni écrire. Il est dans l'intérêt de nous tous, dans votre intérêt aussi bien que dans le nôtre, de les aider sans relâche à s'éduquer, à se former et à s'équiper, premièrement afin de leur permettre de mettre à contribution leurs capacités naturelles de valeur au service de la communauté humaine, et deuxièmement afin de les aider à exploiter leurs ressources naturelles.

Les mêmes besoins et les mêmes exigences existent, j'en suis conscient, dans de nombreuses autres parties du monde également – raison de plus pour les prendre en compte soigneusement en planifiant l'avenir.

Lorsque nous passons en revue les besoins culturels les plus urgents de tant de peuples et de régions et que nous les comparons avec les services insuffisants que nous pouvons leur donner, nous ne pouvons ressentir qu'une inquiétude aiguë. En effet, afin de vraiment porter ses fruits, chacun des grands projets de notre programme exigerait pour lui-même l'essentiel de nos ressources budgétaires. Les esprits critiques nous accusent d'élever des espoirs qui vont bien au-delà de nos possibilités de réalisations, et ils croient que nous sommes condamnés à caresser des illusions, sans avoir rien à offrir au monde que de petits échantillons d'éducation, de science et de culture.

Devons-nous accepter un verdict si radical et nous résigner à l'inaction parce que le travail qui nous revient se révèle trop ardu ? Je répugne à le croire. La loyauté que nous devons à notre Constitution, les responsabilités qui pèsent sur nos épaules, et les dangers qui menacent une grande partie du monde, sans défense face à l'ignorance et à la pauvreté, font qu'il nous incombe de chercher un chemin de salut, quoi qu'il en coûte.

Il y a un an, le Président Eisenhower, dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale de l'ONU, a parlé de la profonde inquiétude de son pays et de son gouvernement pour les besoins culturels de notre époque. En lien avec l'utilisation de l'énergie atomique pour des usages pacifiques, il nous a donné

un aperçu des trésors culturels et de l'abondante richesse dont l'ensemble de l'humanité pourrait jouir si seulement la menace planant sur le monde était dissipée. Les mots du chef d'État américain méritent d'être enregistrés dans les Actes de cette Conférence, comme un message de réconfort et d'espoir.

Il est, hélas, encore trop tôt pour penser à abolir notre budget militaire pour financer le travail culturel pacifique dans lequel nous sommes engagés. Mais il pourrait déjà être possible pour tous les pays, l'Orient comme l'Occident, d'apporter leur contribution à la création d'un Fonds Culturel International visant à répondre aux véritables besoins du monde, concernant l'éducation, la science, la philosophie, les arts et les lettres, la formation technique et industrielle, les bibliothèques, les livres, les écoles, et les bourses de voyage et d'étude. Une somme équivalente à seulement 1 % des budgets militaires actuels suffirait à mettre sur pied un fonds suffisant pour fournir à l'Unesco les outils pacifiques dont elle a besoin pour l'accomplissement de sa mission.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de rappeler à cette assemblée d'hommes d'État, d'éducateurs, de sociologues et de scientifiques l'avertissement solennel qu'Artigas, un jour, a donné à ses concitoyens :

"La cause des peuples n'admet pas, Messieurs, le moindre retard".

Puisse cette Conférence générale suivre le conseil du sage fondateur de notre nation, et poursuivre son action constructive en allant de l'avant. [...]

Nous ne pouvons pas perdre l'occasion offerte par cette Conférence de discuter le cœur de nos problèmes et de nous embarquer dans une action conjointe [...]. Si ce débat est conduit avec la bonne volonté et la tolérance qui caractérise nos assemblées, je suis confiant que la Conférence de Montevideo constituera le berceau de notre renaissance. La création d'un Fonds Culturel International nous permettrait de nous préparer avec confiance à l'avènement d'une nouvelle ère caractérisée par des entreprises visant à remplir les vrais besoins de l'humanité. L'équilibre entre les forces du bien et du mal, la vie et la mort,

l'espérance et le désespoir, serait ainsi rétabli. [...] Avec seulement 1 % des ressources jusque là consacrées à cette folie de sa propre destruction, cela serait facile à l'humanité d'assurer le triomphe des buts et idéaux de notre Constitution, et de donner à des millions de laissés pour compte une vie matérielle et spirituelle bien remplie, de même que nous-mêmes, avec la richesse de notre civilisation, nous sommes maintenant capables de l'offrir à tous, sans distinction de classe, de race, de croyance religieuse ou d'idéologie politique.

Cette victoire est à notre portée ; nous n'avons qu'à étendre les mains pour la saisir ».

Dans ce discours, Paulo de Berrêdo Carneiro développe de nombreuses pistes qu'a suivies l'Unesco jusqu'à nos jours. Ainsi, il évoque l'impératif de dialogue entre Orient et Occident : quelques années plus tard, en 1957, l'Unesco a lancé le « Projet majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident », projet décennal qui durera jusqu'en 1966. De même, dans ce discours, Berrêdo Carneiro propose la création d'un « Fonds culturel international » : or, justement, en 2005, l'Unesco créera un Fonds international pour la diversité culturelle, pour mettre en œuvre la Convention sur la diversité culturelle adoptée cette année-là. Enfin, dans son discours, l'orateur déplore la grande pauvreté qui frappe alors les masses d'Amérique latine : aujourd'hui, l'Unesco s'attache à lutter contre cette pauvreté dans ses domaines de compétence, faisant valoir notamment que la pauvreté dans le monde serait divisée par deux si tous les adultes pouvaient achever leurs études secondaires.



Clarence E. Beeby, éducateur et psychologue néo-zélandais, discours devant la Conférence générale à Montevideo, le 16 novembre 1954.¹³

Clarence Edward Beeby (1902-1998), éducateur et psychologue néo-zélandais, a été influent dans le développement du système éducatif néo-zélandais, comme directeur du Conseil néo-zélandais de la recherche éducative à partir de 1936 puis Ministre de l'Éducation dès 1940. Plus tard il devient ambassadeur en France et fonctionnaire de l'Unesco à Paris. Il contribue aux études et recherches de l'Unesco, qui, dans ses premières années, s'attache à étudier la psychologie des peuples dans le but d'aboutir à la compréhension internationale.

Il prononce ce discours lors de la 8e session de la Conférence générale de l'Unesco, réunie à Montevideo, en Uruguay, en novembre 1954.

« Et maintenant, si je puis me tourner vers le programme de l'Unesco, la délégation de Nouvelle-Zélande et la Commission nationale de Nouvelle-Zélande, dont je suis le Président, m'ont demandé de féliciter le Directeur général pour son nouveau programme. Nous croyons que c'est un meilleur programme que tous ceux que nous avons eus [...].

Nous, en Nouvelle-Zélande, ressentons quelque préoccupation au sujet de ce que pourraient être les résultats si le nouveau programme était mené à bien jusqu'aux extrêmes. Nous ne croyons pas aux programmes d'assistance technique, à l'aide technique de quelque sorte qu'elle soit, [...] aux régions sous-développées ; mais nous partageons certaines des craintes

13. Source : *Actes de la Conférence générale*, Montevideo 1954, Comptes-rendus des débats, pp. 114-115. Original : anglais.

exprimées, je comprends, par d'autres membres, que cela pourrait conduire à un certain déséquilibre dans le programme de l'Unesco. Certains des projets d'assistance technique ont été parmi nos projets les plus réussis et spectaculaires. Ce serait trop schématiser que d'opposer d'un côté l'assistance technique, et d'un autre côté la compréhension internationale. Il n'y a pas beaucoup de compréhension internationale dans un ventre vide ou dans un esprit ignorant, et l'assistance technique devrait fournir les conditions sous lesquelles la compréhension internationale peut exister. Mais je pense parfois que de possibles dangers pourraient résulter d'un malentendu sur notre vieux concept de l'Unesco de la libre circulation des idées.

Nous parlons parfois comme si tout ce qu'on avait à faire pour permettre aux idées de circuler dans toutes les directions était de supprimer les barrières. Mais quand on supprime les barrières, les idées ne circulent pas dans toutes les directions, pas plus que l'eau. Si on a de l'eau à différents niveaux et qu'on enlève les barrières, l'eau coule vers le bas et c'est ainsi, je pense, que le font les idées. Les idées, si on se contente d'enlever les barrières, descendent, et la descente, dans ce cas, se fait des pays techniquement très développés vers les pays avec un faible niveau de développement technique [...].

Par exemple, les idées, les philosophies, les religions de l'Extrême-Orient, et les modes de vie orientaux en général, ont moins de chances de devenir connus dans les pays du monde très développés techniquement que les idées circulant dans la direction opposée.

Maintenant, un simple programme d'assistance technique pourrait intensifier cet état de choses. On peut accélérer le flux des matériaux, et avec eux, le flux des idées [...], mais il faut user de ce processus avec sagesse. Qu'est-ce qui pourrait se passer si on n'en use pas avec sagesse ? Premièrement, on tendrait à avoir un bas niveau de culture à travers le monde entier, et le monde serait appauvri par la perte des turbulences et de la diversité des cultures variées.

D'un autre côté, on pourrait aussi arriver au point où certains pays seraient toujours des donneurs et d'autres pays toujours des récepteurs. On courrait le risque

qu'une organisation internationale comme celle-là devienne peu à peu un endroit où les pays qui ont rencontré les pays qui n'ont pas, et leur distribuent une sorte d'assistance. Je sais que ce n'est pas ce que le Conseil exécutif veut et je suis complètement sûr que ce n'est pas non plus ce que le Directeur général veut, ni non plus ce que veut aucune délégation. [...]

La fonction de l'Unesco, telle que je la vois, est double à cet égard. Tout d'abord, elle doit aider à guider certains ensembles d'idées, en particulier dans la science et dans l'éducation, des idées qui apporteront de l'assistance aux peuples qui ont un bas niveau de développement technique. L'autre fonction – tout aussi importante – est d'aider à pomper – si je puis poursuivre l'analogie – contre la force de cette gravité, les idées, philosophies, arts, religions, tout ce que vous voulez, des pays qui sont technologiquement sous-développés. C'est-à-dire que le travail de l'Unesco est de voir qu'il y a une circulation d'idées dans les deux directions. [...] L'Unesco doit continuer à effectuer cette [...] fonction de faire s'échanger les idées entre les peuples [...]. Je ne connais aucune organisation dans le monde, à part l'Unesco, qui puisse accomplir cette fonction d'aider à pomper les idées contre le courant des produits technologiques et mécaniques [...].

Ici je vois une fonction importante et dynamique pour le Département des activités culturelles de l'Unesco, et, aussi en partie, pour le Département des sciences sociales. Ils auront toujours à assurer l'échange d'idées entre les peuples au même niveau [...].

Si on voit l'ensemble du programme de ce point de vue, on acquiert une conception nouvelle et dynamique de la fonction de ces départements. [...] Ce que cela signifie, c'est que l'Organisation dans son ensemble, avec toute sa variété et sa complexité interne, va avancer vers un but [...]. Ce que ce but sera, aucun de nous qui avons été en connexion avec l'Unesco au fil des années ne peut en douter. L'Unesco doit être consacrée au but prioritaire d'aider les êtres humains, à travers le monde, à vivre dans des conditions, matérielles et spirituelles, telles qu'ils puissent se comprendre les uns les autres, qu'ils puissent partager la riche

diversité de leurs cultures communes et puissent apprendre à vivre ensemble en paix. »

Dans ce discours, Clarence Beeby développe une réflexion sur l'équilibre à tenir entre activités d'assistance technique et activités de coopération intellectuelle. Il y a longtemps eu un débat, au sein de l'Unesco, depuis sa création, entre activités opérationnelles ou activités de contribution à la compréhension internationale.

Clarence Beeby pose aussi la question de la promotion de la libre circulation de l'information. Cette idée, défendue dès les premières années, notamment par les États-Unis, a été un fil rouge dans la politique de l'Unesco au fil des décennies. Clarence Beeby est précurseur en pointant que cette libre circulation de l'information risque de se faire au bénéfice des pays les plus riches et les plus développés, des grandes puissances. Dans les années 1970-80, les pays du Sud réclameront, à l'Unesco, un « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » (NOMIC), c'est-à-dire une répartition plus équitable, entre pays du Nord et pays du Sud, de la production et de la diffusion de l'information.

Aujourd'hui, le Secteur de la Communication et de l'information œuvre activement à promouvoir la liberté d'expression, le développement des médias, ainsi que l'accès à l'information et au savoir, conformément au mandat de l'Unesco consistant à " faciliter la libre circulation des idées, par le mot et par l'image ". Ces actions contribuent directement à la réalisation des Objectifs de développement durable énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en accordant un soin particulier à répondre aux mutations sociales, politiques, et économiques de l'ère numérique.



Vittorino Veronese, avocat italien, Directeur général de l'Unesco (1958-1961), discours d'entrée en fonction prononcé devant la Conférence générale à Paris, le 5 décembre 1958.¹⁴

Vittorino Veronese est un intellectuel italien issu de l'ascension sociale. Fils d'une institutrice et d'un ouvrier électricien, il bénéficie lors de ses études d'une bourse, ce qui lui permet de devenir avocat et professeur de droit. Pendant la guerre, contraint à l'inaction à cause de son refus d'adhérer au fascisme, il se consacre à l'étude des problèmes sociaux et éducatifs. Il anime le groupe intellectuel chrétien-démocrate de la revue italienne *Studium*. Ce groupe, auquel participe entre autres l'homme politique italien Alcide De Gasperi, rédige en 1943 le *Codice di Camaldoli*, manifeste d'action sociale d'esprit chrétien-démocrate, qui exercera une influence marquante sur les hommes politiques qui rédigeront la Constitution italienne au lendemain de la guerre. Après la chute du fascisme, il est appelé à de hautes fonctions dans le secteur bancaire et devient secrétaire général puis président de l'Institut catholique d'activité sociale et de l'Action catholique italienne (1944-1952).

Vittorino Veronese s'est lié à l'Unesco dès l'adhésion de son pays en 1948 : membre de la Commission nationale italienne, il participe à ce titre à la Conférence générale. En 1952, il devient membre du comité d'experts pour l'étude du droit de participation à la vie culturelle. La même année, il devient le représentant de l'Italie au Conseil exécutif, qu'il présidera à partir de 1957; il y reste jusqu'à son élection au poste de Directeur général en 1958.

14. Source : *Actes de la Conférence générale*, Paris 1958, comptes-rendus des débats pp. 350-354.

.Socialement et politiquement modéré, Veronese voit la solution des problèmes de l'humanité dans l'attachement aux valeurs et aux structures sociales traditionnelles, comme la famille et la religion.

Lorsqu'il accède au poste de Directeur général, il est décrit par le *New York Times* comme « un intellectuel européen » typique, « un homme aux talents multiples ». De même, le magazine français *Images* le présente comme « doué d'une immense culture, d'une vaste expérience et d'une grande probité intellectuelle », et lui reconnaît un « enthousiasme communicatif ».

« [...] Je ne me sens pas seul, car [...] je suis en France, un peu comme dans ma patrie, dans cette atmosphère d'amitié franche et de vive intelligence, qui aide si puissamment un homme à dépasser les limites de son individualité. [...] »

Je ne suis pas seul, non plus, parce que d'autres m'ont précédé sur ce chemin difficile, semé d'obstacles, à peine ouvert, de la coopération internationale – je veux dire ces grandes personnalités qui ont été avant moi à la tête de l'Unesco : Julian Huxley, Jaime Torres-Bodet, et vous, Luther Evans.

Je viens à cette Organisation à un moment où, sur son visage d'adolescente, naissent les traits d'une jeunesse vigoureuse. Nul ne saurait oublier ce qu'elle doit à ceux qui l'ont formée. Chacun selon sa vocation personnelle, chacun selon le génie de son pays, chacun portant l'empreinte de sa culture, chacun, faut-il le dire, choisi pour une phase déterminée d'une histoire encore brève, chacun a marqué de son passage cette communauté de pensée et d'action qu'est l'Unesco. Je leur exprime mon hommage sincère et l'assurance de ma reconnaissance. [...]

Ma formation m'a donné le goût d'envisager la réalité sous tous ses aspects et l'habitude de ne négliger aucun de ceux qui paraîtraient à première vue inconciliables. Je crois même avoir appris par l'expérience qu'il n'y a pas d'équilibre, pas de progrès, pas de paix, sans certaines contradictions [...]. Je vois dans notre Organisation plusieurs sources de forces et de tendances qui sont en contraste les unes avec les autres. Loin de m'en émouvoir, j'y

décèle des preuves du fait que nous sommes bien dans les réalités de l'existence, et non dans les nuages.

La première de ces oppositions réside, à mon sens, dans le caractère intergouvernemental de l'Organisation. L'Unesco exprime nécessairement une volonté politique, si démocratiques que soient les procédures qui permettent de dégager cette volonté ; et elle demeure gouvernementale, tout en étant à l'échelle internationale. Mais les activités de l'Unesco s'exercent dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information, qui sont en principe les plus libres, en un certain sens les plus personnels et, étant les plus créateurs, doivent être les plus indépendants.

Il en résulte une seconde opposition : je veux parler de celle qui existe entre les exigences de la vie intellectuelle et les moyens administratifs et financiers qui la conditionnent. Les premières sont illimitées, les seconds strictement mesurés. Les unes et les autres doivent pourtant se concilier dans des décisions pratiques, qui ne vont jamais sans sacrifices. Le développement de la vie de l'esprit apparaît ainsi comme le fruit d'une synthèse sociale, aux éléments innombrables, qui laisse toujours à désirer. [...] La culture et la science ne voudraient dépendre que des limites de l'esprit humain, mais elles se heurtent à des barrières budgétaires. Et le drame de l'éducateur, du savant, de l'artiste est de constater que les plus nobles arguments doivent céder, souvent, à des arguments d'ordre matériel. [...]

La variété des États membres rassemblés au sein de l'Unesco fait ressortir une autre forme de pluralisme qui, tout en étant une source de collaboration féconde, peut aussi se traduire par des divergences d'intérêts et d'aspirations. Certains pays tendent à accorder, dans la coopération internationale, une primauté aux exigences supérieures de la culture et de la science ; d'autres, dont le développement économique a souffert des retards plus ou moins graves, ressentent davantage l'urgence d'étendre l'instruction primaire, ainsi que de diffuser les connaissances de la science et les pratiques de la technique moderne. Entre ces tendances, également respectables, le devoir de l'Unesco est d'assurer une fois de plus un équilibre.

Bien plus, ces deux pôles d'attraction doivent déterminer entre eux les courants d'échanges les plus précieux. En sollicitant le concours des nations les plus favorisées, pour venir en aide à d'autres nations qui éprouvent toutes les duretés du vieil axiome : «Primum vivere deinde philosophari - vivre d'abord, philosopher ensuite» l'Unesco ne laisse pas de faire entendre à tous qu'il n'y a pas de vie digne de l'homme sans un idéal, sans une culture, sans la recherche du savoir. L'aide à la coopération scientifique et culturelle ne porte aucun préjudice à l'assistance technique ; au contraire, elle la vivifie. C'est dans les hautes sphères que se forment les pluies qui fécondent les plaines.

J'appartiens à un pays qui a réalisé son unité politique depuis moins d'un siècle. Plusieurs parties de son territoire ont longtemps relevé de différentes souverainetés. Ce roi qui a été l'un des principaux artisans de son unité proclamait dans une circonstance historique : «Nous ne pouvons pas rester insensibles aux cris de douleur qui, de tant de côtés, s'élèvent vers nous». Maintenant encore, comme toutes les nations, nous connaissons en Italie des minorités économiques, qui n'ont pu accéder à un niveau de vie qui devrait être normal pour tous les citoyens d'un même pays. Mon attention a donc toujours été attirée par les processus de libération, d'une part, et l'expansion économique, d'autre part. Dans l'Unesco, cette attention s'étend à tous les pays du monde, qui connaissent les mêmes problèmes, qui participent aux mêmes luttes contre la misère, qui en appellent à l'instruction et aux techniques issues des sciences, pour rendre moins malheureuse la vie des hommes. Tous, tous, je voudrais les persuader qu'ici non plus, « nous ne pouvons pas rester insensibles aux cris de douleur».

Je crois aussi que l'évolution sociale est telle que la culture supérieure et la recherche scientifique risqueraient elles-mêmes d'être compromises, dans leur travail pacifique, si leurs bienfaits ne se répandaient pas au-delà des cercles restreints qui en bénéficient aujourd'hui. L'assistance technique n'est pas seulement un don fait aux uns par les autres ; elle est un enrichissement mutuel. Ceux qui la reçoivent comprendront que sa source doit être sauvegardée : ces laboratoires admirables des

grands instituts et des universités, ces systèmes d'enseignement à tous les degrés, remarquablement établis dans certains pays, ces temples de la culture que sont les musées et les bibliothèques, ces pépinières de professeurs et d'experts. Les organisations et conseils internationaux de spécialistes jouent ici un grand rôle qui est à encourager ; ils ne doivent pas oublier, toutefois, qu'ils ont à susciter des correspondants ou des sections nationales dans le plus grand nombre de pays, surtout dans ceux où il est le plus urgent de stimuler cet accès à la collaboration intellectuelle internationale. Celle-ci doit d'ailleurs s'avérer aux yeux de tous comme une nécessité, aussi absolue que la communication du savoir et de l'expérience par l'assistance technique.

Je voudrais que tous nos États membres et nos membres associés se sentent solidaires et confiants dans cette double tâche : organiser la collaboration des spécialistes entre eux et au plus haut niveau, en même temps que la plus large diffusion des connaissances et des techniques par l'assistance directe et la participation aux activités des États membres.

C'est l'une des tâches essentielles de l'Unesco de convaincre les spécialistes que leurs recherches ne peuvent pas rester étrangères aux préoccupations de l'assistance technique, même quand elles n'y sont pas directement reliées. De même, les bénéficiaires de l'assistance techniques se persuaderont que c'est dans les laboratoires, les instituts, les universités, les congrès scientifiques, que s'élaborent précisément ces techniques qui leur sont ensuite communiquées en partage. [...]

L'Unesco, Mesdames et Messieurs, doit surmonter aussi, me semble-t-il, une autre antinomie, peut-être la plus profonde de toutes. Je ne puis que l'évoquer d'un mot. Une Organisation comme la nôtre s'efforce de garder une stricte et sereine neutralité à l'égard des philosophies, des systèmes, des politiques, des religions. Elle ne peut, cependant, demeurer étrangère, aveugle et sourde aux plus hautes expressions de la pensée humaine, à l'inquiétude de la conscience contemporaine, à l'attente et à la recherche d'une éthique sociale qui soit à la mesure du siècle des découvertes nucléaires et des conquêtes interplanétaires. Non ! L'impartialité n'est pas indifférence. L'Unesco, pour sa part, doit

être consciente des renouvellements de la pensée créatrice qu'appelle un monde nouveau, pour qu'il soit un monde de paix et de prospérité. »

Vittorino Veronese ne restera pas très longtemps en poste ; dès 1960, affaibli, il cède à plusieurs reprises l'intérim provisoire de ses fonctions à René Maheu ; puis, en octobre 1961, il démissionne, désignant René Maheu comme Directeur général par intérim, conformément au souhait des États-Unis. Toutefois, il a, comme tous les directeurs généraux, apporté sa pierre à l'Unesco, en lui insufflant un souffle spirituel fervent, et en la rapprochant des milieux catholiques. Le Centre catholique de coopération avec l'Unesco (CCIC) avait été créé dès 1947, et il se développe durant les années de mandat de Veronese.

C'est aussi sous le mandat de Veronese qu'est achevé le siège de l'Unesco, place de Fontenoy à Paris. Inauguré en 1958, il réunit un ensemble de bâtiments typique de l'architecture brutaliste et fonctionnaliste des années cinquante. Fruit d'une coopération internationale de trois concepteurs : les architectes Bernard Zehrfuss et Marcel Breuer et l'ingénieur italien Pier Luigi Nervi, ce bâtiment est représentatif de la reconstruction de l'Europe après-guerre et de l'idéal de paix et de compréhension internationale. Il exprime bien l'idéal d'édification de la paix par la coopération culturelle, scientifique et artistique. Il est orné de nombreuses œuvres d'art : certaines ont été commissionnées à des artistes contemporains, mais beaucoup ont été offertes par les États membres. Aujourd'hui encore, la Maison de l'Unesco, bâtiment emblématique de l'aspiration pacifiste et culturelle de l'Organisation dont le patrimoine artistique est le plus important des Nations Unies, reçoit des milliers de visiteurs et d'élèves chaque année, et accueille de nombreuses conférences et manifestations culturelles : spectacles, danses, concerts.



René Maheu, intellectuel français, Directeur général de l'Unesco (1961-1974), discours devant la Conférence générale de l'Unesco, à l'occasion de sa prise de fonction comme Directeur général, prononcé à Paris le 15 novembre 1962¹⁵.

Le Français René Maheu (1905-1975), issu d'une famille d'instituteurs du Sud-Ouest de la France, a fait des études brillantes et a intégré la prestigieuse Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm, où il devient le condisciple et ami de Jean-Paul Sartre, et passe avec succès l'agrégation de philosophie. Il devient ensuite professeur de philosophie, puis attaché culturel à Londres entre 1936 et 1939. Il enseigne pendant deux ans au Maroc (1940-1942), occupe un poste de direction au sein de l'agence France-Afrique à Alger, avant d'entrer au cabinet du Résident général à Rabat.

En 1946, il rejoint l'Unesco comme responsable de la Division de la libre circulation de l'information. Nommé ensuite directeur du cabinet de Jaime Torres Bodet en 1949, il devient Sous-Directeur général en 1954, puis représentant de l'Unesco aux Nations Unies, à New York, de 1955 à 1958. Promu Directeur général adjoint en 1959, il devient Directeur général par intérim en 1961 et, un an plus tard, Directeur général. Il accomplira deux mandats successifs jusqu'en 1974. Ainsi, il aura accompli presque toute sa carrière au sein de l'Unesco.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'il prononce ce vibrant discours lors de sa prise de fonction comme Directeur général.

« Voici donc le moment et le lieu. Voici le jour où un homme, devant les représentants du monde assemblés, sans recours possible aux artifices et pas même hélas ! aux voiles de la pudeur, prend publiquement la mesure de sa dignité et de son insuffisance.

15. Source : archives de l'Unesco, doc. 12 C/INF/12 (original : français)

Pour vous exprimer, en cette heure de vérité, les pensées et les sentiments qui m'assaillent, puissè-je trouver les mots justes et le ton sans défaut. Je parlerai du moins, Messieurs les Présidents, avec le même coeur que vous vous êtes exprimés, et pour vous tous qui m'écoutez, la même amitié.

Et d'abord, il me faut vous remercier de l'insigne honneur que vous m'avez fait. Cet honneur est de ceux qui font l'éclat d'une carrière ; il est surtout de ceux qui font la justification d'une vie. Aussi, de quelque prestige que s'entoure l'acte solennel d'aujourd'hui et auquel il est bien difficile de demeurer insensible, ce que j'éprouve en ce moment n'est-ce point une satisfaction de vanité, mais au plus profond de mon être, une intime et indélébile fierté qui, je le sais, ne me quittera plus. En cette élection, par laquelle un si grand nombre de gouvernements de tous les continents m'ont manifesté leur confiance, une destinée personnelle a définitivement pris sa forme et son sens.

Mais je sais aussi qu'à travers moi et par-delà ma personne, cette confiance s'adresse à bien plus que moi-même, car il m'est permis de penser que plus que sur l'homme, c'est sans doute sur le fonctionnaire international que s'est porté votre choix ; et par là, ce choix assume une signification qui déborde largement celui qui en est l'objet. En élevant pour la première fois à la dignité de Directeur général de l'Organisation un fonctionnaire de son Secrétariat, vous avez reconnu et démontré de la manière la plus éclatante, à côté de tant de servitudes, la grandeur de la fonction internationale et sa valeur comme instrument des relations modernes entre États. Ceci, je le sais, aura été profondément ressenti par tous les membres du personnel et je crois pouvoir, en leur nom, vous en remercier, comme en mon nom propre.

Voici un peu plus de seize ans que je suis entré au Secrétariat. Et au moment où vous me confiez la charge de le diriger, vous me permettrez, je pense, d'évoquer le souvenir de ceux qui m'ont précédé à ces hautes fonctions, car tous sans exception m'ont associé de près à leurs labeurs, et m'ont ainsi fourni l'occasion de me familiariser progressivement avec les complexes aspects de ce dur et fascinant métier, et chacun à sa manière a marqué

de façon décisive une étape de déroulement de ma carrière dans l'Organisation. Mais auparavant je voudrais évoquer un autre nom, le nom de celui qui m'a amené à l'Unesco : mon vieil ami Jean Thomas, qui, après m'avoir accueilli à l'Ecole Normale Supérieure il y a maintenant 57 ans, m'invita avec le même sourire en août 1946, à entrer à la Commission préparatoire de l'Unesco à Londres, et qui, après avoir travaillé avec moi pendant quatorze ans au Secrétariat, siège maintenant à la délégation française.

C'est lui qui me conduisit un certain samedi de septembre 1946 à Londres à Julian Huxley, lequel, comme on dit, « me recruta ». De ces temps lointains, il m'arrive souvent d'avoir la nostalgie : pas seulement parce que j'étais plus jeune et que mes responsabilités étaient moins lourdes, mais aussi parce qu'à cette époque [...] il y avait dans l'Organisation un certain goût des idées et de la qualité intellectuelle pour elles-mêmes qui, certes, n'allait pas sans naïveté, parfois, ni quelque improvisation administrative, mais qui entraînait le Secrétariat dans je ne sais quel élan de jeunesse, fait de fraîcheur d'esprit et de disponibilité. De tout cela, le cher Julian Huxley est resté pour moi, comme pour tous ceux qui travaillaient alors à ses côtés, le vivant et séduisant symbole.

Don Jaime Torres Bodet m'appela à la direction de son cabinet et pendant quatre ans, nul ne fut plus étroitement, plus fidèlement associé que moi, jour après jour, à son immense effort. Il fut mon chef et il fut mon ami ; il est demeuré mon ami et mon guide. C'est à ses côtés que je découvris, par expérience vécue, que l'Unesco, oeuvrant sur les esprits, n'a d'efficacité véritable, quelle que soit sa technicité, que si elle est elle-même une réalité spirituelle. Et c'est de lui aussi que je sais pour toujours que l'universalité de l'Unesco est autre chose qu'une curiosité illimitée ou un appareil politico-bureaucratique tentaculaire, c'est la sollicitude concrète, toujours et partout agissante, d'une fraternité étendue aux dimensions de l'humanité entière, mais singulièrement penchée sur la condition de ceux qu'il appelait les déshérités de

l'histoire et de la géographie. En un mot, de lui je compris que l'Unesco est une entreprise humaniste.

Du Dr. Luther Evans, je ne saurais oublier que c'est lui qui me fit accéder aux responsabilités de la Direction générale et je veux aussi me souvenir qu'en m'envoyant à New York représenter l'Unesco auprès de l'Organisation des Nations unies, il me fournit en même temps que l'occasion de découvrir la grande Amérique, la possibilité d'étudier de près le système institutionnel des Nations unies, et ses mécanismes complexes de coordination. Je lui suis reconnaissant de ces expériences instructives.

Quant à Vittorino Veronese, je lui dois une gratitude toute particulière. D'abord pour m'avoir rappelé auprès de lui, et pour m'avoir ensuite nommé avec toute sa confiance et sa chaude et loyale amitié, à ces fonctions de Directeur général adjoint, qui devaient plus tard, lorsqu'il dut se retirer, faire de moi, par décision du Conseil exécutif, son successeur de fait par intérim, avant de devenir par votre vote d'hier, son successeur de plein droit. A ces guides qui m'ont frayé la voie, j'adresse mon salut déférent.

Ainsi, au cours de ces années si pleines d'exaltants travaux, ai-je vu grandir l'Organisation, et il est vrai que j'ai grandi en elle, mais bien plus encore par elle. Peu à peu j'ai confondu ma vie avec la sienne, au point qu'aujourd'hui il m'est très difficile de dissocier celle-là de celle-ci. Car pour moi, comme pour beaucoup de mes collègues de longue date qui ont connu les mêmes expériences enrichissantes, l'Unesco, je veux que vous le sachiez, est devenue bien plus qu'une institution pour laquelle on travaille ; elle est une mission à laquelle nous nous sommes voués. En fait, je ne crois pas qu'on puisse travailler à l'Unesco si on ne comprend pas qu'elle est, dans son principe, expressive d'un style de pensée, et, dans sa destination, créatrice de raisons de vivre : bref, elle-même, un certain mode de vie spirituelle. Comme a dit le poète :

« Fierté de l'homme en marche sous sa charge d'éternité

*Fierté de l'homme en marche sans son fardeau d'humanité,
Quand pour lui s'ouvre un humanisme nouveau, d'universalité
réelle*

Et d'intégralité psychique... »

*Telle est la vraie Unesco, qui nous anime et nous inspire ;
une réalité d'âme, dont l'Unesco de nos labeurs n'est que l'instrument.*

*Et cette Unesco que j'appelle vraie, je la nomme telle, non
seulement parce qu'elle est la plus semblable à l'idéal qui l'a fait
naître, mais parce que chacun de nous en la servant découvre en
lui ce qu'il a de plus authentique.*

*Oserai-je vous dire combien tout ce qui est en cause à
l'Unesco éveille en moi de profonds échos, en mon plus élémentaire
et mon plus instinctif ? Vous parlez de la priorité de l'éducation,
et certains semblent, parfois, me reprocher de la méconnaître ;
mais je ne suis qu'éducateur ! Professeur, issu d'une famille toute
entière d'instituteurs, je n'ai connu, pendant la plus grande partie
de ma vie pas autre chose que l'éducation, et son austère et noble
sacerdoce. Vous discutez de la lutte contre l'analphabétisme, et
dans mon cœur aussitôt s'évoque le souvenir de mes grands-parents
paternels avec qui s'est écoulée mon enfance et qui étaient illettrés.
Ils ne savaient ni lire ni écrire, ils étaient « analphabètes »,
comme disent les gens qui savent du grec, comme il m'arrive même
maintenant de dire. C'est d'eux pourtant que j'ai appris les choses
que je tiens comme les plus essentielles de mon tempérament et de
mes convictions ; et d'abord la soif d'instruction des humbles, et la
passion intransigeante du peuple pour la justice sociale. Aussi est-ce
sans surprise que, plus tard, j'ai assisté au frémissement qui a
secoué les peuples colonisés à travers le monde, faisant éclater les
anciennes dominations les plus solides et les plus orgueilleuses.*

*Dans ce mouvement irrésistible, j'ai reconnu, projetés aux
dimensions de l'humanité, le même élan vers la lumière et la
dignité humaine, la même soif et la même passion de ceux qui
ont fait mon sang et mon cœur.*

*Ainsi, ayant trouvé dans l'Unesco, sur le plan de l'universel
tant de raisons d'être personnelles et de possibilités d'accom-*

plissement, est-il juste aujourd'hui que je m'engage sans réserve envers elle.

Certes, je sais, et déjà d'expérience, combien son service est exigeant et combien il consume les énergies. Combien durera la mienne ? Je l'ignore.

« Voilà que j'ai touché l'automne des idées » disait Baudelaire, qui, alors, n'avait pas quarante ans. Mon automne à moi est, hélas ! sensiblement plus avancé.

Un temps viendra, je le sais – sera-ce dans mon bureau, le soir, quand les lumières s'allument dans la ville ? ou un matin radieux, dans mes courses à travers le monde ? Un jour viendra, où je sentirai que mes forces ne sont plus à la mesure de mon vouloir. Si cela devait arriver dans le temps que vous m'avez fixé, je n'hésiterais pas une seconde, soyez-en certains, à vous demander de me libérer de la charge que vous m'avez confiée, car j'ai une trop haute idée de ce que cette charge signifie et requiert pour lui donner jamais autre chose que le meilleur de moi-même.

Mais rassurez-vous, en ce jour de détermination, fort de votre appui massif, et plein de la noblesse des tâches auxquelles vous me conviez, je n'éprouve en moi qu'assurance et résolution.

Ce n'est point que je m'abuse sur les difficultés qui m'attendent, qui nous attendent. Mais, si pénibles qu'elles puissent être, je vous promets de faire en sorte que mon courage soit à la mesure de la confiance de vos Gouvernements et de l'espérance de vos peuples.

Au reste, nous vivons un moment prodigieux de l'Histoire – de l'histoire du monde et de celle de l'Unesco – qui nous porte, comme une houle, et qui doit tous nous exalter au-dessus de nous-mêmes. J'ai essayé de dire ailleurs ce que me paraissaient être l'évolution et le rôle de l'Unesco en fonction de ce devenir universel que nous voyons s'accélérer chaque jour, tout en reculant sans cesse l'horizon de l'homme. Je n'y reviendrai pas ici.

Bien plus convenables pour une aussi haute occasion sont les paroles du poète que je citais tout-à-l'heure et qui, il y a deux ans, à Stockholm, disait ceci :

« Ne crains pas, dit l'histoire, levant un jour son masque de violence...

Ne crains pas, ni ne doute – car le doute est stérile et la crainte est servile...

Il n'est pas vrai que la vie puisse se renier elle-même. Il n'est rien de vivant, qui de néant procède, ni de néant s'éprenne. Mais rien non plus ne garde forme ni mesure, sous l'incessant afflux de l'Etre. La tragédie n'est pas dans la métamorphose elle-même. Le vrai drame du siècle est dans l'écart qu'on laisse croître entre l'homme temporel et l'homme intemporel. L'homme éclairé sur un versant va-t-il s'obscurcir sur l'autre ? Et sa maturation forcée, dans une communauté sans communion, ne sera-t-elle que fausse maturité ? » 16

Je doute que jamais, ait été mieux définie la tâche de l'Unesco en ce vertige critique du monde.

Monsieur le Président,

Un de mes prédécesseurs, au moment, comme je le suis, de prêter serment à l'Organisation, demanda la permission de la Conférence générale d'élever jusqu'à son Dieu une courte prière. Quant à moi, à qui de pareils recours demeurent fermés, et pour qui toute la grâce est dans l'histoire de l'Homme, c'est à une communion de foi dans l'avenir de l'Homme que je vous invite à procéder avec moi. Et pour ce, je vous propose la maxime d'un des plus hauts penseurs de notre temps, en qui précisément s'unirent la science et la religion. Cette maxime est la suivante : « Tout ce qui monte converge ». 17

« Tout ce qui monte converge ». Puisse cette maxime être notre règle et notre espérance à tous pendant les années qui viennent ! Pour moi, elle définit l'âme de cette vraie Unesco que j'évoquais tout-à-l'heure. Car c'est par le dépassement de soi que

16. Il s'agit du discours de Saint-John-Perse en 1960 à Stockholm lors de la réception du Prix Nobel de littérature, citant Nietzsche.

17. Il s'agit d'une maxime du philosophe chrétien Pierre Teilhard de Chardin, que René Maheu appréciait beaucoup.

les hommes – qu'il s'agisse des individus, des peuples ou des États – peuvent converger vers l'Homme dont toute la réalité n'est autre que la norme de cette convergence même.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les délégués,

C'est à ce dépassement et à cette montée pour cette convergence que je me permets de vous convier, vous les Gouvernements qui êtes et faites l'Unesco, que j'engage le Secrétariat, qui est l'instrument compétent et dévoué de la préparation et de l'exécution de vos décisions, et que je me consacre, moi, votre élu et votre serviteur. »

René Maheu, dans ce discours, développe sa conception très haute de la mission de l'Unesco, et ses convictions humanistes. Après avoir rappelé le lien qui l'unit à chacun des Directeurs généraux précédents, puisque lui-même est entré dans l'Organisation dès 1946, soit dès sa création, et a collaboré étroitement avec chacun de ces dirigeants, il développe sa conception de la mission de l'Organisation. Athée, il n'en est pas moins profondément idéaliste. Pour lui, l'Unesco doit s'attacher à l'alphabétisation des peuples, et cette mission a une résonance particulière pour René Maheu, qui souligne que ses propres grands-parents étaient illettrés. De plus, il considère que l'Unesco doit viser à développer une philosophie universaliste, visant à rapprocher les peuples et les cultures. Il développera cette conception dans son ouvrage *La Civilisation de l'universel*, qui sera publié en 1966.



René Maheu, intellectuel français, Directeur général de l'Unesco (1961-1974), discours prononcé à la Conférence régionale des Commissions nationales de l'Unesco en Asie, à Bangkok le 22 octobre 1964¹⁸.

Dès sa création, l'Unesco a suscité la création de Commissions nationales dans les États membres. Ces structures visent à faire le lien entre l'Unesco, les gouvernements des États membres, et la population de chacun de ces États. C'est donc une courroie de transmission importante entre l'Organisation et les peuples. En visite en Thaïlande en 1964, le Directeur général René Maheu se félicite de la vitalité des commissions nationales asiatiques, et développe les grands objectifs que doit selon lui poursuivre l'Unesco en Asie, dans le domaine de l'éducation, des sciences et de la culture.

« Je suis très heureux d'être présent à cette quatrième Conférence régionale des Commissions nationales pour l'Unesco en Asie. Il y a douze ans, la première de ces Conférences régionales se tenait dans cette ville charmante, que nos hôtes ont si justement appelée « la Cité des Anges » ou « la demeure des Dieux ». [...]

Votre présence ici, à vous qui appartenez à tant de nations et de cultures variées, est le symbole de la réalité sur laquelle a été fondée l'Unesco et de l'idéal dont elle s'inspire, c'est-à-dire l'unité dans la diversité.

Cette conférence est aussi une manifestation concrète de la vitalité dont ont fait preuve les Commissions nationales dans cette région, et je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage au travail accompli par chacune de vos Commissions

18. Source : archives de l'Unesco, ASNAC/8. Original : français.

nationales, que vous servez avec tant de zèle et de compétence ; c'est en effet grâce à cette action que l'Unesco peut s'adresser aux peuples de vos pays, de même que c'est par votre intermédiaire que ces peuples s'adressent à l'Unesco. [...]

Vos Commissions nationales, dans leur ensemble, ont à faire face en Asie à des problèmes d'une ampleur écrasante, problèmes qui, dans les domaines intéressant l'Unesco, appellent un immense effort de dévouement national et de solidarité internationale. [...]

Le plan de Karachi, qui date de 1959 et qui devait bientôt être suivi de plans analogues pour l'Afrique, pour les pays arabes, pour l'Amérique latine, a marqué une phase nouvelle dans l'évolution de l'Unesco. L'Organisation est passée du stade des expériences-pilotes à celui d'une planification à l'échelle nationale et régionale. Pendant la phase expérimentale, les statistiques nécessaires à l'élaboration de l'avenir ont été normalisées et accumulées [...].

C'est ainsi que l'Unesco s'est préparée, dans le domaine des méthodes pédagogiques et dans celui de l'économie des systèmes éducatifs, à pouvoir jouer sur demande le rôle de consultant auprès des gouvernements [...]. Ce passage de l'expérience locale et sporadique à une action continue à l'échelle nationale et régionale, qui a été vécu d'abord et particulièrement en Asie, a représenté pour l'Unesco un changement profond dans sa pensée et dans son œuvre. Il est devenu nécessaire de repenser d'une façon globale, non seulement les problèmes de l'éducation dans un pays donné, mais le développement même de ce pays dans son entier, car il est tout entier conditionné par les progrès de l'instruction et tout entier les conditionne. [...]

Cette action doit être conduite avec l'énergie et l'ampleur nécessaires, non seulement pour couvrir un retard séculaire, mais pour subvenir à la pression accélérée de la croissance démographique. Loin de diminuer, le nombre des analphabètes augmente et l'on évalue à 20 ou 25 millions le nombre des illettrés qui viennent chaque année grossir une masse de quelque 700 millions d'adultes dans les États membres de l'Unesco. Ce problème ne peut être résolu par des mesures séparées et locales.

Le 11 décembre dernier, l'Assemblée générale des Nations unies, après avoir examiné le rapport de l'Unesco que je lui avais présenté en octobre sur la question de l'analphabétisme, a voté à l'unanimité une résolution adoptant le principe d'une campagne mondiale d'alphabétisation. [...]

En Asie, cette campagne [...] viendrait également appuyer la campagne contre la faim, puisqu'elle s'attaquerait à l'une des causes de la famine et de la misère : le manque de connaissances propres à augmenter l'étendue et le rendement des sols productifs. L'action en faveur du plan de Karachi, la lutte contre l'analphabétisme et la campagne contre la faim sont profondément, intimement liés.

Le problème du développement ne peut cependant être attaqué sur un seul front, celui de l'éducation. Tout en étendant et en modernisant les systèmes scolaires en Asie, il faut simultanément répondre aux besoins du développement scientifique.

L'une des tâches prioritaires qui attendent l'Unesco en Asie consiste à créer, dans chaque pays, une organisation scientifique convenable, à constituer une infrastructure dans ce domaine, à élaborer une politique scientifique et à mettre sur pied des programmes en vue du développement des ressources techniques. [...]

Une impulsion nouvelle est également nécessaire dans le domaine crucial de l'application des sciences au développement économique. [...] On peut déjà constater des progrès visibles, sous la forme d'importants projets tels que le Projet pour l'enseignement des sciences de l'ingénieur au Pakistan oriental et occidental, l'Organisation de recherche sur la technique des centrales électriques à Bhopal et Bangalore, [...] le projet récemment approuvé relatif à six écoles supérieures d'ingénieurs en Inde, [...] l'Institut international de sismologie et de technique des tremblements de terre à Tokyo [...]. J'ai bon espoir que tous ces projets donneront de bons résultats, et que bien d'autres suivront, par suite de la priorité accrue accordée aux sciences et aux techniques.

Je passe maintenant aux sciences sociales et humaines et aux activités culturelles, domaines où l'action de l'Unesco a

un caractère plus qualitatif que quantitatif. Je voudrais d'une part insister, d'une part sur le Projet majeur [Orient-Occident], qui approche de son terme, mais pour qui nous envisageons des perspectives plus vastes ; de l'autre sur une activité « nouvelle », qui remonte en fait aux toutes premières origines de l'Unesco et aux intentions profondes de ses créateurs.

Depuis 1956, année où l'idée fut lancée à New Delhi, les États membres d'Asie ont rivalisé d'initiatives dans la mise en œuvre du Projet majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident, et des résultats significatifs ont été obtenus dans le sens de cet humanisme universel fondé sur la compréhension et le respect réciproques de l'originalité des cultures qui est une des raisons d'être de l'Unesco.

Le projet arrive cependant à sa phase finale, puisqu'il était prévu pour dix ans. Il figure pour la dernière fois dans les propositions de programme et de budget pour 1965-66. Mais le dialogue Orient-Occident, qu'il a contribué à animer, ne se terminera jamais et c'est précisément pour faciliter la continuité de ce dialogue, pendant les trois années qui restent, que je voudrais intensifier les efforts de l'Unesco dans ce cadre sur certains projets susceptibles de jeter les bases d'une collaboration prolongée dans l'avenir, comme la réforme des programmes et des manuels scolaires, la fondation de chaires d'orientalistes [...], et le système des Instituts associés.

Pendant les sept années qu'a déjà duré la mise en œuvre du Projet Majeur, le Secrétariat a recueilli une abondante documentation et de nombreux exemples d'initiatives, qu'il tient à la disposition des États membres pour les inciter à poursuivre leur action à travers des structures nationales permanentes. Aussi est-il très désirable que les Commissions nationales qui n'ont pas encore constitué un Comité spécial Orient-Occident s'emploient à en organiser un dans un délai rapproché. [...]

L'un des avantages du Projet majeur que l'on peut considérer déjà comme acquis est d'avoir donné une dimension et un contenu planétaires à la réflexion de l'Unesco sur l'humanisme. Cette réflexion nous sollicite d'autant plus, aujourd'hui, que la croissance accélérée des programmes opérationnels en faveur du

développement a déterminé une sorte de mutation d'une Organisation primitivement conçue essentiellement pour la coopération intellectuelle internationale.

Le moment semble venu de s'interroger à nouveau sur le sens des principes qui inspirent notre action, et d'assurer à celle-ci sa destination véritable. L'Acte constitutif est formel : la finalité de l'action de l'Unesco c'est la paix fondée sur le respect des droits de l'homme ; le moyen propre n'est pas moins clairement indiqué : la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Mais il y a un long chemin à parcourir de la simple affirmation de ces fins et moyens à l'intelligence approfondie de leurs implications et à la volonté de réaliser ce qu'elles exigent. Nous ne pouvons plus nous contenter de déclarations faciles sur la paix. La paix doit cesser d'être un thème rhétorique de mythologie ou de propagande. Nous devons essayer de bâtir une sociologie de la coexistence et de la coopération et une psycho-sociologie de la sécurité. Pendant ces cinq dernières années, le Secrétariat s'est employé à démontrer, non sans succès, dans les milieux scientifiques, gouvernementaux et internationaux, le rôle moteur et productif de l'éducation dans le développement. Il conviendrait maintenant, avec une méthode non moins rigoureuse, de montrer à quelles conditions le développement doit obéir pour instaurer ou accroître la sécurité des nations. Il est particulièrement indiqué, durant cette « Décennie pour le développement », qui a été solennellement proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies, d'élaborer un « humanisme de développement ». Les bases de cet humanisme ont été jetées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il serait utile, voire nécessaire de rechercher dans les trésors de chaque culture, où s'exprime la conscience, les sources de ces droits, tout en poursuivant dans l'analyse de la situation présente du monde, la démonstration de la nécessité vitale de leur respect. Du point de vue de l'actualité, trois objets principaux de recherche me paraissent émerger avec une acuité particulière : les reviviscences multiformes du racisme, les problèmes économiques et sociaux propres aux pays ayant récemment accédé à l'indépendance, les conséquences d'un éventuel désarmement

sur l'éducation, la science et la culture. Ils dominent les préoccupations de notre temps ; l'Unesco ne pourrait s'en désintéresser sans sortir de l'Histoire. [...] »

René Maheu, dans ce discours programmatique, évoque l'importance des objectifs du Plan de Karachi, en matière d'alphabétisation, ainsi que les objectifs ambitieux de l'Unesco visant à développer les sciences et leur enseignement en Asie. Enfin, il développe l'ambition de rapprocher les cultures asiatiques et occidentales, ce qui est mis en œuvre au moyen du « projet Orient-Occident », mené par l'Unesco de 1957 à 1966 et qui se traduit par de nombreuses manifestations culturelles et artistiques, réunions et colloques, études et publications.

Il évoque aussi une mutation importante en cours à l'Unesco durant les années 1960 : le passage d'une action essentiellement intellectuelle à une action davantage opérationnelle, matérielle, à des activités d'assistance technique aux pays en développement. René Maheu est le maître d'œuvre de cette évolution, et réussira à obtenir des financements du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour financer ces actions opérationnelles, notamment dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation.



Mohammed Ghali El Fasi, homme politique marocain, Représentant du Maroc et Président du Conseil exécutif de l'Unesco, allocution prononcée à l'occasion du Vingtième anniversaire de l'Organisation, à Londres le 19 octobre 1966¹⁹.

Mohammed Ghali El Fasi (1908-1991), homme d'État marocain, a été ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux Arts de 1955 à 1958, ainsi que ministre de la Culture en 1970. Il a également été Recteur de l'Université Quaraouiyine de Fès, puis de l'Université Mohammed V de Rabat. Figure emblématique de la Francophonie, il participe activement à la fondation de l'Agence universitaire de la Francophonie en 1961.

C'est en qualité de Président du Conseil Exécutif de l'Unesco (1964-1966) qu'il prononce cette allocution à Londres, où le Gouvernement britannique accueille le Conseil exécutif à l'automne 1966 pour célébrer le 20e anniversaire de l'Organisation.

« Il ne m'appartient pas et je le regrette, d'apporter ici un témoignage personnel sur la Conférence préparatoire de Londres de 1945, qui au terme des grandes souffrances d'une guerre impitoyable, a éveillé la non moins grande espérance de donner à la paix des assises durables en la fondant sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Comme vous le savez, mon pays n'avait pas encore accédé à l'indépendance et ma présence ici, aux côtés de plusieurs de mes collègues d'Asie et d'Afrique est sans doute un signe de cette marche en avant que les peuples

19. Source : Document WS/10066.47-EX, Unesco, Paris, le 17 octobre 1966. Original : français.

ont accomplie au cours des vingt années écoulées, et à laquelle l'Unesco est si intimement associée. [...]

Faute de pouvoir évoquer des souvenirs, permettez-moi de vous faire part très simplement – et peut-être trop sommairement – des réflexions que m'inspire l'œuvre accomplie par tous ceux qui rédigeront notre Acte constitutif et guideront l'Unesco dans ses premiers pas.

Cette œuvre est en premier lieu celle d'hommes et de femmes courageux. Beaucoup d'entre eux et particulièrement ceux qui, dans ce pays, prirent l'initiative de convoquer la Conférence de Londres, avaient affronté directement les affres de la guerre. Ils mesuraient pleinement l'ampleur du désastre, non seulement matériel, mais également intellectuel et moral qui s'était abattu sur l'humanité. Ceux d'entre eux qui avaient fait partie du noyau actif que fut la Conférence des Ministres alliés de l'éducation, avaient vu s'étendre autour d'eux, dans cette ville héroïque, les ravages des bombardements; beaucoup avaient retrouvé, quelques mois auparavant, leur pays dévasté. Ils savaient que tout était à faire et souvent, ce qui était pire, à refaire. Malgré la lassitude qui suivait un effort gigantesque, ils n'ont pas hésité et ils ont visé haut et loin.

En effet, leur œuvre n'était pas seulement de courage, mais aussi d'imagination. Sans renier ce qui, à l'époque de la Société des Nations, avait été entrepris pour développer la coopération intellectuelle, ils savaient qu'il fallait aller au-delà, élargir un champ d'action valable, mais insuffisant, trouver de nouvelles méthodes pour associer à l'action des gouvernements celle des peuples afin d'enraciner solidement l'édifice nouveau créé pour eux. Dépassant les tabous d'un autre âge, la plupart d'entre eux réclamaient une action de grande envergure dans le domaine de l'éducation et l'utilisation des moyens modernes d'information. Enfin, ils avaient d'emblée conçu le rapport étroit qui devait s'établir entre l'Unesco et les Nations Unies. D'ailleurs, n'était-ce pas, pour une large part, à San Francisco, quelques mois auparavant,

qu'avait pris corps l'idée de l'Unesco, une Unesco essentielle à la construction de la paix?

Au principe de ce courage et de cette imagination, il y avait – comment en douter – une lumière intérieure de confiance et de foi. Venus d'origines différentes, ces hommes et ces femmes de bonne volonté ne partageaient pas les mêmes convictions religieuses ou philosophiques. Ils n'avaient pas, sans doute, une conception unique et homogène de la démocratie. Mais ils croyaient en commun à une certaine fonction de l'esprit dans la destinée humaine et partageaient une certaine conception de la dignité de l'homme. C'est parce que les uns et les autres avaient la conviction que l'être humain a la faculté de s'élever par l'esprit au-dessus de toutes les servitudes et au premier chef celles des instincts sanguinaires et brutaux, qu'ils se rejoignaient par-delà leurs différences. Et c'est une foi commune dans la nécessité de l'œuvre entreprise au service de l'homme qui devait conduire à cette «pensée pratique» qui domina les préoccupations de la deuxième session de la Conférence générale à Mexico. Je l'appellerai volontiers «l'idéalisme réaliste», ou si vous préférez, le «réalisme idéaliste» de l'Unesco.

Nombreuses et diverses furent les opinions et les préoccupations exprimées à Londres en 1945 puis, lors de la première session de la Conférence générale à Paris en 1946. Mais, parmi elles, on retrouver, avec assez de netteté, l'ébauche de ce que l'Unesco allait devenir.

En premier lieu une aspiration à l'universalité. L'esprit étant universel, comment l'Organisation destinée à le servir pourrait-elle échapper à cette légitime ambition ? Les fondateurs de 1945 pressentaient qu'ils étaient le noyau agissant mais que l'entreprise resterait hasardeuse et peut-être stérile si l'Unesco ne recueillait pas l'adhésion de tous les tatas et si elle n'était pas le reflet fidèle du monde contemporain. Et combien ont alors regretté que l'URSS fût absente. Si l'Unesco n'est pas encore universelle aujourd'hui – et qui d'entre nous ne le déplore – du moins a-t-elle progressé dans cette voie plus loin sans doute qu'il était possible de l'envisager il y a vingt ans. De la fin de 1946, où

l'Organisation comptait 30 États membres, elle est passée à ce jour à 120, palier provisoire dans une progression constante.

Quant aux idées qui ont inspiré le programme de l'Unesco, nul n'est plus qualifié pour en retracer l'évolution que le Directeur général, René Maheu, qui en est depuis 20 ans, à des titres divers, l'un des architectes les plus ingénieux et à qui nous sommes reconnaissants d'avoir mis au service de l'Unesco son intelligence clairvoyante, sa vaste culture et son ardeur infatigable.

Je voudrais néanmoins évoquer ces tâches majeures et concrètes qu'envisageaient nos fondateurs, et auxquelles le Conseil exécutif et les cinq Directeurs généraux qui se sont succédé à la tête du Secrétariat, n'ont cessé de vouer d'une session de la Conférence générale à la suivante, la part majeure de leurs soins et de leurs efforts.

Si l'on considère l'ensemble d'activités qui peuvent être groupées sous le vocable très souple de coopération intellectuelle, nous pouvons mesurer le chemin parcouru. Les relations et les échanges qui avaient été interrompus par la guerre ont été rétablis; une vigueur nouvelle leur a été insufflée, ils ont été étendus à de nouveaux continents; le réseau des organisations non gouvernementales sur lesquelles ils s'appuient a été prodigieusement développé et l'UNESCO a aidé à combler, à cet égard, les lacunes les plus flagrantes.

Les graves soucis de ceux qui voyaient dans les inégalités de fait entre les peuples et dans la disparité des niveaux de développement éducatif, scientifique et culturel entre les différentes régions du monde, l'un des dangers les plus redoutables de l'après-guerre, n'ont pas été négligés. L'espoir exprimé alors de donner à tous les êtres humains des chances égales d'accès à l'éducation, à la science et à la culture tant pour améliorer leur bien-être matériel que pour assurer leur plein épanouissement a été l'un des moteurs les plus puissants qui a entraîné l'Unesco dans un effort sans précédent dans l'histoire. Nous savons certes qu'il faut plus de vingt ans pour atteindre l'objectif qui est le nôtre, mais nous savons aussi que l'Organisation garde les yeux fixés sur lui, qu'elle

lui consacre la majeure partie de son énergie et de ses ressources et que rien ne l'en détournera.

Au travers de ces étapes de la priorité à l'éducation, de la priorité à la science et à ses applications, puis d'un programme mondial d'alphabétisation, l'Unesco poursuit son action, inspirée par cette «pensée pratique» qui conduisit ses premiers pas. Et chaque progrès réalisé dans la voie du développement n'est-il pas aussi une porte nouvelle qui s'ouvre sur la coopération intellectuelle ? Bien que je sois, par penchant naturel, porté à l'optimisme, je suis bien conscient de l'immensité de la tâche qui reste à accomplir, de même que la modicité de nos ressources ou tout au moins la disproportion qui subsiste pour l'Unesco entre ses fins et ses moyens. Mais le regard que nous jetons en arrière aujourd'hui nous donne je crois toutes les raisons de demeurer fermes dans notre volonté de persévérer.

Reste notre pierre de touche, le but suprême que ses fondateurs ont assigné à l'organisation: sa contribution à la paix. Nul ne pourra oublier la belle formule qu'un passage du discours du Premier Ministre Attlee inspira à Archibald MacLeish et qui demeure au fronton de notre Acte Constitutif, mais une question se pose à nous avec une acuité particulière, alors que l'humanité continue d'être déchirée par des conflits armés et que les peuples vivent sous la menace suspendu d'une apocalypse atomique! Dans quelle mesure l'Unesco a-t-elle contribué à élever dans l'esprit des hommes les défenses de la paix ? Je ne prétendrai pas y répondre, et il n'est pas de trop, pour cet examen de conscience, de tous les gouvernements des États membres et de toutes les Commissions nationales. Mais au moins pouvons-nous savoir gré à la Conférence générale de nous l'avoir prescrit en vue de ce Vingtième anniversaire et au Directeur général d'avoir veillé avec tant de soin à la préparation des entretiens de Bellagio et du colloque²⁰ de novembre prochain, qui a été précédé par une large consultation des États membres.

Non il n'est pas de trop que d'éminents penseurs joints à tous ceux qui ont exercé des responsabilités majeures au sein de l'Organisa-

tion se rassemblent pour évaluer le rôle que l'Unesco a pu jouer à cet égard et pour examiner comment elle pourrait, mieux encore que par le passé, s'acquitter de sa mission fondamentale. [...] Permettez-moi d'exprimer ma conviction profonde en empruntant à William Benton²¹ les phrases lapidaires par lesquelles il exprimait la sienne voici vingt ans : " Aider à faire la paix, voilà quelle est la tâche de l'Unesco. C'est la tâche la plus ardue, la plus longue, la plus vaste que les hommes puissent entreprendre. La paix ne saurait être édifiée par de petits hommes, avec de petites sommes, avec de petits procédés. " »

Très bon connaisseur de l'Unesco, Mohammed El Fasi retrace dans ce discours les vingt premières années de l'Unesco, en insistant sur sa mission humaniste, et développe ses missions et ses accomplissements, insistant sur la difficile synthèse entre réalisme et idéalisme, entre utopie et pragmatisme. C'est ce qu'il appelle « l'idéalisme réaliste », ou le « réalisme idéaliste » de l'Organisation. En effet, celle-ci a dû toujours rester dans un équilibre instable et malaisé entre ses aspirations universalistes voire utopiques, et les réalités concrètes du terrain et des aléas des relations internationales. Mohammed El Fasi rend hommage aux pères fondateurs de l'Unesco, comme Archibald MacLeish, et aux hommes de bonne volonté, dans les différents États membres, comme le sénateur américain William Benton, qui se sont employés sans relâche à faire connaître et à populariser l'Unesco auprès du grand public.

l'Unesco à la paix) ».

21. William Benton, qui était Sous-secrétaire d'État aux affaires publiques des États-Unis en 1945, a pris part à la création de l'Unesco et a représenté son pays auprès de l'Organisation de 1963 à 1969.



Charles de Gaulle, Président de la République française, discours à l'occasion du Vingtième anniversaire de l'Unesco, à Paris le 4 novembre 1966.²²

Le général de Gaulle (1890-1970), auréolé de son passé de chef de la Résistance, est président de la République française de 1958 à 1969, après avoir installé la V^e République. Il a surmonté l'épreuve de la guerre d'Algérie, et a conduit en 1962 l'ancienne colonie française à l'indépendance. En 1966, il décide de faire sortir la France du commandement intégré de l'OTAN, pour préserver la souveraineté nationale. Cette même année, lors de la célébration des 20 ans de l'Unesco, il prononce ce discours au siège de l'institution.

« Vingt ans écoulés ont montré à quel point il est heureux que les Nations Unies disposent, pour ce qui concerne l'éducation, la science et la culture, d'une organisation distincte de celle qui a pour objet les questions politiques. Car, tandis que la confrontation des intérêts des peuples et des ambitions des États suscite inévitablement divisions et oppositions dans l'instance internationale, au contraire le progrès de l'esprit est souhaité sans contestation d'un bout à l'autre du monde.

Dès lors, puisque tous les pays, quelles que puissent être leur dimension, leur race, leur richesse, leur idéologie, y voient leur avantage commun, il est dans l'ordre des choses que les 120 États membres de votre Organisation, en attendant, comme nous

22. Source : *Vingtième anniversaire de l'Organisation, 4 novembre 1966, Discours et messages*, Unesco Paris, 1966, pp. 23-24. Original: français. Aussi publié dans : *Discours et messages T5 : 1965-1969* de Charles de Gaulle. © Plon, un département de Place des éditeurs, 1970.

l'espérons, que tel et tel autre viennent s'y joindre, pratiquent entre eux une cordiale coopération.

Si tous les peuples s'accordent aussi volontiers dans les domaines conjugués de l'éducation, de la science et de la culture, s'ils sont aussi disposés à travailler ensemble afin de les promouvoir avant tout chez ceux d'entre eux que les rigueurs de la nature ou les vicissitudes de l'histoire ont retardés à cet égard, n'est-ce pas tout d'abord pour ce motif qu'en dépit des exclusives et par-dessus les frontières, le développement intellectuel commande le progrès général ?

N'est-ce pas aussi parce que ce sont la pensée, le sentiment et la raison, marques insignes de notre espèce, qui lui confèrent sa solidarité, autrement dit que l'unité humaine ne procède que de l'esprit ?

Je dis l'unité humaine. Oui ! Cette perpétuelle ressemblance de l'art à l'art, en vertu de laquelle celui-ci, comme l'a montré André Malraux, n'est jamais changé qu'en lui-même, fût-ce par l'éternité, ces contacts privilégiés qui s'épanouissent si bien au sein de l'internationale des professeurs, ce frémissement d'espoir que chaque découverte nouvelle, quels qu'en soient les inventeurs, fait passer dans toutes les âmes, cette compréhension profonde que la culture établit entre ceux qui l'aiment et la répandent - tout cela procède, en vérité, d'une seule et même source, commune à toute l'humanité, celle-là même qui attire à Paris la réunion amicale de vos éminentes délégations.

Au nom de la République française et à l'occasion de ce vingtième anniversaire, j'ai l'honneur de saluer chacune d'entre elles et chacun des pays qu'elles sont venues représenter ici. Je le fais avec d'autant plus de conviction et de satisfaction qu'il m'est donné de voir l'initiative prise conjointement, dès 1945 par les gouvernements français et britannique aboutir à cette réussite et, qu'en outre, la capitale de mon pays a été choisie comme siège de votre noble et fraternelle instance.

Mais, par-dessus tout, ce qui inspire à la France une exceptionnelle sympathie pour vos travaux et pour vos actes, c'est qu'ils ont pour raison d'être de servir l'unité humaine, ce qui répond essentiellement à sa propre vocation. Car, s'il est vrai qu'elle a,

de tous temps, labouré avec passion le champ de l'intelligence et offert à la terre entière d'assez précieuses récoltes, s'il est vrai qu'elle met à la disposition du monde une langue adaptée par excellence au caractère universel de la pensée, il l'est aussi que le but que vise sa politique, et qui n'est rien que l'unité - nationale, européenne, mondiale - est en conformité profonde avec celui que poursuit votre Organisation à l'échelle de l'humanité. »

Ces propos qui témoignent de l'intérêt du général de Gaulle pour l'Unesco illustrent bien la place particulière que tient la France à l'Organisation. Non seulement elle en accueille le siège mais, à cette époque, durant les années 1960, elle est dirigée par un Français, l'énergique René Maheu. Pays de la culture, de la littérature et des arts, la France est proche des idéaux de l'Organisation. Aujourd'hui sous la direction d'Audrey Azoulay, l'Unesco poursuit cette relation étroite avec la patrie de Voltaire et de Victor Hugo.



Amadou Mahtar M'Bow, intellectuel sénégalais, Directeur général de l'Unesco (1974-1987), discours d'entrée en fonction, prononcé devant la Conférence générale à sa 18^e session, à Paris le 15 novembre 1974.²³

Amadou Mahtar M'Bow naît à Dakar au Sénégal (alors dans l'Afrique occidentale française) en 1921. Il effectue des études supérieures à la Sorbonne à Paris, où il préside l'Association des Étudiants de Paris puis contribue à fonder la Fédération des Étudiants africains en France. De retour au Sénégal, il enseigne l'histoire et la géographie, puis assure la direction de l'éducation de base de 1952 à 1957. Ministre de l'éducation et de la culture pendant la période d'autonomie interne (1957-1958), il démissionne pour s'engager dans la lutte pour l'indépendance de son pays. Celle-ci acquise, il deviendra Ministre de l'éducation nationale (1966-1968), puis de la culture et de la jeunesse (1968-1970) et député à l'Assemblée nationale. Elu au Conseil exécutif en 1966, il est nommé Sous-Directeur général de l'Unesco pour l'éducation en 1970. Elu directeur général en 1974, il sera réélu pour un deuxième mandat en 1980.

Grâce à son premier Directeur général africain, l'Unesco, qui entre 1960 et 1962 a accueilli 17 nouveaux États membres africains, atteint une dimension véritablement mondiale. A ce poste, Amadou Mahtar M'Bow aura à cœur de promouvoir les cultures africaines.

« [...] Pendant la longue période au cours de laquelle René Maheu a exercé les hautes fonctions de Directeur général, l'Unesco, en accueillant en son sein tant de nouveaux États surgis de l'effondrement de la domination coloniale, en développant à leur profit son action opérationnelle, a suscité l'espoir de millions d'hommes ; un nombre croissant de peuples et de nations se sont

23. Conférence générale, 18^e session, 18 C/F.17, 19 novembre 1974.
Original : français.

tournés vers elle dans leur quête du progrès. [...] Comme chacun porte en soi la marque de son temps, du milieu qui l'a vu naître et grandir, de l'expérience qu'il a accumulée, c'est dans le génie du peuple africain, dans sa sagesse que je puiserai d'abord mes raisons d'agir.

Quand je parle du peuple d'Afrique, il ne s'agit pas d'une vision abstraite, mais d'une réalité vécue et pleinement assumée. Ma présence à la tête de cette Organisation n'est en effet que la conséquence des mutations profondes qui se sont accomplies dans ce vaste continent depuis le début de ce siècle. Oui, j'ai grandi avec l'Afrique, souffert de sa souffrance, vécu ses angoisses, assumé ses espoirs. J'en ai reçu une éducation faite de volonté d'enracinement au milieu traditionnel ; en assumant les valeurs fondamentales de ce milieu, nous nous assumions en tant qu'êtres libres dans une société dominée, car ce qu'il fallait préserver c'était la liberté de l'esprit, qui donne le vrai sens de la dignité. Aussi, la haine n'a-t-elle jamais habité notre cœur, même dans les périodes d'affrontement, parce que nous n'avons jamais désespéré de l'homme. [...]

Je n'oublierai pas non plus l'expérience que j'ai acquise depuis le jour où, par une matinée de novembre 1929, je fus conduit à l'école régionale de Louga par un père qui ne savait pas le français, mais qui avait senti que, si la continuité avec soi était essentielle, il fallait aussi établir la continuité avec le monde. L'itinéraire qui me conduisit de ce Sahel africain, où l'homme vit si durement, aux bords de la Seine, dans ce vieux temple du savoir qu'est la Sorbonne, fut aussi une aventure riche et passionnante. J'appris à connaître des êtres nouveaux, à les apprécier en frères humains, et surtout je découvris de l'Europe – car la Sorbonne était en ce temps-là un carrefour de l'Europe – un autre visage auquel je n'étais pas habitué. Au-delà du savoir j'y appris la méthode, auprès de maîtres pour lesquels j'ai toujours gardé la plus grande affection.

Je puiserai enfin des forces vives pour accomplir la mission que vous m'avez confiée dans ma conviction profonde que le monde est un et que le combat pour l'homme est partout le même. Cette conviction, elle s'est renforcée au cours de mes contacts avec les

peuples les plus divers de tous les continents, et aussi au sein de cette Organisation à l'action de laquelle j'ai été associé depuis huit ans.

S'il faut poursuivre sans relâche le combat de l'homme, de l'homme dans sa diversité et dans son unité, c'est que l'avenir même de l'espèce peut paraître menacé de diverses manières : par les incertitudes qui pèsent sur la paix, par une exploitation anarchique des ressources naturelles, par la destruction du cadre de vie, par les inégalités devenues de plus en plus intolérables, sans parler du mépris si fréquent des droits de l'homme. Tout cela, parce que les hommes refusent d'organiser leurs rapports sur des bases qui permettent de promouvoir le progrès pour tous, dans la justice.

L'humanité est condamnée à vivre dans l'ère de la solidarité, si elle ne veut pas connaître celle de la barbarie. La solidarité, c'est d'abord l'acceptation des différences, qu'elles soient d'ordre biologique ou le produit de la géographie et de l'histoire. C'est renoncer à toute idée de hiérarchie entre les peuples et les nations. C'est abandonner une fois pour toutes la vision historique de ceux qui, de la Grèce et de la Rome antiques aux impérialismes modernes, ont toujours confondu civilisation et puissance, et relégué au rang de «barbares» les peuples subjugués, comme ceux qui refusaient de l'être. Mais la solidarité implique plus : elle commande que, par-delà des diversités, on s'efforce de bâtir, à l'échelle mondiale, un ordre économique, social et culturel nouveau, qui transcende les égoïsmes nationaux et permette à l'homme d'organiser rationnellement l'espace, de telle sorte que chacun puisse y vivre libre et heureux dans la fraternité avec son prochain, quel qu'il soit. Il est à craindre que l'autre terme de l'alternative ne soit, en définitive, la barbarie, car l'équilibre de la terreur et l'accroissement des inégalités peuvent mener aux affrontements ultimes qui ne laisseraient que ruine et désolation : destruction de tout ce que le génie de l'homme a contribué à créer depuis tant de millénaires.

La menace n'est pas moindre – même la paix assurée – si l'on ne sait user avec sagesse du pouvoir que donne la science. La puissance de calcul et d'investigation de l'homme est aujourd'hui

multipliée au point qu'il peut se pencher sur l'étude de l'infiniment petit comme de l'infiniment grand. Qu'il pénètre dans les mystères de la transmission génétique, ou qu'il se dégage de l'attraction terrestre pour explorer l'espace cosmique, qu'il progresse dans l'étude du microcosme grâce au partage de ce qui, hier encore, paraissait indivisible, ou qu'il se lance dans la conquête du macrocosme, l'homme semble bien être au seuil d'une nouvelle époque, comme si deux siècles de progrès de la science confluèrent aujourd'hui pour l'arracher à toutes les servitudes de sa condition.

Mais si la science était détournée de son but le plus noble pour être mise au service du mal, elle risquerait de mettre en danger, elle aussi, l'existence même de l'espèce humaine, de la plonger en tout cas dans de nouvelles formes de servitude, pires peut-être que toutes celles qu'elle a connues au cours de l'histoire.

Certes, des chercheurs, des savants de nombreux pays poursuivent, dans la solitude de leur conscience, une réflexion sur les raisons mêmes de leurs travaux, sur les finalités de la science. L'Unesco ne peut être absente de ce débat, pas plus qu'elle ne peut se désintéresser de tout ce qui touche au progrès et au devenir de l'humanité. Sa responsabilité est d'autant plus grande que nul n'est mieux placé qu'elle pour mobiliser les ressources intellectuelles que requièrent aussi bien la réflexion que l'action. L'ambition de son nouveau Directeur général est de susciter un vaste courant pour que les savants de toutes origines et de toutes disciplines participent à un effort commun et global de pensée sur les problèmes du devenir de nos civilisations. [...]

Depuis sa création en 1946, l'Unesco a certes parcouru un long et difficile chemin ; elle a affronté d'innombrables problèmes, traversé plusieurs crises politiques mondiales avec leurs tensions et leurs affrontements. Aujourd'hui, il appartient à ses États membres, à tous ses États membres, de faire effort sur eux-mêmes pour comprendre qu'elle ne peut remplir sa mission que dans la sérénité et dans le dialogue franc et patient. L'évolution d'une rapidité sans précédent qui caractérise l'histoire du monde contemporain oblige constamment l'Organisation à repenser les objectifs qu'elle s'assigne et ses méthodes d'action pour répondre

aux exigences de situations nouvelles. Dans de nombreux domaines, cet effort soutenu de renouvellement et d'adaptation a permis d'approfondir et d'amplifier une action qui, par son universalité, demeure irremplaçable dans le monde moderne. Admirée par certains, critiquée par d'autres, méconnue parfois, l'Unesco tire sa raison d'être de la participation des 153 États membres qui la constituent et qui témoignent de la confiance et de l'espoir que l'humanité place en son action. C'est dire aussi quelle lourde responsabilité s'attache à tout ce qui touche à la conception et à l'exécution du programme, exigeant un effort persévérant d'autocritique, d'évaluation des résultats obtenus et d'imagination ouverte sur l'avenir. [...]

Mais le destin de l'homme est aussi inséparable du développement de la société, de toutes les sociétés ; et il n'y a pas de société qui ne se trouve de quelque manière confrontée, dans le monde actuel, aux problèmes du développement. Sans doute faudrait-il accorder une attention particulière aux plus démunis.

Que des centaines de millions d'êtres humains continuent d'être avilis par la maladie, l'analphabétisme, la faim, et privés ainsi de l'essentiel de leur dignité d'homme, a quelque chose de choquant et d'injuste quand on sait l'énorme gaspillage qui caractérise certaines sociétés.

Pour ne pas faillir à sa mission, l'Unesco se doit d'accentuer et de rendre plus efficace son action en faveur de tous les déshérités. A cette fin, nous devons entreprendre résolument la modernisation des méthodes de programmation et d'exécution de toutes nos activités. Mais, sur le plan de l'efficacité pratique, une organisation ne vaut que ce que vaut son secrétariat ; et la sélection judicieuse du personnel, l'accentuation de son caractère international, son perfectionnement continu, me paraissent être des exigences prioritaires. [...] Je me propose de favoriser le plus possible l'initiative personnelle, en veillant à ce que ne soient pas bridées, selon une conception trop autoritaire des principes

hiérarchiques, l'imagination et les facultés créatrices de tous ceux qui servent l'Organisation, quel que puisse être leur rang. »

Sous la direction d'Amadou Mahtar M'Bow, l'Unesco instaurera la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication présidée par l'homme politique irlandais Seán MacBride. Dans son rapport *Voix multiples, un seul monde*, la Commission MacBride préconisera l'avènement d'un « nouvel ordre mondial de l'information et de communication » (NOMIC), plus équitable, c'est-à-dire d'une répartition plus juste de la production et de la diffusion d'informations entre les pays du Nord et les pays du Sud.

C'est également sous l'impulsion d'Amadou Mahtar M'Bow que l'Unesco œuvrera, dès 1978, au retour d'objets d'art africains (détenus dans les musées de pays du Nord suite à la colonisation) à leurs pays d'origine.

Ces deux revendications, très audacieuses et engagées, ont contribué au retrait des États-Unis en 1984, suivis un an plus tard par le Royaume-Uni et Singapour.

Cette impulsion donnée par Amadou Mahtar M'Bow est toujours d'actualité aujourd'hui, et continue de porter ses fruits : l'Italie a rendu à l'Éthiopie l'obélisque d'Axoum en 2005, et en 2019, la France a restitué au Bénin plus de 25 objets d'arts africains qu'elle détenait dans ses musées.



Le Pape **Jean-Paul II**, souverain pontife de l'Église catholique (1978 - 2005), discours à l'occasion de sa visite à l'Unesco, Paris le 2 juin 1980.²⁴

Prêtre polonais, devenu cardinal, puis pape à partir de 1978 sous le nom de Jean Paul II, Karol Wojtyła (1920-2005) s'est illustré pendant son pontificat, un des plus longs de l'Église catholique (26 ans, jusqu'à sa mort en 2005), comme modèle de la nouvelle évangélisation. Très populaire pendant son pontificat, il a été canonisé en 2014. Dans son discours à l'Unesco en 1980, il insiste sur la concordance de vues et d'idéaux – l'humanité, la fraternité entre l'Organisation et l'Église. Il s'engage aussi politiquement, dénonçant les régimes communistes qu'il considère comme totalitaires, et défend les droits de l'homme et les libertés individuelles.

« [...] Nous nous trouvons en présence, pour ainsi dire, d'un vaste système de vases communicants : les problèmes de la culture, de la science et de l'éducation ne se présentent pas, dans la vie des nations et dans les relations internationales, de manière indépendante des autres problèmes de l'existence humaine, comme ceux de la paix ou de la faim. Les problèmes de la culture sont conditionnés par les autres dimensions de l'existence humaine, tout comme, à leur tour, ceux-ci les conditionnent. [...] »

Le respect des droits inaliénables de la personne humaine est à la base de tout [...]. Toute menace contre les droits de l'homme, que ce soit dans le cadre de ses biens spirituels ou dans celui de ses biens matériels, fait violence à cette dimension fondamentale. [...] aucun homme, aucun pays ni aucun système du monde ne peut rester indifférent devant la «géographie de la faim» et les menaces gigantesques qui en suivront si l'orientation entière de la politique économique, et en particulier la hiérarchie des investissements, ne changent pas de manière

24. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, juin 1980, p. I à XVI. Original : français.

essentielle et radicale. C'est pourquoi aussi j'insiste, en me référant aux origines de votre Organisation, sur la nécessité de mobiliser toutes les forces qui orientent la dimension spirituelle de l'existence humaine, qui témoignent du primat du spirituel dans l'homme de ce qui correspond à la dignité de son intelligence, de sa volonté et de son cœur pour ne pas succomber de nouveau à la monstrueuse aliénation du mal collectif qui est toujours prêt à utiliser les puissances matérielles dans la lutte exterminatrice des hommes contre les hommes, des nations contre les nations.

A l'origine de l'Unesco, comme aussi à la base de la Déclaration universelle des droits de l'homme, se trouvent donc ces premières nobles impulsions de la conscience humaine, de l'intelligence et de la volonté. J'en appelle à cette origine, à ce commencement, à ces prémisses et à ces premiers principes. C'est en leur nom que je viens aujourd'hui à Paris, au siège de votre Organisation, avec une prière : qu'au terme d'une étape de plus de trente ans de vos activités, vous vouliez vous unir encore davantage autour de ces idéaux et des principes qui se trouvèrent au commencement. [...] Genus humanum arte et ratione vivit (cf. saint Thomas, commentant Aristote). Ces paroles d'un des plus grands génies du christianisme, qui fut en même temps un continuateur fécond de la pensée antique, portent au-delà du cercle et de la signification contemporaine de la culture occidentale, qu'elle soit méditerranéenne ou atlantique. Elles ont une signification qui s'applique à l'ensemble de l'humanité où se rencontrent les diverses traditions qui constituent son héritage spirituel et les diverses époques de sa culture. La signification essentielle de la culture consiste, selon ces paroles de saint Thomas d'Aquin, dans le fait qu'elle est une caractéristique de la vie humaine comme telle. L'homme vit d'une vie vraiment humaine grâce à la culture. La vie humaine est culture en ce sens aussi que l'homme se distingue et se différencie à travers elle de tout ce qui existe par ailleurs dans le monde visible : l'homme ne peut pas se passer de culture. [...] L'homme vit toujours selon une culture qui lui est propre, et qui, à son tour, crée entre les hommes un lien qui leur est propre lui aussi, en déterminant le caractère interhumain et social de l'existence humaine. Dans l'unité de

la culture comme mode propre de l'existence humaine, s'enracine en même temps la pluralité des cultures au sein de laquelle l'homme vit. Dans cette pluralité, l'homme se développe sans perdre cependant le contact essentiel avec l'unité de la culture en tant que dimension fondamentale et essentielle de son existence et de son être. [...]

La culture est ce par quoi l'homme en tant qu'homme devient davantage homme, «est» davantage, accède davantage à l'«être». C'est là aussi que se fonde la distinction capitale entre ce que l'homme est et ce qu'il a, entre l'être et l'avoir. La culture se situe toujours en relation essentielle et nécessaire à ce qu'est l'homme, tandis que sa relation à ce qu'il a, à son «avoir», est non seulement secondaire, mais entièrement relative. Tout l'«avoir» de l'homme n'est important pour la culture, n'est un facteur créateur de la culture, que dans la mesure où l'homme, par l'intermédiaire de son «avoir» peut en même temps «être» plus pleinement comme homme, devenir plus pleinement homme dans toutes les dimensions de son existence, dans tout ce qui caractérise son humanité. [...]

Si la distinction entre culture spirituelle et culture matérielle est juste en fonction du caractère et du contenu des produits dans lesquels la culture se manifeste, il faut constater en même temps que, d'une part, les œuvres de la culture matérielle font apparaître toujours une «spiritualisation» de la matière, une soumission de l'élément matériel aux forces spirituelles de l'homme, c'est-à-dire à son intelligence et à sa volonté, et que, d'autre part, les œuvres de la culture spirituelle manifestent, d'une manière spécifique, une «matérialisation» de l'esprit, une incarnation de ce qui est spirituel. Dans les œuvres culturelles, cette double caractéristique semble être également primordiale et également permanente. [...]

Je voudrais m'arrêter ici à une autre considération essentielle, à une réalité d'un ordre bien divers. Nous pouvons l'aborder en notant le fait que le Saint-Siège est représenté à l'Unesco par son Observateur permanent, dont la présence se situe dans la perspective de la nature même du Siège Apostolique. Cette présence est, d'une façon plus large encore, en consonance avec

la nature et la mission de l'Église catholique et, indirectement, avec celle de tout le christianisme. Je saisis l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour exprimer une conviction personnelle profonde. La présence du Siège Apostolique auprès de votre Organisation bien que motivée aussi par la souveraineté spécifique du Saint-Siège trouve, par-dessus tout, sa raison d'être dans le lien organique et constitutif qui existe entre la religion en général et le christianisme en particulier, d'une part, et la culture, d'autre part. [...] à travers une multitude de faits, l'Europe tout entière de l'Atlantique à l'Oural témoigne, dans l'histoire de chaque nation comme dans celle de la communauté entière, du lien entre la culture et le christianisme. [...]

C'est en pensant à toutes les cultures que je veux dire à haute voix ici, à Paris, au Siège de l'Unesco, avec respect et admiration : «Voici l'homme !». Je veux proclamer mon admiration devant la richesse créatrice de l'esprit humain [...]

En parlant au contraire de la place de l'Église et du Siège Apostolique auprès de votre Organisation, je ne pense pas seulement à toutes les œuvres de la culture dans lesquelles, au cours des deux derniers millénaires, s'exprimait l'homme qui avait accepté le Christ et l'Évangile, ni aux institutions de différentes sortes qui sont nées de la même inspiration dans les domaines de l'éducation, de l'instruction, de la bienfaisance, de l'assistance sociale et en tant d'autres. Je pense surtout, Mesdames et Messieurs, au lien fondamental de l'Évangile, c'est-à-dire du message du Christ et de l'Église, avec l'homme dans son humanité même. Ce lien est en effet créateur de culture dans son fondement même. Pour créer la culture, il faut considérer, jusqu'en ses dernières conséquences et intégralement, l'homme comme une valeur particulière et autonome, comme le sujet porteur de la transcendance de la personne. [...]

Au cours de l'histoire, [...] là où ont été supprimées les institutions religieuses, là où les idées et les œuvres nées de l'inspiration religieuse, et en particulier de l'inspiration chrétienne, ont été privées de leur droit de cité, les hommes retrouvent à nouveau ces mêmes données hors des chemins institutionnels, par la confrontation qui s'opère, dans la vérité et l'effort intérieur,

entre ce qui constitue leur humanité et ce qui est contenu dans le message chrétien. [...]

En tant que l'Organisation mondiale la plus compétente dans tous les problèmes de la culture, l'Unesco ne peut pas négliger cette autre question absolument primordiale : que faire pour que l'éducation de l'homme se réalise surtout dans la famille ?

Quel est l'état de la moralité publique qui assurera à la famille, et surtout aux parents, l'autorité morale nécessaire à cette fin ? Quel type d'instruction ? Quelles formes de législation soutiennent cette autorité ou, au contraire, l'affaiblissent ou la détruisent ? Les causes de succès et d'insuccès dans la formation de l'homme par sa famille se situent toujours à la fois à l'intérieur même du milieu créateur fondamental de la culture qu'est la famille, et aussi à un niveau supérieur, celui de la compétence de l'État et de ses organes, dont elles demeurent dépendantes. Ces problèmes ne peuvent pas ne pas provoquer réflexion et sollicitude dans le forum où se rencontrent les représentants qualifiés des États. [...]

Il n'y a pas de doute non plus que la dimension première et fondamentale de la culture est la saine moralité : la culture morale. [...]

En m'adressant à vous, [...], je vous dis : veillez, par tous les moyens à votre disposition, sur cette souveraineté fondamentale que possède chaque Nation en vertu de sa propre culture. Protégez-la comme la prunelle de vos yeux pour l'avenir de la grande famille humaine. Protégez-la !

Ne permettez pas que cette souveraineté fondamentale devienne la proie de quelque intérêt politique ou économique. Ne permettez pas qu'elle devienne victime des totalitarismes, impérialismes ou hégémonies, pour lesquels l'homme ne compte que comme objet de domination et non comme sujet de sa propre existence humaine. [...]

Tous ensemble vous êtes une puissance énorme : la puissance des intelligences et des consciences ! Montrez-vous plus puissants que les plus puissants de notre monde contemporain ! [...] Puisse la sagesse vous inspirer !

Puisse l'amour vous guider, cet amour qui étouffera la menace grandissante de la haine et de la destruction ! Hommes

de science, engagez toute votre autorité morale pour sauver l'humanité de la destruction nucléaire. [...]

Ma parole finale est celle-ci : Ne cessez pas. Continuez. Continuez toujours ».

Ce discours illustre l'aboutissement d'un processus de rapprochement entamé de longue date entre l'Unesco et l'Église catholique. En effet, il y a un Observateur du Saint-Siège auprès de l'Unesco, et dès 1947 a été créé le Centre catholique de coopération avec l'Unesco (CCIC), une plateforme d'ONG d'inspiration catholique. Les différents papes avant Jean-Paul II ont été très favorables à l'Organisation: le pape Pie XII, en 1957, dans un discours devant l'Union mondiale des Organisations Féminines Catholiques, présente l'engagement des catholiques dans les organisations internationales comme relevant du « grand devoir missionnaire des chrétiens ». En outre, la même année, dans l'encyclique *Fidei Donum*, consacrée aux missions, il souligne « le rôle efficace que peuvent jouer des militants laïcs » en agissant dans le cadre de mouvements internationaux.

Son successeur, Jean XXIII, qui a été le premier Observateur permanent du Vatican auprès de l'Unesco, est également très favorable au resserrement des liens de l'Église avec l'Organisation. Celui qui lui succède comme Observateur permanent du Vatican est Mgr Benelli, qui s'affirme comme « un grand apôtre de l'Unesco ».

Une grande convergence de vues et une véritable sympathie ont rapproché le Directeur général René Maheu et le successeur de Jean XXIII, Paul VI (ils échangent des idées de manière suivie et se rencontrent à plusieurs reprises). Celui-ci poursuit la politique de rapprochement entre l'Unesco et l'Église : avec le Concile Vatican II (1962-65) et l'encyclique *Populorum Progressio* (1967), il s'efforce de placer l'Église au cœur du monde, et crée à cette fin des « conseils », sortes de ministères. Le Conseil « Justice et Paix », en particulier, consacré à la paix, développe des relations étroites avec l'Unesco. Paul VI dédie cette encyclique à l'ONU, à l'Unesco et à la FAO. Cette encyclique reçoit des échos importants dans la presse. En 1967, René Maheu fait un discours pour l'accueillir et l'approuver. Il déclare alors que cette encyclique « trouvera en [l'Unesco] une



résonance toute particulière », et qu'elle est « le gage de la coopération active de l'Église à la campagne d'éducation de base et d'alphabétisation fonctionnelle que l'Unesco s'attache à promouvoir à travers le monde ». Il souligne le « profond accord » qu'elle révèle entre les vues du pape et celles de l'Organisation.

Le discours de Jean-Paul II en 1980 s'inscrit dans cette action de rapprochement entre l'Église et l'Unesco, et cette proximité se poursuit jusqu'à ce jour.

A partir des années 1990, l'Unesco a lancé un « Programme de dialogue interreligieux », pour faire dialoguer pacifiquement les différentes religions du monde, programme que le Maroc a décliné sous le nom de « Routes de la Foi », en référence au programme des « Routes de la Soie » que l'Unesco a également lancé dans les années 1990.

Federico Mayor, homme politique, scientifique, diplomate et poète espagnol, Directeur général de l'Unesco (1987-1999), discours prononcé devant les membres du personnel du Secrétariat de l'Unesco, à la Maison de l'Unesco à Paris, 3 décembre 1987²⁵.

Né en 1934 à Barcelone (Espagne), Federico Mayor Zaragoza, est tout à la fois un homme politique, un scientifique, un diplomate et un poète, condensant ainsi en lui plusieurs des domaines et valeurs propres à l'Unesco. Docteur en pharmacie, directeur du Centre de biologie moléculaire Severo Ochoa à Madrid de 1973 à 1978, il est Sous-secrétaire du ministère de l'Éducation et des Sciences de 1974 à 1976. Député, il préside la Commission de l'éducation et de la science du Parlement espagnol (1977-1978), et devient conseiller, dans ces domaines, du Président du Gouvernement espagnol. En 1981-1982, il est Ministre de l'éducation et de la science, et en 1987, député au Parlement européen. Directeur général adjoint de l'Unesco de 1978 à 1981, il sera en 1983 et 1984 conseiller spécial du Directeur général, auquel il succède finalement en 1987.

A cette époque-là, l'Unesco connaît une période de crise, consécutive au retrait des États-Unis trois ans auparavant, en 1984, en signe de protestation contre la supposée politisation, bureaucratization, et le virage tiers-mondiste de l'Organisation. Ce discours de Federico Mayor, prononcé au tout début de son mandat devant l'ensemble du personnel du Secrétariat, témoigne de ce contexte difficile.

25. Source : archives de l'Unesco, en ligne sur : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000076891_fre?posInSet=2&queryId=7659066a-49ab-4fe0-85bb-a83bfefc9243 (consulté le 6 oct. 2020).

Original : anglais/français.

« Mes chers collègues,

Si j'ai tenu à vous réunir tous, dès les premiers jours de ma prise de fonctions, ce n'est pas seulement pour sacrifier à une tradition bien établie. C'est parce que nous devons prendre immédiatement et collectivement conscience de la situation où se trouve notre Organisation, des tâches qui nous attendent, et du rôle qui incombera à chacun d'entre nous au cours des années qui viennent.

Parce que ces années seront des années d'effort et de responsabilité, je voudrais que tout commence, pour chacun d'entre nous, par le sentiment intime d'être ensemble, le sentiment de partager aussi bien la fierté des grandes réalisations dont le souvenir hante cette salle, que la charge d'en préserver l'esprit et de les prolonger, à l'avenir, par de nouveaux accomplissements.

Pour cela, il nous faut pleinement mobiliser notre potentiel, et le mobiliser d'urgence. Parce que la période qui vient est lourde de difficultés qui s'accumulent depuis des années. Non seulement pour l'Unesco, c'est-à-dire pour chacun d'entre nous, mais pour le système de coopération multilatérale dans sa globalité, mais pour le monde entier, qui est en train de devenir notre patrie d'avenir.

Ce n'est, en effet, un secret pour personne que la famille des Nations Unies traverse une passe dangereuse. Comme si les multiples problèmes non résolus, et les obstacles accumulés, au long des quatre décennies passées, s'étaient brusquement conjurés pour produire une impasse majeure, anémiant gravement le système.

Cette crise a certainement pour origine l'essoufflement économique du monde à partir du milieu des années 70 et les réflexes défensifs désordonnés qui ont été ceux de nombreux pays face à cet essoufflement. Tout se passe, alors, comme si le système des Nations Unies devenait le bouc émissaire des attentes déçues et des idéaux trahis ; comme si, aux yeux de beaucoup, les incer-

titudes et les craintes d'aujourd'hui pouvaient être exorcisées par la condamnation des espérances dont le système est porteur.

De ce système, l'Unesco est apparue comme le maillon le plus vulnérable, parce que c'est la Maison des créateurs, des explorateurs, des inventeurs, de ceux qui pensent et qui rêvent, des travailleurs de l'esprit. Et si la production de ceux-ci est dotée du plus haut coefficient intellectuel, le résultat de leurs activités est très difficilement quantifiable, presque impossible à mesurer.

Donner à un enfant l'éducation nécessaire pour lui permettre de devenir un ingénieur, un médecin, un professeur ou un cadre dirigeant, dont l'action utile pourra s'étendre sur des dizaines d'années et rejaillir sur des milliers de ses compatriotes - cela n'est pas quantifiable. Donner à un jeune chercheur du tiers monde la chance d'accéder aux plus hautes marches de la connaissance, ou de la maîtrise technique, et par là de frayer dans son pays une nouvelle voie de recherche, de vaincre une maladie, d'inventer un alliage révolutionnaire - cela n'est pas quantifiable. Susciter des occasions de rencontre entre des philosophes, des poètes, des artistes, qui ne se connaissent pas et dont le contact fera miraculeusement jaillir l'étincelle d'une idée neuve ou d'une oeuvre de génie - cela n'est pas quantifiable...

Le premier Directeur général de l'Unesco, Julian Huxley, écrit dans ses Mémoires l'émotion qu'il éprouve, au cours d'un voyage au Nord du Nigéria, lorsqu'on lui fait visiter une bibliothèque mise sur pied grâce au concours de l'Unesco. Comment apprécier la force de rayonnement humain d'une telle entreprise ? Comment savoir si un seul livre, dans cette bibliothèque, n'aura pas mystérieusement cheminé, de main en main, jusqu'à faire éclore la vocation d'un Wole Soyinka ?

On a pu nous reprocher de ne brasser que des idées, d'être un ministère de la parole. C'est ignorer que notre mission est précisément d'aider les idées de paix à voyager sans entrave, et les paroles de liberté à passer toutes les frontières.

Je dirai même plus : aujourd'hui, à l'heure où la communauté internationale commence à douter de la nécessité même de la coopération multilatérale, l'Unesco est naturellement l'organisation la mieux placée pour dire au monde l'irremplaçable vertu du dialogue, de la tolérance et de la compréhension mutuelle.

Je parlais tout à l'heure de la vulnérabilité de l'Unesco. Ne nous y trompons pas. Dans l'ordre des sciences biologiques, ce sont les formes les plus évoluées, les manifestations les plus sophistiquées de la vie, qui sont les plus vulnérables - en même temps que les plus susceptibles d'adaptation, les plus aptes à la survie. Il nous incombe, dès lors, le redoutable honneur de redonner à la communauté internationale espoir et confiance dans la solidarité humaine.

Et ce, en commençant nous-mêmes par mieux appréhender la haute signification de ce que nous faisons - pour mieux en convaincre le grand public. Notre Organisation est très mal connue, y compris en France où elle a son Siège. Je me suis récemment trouvé dans des situations délicates face à des personnes, dont certaines exerçaient parfois d'importantes responsabilités, qui confondaient l'Unesco avec l'Unicef, quand elles n'ignoraient pas, purement et simplement, l'existence des deux ! Comment ne pas voir dans ces conditions que le premier devoir de chacun d'entre nous, c'est d'expliquer l'Unesco, c'est d'être un ambassadeur, un délégué permanent de l'organisation auprès de l'opinion.

Cet effort est bien entendu inséparable de celui, quotidien, qu'il nous faut déployer pour penser notre travail en fonction du service qu'il rend à la famille internationale, pour améliorer son rendement en termes d'utilité à la liberté, à la créativité et à la solidarité des hommes de tous les continents.

Dans les circonstances que je viens d'évoquer, certains ont pu douter de notre capacité de remplir les tâches qui nous attendent. Quelques-uns, ici, ont pu se laisser décourager. D'autres ont même été tentés d'abandonner. D'autres enfin, ont pu commencer à ne s'inquiéter que de leur avenir personnel...

J'aime à imaginer que cet état d'esprit va bientôt céder le pas à une vision plus optimiste. J'aime à croire que, sous les incertitudes et les doutes de la crise que nous traversons, demeure intacte votre foi dans les idéaux universalistes de l'Unesco, dans les objectifs humanistes qu'elle poursuit, dans les principes de démocratie et de justice qu'elle s'efforce de faire rayonner dans le monde. J'aime à penser que, pour chacune et chacun d'entre vous, le très légitime projet de carrière s'identifie à une grande ambition collective : celle de contribuer au rapprochement des hommes, des idées et des cultures.

C'est, en tout cas, l'ardent espoir que je forme en m'adressant à vous, ici, pour la première fois. Parce que nous ne pourrons surmonter les obstacles qui nous font face qu'avec une confiance renouvelée dans notre avenir commun, qu'avec une volonté réelle, de donner notre maximum.

Nous nous en sortirons. A la condition expresse que nous nous rendions compte de ce que notre avenir personnel est intimement lié au devenir de l'Organisation dans son ensemble et que ce dernier est lui-même tributaire de l'évolution globale du système des Nations Unies. C'est dire si nous devons, dès aujourd'hui, retrousser nos manches, nous serrer les coudes et travailler comme on travaille dans une même grande famille - l'intérêt de chacun étant organiquement solidaire du projet de tous.

Dans cette perspective, vous pouvez compter sur moi comme je dois pouvoir compter sur vous. Il s'agit en quelque sorte d'un contrat moral, me liant personnellement à chacune et à chacun d'entre vous.

Aux termes de ce contrat, je vous dois de m'acquitter de mes fonctions en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation. Je vous dois une action résolue en vue de restaurer pleinement son rayonnement mondial. Je vous dois une vigilance de tous les instants pour faire intégralement respecter le Règlement du personnel. Je vous dois d'entreprendre les changements qui m'apparaissent nécessaires pour rétablir, là où il a pu être

faussé, le jeu d'une rationalité et d'une équité administratives strictes.

Je vous dois une étude systématique et attentive de tous les cas d'abus de pouvoir, d'intolérance ou de déni de droit - tels, par exemple, que le retard anormalement long de promotions normales ou de blocage indéfini aux derniers échelons d'un même grade ; le renouvellement de contrats à la veille de leurs échéances ; la répétition indéfinie de contrats de très courte durée au lieu de leur conversion en contrats temporaires ou permanents. Je vous dois enfin, et peut-être surtout, la franchise et la transparence. [...]

Le changement, l'innovation, ne peuvent venir que du fond d'une conscience motivée, qui met en jeu sa liberté, son esprit critique, sa capacité d'initiative. Je vous demande donc, en priorité, de penser et de parler vrai ; de critiquer des dispositions ou des décisions déjà prises, mais aussi des décisions que je pourrai être amené à prendre et qui vous paraîtraient injustes ; je vous demande de faire des propositions, de suggérer des initiatives, d'oser sortir des ornières, d'oser.

Oser, c'est bien sûr risquer de se tromper. Permettez-moi donc de citer, à ce propos, André Maurois qui écrivait : "A la vérité tout acte de courage doit être acceptation d'un risque. Là où il y a certitude de sécurité, il n'y a pas courage. En fait, l'action offre rarement des certitudes !"

Il ne s'agit nullement, dans mon esprit, d'action inconsidérée, d'initiative irréfléchie, de changement destructeur. La créativité est inséparable de la constance et de la persévérance. Etre constant et persévérant, ce n'est pas être prisonnier de la routine, c'est poursuivre des fins permanentes avec des idées et des méthodes nouvelles. De même peut-on dire que l'audace sans jugement est dangereuse, alors que le jugement sans audace est inutile.

Je ne demande donc qu'à voir s'exprimer votre volonté d'innovation, et votre esprit d'initiative, en même temps que votre bon sens. Je suis prêt à assumer vos erreurs, dans la mesure où elles procèdent d'une intention de mieux servir la communauté internationale et la coopération intellectuelle la plus large, de

renforcer la cohésion et l'efficacité de l'Organisation. Et j'ai envie d'ajouter, de favoriser le climat d'entraide et d'amitié sans lequel cette Maison ne peut être pleinement elle-même. [...] Bien évidemment, je ne me contenterai pas de vous engager à réfléchir et à proposer. Je prendrai, dans les délais les plus brefs, toutes les décisions administratives susceptibles d'instaurer un climat favorable à l'esprit d'initiative.

Ces mesures porteront notamment sur la décentralisation et sur les délégations d'autorité, sur une définition de plus en plus pointue des responsabilités de chacun, sur le renforcement de la communication, aussi bien verticale qu'horizontale, entre tous les membres du personnel. [...]

C'est d'ailleurs l'occasion pour moi d'affirmer, ici, que le Secrétariat de l'Organisation est un et indivisible ; que, de même que toutes les cultures et toutes les nationalités s'y trouvent sur un pied d'égalité absolue, les membres qui travaillent au Siège et ceux qui travaillent sur le terrain ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ces derniers connaissent certains problèmes spécifiques, notamment pour ce qui concerne leur information et la communication entre eux et le Siège. J'entends aussi m'intéresser de près à la solution de ces problèmes.

Mes chers collègues,

Si je devais maintenant conclure mon propos, je dirais que de toutes les conditions nécessaires à l'ouverture d'un nouvel horizon pour l'Unesco, la première tient sans doute en un mot, un mot porteur, je crois, de toute la noblesse de la condition humaine - le mot de responsabilité.

La responsabilité fait appel à ce qui définit, par essence, l'être humain - sa liberté, sa faculté de choisir entre le meilleur et le pire, entre l'effort et la démission, entre la solidarité et l'égoïsme. Le sort de toutes les grandes entreprises humaines a finalement été tranché par de tels choix. Il en va de même pour le sort de la coopération internationale ; il en va de même pour l'Unesco.

J'aurais voulu pouvoir faire, devant vous, un état plus rassurant de la situation à ce propos. J'aurais voulu pouvoir vous annoncer une solidarité mondiale renforcée, un système des

Nations Unies consolidé, un budget de l'Unesco assaini. Ce n'est, hélas, pas le cas - même s'il faut suivre avec espoir les démarches importantes entreprises en faveur du désarmement et de la paix mondiale.

Au seuil du prochain millénaire, une véritable détente ne serait-elle pas le meilleur augure d'un épanouissement des idées et des cultures ?

Ne sous-estimons pas le rôle, à maints égards irremplaçable, que nous avons à jouer pour y contribuer. Nous avons l'insigne privilège de pouvoir, ensemble, défendre et sauvegarder une des plus belles causes qui soient. [...] J'appelle chacun d'entre vous à tout faire, dès aujourd'hui, pour que l'Unesco retrouve son élan et sa force, pour qu'elle redevienne, aux yeux de tous les peuples et en particulier de la jeunesse, synonyme d'espérance et de liberté, pour qu'elle redevienne promesse d'avenir. Je vous appelle, tous ensemble, à relever ce magnifique défi.[...] »

Ce discours illustre bien le contexte de crise où se trouve l'Unesco dans les années 1980, à la suite du retrait en 1984 des États-Unis, suivis en 1985 du Royaume-Uni et de Singapour. La grande puissance américaine reprochait à l'Unesco une excessive politisation, bureaucratisation, et un tournant tiers-mondiste trop marqué. En effet, sous Amadou Mahtar M'Bow, l'Unesco s'était illustrée par la revendication de restitutions des œuvres d'art – notamment africaines – détenues dans les musées occidentaux, et avait pu être accusée de clientélisme et de gabegie financière.

Federico Mayor évoque ce contexte de crise avec des termes comme « passe dangereuse » et « vulnérabilité », faisant allusion aux multiples « obstacles » et « problèmes non résolus » ; il cite quelques-uns des dysfonctionnements fréquents de l'institution (retards chroniques, contrats de courte durée...), et s'engage à agir pour rationaliser le fonctionnement de l'institution. Dynamique et plein d'ambition pour l'Organisation, il veut rendre confiance et courage à son personnel, qu'il a tenu à réunir devant lui, et lui permettre d'aborder avec efficacité cette nouvelle période. Il appelle son personnel à un esprit de « sacrifice » et de « responsabilité » et lui demande de ne pas se laisser « décourager », lui

promettant que dans l'avenir l'Unesco pourra retrouver toute sa capacité d'action et son efficacité. Le début du mandat de Federico Mayor voit en effet l'association du personnel de l'Organisation s'opposer vivement à lui, critiquant sa volonté de rationalisation énergique et ses coupes budgétaires. Il lui faudra du temps pour désamorcer la fronde.

La suite du mandat de Federico Mayor verra l'Unesco, en cette période de fin de Guerre froide, s'atteler à aider les États d'Europe de l'Est à effectuer leur passage au capitalisme. Il obtiendra également des financements du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de la Banque mondiale. En 1990, la Conférence de Jomtien (Thaïlande) lance l'objectif de l'Éducation pour tous pour l'an 2000, et en 1992 le Sommet de la Terre à Rio conforte la mission environnementale de l'Unesco.



PARTIE II
VERS L'ÉDUCATION POUR TOUS

Maria Montessori, pédagogue italienne, à la première session du Conseil d'administration de l'Institut de l'Unesco pour l'Éducation, à Wiesbaden (Allemagne) le 19 juin 1951.¹

L'Italienne Maria Montessori (1870-1952), pédagogue et médecin, a beaucoup marqué la société par ses méthodes et théories éducatives novatrices, donnant naissance à de nombreuses « écoles Montessori » de par le monde. En 1951, dans son discours à l'occasion de la création de l'Institut de l'Unesco pour l'éducation, en Allemagne, elle souligne le caractère pionnier de ses travaux et incite l'Unesco à propager des théories éducatives progressistes et humanistes.

Quelques années après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Unesco créée, en 1951, en Allemagne de l'Ouest (RFA) et alors que ce pays vient juste de devenir membre de l'Unesco, trois instituts dans trois villes ouest-allemandes : un institut de sciences sociales à Cologne (créé en juillet 1951), un institut de la jeunesse à Gauting-Munich (créé en janvier 1952), et un institut pour l'éducation à Hambourg (créé en mars 1952). Ces trois instituts avaient pour vocation de promouvoir, notamment auprès de la jeunesse allemande marquée par dix années de nazisme, des valeurs pacifiques et démocratiques. Maria Montessori, qui a connu le fascisme en Italie, est appelée à y contribuer en prononçant ce discours.

« J'ai assisté avec beaucoup d'attention et d'admiration aux débats de ce conseil. J'ai été heureuse de découvrir tant de bonne volonté et tant d'harmonie entre vous, et si je prends à nouveau la parole, c'est parce que je suis convaincue que [...] nous poursuivons tous le même objectif, celui d'aider autant qu'il est possible cette pauvre humanité bouleversée et déchirée.

1. Source : *Apprendre sans limites, 50 ans, Institut de l'Unesco pour l'éducation*, Hambourg 2002, pp. 32-33. Original: français.

Vous parliez de la liberté dans l'éducation : permettez-moi de vous rappeler que je l'ai inspirée. Vous parliez du mouvement : j'ai été l'une des premières personnes à introduire ce mouvement à l'école. Vous parliez du caractère international de l'éducation : laissez-moi remarquer que j'étais active dans ce domaine à une époque où un grand nombre des personnes ici présentes étaient encore des enfants. Je ne mentionne pas tout cela pour mettre en avant mes mérites, car je ne pense pas qu'aucun d'entre nous soit ici pour se glorifier. [...]

Si je prends la parole, je le fais pour vous donner les quelques conseils qui peuvent encourager vos efforts en raison de mon âge et de mes expériences. Les voici : Je vous prie instamment de ne pas répéter les erreurs que commettent depuis le début de ce siècle des personnes qui avaient la même bonne volonté que vous-mêmes, qui parvenaient à leurs décisions avec la même unanimité que vous au cours de ces réunions.

J'ai participé aux mêmes efforts pour résoudre les problèmes pédagogiques et sociaux, à des efforts similaires en faveur d'une entente collective avant 1914 et après 1918. J'ai partagé l'enthousiasme et la fébrilité d'apporter une solution à ces problèmes dans les années 1920 et 1930. Vous en connaissez les désillusions. Ce n'est pas la seule bonne volonté qui nous fera progresser. Ni l'entente ni les problèmes ne sont décisifs. À mon avis, une seule voie peut préserver les générations futures de la misère qui nous afflige : oublions les problèmes, et penchons-nous sur l'être humain.

Pensez au fait que l'être humain ne commence pas sa vie à 20 ans, ni à dix ans ni à six, mais à sa naissance. Dans vos efforts de trouver une solution aux problèmes, n'oubliez pas que les enfants et les adolescents constituent une population immense, un peuple privé de droits, partout torturé sur des bancs d'école, presque partout esclave du règlement scolaire et des règles intellectuelles que nous lui imposons, bien qu'il soit question de démocratie, de liberté et des droits de la personne. Nous définissons les règles qu'il doit apprendre, la façon dont il doit les apprendre et à quel âge. Le peuple des enfants est le seul peuple dénué de droits. L'enfant est le citoyen délaissé. Pensez à tout ceci et craignez la

vengeance de ce peuple. Car c'est son âme que nous étouffons. Ce sont les forces vives de son esprit que nous enchaînons, des forces que nous ne pouvons anéantir sans en même temps tuer l'individu tout entier, des forces qui dévient soit vers la violence et la destruction soit vers la pathologie, comme l'a si bien démontré le Dr Stern.

Si l'Institut a une raison d'être, ce ne peut être qu'ouvrir une nouvelle voie, qui fera de l'éducation un soutien de la vie intérieure de l'être humain. Il doit instaurer une science de l'être humain, exactement comme fut créée la science nucléaire. La physique se préoccupait exclusivement des questions posées par la matière, jusqu'au jour où elle découvrit qu'une énergie invisible façonne toute matière. Cette énergie est si terrifiante que l'humanité vit aujourd'hui dans un cauchemar. Mais cette autre énergie, la force intérieure qui sommeille en chaque enfant nouveau-né et forge tous les peuples, l'humanité ne la craint pas. Et pourtant, cette énergie négligée et inutilisée transforme chaque découverte de l'humanité en un danger au lieu d'un bienfait.

Je suis heureuse que nous soyons parvenus à l'issue de nos débats à la décision d'entamer notre travail modestement et à la base. Mais permettez-moi de déclarer que cette base ne commence pas à l'école primaire, et permettez-moi également de remarquer que l'école n'est pas synonyme d'éducation. La sagesse de l'humanité est séculaire, et pourtant les écoles n'ont pas toujours existé. Même si l'application de mes expériences pédagogiques s'étend jusqu'au niveau universitaire, même si rares sont probablement ceux qui ont étudié comme moi l'évolution psychique de l'être humain dans toutes ses phases, même si je connais par conséquent l'importance de l'école primaire et secondaire et de l'université, je répète encore une fois que l'école ne doit pas être considérée comme l'intérêt majeur de cet Institut, mais l'être humain, l'être humain dans son ensemble, et cet humain commence sa vie à sa naissance.

Aucune institution internationale s'attache à l'âge préscolaire. Notre Institut le fera, et je suis convaincue que le monde entier en tirera profit. Si au contraire nous ne nous intéressons qu'aux écoles et aux écoliers, il se pourrait que nous ne trouvions

qu'indifférence et ennui. Concentrons-nous sur cet âge négligé, sur les enfants d'âge préscolaire, et nous poserons la borne millénaire qui montrera la voie de l'équité et du salut dans les efforts internationaux.

En même temps vous mettrez à jour, si mes expériences sont justes, une véritable mine dont la richesse frappera le monde d'étonnement, et apportera à l'humanité et à vous-même une récompense insoupçonnée.

Ma proposition exige peut-être du courage, c'est pourquoi je la soumets à votre courage, à votre idéal éducatif et à votre dévouement que vous mettez au service de l'humanité. »

Dans ce discours, Maria Montessori appelle l'Unesco à s'intéresser à l'enfant d'âge préscolaire. C'est en raison de l'influence de cette éminente pédagogue que le deuxième séminaire international de l'Institut nouvellement inauguré sera, en janvier 1953, consacré à ce thème .

Si l'Institut a recentré progressivement ses activités sur l'éducation des adultes, l'Unesco poursuit activement ses études et ses recherches sur l'éducation, notamment en direction de l'enfance. L'Organisation a promu des conceptions comme l'« éducation de base » (dès 1946), l'« éducation communautaire » (années 1950), l'« alphabétisation fonctionnelle » (années 1960), et a mené plusieurs projets pilotes et projets majeurs en matière éducative, comme le projet pilote de la vallée de Marbial (Haïti) dès 1947 ou le Projet majeur relatif à l'extension et à l'amélioration de l'enseignement primaire en Amérique latine de 1956 à 1966, et aujourd'hui de vastes programmes en faveur de l'« éducation pour tous » (EPT), qu'elle a fait inscrire dans les « objectifs du millénaire pour le développement » (OMD) promus par l'ONU de 2000 à 2015 et reprendre dans les « Objectifs de développement durable » (ODD) lancés en 2015.

François Dieng, Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, discours à la Conférence générale de l'Unesco, Paris, le 21 novembre 1962.²

Entre 1960 et 1962, une vingtaine de pays africains nouvellement indépendants adhèrent à l'Unesco : Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Congo, Mauritanie... Ces nouvelles adhésions métamorphosent la composition de la Conférence générale et la physionomie de l'Organisation. L'adhésion de ces nouveaux États va amener l'Unesco à se consacrer activement à l'éducation en Afrique.

François Dieng, Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, pays alors présidé par l'intellectuel Léopold Sedar Senghor, prononce un vibrant discours lors de la session de 1962 de la Conférence générale, discours centré sur l'impératif de l'éducation.

« En nous associant aux hommages publics qui vous furent ici rendus, à l'occasion de votre triomphale élection en qualité de Directeur général, permettez-moi, M. René Maheu, de saluer en vous le parfait humaniste formé dans cette pépinière d'hommes de la colline Sainte-Genève, où le génie de la France brille d'un éclat tout particulier. Nous sommes persuadés, quant à nous, que votre sollicitude concrète saura s'étendre, à travers l'Unesco, aux déshérités du Tiers Monde, par cette authentique fraternité, véritable baume à leur misère. [...] L'Afrique, quant à elle, vous fait entière confiance. [...]

Aujourd'hui, nous tenons à exprimer ici toute l'admiration et la gratitude de notre pays pour l'œuvre qui a été réalisée depuis la dernière session de la Conférence générale, et pour les résultats substantiels qui ont déjà été obtenus, notamment dans

2. Source : *Actes de la Conférence générale*, Paris 1962, Comptes-rendus des débats, p. 581-586. Original : français.

le domaine si important de l'éducation et, tout particulièrement, au bénéfice du continent africain.

Nous n'oublierons pas que c'est grâce à l'Unesco qu'à pu, enfin, être clairement formulée, à la Conférence d'Addis-Abeba, puis confirmée, à Paris, l'importance primordiale de l'éducation parmi les facteurs qui doivent concourir aussi bien au développement social et économique des pays du Tiers Monde qu'à la promotion d'une meilleure compréhension entre tous les peuples.

En tant que Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, nous ne pouvons que souscrire sans réserve à la belle définition qu'a donnée de l'éducation le Directeur général dans son introduction au Projet de programme et de budget de l'Organisation pour l'exercice 1963-64 :

"L'éducation est, d'abord, un droit de l'homme et doit être reconnue et réalisée comme telle, indépendamment de son utilité pratique pour l'individu ou pour la société".

Le plan de développement de l'éducation, élaboré au Sénégal en 1960, s'inspire largement de cette conception humaniste et c'est, pour le Sénégal, un précieux encouragement de constater que notre effort, souvent difficile, s'oriente dans le sens des conceptions généreuses de l'Unesco. [...]

Dans ce plan quadriennal, conçu comme partie intégrante du plan d'ensemble de développement économique et social du pays, une place de choix a toujours été réservée à l'enseignement général, véhicule d'une culture humaniste, qui, à tous les niveaux de la formation professionnelle, sert de base solide à l'acquisition des connaissances spécialisées, indispensables aux techniciens et aux cadres d'une société moderne. [...]

Nous avons donc fait un effort considérable pour amener la plus grande masse possible de citoyens, le plus rapidement possible, aux niveaux de culture à partir desquels leur action peut être la plus utile à l'ensemble de la communauté. [...]

On mesurera encore mieux l'immensité de l'effort à accomplir si l'on note que, pour obtenir une scolarisation totale du pays à la rentrée de 1971 – c'est-à-dire dix ans après le démarrage du plan initial – il faudra accélérer le rythme des ouvertures annuelles de classes primaires jusqu'à la rentrée de 1966 [...]. Le

Sénégal devra donc créer, le plus rapidement possible, au moins 10 nouveaux centres régionaux de formation pédagogique pour les instituteurs adjoints et les moniteurs et 5 écoles normales nouvelles pour les instituteurs. [...]

L'aide que nous sollicitons est donc, essentiellement, une aide en personnel enseignant et en équipement matériel pour nos établissements scolaires. [...]

Le Sénégal est [...] très reconnaissant envers l'Unesco qui, grâce au travail méthodique de ses spécialistes et à la compétence exceptionnelle de ses experts, a contribué puissamment à l'élaboration ou à l'harmonisation des plans de développement de l'éducation dans les différents pays, notamment dans ceux du continent africain. Nous apprécions aussi pleinement la haute portée des études entreprises, sous l'égide de cette Organisation, pour la mise au point des programmes et des méthodes d'enseignement. [...]

En conjuguant nos efforts par une véritable mobilisation de tous les moyens et de toutes les volontés, les progrès de l'éducation dans tous les pays seront tels que, bientôt, sera atteint le haut idéal auquel s'attache si noblement l'Organisation, à savoir "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité, en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations".

Nous avons eu l'occasion de proclamer, ici même, que c'est au sein de l'Unesco, repensant ses propres méthodes, pour les adapter aux exigences du monde moderne, admirable creuset d'humanisme, que nous pourrions tous participer, un jour, à la plénitude de ce banquet de l'esprit où la paix du monde, tant de fois promise aux hommes de bonne volonté, sera enfin réalisée. C'est l'Afrique tout entière qui entend participer, à sa mesure et dans le concert des autres continents, à la réalisation de la mission sacrée que l'Unesco s'est imposée. Forgeons tous ensemble ce devenir meilleur de notre monde de demain, en reculant, à coups de butoirs de géants, les limites de l'ignorance qui, seule, peut favoriser toutes les formes de colonisation.

La conscience morale et l'idéal de justice qui animent tous les hommes de bonne volonté, n'est-ce pas là la plus sûre

contribution à l'édification d'un monde nouveau, où, comme l'indiquait volontiers Proudhon, les contradictions du monde où nous vivons ne seront plus une finalité suffisante ? Car "les civilisations, selon Gabriel Ardent, ont toujours péri de leur étroitesse physique ou intellectuelle, c'est-à-dire du fait qu'elles laissaient en dehors d'elles des masses d'hommes plus nombreuses qu'elles et qu'elles n'avaient pas su faire participer à leurs progrès".

La civilisation à naître ne connaîtra donc d'épanouissement durable que grâce à une coopération scientifique excluant tous les monopoles d'État nationaux, restituant à la science son «statut d'universalité», grâce aussi à une coopération technique mettant les techniques de développement les plus modernes à la disposition des pays les plus attardés, par la mise en œuvre de formules d'assistance appropriées.

Mais un développement harmonieux ne s'entreprendra pas sans une mystique, car nous avons tous besoin d'être portés, dans nos vies, par une espérance. Il faut donc maintenir l'homme à sa véritable place dans les structures économiques et sociales nouvelles et préserver les valeurs morales et spirituelles dans ce vaste bouleversement qui saisit le Tiers Monde en marche. Notre école devra former des producteurs capables de promouvoir le développement économique, mais elle s'attachera, avant tout, à former des hommes, c'est-à-dire des êtres libres, que les forces monstrueuses déchaînées par le progrès prodigieux des techniques modernes peuvent écraser à tout instant, mais qui conservent intacte la supériorité pascalienne de savoir qu'elles le peuvent.

Nous affirmons ainsi, sur ce vieux continent africain, face à l'histoire, notre conception de l'homme et notre foi inébranlable dans la pérennité de la culture et de l'esprit. Voilà bien, dans les faits, un vrai rendez-vous du donner et du recevoir. Il est parmi les plus beaux, puisqu'il tend à élever l'homme et, sur le plan de la fraternité, à nous faire prendre davantage conscience du fait que la destinée de tous les hommes est commune.

Comme le soulignait le chef de l'État sénégalais, à Florence, dans son magnifique message de paix au monde :

"C'est dire que l'Afrique est poreuse à tous les souffles du monde, à toutes les formes d'élaboration d'un avenir de vie commune, dont les fondements seront la paix et la fraternité".

Et le chantre de la négritude de poursuivre : "L'Afrique est spiritualiste. Ce qu'elle veut faire comprendre aux autres continents, c'est que la permanence des valeurs spirituelles, loin d'être un frein dressé contre le progrès, est puissance dynamique pour celui-ci. Car, en définitive, vers quoi tend la civilisation de l'Universel, si ce n'est à l'épanouissement de l'homme ? [...] Notre souci, à nous Africains, demeure de faire l'Homme plus Homme, de le préserver des tentatives de déshumanisation. Ainsi, nous aurons apporté notre contribution à l'édification du monde nouveau qui sera demain, parce que fraternel et résolument engagé dans la VOIE DE LA PAIX" ».

Dans ce discours, François Dieng évoque la Conférence d'États africains sur le développement de l'éducation en Afrique, organisée par l'Unesco et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies à Addis-Abeba (Éthiopie) en 1960, qui a été une des premières conférences internationales à poser concrètement les bases d'une aide éducative massive par l'éducation aux pays d'Afrique nouvellement indépendants. L'Unesco a alors apporté un soutien à l'éducation et à l'alphabétisation sur ce continent, supervisant la création de nombreuses écoles normales, et offrant aux Africains des stages de formation, par exemple par le biais de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPPE) et du Bureau international pour l'éducation (BIE). Dans les années 1980, l'Unesco expérimentera même des programmes d'éducation radiophonique et télévisée, notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Aujourd'hui, l'Afrique subsaharienne accuse toujours les taux les plus élevés d'exclusion de l'éducation. Plus d'un cinquième des enfants âgés d'environ 6 à 11 ans n'est pas scolarisé, suivi par un tiers des enfants âgés d'environ 12 à 14 ans. L'Unesco y poursuit

son action en faveur de l'éducation, ayant lancé en 2015 le projet « Transformer l'éducation en Afrique grâce aux TIC » (technologies de l'information et de la communication).



René Maheu, intellectuel français Directeur général de l'Unesco (1961-1974), discours prononcé à l'ouverture de la Conférence Internationale sur la Jeunesse, à Grenoble (France), le 23 août 1964³.

En 1964, René Maheu, Directeur général énergique et charismatique, a réussi à étendre très largement le rayon d'action de l'Unesco, lui conférant des compétences non seulement dans le domaine de l'action intellectuelle (ce qu'elle a depuis sa création), mais aussi de l'action opérationnelle, de l'assistance technique et matérielle en faveur des pays en développement. Il contribue aussi à populariser l'Unesco dans le grand public. Cela passe par exemple par les clubs Unesco, qui éclosent très nombreux à cette époque dans les établissements scolaires des États membres. Les jeunes s'enthousiasment pour les missions de l'Unesco, et René Maheu est particulièrement attentif à capter cet auditoire.

A la Conférence internationale sur la jeunesse, en août 1964, il prononce un discours consacré à la jeunesse dans lequel il lui rend un bel hommage.

« L'Unesco se doit d'accorder à la jeunesse une attention extrême, car son oeuvre, tout entière consacrée à l'avènement d'un esprit nouveau dans les relations entre les peuples, n'a de portée que si la jeunesse en saisit le sens et en fait sienne, à son tour, la vocation.

Les traits psychologiques de la jeunesse contemporaine, ses attitudes, son comportement, la mobilité même de son tempérament, qui la porte aussi bien vers les élans généreux que vers la violence, par bien des côtés ne diffèrent guère des caractéristiques permanentes de la jeunesse.

Mais jamais la jeunesse n'est autant elle-même, jamais elle ne manifeste autant sa valeur et ses défauts, jamais elle n'exerce

3. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, juillet-août 1965, p. 5-7. Original : français.

autant ses dons et jamais elle ne court autant de risques que lorsque le monde est lui-même, comme aujourd'hui, en état de jeunesse. Ce phénomène d'amplification et d'intensification des tendances de la jeunesse par l'accélération du renouvellement même du monde, voilà, à mon sens, le fait capital qui s'impose à nous.

Dans la plupart des pays en voie de développement, la jeunesse représente plus de la moitié de la population. Ces jeunes États qui viennent de surgir sur la scène de l'Histoire ne sont pas jeunes seulement par la date récente de leur liberté recouvrée ; ils le sont bien plus substantiellement parce que ce sont les jeunes générations qui en assument la construction et la direction. Quant aux pays dits développés, s'il est vrai que les structures y sont généralement mieux établies et en tout cas plus capables de canaliser l'afflux démographique, à condition bien entendu d'être dûment réformées, le développement même assure Inévitablement, je dirais mathématiquement, à la jeunesse un rôle croissant, du fait de l'usure de plus en plus rapide des connaissances et des capacités techniques. S'il est hasardeux de penser que l'adolescence est l'âge des artistes, fût-ce de la chanson, du moins est-il certain que désormais le technicien doit à 35 ans se remettre à l'étude, si par malheur il l'a abandonnée, sous peine de n'être plus, comme on dit, « dans le mouvement ».

Qu'on y réfléchisse bien : la civilisation technicienne est une civilisation de jeunes et elle le sera chaque jour davantage. Désormais, le jeune sait et même comprend plus je ne dis pas : juge mieux que l'aîné, pour la bonne raison que, de plus en plus, le neuf, l'invention, constituent l'essentiel, je ne dis pas de nos esprits, mais de nos travaux et de nos m,urs, tout au moins au plan économique, et qu'à la différence des âges qui nous ont précédés, où la tradition, l'héritage du passé, étaient la source du savoir, du pouvoir et de l'action, c'est désormais le présent en son actualité la plus novatrice et même l'avenir en sa préparation qui déterminent l'utilisation de l'acquis de civilisation, et jusqu'à son intelligence même. Comme si brusquement le cours du temps avait changé d'orientation et que l'effet devienne cause. Oui, de

plus en plus, la jeunesse est appelée à devenir la cause de l'Histoire.

Certes, la jeunesse n'est pas une, et son comportement varie suivant la diversité des situations dans lesquelles elle se trouve. La jeunesse est, par définition, matière à controverse, car elle est elle-même controversée. Cependant, quelle que soit notre interprétation du comportement des jeunes générations, il est un fait sur lequel aucun désaccord n'est possible : la nécessité pour les gouvernants, de tenir compte de l'irruption massive des jeunes dans la vie de la nation, et, par voie de conséquence, d'édifier, parfois hâtivement, de nouveaux systèmes d'éducation qui, est-il besoin de le dire, doivent être conçus non comme des réseaux de défense pour le maintien du statu quo, mais comme un ensemble harmonieux de voies d'accès à la communauté nationale, débouchant sur un avenir ouvert..

Or l'ampleur et la rapidité des transformations techniques, économiques et sociales sont telles que l'école, même transformée et mieux équipée, ne peut, à elle seule, assumer toutes les responsabilités qu'implique une éducation digne de ce nom et qu'il est indispensable d'accorder une attention de plus en plus grande à l'éducation extrascolaire des jeunes.

Bien sûr, il faut construire plus d'écoles, former plus de maîtres, et rajuster continuellement les programmes d'enseignement, c'est là de toute évidence la base de toutes choses. Mais j'espère ne froisser personne si je dis, moi qui suis un ancien professeur, qu'il est dans la nature de l'éducation scolaire et universitaire d'évoluer avec lenteur.

Aussi est-il nécessaire, dans un monde en devenir accéléré, que cette éducation soit complétée et constamment vivifiée par une autre forme d'éducation, aussi peu assujettie que possible à des règlements, comportant le minimum de manuels, d'examens et de diplômes et visant le moins possible à imposer aux adolescents les moules rigides des programmes et des salles de cours, en un mot qui laisse toute liberté de recrutement, d'exploration et d'expérimentation.

Tels sont, à mon sens, le rôle et la vocation de l'éducation extrascolaire, soit qu'elle s'adresse aux jeunes qui n'ont pas été

à l'école ou qui y ont passé si peu d'années qu'ils en ont oublié les enseignements, soit qu'elle s'adresse à ceux qui, ayant quitté l'école, ont besoin de parfaire leur formation, soit encore qu'elle s'adresse à ceux qui, tout en poursuivant leurs études, éprouvent le besoin de vivre et d'agir dans un milieu social plus ouvert que celui de l'école, pour élargir leur horizon et mettre leurs aptitudes à l'épreuve de la réalité. L'éducation extrascolaire des jeunes est donc très variée dans ses conditions comme dans ses démarches. Elle est aussi, par nature, dynamique et constamment en évolution, comme l'âge qu'elle sert et le monde où elle baigne. C'est parce qu'elle a subi, au cours des dernières décennies, d'importantes mutations et diversifications qu'il nous faut aujourd'hui reconsidérer les conceptions que nous en avons.

Le moment est venu d'étudier les métamorphoses des mouvements de jeunesse, de dresser un tableau, fût-il provisoire, des groupements et institutions de jeunesse qui ont récemment éclos, d'analyser le rôle qu'y jouent les adultes et l'influence qu'y exercent la presse, la radio et la télévision. Il convient aussi de caractériser et de situer les services gouvernementaux de jeunesse qui ont surgi un peu partout et qui souvent ont été érigés en ministères de la jeunesse. Avec eux, l'éducation extrascolaire des jeunes fait son entrée dans le monde officiel et devient affaire de gouvernement. Certains s'en réjouiront, d'autres considéreront que cette évolution risque de paralyser les initiatives et de freiner les concours bénévoles ; en tout état de cause, c'est un phénomène trop important pour ne pas retenir l'attention.

Il ne s'agit pas pour les adultes que nous sommes de nous prononcer au nom de la jeunesse, vaine prétention, illusion dérisoire, mais de chercher à la comprendre et de lui témoigner notre sollicitude. Pas davantage, il ne s'agit, par autorité ou par ruse, de l'engager dans nos âpres débats et nos affrontements.

Non que nous considérions l'engagement de la jeunesse dans l'actualité comme un mal ; il est dans sa nature. Le propre de la jeunesse, c'est l'impatience d'entrer dans l'histoire. Et il est naturel que ce soit d'abord sur le plan idéologique que se prépare et s'effectue cette irruption : l'idée est pour la jeunesse le banc d'essai de la vie. Il n'est donc pas question que nous ignorions

cette ardeur, même si ses choix nous paraissent parfois prématurés. Mais il est important que cette ardeur soit libre et ces choix lucides : tel est notre souci.

Nous n'entendons pas façonner la jeunesse à l'image des adultes, ni employer sa foi et son élan au service de leurs passions et de leurs intérêts, ni écraser son enthousiasme sous le poids de leur compétence technique. Bien au contraire, notre but est d'aider la jeunesse à être elle-même, afin de préserver intacte sa capacité de renouvellement du monde.

Aider la jeunesse ! Est-ce si difficile ? Je ne le pense pas. Je ne suis pas, en effet, de ceux qui croient à l'incompréhension fatale des générations, ni que la révolte soit la forme nécessaire de l'entrée dans la vie. Je suis convaincu au contraire que les jeunes attendent, tout naturellement, de nous les gestes décisifs qui les initient aussi bien à eux-mêmes qu'à l'univers. Nous sommes-nous si éloignés de cet âge enchanté que nous l'ayons oublié ? Voici des siècles et des millénaires que la même attente se répète à chaque génération. Chaque génération attend que ses aînés lui ouvrent la porte d'une histoire qui ne soit pas une prison. J'appelle prison un destin fermé, j'appelle prison un monde sans amour. Implacable réseau des talions ancestraux, murailles sans jour et sans écho des ignorances, des incompréhensions et des préjugés, puits de ténèbres des égoïsmes collectifs où l'on sombre sans même s'en rendre compte, circonvallations répétées à l'infini, comme les images des miroirs parallèles, de la peur et de la haine, fortifications sinistres du faux réalisme derrière lesquelles s'abritent les croyances abusives à la fatalité de tout ce qui divise l'homme, fût-ce le plus contingent, et fait, ne fût-ce que par accident, du prochain un étranger et d'autrui une chose : si tel est l'héritage que nous nous apprêtons à léguer à nos enfants, il est, certes, très compréhensible, et même très salutaire, très nécessaire, qu'ils le repoussent avec horreur.

Mais est-ce là le monde que nous allons laisser derrière nous ? Cette question qui est la seule qui compte, est celle à laquelle nous sommes ramenés chaque fois que nous nous penchons sur le problème de la jeunesse. Car ce que l'on appelle des problèmes de la jeunesse, ce n'est, en définitive, rien d'autre que ceux de notre propre responsabilité d'adultes. »

La question de la paix, de l'éducation et des relations entre les générations intéresse alors beaucoup la jeunesse, une jeunesse alors plus nombreuse que jamais, car issue du baby-boom, et en ébullition sur les campus occidentaux. C'est pourquoi René Maheu aborde ces thèmes dans son discours. On peut voir dans cette prise de parole et dans cette préoccupation attentive pour la jeunesse peut-être les prémices, ressentis par René Maheu, ou en tout cas les premiers frémissements, de ce grand mouvement de la jeunesse que va être Mai 68.



Ashraf Pahlavi, princesse iranienne, présidente du Comité consultatif international de liaison pour l'alphabétisation, appel lancé à Paris, le 7 septembre 1967.⁴

La princesse Ashraf Pahlavi (1919-2016), est la fille de Reza Chah Pahlavi, fondateur de la dynastie impériale, et la sœur jumelle de Mohammad Reza Pahlavi, le dernier chah de la dynastie Pahlavi d'Iran. Elle a mené une action politique et sociale importante sous le règne de son frère lorsque celui-ci dirigeait l'État iranien, de 1941 à 1979. Féministe, elle a notamment été présidente de l'Organisation des femmes iraniennes, de 1967-1979 ; elle sera également membre de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, en 1970 ; et membre du Comité consultatif de la première Conférence mondiale sur les femmes, en 1975.

Dans les années 1960, l'Iran se veut un modèle en matière d'alphabétisation et coopère activement avec l'Unesco dans ce domaine. En 1965, la princesse Ashraf Pahlavi préside le 5e Congrès mondial des ministres de l'éducation pour l'élimination de l'analphabétisme, organisé par l'Unesco à Téhéran. Puis, en septembre 1967, au siège de l'Unesco à Paris, elle lance cet appel, au nom du Comité international de liaison pour l'alphabétisation, qu'elle préside.

« Le monde entier découvre chaque jour davantage l'urgence et l'importance décisive d'une des tâches essentielles de notre temps : faire en sorte que se comble le fossé qui existe entre les pays pauvres et ceux qui sont pourvus.

Il est également d'une évidence dramatique qu'un milliard d'êtres adultes ne sont en mesure ni de contribuer efficacement au développement ni d'en profiter pleinement. C'est à notre géné-

4. Source : *Alphabétisation 1965-67*, Paris, Unesco, 1968, p. 15-16.
Original : français.

ration - celle du deuxième millénaire - qu'il incombe d'accomplir cette tâche gigantesque et impérative, dont la portée historique ne manquera pas d'être mise en évidence à l'occasion de la célébration de l'Année des droits de l'homme.

Le Congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme, réuni à Téhéran du 8 au 19 septembre 1965, a reconnu que le fléau de l'analphabétisme affectait l'humanité tout entière, portait atteinte à la dignité humaine, entravait le développement et faisait obstacle à la compréhension internationale. Il a souligné avec force l'importance décisive de la solidarité et de la collaboration internationales pour l'élimination de l'analphabétisme.

Si la tragique disproportion entre les moyens nécessaires et les ressources disponibles pour une telle entreprise n'a fait que se confirmer depuis le Congrès de Téhéran, plusieurs raisons d'espérer ont néanmoins surgi.

Les appels des plus hautes autorités spirituelles et morales de la communauté internationale, la volonté de nombreux gouvernements de consentir de grands efforts en faveur de l'alphabétisation, les manifestations du devoir sacré de solidarité internationale que cette tâche impose à tous les pays, les débuts encourageants du Programme mondial d'alphabétisation mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : tout cela ouvre des perspectives nouvelles et suscite la confiance et l'espoir.

Au nom du Comité consultatif international de liaison pour l'alphabétisation auprès de l'Unesco, j'ai l'honneur d'inviter solennellement les autorités gouvernementales des États membres de l'Unesco à suivre l'exemple des États qui ont déjà versé une contribution bénévole au Compte spécial de l'Unesco pour l'alphabétisation et à faire appel à l'opinion publique de leurs pays respectifs en vue de susciter et d'encourager les initiatives des organismes publics et privés de nature à accroître cette contribution.

Le comité estime que les conditions sont maintenant réunies pour que soit lancé un vaste mouvement de solidarité internationale qui puisse concourir de façon décisive à la géné-



ralisation de l'alphabétisation dans le monde et qui permette, dans le sillage des grandes conquêtes démocratiques des XIX^e et XX^e siècles, d'assurer l'accès de tous les hommes à l'éducation.

Le comité est convaincu que tous les gouvernements auront à cœur de participer au succès de cette entreprise capitale pour la dignité et le progrès de l'homme. »

Ce discours témoigne de l'évolution des conceptions éducatives à l'Unesco. Dans les années 1947 à 1954, l'Unesco a développé la conception de « l'éducation de base » : il s'agit alors d'apporter des rudiments d'éducation aux peuples des régions déshéritées. Dans les années 1954-1960, l'Organisation développe l'idée de « l'éducation communautaire » : il s'agit d'éduquer les personnes en fonction de leur rôle dans leur propre communauté. Dans les années 1960, l'heure est à « l'alphabétisation fonctionnelle », qui consiste à alphabétiser les individus dans l'objectif de leur permettre d'exercer leur métier. En 1967, l'Unesco lance alors le « programme expérimental mondial d'alphabétisation » (PEMA), qui est l'exemple le plus représentatif et de plus grande envergure mis en œuvre pour appliquer l'alphabétisation fonctionnelle. Son lancement recueille des échos importants dans la presse mondiale. Il consiste en douze projets pilotes d'alphabétisation des adultes à orientation professionnelle (PAAOP), mis en place avec l'aide du PNUD dans des zones agricoles ou industrielles de certains pays en développement — Éthiopie, Tanzanie, Mali, Inde, Soudan, Guinée, Madagascar, Syrie, Algérie, Equateur, Iran.

Amadou Mahtar M'Bow, homme politique sénégalais, Directeur général de l'Unesco (1974-1987). Discours sur l'éducation en Afrique prononcé à l'ouverture de la Conférence des ministres de l'éducation des États membres d'Afrique, à Lagos (Nigeria) le 27 janvier 1976⁵.

Premier Directeur général africain, et même premier dirigeant non-occidental de l'Unesco, le Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow est très sensible, dans les années 1970, à la question de l'analphabétisme dans le monde et notamment en Afrique. L'Unesco s'engage alors dans ces années à plein dans la bataille pour l'alphabétisation, qui apparaît comme une course contre la montre, étant donné la démographie galopante du continent. En 1961, l'Unesco organise une grande conférence à Addis-Abéba (Éthiopie) sur cette question, établissant des plans et des objectifs chiffrés ; elle est suivie d'une autre conférence importante, à Nairobi (Kenya) en 1968, qui fait le point sur les réussites, les besoins, et fixe de nouveaux objectifs.

Dans ce discours, prononcé à la Conférence des ministres de l'éducation des États d'Afrique membres de l'Unesco, il développe ses analyses, exprime sa préoccupation, et présente les objectifs et les réalisations en cours de l'Unesco dans ce domaine.

« C'est pour moi un honneur que de participer avec vous à l'ouverture de la Conférence des ministres de l'éducation des États membres d'Afrique, que l'Unesco a organisée avec la coopération de l'organisation de l'Unité africaine et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique selon une pratique déjà ancienne de collaboration intime et fructueuse, et c'est aussi

5. Source : archives de l'Unesco, DG/76/6. Original : français.

pour moi une joie de retrouver ici à cette occasion des amis à qui m'unissent tant de liens.

Je voudrais également vous dire ma satisfaction de me trouver à Lagos, capitale d'un grand État moderne dont l'essor, partout visible, prolonge et renouvelle les traditions de riches et anciennes cultures africaines. Il est heureux que cette conférence se réunisse au Nigéria, comme pour faire écho à l'action de grande envergure que mène son gouvernement en vue de généraliser, à bref délai, l'enseignement primaire et de le lier davantage aux réalités culturelles de son peuple. L'Unesco se félicite d'avoir été associée à cette tâche d'une portée considérable pour l'avenir du Nigeria et pour le progrès de l'éducation en Afrique. [...]

J'adresse un salut fraternel aux éminents délégués des États d'Afrique rassemblés ici dont je sais, par expérience, combien est à la fois exaltante et difficile l'immense tâche qui leur incombe dans l'accomplissement du destin de l'Afrique moderne. [...]

Votre conférence s'inscrit dans ce que l'on peut déjà appeler la tradition des Conférences des ministres africains de l'Éducation. La première, tenue à Addis-Abéba en 1961, reste présente, je crois, à l'esprit de tous ceux qui m'écoutent, mêmes'ils n'y ont pas personnellement participé, car c'est elle qui adopta le plan de développement de l'éducation en Afrique, connu depuis comme le plan d'Addis-Abéba. Ensuite eurent lieu la Conférence d'Abdijan en 1964, puis celle de Nairobi en 1968 à laquelle j'ai moi-même pris part comme chef de délégation. [...]

L'Année de la Conférence de Nairobi - 1968 - fut aussi celle d'une secousse si brutale au sein des systèmes éducatifs de certains pays que l'on a pu alors parler d'une crise de l'éducation. Cette crise, dont la signification, profonde n'avait pu être dégagée au moment de la conférence, faute du recul nécessaire, était apparue aux yeux de nombreux observateurs comme un phénomène mondial, effet d'une sorte de crise de société. Il est vrai que, du fait de sa nature et de sa fonction, l'éducation ne saurait être, ni se développer en dehors du contexte de la société dont elle est partie intégrante sans en subir d'une manière ou d'une autre les contrecoups. Or, la rapidité des transformations du monde actuel

et les bouleversements qu'elles entraînent réduisent de plus en plus les possibilités d'assimilation progressive qui permettaient aux sociétés anciennes et aux institutions qui les servaient d'évoluer dans une sorte de stabilité relative. Aujourd'hui le développement prodigieux des sciences et des techniques, qui est sans précédent dans l'histoire humaine, l'industrialisation accélérée, les interactions entre individus, sociétés, cultures, favorisées par les moyens de communication moderne, bouleversent sans cesse les conditions de la vie de l'homme, les valeurs sur lesquelles elle repose, remettent en question à des degrés divers selon les pays, systèmes sociaux, institutions éducatives et culturelles, etc.

Ce fut sans doute l'un des principaux mérites des travaux de la Commission internationale pour le développement de l'éducation, créés par l'Unesco, au cours des années 1971-1972, que d'avoir dressé le bilan d'ensemble de la situation dans son contexte mondial et d'avoir souligné qu'un effort d'ensemble devrait être entrepris en vue de repenser l'éducation en fonction des finalités nouvelles que lui assigne la société.

En Afrique même, l'évolution de la situation de l'éducation s'est faite, pendant la période qui nous sépare de la conférence de Nairobi, en général, selon deux voies convergentes : accroissement des moyens d'éducation pour en ouvrir l'accès au plus grand nombre possible, amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé en vue de réduire notamment les déperditions, et dans certains cas, modification plus ou moins profonde de systèmes éducatifs pour qu'ils répondent mieux aux besoins du développement économique et social. [...]

Tout d'abord, malgré les efforts déployés dans de nombreux États, l'objectif à long terme défini par la conférence d'Addis-Abéba, "un enseignement primaire universel, gratuit et obligatoire" en 1980 ne sera pas atteint. En 1972, le déficit s'élevait à un peu plus de 11 millions par rapport à l'objectif fixé. Certes le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, qui était de 41,5 %, est passé, selon les estimations actuelles, à 59,1 % en 1975, mais si les tendances actuelles se confirment, il n'atteindra que 59,5 % en 1980 et déclinera même pour n'être que de 57,4 % en 1985. Ceci mérite explication. Tout d'abord, et cette constatation

avait déjà été faite à Nairobi, il y a comme une course de vitesse entre l'accroissement de la population et l'effort de scolarisation. Le taux annuel de croissance démographique, qui est actuellement de 2,7 %, atteindra 2,9 % entre 1975-1980 et 3,0 % entre 1980-1985: soit le plus élevé du monde. En d'autres termes, la fraction de la population d'âge scolaire continue de s'accroître dans des proportions plus fortes que partout ailleurs : le groupe d'âge de moins de 15 ans est plus élevé en Afrique de 70 % que dans les pays développés ; en 1985 le même groupe représentera 73 % de plus en Afrique que dans les pays développés.

Cette évolution démographique conjuguée avec l'étroitesse des moyens explique, malgré l'effort considérable déployé par un grand nombre de pays africains, l'accroissement en nombre absolu des analphabètes. De 1961 à 1970, en effet, bien que le pourcentage des-analphabètes soit tombé de 81 à 73,7 %, leur nombre s'est accru de 19 millions. On peut ajouter qu'en 1972, 3.760.000 enfants qui auraient dû entrer à l'école n'avaient pas été scolarisés et que 1.364.000 autres, ayant abandonné la classe avant la quatrième année, risquaient fort de retomber dans l'analphabétisme. [...] Dans l'enseignement secondaire, les résultats demeurent aussi en deçà des objectifs quantitatifs d'Addis-Abéba [...] C'est seulement au niveau de l'enseignement supérieur que les objectifs d'Addis- Abéba ont été dépassés. [...] Quant aux effectifs du personnel enseignant, ils sont passés pour les différents degrés de 601.000 en 1960 à 1.252.000 en 1972, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel de 5,4 %.

L'Unesco s'honore d'avoir contribué à cet effort avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement [...]. Cependant, un grand nombre des enseignants continuent à être très insuffisamment qualifiés, ce qui a des répercussions directes, sur la qualité de l'enseignement, donc sur les chances de succès des élèves [...]

Il est donc possible qu'à la lumière de l'expérience de ces dernières années, certains pays africains, à la recherche de modalités plus efficaces, adoptent l'idée d'un enseignement de

base d'un type nouveau, à l'intention des jeunes et des adultes qui n'ont pas été scolarisés ou l'ont été trop brièvement.

Cette tendance à la différenciation des stratégies est l'un des aspects de l'effort entrepris par les pays africains pour rénover les systèmes éducatifs. A cet égard, l'une des caractéristiques essentielles de la période qui s'est écoulée depuis la Conférence de Nairobi me semble précisément être le nombre et la richesse des innovations éducatives qui ont vu le jour sur le sol africain. On savait déjà en 1968 que l'expansion des systèmes éducatifs devait passer par l'amélioration qualitative.

En effet, les systèmes hérités du régime colonial se révélaient d'autant plus inadaptés qu'ils avaient été conçus selon des modèles - ceux inspirés de l'évolution historique des pays industrialisés - et pour répondre à des besoins - ceux du pouvoir dominatif - qui n'étaient pas en harmonie avec les aspirations d'États souverains soucieux à la fois de sauvegarder et de revaloriser leur patrimoine culturel et les valeurs sociales et humaines qui les sous-tendent et de promouvoir à marche forcée le progrès économique et social par l'utilisation de la science, de la technique et des modes rationnels d'organisation.

Les expériences novatrices citées dans le document de travail à titre d'illustrations ne donnent qu'une faible idée de la diversité des initiatives prises pour rénover les contenus, les structures, les méthodes de l'éducation, la formation du personnel enseignant et l'éducation extrascolaire. Plus remarquable encore me semble le fait que ces innovations, même lorsqu'elles apparaissent comme limitées et ponctuelles, procèdent très souvent d'une conception de l'éducation fondamentalement repensée.

J'y vois donc un signe particulièrement encourageant de la force avec laquelle s'affirme une pensée éducative authentiquement africaine qui, sans rejeter les acquis de l'expérience de la communauté internationale mais refusant le transfert pur et simple, trouve son inspiration dans ses propres traditions et s'efforce d'édifier sur le continent les infrastructures et les insti-

tutions qui donneront à ses enfants une éducation conforme à leurs besoins et nourrie du génie inhérent à leur culture. [...]

Pour moi, l'expression «éducation de base» doit désigner une phase initiale ou cycle de base de l'éducation. L'idée directrice est en l'occurrence de substituer au critère d'une durée celui d'une phase éducative qui, dans toute la mesure du possible, sera commune à des personnes d'âges divers. Cette phase éducative aura pour objet non seulement de dispenser l'ensemble des connaissances fondamentales, mais encore d'inculquer des attitudes, des valeurs et des savoir-faire font chacun a besoin pour se réaliser en tant qu'individu et pour participer activement au progrès de sa communauté.

La notion d'éducation de base ainsi définie présente évidemment une importance particulière pour les pays qui n'ont pu scolariser tous leurs enfants et où l'éducation doit donc être dispensée à un grand nombre d'adolescents et d'adultes selon des modalités différentes de celles qui ont cours à l'école. Cette conception novatrice apporte un commencement de solution au problème de la généralisation de l'éducation.

Cela étant, il convient de rejeter toute interprétation qui aurait pour effet de préconiser à l'intention des éléments les plus défavorisés qui hélas, sont encore souvent en Afrique les plus nombreux, une éducation au rabais, considérée comme nécessaire et suffisante pour la masse de ceux dont les sacrifices doivent précisément favoriser le développement. Je vois, quant à moi, au contraire, dans l'éducation de base telle que j'en ai esquissé la définition, la première phase de l'éducation permanente.

L'éducation de base n'a donc à mes yeux de sens de de valeur que si elle est conçue de façon à pouvoir contribuer au progrès des masses et à leur ouvrir la perspective d'accéder à d'autres activités éducatives, scolaires ou extrascolaires, qui prépareront chaque individu, lorsque la situation le permettra et lorsqu'il le souhaitera, à compléter les acquis dont il doit se

contenter dans un premier temps, à perfectionner son savoir-faire, à accroître ses connaissances et à enrichir son être. [...]

Il faut [...] se réjouir qu'un grand nombre de pays africains aient créé des institutions chargées de l'élaboration et de la réforme des programmes ou aient renforcé celles qui existaient déjà, tantôt au sein de ministères ou d'universités, tantôt comme organes autonomes. S'inspirant des traditions africaines - dans ce qu'elles comportent de volonté d'enracinement à soi et de compréhension des autres - afin de renforcer le sentiment de l'identité culturelle, les nouveaux programmes se doivent certainement d'inculquer à l'enfant les valeurs, les attitudes et les aspirations qui feront de lui un Africain authentique. Je ne saurais trop insister à cet égard sur l'importance qui s'attache à la promotion des langues africaines comme langues d'enseignement. Non seulement l'utilisation de ces langues comporte des avantages pédagogiques évidents, mais en outre, elles sont irremplaçables dans la mesure où elles seules peuvent transmettre un patrimoine culturel dont l'intégrité est sans cesse menacée par une modernisation souvent traumatisante.

Cependant, deux autres conditions apparaissent, elles aussi, essentielles. D'abord, l'identification à une culture devrait se conjuguer pour l'enfant et l'adolescent d'Afrique avec le sentiment d'appartenance à la communauté des peuples du monde et avec un désir d'ouverture aux autres. Ensuite, la remise en honneur des valeurs et des traditions culturelles africaines, dans toute leur richesse et leur fécondité, comme mode de relation avec autrui et avec l'univers se doit d'éviter les tentations passéistes. Elle doit au contraire apparaître comme l'un des éléments d'une synthèse originale où les apports les plus utiles du passé se fondront avec les connaissances, les valeurs et les attitudes nécessaires à la compréhension du monde actuel et à la maîtrise d'un environnement souvent peu clément. Bien entendu, cela implique qu'une place beaucoup plus large soit faite à l'initiation aux sciences, mais il est également nécessaire, dans la perspective d'une éducation permanente qui prépare chacun à ses tâches futures, que l'enseignement dispense des connaissances qui permettront aux adolescents et aussi aux adultes de comprendre

le mécanisme des relations nationales, régionales et internationales afin qu'ils puissent mieux participer aux transformations indispensables de leurs sociétés et contribuer à l'édification d'un nouvel ordre international plus juste.

La réforme des programmes doit d'autre part faire une très large place à l'expérience vécue, à l'environnement, à la réalité sociale et intégrer le travail productif. Il s'agit de libérer l'enfant et l'adolescent du sentiment d'irréalité qui naît du conflit entre une culture livresque et importée, et les exigences d'une vie quotidienne dominée par les activités de production. [...]

Une telle orientation revêt une valeur pédagogique et une signification éthique dans la mesure où elle met en honneur les valeurs indispensables à la promotion de la dignité humaine. Elle ne sera d'ailleurs qu'un retour aux traditions africaines qui, jusqu'à la période coloniale, ignoraient cette coupure funeste entre l'école et la vie de tous les jours [...].

Je voudrais souhaiter que l'éducation dispensée à chaque enfant, à chaque homme, à chaque femme de l'Afrique leur donne, non seulement le sens de la solidarité nationale et la fierté de la culture dont ils sont issus, mais aussi la volonté de forger un avenir à la mesure de cette fierté. Enfin, je souhaite que cette éducation contribue aussi à relier tous ceux qui vivent sur ce continent à la communauté fraternelle des hommes dont ils partagent le destin menacé et encore indéchiffrable, mais dans lequel j'espère pouvoir discerner la justice et la paix. »

Aujourd'hui, l'Unesco poursuit son action d'aide à l'alphabétisation : en effet, à l'échelle mondiale, au moins 750 millions de jeunes et d'adultes ne savent toujours pas lire et écrire et 250 millions d'enfants n'acquièrent pas les compétences d'alphabétisation fondamentales, ce qui les empêche de participer pleinement à leur communauté et à leur société.

Pour faire avancer l'alphabétisation, en tant que partie intégrante de l'apprentissage tout au long de la vie et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Unesco s'attache à bâtir des bases fortes par l'éducation et la protection de la petite enfance ; fournir une éducation de base de qualité à tous les



enfants ; renforcer les niveaux d'alphabétisation fonctionnelle des jeunes et des adultes qui n'ont pas les compétences d'alphabétisation fondamentales ; et développer des environnements alphabétisés.

Depuis 1989, le Prix d'alphabétisation Unesco-Roi Sejong créé avec le soutien du Gouvernement de la République de Corée, est décerné à des programmes d'alphabétisation remarquables qui portent en particulier sur l'utilisation et le développement de l'éducation et de la formation par l'alphabétisation en langue maternelle.

Margrethe Vestager, Ministre de l'Éducation du Danemark, discours devant la Conférence générale, à Paris le 27 octobre 1999.

Margrethe Vestager Hansen, née en 1968 au Danemark, est une femme politique danoise, membre du Parti social-libéral danois (RV), d'orientation de centre-gauche. Fille de pasteurs, elle a fait des études d'économie et devient en 1998 ministre de l'Éducation et des Affaires ecclésiastiques. Commissaire européenne à la concurrence depuis 2014, elle est nommée en 2019 Vice-Présidente exécutive de la Commission européenne chargée de l'Europe à l'ère du numérique.

C'est en qualité de ministre de l'Éducation qu'elle est amenée à prendre la parole en 1999 devant la Conférence générale de l'Unesco, et, pour illustrer son propos, elle cite le grand conteur danois Hans Christian Andersen, filant une métaphore inattendue et originale entre un coffre magique et les enjeux de l'Organisation.

« Permettez-moi d'introduire l'intervention du Danemark à cette conférence générale en attirant l'attention sur un conte de fées d'Hans Christian Andersen. Il était une fois un marchand qui était riche et si intelligent que chaque shilling qu'il sortait lui apportait une couronne. Son fils hérita de sa richesse et vécut une vie joyeuse. A la fin, il n'eut plus rien qu'une paire de pantoufles et un vieux coffre qui pouvait voler. En bref, le fils du marchand s'est assis sur le coffre, et a volé jusqu'à la chambre d'une princesse. Pour impressionner la princesse, il a rempli le coffre de feux d'artifices et les a fait éclater. Mais par malchance, une étincelle des feux d'artifices a fait brûler le coffre et l'a réduit en cendres. N'ayant plus le coffre, le fils du marchand n'a pas pu aller voir sa fiancée, et elle l'attend toujours. Ce conte d'Andersen est appelé «le coffre volant». Il m'a fait réfléchir à ce que nous, ensemble, mettons dans le coffre de l'Unesco. Nous devons considérer cela dans l'avenir aussi attentivement que nous l'avons fait dans

le passé. Il est évident pour moi que l'Unesco est une question d'éducation, une question de science et une question de culture et de communication. Mais premièrement et avant tout, je vois l'Unesco comme une question de rencontre des cultures, et l'éducation joue un rôle crucial à cet égard. Afin de soutenir continûment et développer notre démocratie et notre bien-être social, nous devons fonder l'éducation sur deux piliers : les valeurs, et la vision. Les valeurs, parce que l'éducation aide à renforcer les valeurs essentielles dans la société, et parce que l'éducation se fonde sur des valeurs. Et la vision, parce que l'éducation soutient notre vision de l'avenir du monde.

La priorité première est de fournir de l'éducation de base pour tous les enfants, de même que l'alphabétisation et une formation aux compétences de base pour les jeunes et les adultes. Comme le Danemark l'a affirmé plusieurs fois déjà, il est essentiel, spécialement dans le domaine de l'éducation, de faire un effort proactif pour aider les filles et les femmes dans les pays en développement, en particulier en Afrique.

Madame la Présidente, en ce qui concerne la science, nous nous réjouissons de voir comment l'Unesco et ses États membres choisissent d'appliquer les éléments qu'ils ont mis dans le coffre durant la Conférence mondiale sur la science, tenue à Budapest en juin. L'esprit critique et la liberté de penser, l'accès mondial et le partage mondial du savoir et l'éthique de la science sont ce que le Danemark sélectionnerait comme l'acquis essentiel de la Conférence de Budapest.

La protection des droits culturels des minorités et des peuples indigènes est un enjeu majeur pour le Danemark qui [...] inclut aussi le peuple indigène du Groenland, les Inuit. Ainsi, j'attache une grande importance au fait que le gouvernement du Groenland est représenté dans la délégation de mon gouvernement à cette session de la Conférence générale.

Dans le domaine de la communication, le Danemark voudrait voir une promotion plus forte de la libre circulation des idées et de l'accès global à l'information. Comme cela a été montré par le Parlement des jeunes hier, l'Unesco a un rôle très important en aidant à créer pour les générations futures

une éthique globale. Le citoyen du prochain siècle est à la fois un citoyen dans une communauté locale et mondiale. Donc, les mots-clés sont la communication libre mondiale.

En 1996, le gouvernement danois a conclu un accord-cadre de quatre ans sur les financements extra-budgétaires pour les programmes et projets de l'Unesco. Cela fait du Danemark un des principaux donateurs en termes de contributions extra-budgétaires à l'Unesco. J'ai plaisir à dire qu'il y a eu une satisfaction générale de cet accord, que les parties vont renouveler. Mais l'Unesco doit utiliser ces ressources avec sagesse – comme le vieux marchand dans le conte d'Andersen, qui a obtenu une couronne pour chaque shilling versé. [...] L'Unesco ne devrait pas faire doublon dans le travail qui est fait par d'autres organisations de l'ONU ; l'Unesco ne doit pas utiliser ses ressources pour des activités qui ne correspondent pas au cœur de son mandat ; et l'Unesco ne doit pas permettre aux programmes de se disperser en de trop nombreuses activités. [...] Le Danemark souhaite rappeler que l'Unesco est une rencontre des cultures, et que le cœur de son mandat est d'être une agence intellectuelle.

Il est d'une importance cruciale pour le Danemark que le nouveau Directeur général puisse saisir les enjeux managériaux de l'Organisation. Il doit y avoir des programmes plus nets, des objectifs plus mesurables, et plus de responsabilité et de transparence – ainsi que bien sûr une véritable évaluation des programmes. [...] Ainsi, je pourrais dire, reprenant les mots d'Hans Christian Andersen : “ C'est un coffre vraiment formidable. A peine on presse le bouton que le coffre s'envole ! ” »

Dans ce discours, le ministre de l'Éducation du Danemark met en valeur les objectifs, affirmés dans le cadre des conférences de l'Unesco sur l'éducation, de liberté de pensée, de libre circulation de l'information, et surtout, de l'éducation pour tous. Le droit à l'éducation a été inscrit dans l'Acte constitutif de l'Unesco dès 1945, avec les principes de non-discrimination, d'égalité des chances, d'accès universel et de solidarité, puis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en 1948.

Le mouvement international en faveur d'une coopération renforcée en matière d'éducation a connu un essor au moment de la fin de la Guerre froide, en 1990 avec l'adoption de la Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous, à Jomtien (Thaïlande), par près de 150 organisations gouvernementales et non gouvernementales. L'Unesco et ses États membres se sont alors engagés à permettre un accès universel à l'éducation de base pour tous les enfants, jeunes et adultes, pour l'an 2000.

Si cet objectif n'a pas pu être atteint en 2000, le Forum mondial sur l'éducation à Dakar, cette année-là, a toutefois réuni 164 gouvernements qui se sont engagés à atteindre six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) pour 2015. Tout cela s'est fait en lien avec les huit Objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés par l'ONU en 2000, et notamment l'Objectif 2 consistant à assurer l'accès universel à l'enseignement primaire d'ici à 2015.



Gennet Zewdie, Ministre de l'Éducation d'Éthiopie, discours à la Conférence générale, prononcé à Paris le 28 octobre 1999.⁶

L'Éthiopie, pays qui a toujours résisté à la colonisation, fait partie des États membres de l'Unesco depuis 1955. Frappé par une grave famine dans les années 1980, ce pays fait partie en 1999 des « pays les moins avancés », catégorie créée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

La ministre de l'Éducation d'Éthiopie, Madame Gennet Zewdie, dans ce discours devant la Conférence générale, insiste sur l'urgence pour l'Unesco de promouvoir l'éducation, la science et la culture et en particulier les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans les sociétés des pays en développement, notamment d'Afrique.

« Madame la Présidente, l'Éthiopie attache une grande importance à la mission intellectuelle et éthique de l'Unesco pour contribuer à la paix, à la sécurité et à la promotion de la coopération entre les nations par l'éducation, les sciences, la culture et la communication.

Durant les deux dernières années, l'Unesco a mené de remarquables efforts et ses accomplissements ont été exceptionnels. Nous approuvons le programme et le budget [...]. Nous notons avec satisfaction que priorité est donnée aux 4 groupes cibles prioritaires de l'Unesco : les femmes, la jeunesse, l'Afrique, et les pays les moins avancés.

Madame la Présidente, bien que nous entrions dans le nouveau millénaire et malgré les progrès en direction de l'idéal de l'Unesco, nous nous retrouvons face à de nombreux défis.

6. Source : *Actes de la Conférence générale*, Paris 1999, Comptes-rendus des débats, pp. 205-207.

L'Unesco doit donc se préparer et concentrer tous ses efforts sur les vrais enjeux liés à la pauvreté et au sous-développement.

Nous, en Éthiopie, nous considérons l'éducation comme une priorité majeure puisque le développement des ressources humaines peut être atteint seulement par l'éducation et la formation. C'est pourquoi nous soutenons les activités de l'Unesco sous le Programme majeur I [...]. Toutefois, mon pays croit que la priorité devrait être donnée à l'éducation de base [...]

Les buts et objectifs de l'Unesco ne peuvent pas être atteints sans construire les capacités de ses États membres, en particulier des pays en voie de développement. A cet égard, le succès du lancement de l'Institut international de l'Unesco pour le renforcement des capacités en Afrique, dans notre capitale, à Addis Abeba, est un jalon important de l'action de l'Unesco pour entreprendre une décentralisation. Il va permettre aux institutions éducatives et aux départements de l'éducation en Afrique d'effectuer leurs tâches avec le plus haut degré possible de professionnalisme [...] Nous ressentons fortement, toutefois, qu'il faut allouer plus de ressources pour permettre à cet Institut de remplir ses objectifs.

La Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle en 1998 a été utile en fournissant des bases pour poursuivre la réforme des systèmes d'enseignement supérieur dans notre pays [...]. Actuellement, des réussites encourageantes ont été enregistrées dans le renforcement et la diffusion de l'enseignement supérieur et de l'amélioration de sa gestion. Madame la Présidente, nous soutenons les actions de l'Unesco dans le domaine de l'enseignement supérieur [...]

Madame la Présidente, en Éthiopie, il y a un intérêt et une demande croissants pour la science et la technologie appliquées à l'objectif de développement économique. Nous soutenons les activités du programme majeur II : « les sciences au service du développement ». Nous accueillons en particulier les projets spéciaux dans les biotechnologies en vue du développement, et les domaines tels que l'Afrique, les femmes, la science et la technologie, et l'implication des jeunes scientifiques dans le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB). Les conclusions de la Confé-

rence mondiale sur la science devraient amener à mettre en place des plans stratégiques pour promouvoir et renforcer les programmes scientifiques de l'Unesco.

Madame la Présidente, nous notons le rôle central joué par la culture dans le développement et dans l'amélioration du bien-être de l'humanité. L'Éthiopie applaudit les efforts continus de l'Unesco pour promouvoir l'intégration de la culture dans le processus du développement et dans la construction de capacités endogènes. [...]

Madame la Présidente, vous êtes bien consciente du fait que la plupart des monastères et églises qui se trouvent dans la partie Nord de l'Éthiopie ont une histoire millénaire et hébergent un patrimoine culturel et des reliques de la plus grande valeur. Ce patrimoine est, toutefois, devenu la cible de la guerre d'agression de l'Érythrée. Par exemple, sur les 43 églises connues, environ 29 ont servi de forteresses aux troupes ennemies ; les trésors culturels de sept églises ont été complètement pillés et déplacés à Asmara, et sept autres ont été bombardés par l'artillerie des agresseurs. Pour atténuer le danger que l'agression de l'Érythrée fait peser sur le patrimoine de l'Éthiopie, l'Éthiopie demande à toutes les sociétés pacifistes en général et à l'Unesco en particulier de prendre position sur le sujet et de condamner les actes de destruction et de pillage de son patrimoine.

Puis-je saisir cette occasion pour dire que le gouvernement de l'Éthiopie est très reconnaissant à l'Unesco pour le soutien financier qu'elle a reçu pour la réhabilitation de certaines des écoles dans le nord du pays qui avaient été détruites par la guerre [...]

Madame la Présidente, nous prenons note avec satisfaction des activités et stratégies du Programme majeur IV : « vers une société de la communication et de l'information pour tous ». L'Unesco [...] doit promouvoir l'usage de ces nouvelles technologies de l'information pour le développement de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. L'Organisation doit s'assurer que les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont plus accessibles à tous, et sont utilisées plus efficacement afin de faciliter l'accès au savoir pour tous [...].

Il faut développer les capacités nationales dans les domaines de la communication, de l'information et de l'informatique, afin d'assurer un usage efficace des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier dans les pays en développement comme ceux d'Afrique, et dans les groupes désavantagés comme les femmes partout dans le monde.

Madame la Présidente, en conclusion, c'est mon vœu sincère que l'Unesco continue vigoureusement dans le prochain millénaire la coopération internationale qu'elle mène dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication afin d'accomplir son but ultime de promotion de la paix, de la tolérance et de la démocratie parmi les États membres. »

Afin de promouvoir les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en Afrique, l'Unesco a justement créé, en 1999, l'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA), chargé de renforcer les politiques éducatives et la formation des enseignants sur ce continent.

L'Unesco s'emploie à diffuser les connaissances sur les moyens dont les NTIC peuvent faciliter l'accès universel à l'éducation, soutenir le développement professionnel des enseignants. Elle a ainsi organisé en 2019 à Pékin la « Conférence internationale sur l'intelligence artificielle et l'éducation », et la même année à Paris la « Semaine de l'apprentissage mobile », qui a réuni des dirigeants et des experts de l'éducation de 130 pays.



Koïchiro Matsuura, diplomate japonais, Directeur général de l'Unesco de 1999 à 2009, discours prononcé à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, à Paris le 10 septembre 2002.⁷

Formé à la Faculté de droit de l'Université de Tokyo et à la faculté d'économie Haverford College (Pennsylvanie, États-Unis), le juriste et économiste japonais Koïchiro Matsuura se lance dès 1959 dans la carrière diplomatique. Après avoir occupé différents postes notamment en Afrique et en Amérique latine, il prendra successivement au Japon les fonctions de Directeur général de la coopération économique (1988), de Directeur général des affaires d'Amérique du Nord (1990) et de ministre adjoint (1992-1994). En 1994, il est nommé Ambassadeur du Japon en France. De 1998 à 1999, il est Président du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco, avant d'être élu, en novembre 1999, Directeur général de l'Organisation. Il sera réélu en 2005 pour un second mandat de quatre ans.

« C'est avec un grand plaisir qu'une fois encore je prends la parole à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, l'une des dates les plus marquantes du calendrier de l'Unesco. Vu sa place et son importance dans l'existence de tout un chacun et dans le développement social, l'alphabétisation mérite bien d'être célébrée. Si nous sommes nombreux à la considérer comme un élément naturel dans notre vie, pour d'autres, elle est le fruit de gros efforts. En cette Journée internationale de l'alphabétisation, nous fêtons ces efforts et les avantages qui en découlent. La cérémonie d'aujourd'hui célèbre le travail accompli par les lauréats des prix internationaux d'alphabétisation pour 2002. [...]

En cette Journée internationale de l'alphabétisation, nous rendons hommage, non seulement aux heureux lauréats, mais

7. Source : *Relever les défis du XXI^e siècle, Discours choisis. Koïchiro Matsuura*, Unesco 2004, p.121-123. Original : français.

aussi à tous ceux qui, jour après jour, semaine après semaine, déploient de patients efforts pour aider d'autres à se libérer des entraves de l'analphabétisme. Nous ne devons jamais l'oublier, ils sont des milliers, animateurs, enseignants et autres, à faire, souvent dans l'ombre, une différence dans la vie des gens.

Nous ne devons pas oublier non plus que, malgré les progrès observés dans de nombreux pays, l'analphabétisme reste un défi de taille. Il est tout simplement scandaleux que, selon les estimations, 862 millions d'adultes soient encore analphabètes au début du XXI^e siècle. Environ les deux tiers d'entre eux sont des femmes. Il est scandaleux qu'un adulte sur cinq dans le monde soit analphabète. C'est un effroyable gâchis de capacités et de potentiel humains.

Il est scandaleux qu'une chose aussi fondamentale que l'alphabetisation soit devenue un luxe inaccessible pour des millions de personnes pendant toute leur vie. L'idée même de l'analphabétisme la vie durant est incompatible avec toute notion de dignité humaine, de droits de l'homme. L'alphabetisation est un droit minimum tellement fondamental qu'il est révoltant de ne pas y avoir accès.

Souvenons-nous que l'alphabetisation est non pas une fin en soi, mais un instrument et un moyen de bénéficier d'autres avantages. C'est avant tout le point de départ d'un apprentissage qui doit durer toute la vie. En outre, les efforts déployés pour combler le fossé creusé par l'analphabétisme sont directement liés aux problèmes découlant d'autres inégalités qui sévissent encore dans le monde : l'écart entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, la ville et la campagne, et l'écart technologique grandissant qui compromet les perspectives d'un développement à la fois équitable et durable.

Nous nous inquiétons, à juste titre, de voir se creuser le fossé numérique, par exemple, mais tous ceux qui sont privés de la possibilité d'acquérir et d'utiliser les compétences de base qu'apporte l'alphabetisation sont les victimes d'une exclusion en amont bien plus fondamentale.

Ces réflexions nous amènent à constater que, de plus en plus, l'alphabetisation recouvre une gamme de savoirs qui corres-

pondent aux besoins locaux, à différents aspects de nos vies et aux différents univers dans lesquels nous vivons. Ayons donc bien présent à l'esprit que l'alphabétisation est diverse et multi-dimensionnelle, qu'elle emploie de nombreuses formes écrites et de nombreuses langues et qu'elle s'acquiert de bien des manières dans des contextes différents et à des fins très diverses. En diffusant les technologies et en rendant plus facilement et plus rapidement disponible l'information sur ce qui se passe ailleurs, la mondialisation nous rend encore plus conscients de cette diversité.

Comme je vous l'ai déjà dit, la Journée internationale de l'alphabétisation nous donne toujours l'occasion de nous réjouir, cette année encore plus que d'ordinaire. L'année 2003 marquera en effet le début de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, soit dix années d'efforts soutenus pour progresser en direction de l'objectif de l'alphabétisation pour tous. Au cours de cette Décennie, nous devons tenir compte de ce que nous ont appris aussi bien les succès que les échecs des précédents programmes d'alphabétisation.

Nous devons innover avec audace et construire des partenariats ambitieux. Soyez-en sûrs, l'Unesco prendra très au sérieux sa mission de coordination et de promotion des activités au plan international dans le cadre de cette Décennie. Nous appellerons toutes les parties prenantes à jouer pleinement leur rôle dans cette entreprise.

Je voudrais aujourd'hui adresser un appel particulier à tous les gouvernements pour qu'ils assument leurs responsabilités en matière d'alphabétisation. L'enseignement primaire n'est pas du seul ressort de l'État quand il est s'agit d'éducation de base. Dans le domaine de l'alphabétisation, d'autres partenaires, comme les organisations de la société civile, les institutions publiques et privées, les particuliers et les organismes internationaux, comme l'Unesco, ont un rôle important à jouer. Mais dans ce monde d'États-nations, l'alphabétisation est une responsabilité nationale qui incombe d'abord aux gouvernements. Certes, leurs partenaires ne doivent pas ménager leur aide, mais aucun gouvernement ne saurait abdiquer ses responsabilités s'agissant

de mettre fin à l'analphabétisme et de garantir l'éducation de base à tous les citoyens.

Par le soutien qu'elle apporte à la Décennie, la communauté mondiale montre qu'elle a conscience des efforts particuliers à accomplir pour accroître le taux d'alphabétisation des adultes de 50 % d'ici à 2015, notamment chez les femmes, conformément à l'objectif arrêté il y a deux ans et demi au Forum mondial sur l'éducation à Dakar (Sénégal). Au vu de cet objectif, la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, qui prendra fin en 2012, ne saurait mieux tomber.

Comme vous le savez, l'Unesco joue un rôle clé dans la coordination de la campagne en faveur de l'Éducation pour tous (EPT), dont elle est le catalyseur. J'ai la conviction que l'EPT doit viser simultanément les six objectifs fixés à Dakar. Chacun est important en soi, mais tous sont si intimement liés qu'ils ne peuvent être pleinement réalisés indépendamment les uns des autres. Par exemple, si des millions de parents restent analphabètes, la possibilité d'universaliser l'enseignement primaire s'en trouvera réduite. De même, si la qualité de l'apprentissage dans les écoles et celle des programmes d'alphabétisation ne s'améliorent pas, comment vaincre les inégalités entre les sexes ?

En ce qui concerne spécifiquement l'alphabétisation, la période à venir devra s'articuler autour d'un certain nombre de priorités fondamentales. Quatre grandes considérations doivent retenir notre attention : continuer à améliorer les techniques d'alphabétisation ; nouer des liens solides entre alphabétisation et apprentissage tout au long de la vie ; mettre en place des partenariats novateurs et, enfin, accorder plus d'importance au contexte de l'apprentissage.

Ce dernier aspect est vital, car nous savons que l'alphabétisation n'a de valeur que par l'usage qu'on en fait. Il est crucial, à ce sujet, de disposer de formes de partenariat adaptées qui intègrent les apprenants eux-mêmes, puisque ce sont leurs modes de communication qui doivent dicter la manière dont l'alphabétisation s'opère. Nous appelons l'ensemble de nos partenaires

à soutenir cette action et à trouver des moyens de renforcer les capacités locales.

Permettez-moi, pour conclure, de souligner que la complexité de la tâche ne doit pas nous faire peur. Trop d'efforts ont été gâchés parce qu'on a voulu apporter des solutions simples à des problèmes multifformes, parce qu'on a méconnu les nombreuses interdépendances de la vie. Nous devons au contraire veiller à ce que cette complexité inspire nos partenariats et guide nos programmes.

Je suis particulièrement heureux que la Journée internationale de l'alphabétisation ait pour thème cette année "l'alphabétisation, source de liberté". Permettez-moi de remercier tous les participants à la table ronde dont le travail pendant les deux derniers jours a approfondi nos connaissances dans ce domaine. Mes remerciements vont en particulier à M. Amartya Sen, dont la présentation vidéo préenregistrée a enrichi et stimulé notre réflexion. L'alphabétisation est en effet une force vitale, positive et active dans la vie des gens, qui leur permet de faire des choix, de participer et d'exercer leurs droits, autrement dit, d'être libres.

Je voudrais finir sur une note optimiste. Aujourd'hui plus que jamais nous sommes tous conscients des conséquences de l'exclusion, mais nous savons également mieux quelle forme doit prendre notre action. Ne ménageons pas nos efforts pour bâtir des partenariats afin que tous – et pas seulement quelques-uns – puissent considérer l'alphabétisation comme une chose acquise dans la vie quotidienne. »

Depuis 2000, l'Unesco coordonne le mouvement de l'« Éducation pour tous » (EPT), ce qui l'amène à jouer un rôle de leader mondial et régional en matière d'éducation, son but étant de créer des systèmes éducatifs efficaces dans le monde entier, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

En 2015, le Forum mondial sur l'éducation à Incheon (République de Corée) a adopté une Déclaration qui réaffirme les engagements en faveur de l'Éducation pour tous souscrits à

la Conférence de Jomtien (Thaïlande) en 1990 et lors du Forum mondial de l'éducation à Dakar (Sénégal) en 2000, et s'engage à mettre en œuvre le nouvel agenda mondial Éducation 2030.



Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande, princesse thaïlandaise, discours prononcé lors de la 5e réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous, réuni à Beijing les 28-30 novembre 2005.⁸

La Thaïlande est un pays moteur dans les initiatives de l'Unesco pour l'éducation, ayant accueilli en 1990 la Conférence de Jomtien qui a présidé à l'adoption par les États membres de l'objectif de « l'Éducation pour tous » (EPT).

Née à Bangkok le 2 avril 1955, la princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande est la sœur cadette du roi Rama X. Élève et étudiante douée, elle a effectué des études brillantes, obtenant deux masters, en épigraphie orientale (sanskrit et cambodgien) à l'Université Silpakorn en 1978 et un master d'Arts en pali et sanskrit à l'Université Chulalongkorn en 1980. Elle a ensuite obtenu un doctorat en éducation en 1987. Polyglotte, elle a appris le khmer, le pali, le sanskrit, l'anglais, le français, l'allemand, le chinois et le latin. Enseignante puis directrice à l'université dans son pays, elle s'est engagée également dans des activités philanthropiques, à travers plusieurs fondations. Elle a notamment créé la Fondation Princesse Maha Chakri Sirindhorn qui, financée par les œuvres écrites de la princesse, soutient des projets visant à améliorer les conditions de vie des populations, en particulier celles touchées par des catastrophes naturelles. La princesse Maha Chakri Sirindhorn s'attache aussi à la préservation et à la promotion de la culture thaï. Dans ce discours, intitulé « Renforcer le pouvoir d'action des enfants des minorités par l'éducation », elle soutient les actions de l'Unesco en matière d'Éducation pour tous (EPT). *« Je souhaite féliciter l'Unesco à l'occasion de son 60e anniversaire. Que ses efforts pour favoriser l'Éducation pour tous, à la fois dans les sciences et l'éducation, soient fructueux. Je voudrais encore une fois remercier l'Unesco de m'avoir honorée du titre d'Ambassadrice pour le renforce-*

8. Source : *60 femmes pour les 60 ans de l'Unesco. Construire les fondements de la paix*, Unesco 2007, p. 221-222. Original : anglais.

ment du pouvoir d'action des enfants des minorités à travers l'éducation et pour la conservation de leur patrimoine culturel immatériel. Ce long titre est en fait une partie importante de notre principal sujet, l'Éducation pour tous, objectif que nous souhaitons tous atteindre.

Je pense que l'éducation est un processus par lequel chacun de nous obtient des connaissances et des qualités qui lui permettront de survivre, de développer ses capacités intellectuelles et de devenir une personne plus efficace pour son propre avantage et aussi pour le bien-être de la société dans son ensemble. L'éducation est donc une nécessité. Pour cette raison, les enfants des minorités doivent avoir les mêmes chances d'être éduqués que les autres citoyens du pays pour pouvoir progresser dans leur vie et bénéficier des technologies modernes d'un monde globalisé.

Mais les obstacles restent nombreux pour ces enfants qui se battent pour réussir leur vie. Par exemple, ils sont souvent démunis, en mauvaise santé et vivent loin des ressources ou des centres éducatifs d'excellence, et ils n'ont pas les mêmes origines culturelles que la population majoritaire de leur pays. Leur langue maternelle est souvent très différente de la langue officielle d'enseignement dans les écoles. Souvent, on ne leur reconnaît pas la citoyenneté du pays dans lequel ils vivent.

Actuellement, les organisations internationales, les gouvernements, les entreprises, les organisations non gouvernementales et les individus, tous, nous travaillons en partenariat pour essayer de leur donner plus de pouvoir grâce à une éducation moderne. Mais nous devrions toujours nous rappeler qu'il est très important pour eux de préserver leur patrimoine culturel. On devrait les encourager et les aider à rester fiers de leur identité personnelle, de leur langue ou de leur dialecte, de leur littérature, de leurs costumes, de leurs arts visuels, de leurs spectacles vivants et de leur artisanat.

Ils devraient pouvoir acquérir et transmettre les savoirs liés aux modes de vie de leurs ancêtres, comme par exemple les quatre compétences traditionnelles essentielles : se nourrir, se loger, se vêtir et se soigner.

Je voudrais également souligner ici que le patrimoine culturel immatériel comprend d'autres éléments tels que les valeurs et les vertus morales transmises par tant de générations. Ces valeurs sont bien plus précieuses et méritent donc d'être préservées. C'est malheureusement une tâche très difficile, mais nous devons malgré tout essayer.

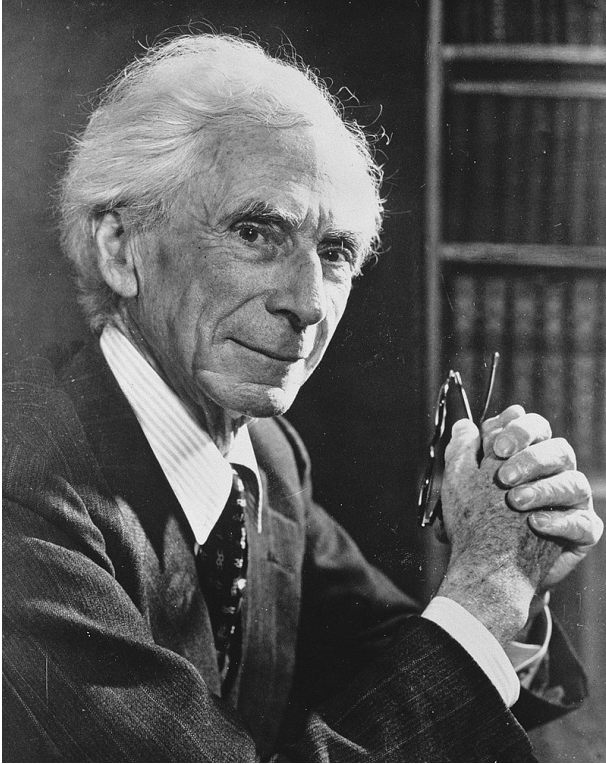
Je n'ai abordé que l'un des aspects de l'Éducation pour tous, et je suis tout à fait consciente qu'il existe encore beaucoup d'autres problèmes. Enfin, je m'engage à faire tout mon possible pour être une bonne éducatrice, pour donner les moyens d'être éduquée à la prochaine génération, en particulier aux personnes défavorisées, pour qu'elle ait un avenir meilleur. »

La princesse Maha Chakri Sirindhorn souligne dans son discours l'importance de prendre en compte les enfants des minorités dans les efforts internationaux pour parvenir à l'Éducation pour tous. Rappelons qu'à cet égard, l'Unesco a fait œuvre pionnière, en organisant, de 1956 à 1966, un Projet majeur relatif à l'extension et à l'amélioration de l'enseignement primaire en Amérique latine, qui s'était attaché à offrir une éducation aux enfants latino-américains, notamment issus des minorités quechuas et aymaras.

En mai 2015, à Incheon (République de Corée), l'Unesco, avec de nombreux partenaires internationaux, a organisé le Forum mondial sur l'éducation, qui a réuni plus de 1 600 participants de 160 pays. Cela a conduit à l'adoption de la Déclaration d'Incheon pour l'éducation 2030, qui définit des objectifs éducatifs, s'inscrivant dans le cadre des Objectifs de développement durables (ODD). Cette déclaration illustre l'engagement des parties prenantes à contribuer à ce que tous les enfants, les jeunes et les adultes acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre dignement et devenir des citoyens du monde responsables. Elle réaffirme que l'éducation, droit humain fondamental, est essentielle à la paix mondiale et au développement durable. Elle

incite les gouvernements à faire construire des établissements scolaires adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes. Et en janvier 2020, l'Unesco a célébré la deuxième édition de la Journée internationale de l'éducation, qui a suscité des échanges entre des responsables de l'éducation du monde entier.

PARTIE III
DÉVELOPPER LA SCIENCE



Bertrand Russell, scientifique et écrivain britannique, discours d'acceptation du prix Kalinga, prononcé à Paris le 28 janvier 1958.¹

Bertrand Russell (1872-1970) est un mathématicien, logicien, philosophe, épistémologue, écrivain et homme politique britannique de premier plan. Il est l'un des fondateurs de la logique contemporaine, un pionnier de la philosophie scientifique et analytique, et de surcroît un grand vulgarisateur, ayant écrit des ouvrages philosophiques dans une langue claire accessible au grand public. Surnommé le « Voltaire anglais », il a développé des idées humanistes, progressistes et anti-militaristes. Pour son œuvre littéraire et son engagement humaniste comme libre-penseur, il obtient le prix Nobel de littérature en 1950. En 1958, il reçoit également le Prix Unesco-Kalinga de vulgarisation scientifique.

Ce prix est décerné tous les ans par l'Unesco à une personnalité : scientifique, écrivain, journaliste, conférencier ou producteur d'émissions radiophoniques, ayant largement contribué par ses travaux à faire comprendre le rôle de la science dans l'amélioration du bien-être de l'humanité, l'enrichissement de la culture des nations et la solution des problèmes humains et sociaux. Il a été créé en 1951, grâce à une donation de Bijoyanand Patnaïk, industriel indien et député au Parlement de l'Inde.

Dans ce discours intitulé « Le divorce entre la science et la culture », et reproduit dans *Le Courrier de l'Unesco* de février 1958, Bertrand Russell souligne l'urgence de réconcilier la population mondiale avec la connaissance scientifique, de combler le divorce, le fossé, entre le grand public et la science.

« Il fut un temps où les savants considéraient avec dédain ceux qui tentaient de rendre leurs travaux accessibles à un large public. Mais, dans le monde actuel, une telle attitude n'est plus possible. Les découvertes de la science moderne ont mis entre les

1. Source : *Courrier de l'Unesco*, février 1958, p. 4. Original : anglais.

mains des gouvernements une puissance sans précédent dont ils peuvent user pour le bien ou pour le mal. Si les hommes d'État qui détiennent cette puissance n'ont pas au moins une notion élémentaire de sa nature, il n'est guère probable qu'ils sauront l'utiliser avec sagesse. Et, dans les pays démocratiques, une certaine formation scientifique est nécessaire, non seulement aux hommes d'État, mais aussi au grand public.

Faire acquérir cette formation au plus grand nombre n'est pas chose facile. Ceux qui savent effectivement servir de trait d'union entre les techniciens et le public accomplissent une tâche qui est nécessaire non seulement pour le bien-être de l'homme, mais simplement pour sa survie. Je crois que l'on devrait faire beaucoup plus dans ce sens, pour assurer l'éducation de ceux qui ne se destinent pas à devenir des spécialistes scientifiques. Le Prix Kalinga rend un immense service à la société, en encourageant ceux qui s'attaquent à cette entreprise difficile.

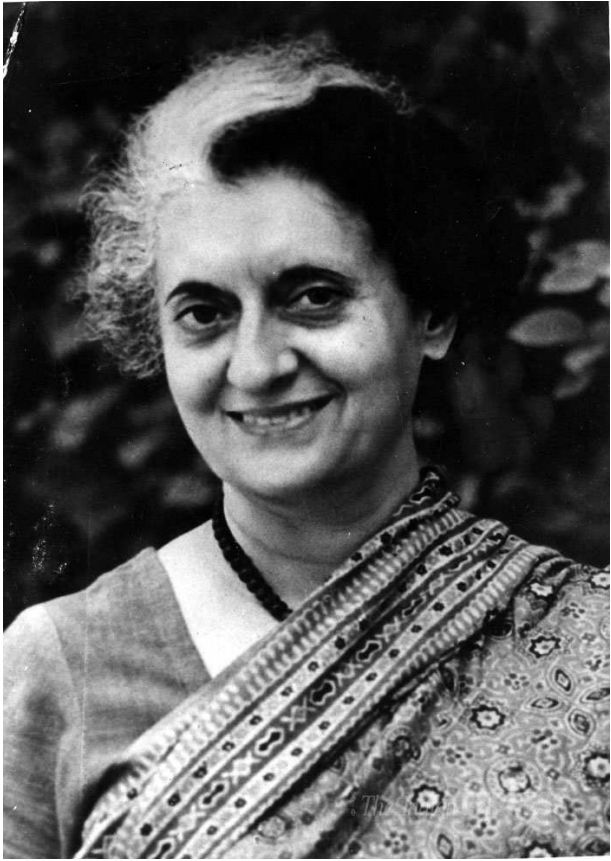
Dans mon pays, et, à un moindre degré, dans d'autres pays de l'Occident, on considère en général par suite d'un regrettable appauvrissement de la tradition de la Renaissance que la «culture» est essentiellement littéraire, historique et artistique. Un homme n'est pas considéré comme inculte s'il ignore tout de l'œuvre de Galilée, de Descartes et de leurs successeurs. Je suis convaincu que tout le programme d'enseignement général devrait comprendre un cours d'histoire de la science du XVII^e siècle à nos jours, et donner un aperçu des connaissances scientifiques modernes, dans la mesure où celles-ci peuvent être exposées sans faire appel à des notions techniques. Tant que ces connaissances sont réservées aux spécialistes, il n'est guère possible aux nations de diriger leurs affaires avec sagesse.

Il existe deux façons très différentes d'évaluer les réalisations humaines : on peut les évaluer d'après ce que l'on considère comme leur excellence intrinsèque ; on peut aussi les évaluer en fonction de leur efficacité en tant que facteurs d'une transformation de la vie et des institutions humaines. Je ne prétends pas que l'un de ces procédés d'évaluation soit préférable à l'autre. Je veux seulement faire remarquer qu'ils donnent des échelles de valeur très différentes. Si Homère et Eschyle n'avaient pas

existé, si Dante et Shakespeare n'avaient pas écrit un seul vers, si Bach et Beethoven étaient restés silencieux, la vie quotidienne de la plupart de nos contemporains serait à peu près ce qu'elle est. Mais, si Pythagore, Galilée et James Watt n'avaient pas existé, la vie quotidienne, non seulement des Américains et des Européens de l'Ouest, mais aussi des paysans indiens, russes et chinois serait profondément différente. Or, ces transformations profondes ne font que commencer. Elles affecteront certainement l'avenir encore plus qu'elles n'affectent le présent. Actuellement, la technique scientifique progresse à la façon d'une vague de chars d'assaut qui auraient perdu leurs conducteurs : aveuglément, impitoyablement, sans idée, ni objectif. La principale raison en est que les hommes qui se préoccupent des valeurs humaines, qui cherchent à rendre la vie digne d'être vécue, vivent encore en imagination dans le vieux monde pré-industriel, ce monde qui nous a été rendu familier et aimable par la littérature de la Grèce et par les chefs-d'œuvre que nous admirons à juste titre des poètes, des artistes et des compositeurs, de l'ère pré-industrielle.

Ce divorce entre la science et la "culture", est un phénomène moderne. Platon et Aristote avaient un profond respect pour ce que de leurs temps on connaissait de la science. La Renaissance s'est autant préoccupée de rénover la science que l'art et la littérature. Léonard de Vinci a consacré plus d'énergie à la science qu'à la peinture. C'est aux architectes de la Renaissance que l'on doit la théorie géométrique de la perspective. Pendant tout le XVIII^e siècle, de grands efforts ont été entrepris pour faire connaître au public les travaux de Newton et de ses contemporaines. Mais à partir du début du XIX^e siècle, les concepts et les méthodes scientifiques deviennent de plus en plus abstrus, et toute tentative pour les rendre intelligibles au plus grand nombre apparaît de plus en plus illusoire. La théorie et la pratique de la physique nucléaire moderne ont révélé brutalement qu'une ignorance totale du monde de la science n'est plus compatible avec la survie de l'humanité. »

L'action de l'Unesco dans le domaine des sciences s'est déployée depuis sa création dans plusieurs directions : la recherche scientifique dans un objectif de contribuer au développement économique, avec par exemple le Projet majeur relatif aux recherches scientifiques sur les terres arides dans les années 1950, la vulgarisation avec le Prix Unesco-Kalinga et la revue *Impact : science et société*, le Programme hydrologique international (PHI), l'action dans le domaine des océans avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI); la création d'un réseau mondial de réserves de biosphère dans le cadre du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) ; la revue *Nature et ressources* ; le Programme international pour les géosciences et les géoparc (PIGG); le Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF). Dans son action scientifique, l'Unesco agit en partenariat avec le Conseil international des sciences (CIS), ONG internationale qu'elle a contribué à fonder.



Indira Gandhi, Première ministre indienne, discours d'ouverture de la Conférence sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie (CASTASIA), prononcé à New Delhi (Inde) le 9 août 1968.²

Fille de l'homme politique Jawaharlal Nehru (le premier Premier ministre de l'Inde indépendant à partir de 1947), Indira Gandhi est Première ministre de l'Inde de 1966 à 1977 puis de 1980 à sa mort en 1984. Femme politique majeure à la tête du Parti du Congrès, elle lance la Révolution verte et organise la nationalisation des banques et des principales industries.

Dans ce discours, elle analyse les réussites obtenues en Inde et plus largement en Asie, dans les efforts pour appliquer la science et la technique au développement économique.

« L'Asie d'aujourd'hui c'est d'abord ces millions de déshérités, habitants du désert, de la jungle ou des deltas surpeuplés. Mais l'Asie n'a pas toujours été synonyme de besoin et de pénurie. Elle est le foyer de nombreuses civilisations et de toutes les grandes religions. Ces civilisations auraient-elles pu se développer si leur cohésion n'avait pas été assurée par une maîtrise technologique appropriée?

Les anciens Indiens, les anciens Chinois, les Arabes, pour ne nommer qu'un petit nombre des grands peuples de notre continent, ont fait d'importantes découvertes en médecine, en mathématiques, en astronomie, en architecture, en métallurgie et en agronomie. [...]

L'Asie a eu sa part de découvertes scientifiques. Mais une époque est venue où sa population, écrasée par l'opulence de ses dirigeants, a perdu l'art d'innover et de se renouveler. Ses habitants sont devenus la proie de sociétés plus vigoureuses et plus dynamiques, détentrices de techniques plus modernes. [...] Avec

2. Source : *Impact. Science et société*, janvier-mars 1969, vol. XIX n°1, pp. 7-12. Original : anglais.

le temps, le cycle des innovations s'est abrégé. A l'origine, toute invention nouvelle pouvait durer plusieurs siècles, puis un siècle au maximum, ensuite quelques dizaines d'années seulement. La révolution industrielle a donné à ce processus novateur une impulsion entièrement nouvelle. Le rythme du changement s'est accéléré. [...]

La technique représente l'application finale de la science. Elle suppose un certain climat social et un certain potentiel économique qui lui permettent de se généraliser rapidement. La science et la technique modernes exigent souvent de gros investissements, notamment en personnel hautement qualifié dans de nombreuses spécialités tout au long de la chaîne des innovations.

L'Asie a reconquis sa liberté. Mais son retard technologique demeure. D'une certaine manière, la prolifération extraordinaire des techniques modernes l'a même accentué. Il faut voir là l'une des plus graves causes de tension dans le monde, génératrice de situations explosives et propres à être exploitées.

Quoique les pays en voie de développement soient en retard dans le domaine scientifique, ils ont un avantage. Ils peuvent parfois parcourir des siècles en quelques années, profiter de l'expérience des autres et peut-être même modifier l'ordre de l'évolution. Les habitants de nos villages éloignés connaissent la pénicilline, et l'avion a pénétré dans certaines régions de l'Inde qui ne connaissaient pas l'automobile, le char à bœufs ou même la brouette.

Comment se produit le changement? Il arrive assez souvent qu'il soit provoqué, non seulement par l'initiative d'individus mais aussi par celle de groupes déterminés ou de nations entières. [...] En Inde et dans quelques autres pays, les puissants mouvements nationalistes ont été profondément pénétrés de la nécessité d'une transformation sociale et économique.

L'Asie connaît des degrés différents de développement économique. Le Japon est très profondément et très largement modernisé. Ailleurs, il existe des villages, dans mon pays notam-

ment, dont l'aspect n'a pas beaucoup changé depuis le temps du Bouddha. [...]

L'encouragement et la promotion du développement économique et du changement technique ont fait l'objet de multiples théories. Je voudrais indiquer certains facteurs qui, parmi tant d'autres, jouent un rôle important dans ce processus.

En premier lieu, la science elle-même. Nous la considérons généralement comme un simple auxiliaire, un moyen d'aider l'industrie ou d'apporter plus de confort à notre existence. Mais la science n'améliore pas seulement l'ordre ancien des choses, il arrive souvent qu'elle le bouleverse. Elle crée un élément nouveau pour le monde et pour la conscience de l'homme.

En second lieu vient l'éducation, non pas réservée à quelques privilégiés mais destinée aux masses, dispensant le savoir, ouvrant des mondes nouveaux et éveillant de nouveaux besoins. Mais le sentiment actuel de frustration et d'insécurité vient de ce que les systèmes d'enseignement sont trop étroits et trop rigides pour favoriser l'esprit de compréhension et de tolérance, et ouvrir les perspectives qui permettront de relever le défi lancé par notre monde en voie de transformation. [...]

Le paysan indien a été souvent accusé de résister aux changements. Cette accusation est quelque peu injuste. [...] Nous ne devons pas sous-estimer l'action puissante de l'esprit moderne [...]. Nos premiers chemins de fer et nos premières usines textiles sont entrés en service peu après 1850. Or, peu avant 1950, nous ne fabriquions aucune locomotive dans notre pays et presque pas d'outillage pour l'industrie textile. Il manquait la volonté gouvernementale [...]

L'Asie comprend parfaitement le rôle que doit jouer l'État pour réaliser les transformations. C'est pourquoi de nombreux pays ont [...] adopté le système de la planification nationale. Il est évident qu'il ne peut y avoir de développement économique sans évolution technique. Mon père, Jawaharlal Nehru, s'est efforcé sa vie durant de libérer l'Inde de toutes les entraves qui l'empêchaient de s'épanouir — qu'il, s'agisse d'entraves politiques ou économiques, ou de la force d'inertie inhérente à des modes de

pensée archaïques. N'a-t-il pas dit : «Qu'est-ce que la planification sinon l'application de la science à nos problèmes?»

Nous avons, en Inde, tous les problèmes des pays en voie de développement, plus quelques-uns qui nous sont propres. L'importance même du pays amplifie toutes les difficultés et accroît l'ampleur de tous les programmes. Si une expérience pilote en agriculture est couronnée de succès, on réclame immédiatement son application dans 550 000 villages. Le fait qu'il faille planifier à cette échelle, dans un système totalement démocratique où toutes les décisions sont débattues et adoptées publiquement, complique encore la tâche.

Malgré tous les progrès accomplis, nous ne pouvons encore prétendre avoir guère réalisé plus qu'une transformation partielle de notre société. Le nombre d'ingénieurs, qui s'élève aujourd'hui à 300 000, a plus que quintuplé depuis l'indépendance. Notre production de: machines-outils a centuplé. Nous exportons aujourd'hui des locomotives, des produits d'acier, des appareils électroniques et des radio-isotopes pour la médecine. [...] Et pourtant, la grande majorité de la population utilise encore le menu bois ou la bouse de vache séchée pour son foyer domestique. Nous vivons toujours à plusieurs niveaux et dans plusieurs siècles à la fois.

Les premiers stades du développement ont même accentué les disparités. Ce n'est qu'à force de persévérance et d'application régulière de la science que ces inégalités disparaîtront et que les régions en retard rattraperont les plus avancées. Nous avons considéré que la science est le moyen d'élever la production, en vue de nous suffire à nous-mêmes, et aussi de réduire les inégalités qui existent dans notre société. A notre avis, le pays ne peut supprimer son retard par la simple création d'industries de base et d'industries de consommation; il doit aussi appliquer la technologie moderne à l'agriculture. [...] Nous avons encouragé l'électrification des campagnes. [...]

Demain, nous célébrerons le vingt-cinquième anniversaire de la création en Inde du Conseil de la recherche scientifique et industrielle. En 1944, bien avant l'explosion de la première bombe atomique au-dessus d'Hiroshima, M. Homi Bhabha

avait demandé une aide financière en vue de créer un institut de formation et de recherche fondamentale dans le domaine de l'énergie nucléaire, en prévision du jour où l'Inde serait en mesure de disposer d'énergie nucléaire à bon marché. Ce jour est arrivé. La médecine nous a permis de supprimer pratiquement le paludisme, d'abaisser le taux de natalité et d'augmenter la longévité. L'accroissement démographique qui en est résulté constitue maintenant l'un des problèmes les plus urgents [...]

Nous formons des scientifiques jeunes et capables, mais, comme il est naturel, les pays avancés leur offrent davantage de possibilités de travail et de satisfaction. [...]

La science ne connaît peut-être pas de frontières, mais il n'en va pas de même des brevets. [...] Quand nous voulons nous aventurer dans un domaine nouveau, nous sommes obligés d'importer les connaissances techniques. Mais de nombreux accords d'assistance nous obligent à acheter des machines à l'étranger, même quand nous pouvons les fabriquer nous-mêmes, et à accepter des techniciens étrangers, même lorsqu'il y en a en Inde. Le souci de faire vite et la nécessité d'éviter les risques nous contraignent à accepter ce genre de marché. [...] Pour nous suffire véritablement à nous-mêmes, il faut que nous soyons capables de résoudre nos propres problèmes techniques. [...] Nous devons non seulement avoir une politique scientifique mais aussi appliquer la science à la politique. [...].

Les pays d'Asie ont beaucoup à apprendre les uns des autres et beaucoup à partager. L'Inde souhaite qu'une telle coopération s'instaure dans un esprit de solidarité et d'amitié. L'interdépendance n'a de sens et n'est mutuellement bénéfique que si elle naît de l'indépendance. »

Comme le reflète ce discours, l'Unesco s'est activement employée depuis les années 1950 à favoriser le développement économique des pays les moins avancés, au moyen de l'application de la science et de la technologie à ce développement. C'est pourquoi l'Unesco a organisé en 1968 à New Delhi cette importante Conférence sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie (CASTASIA), qui a réuni les représentants

de 25 pays de la région. Dans le même esprit, l'Organisation a organisé en 1965 à Santiago du Chili la Conférence des ministres sur l'application de la science et de la technologie au développement (CASTALA) ; et quelques années plus tard, en 1974, la Conférence des ministres des États membres africains chargés de l'application de la science et de la technologie au développement (CASTAFRICA), à Dakar ; suivra en 1976 la Conférence internationale sur la planification nationale et régionale des systèmes et services d'information scientifique et technologique pour le développement dans les pays arabes, à Tunis, puis, à Rabat, la Conférence des ministres des États arabes chargés de l'application de la science et de la technologie au développement (CASTARAB). Ces conférences ont eu des répercussions importantes, notamment dans la presse.

En outre, dans les années 1960-70, l'Unesco contribue à la création de nombreux organismes nationaux de politique scientifique et technologique dans les pays en développement, sur le modèle du CNRS français : en Uruguay (1961), au Liban (1962), au Venezuela (1967), en Tanzanie (1968), au Soudan (1970), au Nigeria (1970), au Mexique (1970), au Chili (1971), au Sénégal (1974), au Kenya (1975).

L'Unesco a poursuivi cette action jusqu'à nos jours, organisant, en 1999 à Budapest (Hongrie), une Conférence mondiale sur la science pour le XXI^e siècle, en partenariat avec le Conseil international des sciences (CIS). Puis, toujours à Budapest, l'Unesco a organisé en 2007 un important Forum mondial sur la science, qui s'est tenu à nouveau en 2011, 2013, 2017. L'édition 2017 s'est tenue en Jordanie, et s'est consacrée à des thèmes comme l'énergie et l'eau, l'alimentation, les changements climatiques, l'atténuation de la pauvreté et de l'inégalité, la compréhension culturelle entre les peuples. Pour populariser ces efforts dans l'opinion publique, l'Unesco organise chaque année, le 10 novembre, les célébrations de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement.



Valentina Terechkova, cosmonaute soviétique, devant le Conseil exécutif de l'Unesco, à Paris, le 5 novembre 1966.³

Valentina Terechkova, née en 1937 en URSS, est une cosmonaute soviétique. Elle a été la première femme à effectuer, en 1963, un vol dans l'espace qui a eu un fort retentissement dans l'opinion mondiale. Terechkova devient alors un symbole de la libération de la femme. Elle entame en 1966 une carrière politique, devenant, jusqu'à la dissolution de l'URSS en 1991, membre des plus hautes instances politiques du pays. Depuis 2011, elle siège à la Douma de Russie.

« Mon rêve de devenir cosmonaute est né après le vol de Youri Gagarine. Et le chemin dans le cosmos m'a été ouvert grâce à ma pratique du parachutisme. Encore quand je vivais et je travaillais à Youroslavl, j'étais inscrite à l'aéroclub où j'ai effectué 90 sauts et j'ai reçu le niveau sportif «excellent.» C'était donc ces deux choses ensemble.

Les programmes de cosmonautique pour les hommes et pour les femmes sont absolument identiques. [...] Toute la préparation est très difficile.

Après le vol je suis devenue mère. Mon enfant est en très bonne santé. Le vol n'a pas eu du tout d'impact sur ma santé.

Pourquoi ai-je été choisie pour effectuer ce premier vol? Ce n'est pas une question pour moi mais pour la Commission d'État. J'avais une remplaçante qui avait fait les mêmes entraînements que moi. Si quelque chose m'arrivait, elle pouvait me remplacer et effectuer parfaitement le programme prévu pour ce vol dans le cosmos. [...]

Les futurs vols dans le cosmos seront encore plus compliqués. [...] Comme vous le savez et comme tout le monde le sait, le

3. Source : Archives de l'Unesco, enregistrement n° 9340. Document associé: PI/R/607. Original : russe.

(Je remercie Natalya Zagorodnyia pour la traduction en français).

programme pour le vol devient de plus en plus compliqué. Pour effectuer ce programme, il faut beaucoup de connaissances. Pour que nous puissions dans l'avenir continuer nos vols dans le cosmos et effectuer les tâches scientifiques qui ont été définies pour continuer à explorer l'espace spatial, nous devons faire des études à l'Académie de science de Jukovskiy. Je pense que dans l'avenir, à bord du navire spatial, il y aura différents spécialistes, y compris les scientifiques, les ingénieurs, les médecins... Enfin tous les spécialistes nécessaires pour l'étude de l'espace.

Dans notre pays, la science est depuis longtemps aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Ce vol a prouvé encore une fois que la femme peut s'occuper non seulement des affaires terrestres, scientifiques mais aussi des affaires spatiales. Vous savez très bien que dans notre pays, il y a l'égalité entre les hommes et les femmes. Les femmes occupent les mêmes postes que les hommes. Elles peuvent travailler à l'usine et elles peuvent gérer les affaires de l'État comme les hommes, elles peuvent partir dans l'espace spatial et elles peuvent donner des cours à l'Université. Il y a aussi beaucoup de femmes chirurgiens...

Je pense que la réalisation du vol en espace spatial ce n'est pas seulement le succès d'un cosmonaute c'est tout d'abord le succès des gens qui ont créé ces excellents navires spatiaux, c'est le succès des gens qui nous ont préparés pour ce vol, c'est le succès « des mains d'or » d'ouvriers qui ont créé et qui créent tout pour nous. [...]

Le vol de la femme dans l'espace spatial a prouvé que la femme est capable de s'occuper non seulement des affaires terrestres mais aussi des affaires spatiales. Ce vol a prouvé encore une fois que nous avons l'égalité absolue entre les hommes et les femmes. Désormais, nos hommes ne s'ennuieront plus tout seuls dans le cosmos !

Nos cosmonautes effectuent les vols dans l'espace spatial dans le but du développement continu de la science et de la technique, dans le but de la conquête pour la paix de l'espace spatial. Que la paix soit sur la terre et que la paix soit dans l'espace spatial !

Monsieur le Président, les cosmonautes soviétiques souhaitent à l'Unesco beaucoup de réussite dans la poursuite de la coopération internationale dans ces domaines. [...] On nous a fait savoir que l'Unesco dans son activité s'appuyait aussi sur plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), y compris des organisations scientifiques et féminines. Je note avec plaisir que trois femmes participent aux travaux de votre Conseil. A mon avis, elles pourraient être plus nombreuses. [...] Je voudrais donc adresser un appel à l'Unesco pour qu'elle développe ses relations et sa coopération avec des organisations internationales féminines. N'oubliez pas les femmes qui constituent [...] plus de la moitié de notre planète et contribuent beaucoup au développement de la culture, de la science, de la technique et de l'éducation. »

L'Unesco s'est beaucoup intéressée à la question de l'exploration et de l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique, dont elle a promu les usages pacifiques et éthiques. En octobre 1963, le cosmonaute soviétique Youri Gagarine, en visite à Paris à l'occasion du Congrès International d'astronautique, a également été invité à l'Unesco.

En 1999, l'Unesco a organisé une Conférence mondiale sur la science qui s'est tenue à Budapest et au terme de laquelle a été lancé un appel pour améliorer l'enseignement scientifique à tous les niveaux, notamment sur les questions spatiales. La même année, a eu lieu à Vienne la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE-III) qui a insisté sur l'importance d'améliorer l'éducation et la formation dans le domaine de la science et de la technologie spatiales et de mieux faire comprendre au public son importance pour la sécurité et le développement humains.

Il s'en est suivi en 2002 le lancement par l'Unesco du Programme d'éducation spatiale (SEP) qui vise à éveiller l'intérêt du public, en particulier des jeunes, pour les questions scientifiques et notamment spatiales, en accordant plus de place à l'enseignement sur l'espace à l'école. Le SEP promeut les connaissances sur la science spatiale, le génie aéronautique et les applications de la

technologie spatiale, par des stages de formation d'enseignants, l'élaboration de matériels pédagogiques, l'organisation d'événements et d'ateliers.

L'Unesco coopère avec le Centre européen du droit spatial de l'Agence spatiale européenne et l'Institut du droit de l'espace et des télécommunications, développant des études et conférences sur le cadre éthique et légal pour les astronautes lors des séjours spatiaux, le droit de l'espace, et le statut spécial de l'astronaute.



Margaret Mead, anthropologue et féministe, discours d'acceptation du Prix Kalinga 1970, à Paris le 2 décembre 1971.⁴

Dans son discours lors de la remise de ce prix à Margaret Mead, le 2 décembre 1971, le Directeur général René Maheu souligne que la vulgarisation scientifique est « l'indispensable moyen de faire accéder les profanes, c'est-à-dire l'immense majorité de l'humanité, à une connaissance sans laquelle il ne saurait y avoir, pour l'homme de notre époque, de culture actuelle et vivante, adaptée aux conditions et aux exigences de la civilisation moderne. » Il rappelle que l'Unesco, dans cet esprit, encourage le renforcement des sociétés scientifiques et des clubs scientifiques, notamment parmi la jeunesse, et la tenue d'expositions scientifiques ainsi que la diffusion de publications et revues scientifiques.

Margaret Mead, anthropologue américaine de premier plan, est la première femme à recevoir le prix Unesco-Kalinga. Elle est célèbre pour son ouvrage *Mœurs et sexualité en Océanie* (1928), où se fondant sur son enquête de terrain aux îles Samoa, et dans le contexte de la révolution sexuelle, elle s'affirme favorable à une ouverture des mœurs sexuelles en Occident. Dans son travail d'anthropologue, elle a innové avec le concept de « cultural patterns » (modèles culturels) et a défendu une conception humaniste de l'anthropologie.

La collaboration de Margaret Mead avec l'Unesco a été précoce, l'anthropologue ayant dès 1947 participé comme conférencière au premier stage d'études pratiques sur l'éducation pour le développement de la compréhension internationale, organisé par l'Unesco à Sèvres, puis ayant en 1953 dirigé un ouvrage collectif publié sous l'égide de l'Unesco intitulé *Sociétés, traditions et technologies*.

4. Source : *Perspectives. Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. II, N°2, été 1972, pp. 139-146. Original : anglais.

« Je suis extrêmement sensible à l'honneur qui m'est fait et à l'occasion qui m'est ainsi donnée de mettre en relief quelques-unes des tâches nouvelles que le monde devra accomplir s'il souhaite utiliser de façon responsable les découvertes scientifiques, afin que l'humanité puisse survivre et accroître son bien-être. En ce moment où je rejoins les rangs des personnalités illustres qui ont reçu ce prix avant moi, sir Julian Huxley, Bertrand Russell, Konrad Lorenz, Arthur C. Clarke, Gerald Piel et bien d'autres, nous avons à nous acquitter d'un grand nombre de tâches urgentes sur lesquelles l'Unesco pourrait attirer l'attention. Je parlerai aussi d'activités conformes à la longue tradition historique de l'Inde, qui a su enrichir la somme des solutions culturelles au problème de la coexistence harmonieuse entre divers groupes de populations à l'intérieur de ses frontières. Dans toute mon intervention, je ne perdrai jamais de vue que nous souhaitons voir s'établir un monde où la reconnaissance de certains principes universels permettrait à des systèmes historiques ou culturels uniques en leur genre — et qui ont tous à apporter au monde quelque chose de valable — de continuer à coexister.

Tout d'abord, je crois que nous devrions cesser de considérer, comme nous avons tendance à le faire aujourd'hui, les technologies et les mécanismes sociaux qui s'appuient sur la science comme rationnels et les idées ou comportements qui s'appuient sur l'art, les grandes religions et la volonté active des groupes humains de perpétuer leur culture historique comme irrationnels. On introduit ainsi une dichotomie qui nie les émotions profondes, le pouvoir de l'expression artistique et la vigueur d'une action que l'histoire a identifiée à l'amour du pays et au dévouement envers les générations à venir.

Je crois que, s'agissant de questions telles que la protection de notre environnement planétaire menacé, l'équilibre du rythme d'accroissement démographique ou la réduction d'armements dont l'existence même est dangereuse pour la survie de l'humanité, il n'est pas bon de distinguer dans le comportement social de l'homme des actions rationnelles ou irrationnelles, mais qu'il faut parler d'actions responsables ou irresponsables. Par actions

responsables, j'entends l'emploi des connaissances scientifiques et techniques les plus valables ; l'appel aux sentiments les plus profonds et à la passion qui peut naître du dévouement à ses proches et à son pays, à ses ascendants et à ses descendants ; l'association étroite et chaleureuse avec ses contemporains et ses collègues ; la conscience exaltante de l'unité humaine et l'action suscitée par cette alliance de la connaissance et du sentiment.

C'est la seule façon de comprendre qu'il n'existe pas obligatoirement d'opposition entre nos sentiments historiques d'attachement profond et indéfinissable à notre mode de vie et la nécessité d'une coopération universelle pour l'accomplissement de tâches communes, terriblement urgentes. La science et les techniques qui découlent des découvertes scientifiques nous donnent maintenant de nouveaux moyens de satisfaire les besoins les plus primitifs de survie d'une humanité formée de groupes identifiables, en qui s'incarnent des traditions séculaires, une imagination géniale, la souffrance et l'endurance de générations innombrables. Aujourd'hui, nous pouvons nourrir les affamés, abriter les sans-logis, protéger le sommeil de nos enfants, faire en sorte que tout enfant soit désiré et ait toute possibilité de s'épanouir en tant qu'individu et de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel et biologique commun à tous les hommes. Nous avons maintenant les moyens de faire tout cela. Cette certitude, plus que la confrontation de l'abondance et de l'opulence avec les peuples défavorisés et souffrants, a suscité une grande vague d'espoir dans le monde. Mais elle a aussi alimenté le désespoir en montrant aux gens qu'il n'est plus possible de croire inévitable la misère où s'enfoncent leur pays ou leurs frères. En ces temps d'oscillations fébriles entre l'espoir et le désespoir, il ne suffit pas de réclamer l'utilisation rationnelle de ressources naturelles irremplaçables, la protection de l'environnement contre une détérioration irréversible, la maîtrise d'un accroissement démographique emballé. Il ne suffit pas de reconnaître la nécessité d'une action rationnelle pour l'utilisation des découvertes scientifiques et des possibilités de la technique moderne. Il faut faire appel à la passion authentique, à celle qui émane des convictions les plus profondes et les plus anciennes,

et la traduire en une action visible, palpable, spectaculaire et permanente, vivant témoignage d'un souci plus profond et plus généreux pour le tout et pour chacun de ses précieux éléments, chaque langue, chaque croyance, chaque groupe d'êtres humains unis au sein de collectivités si étroitement liées que les séparer serait mettre en pièces un organisme vivant. Cette action, à la fois ardente et réfléchie, doit s'adresser non seulement à chaque être humain, à chaque tradition vivante, mais aussi à chaque communauté. Chaque année d'expérience de cette grande aventure qu'est la transformation en une collectivité mondiale d'un ensemble de sociétés séparées, mais communiquant entre elles et se menaçant l'une l'autre nous fait mieux voir les tâches qui nous attendent. Nous en sommes au point où un désastre dans un pays quelconque de la planète met en péril tous les autres, mais nous n'avons pas encore su transformer cette terrifiante interdépendance en des relations qui engendrent la sécurité, la joie de vivre et l'esprit de sacrifice pouvant aller jusqu'au don de la vie qui caractérisaient autrefois chaque culture séparée.

J'évoquerai maintenant quelques-uns des moyens qui nous permettraient, je crois, de mieux travailler à l'instauration d'une telle culture mondiale, mais je veux souligner d'abord que je ne préconise nullement la création d'un État mondial, car le choix d'un modèle à cet égard impliquerait inévitablement une prise de position vis-à-vis d'une ou de plusieurs nations qui vivent dans une coexistence malaisée, voire une hostilité et une rivalité muettes. [...] Je crois que nous avons besoin de modèles meilleurs que l'État-nation ou que la fédération d'anciennes nations souveraines. Il nous reste à créer un modèle qui étendrait sur toute la surface du globe, par-delà toutes les allégeances et les participations, un réseau d'activités plutôt que d'entités spatiales, limitées et s'excluant mutuellement.

Mais nous avons déjà l'embryon d'un tel réseau si l'on considère la façon dont les différents éléments du système des Nations Unies sont implantés dans divers pays, témoignant à la fois d'un effort pour répondre à des besoins universels et de l'irremplaçable richesse des grandes cultures. La France pour l'Unesco, la Suisse pour l'Organisation mondiale de la santé,

l'Autriche pour l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Italie pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, unissent leurs efforts pour satisfaire quelques-uns des besoins évidents de l'humanité. [...] Aujourd'hui encore, l'imagination politique se brise sur des modèles historiques — empires, États-nations, bureaucraties centralisées et stratifiées — datant de l'époque où la planète était divisée entre de nombreux peuples ne communiquant entre eux que par intermittence. Aucun de ces modèles ne convient plus à une planète explorée, propriété commune d'hommes qui ne peuvent survivre sans sa fécondité, ses eaux bénéfiques et l'abri de son atmosphère.

J'en viens maintenant aux tâches particulières et plus limitées qui nous attendent. Il nous faut, je crois, faire l'inventaire de toutes les dimensions de l'univers physique : poids, longueur, volume, unités de temps et d'espace et unités de création comme les monnaies, les architectures et les techniques. Il est absolument indispensable d'instaurer un système unique de mesures et de symboles dans le monde entier.

Il est symptomatique que la traduction simultanée n'est plus nécessaire dans les congrès internationaux de sciences physiques, où les mêmes symboles sont utilisés par tous. Il faut progressivement étendre ce système à toutes les sciences et à toutes les technologies scientifiques. Permettez-moi de regretter, dans ma spécialité, l'absence d'un calendrier géophysique universel qui servirait de base et de référence aux différents calendriers actuellement en usage dans les diverses cultures, ainsi que d'une terminologie «a-culturelle» permettant de décrire les rapports biologiques entre êtres humains autrement qu'à l'aide d'abréviations ethnocentristes de termes anglais désignant les relations familiales. L'absence de systèmes de symboles universels, affranchis des particularités culturelles, freine considérablement le progrès de la connaissance et des technologies scientifiques, accentue et exacerbe les pires aspects du chauvinisme et impose d'énormes fardeaux économiques à de nombreux pays. [...]

En deuxième lieu, il nous faut inventer un langage écrit indépendant des écritures et des langues parlées existantes, qui n'accorde de préférence au style linguistique d'aucune région, qui

permette la présentation visuelle des idées, transcende en somme la langue parlée, comme l'écriture chinoise le fait des différentes langues parlées de la Chine. Par la télévision en circuit fermé, cette nouvelle langue écrite permettrait de présenter des idées complexes à des groupes de langue et de culture profondément différentes, sans qu'il soit besoin d'une traduction laborieuse, inexacte et approximative.

Troisièmement, il faudrait apporter à cette langue écrite, sans équivalent parlé unique, le complément d'une langue parlée commune pouvant être apprise comme seconde langue par le plus grand nombre. Cette langue ne puiserait à aucune source linguistique au point d'avantager un groupe particulier, mais se fonderait sur une langue naturelle que des siècles d'usage ont adaptée aux besoins et aux possibilités des hommes, intelligents ou stupides, profonds ou superficiels, jeunes ou vieux, fous, poètes, auteurs de chansons, philosophes.

Ce n'est qu'en créant un moyen de communication symbolique universel, indépendant de toute langue actuellement parlée, et une seconde langue parlée dotée d'une écriture appropriée, qu'on peut espérer préserver les langues du monde, les moins connues comme les autres. Sinon, les grandes langues lutteront entre elles pour s'imposer, et ceux qui parlent des langues de moindre diffusion se verront relégués au second plan, toujours en retard sur ceux dont la langue maternelle est l'une des « langues » de communication internationale.

C'est seulement en insistant pour qu'on crée ces deux modes de communication qu'on pourra éviter des injustices et des inégalités criantes, et préserver la précieuse qualité d'intimité, de poésie et de religion qui s'attache à la langue maternelle apprise dans l'enfance.

Quatrièmement, il nous faut trouver des moyens moins grossiers et odieux que le calcul statistique des taux d'alphabétisation, du produit national brut ou du rythme d'accroissement démographique pour comparer les réalisations des divers États-nations ou des subdivisions de ces États. L'emploi d'une échelle unique, où les nations et les villes sont classées dans un ordre en

quelque sorte hiérarchique, enlève à de telles mesures une bonne part de leur signification. [...]

Cinquièmement, l'urbanisation a rompu l'isolement de la vie rurale, qui avait été celle du plus grand nombre depuis la révolution agricole et la sédentarisation de l'espèce. Il nous faut retrouver l'équilibre des petites collectivités interdépendantes, des intermédiaires entre la famille et la cité, où les enfants pourront apprendre à devenir des citoyens, les personnes âgées retrouver l'atmosphère de leur enfance, les adolescents et les adultes fatigués par l'impersonnalité de l'éducation et du travail modernes goûter le soir les satisfactions multiples que procure un cadre familial, à la mesure de l'homme. [...] Il nous faut créer de nouveaux systèmes urbains où les petites communautés distinctes seront préservées et où la campagne et la vie sauvage seront à nouveau accessibles à l'homme. [...]

Ayant brutalement compris que l'air et l'eau ne sont pas inépuisables et peuvent être pollués au point de rendre la planète inhabitable, nous avons acquis en même temps de nouvelles possibilités pour éliminer la guerre et instaurer une coopération mondiale. [...]

La fragilité même de la vie sur notre petite planète nous impose un destin commun, depuis longtemps chanté par les prophètes et les poètes mais dont les progrès patients et exaltants de la science nous font sentir pour la première fois la réalité. [...]

Aujourd'hui, nous le savons, l'air et l'eau doivent absolument être considérés comme le bien commun de l'humanité [...]

Même si nous chérissons nos particularités historiques, rien ne nous empêche d'avoir la conviction que les peuples, autrefois assujettis à de petites portions d'une planète inexplorée et incomprise et isolés les uns des autres, trouveront leur unité dans l'avenir — un avenir encore vierge, muet, qui n'est la propriété d'aucune nation et qui dépend de notre aptitude mondiale à protéger notre terre.

Au moment où les progrès fantastiques de la connaissance et l'extraordinaire développement des communications planétaires et spatiales semblent creuser un infranchissable fossé entre les plus âgés, nés dans un monde divisé, terrien, limité par

ses traditions, et les jeunes, qui savent comment se présente la Terre vue de la Lune, au moment où la continuité nécessaire de la société tout entière semble menacée, cette vision de notre petite et fragile planète nous donne au contraire le sentiment d'un avenir commun à toutes les générations. Je crois qu'il est possible de chérir le passé, de préserver nos traditions particulières et diverses, nos langues maternelles, nos cultures, nos esthétiques, nos religions et les différents symboles qui unissent les hommes d'une même génération, si nous mettons suffisamment l'accent sur tout ce que ces groupes séparés ont de commun, sur cet avenir auquel nous devons tous nous consacrer, dans l'interdépendance, sur notre précieuse petite planète ».

Avec ce discours, Margaret Mead développe des conceptions très avancées et progressistes du rôle de la science dans la société et de l'importance de diffuser largement les connaissances scientifiques dans toute la population mondiale. Quelques années plus tard, elle innovera encore, après avoir participé à Bucarest, en 1974, à la troisième Conférence mondiale de l'ONU sur la population, en organisant, dans le prolongement de cette conférence une autre conférence, en 1975 aux États-Unis, consacrée à « L'Atmosphère : menacée et menaçante » ; elle y met en garde la communauté mondiale sur le fait que les émissions de gaz carbonique par l'homme sont en forte augmentation, et que cela provoque un réchauffement de la planète ; elle est ainsi l'une des premières militantes contre le réchauffement climatique.

Le Prix Unesco-Kalinga est aussi parrainé par le Ministère de la science et de la technologie du Gouvernement de l'Inde, ainsi que par l'État d'Odisha. Il est remis tous les deux ans et le lauréat reçoit un prix de 40 000 dollars, un diplôme et la médaille Albert Einstein de l'Unesco. Ce prix a pour but de récompenser des contributions exceptionnelles à la vulgarisation scientifique et technologique. En novembre 2019, il a été attribué à l'écrivain et journaliste scientifique australien Karl Kruszelnicki.

L'Unesco a, au fil du temps, créé plusieurs autres prix, comme le Prix Unesco-L'Oréal pour les femmes et la science, institué en 1997 et qui, depuis 2000, distingue chaque année cinq chercheuses scientifiques, une par continent.

Salah Stetie, Conseiller des Affaires étrangères, membre de la délégation permanente du Liban auprès de l'Unesco, discours prononcé au colloque « Science, éthique, esthétique », à l'Unesco à Paris le 9 juillet 1974.⁵

Salah Stetie (1929-2020), écrivain et poète libanais de langue française, a été diplomate et universitaire au Liban, et notamment dans les années 1960 délégué permanent du Liban à l'Unesco. Il a notamment joué un rôle dans la campagne de Nubie aboutissant à sauver les temples d'Abou Simbel, et a été également élu président du Comité intergouvernemental de l'Unesco pour le retour des biens culturels à leurs pays d'origine, sous la direction générale d'Amadou Mahtar M'Bow.

Dans ce discours prononcé au colloque « Science, éthique, esthétique » et intitulé « La science dans les années 1970 : les aspects humains du progrès scientifique », il met en relation la création artistique contemporaine avec l'avancée scientifique, soulignant l'influence des découvertes scientifiques et technologiques sur l'art.

« Pendant des siècles, on le sait, l'art – dans sa définition occidentale – s'est détourné de toute approche ou évocation du temps et du lieu contemporains. Il était fasciné par des modèles idéaux ou divins. L'appel des images quotidiennes ne se faisait entendre qu'ici ou là, par hasard, au détour mineur de la création. On s'étonne de la « vie » de certaines terres cuites égyptiennes, de certains tanagras gréco-alexandrins. On s'émerveille d'un chapiteau roman, d'une miniature de livre d'heures [...] Autre visionnaire, Léonard de Vinci : seul peut-être de toute une époque qui, répétons-le, s'étend sur des siècles, il a peut-être vu le mariage possible de l'art et de la science, leur possible fécondation réciproque. Je ne parle pas seulement de ses machines

5. Source : Archives de l'Unesco, SHC-74/CONF.811/7. Original: français.

volantes si étranges à contempler d'un œil moins que scientifique mais plus que poétique. J'évoque aussi sa découverte du matériau, de l'importance du support le plus banal, l'oeuvre de son imagination face à la lèpre des murs. [...]

Mais le cri de guerre de la modernité, c'est le XIX^e siècle qui le poussera. L'obsession de Baudelaire sur ce plan reste imprégnée d'esthétisme et liée à sa philosophie douloureuse. Ce cri de guerre, c'est, à mon sens, Lautréamont qui en portera devant l'avenir la haute, l'admirable responsabilité. [...]

Pourtant, pendant bien du temps encore, les artistes, les créateurs, hésiteront à envisager de face ce monde moderne et cette société industrielle dont la seconde moitié du siècle précédent marque l'aube et la rapide ascension. De la science et de la technologie naissantes, ces puissances inquiétantes, on reproduira des images colorées et dramatiques [...]. Le monde de la science et de la technologie, en ce début du XX^e siècle, rôde autour de l'expression artistique sans vraiment s'y intégrer, sinon formellement. Certes, dans certains domaines, les découvertes scientifiques ont des aboutissements esthétiques évidents : la découverte d'une nouvelle théorie de la lumière influera considérablement sur ce qui, dans la peinture impressionniste, n'était à l'origine qu'une intuition. Certains viendront qui voudront appliquer à la peinture l'esprit de synthèse de la science : de là naîtra le pointillisme.

C'est l'immédiate avant-première guerre mondiale, dominée par la multiplication soudaine des mécaniques dans l'ordinaire des jours, qui comprendra avec force et subtilité que désormais, entre la science et la technologie, d'une part, l'art et la poésie de l'autre, il ne saurait plus y avoir de hiatus sans qu'une telle fissure n'atteigne jusqu'à la pulsion créatrice dans sa naïveté originelle. [...]

Le cinéma qui, d'une certaine façon, est le plus évolué techniquement des arts, sera [...] le premier à mettre en cause l'oppression scientifique et technique : dans Metropolis de Fritz Lang, dans Les Temps modernes de Chaplin. [...]

Cette civilisation industrielle, scientifique, technique, sera dénoncée par la littérature également. Souvent par le biais de

récits de science-fiction [...]. Ainsi, on le voit, si la science et la technique inspirent, si elles exercent sur beaucoup de créateurs la plus énigmatique fascination, d'autres sont par elles inquiétés et contre elles cherchent à se défendre. Attirance et répulsion, magie blanche et magie noire, constituent le rythme binaire des rapports, depuis un demi-siècle et davantage, de l'art et de la technique, de l'art et de la science. [...]

Monde élaboré, découpé, dépouillé, dessiné au compas et à l'équerre, monde de la détermination par la loi, la règle et le circuit : pour l'artiste, pour le créateur contemporain, c'est aussi un monde en friche, où tout est, où tout reste à faire. Tel est l'étonnant paradoxe : exaltant défi.

Monde explosé définitivement, monde de l'atome – des protons, des électrons, des neutrons. Univers en expansion. Incertaine matière. Inimaginable an-matière. L'espace, le temps, devenus des perspectives de l'esprit, des sortes de points de vue. La loi physique présente partout, mais une autre loi, plus subtile, partout la contredisant : le hasard réglé, l'indétermination contrôlée, hasard et indétermination faisant pourtant de l'univers un de leurs jouets. Et le corps de l'homme lui-même, énigmatique usine, miraculeux balancier, prenant sa place dans tout cela, participant de tout cela, poursuivant avec ses moyens propres l'effort de tout cela vers l'être et l'instable stabilité. Si, d'une certaine façon, aux yeux du créateur, l'univers est un songe, plus que jamais est vraie la parole de Shakespeare : "Nous sommes faits de la même étoffe que nos songes". [...]

Dans le domaine de l'architecture, aussi, l'impact [...] de la science et de la technologie aura été remarquable. Sans parler de toutes les techniques révolutionnaires et de tous les matériaux neufs que la science a mis à la disposition des architectes, nos villes se voient désormais dans le miroir du futur et elles présentent des aspects qui, par leur rigueur, leur froideur, leur fonctionnalisme, leur gigantisme rationalisé, annoncent – et il faut dire hélas !- ce que sera l'homme de demain : un numéro matricule dans la foule à jamais anonyme. [...]

Au plan des techniques, la science et la technologie ont opéré souvent, en matière artistique et littéraire, une véritable révolution. [...]

Il est d'autres matériaux, tout aussi vierges, que la science contemporaine a mis à la portée du créateur : d'une part, l'électricité, le magnétisme, l'électromagnétisme, l'électronique ; d'autre part, la gamme étendue des plastiques. Voilà aujourd'hui pour le sculpteur, pour le peintre, des substances et des fluides hier encore inexistantes ou inexplorés. Dans l'invention de beaucoup de sculpteurs enfin, le déchet industriel – le matériau récupéré, comme on l'a baptisé – est la base même de l'oeuvre à quoi il dicte forme et signification : l'automobile "compressée" de César est un témoin, parmi des centaines d'autres, de ce nouvel usage, imprévu, de technique.

Brûlante pointe spirituelle, ô délicat bourgeon : ainsi va l'intuition créatrice de l'homme dans l'ozone à venir.

"Beau comme l'oxygène naissant", dit, quelque part, André Breton. Science et technologie fournissent incontestablement un grand afflux d'oxygène à l'esprit libre de l'homme créateur : elles donnent à son rêve un nouvel espace et – j'ai tenté de le montrer – d'énormes possibilités puissantes et neuves dans toutes les directions. Il appartient à l'homme de ne pas s'égarer à ce trop compliqué carrefour. Il lui importe de faire que celui-ci maintienne, envers et contre tout, sa forme originelle et naïve comme d'étoile. »

Ce discours qui mêle considérations scientifiques et littéraires apparaît emblématique de la triple mission de l'Unesco, qui est de promouvoir à la fois les sciences, la culture et l'éducation. L'Unesco a compté dans ses rangs et parmi ses collaborateurs plusieurs acteurs de premier plan qui se sont illustrés à la fois dans le domaine scientifique et le domaine littéraire, comme le scientifique et écrivain britannique Bertrand Russell ou l'historien et scientifique brésilien, Paulo de Berrêdo Carneiro, ainsi que le Directeur général Federico Mayor, à la fois scientifique et poète.



Koïchiro Matsuura, diplomate japonais, Directeur général de l'Unesco (1999-2009), discours à l'occasion de la Réunion ministérielle sur la coopération régionale en matière de dispositifs d'alerte rapide aux tsunamis, à Phuket (Thaïlande) le 29 janvier 2005.⁶

Le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien, causé par un tremblement de terre qui s'est déclenché au large de l'île indonésienne de Sumatra, a provoqué des dégâts immenses en Indonésie, sur les côtes du Sri Lanka et du sud de l'Inde, ainsi que dans l'ouest de la Thaïlande (faisant 250 000 disparus). Après ce séisme, l'un des plus meurtriers et les plus graves de l'histoire, le Directeur général annonce, lors d'une réunion ministérielle en Thaïlande, l'intention de l'Unesco, dont le mandat s'étend aux enjeux scientifiques, de contribuer à la mise sur pied d'un système d'alerte rapide aux tsunamis dans l'océan Indien.

En effet, l'Unesco a créé la Commission océanographique intergouvernementale (COI), qui depuis l'Expédition internationale de l'océan Indien en 1960, coordonne et soutient des programmes et activités d'observation, d'océanologie et d'atténuation des risques marins.

« Le système d'alerte rapide aux tsunamis dans l'océan Indien est aujourd'hui bien près de devenir une réalité. La volonté et l'engagement politiques nécessaires à cette fin existent ici, dans cette salle, et on peut compter sur les financements voulus pour mettre en œuvre cette résolution. Ce qu'il faut maintenant, c'est

6. Source : Archives de l'Unesco, DG/2005/17. Original : anglais.

prendre des mesures judicieuses pour coordonner les initiatives des pays donateurs et participants afin d'aboutir à un système «global» et efficace qui comprenne une évaluation des risques, un système d'alerte rapide et une stratégie de prévention et d'atténuation des effets.

Il importe de parvenir dès le départ à une conception commune de la tâche à laquelle nous sommes confrontés. Le système d'alerte rapide aux tsunamis que la communauté internationale veut mettre en place pour l'océan Indien ne saurait être pris isolément ; il doit représenter une première étape dans l'établissement d'un système global d'alerte rapide qui s'étende également aux autres menaces océaniques et météorologiques. Les mesures et les moyens visant à mettre en place le système régional de l'océan Indien doivent donc s'inscrire dans cette perspective et contribuer à jeter les bases de ce vaste projet.

Pour établir le système de l'océan Indien, nous devons tirer des leçons de l'expérience. Nous n'avons pas à partir de rien. Le système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (ITSU) est déjà en place et fonctionne de façon satisfaisante depuis 40 ans. La Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco l'a mis sur pied en 1965.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que la création du Système d'alerte de l'océan Indien comme sa gestion dans la durée impliquent l'appropriation du dispositif par les pays participants de la région ; ce système doit servir leurs intérêts ainsi que ceux des pays donateurs. Plusieurs lignes d'action en découlent :

D'abord, le système doit se fonder sur la coopération internationale dans le respect du principe d'un échange de données et d'informations ouvert, libre et sans restriction.

En deuxième lieu, les tsunamis lointains se manifestent dans un espace essentiellement international, et sont susceptibles de frapper tous les pays qui entourent le bassin de l'océan Indien, aussi les réseaux techniques sur lesquels se fonde la détection des tsunamis doivent-ils être déployés sur l'ensemble du bassin. Et c'est bien cet aspect qui nécessite de définir clairement les relations entre le système international et les nations qui y participent. Au cœur du projet se trouvent les centres natio-

naux d'alerte aux tsunamis, chargés par leurs gouvernements nationaux d'assurer la liaison avec le système international d'une part, et avec leurs systèmes nationaux de prévention et de secours d'urgence, d'autre part. Ces centres nationaux ou les autorités nationales compétentes sont seuls habilités à agir sur le territoire sous leur juridiction.

Troisièmement, un certain nombre de dispositifs complémentaires existent déjà, comme le Réseau sismique mondial et le Système mondial d'observation du niveau de la mer (GLOSS) de la COI, avec 57 stations dans l'océan Indien. De nouvelles initiatives sont en plein essor, notamment le Système mondial d'observation de l'océan Indien (IO-GOOS) et le Système mondial d'observation de l'Asie du Sud-Est. Le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS), qui établit actuellement un système coordonné de réseaux d'observation spatiale et in situ, fournira des informations précieuses pour la détection précoce des catastrophes naturelles.

Quatrièmement, préparer les populations civiles suppose de tirer parti des savoirs locaux (comme celui des pêcheurs) et de la mise en place de structures de communications, d'éducation et de sensibilisation du public qui soient adaptées au contexte national et culturel et aux réalités locales. Les systèmes de communication en vue d'une alerte rapide doivent être conçus en fonction des conditions locales ; c'est ainsi qu'à Aceh, en Indonésie, pour diffuser rapidement les messages d'alerte, on pourrait efficacement mettre à profit le vaste réseau de mosquées dotées de haut-parleurs ou de systèmes analogues ; dans d'autres pays et dans un autre environnement, on pourrait avoir à recourir à des moyens tels que les radios locales et les structures traditionnelles de communication des villages. Dans chaque cas, la conception du système de communication doit tenir compte des réalités culturelles et sociales.

En outre, nous devons tous avoir conscience que le Système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien est mis en place avec et pour des communautés qui sont profondément traumatisées.

Forger la composante société civile du système implique en conséquence une démarche qui tienne le plus grand compte

des spécificités culturelles locales ainsi que de la nécessité de promouvoir et, incontestablement, de restaurer la confiance et l'assurance de la population. C'est pourquoi l'action menée pour préparer la société civile à faire face aux sinistres est par essence spécifique à chaque nation. Si le volet détection du système peut bénéficier de protocoles et d'une expérience empruntés à d'autres contextes, l'élaboration des stratégies de prévention, de diffusion de l'alerte et de riposte doit, elle, rester l'apanage de chaque pays et s'adapter aux spécificités locales.

Cinquèmement, la mise au point de systèmes régionaux d'évaluation des risques et d'alerte suppose des décisions et des processus politiques tant de la part des pays directement participants que de celle des donateurs plus lointains. Ces questions politiques doivent faire l'objet d'un dialogue politique international de haut niveau, qui se déroulera selon des modalités appropriées, de façon à contribuer à la définition du cadre général requis pour la mise au point du système technique coordonné. Par ailleurs, ce dialogue de haut niveau devra être dûment pris en considération dans la résolution de l'Assemblée de la COI qui établira le Système d'alerte aux tsunamis et engagera toutes les parties concernées à adhérer aux principes, règles et protocoles y afférents.

L'Unesco est en mesure de mettre en place ces systèmes globaux d'appui interdépendants, en prêtant l'attention voulue aux intérêts des nations participantes et des donateurs. Nous avons les capacités et l'expérience requises pour apporter aux intéressés, avec la société civile, un système complet d'alerte technique et participatif qui leur soit intelligible et auquel ils puissent se fier, car :

1. L'Unesco-COI a 40 ans d'expérience directe en la matière dans le Pacifique.

2. L'Unesco a l'avantage unique de réunir les capacités techniques nécessaires au système d'alerte (la COI de l'Unesco et le Secteur des sciences) en même temps que les capacités voulues dans les domaines social, culturel et éducatif pour aider les pays à mettre en place leurs dispositifs de prévention, d'alerte et de riposte (grâce aux moyens en matière d'éducation, de culture, de

communication et de sciences sociales dont elle dispose en tant que chef de file de l'Éducation pour le développement durable et la sécurité humaine).

3. L'Unesco est l'institution internationale compétente pour coordonner – en collaboration avec la SIPC7 de l'ONU - le forum politique de haut niveau qui traitera de la mise au point du système. La présente réunion pourra d'ailleurs apporter des éléments qui aideront à préciser le mandat de ce forum.

4. L'Unesco travaille avec d'autres institutions des Nations Unies au niveau national dans le cadre des équipes de pays de l'ONU. Elle a déjà mis en place des programmes et des moyens au niveau local et est à même d'apporter aux gouvernements nationaux un soutien direct, adapté aux réalités nationales et locales, pour l'établissement de leurs dispositifs nationaux de prévention, d'évaluation des risques et d'alerte.

La mise en place d'un système mondial d'alerte aux tsunamis devrait s'appuyer sur l'expérience acquise pendant 40 ans avec le Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique ; elle devrait aussi s'effectuer en étroite collaboration avec l'actuel Groupe international de coordination du Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (GIC-ITSU) de la COI et en coopération avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans le cadre de leur Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM).

Dans le discours que j'ai prononcé lors du débat de haut niveau à la Réunion interrégionale de suivi de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (Port-Louis, Maurice, 10-14 janvier 2005), j'ai souligné la nécessité de mettre en place d'ici à 2007 un système d'alerte rapide aux tsunamis non seulement dans l'océan Indien mais aussi dans d'autres régions à risque comme les Caraïbes, la Méditerranée et le sud-ouest du Pacifique.

Quelques jours plus tard, lorsque je me suis adressé aux participants à la session sur les tsunamis organisée dans le cadre de la Conférence mondiale sur la prévention des catas-

trophes (Kobe, Japon, 19-22 janvier 2005), j'ai rendu compte des mesures concrètes que l'Organisation prend actuellement en vue d'établir un système d'alerte rapide aux tsunamis pour l'océan Indien. J'ai indiqué - et c'était là la principale information - que l'Unesco, par l'intermédiaire de la COI, convoquerait début mars à Paris une réunion technique rassemblant des experts des États membres concernés et des organisations régionales et internationales compétentes en vue d'harmoniser les différentes initiatives d'alerte rapide qui concernent l'océan Indien et de définir le champ d'application et les caractéristiques d'un système mondial d'alerte aux tsunamis. Les travaux de cette réunion commenceront le 3 mars 2005 et se poursuivront pendant plusieurs jours.

Comme nombre d'entre vous le savent, les délégués à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes sont convenus de s'inspirer de l'expérience du système existant d'alerte rapide aux tsunamis, en faisant appel aux mécanismes de coordination de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco et des autres organisations internationales et régionales compétentes.

L'Unesco et la COI ont le plaisir de vous informer que nous sommes d'ores et déjà en train d'élaborer dans l'immédiat une solution transitoire. Selon l'une des propositions à l'étude pour ce système provisoire - et qui pourrait être opérationnelle à très brève échéance - l'Agence météorologique japonaise (JMA) et le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique transmettraient aux autorités nationales dans la région de l'océan Indien les informations et les bulletins d'alerte résultant de leurs activités de surveillance.

Parallèlement, et dans une perspective à plus long terme, nous travaillons aussi sur un système complet. Dans le cadre d'un projet mené conjointement avec l'ONU-SIPC, qui a été présenté dans l'Appel éclair de l'ONU et a reçu le soutien financier du Japon, de l'Union européenne et de la Suède, nous prévoyons d'installer dans la partie orientale de l'océan Indien six stations d'observation du niveau de la mer, adaptées à la surveillance des tsunamis, et d'en moderniser 15 autres dans l'ensemble du

bassin. De concert avec les institutions et les ONG implantées dans la région, nous entendons accélérer la traduction, et l'adaptation en fonction du contexte culturel, des matériels de sensibilisation élaborés pour la région du Pacifique : brochures destinées au grand public, matériels didactiques et autres outils. [...]

Les demandes adressées à l'Unesco et sa Commission océanographique intergouvernementale pour qu'elles prennent les choses en main en coordonnant les différentes initiatives qui voient le jour nous honorent. Nous sommes prêts à vous fournir des informations plus détaillées si vous le souhaitez. »

La Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco (COI), qui a fêté son 60^e anniversaire en 2020, œuvre depuis longtemps à favoriser la coopération internationale en vue de la protection des mers et océans et des zones côtières. Grâce à sa longue expertise, à son expérience concrète de terrain, et à la collaboration de nombreux scientifiques océanographes, la COI travaille à promouvoir le développement durable des océans, notamment dans les pays pauvres.

Aujourd'hui, la COI assure la coordination des efforts de surveillance et de suivi des océans au moyen du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS). Celui-ci s'attache à mettre en place un réseau unifié permettant l'échange de données scientifiques. Ces informations sont précieuses pour les gouvernements, les scientifiques, les entreprises, et pour le grand public.

La COI mène un travail scientifique de longue haleine qui fournit également un ensemble de connaissances sur le changement climatique. Elle soutient le Programme mondial de recherches sur le climat et contribue à la composante « océans » du Système mondial d'observation du climat. Elle co-préside également la Conférence mondiale sur les changements climatiques avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Concrètement, la COI mène un travail très utile pour coordonner la création de systèmes intergouvernementaux d'alerte et d'atténuation des tsunamis dans les océans Pacifique et Indien, Atlantique Nord-Est, la Méditerranée, et la mer des Caraïbes. Elle se consacre aussi à l'étude des zones maritimes africaines.

Actuellement, après avoir en 2019, organisé la Journée des sciences océaniques afin de diffuser les connaissances sur le sujet, la COI contribue à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).



Audrey Azoulay, femme politique française, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017, discours prononcé à l'occasion de la 20e édition du Prix L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la Science, à Paris le 22 mars 2018.⁸

Audrey Azoulay est la seconde femme à diriger l'Unesco, succédant à Irina Bokova. C'est aussi la deuxième personnalité française à occuper ce poste, après René Maheu, depuis la création de l'Organisation et son installation sur le sol français.

Ancienne élève de Sciences Po et de l'ENA, Audrey Azoulay a travaillé dans les instances dirigeantes du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) à partir de 2006, puis est devenue conseillère culturelle du président de la République François Hollande entre 2014 et 2016, et enfin ministre française de la Culture et de la Communication en 2016-2017. Cette année-là, elle est élue à la tête de l'Unesco.

Dans ce discours, elle rend hommage aux femmes scientifiques distinguées par le Prix L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science, pour les 20 ans de cette récompense.

« [...] Nous fêtons ce soir un bel anniversaire, le 20e du programme L'Oréal-Unesco Pour les femmes et la science, et c'est d'abord et je veux en témoigner un signe formidable de continuité de l'engagement d'une grande entreprise, fleuron du paysage économique français, auprès d'une institution, l'Unesco, qui incarne selon les mots de Léon Blum la conscience des Nations Unies. [...]

Nous fêtons cet anniversaire dans un moment particulier, un moment historique où la voix des femmes se fait mieux entendre et où il apparaît au grand jour que des pratiques

8. Source : DG/2018/016. Original : multilingue. Traduction de l'anglais par Chloé Maurel.

ancrées en profondeur dans nos sociétés ne sont pas, ne sont plus, acceptables.

Arriver à déjouer les mécanismes qui empêchent les femmes de prendre toute leur place dans la société est un combat, un combat de longue haleine, pour lequel l'Unesco est engagée dans toutes les dimensions de son mandat - les sciences, la culture, la communication - et bien sûr l'éducation qui est la pierre angulaire de ce combat.

L'accès à l'éducation, notamment, pour les jeunes filles est une problématique centrale, et notamment l'accès aux sciences qui doit être encouragé par des programmes spécifiques. Cela a été montré dans le petit film que nous avons vu.

Nous vivons aujourd'hui, et nos enfants encore plus demain, dans des sociétés de la connaissance marquée par une révolution technologique majeure. Tous les défis qui sont les nôtres - c'est vrai pour les défis climatiques et la perte de biodiversité et les défis liés aux données et à l'intelligence artificielle, c'est vrai pour la révolution des sciences du vivant, l'exploration spatiale qui passent par le développement de la recherche et l'investissement dans le savoir. Et pourtant, nous nous privons de ce que peut apporter la moitié de l'humanité à cet effort collectif.

La nature du travail scientifique est en train de changer, avec davantage de modèles de recherche collaboratifs. En la matière, l'un des projets pionniers fut, au tournant des années 2000, le Projet génome humain, qui a réuni des chercheurs de nombreuses disciplines différentes : biologie, chimie, génétique, physique, mathématique, informatique.

Nous devons en effet miser sur notre intelligence collective, ce qui implique notamment de valoriser le talent et la créativité des femmes de science. Notre avenir dépendra de notre capacité à tirer profit de l'ingéniosité humaine dans toutes ses sensibilités, afin de trouver des réponses innovantes aux défis qui nous attendent.

Et pourtant les chiffres que nous avons publiés dans le rapport mondial de l'Unesco sur la science montrent comment

au fur et à mesure que le niveau d'études et de responsabilité s'élève, les femmes sont de moins en moins nombreuses.

On sait également que les femmes engagées dans une carrière scientifique ont moins de chances que les hommes d'obtenir des bourses ou des subventions, d'être publiées dans des revues, ou d'occuper des postes de direction – que ce soit à l'université ou dans le secteur privé.

Je reviens d'une conférence majeure sur l'eau au Brésil, secteur stratégique pour l'avenir de l'humanité où l'Unesco s'engage et dans lequel au quotidien, les femmes et les filles sont en première ligne dans le monde car ce sont elles qui vont chercher l'eau, la distribuer. Pourtant elles sont moins de 15% dans les postes de direction du secteur de l'ingénierie de l'eau.

Ce plafond de verre, ces inégalités ne peuvent être brisés que par d'abord une prise de conscience collective, par des normes, et grâce à l'engagement volontariste de tous, et notamment des hommes au sein de leur sphère de compétences respective. C'est le sens de l'engagement pris à l'occasion de ce 20e anniversaire par 26 scientifiques de renom – dont certains sont avec nous ce soir - et qui ont signé une charte engageant à faire une plus grande place aux femmes dans tous les secteurs où elles sont sous-représentées.

Bien sûr, au regard du dernier siècle, des dernières décennies, des progrès ont été accomplis. Il y a 136 ans, quasiment jour pour jour, le 23 mars 1882, dans une ville de Bavière, naissait une femme du nom d'Emmy Noether. C'est un nom peu connu du grand public.

C'est pourtant l'un des plus éminents esprits scientifiques du XX^e siècle. Elle fut à l'origine d'avancées considérables dans la compréhension des lois physiques qui gouvernent notre univers. Emmy Noether possède un théorème à son nom – dont Einstein disait qu'il était un « monument de la pensée mathématique » – et pourtant ce n'était pas son nom qui apparaissait sur le programme des conférences qu'elle donnait à la prestigieuse

université de Göttingen, mais celui de David Hilbert, grand professeur qui l'y avait remarquée et invitée. [...]

Aujourd'hui, nous célébrons les réussites de cinq femmes scientifiques brillantes qui ont été sélectionnées par le Jury pour représenter l'excellence de la communauté scientifique internationale. Je les remercie chaleureusement.

Chacune d'elles a été reconnue pour ses contributions exceptionnelles à son domaine respectif, couvrant différents sujets, depuis la pédiatrie à la biologie moléculaire, la paléontologie, les sciences environnementales, jusqu'à la biologie du développement

D'Argentine, du Canada, de Chine, d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni, elles démontrent que les femmes jouent un rôle moteur dans la science, tout autour du monde.

Cette conviction est au cœur du Programme «Pour les femmes et la science».

Chères lauréates, nous comptons également sur vous pour inspirer une nouvelle génération de jeunes femmes, et de jeunes hommes.

Permettez-moi d'exprimer ma grande admiration encore une fois, de vous féliciter et de vous remercier pour votre engagement, votre travail et votre passion pour la science [...] »

La création, en 1998, du Prix Unesco-L'Oréal pour les femmes et la science s'est fondée sur le constat que dans le domaine des sciences, les femmes restent encore à la marge. Elles représentent 53% des diplômés dans les matières scientifiques, mais ne constituent que 28% des chercheurs à travers le monde, selon le récent Rapport de l'Unesco sur la science : vers 2030. Le programme L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science a donc été créé en 1997 afin de contribuer à ce que les femmes soient représentées à parité dans toutes les disciplines scientifiques.

Les lauréates de ce prix sont des femmes qui, au moyen de la science, contribuent à faire avancer les sociétés et dont les découvertes participent concrètement au développement économique et social. Ainsi, en février 2020, ont été distinguées la Professeure Abla Mehio Sibai (Liban) pour ses travaux pionniers

et son engagement en faveur de l'amélioration du vieillissement en bonne santé dans les pays à faible et moyen revenu et pour leur impact sur les politiques et programmes sanitaires et sociaux ; la Professeure Esperanza Martínez-Romero (Mexique) pour ses recherches pionnières sur l'utilisation de bactéries respectueuses de l'environnement pour favoriser la croissance des plantes afin d'augmenter la productivité agricole tout en réduisant l'utilisation d'engrais chimiques ; la professeure Kristi Anseth (États-Unis), pour sa contribution à la convergence de l'ingénierie et de la biologie en vue de mettre au point des biomatériaux innovants aptes à promouvoir la régénération tissulaire et un ciblage plus efficace des médicaments ; la Docteure Firdausi Qadri (Bangladesh), pour ses recherches en vue de prévenir les maladies infectieuses touchant les enfants des pays en voie de développement, et la Professeure Edith Heard (Royaume-Uni) pour ses découvertes sur les mécanismes régissant les processus épigénétiques permettant aux mammifères de réguler l'expression correcte des gènes essentiels à la vie.



Emmanuel Macron, Président de la République française, discours prononcé lors du Forum sur la gouvernance de l'internet, à Paris le 12 novembre 2018.⁹

Comme le mentionne dès 1945 son Acte constitutif, l'Unesco a un mandat spécifique qui consiste à promouvoir « la libre circulation des idées par le mot et par l'image ». Par conséquent, et dans le cadre de son travail sur la promotion de la liberté d'expression, l'Organisation vise à favoriser le développement d'un Internet libre, ouvert et accessible à tous.

Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), organisé à Genève en 2003 et à Tunis en 2005 par l'Union internationale des télécommunications (UIT), a conduit à la création du Forum sur la gouvernance de l'Internet, une rencontre multipartite annuelle où des organisations internationales, des États, des professionnels de l'Internet, des entreprises, et des ONG peuvent réfléchir ensemble au développement de l'Internet et à ses enjeux.

Par la résolution 52 adoptée en 2013 par la Conférence générale, l'Unesco a été chargée de réaliser une étude détaillée et consultative sur les questions relatives à l'Internet dans ses domaines de compétence: l'accès à l'information et au savoir, la liberté d'expression, le droit au respect de la confidentialité et les dimensions éthiques de la société de l'information.

Emmanuel Macron, ancien élève de l'ENA, Président français depuis 2017, s'exprime à l'ouverture de la treizième rencontre annuelle du Forum sur la gouvernance de l'internet que l'Unesco accueille à Paris en novembre 2018.

9. Source : Site web du Palais de l'Élysée. (consulté le 22 septembre 2020).

« Je crois que c'est la première fois que je suis parmi vous officiellement comme président de la République française, et que j'ai l'honneur de m'exprimer ici au sein des Nations unies et dans le même temps en plein Paris. Alors laissez-moi d'abord vous dire le plaisir qui est le mien d'être parmi vous à l'Unesco, qui est un instrument unique de notre coopération multilatérale en matière de protection du patrimoine culturel, l'agence mondiale de l'éducation et de la science, une plate-forme internationale de promotion du plurilinguisme, vous l'avez rappelé, mais aussi un centre de diffusion de l'innovation et des savoirs numériques.

Dans les temps que nous vivons, nous avons besoin de cette conscience des Nations unies qu'est l'Unesco, pour citer une auguste parole, et je crois que nous avons besoin que l'Unesco puisse convaincre de plus en plus de pays ou de rester ou de se joindre à cette initiative ; elle me paraît indispensable. Donc je suis encore plus heureux d'être parmi vous. Et vous prouvez cette vocation de l'Unesco en accueillant aujourd'hui cet événement et ce forum sur la gouvernance de l'Internet.

Cela fait trente ans. Trente ans seulement se sont écoulés depuis la naissance du World Wide Web, et à peine cinquante ans depuis le premier message échangé entre deux ordinateurs ouvrant les prémices de l'Internet ; et aujourd'hui, en 2018, c'est la moitié de l'humanité qui est connectée. Mais ce que nous sommes en train de vivre, c'est aussi une formidable accélération de ce mouvement [...]

On compare souvent l'avènement d'Internet avec l'invention de l'imprimerie au milieu du XV^e siècle, c'est vrai parce que les pionniers à l'époque, dont vous êtes aujourd'hui, ont permis une diffusion extraordinaire du savoir au plus grand nombre ; mais le bouleversement induit par Internet est à la fois plus rapide, plus vaste – nous l'évoquions, les deux dernières années, c'est 80% des données que nous avons créées depuis le début de l'Humanité. Donc il y a un changement d'échelle dans tous les domaines. Mais c'est en même temps depuis quelques décennies, une transformation de la manière dont les hommes s'informent,

échangent des idées, créent ; c'est une transformation profonde de nos manières de produire, de consommer, de faire, de gouverner.

Internet a rendu chaque existence plus intense en donnant l'impression que chaque être humain pouvait vivre mille vies en une et donc plus qu'un changement technologique, c'est une révolution culturelle, sociale, philosophique qui s'est immiscée dans chaque strate de l'activité humaine. Et cette révolution est d'ailleurs toujours en cours. Chaque jour, la liste des évolutions s'allonge : avec l'intelligence artificielle que vous venez d'évoquer l'un et l'autre, avec l'Internet des objets, et plusieurs autres encore qui nous laissent envisager d'immenses progrès en matière de santé, de sécurité, de culture ou d'éducation. [...]

Ainsi, au moment d'ouvrir ce 13^e Forum sur la gouvernance de l'Internet [...], je pense qu'il est important de dire combien nous vivons en effet ce moment important, ce moment charnière. Je veux ici dire au nom de la France et en présence du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, que la communauté que vous formez, et qui permet à Internet de fonctionner, est [...] éminemment importante. [...]

D'abord vous dire qu'à mes yeux, aujourd'hui, Internet est une évidence menacée. [...]

D'abord, menacée dans sa structure elle-même. Parce que si le cyberspace se réduisait brutalement à un simple lieu de conflictualité, il cesserait vite d'exister comme un ensemble cohérent pour se fracturer en plaques nationales ou continentales. Et c'est un risque qui est à l'œuvre si nous n'arrivons pas à trouver les bonnes formes de régulation, les bonnes formes d'espace collectif, parce que les faiblesses et les failles du système ne sont à ce jour contenues que par les moyens considérables déployés par les États, par des stratégies de défense face aux cyberattaques qu'elles soient d'origine d'ailleurs étatique ou criminelle. Mais il arrivera un moment, si nous n'arrivons pas justement à assurer la stabilité, la confiance, la sécurité de ce système, où il se fracturera et où des comportements... pas forcément non coopératifs, mais de sécurité de nos espaces, reverront le jour, et fractureront quelque chose qui est d'abord né d'une initiative de la société civile et du privé, mais dont les implications pour le fonctionne-

ment de nos services publics est tel qu'il amènera à une fragmentation si nous ne savons pas en assurer la sécurité.

Nous l'évoquions tout à l'heure : la nature des cyberattaques que nous subissons aujourd'hui fait qu'on peut mettre à mal le fonctionnement de services de sécurité stratégiques, de la santé de tous nos concitoyens, du fonctionnement d'à peu près tous les hôpitaux [...]

Ensuite, le réseau est menacé dans ses contenus ainsi que dans les services qu'il procure. Parce que la liste des pathologies du Net s'allonge de jour en jour ; parce que le terreau sur lequel ont germé les printemps démocratiques, les mobilisations pour le climat, ou pour les droits des femmes, nourrit du même engrais le développement des organisations criminelles et la propagande du terrorisme. Et aujourd'hui, soyons lucides, nous parlons davantage de l'Internet en parlant de ces menaces que nous ne voyons des révolutions démocratiques formidables se propager par celui-ci. Il y a dix ans, il y a eu des révolutions démocratiques extraordinaires et les réseaux ont été cet hyper espace de la place Tahrir et de tant d'autres lieux de mobilisation de la liberté mondiale. Aujourd'hui, quand je regarde nos démocraties, Internet est beaucoup mieux utilisé par les extrêmes, par les discours de haine ou par la propagation des contenus terroristes que par beaucoup d'autres ; c'est une réalité, on doit la regarder en face. Et aujourd'hui, les interstices d'ailleurs... nos propres faiblesses sont utilisées beaucoup mieux que nous-mêmes par les régimes autoritaires, qui utilisent ces leviers pour pénétrer dans les démocraties, essayer de les affaiblir, quand ils les ferment chez eux. C'est une réalité. [...]

Le réseau enfin est menacé dans ses idéaux et ses valeurs. Parce que la tentation existe, via la remise en cause du principe de neutralité du net, d'introduire un biais dans l'accessibilité des contenus par les utilisateurs, parce que les plates-formes géantes risquent de [...] contrôl[er] à leur profit les données personnelles de leurs membres ou les contenus qu'elles mettent en avant. Et au fond, sur ce sujet, pour moi nous sommes face à deux risques symétriques :

L'idée que le concept de neutralité du net soit la fin de la pensée. Comme je viens de l'évoquer, la neutralité du net est un concept extrêmement important et vous avez contribué à toujours le garder [...]. Mais la neutralité, ça n'est pas l'universalisme, et c'est là où je veux faire ici ce distinguo et qu'il faut poursuivre la réflexion commune. Nous, nous avons créé entre les États et les gouvernements, progressivement, depuis un siècle, des principes qui sont tenus, protégés par les Nations unies : l'idée de dire qu'on a des valeurs, une hiérarchie entre ces valeurs mais que malgré tout, il y a des valeurs universelles qui s'imposent aux autres. La neutralité n'assure pas cela. Et ce serait faux de le dire, parce que la neutralité du Net permet aussi à des acteurs qui ne partagent aucune de nos valeurs initiales de se propager.

Et de l'autre côté, le risque symétrique serait qu'au nom de la protection de certaines valeurs, on puisse fermer l'accès à Internet - et c'est ce que permet de protéger la neutralité.

Et donc il nous faut construire cet espace nouveau, c'est-à-dire un Internet libre, ouvert et sûr, auquel je crois profondément, qui permette l'accès de chacun, mais qui nous permette aussi dans cet espace de faire respecter nos valeurs, qui permette dans cet espace de faire respecter nos idéaux. [...]

Ce sont toutes ces menaces d'aujourd'hui, Mesdames, Messieurs, qui motivent précisément pour cela ma présence devant vous aujourd'hui. Parce que je crois très profondément qu'il y a urgence. Urgence à ce que nous, acteurs multiples du fonctionnement de l'Internet, prenions en main ces sujets en acceptant toutes nos responsabilités à cet égard. Et c'est dans cette perspective que j'avais proposé que votre session annuelle se donne comme thème «l'Internet de la confiance» avec cet objectif que nous partageons d'ancrer fermement la confiance dans l'Internet ; confiance dans la protection de la vie privée, confiance dans la légalité et la qualité des contenus, confiance dans le réseau lui-même.

Vous le savez, la France et l'Europe portent depuis plusieurs années le projet de réguler davantage les activités conduites sur le réseau. [...] Je crois profondément qu'il faut réguler. C'est la condition pour que vive l'Internet libre, ouvert et sûr,

tel que l'ont vu ses pères fondateurs. Et la France est d'ailleurs le premier État signataire du « Contrat pour sauver Internet », lancé par Tim Berners-Lee, pour sauver cette vision originelle. C'est aussi la condition pour que des gouvernements démocratiquement élus et respectant l'état de droit puissent protéger leur population. [...]

Je crois que nous devons sortir de la fausse alternative qui s'offre aujourd'hui à nous, et qui voudrait que n'existent que deux modèles : celui, d'un côté, d'une complète autogestion, sans gouvernance, et celui d'un Internet cloisonné et entièrement surveillé par des États forts et autoritaires. Pour être très politiquement non correct, on voit deux types d'Internet qui émergent : je le disais tout à l'heure, il y a une forme d'Internet californien, et il y a un Internet chinois. [...] C'est-à-dire qu'il y a un Internet tiré par des acteurs privés, forts, dominants, mondiaux, qui ont été des formidables acteurs de cette diffusion, qui ont des qualités formidables et avec lesquels nous travaillons, mais enfin qui ne sont pas démocratiquement élus [...]. Et de l'autre côté, je vois un système où les États ont un rôle fort mais c'est l'Internet à la chinoise, et c'est un Internet où le gouvernement tire les innovations, le contrôle, où les grands acteurs de l'intelligence artificielle sont tenus par le gouvernement [...]. Dans cet Internet-là, l'État a su trouver sa place, mais elle est hégémonique.

Il nous faut donc construire par la régulation cette voie nouvelle où les États, avec les acteurs de l'Internet, les sociétés civiles, l'ensemble des acteurs, arrivent à bien réguler. [...]

Ce qu'il nous faut faire, c'est apprendre à réguler ensemble ; c'est actant du fait que l'ensemble des acteurs de l'Internet - sociétés civiles, acteurs privés, ONG, intellectuels, journalistes, gouvernements - sont les codépositaires de cet intérêt commun qui doit nous conduire justement à agir de concert. Et ça n'est pas un hasard si la notion de « communs » a connu un tel succès à l'heure numérique. [...] Il nous faut inventer un nouveau multilatéralisme adapté à la réalité de l'espace numérique, tout en étant efficace.

C'est pourquoi je suis venu vous proposer aujourd'hui une nouvelle méthode collégiale. Le forum de la gouvernance de l'In-

ternet existe depuis maintenant 12 ans ; la qualité des échanges qui s'y nouent est partout reconnue. Mais ce forum doit désormais produire autre chose que des débats, des réflexions ; il doit se réformer, devenir une instance de propositions concrètes et moi je soutiendrai fortement toutes les initiatives allant en ce sens. [...]

Dès cette année et dans l'esprit de l'expérience menée l'an dernier à Genève, nous rassemblerons les principales conclusions des débats. Mais il vous reviendra, pour la suite, de définir des modalités de productions, de recommandations en matière de politiques publiques, c'est d'ailleurs ce quoi vous invitait le mandat du forum dès sa création en 2005. Je serais également très favorable - c'est une suggestion - à ce que le Forum de la gouvernance de l'Internet soit désormais directement rattaché au Secrétaire général des Nations Unies et qu'il dispose d'un secrétariat général dédié. Cher Antonio Guterres, je m'en remets à vous sur ces différents points, mais je sais votre engagement sur ce sujet.

Je vous propose par ailleurs que nous commençons à nous interroger sans attendre sur ce que pourrait être une feuille de route commune [...]

Premièrement, la protection des citoyens, autour de deux grands sujets : la protection des données et la régulation des contenus.

Nous avons déjà, en Europe, commencé à travailler : le sujet crucial de la protection des données, avec l'adoption du règlement général sur la protection des données, est la meilleure preuve que la régulation, loin de brider l'innovation, crée au contraire la confiance des utilisateurs [...] Ce règlement est à cet égard en passe de devenir un standard mondial, mais l'édifice n'est pas achevé en cette matière, même en Europe, et nous devons aller plus loin.. [...]

Ces standards internationaux sont ceux que vous devriez à l'avenir pouvoir proposer dans cette enceinte, notamment en matière de régulation de contenus illicites ou indésirables, qui est la prochaine frontière. [...]

Des progrès importants ont été accomplis sur les contenus gravement illégaux, notamment en matière de lutte contre le terrorisme. L'an dernier, avec nos partenaires de l'Union européenne, nous avons engagé des discussions directes avec les opérateurs de l'Internet regroupés au sein du Forum mondial de l'Internet contre le terrorisme. Nous l'avons fait dès la réunion de septembre à l'Assemblée générale des Nations unies. D'importants investissements, que je salue, ont été consentis pour développer la détection automatique et améliorer la modération des contenus. Mais cette approche, fondée sur le volontariat, a évidemment ses limites [...]. Je crois que nous sommes prêts à légiférer sur ce point. Pour sa part, l'Europe [...] fixera un cadre clair s'imposant à toutes les entreprises. [...] Mais c'est à vous qu'il appartiendra d'encourager et de proposer des règles claires, au-delà du continent européen. L'anonymat que procure Internet doit continuer à permettre la liberté d'expression, là où celle-ci est parfois étouffée, mais il ne doit pas permettre à des criminels ou des terroristes d'échapper aux poursuites. Il nous faudra donc trouver les voies d'une coopération judiciaire efficace pour lever cet anonymat et rechercher des preuves électroniques lorsqu'elles existent. [...]

S'agissant des contenus dont le caractère illicite est soumis à interprétation, nous devons également, de façon urgente, trouver les moyens d'une lutte efficace en commençant par les contenus haineux. [...]

La protection des citoyens en démocratie passe par l'accès à une information de qualité. Internet constitue un formidable vecteur d'accès aux savoirs, mais le paradoxe, c'est qu'aujourd'hui il est devenu l'espace privilégié de la désinformation, de la rumeur, avec le risque que demain l'évolution technologique ne rende indétectable une image truquée ou une vidéo tronquée. [...]

C'est à tel point qu'aujourd'hui, si nous voulons restaurer cette confiance, nous devons prendre des décisions bien plus radicales que celles prises jusqu'alors. L'ONG Reporters Sans Frontières a présenté une «Déclaration internationale pour l'information et la démocratie», qui est le fruit du travail d'experts

d'une vingtaine de pays qui pose des principes pour garantir, face aux menaces que nous connaissons, un espace public propice à la démocratie et aux droits de l'homme. Cette initiative a été présentée hier au Forum de Paris pour la Paix et soutenue par plusieurs chefs d'État et de Gouvernement, je la soutiens pleinement et je pense qu'elle est indispensable. [...]

Et hier, [...] je citais, je rappelais Hannah Arendt, qui avait exactement les mêmes propos lorsqu'elle luttait contre le totalitarisme. Il y a une forme de totalitarisme contemporain qui renaît, se nourrissant de l'obscurantisme religieux ou se nourrissant justement de nouvelles formes de nationalisme dur [...].

Et donc, sur ce sujet, il nous faut être intraitables et c'est pourquoi je vous invite, vous, les membres de cette communauté si attachés à la liberté d'expression sur Internet, à vous impliquer dans ce projet et à inventer collectivement les contours d'un droit à l'information de qualité et donc aussi à l'émergence de tiers de confiance dans ce cadre.

La deuxième priorité que nous devons poursuivre, c'est la confiance, la stabilité, la sécurité du cyberspace.

C'est le meilleur moyen d'éviter sa fragmentation telle que je l'évoquais. S'il est devenu un lieu de conflictualité, c'est bien parce que des acteurs malveillants, publics comme privés, s'affrontent en exploitant les vulnérabilités des produits et services numériques. Notre réponse ne doit pas se limiter à la défense, elle doit aussi être celle du droit et de la coopération. Il nous faut travailler ensemble à l'approfondissement des règles régissant les rapports entre État et acteurs non étatiques dans l'espace cyber.

C'est dans cette perspective que la France a décidé de soutenir «l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace» lancé à l'occasion du Forum de Paris pour la Paix et du Forum de la Gouvernance de l'Internet. Ce texte constitue la toute première déclaration engageant dans le même temps États, organisations internationales, ONG et entreprises, municipalités et acteurs locaux à travailler ensemble en faveur de l'application du droit international dans le cyberspace, de la protection des droits en ligne, de la lutte contre les actions déstabilisantes ou encore de la sécurité des produits numériques. Cet Appel a été

rejoint aujourd'hui même par plus de 370 États, organisations de la société civile et entreprises et sans doute cette liste est-elle en train encore de s'accroître en ce moment même. Il reprend les acquis de près d'une décennie de travail des enceintes multilatérales [...]

Mais le véritable défi, ce sera de le mettre en œuvre. Je propose, en accord avec le Secrétaire général, de confier au Forum de la Gouvernance de l'Internet la mission d'en suivre l'évolution [...].

Enfin la troisième priorité pour le futur d'Internet c'est la préservation des potentialités de création, d'invention et de développement économique du réseau.

Et je le dis ici parce que c'est à mes yeux tout à la fois l'ADN d'Internet et de l'Unesco. L'ADN d'Internet, ce qui rend ce réseau unique, c'est cette capacité à permettre à chaque talent, quels que soient ses moyens, la langue dans laquelle il s'exprime, de rencontrer une audience universelle et c'est aussi le caractère unique profondément transformant de cette innovation. Et c'est pourquoi, je le redis ici à l'Unesco, cette question prend un tour tout particulier. Il nous faut agir dans l'espace numérique pour préserver la diversité culturelle [...]

Je sais bien que beaucoup d'entre vous se sont battus contre les droits d'auteur ou la reconnaissance du fait qu'il pouvait y avoir une valeur qui était reconnue. Mais si, aujourd'hui, nous ne nous battons pas pour cela, nous reconnaissons le fait qu'il n'y a qu'un droit d'auteur, de celui qui diffuse, qui n'est pas un auteur, qui est un diffuseur. Il nous faut aujourd'hui regarder ensemble cet espace. Il y a un arbitrage de la répartition de la création de valeur entre celui qui crée et celui qui diffuse, c'est une réalité. La répartition des bénéfices dans la chaîne de valeur doit être préservée dans le monde des services numériques entre grandes plateformes et start-up, entre entreprises et travailleurs indépendants, entre hébergeurs et producteurs de contenu. Mais si nous ne nous battons pas pour les créateurs, d'abord, nous ne reconnaissons pas les différences qu'il y a entre ces derniers

et nous ne protégeront jamais la diversité culturelle comme il le faut.

Et donc, moi, je souhaite que dans cet espace d'Internet, on reconnaisse que ce que fait un journaliste a une valeur [...], je revendique le fait que se battre pour les auteurs, que se battre pour le copyright [...]. C'est ce qui permettra de maintenir, préserver, assurer la diffusion permanente justement de cette créativité. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé la création d'un observatoire des plateformes au niveau européen [...].

Se battre pour cette diversité culturelle et les potentialités de création d'Internet, c'est se battre aussi pour l'éducation. C'est notre combat, à tous, peut-être le plus important. Se battre pour éduquer les plus jeunes à apprendre, d'abord, avoir l'éducation de base pour se protéger de certaines choses, mais aussi être une conscience éclairée à l'ère du numérique ; se battre pour avoir accès aux codes ; se battre ensuite pour que chacun soit formé, ait accès aux nouvelles formes d'emploi de l'Internet. Le combat pour l'éducation, l'investissement dans l'éducation des Gouvernements, des organisations internationales, de tous les acteurs étatiques et non étatiques est fondamental pour l'inclusion, la confiance et le développement. C'est la seule chose qui permettra de créer véritablement ensemble ces lumières de l'Internet auxquelles nous devons aspirer et éviter que l'Internet ne tombe dans un obscurantisme contemporain et ne soit bousculé par ses propres peurs.

Préserver la capacité d'innovation du réseau, c'est aussi développer une approche équilibrée de la question fiscale [...] C'est pourquoi nous poursuivrons les efforts au niveau européen pour avoir une taxe numérique [...].

Nous devons enfin évidemment pour cela poursuivre les investissements et la coopération en matière d'intelligence artificielle. Nous le faisons au niveau national, nous allons le renforcer au niveau franco-allemand et au niveau européen. [...] Durant la présidence française du G7 en 2019, sur l'intelligence artificielle, je porterai, dans la continuité du travail mené ces derniers mois avec nos partenaires canadiens et suite à l'engagement que j'ai pris avec le Premier ministre, Justin TRUDEAU, le projet de

création d'un équivalent du désormais célèbre GIEC pour l'intelligence artificielle. [...]

Nous devons investir davantage en la matière en Europe, nous ne représentons aujourd'hui que 10% de l'investissement mondial, c'est ridicule, et donc c'est au niveau des gouvernements comme des entreprises, et nous allons continuer à le faire au niveau franco-allemand et au niveau européen, nous devons aussi au niveau international avoir cette initiative forte et concrétiser ce que nous avons entamé avec le Canada et quelques autres partenaires de création de ce «GIEC».

Ce «GIEC», pour ma part, il doit avoir un spectre large ; il doit travailler avec évidemment la société civile, les meilleurs scientifiques, tous les innovateurs ici présents ; il doit s'appuyer pleinement sur l'OCDE pour mieux suivre ces travaux et en particulier en matière d'innovation ; et il doit pleinement s'appuyer sur l'Unesco en matière d'éthique, tout particulièrement parce qu'il n'y aura pas de développement de l'intelligence artificielle et, pour moi, il n'y aura pas un véritable «GIEC de l'intelligence artificielle» s'il n'y a pas une réflexion qui inclut la dimension éthique.

Et donc cette structure que nous devons inventer, elle doit justement nous permettre de réfléchir sur les enjeux éthiques, techniques, scientifiques de cette révolution qui dépasse les seuls États en s'appuyant pleinement sur les organisations internationales que sont l'OCDE et l'Unesco.

J'inviterai donc dans le cadre du G7 en France les grands penseurs et spécialistes de l'intelligence artificielle à se réunir à la fin du premier semestre 2019 pour jeter les bases de ce réseau scientifique. [...]

Mesdames, Messieurs, chers amis, Kofi Annan [...] dont nous pleurons la récente disparition, avait eu il y a quelques années cette remarque visionnaire : «pour gérer la présence d'Internet dans nos vies», disait-il, «nous devons être au moins aussi créatifs que ceux qui l'ont inventé».

C'est le vœu que je formule pour nous aujourd'hui. Nous avons besoin de poursuivre la créativité technologique mais nous avons besoin de créativité éthique, diplomatique, politique, sociétale. [...]

Il nous faut aujourd'hui [...] inventer - innover - cette nouvelle coopération multilatérale qui implique non seulement, cette fois-ci, des États mais l'ensemble des acteurs que vous représentez. C'est tout ce que je nous souhaite ; c'est tout ce sur quoi je veux que nous avançons ensemble. Ces défis font peser sur la communauté de l'Internet, sur vous, des responsabilités immenses, sur nous aussi. C'est pourquoi je ne doute pas que, portés par le formidable élan des pères fondateurs, nous saurons ensemble les assumer et les relever. »

La gouvernance de l'internet est aujourd'hui un enjeu majeur, disputé entre les firmes privées (les GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et les acteurs publics (États et organisations internationales) car l'enjeu financier mais aussi politique est énorme.

L'action de l'Unesco sur la gouvernance d'internet apparaît ainsi essentielle à l'heure actuelle. Elle la partage avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), autre institution spécialisée de l'ONU. En 2009, l'Unesco a lancé une série de publications sur la liberté de l'Internet, qui s'attache à indiquer à ses États membres des analyses et des recommandations utiles, dans l'esprit de la liberté d'expression, de la protection de la sécurité en ligne, et de la lutte contre les discours de haine. L'Unesco prône une approche ouverte, transparente et inclusive de la gouvernance de l'Internet, fondée sur les valeurs de l'ouverture, de la liberté d'expression, le respect de la vie privée, l'accès universel, l'éthique et le respect de la diversité culturelle et linguistique.

PARTIE IV

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES CULTURES.

Louis Aragon, écrivain français, discours sur « Les élites contre la culture », prononcé le 28 novembre 1946, lors de la série de conférences organisée par l'Unesco à la Sorbonne, Paris¹⁰

En novembre 1946, un an après sa création juridique, l'Unesco organise à Paris la première session de la Conférence générale. Dans ce cadre, l'Organisation, qui n'a pas encore son siège place de Fontenoy (ce sera seulement en 1958), fait se tenir une série de 27 conférences, à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Louis Liard, et au Palais de la Découverte, sous la responsabilité du poète anglais Stephen Spender, qui est alors expert à la section des Arts de création, et de Michel Montagnier, conseiller principal de l'Unesco. Parmi les orateurs, on compte plusieurs grands intellectuels français, comme Jean-Paul Sartre et André Malraux.

Les thèmes abordés lors de ces conférences résonnent encore aujourd'hui avec une vive acuité. Les analyses philosophiques des différents orateurs conservent une pertinence actuelle. La vivacité des échanges, leur hauteur de vue, leur appel à une humanité fraternelle, gardent toute leur actualité aujourd'hui.

Louis Aragon, poète et romancier français (1897-1982) a été l'une des grandes figures de la littérature du XX^e siècle. Avec André Breton et Paul Eluard, il s'est illustré comme l'un des acteurs majeurs du courant surréaliste. Il s'est également engagé auprès du Parti communiste français dès 1927. Inspiré par sa muse l'écrivaine Elsa Triolet, il a composé de magnifiques poèmes qui ont été interprétés par les chanteurs Léo Ferré et Jean Ferrat.

« Nous sommes ici réunis sous l'égide d'une noble et respectable union qui dans son principe devrait joindre les meilleurs représentants de toutes les nations du monde, pour assurer entre ces

10. Source : *Horizons philosophiques à l'origine de l'Unesco*, Paris, Unesco 1996, p. 73-94. Original : français.

nations les justes et fructueux échanges de l'éducation, de la sociologie, de la culture. [...]

Nous sortons d'une période historique où les ennemis de l'humanité, les saboteurs de la science et de la pensée, pour assurer leur domination sanglante, ont utilisé avec une dextérité remarquable, la perversion des mots comme l'arme préparatoire du meurtre de masse. La vigilance, dans ce domaine, est le premier devoir de ceux qui ont mission de trouver dans les choses de l'esprit, des raisons de l'entente entre les hommes. [...]

Si je m'élève [...] contre l'expression «culture des masses», [...] c'est parce qu'une telle expression suppose qu'il y a deux genres de cultures, l'une destinée aux masses, l'autre à un petit nombre, et de natures différentes l'une de l'autre. Je veux avant toutes choses poser ce principe que la culture est une et indivisible, qu'elle n'est pas l'apanage de quelques hommes qui la tirent des nuages de leur tête, mais le bien commun de tous les hommes; et que masses, peuples ou nations, selon que vous les appelez, c'est dans l'humanité qu'elle a ses solides racines, c'est du profond des nations qu'elle tire son origine et son principe d'accroissement et de renouvellement.

Le petit nombre ou élite, qui en semble disposer, n'est que l'interprète, le porteur, le dépositaire de valeurs universelles qui meurent quand ces racines sont coupées. Pour parler clairement, il n'y a d'entente possible dans une entreprise internationale comme l'Unesco, sortie du grand combat commun des peuples contre le fascisme et la mort, que si nous acceptons que cette conception démocratique de la culture, et cela jusque dans les expressions de hasard qui nous tombent des lèvres, si nous chassons farouchement tout vestige des conceptions aristocratiques de la science, de l'art et de la pensée, qui cherchent à opposer à tous les hommes le petit nombre ambitieux, toujours avide de restaurer à son profit un monopole de la culture qui est une spoliation des peuples. Il n'y a pas de culture des masses tombant comme la lumière divine sur les champs étonnés de l'humanité. Nous autres, hommes de l'esprit, nous ne sommes que les interprètes, les collecteurs de ce qui vient de la terre, nous mettons de l'ordre dans les apports humains. Nous ne sommes



pas les capteurs d'une force mystique, répandant nos bienfaits supérieurs et nos conceptions impératives parmi des hommes balbutiants de reconnaissance.

Ces masses dont on parle avec tant de sollicitude, oublie-t-on qu'elles sont la condition de notre vie, et je le dis, non pas seulement de notre vie matérielle, mais de notre vie spirituelle.

Si l'Unesco veut répondre aux principes admirables qui ont été invoqués à sa naissance, elle doit, nous devons, tout d'abord veiller à ce que cette culture dont elle s'instaure la gardienne, soit définie clairement : une culture qui a les pieds sur le sol et s'élève avec l'audace humaine vers et au-dessus des nuages, et non pas une culture qui marche sur la tête et cache dans ses conceptions on ne sait quel monstre, on ne sait quelle volonté de puissance. [...]

Comment allons-nous recréer l'homme? Ou bien, l'homme est-il mort? Ce ne sont pas de vrais problèmes, ce sont des diversions devant la réalité, ce sont des diversions devant les problèmes qui se posent en 1946 aux hommes de chair et de sang. Arrière les grues métaphysiques ! Dans l'atroce combat où la liberté, la dignité, la vie des hommes étaient engagées contre la brute fasciste, qui, un instant au bord de l'abîme nous pouvions nous demander avec angoisse : L'homme va-t-il mourir? Mais la réponse dans le même temps, non pas quelques hommes, non pas une poignée de manieurs de problèmes, mais des centaines de milliers de héros, au prix de leur sang l'ont donnée, sans attendre. Il y a eu un héroïsme de masse. [...]

Mais aux portes de Londres ou à celles de Stalingrad, comme dans les cellules de Fresnes ou les camps d'extermination de Silésie, ce qui est né, c'est le droit des hommes à s'entendre et à s'unir; [...] Et j'ajouterai que se produisant à la veille de l'ouverture du Congrès de l'Unesco où les orateurs les plus divers ont tenu à dire leurs regrets de l'absence de l'Union Soviétique,

une semblable tentative d'accaparement de l'homme pour la zone d'influence d'un certain nombre de puissances n'est pas de nature à préparer, à mon sens, l'entrée si désirée dans l'Unesco de la nation qui a payé le plus cher pour l'anéantissement du fascisme et dont les armées sont entrées à Berlin.

Oui, les hommes dans leurs terribles combats ont d'abord acquis le droit de se connaître et de s'unir et je voudrais croire que l'Unesco sera pour cela un magnifique instrument. On me rapportait cependant ces jours-ci un mot de l'un des délégués au Congrès à l'un de ses organisateurs : «Croyez-vous que l'Unesco sera un pont entre la Russie et nous ou une arme pour nous contre la Russie?» Qu'un semblable dilemme puisse germer dans un front marqué par l'intelligence, [...] suffit, n'est-ce pas, à nous faire réfléchir sur les mesures à prendre pour que l'Unesco ne soit, sous aucun prétexte, une arme contre une nation ou une autre. [...]

Je pense avec force qu'il ne saurait y avoir aucune entente internationale qui ne suppose l'existence et le respect des nations. [...] C'est avec une volonté parfaitement préméditée que je me tiens en dehors du vocabulaire problématique de ces messieurs et que je rappelle très respectueusement les initiateurs de l'Unesco aux éléments de leur entreprise, s'ils veulent vraiment que la culture, la sociologie, l'éducation, deviennent non une arme contre telle ou telle nation, mais un pont entre toutes les nations.

Ils doivent assurément se méfier du jargon international qui leur est de toutes parts proposé et qui tend dangereusement à faire précédent dans leurs débats. [...]

La vérité est que la culture à l'échelle d'un pays qui est une et indivisible, en ce sens qu'il n'y a pas une culture des élites et une culture des masses, prend vie et valeur sous une forme nationale parce que la nation c'est précisément le concert où élites et masses sont étroitement confondues parce que la nation est ce terreau même dont nous sommes les feuilles où la culture pousse ses profondes racines et puise sa force et sa vie. Et la vérité est là aussi que la grande culture humaine, somme de toutes les cultures nationales, n'est pas faite d'amputations de ces cultures, mais de leur coexistence et de leur harmonie. La vérité est que la

grande culture humaine, privée d'une de ses sources, n'est plus elle-même. La vérité est qu'on ne saurait pas plus se passer de l'Amérique ou de la France qu'on ne pourrait se passer de l'Angleterre ou de la Russie pour faire une Unesco qui ne devienne pas tôt ou tard une machine de guerre contre l'absent ou les absents. La vérité est que la grande culture humaine ne se constitue pas des abdications de la France ou de la Tchécoslovaquie ou du Brésil ou de toute autre nation mais par l'apport de tout ce que peut donner une nation à la culture jointe à l'apport de toutes les autres nations. La vérité est là que nous perdons notre temps en nous demandant si l'homme existe ou n'existe pas : la vérité est là que les nations ne sont pas l'ennemi de l'homme, mais le fascisme. La vérité est là, que c'est le fascisme qui cherchait à miner la conception de la nation en lui opposant celle de la race. La vérité est là qu'à l'étroite idée de l'homme occidental non européen, il faut opposer en même temps le respect de la nation et de l'humanité entière quels que soient la couleur de sa peau, la forme de son nez, le continent ou les îles qu'elle habite, les neiges ou le soleil dont elle est brûlée. La vérité est là que je parle comme Français, que comme Français membre d'une grande communauté qu'on appelait hier Empire et que nous avons rebaptisée Union Française ; je ne saurais supporter qu'on vienne me diviser des autres membres de cette Union consentie sous le prétexte d'Occident ou d'Europe, pas plus qu'on ne pourrait nous diviser des grands pays qui ont donné leur sang pour la cause qui était la cause de la France ; et qu'il ne peut importer à un Français de France ou de la Martinique que celui qui a donné son sang pour l'anéantissement du fascisme soit né en Kirghizie ou au Texas. Ce n'est pas une Europe qui a été fondée dans notre tragédie par tant de sacrifices, au prix de tant de martyrs et de tant de héros, ce n'est pas un nationalisme à quatre ou cinq contre le reste du monde, c'est l'humanité, c'est le concert des nations. [...]

Je tiens à saluer beaucoup des paroles hautes et justes qu'à prononcées M. Julian Huxley jetant les bases de la Conférence de Paris. Le professeur Julian Huxley est un homme respecté de tous, un grand savant. [...] Dans sa conférence générale sur l'Unesco, ses buts et son programme, M. Julian Huxley a posé

le principe d'une philosophie de l'Unesco après avoir écarté les religions comme base de cette philosophie. M. Huxley a examiné et rejeté également les philosophies particulières qui ne sauraient unir les représentants de toutes les nations et ces nations mêmes, mettant sur le même pied par exemple le marxisme et l'existentialisme. [...] Quand il propose un humanisme mondial, je vois bien qu'il cherche un terrain d'entente et comment pourrait-on n'y pas applaudir? [...]

Je salue la présence a la tête de l'Unesco d'un savant comme Julian Huxley et c'est à lui que je m'adresse, à lui homme de science qui sait que ce ne sont pas les savants qui font de la science l'instrument de la destruction, mais ceux-là dans les mains de qui les découvertes scientifiques se pervertissent, comme dans la bouche des nazis les mots, et tournent à la mort et à la nuit ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, sa soif de la lumière.

Je lui dis que l'Unesco aussi est une invention qui peut servir à la vie ou à la mort, à l'union ou a la désunion, à la paix ou a la guerre, et qu'il faut qu'elle ne soit pas pervertie, qu'il faut qu'elle serve à la paix. Tout ce qui sera fait pour le maintien de la paix, fondée nécessairement sur la grande entente des nations à l'heure du péril, tout ce qui sera fait pour le maintien de cette entente de tous les peuples qui ont ensemble abattu l'ennemi véritable de l'homme de l'Europe, des masses, des élites, et dont le nom n'a pas été changé et qui s'appelle le fascisme, tout ce qui sera fait pour le maintien de la paix est nécessairement conforme à cet humanisme scientifique universel qui nous est proposé. Dans l'exacte mesure où il sera fait ce qui est conforme aux principes posés et où le principe posé n'introduira pas des actes contradictoires à la définition donnée, l'Unesco sera une machine pour l'entente des hommes et le maintien de la paix; le soutien que l'on peut lui donner, que j'appelle pour ma part du fond du cœur, est exactement conditionné par cela. [...]

Permettez que, pour finir, [...] j'affirme au-dessus des atrocités, des crimes, au-dessus des intrigues obscures et des bavardages suspects, la confiance que j'ai que ceux qui sont jeunes n'en

verront jamais autant que nous en avons vu, ma confiance dans la jeunesse, dans le progrès humain, dans l'avenir et dans la vie. »

En affirmant ses idées humanistes et sa conception démocratique de la culture, qui ne doit, selon lui, pas être réservée à la seule élite mais bénéficier à toute la population, Louis Aragon reflète bien les idéaux de l'Unesco alors naissante.

Depuis sa création, l'Unesco a toujours cherché à promouvoir des valeurs universelles telles que la tolérance, le pluralisme, le respect des droits de l'homme, la démocratie, la liberté et le dialogue. Aujourd'hui, l'Unesco se focalise sur les thèmes suivants : la gouvernance, les institutions démocratiques, la citoyenneté, la liberté d'expression, la représentation de jeunes femmes et hommes et leur participation active dans le processus de prise de décision, ainsi que dans le développement socio-économique et culturel.

L'objectif de l'Unesco concernant l'éducation pour la citoyenneté mondiale, qui a débuté dès ses premières années, va de pair avec son engagement pour construire des institutions démocratiques et encourager la participation active de tous, notamment des jeunes femmes et hommes, dans les prises de décision, les processus de développement et dans la protection et la promotion des droits de l'homme.

Grâce à son réseau d'Ecoles associées, l'Unesco encourage l'échange de pratiques éducatives novatrices qui engagent directement les enfants, les enseignants, les écoles et leurs communautés locales dans les thèmes les plus pertinents et les plus urgents du moment.

Sarvepalli Radhakrishnan, intellectuel indien, discours prononcé le 22 novembre 1946 lors de la série de conférences organisée par l'Unesco à la Sorbonne, Paris.¹

Sarvepalli Radhakrishnan (1888 - 1975), est un éminent philosophe, ambassadeur et homme d'État indien. Professeur d'université dans son pays, il s'est illustré par ses écrits qui tendent à faire la synthèse entre les traditions philosophiques occidentale (chrétienne) et orientale (hindoue). Par là, il s'est fait le chantre de la « culture hindoue moderne ». Influencé par le christianisme et en particulier par l'humanisme chrétien, il prône une intégration dynamique des philosophies occidentale et orientale, afin de permettre l'émergence d'un hindouisme moderne qui puisse permettre une transformation du monde sur des bases scientifique. Ses travaux font de lui également un grand historien de la philosophie indienne. Ses publications comme : *Eastern Religion and Western Thought* (1926) et *The Hindu View of Life* (L'Hindouisme et la vie, 1929) ont eu un grand écho en Inde. Lui-même, tout en revendiquant son identité hindoue, s'affirme « agnostique ».

Il participe dès les années 1920 à des activités internationales, représentant l'université de Calcutta au congrès de philosophie de Harvard en 1926, puis donnant des conférences à Oxford en 1929. Il contribue précocement aux activités de l'Unesco, étant choisi comme premier représentant de l'Inde à cette organisation (1946-1949). Plus tard, il deviendra ambassadeur en Union soviétique (1949-1952), puis Président de l'Inde de 1962 à 1967.

Dans cette conférence intitulée « La culture indienne », il développe avec érudition ses idées humanistes sur la culture indienne et la civilisation mondiale dans un esprit pacifiste.

« Mesdames et Messieurs, Je vous prierai d'abord de bien vouloir m'excuser de ne pouvoir m'exprimer en français. Je suis

1. Source : *Horizons philosophiques à l'origine de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1996, p.95-105. Original: français.

très heureux d'être ici et de prendre la parole dans une réunion présidée par M. le Professeur Masson Oursel. C'est la première fois aujourd'hui que j'ai le plaisir de le rencontrer. Mais il m'a déjà fait l'honneur de traduire en français un de mes ouvrages. On sait tout l'intérêt qu'il porte au sujet traité ce soir. L'Unesco m'a suggéré ce sujet et j'ai bien volontiers accepté d'en parler, Son ampleur et sa richesse ne me permettront pas, vous le comprendrez

dout
prog

non
fond
peut
l'esp
diffé

pour
L'Or
voisi
Rend
indie
mon

sièm
son a
de sa
laqu
de ce
tude



bien qu'aux envahisseurs étrangers d'être les rois, non des autres, mais d'eux-mêmes. [...]

Le V^e siècle avant Jésus-Christ est pour le monde entier la grande période de l'éveil : en Chine, c'est Confucius ; en Grèce, Pythagore; en Perse, Zoroastre, et dans l'Inde, Bouddha. [...] Dans les siècles qui précèdent l'ère chrétienne, le bouddhisme se

répandit au Tibet, en Birmanie, au Japon dans tout l'Orient, sans qu'une goutte de sang fut versée. C'est la une histoire bien connue.

A partir du IIIe siècle avant Jésus-Christ, ce furent les paisibles conquêtes de la culture en Indochine et en Indonésie. [...] La foi brahmanique et la foi bouddhique ont dominé au-delà du Gange et là comme dans l'Inde, elles ont coexisté [...]

L'accent exclusif que mettait le bouddhisme sur l'éthique comme instrument du salut, le rendit incompatible avec le génie multiple, souple et accueillant de la conscience religieuse indienne. Elle en rejeta le caractère exclusif pour n'assimiler que les plus précieux enseignements du Bouddha, préservant ainsi sa continuité. A cette période appartiennent les grands systèmes philosophiques, la littérature épique, le progrès artistique, le développement scientifique et une immense activité politique. Les maîtres de l'Inde du Sud, Sainkara, Ramanuja, Madhva, réalisèrent une union culturelle entre le nord et le sud, entre les Aryens et les Dravidiens et jetèrent les fondations de l'unité nationale indienne.

Quand l'Islam se répandit dans le pays, les prolongements de caractère théiste devinrent prédominants dans les doctrines de Ramanand, de Kakir, de Ramdas, Tukaram et Tulsidas, Nanak et Chaitanya. Non seulement, les maîtres spirituels, mais aussi l'empereur Akbar tentèrent de concilier les deux doctrines. [...] Le soufisme de l'Islam, dont Saadi, Galad-Oud-din, Roumi et Hafiz sont d'illustres représentants, se rapproche beaucoup de la philosophie des Védas.

De nos jours, il est vrai, les relations entre hindous et musulmans sont devenues mauvaises. Il est juste de se souvenir que les musulmans établis dans l'Inde étaient encouragés à régler leur vie sur leur propre conception du bien, comme cela avait déjà été le cas pour les chrétiens et les parsis. Le fait même que ces petites minorités aient survécu, tout en gardant leur vie religieuse intacte, montre combien l'esprit indien est hospitalier. Les musulmans de l'Inde parlent les langues indiennes, appartiennent au même fond racial et on ne saurait les distinguer des autres Indiens par leur tenue ou leurs manières, leur conduite ou leur façon de penser. A la cour du Grand Mogol, il existait

une collaboration étroite dans les domaines de la musique, de l'architecture, de la peinture et de la danse. [...]

L'esprit de l'Inde vit encore, et ceux qu'attriste l'aggravation des relations entre les deux communautés peuvent reprendre courage et confiance en pensant que l'Inde a surmonté de graves crises dans le passé, et qu'il n'y a aucune raison de craindre que l'esprit de l'Inde, si nous savons lui rester fidèles, soit impuissant à résoudre les difficultés actuelles.

Le christianisme a fleuri en Inde dès le début de l'ère chrétienne. Les chrétiens de Syrie se proclamèrent les dépositaires d'un christianisme apostolique, émanant directement de l'apôtre Thomas. Les premiers chrétiens se considéraient comme partie intégrante de la communauté indienne. La seconde grande pénétration du christianisme se fit par l'intermédiaire des missionnaires catholiques et protestants. Le premier Anglais, un missionnaire jésuite, arriva aux Indes en 1579 [...]. L'influence occidentale a gagné les Indes grâce aux rapports avec la Grande-Bretagne. Elle a provoqué une vaste transformation sociale et intellectuelle qui se poursuit encore. Durant tous ces siècles, les peuples de l'Inde ont développé et conservé leur culture sans aucune interruption.

L'Inde a souvent changé, elle a survécu à l'assaut de nombreux envahisseurs et pourtant, par la mystérieuse influence qu'elle exerce, elle a très peu changé. Le touriste y est frappé par le contraste d'un idéal exalté et de pratiques cruelles, d'une grande sainteté et d'une dépravation terrible, de richesses immenses et d'une intolérable pauvreté, d'une étonnante beauté et d'une vulgarité extrême, des sadhus et des fakirs, des poètes et des vagabonds, par un étrange mélange de brillantes lumières et d'ombres épaisses. Néanmoins, la longue histoire de l'Inde est dominée par un petit nombre d'idées fondamentales.

Quels sont les principes fondamentaux de cette culture indienne si riche et qui ne cesse de se développer ? La culture, c'est la recherche de la vie de l'esprit et de la pensée, la poursuite d'un équilibre organique entre les différents éléments de l'être humain, d'une harmonie entre l'homme et son milieu social. Toute civili-

sation humaine pour subsister doit d'une façon ou d'une autre, s'adresser à tous les différents aspects de la nature humaine. [...]

La qualité d'une civilisation dépend de l'élément qu'elle met en valeur. La civilisation grecque a mis l'accent sur l'aspect intellectuel, logique, esthétique et moral. Elle considérait l'existence comme l'occasion pour l'homme de développer sa raison et son sens de la beauté. [...]

Nombreux sont ceux qui pensent que les valeurs éthiques, les formes politiques et les croyances religieuses sont subordonnées au facteur économique qui est le facteur dominant. Même lorsqu'ils entreprennent de gouverner des peuples faibles et arriérés, les Anglais le font avec le sens du devoir, avec la conscience de les gouverner pour leur bien [...]

Lorsqu'on considère la culture indienne, il faut se demander quels sont le mode de vie et l'idéal humain communs à tous les peuples de l'Inde. Existe-t-il une forme idéale de culture qui a constamment suscité sans jamais s'y exprimer parfaitement les diverses phases du développement de l'Inde, la phase védique, la phase bouddhique, la phase hindoue et la phase indienne ? La note dominante dans l'Inde, c'est la note religieuse. Seule la poursuite de fins situées au-delà de la vie permet à l'homme de faire progresser la vie. La tradition religieuse indienne a développé en tous ceux qui ont subi son influence, la sensibilité spirituelle, l'aptitude à l'effort spirituel.

Une lignée ininterrompue de penseurs religieux et de messagers de l'esprit, qui représentent un nouveau progrès de la conscience humaine, une nouvelle relation entre l'Homme et l'univers, un nouvel ordre de l'existence, ont maintenu les hommes en contact avec les réalités intérieures. [...]

L'Indien est indifférent aux dogmes et aux rites. Pour lui, la religion est affaire de vie. L'homme véritablement religieux n'est pas le pieux dévot, ni l'adorateur régulier, ni l'ascète qui, assis, les jambes croisées, contemple l'abstrait et s'efforce d'atteindre une sorte d'immobilité indolente. C'est l'homme à l'esprit mûr et tranquille, au tendre cœur et à la volonté ferme, spontané dans sa conduite, qui vit dans la paix et le calme, quelle que soit la position qu'il occupe dans le monde. Depuis l'aube de son histoire,

la religion de l'Inde est la recherche consciente et délibérée des réalités sous-jacentes qui régissent le cosmos, la recherche aussi de ce qu'une telle vocation exige de l'homme s'il veut faire régner l'harmonie dans sa vie et sa destinée. Une telle conception de la religion ne laisse pas de place à l'intolérance et à l'obscurantisme. Les dogmes nous offrent des perspectives variées sur la vérité, des expériences dans l'ordre de la pensée.

L'Inde est la terre des cultes nombreux, des nombreuses théories et pratiques diverses. Sans les méthodes de l'Inquisition, l'Europe le serait aussi. Le commandement : « Tu n'auras pas d'autres dieux que moi » n'a aucune séduction pour le tempérament indien. La tolérance envers toutes les doctrines fait désormais partie de l'héritage spirituel de l'Inde, c'est le fruit de toutes ses épreuves. [...]

La science n'a point détruit la foi religieuse, comme le croient bien des gens. Tout ce que la science nous a appris, c'est que nos vies sont conditionnées, qu'il s'agisse de la vie physique, de la vie biologique, psychologique ou sociale.

Mais il existe dans l'Homme un élément qui n'est pas conditionné, qui est au-delà de l'expérience : c'est le spectateur, qui dépasse le temps et l'existence. Le rôle de la religion est précisément de faire en sorte que ce sujet pénètre en nous l'objet, qu'il emporte hors du monde de la nécessité dans celui de la liberté, où nous dominerons le monde de la nécessité. [...]

Maintenant que les richesses se sont déplacées vers l'Occident, c'est sa pauvreté, sa nudité que l'on reproche à l'Inde comme un signe de sa faillite et de sa barbarie. Quiconque connaît l'immense vitalité de l'esprit indien, son inépuisable puissance créatrice, ses arts et ses métiers, ses sciences et ses philosophies, quiconque sait comment il a su étendre ses frontières idéologiques, sinon géographiques, dans l'Archipel Oriental, où les noms mêmes : Indonésie, Indochine, expriment une dette envers l'Inde, celui-là ne considérera jamais la culture indienne soit indifférente aux valeurs concrètes de la vie.

La grandeur d'une culture ne réside pas dans sa permanence, ce n'est la qu'un terme relatif, mais dans les qualités qui la rendent capable de contribuer au progrès humain, dans la forme imposée par elle au drame caché de l'histoire, cette lutte perpétuelle entre un milieu et les valeurs intérieures de l'homme. La primauté de l'esprit, la suprématie de l'éthique, la sainteté de la vie humaine, avec son aspiration à la pureté et à la charité - tels sont les principes qui ont donné à la culture indienne sa force et sa capacité de résistance. [...]

L'Inde aspire à l'indépendance afin de pouvoir contribuer à créer une nouvelle humanité. Si une telle création exigeait la disparition de l'Inde, nous ne le regretterions pas, mais nous croyons que sa tâche n'est pas accomplie, que sa mission n'est pas achevée - sa mission qui est de pénétrer de grâce le cœur des hommes et de vertu les relations humaines. »

L'Inde, indépendante dès 1947, a joué un rôle moteur dans les premières années de l'Unesco. En 1957, l'Unesco a lancé son « Projet majeur relatif à l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident », en vue de permettre des échanges culturels accrus entre l'Asie, et notamment l'Inde, et l'Occident (Amérique du Nord et Europe occidentale). Conférences, expositions, publications, se sont multipliées afin de permettre cet échange culturel fécond, dans le but de favoriser la compréhension internationale et la paix.

Aujourd'hui, l'Inde est toujours un État membre très actif de l'Unesco, et l'Organisation s'attache à mettre en valeur le patrimoine culturel indien : 36 sites indiens sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, comme le Taj Mahal (à Agra) ou les Temples de Chola (Tamil Nadu).

Taha Hussein, écrivain égyptien, discours prononcé à l'occasion de la Conférence internationale des artistes, à Venise le 11 août 1952.²

Taha Hussein, écrivain, critique littéraire et universitaire égyptien (1889-1973), né dans une famille pauvre et devenu aveugle à l'âge de quatre ans, a malgré son handicap réussi à faire des études et à soutenir à la Sorbonne à Paris, en 1919, une thèse d'État sur Ibn Khaldoun. ,

Traducteur et écrivain, il a contribué à la modernisation de la littérature arabe. Dans ce discours intitulé « L'écrivain dans la société moderne », prononcé lors de la Conférence internationale des artistes, organisée par l'Unesco à Venise en 1952, dans le contexte de la Guerre froide entre les deux blocs, soviétique et américain, et de « l'équilibre de la terreur » causé par l'armement atomique des deux camps ennemis, il affirme son attachement à l'idée d'une responsabilité morale de l'écrivain dans la société et de sa contribution à l'effort collectif pour un monde plus paisible et harmonieux.

« L'époque dans laquelle il nous fut donné de vivre, et plus précisément cet «été» du vingtième siècle [...], est, me semble-t-il, caractérisée par l'inquiétude profonde de la conscience, qu'elle soit individuelle ou, ainsi qu'on aime à dire aujourd'hui, collective. Jamais on ne s'est tant interrogé sur la mystérieuse destinée de l'homme. L'angoisse kirkegaardienne – mais ne faudrait-il pas remonter beaucoup plus haut ? — a pénétré les âmes, et si la créature, depuis les temps les plus anciens, se demande ce qu'elle fait ici-bas, force nous est de remarquer que la triple question : «Que sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?» se

2. Source : archives de l'Unesco, doc. Unesco, ART/11, 11 août 1952.
Original : français.

pose aujourd'hui dans son urgence tyrannisante et douloureuse. C'est un peu l'Orphée de Claudio Monteverde, cet illustre musicien de Venise ; il dit à la nymphe qui vient lui apprendre la mort d'Eurydice : «D'où viens-tu ? Où vas-tu ? Nymphe, qu'apportes-tu ?» Et nous sentons en nous l'obscur mais impérieux besoin de répondre et de nous justifier, tels ces personnages de Kafka : ils connaissent qu'ils sont coupables tout en ignorant le chef d'accusation.

Deux guerres mondiales en moins de cinquante ans suffisent à expliquer l'envie où nous nous trouvons de faire le point ; Ce tragique demi-siècle a bouleversé toutes les valeurs établies. Et si les armes, le feu et le sang ont une fois de plus changé «toute la face de la terre», notre vie intérieure, elle aussi, a fatalement subi les secousses violentes de ces années terribles. Pas n'est besoin d'être philosophe ni moraliste pour tâcher maintenant de tirer quelques conclusions, pour essayer de voir clair dans la grande ténèbre intellectuelle et affective où nous nous débattons lamentablement.

L'instabilité politique, le désordre social, le malaise économique, la crise morale, conséquences désolantes de ces luttes fratricides devaient avoir des répercussions dans le domaine, jadis préservé, de la pensée. Le vingtième siècle n'est pas seulement celui de la machine, et partant du matérialisme, il est encore celui du doute métaphysique. Cela, quelques esprits le savaient avant que n'éclatât l'affaire de Dantzig. Il y a une quinzaine d'années, des écrivains, ou plutôt des intellectuels des cinq continents, se préoccupaient déjà du destin des lettres. L'Institut de coopération intellectuelle, en effet, avait provoqué un «Entretien» que présidait le grand Paul Valéry, au cours de l'été 1937, et dont le sujet était précisément «Le destin prochain des lettres». Par conséquent, les problèmes qui nous agitent actuellement ne sont pas nouveaux : précisons toutefois qu'après l'odieux conflit que nous venons de vivre, ils prennent une importance encore plus considérable et requièrent également une solution immédiate et satisfaisante pour tous. [...]

L'écrivain a de tout temps joué un rôle social. [...] Assurément, à toutes les époques de l'histoire humaine, dans tous les lieux



de la terre, des hommes, la plupart du temps des écrivains, ont essayé de définir ce rôle social de l'intellectuel. Celui-ci se connaît pour un acteur de premier plan dans une société donnée, et dès lors il accepte et l'honneur et la peine. S'il a pris une pleine conscience qu'il occupe une place importante parmi ses semblables, du même coup il a admis que ce rang privilégié lui créait des obligations. De ces devoirs envers autrui, lui est venu le sentiment de sa responsabilité. [...] Il est difficile de concevoir une société civilisée qui n'aurait pas d'écrivains. La littérature fut, bien avant notre siècle, qui s' imagine souvent avoir tout inventé, un phénomène social des plus naturels. A un moment quelconque de la vie d'une communauté, un homme s'est mis à chanter. Les autres ont écouté ; ils ont aimé sa chanson et ont voulu l'entendre à nouveau. Lui aussi, il a été content qu'on l'écoutât et il ne s'est plus fait prier. Une correspondance s'instaure ainsi entre cet homme et l'assemblée qui est autour de lui : voilà fondée une institution sociale. Son devoir à lui, c'est de chanter, ou de parler ; son devoir à elle, cette société, c'est d'écouter. Mais que disait cet homme ? Sans doute la vie qu'il voyait autour de lui, il se racontait et il racontait les autres. Et ils étaient heureux de se retrouver en lui, dans sa parole et dans son chant : il était comme un miroir. Plus tard, bien plus tard, le poète se mit à écrire au lieu de chanter, simplement. Et la société, au lieu d'écouter simplement, se mit à lire. L'écriture devenait si nécessaire que plus personne ne pouvait s'en passer. Poètes, écrivains, orateurs, étaient les guides spirituels de leur milieu. Lorsqu'une difficulté quelconque surgissait, ou s'adressait à eux, bien sûr, pour trouver la solution. De là, dès les temps très anciens, l'influence de l'écrivain, et, par conséquent, sa responsabilité. Il est influent, puisqu'on ne peut plus se passer de lui ; et il est responsable, puisqu'il dirige en quelque sorte les destinées spirituelles et morales d'une société, qu'il s'agisse d'une nation,

d'un groupe ethnique, d'une communauté religieuse ou d'un parti politique.

Tous les travaux entrepris sur les idées morales, politiques, sociales, religieuses, économiques des grands écrivains dans les siècles passés sont la preuve, s'il en fallait, de leur influence considérable. Tous, ils ont proposé à l'humanité des idéaux : il n'est que de songer à l'Humaniste de la Renaissance, au Sage de la Cité antique, à l'Honnête Homme du XVII^e siècle, au Philosophe du XVIII^e siècle, au Mage du XIX^e siècle ; il n'est que d'évoquer les noms prestigieux de Platon, d'Erasme, de Léonard de Vinci, de Pascal, de Goethe, d'Aboul Ala El-Maari ou de Rabindranath Tagore.

Mais parler du rôle social de l'écrivain, c'est fatalement parler de ses rapports avec l'action. Jamais la question n'a été tant débattue qu'à l'heure actuelle. Or, dès qu'un écrivain prend la plume, il agit. [...] On écrit donc pour les autres, et, dès qu'on le fait, on assume la responsabilité de l'influence que ce que l'on a écrit pourra exercer sur le lecteur. [...]

De même, aussitôt qu'on communique avec autrui, et quel que soit le moyen mis en œuvre, on devient responsable. On aura beau se proclamer libre, indépendant, solitaire, et nier tout devoir envers la société ou refuser tout contact avec l'extérieur, on est « engagé » malgré soi. Vous pouvez naturellement vous leurrer et continuer de vous croire « dégagé », cela ne change absolument rien à l'affaire. On ne vous consulte point, et vous êtes « embarqué », parce qu'on vous lit et qu'on vous entend. Je suis frappé de constater combien cet état de l'écrivain préoccupe les esprits. Jadis, la chose allait de soi ; les écrivains n'auraient jamais imaginé qu'ils pussent un jour se dérober à leurs magnifiques responsabilités qu'ils revendiquaient, au contraire, avec fierté comme un signe de leur pouvoir noble et de leur toute puissante dignité. Devons-nous nous résigner à penser que l'écrivain du vingtième siècle, et plus précisément celui de 1952, juge trop lourde une telle obligation morale et désirerait s'en décharger ? Pourquoi cette épouvante,

en effet, à l'idée qu'on a peut-être un devoir à remplir quand on a choisi d'écrire ? Aurions-nous mauvaise conscience [...] ? [...] Naturellement, plus l'écrivain a d'influence, plus sa responsabilité est grande. [...] On est responsable devant sa conscience d'abord, et je voudrais pouvoir dire : devant sa conscience seulement. [...]

S'il existe une solidarité réelle entre l'écrivain, d'une part, et la société, de l'autre, il y aura des deux côtés des droits et des devoirs.

En ce qui concerne l'écrivain, le devoir est tout simple, encore qu'il ne soit pas facile remplir : c'est faire preuve de probité. [...] Elle lui fera une obligation irréductible de refuser toute ingérence étrangère dans son idéal littéraire et artistique. Elle le rendra à la fois insensible aux menaces et aux promesses. [...] Le devoir de la société serait de mettre l'écrivain à l'abri et de la crainte et de la sollicitation. [...]

L'écrivain moderne ne jouera un rôle important dans la société que lorsqu'elle et lui sauront très précisément leurs devoirs respectifs et qu'ils consentiront un peu à oublier, au moins pour un temps, leurs droits. Alors l'écrivain sera cet homme dont parle Dante, lequel avance dans la nuit, une lampe suspendue au dos : il éclaire ainsi le chemin pour tous ceux qui le suivent. Il n'est personne pour croire que la clarté qu'il dispense est trompeuse, et lui sait qu'il peut aller de l'avant en toute confiance, puisque aucun de ceux qu'il éclaire ne refuserait de voler à son secours, s'il était en péril ».

Ainsi, en cette année 1952, en plein cœur de la guerre de Corée qui fera plus d'un million de victimes, l'illustre intellectuel égyptien Taha Hussein appelle, lors de cette rencontre d'écrivains réunis à Venise, tous les hommes et femmes de lettres à assumer leur responsabilité sociale face à l'humanité et à ne pas hésiter à s'engager en faveur des valeurs de paix et d'harmonie qui sont au fondement de l'Unesco.

Léon Laleau, écrivain, diplomate et homme politique haïtien, devant la Conférence générale de l'Unesco, à Montevideo (Uruguay) le 13 novembre 1954.³

Les sessions de la conférence générale, dans les premiers temps, se sont tenues dans différentes villes du monde : Florence, Beyrouth... Celle de 1954 se tient dans la capitale de l'Uruguay : Montevideo.

L'intellectuel et homme politique haïtien, Léon Laleau (1892-1979) a occupé plusieurs postes dans la vie politique et diplomatique de son pays, tout en poursuivant une carrière littéraire, couronnée de prix pour ses œuvres poétiques comme *A Voix Basse* (1920) ou *Musique Nègre* (1931).

Dans ce discours, il développe les valeurs essentielles qui sont au cœur de la mission de l'Unesco : la justice, la paix, l'éducation, dans un esprit pacifiste et universaliste. Ce discours a d'autant plus de poids que Léon Laleau est le représentant d'un des pays les plus pauvres du monde : l'île d'Haïti, qui s'est libérée elle-même de l'esclavage et de la colonisation par une révolution en 1804, est à l'avant-garde de la lutte contre les dominations et les discriminations.

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'histoire du genre humain, de notre ancêtre préhistorique, à la merci des forces qui l'écrasaient, jusqu'au spécialiste de la fission atomique, qui peut expliquer et contrôler ces mêmes forces, a été un processus de création ininterrompu. La grandeur d'une agence qui se préoccupe du destin de l'homme est directement proportionnelle, non seulement à la qualité de son programme et à la manière dont elle le mène à bien, mais aussi à l'équilibre qu'elle réussit à

3. Source : *Actes de la Conférence générale, comptes-rendus des débats*, Montevideo 1954, p.66-67. Original: français.

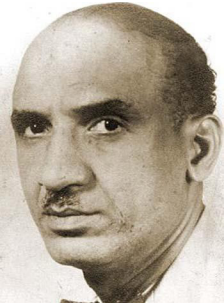
établir entre les exigences de la réalité et les commandements de l'idéal.

L'Unesco est grande parce que son domaine est l'Homme et la croissance de l'Homme. A travers les frontières, par-delà les différentes races et les diverses civilisations, avec leurs coutumes qui entrent souvent en conflit, parmi les orages déchaînés par la nature et par nos passions, émerge peu à peu le concept d'un être qui évolue vers la perfection. Paul Valéry a dit que «L'Homme est en projet», «L'Homme n'est encore qu'une esquisse de ce qu'il pourrait être», et Francis Ponge répète et souligne que «L'Homme est l'avenir de l'Homme».

C'est un lent processus d'évolution, se poursuivant à travers les siècles : la pensée se forme, les cœurs se façonnent, et la conscience émerge d'un complexe de différents facteurs – la conscience qui, tuant le loup en l'Homme, le transformera, d'un animal prédateur, pour qui la force physique est le plus grand bien, en un être prêt à coopérer avec tous ceux qui, comme lui, désirent vivement la liberté et la justice.

C'est notre but : aspirer à cet idéal, et commencer l'ascension en rendant la compréhension plus facile, à travers l'amélioration des conditions matérielles, entre les peuples qui comprennent leurs intérêts, qui se sont libérés de l'entrave des superstitions et ont atteint la certitude que la vraie réalisation de l'individu et de la communauté consiste non pas dans l'exploitation folle, sadique, de l'un par l'autre mais plutôt dans une solidarité humaine accrue.

Comme je parle de ce développement, je suis irrésistiblement ramené vers une petite nation qui s'est libérée héroïquement de l'esclavage, et, à travers des souffrances indescriptibles, parmi ce qui était au début une hostilité générale, a douloureusement atteint son statut actuel, auquel elle doit l'honneur de siéger dans cette illustre compagnie et d'avoir parrainé – en ma propre personne – la naissance de notre Organisation à Londres, un matin de novembre en 1945. Et il était naturel que cette petite nation soit parmi les premières à répondre à cet appel exal-



tant, car les principes de l'Organisation nouvelle-née étaient ceux mêmes qui ont fondé sa propre éthique politique.

Je n'ai pas besoin de rappeler aux pionniers de l'Unesco les incessants efforts pour parvenir à la libération de l'homme ; ni les résultats obtenus malgré l'opposition, ni les espoirs que ces victoires contre l'hostilité quotidienne justifient.

A ces réunions, auparavant annuelles et maintenant biennales, nous mesurons les progrès réalisés et nous dégainons à chaque fois une force nouvelle pour continuer notre marche.

Puisse notre travail à cette 8^e session de la Conférence générale être inspiré par une vision irradiante, la vision de l'humanité libérée pour toujours de la détresse et du crime et réconciliée enfin sous la double emprise de la Justice et de la Paix.

Car un jour, il doit y avoir, ici-bas, un peu moins d'incompréhension et beaucoup plus de charité ; les enfants et les femmes doivent cesser de pleurer, et les jeunes ne doivent plus répandre leur sang pour des causes dont la signification interne leur échappe souvent et qui presque toujours relèvent de conflits stériles entre idéologies, d'incidents frontaliers stupides, ou de futiles questions de prestige. Nous éteindrons la guerre dans le cœur de l'homme, et nous obligerons les actions de l'homme à marcher au pas de ses rêves.

Notre délégation, suivant ses propres inclinations pas moins que les instructions de son gouvernement, dont le chef donne chaque jour la preuve de son sens de la solidarité, est déterminée, dans la mesure où ses ressources modestes le permettent, à travailler pour l'avènement de ces temps tellement attendus par les hommes de bonne volonté dans le monde entier.

J'ai été commissionné pour vous apporter cette assurance solennelle, avec la forte conviction que la politique poursuivie par notre Organisation dans les choses de l'esprit et du cœur est la seule possible à l'étape présente de notre civilisation, et que cela nous rend capables de tendre à nos impatients partisans la

*torche qui nous a été jadis transmise par d'autres mains, maintenant rendues tremblantes par l'âge ou que la vie a quittées...
En conclusion, je suis heureux d'affirmer que ma délégation accepte le Rapport du Directeur général et le félicite le plus cordialement à ce sujet. »*

Haïti, État membre depuis 1946, est un des pays où l'Unesco a le plus précocement lancé des programmes : en 1947, est entrepris dans la petite localité de Marbial le Projet pilote d'éducation de base de la vallée de Marbial, qui visait à la fois à éduquer les habitants, et à recueillir des données ethnographiques, grâce à la participation de l'ethnologue suisse Alfred Métraux, aidé des sœurs haïtiennes Sylvain. Ce projet précurseur, malgré de multiples difficultés matérielles dans cette région très pauvre et soumise aux intempéries, a été un jalon important de l'action éducative de l'Unesco.

Amadou Hampâté Bâ,
 intellectuel malien, discours devant la 11e
 session de la Conférence générale, à Paris le
 1er et 14 décembre 1960.⁴

Grand écrivain et ethnologue malien, défenseur de la tradition orale, notamment peule, Amadou Hampâté Bâ (1901-1991) a travaillé dans les années 1940 à l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) de Dakar sous la direction de Théodore Monod. Il y mène des enquêtes ethnologiques et recueille les traditions orales. Ses patients travaux ethnographiques lui permettront, au terme d'une recherche longue de quinze ans, de rédiger l'Empire peul du Macina. En 1951, il obtient une bourse de l'Unesco lui permettant d'aller travailler à Paris et de collaborer avec les ethnologues français comme Marcel Griaule.

En 1960, au moment de l'indépendance de son pays, et de nombreux États africains, anciennes colonies françaises, il fonde l'Institut des sciences humaines à Bamako et devient le représentant du Mali à la Conférence générale de l'Unesco. En 1962, il est élu membre du Conseil exécutif de l'Organisation. Passionné par le patrimoine culturel africain, Amadou Hampâté Bâ s'attache très tôt à le recueillir et à le transcrire afin d'en garder la trace. Il se consacre à mettre par écrit, à traduire et à publier de nombreuses traditions orales africaines, notamment de la culture peule.

Lors de la 11e session de la Conférence générale en 1960, Amadou Hampâté Bâ prononce deux vibrants discours qui ont beaucoup marqué les esprits et qui ont eu un retentissement mondial.

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, j'appartiens d'une part à un pays qui n'a présentement aucune attache politique ni économique avec la France, et d'autre part je suis membre d'une secte religieuse qui a eu à souffrir d'une certaine persécution de la part de l'administration coloniale française.

4. Source : *Actes de la Conférence générale, comptes-rendus des débats*, Paris 1960, pp. 500-501. Original: français.

J'ai donc bonne raison pour critiquer cette politique coloniale et la condamner.

Mais la probité morale veut que j'élève ici au nom de la vérité historique que défendra mon pays et du devoir humain auquel nous sommes attachés, une voix véhémement mais non passionnée pour dire que le colonialisme n'a pas été, tout au long, uniquement un tissu de tortures, une trame d'injustice, une source intarissable de malheurs pour les peuples colonisés. Il y a eu certes du mauvais, mais aussi, il faut le dire, il y a eu du bon. Comme toutes institutions humaines, temporelles ou religieuses quelles qu'elles soient, le colonialisme, je n'attacherai pas à ce terme un sens méprisant, a commis des erreurs, des fautes, et même parfois des crimes odieux. Est-ce une raison honnêtement suffisante pour mépriser et enterrer froidement les biens moraux et matériels que la triste colonisation a tout de même promis par-ci par-là ?

Le président de la République du Mali M. Modibo Keita a dit dans un discours prononcé à Bamako : «Si le colonialisme est un mal, ce fut un mal nécessaire». Le régime colonialiste est mort dans beaucoup de régions. Il est en agonie très avancée dans d'autres. Il n'est donc plus cette bête noire et féroce d'antan. Si vous, Messieurs les Blancs, vous vous obstinez à trop nous rappeler ici les méfaits du colonialisme européen, c'est-à-dire les torts qui nous ont été causés par d'autres Blancs, ne craignez-vous pas que nous ne tirions notre ligne de conduite des deux adages africains qui disent, l'un : « quand un taureau noir a tué ton oncle, la sagesse te commande de te mettre en garde contre toute bête noire, même si elle était douce», et l'autre : «Les belles fleurs des arbres de fiançailles donnent très tôt les fruits amers de la vie conjugale»[...]

Tant qu'il y aura le jour, tant qu'il y aura la nuit pour envelopper les hommes, il y aura le contre-pied de ce qui est auteur.



Je souhaiterais pour ma part, pour la part de mon pays, donc que le colonialisme soit enterré à jamais, qu'on enterre une dépouille sans bruit et sans injure, fût-elle celle du pire des vampires.

La France a décapité son roi.

La Russie s'est secouée du joug de ses tzars. L'Amérique s'est affranchie de ses dominateurs. La reine d'Angleterre n'a plus droit de vie et de mort à volonté. Bravo, bravo pour vous, Messieurs les Blancs. Vous avez donc un dénominateur commun pour vous entendre et vous faire mieux voir de nous, anciens colonisés et vos pupilles.

Pour ma part, ce que je souhaite pour le Mali d'abord, et pour tous les territoires anciennes possessions européennes, c'est de n'être plus pour personne ni une mitrailleuse qu'on tire, ni une cible sur laquelle on tire.

Vous nous avez appris à lire et à écrire. Merci. Vos langues nous ont permis de constituer de grandes unités, en dépit de la diversité de nos idiomes. Encore merci. Nous vous en resterons reconnaissants. Maintenant, puisque vous nous avez appris à compter, il ne doit plus être possible pour vous de nous faire croire que deux et deux font sept.

Par ailleurs, vous nous avez aussi enseigné les lois de la douane. Nous les utiliserons, avec votre permission, soyez-en certains. Tous les paquets, matériels et politiques, que vous expédiez chez nous seront déballés, afin que la poudre d'arsenic ne puisse plus passer sous l'étiquette «sucre en poudre». Je m'excuse beaucoup dans le cas où mes paroles dépasseraient ma pensée et feraient croire que je suis pour un groupe contre un autre.

Loin de moi tout séparatisme, mais aussi loin de moi toute imitation servile et tout acquiescement naïf. Je désire être, je refuse de paraître. Nous sommes vos pupilles, je l'ai dit plus haut et je le répète ici. Il n'y a pas à en rougir. Nous sommes faibles d'économie et de culture moderne. Ce serait malhonnête de le cacher. Nous avons besoin de vous, et vous, vous voulez nous donner. C'est donc très simple. Mais le malheur est que vous

vous battez autour de nous, à nous faire douter de votre bonne volonté. Donnez-nous ce que vous avez à donner, et laissez-nous apprécier le cadeau. Ainsi, après avoir été nos initiateurs à la science moderne, vous demeurerez nos aînés avisés, et l'Histoire de demain vous décernera le titre d'heureux donateurs.

Tout en félicitant le Brésil de sa résolution tendant à créer un Institut de pathologie du livre, je me dois de dire que pour une bonne partie de l'humanité, je pense à toute cette humanité analphabète, il ne saurait être question de livre, ni d'archives écrites à sauver des insectes, mais il s'agira d'un gigantesque monument oral à sauver de la destruction par la mort. Par la mort des traditionalistes qui en sont les seuls dépositaires. Ils sont hélas au déclin de leurs jours, ils n'ont pas partout préparé une relève morale. En effet, notre sociologie, notre histoire, notre pharmacopée, notre science de chasse et de pêche, notre géotechnie, notre agriculture, notre science de météorologie, tout cela est conservé dans des mémoires d'hommes, d'hommes sujets à la mort, et mourant chaque jour.

Pour moi, je considère la mort de chacun de ces traditionalistes comme l'incendie d'un fonds culturel non exploité. Puisque nous avons admis que l'humanisme de chaque peuple est le patrimoine de toute l'humanité, si les traditions africaines n'étaient pas recueillies à temps et couchées sur du papier, elles manqueront un jour dans les archives universelles de l'humanité.

L'Unesco peut, présentement, avec quelque argent, combler la lacune. Mais dans quelques décades, tous les instituts et institutions du monde, avec tout l'or de la terre, ne pourront combler ce qui sera une faille culturelle éternelle, imputable à notre inattention.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, au nom de mon pays la République du Mali, et au nom de la science dont vous êtes un éminent représentant et un vaillant défenseur, je demande que la sauvegarde des traditions orales soit considérée comme une opération de nécessité urgente, au même titre que la sauvegarde des monuments de Nubie.

En tant que chef du Département des activités culturelles du Mali, je remercie et félicite la Commission du programme de

ses activités, je salue, au nom de mon pays et de son Président, tous les collègues de toutes les délégations, et je formule des vœux ardents pour que l'Unesco soit un Babel d'union des hommes, en réplique à la tour de Babel d'où l'humanité se serait divisée et dispersée. Puisse notre époque, époque inquiète, retrouver le chemin qui mène à l'entente, vraie base de la paix. Merci. »

Le 14 décembre 1960, toujours à la Conférence générale, il intervient à nouveau :

« Monsieur le Président, Messieurs les délégués, 1960, une grande année historique, va s'évanouir, comme toute chose ici-bas. Mais c'est après avoir ouvert au monde de demain une ère qui pourrait être une des plus exaltantes si nous, hommes de tous les pays, nous retrouvions nos qualités humaines : amour du prochain, défense des droits du faible, instruction de l'ignorant et affranchissement de l'esclave. Par contre, si nous nous laissons mener par les puissances sombres qui désirent dominer et domestiquer leur prochain, 1960, qui va mourir, verra la tombe gigantesque de notre humanité. Pour ma part, j'ai tout lieu de croire que la lumière de l'entente entre les pays et de l'entraide humanitaire entre les peuples aura raison de l'égoïsme national ou individuel.

Les offres généreuses que des pays aînés, plus avancés et mieux dotés, viennent de faire à l'Afrique pour l'instruire, pour supprimer sa misère matérielle, pour l'aider à s'affermir sur ses bases naturelles et à s'épanouir dans la vie moderne, sont un grand signe des temps : ce sont les premiers rayons qui précèdent le lever d'un grand soleil de paix et d'entraide. Cet acte marque les premiers pas d'une humanité renouée, d'une humanité qui veut réparer les fautes politiques qui ont pu être commises et renforcer les bienfaits qui ont pu être accomplis.

Au nom de l'Afrique une et indivisible, Afrique blanche ou noire, orientale ou occidentale, Afrique allant des pays où il ne pleut jamais et où il n'y a ni arbres ni herbe, jusqu'aux pays où il ne cesse de pleuvoir et où, pour bâtir, l'homme est obligé de faire des clairières et, pour marcher, de s'armer d'une machette,

j'adresse aux bienveillants donateurs des remerciements inspirés par cette bonté humaine. Elle honore l'homme beaucoup plus que les guerres, qui coûtent cher et détériorent le moral des vainqueurs et le matériel des vaincus.

Je suis sûr que les Africains, se sentant traités en hommes et non plus en demi-animaux domestiques, accepteront avec reconnaissance toute aide morale et matérielle et ne rougiront pas de leur rang de cadets attentifs aux conseils ou à l'assistance de leurs aînés. [...]

L'Afrique assistée et aidée ne sera pas ingrate. Elle recevra, mais elle tâchera, elle aussi, de donner. [...]

Au seuil de l'an nouveau qui va naître, je forme des vœux ardents pour que la paix et le bonheur de tous soient réalisés.

Ce qui a été fait, au cours de cette onzième session de la Conférence générale de l'Unesco, est un gage du fait qu'avec un peu plus de bonne volonté et de patience, nous pouvons dompter la brute qu'il peut y avoir en chacun de nous, extirper cette idée de guerre et cette volonté de tuer qui nous talonnent et nous dénaturent.

Enfin, pour conclure, Monsieur le Président, Messieurs les délégués, je citerai un dicton de chez nous : il n'y a qu'un petit mot pour témoigner la reconnaissance que nous inspire une bonté, quelle que soit la grandeur de cette bonté. Ce mot, c'est : Merci. Je le dis mille fois, au nom de l'Afrique, à l'Unesco, à tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, doté notre pays.

Et ensemble, la main dans la main, avec un même idéal de paix et un désir d'entraide dans l'esprit, nous allons, de tout notre cœur, travailler pour éviter à notre époque, dont les possibilités sont immenses, de se terminer par ce qui serait une catastrophe inqualifiable. Paix donc, Paix à tous ! »

Ces deux discours du grand intellectuel malien ont fortement marqué les esprits, et ont déterminé une inflexion croissante des programmes de l'Unesco vers la protection et la promotion des cultures minoritaires, notamment en Afrique. Dès lors, l'Unesco s'est consacrée activement à collecter et faire connaître les cultures africaines en voie de disparition.

En 1962, au Conseil exécutif de l'Unesco, Amadou Hampâté Bâ répondra au sénateur américain William Benton qui traite les Africains d'ingrats, d'analphabètes et d'ignorants : « Je concède que nous sommes des analphabètes, mais je ne vous concède pas que nous soyons des ignorants.[...] Apprenez que dans mon pays, chaque fois qu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui a brûlé ». L'intellectuel malien répétera cette formule lors du Festival mondial des arts nègres, co-organisé par l'Unesco à Dakar en 1966 : « En Afrique, chaque fois qu'un vieillard traditionaliste meurt, c'est une bibliothèque inexploitée qui brûle ». Cette même année 1966, Amadou Hampâté Bâ participe à l'élaboration d'un système unifié pour la transcription des langues africaines.

Cette action de promotion des cultures africaines se poursuit jusqu'à nos jours: en 2020, l'Unesco a commémoré pour la première fois la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante.

L'Afrique est toujours aujourd'hui une des principales priorités de l'Unesco. L'Organisation a supervisé en septembre 2019 la première édition de la Biennale de Luanda : Forum panafricain pour la culture de la paix, qui aspire à devenir le point de départ d'une dynamique pérenne entièrement dédiée à la culture de la paix en Afrique. Tous les deux ans, acteurs et partenaires internationaux de ce mouvement panafricain, s'y donnent rendez-vous pour réfléchir ensemble sur l'avenir du continent.

De plus, l'actuel réseau de l'Unesco sur la Culture de la paix en Afrique s'attache à réparer les blessures sociales causées par les conflits interétatiques en Afrique, en promouvant la participation des communautés respectives aux activités locales. Et le Programme Jeunesse et culture de la paix en Afrique œuvre à promouvoir la paix et le développement sur le continent.

René Maheu, intellectuel français, Directeur général de l'Unesco (1961-1974). Discours prononcé à l'ouverture du colloque sur le rôle de Karl Marx dans le développement de la pensée scientifique contemporaine, prononcé au siège de l'Unesco à Paris le 8 mai 1968.⁵

L'Unesco s'est depuis sa création attachée à organiser des commémorations de grandes figures progressistes. En même temps, pendant la Guerre froide, cette action a revêtu des aspects politiques et a suscité des tensions Est-Ouest. Il en va ainsi de la commémoration du grand penseur, économiste et philosophe allemand Karl Marx, dont, en 1968, l'Unesco commémore le 150^e anniversaire de la naissance.

En cette période où le mouvement de mai 68 est sur le point d'éclorre, et où le courant du marxisme a de nombreux et fervents soutiens, non seulement en URSS mais même en Occident et notamment en France, le Directeur général René Maheu lui-même – rappelons qu'il est agrégé de philosophie - prononce un long discours à l'ouverture du colloque que l'Unesco consacre à Karl Marx.

« Je suis particulièrement heureux d'ouvrir, dans cette Maison consacrée à la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, la séance inaugurale du colloque que le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines et le Conseil international des sciences sociales organisent sur le thème « Le rôle de Karl Marx dans le développement de la pensée scientifique contemporaine », à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance du grand penseur allemand. [...]

L'Unesco n'a pas seulement pour vocation d'organiser des confrontations entre les spécialistes des problèmes techniques

5. Source : archives Unesco : DG/68/6. Original : français.

qui relèvent de sa compétence, elle se doit aussi de fournir aux tenants des divers courants de la pensée contemporaine un cadre, je dirai même un climat, où puisse s'instaurer en toute liberté le grand dialogue universel sans lequel il n'est pas de véritable coopération intellectuelle internationale, ni de communauté humaine à proprement parler. [...]

Celui que nous célébrons a rempli le monde du bruit de son nom. Aucun autre penseur, dans les temps modernes, n'a mis en mouvement autant d'idées et de réalités de tous ordres. C'est qu'il a profondément transformé le rapport de la pensée au réel, en assignant à celle-ci de nouveaux critères de validité en même temps que des ambitions nouvelles. Il a remué les masses humaines, y propageant à la fois des réactions passionnelles et le sentiment du nécessaire, les revendications d'une conscience insatisfaite et la pratique d'une analyse objective. Il a remis en cause les structures sociales, les attitudes politiques, les types de gouvernements tout en s'attachant à en expliquer les raisons d'être. Il a poussé au plus haut point la puissance des menaces, des promesses et des espérances au milieu desquelles se débat l'existence humaine ; et cependant nous le voyons projeter sur nos incertitudes, un regard d'une assurance implacable.

Il proclamait la découverte scientifique des lois de l'histoire, et, du même souffle, il les mobilisait au service de la justice, contre la propriété privée des moyens de production. Ce faisant, il s'inspirait sans doute doublement de ce qu'il avait sous les yeux : d'une part, le triomphe déjà manifeste de la révolution scientifique, l'humanité centuplant ses pouvoirs par la découverte et la reconnaissance des nécessités naturelles ; de l'autre, l'esclavage d'un style nouveau, imposé par la seule contrainte du pain quotidien, l'inhumanité des conditions de travail, l'insécurité et la misère dans la société industrielle naissante.

La nécessité qui pesait sur les masses ainsi asservies apparaissait économique avant tout. C'était comme une seconde nature, aussi rigoureuse et souvent plus cruelle que la première ; et, comme la première, il fallait, pour l'asservir, en déchiffrer les



lois, développer une science qui permettrait aux hommes de devenir les ingénieurs de leur destin collectif.

Que ceux qui voient contradiction entre l'affirmation de lois objectives du devenir humain et la construction volontaire de la justice révisent leur conception de la logique au contact de la vie concrète : cette apparente contradiction qui pose simultanément les conditions d'une efficacité docile et d'une liberté novatrice, c'est la vérité même de l'histoire.

L'histoire a besoin de lois, de conditions et de nécessité. Si n'importe quoi est possible n'importe où, n'importe quand, il n'y a plus de chemin à suivre, l'importance et le sens de la démarche se défont dans une discontinuité qui a l'inconsistance des rêves ; il est même permis de se demander, dans cette hypothèse, s'il y a vraiment quelqu'un qui marche dans le temps du monde.

D'un autre côté, si des lois pré-établies, extérieures à la succession des événements, sont seules à déterminer le cours de l'existence, ou si le jeu des cohérences structurelles remplace ou subordonne les visées humaines, alors c'est le processus lui-même qui se réduit à une illusion ; car, en fait, la totalité était donnée d'avance et il aurait suffi d'un regard plus puissant que le nôtre pour qu'elle fût saisie d'un seul coup.

Dans les deux cas, l'histoire est niée, et avec elle la condition humaine.

Refusant l'un et l'autre anéantissement de l'homme, Marx réunit leurs contraires, la détermination de la nature sociale et la puissance d'invention de la liberté, dans la synthèse d'un mouvement dialectique qui crée l'action et fonde le devenir. Lorsqu'il a incarné le concept hégélien, avoir absolu et être maximum, dans le prolétariat, Marx a fait à la partie de l'humanité la plus déshéritée, celle proprement sans héritage, le don le plus magnifique qu'on puisse faire à l'homme. Ce don n'est pas, comme on le dit si souvent, par adoration ou par dénigrement, la promesse

prophétique d'un paradis assuré dans un futur inéluctable ; c'est la conscience d'être le potentiel de l'histoire. Ce qui est tout différent ; la différence étant le risque de la responsabilité.

Car cette histoire où est tout l'homme n'est réelle et valable que parce qu'elle combine dans un dynamisme ambivalent (précisément à la manière de l'ambivalence originelle – immanence, transcendance – du concept hégélien), la connaissance de la vérité de la science et le combat destructeur-créateur pour l'établissement du règne de la justice.

C'est dans cette ambivalence que réside le principe de ce que je n'hésite pas, pour ma part, à appeler l'humanisme de Marx. Chez lui, en effet, les lois immanentes semblent moins régir l'histoire que s'actualiser par elle, grâce au projet de justice auquel les hommes qui les déchiffrent s'efforcent de les faire servir. Au prolétariat sans défense, Marx donne pour alliée la science, à ses yeux porteuse de toute la nature de l'homme et du même coup, il ouvre aux misérables la route royale de l'action réalisatrice, qui est l'espérance des forts.

C'est cette démarche libératrice, dont le temps n'a nullement amoindri la vigueur ni la nécessité, qu'avant tout nous honorons ici. Et il me plaît de croire qu'en cela du moins, qui est pour moi l'essentiel, par-delà les divergences d'interprétation, les contestations, les affrontements même dont la doctrine et l'influence de Marx ne cessent de faire l'objet et dont certains vont sans aucun doute se manifester au cours du colloque, il nous sera possible de nous rassembler dans un hommage unanime et sans réticence.

Mais une pensée, si grande soit-elle, doit toujours rendre raison d'elle-même ; et plus un homme pénètre dans l'histoire, plus on attend de lui qu'il réponde aux préoccupations perpétuellement renouvelées du présent. C'est pourquoi il est parfaitement juste et approprié, comme l'ont voulu les organisateurs du colloque, de consacrer la commémoration du 150^e anniversaire de la naissance de Karl Marx à une interrogation aussi large

et approfondie que possible sur l'actualité de sa pensée dans le contexte de la science contemporaine.

Le recours aux exemples et aux leçons des grands hommes, dont le culte entretient la mémoire de l'humanité, comporte une interrogation constante sur le sens de ces exemples et la valeur de ces leçons. Cela s'applique particulièrement aux philosophes, qui sont par vocation promoteurs de questions.

Que l'on accepte ou que l'on rejette le marxisme, qu'on l'adopte comme un dogme ou qu'on le combatte comme un mal, qu'on l'utilise comme une méthode ou qu'on le dénonce comme un slogan, Marx est toujours vivant parmi nous par les questions qu'il a suscitées en nous-même sur notre époque, dans la double quête de la vérité et de la justice. A ces questions sur des situations qu'il n'a pas connues, mais qui incontestablement se relient, ne serait-ce que par son influence, à celles qu'il a analysées il y a un siècle, dans quelle mesure peut-il, soit répondre lui-même, soit nous aider à trouver des réponses valables ?

C'est ce que l'on va dès ce soir s'efforcer d'indiquer. »

Deux ans plus tard, en 1970, l'Unesco poursuivra en ce sens en organisant des commémorations et un important colloque pour le centenaire de la naissance de Lénine (1870-1924). Cela suscitera, de même que le colloque sur Marx de 1968, des tensions internationales, et notamment des protestations des États-Unis, anticipant le divorce à venir entre la grande puissance américaine et l'Unesco, qui conduira en 1984 au retrait des États-Unis de l'Organisation.

Claude Lévi Strauss, anthropologue et ethnologue français, discours prononcé à l'Unesco, Paris le 23 mars 1971.⁶

Claude Lévi-Strauss (1908-2009) est un éminent anthropologue et ethnologue français qui a été très influent sur l'anthropologie et plus largement les sciences humaines et sociales au niveau mondial. Il est l'un des principaux fondateurs du structuralisme à partir des années 1950, mettant en place l'anthropologie structurale, grâce aux apports de la linguistique, de la phonologie, des mathématiques et des sciences naturelles. Professeur agrégé de philosophie, il s'est tourné dès 1935 vers l'ethnologie, avec des travaux de terrain sur les peuples indigènes du Brésil entre 1935 et 1939. Se spécialisant sur l'étude de la parenté, il élabore les principes de l'anthropologie structurale, en publiant en 1949 sa thèse sur *Les Structures élémentaires de la parenté*.

Durant les années 1950, il enseigne en France, où il est directeur d'étude à l'École pratique des hautes études, et aux États-Unis. Il participe alors au programme de l'Unesco sur « la question des races », avec la publication, sous l'égide de l'Organisation, de son ouvrage *Race et histoire* (1952).

Élu en 1959 à la chaire d'anthropologie sociale du Collège de France, l'anthropologue élargit son étude avec l'ouvrage *La Pensée sauvage* (1962) ; il se consacre à une approche structurale des mythes, publiant entre 1964 et 1971 les quatre volumes des *Mythologiques*. Très réputé dans le monde entier, il est élu en 1973 à l'Académie française.

Dans ce discours prononcé en 1971 à l'Unesco, Lévi-Strauss prend, de façon inattendue, le contre-pied des discours habituellement tenus dans cette organisation internationale, n'hésitant pas à affirmer qu'une culture a le droit de se fermer aux autres cultures pour préserver ses spécificités et son identité propre.

6. Source : Transcription fournie gracieusement par Wiktor Stoczkowski, que je remercie. Original: français.

« Monsieur le Directeur Général, Mesdames, Messieurs, il n'appartient pas à un ethnologue d'essayer de dire ce qu'est ou ce que n'est pas une race. Car les spécialistes de l'anthropologie physique qui en discutent depuis près de deux siècles ne sont jamais parvenus à se mettre d'accord. Et rien n'indique qu'ils soient plus près aujourd'hui de s'entendre sur une réponse à cette question. [...] »

Selon certains anthropologues, l'espèce humaine a dû donner très tôt naissance à des sous-espèces différenciées, entre lesquelles se sont produits au cours de la préhistoire toutes sortes d'échanges et de métissages. La persistance de quelques traits anciens joints à la convergence de traits récents, se combinerait pour rendre compte de la diversité des aspects que l'on observe aujourd'hui entre les hommes. D'autres estiment au contraire, que l'isolation génétique de groupes humains est apparue à une date beaucoup plus récente, qu'ils fixent vers la fin du pléistocène. [...] Rien d'étonnant, si bon nombre d'anthropologues renoncent purement et simplement à utiliser cette notion. [...] Tous les traits successivement invoqués pour définir des différences raciales se sont montrés les uns après les autres liés à des phénomènes d'adaptation. [...]

Des anthropologues ont voulu saisir les différences qui pouvaient se manifester, dès l'instant de la naissance, entre des bébés asiatiques, africains et nord-américains, ces derniers de souche blanche ou noire. Et il semble que de telles différences existent, qui touchent au comportement moteur et au tempérament. [...] Il y a des différences entre les cultures et certaines, qui diffèrent d'autres plus qu'elles ne semblent différer entre elles, au moins pour un œil étranger et non averti, sont l'apanage de populations qui par leurs aspects physiques diffèrent aussi d'autres populations. [...]

Y a-t-il un lien concevable entre ces différences physiques et ces différences culturelles ? Peut-on expliquer et justifier celles-ci sans faire appel à celles-là ? Telle est en somme la question à



laquelle on me demande ce soir d'essayer de répondre. Or, cela est impossible pour les raisons que j'ai déjà dites [...]

Il convient donc de restreindre encore la question, et je la formulerai comme suit. L'ethnologie se sent-elle capable à elle seule d'expliquer la diversité des cultures ? Peut-elle y parvenir sans faire appel à des facteurs qui échappent à sa propre

rationalité, sans d'ailleurs préjuger de leurs natures dernières qu'il ne lui appartient pas de décréter biologique ? [...]

Rien n'empêche, que des cultures différentes coexistent et que prévalent entre elles des rapports relativement paisibles dont l'expérience historique prouve qu'ils peuvent avoir des fondements différents. Tantôt chaque culture s'affirme comme la seule véritable et digne d'être vécue. Elle ignore les autres. Les nie même en tant que cultures. La plupart des peuples que nous appelons primitifs se désignent eux-mêmes d'un nom qui signifie les vrais, les bons, les excellents ou bien tout simplement les hommes. Et ils appliquent aux autres des qualificatifs qui leurs dénie la condition humaine, ainsi singe de terre ou œuf de poux.

Sans doute, d'une culture à l'autre, pouvait aussi régner l'hostilité et parfois la guerre. Mais il s'agissait surtout de venger des torts, de capturer des victimes destinées aux sacrifices, de voler des femmes ou des biens – coutumes que notre morale réprouve — mais qui ne vont jamais, ou qui ne vont qu'exceptionnellement, jusqu'à la destruction d'une culture en tant que telle ou jusqu'à son asservissement.

Quand le grand ethnologue allemand Kurt Unkel, mieux connu sous le nom de Newen Dajou que lui avaient conféré les Indiens du Brésil auxquels il a consacré sa vie, quand il revenait dans les villages indigènes après un long séjour dans un centre civilisé, ses hôtes fondaient en larmes à la pensée des souffrances qu'il avait dû encourir loin du seul endroit où, pensaient-ils, la vie valait la peine d'être vécue. Cette profonde indifférence aux

cultures autres était à sa manière une garantie pour elle de pouvoir exister à leur guise et de leur côté.

Mais on connaît aussi une autre attitude complémentaire de la précédente plutôt qu'elle ne la contredit, et selon laquelle l'étranger jouit du prestige de l'exotisme et incarne la chance, offerte par sa présence, d'élargir les liens sociaux. En visite dans une famille, on le choisit pour donner un nom au nouveau-né, et les alliances matrimoniales aussi auront d'autant plus de prix qu'elles seront conclues avec des groupes éloignés. [...]

Tant que les cultures se tiennent simplement pour diverses, elles peuvent donc, soit volontairement s'ignorer, soit se considérer comme des partenaires en vue d'un dialogue désiré. Dans l'un et l'autre cas, elles se menacent et s'attaquent parfois mais sans mettre vraiment en péril leurs existences respectives. La situation devient toute différente quand, à la notion d'une diversité reconnue de part et d'autre, se substitue chez l'une d'elle le sentiment de sa supériorité fondée sur l'inégalité des rapports de forces et que la reconnaissance positive ou négative de la diversité des cultures fait place à l'affirmation de leur inégalité.

Le vrai problème n'est pas donc pas, celui que pose sur le plan scientifique, le lien éventuel qui pourrait exister entre le patrimoine génétique de certaines populations et leur réussite pratique dont elle tire argument pour prétendre à la supériorité. [...]

L'histoire des civilisations montre que telle ou telle a pu, au cours des siècles, briller d'un éclat particulier. Mais ce ne fut pas nécessairement dans la ligne d'un développement unique et toujours orienté dans le même sens. [...]

La richesse d'une culture, ou du déroulement d'une de ses phases, n'existe pas à titre de propriété intrinsèque. Elle est fonction de la situation où se trouve l'observateur par rapport à elle, du nombre et de la diversité des intérêts qu'il y investit. En empruntant une autre image, on pourrait dire que les cultures ressemblent à des trains qui circulent plus ou moins vite, chacun sur sa voie propre et dans une direction différente. Ceux qui roulent de concert avec le nôtre nous sont présents de façon la plus durable. Nous pouvons à loisir observer le type des wagons, la physionomie et la mimique des voyageurs à travers les vitres de nos compartiments respectifs. Mais que sur une autre voie,

oblique ou parallèle, un train passe dans l'autre sens, nous n'en percevons qu'une image confuse, et vite disparue, à peine identifiable pour ce qu'elle est, réduite le plus souvent à un brouillage momentané de notre champ visuel qui ne nous livre aucune information sur l'événement lui-même, et nous irrite seulement parce qu'il interrompt la contemplation placide du paysage servant de toile de fond à notre rêverie.

Or, tout membre d'une culture en est aussi étroitement solidaire que ce voyageur idéal l'est de son train. Dès la naissance, et je l'ai dit tout à l'heure, probablement même avant, les êtres et les choses qui nous entourent montent en chacun de nous un appareil de références complexes formant système — conduites, motivations, jugements implicites — que par la suite l'éducation vient confirmer par la vue réflexive qu'elle nous propose du devenir historique de notre civilisation. Nous nous déplaçons littéralement avec ce système de références. Et les ensembles culturels qui se sont constitués en dehors de lui ne nous sont perceptibles qu'à travers les déformations qu'il leurs imprime. Il peut même nous rendre incapables de les voir.

On peut faire la preuve de ce qui précède par le remarquable changement d'attitude qui s'est produit récemment chez les généticiens vis-à-vis des peuples dits primitifs et de celle de leurs coutumes qui retentissent directement ou indirectement sur leur démographie.

Pendant des siècles, ces coutumes qui consistent en règle de mariages bizarres, en interdictions arbitraires — comme celles frappant les relations sexuelles entre époux tant que la mère allaite le dernier-né et parfois jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, en privilèges polygamiques aux bénéfices des chefs ou des anciens ou même en usages qui nous révoltent telle l'infanticide — sont apparues dénuées de signification et de portée, tout juste bonnes à être décrites et inventoriées comme autant d'exemples des singularités et des caprices dont la nature humaine est capable, sinon même allait-on jusqu'à dire coupable.

Il a fallu qu'une nouvelle science prît forme, aux alentours de 1950 sous le nom de « Génétique des populations », pour que

toutes ces coutumes rejetées comme absurdes ou criminelles gagnent pour nous un sens et nous dévoilent leurs raisons. [...]

Il y aura bientôt vingt ans, dans une plaquette écrite à la demande de l'Unesco sur un sujet très voisin de celui qu'elle m'a chargé de traiter ce soir devant vous, je faisais appel à la notion de coalition pour expliquer que des cultures isolées ne pouvaient espérer créer à elles seules les conditions d'une histoire vraiment cumulatives.

Il faut pour cela, disais-je, que des cultures diverses combinent volontairement ou involontairement leurs mises respectives, et se donnent ainsi une meilleure chance de réaliser au grand jeu de l'Histoire les séries longues qui permettent à celles-ci de progresser. Les généticiens proposent actuellement des vues assez voisines sur l'évolution biologique. Quand un rôle régulateur ou d'autres exercent une action concertée sur un seul caractère, ou le contraire si plusieurs caractères se trouvent dépendre d'un même gène. Ce qui est vrai au niveau du génome individuel l'est aussi à celui d'une population, qui doit toujours être telle par la combinaison qui s'opère en son sein de plusieurs patrimoines génétiques — combinaison où l'on aurait naguère reconnu un type racial — qu'un équilibre optimum s'établisse et améliore des chances de survie.

En ce sens, on peut dire que la recombinaison génétique joue dans l'histoire des populations un rôle comparable à celui que la recombinaison culturelle joue dans l'évolution des formes de vie, des techniques, des connaissances et des croyances par le partage desquels se distinguent les sociétés. Sans doute, on ne peut suggérer ces analogies que sous réserve.

D'une part, les patrimoines culturels évoluent beaucoup plus rapidement que les patrimoines génétiques. Un monde sépare la culture, qu'ont connue nos arrières grands parents de la nôtre, et nous perpétons cependant leurs hérédités. D'autre part, le nombre de cultures qui existent ou existaient encore il y a plusieurs siècles à la surface de la Terre, surpassent incomparablement celui des races que les plus méticuleux observateurs

se sont plus à inventorier, plusieurs milliers contre quelques dizaines. [...]

Si la sélection permet aux espèces vivantes de s'adapter à un milieu naturel ou de mieux résister à ses transformations, quand il s'agit de l'homme ce milieu cesse d'être naturel au premier chef. Il tire ses caractères distinctifs de conditions techniques, économiques, sociales et mentales, qui par l'opération de la culture créent à chaque groupe humain un environnement particulier. Dès lors, on peut faire un pas de plus et envisager qu'entre évolutions organiques et évolutions culturelles, les rapports ne soient pas seulement d'analogie mais aussi de complémentarité.

J'ai dit et montré que des traits culturels qui ne sont pas génétiquement déterminés peuvent affecter l'évolution organique. Mais ils l'affecteront dans des sens qui provoqueront des actions en retour. Toutes les cultures ne réclament pas de leurs membres exactement les mêmes aptitudes. Et si, comme il est probable, certaines ont une base génétique, les individus qui les possèdent au plus haut degré se trouveront favorisés. Si leur nombre s'accroît de ce fait, ils ne manqueront pas d'exercer sur la culture elle-même une action qui l'infléchira davantage encore dans le même sens ou dans des sens nouveaux, mais indirectement liés à lui. [...]

Sans doute nous berçons-nous du rêve que l'égalité et la fraternité régneront un jour entre les hommes sans que soient compromises leurs diversités. Mais si l'humanité ne se résigne pas à devenir la consommatrice terrible des seules valeurs qu'elle a su créer dans le passé, capable seulement de donner le jour à des ouvrages bâtards, à des inventions grossières et puérides, elle devra réapprendre que toute création véritable implique à une certaine surdité à l'appel d'autres valeurs, pouvant aller jusqu'à leur refus sinon même à leur négation. Car on ne peut, à la fois se fondre dans la jouissance de l'autre, s'identifier à lui, et se maintenir différent.

Pleinement réussie, la communication intégrale avec l'autre condamne, à plus ou moins brève échéance, l'originalité de «sa» et de «ma» création. Les grandes époques créatrices

furent celles où la communication était devenue suffisante pour que des partenaires éloignés se stimulent sans pour être cependant assez fréquentes et rapides pour que les obstacles indispensables entre les individus comme entre les groupes, s'amenuisent au point que des échanges trop faciles égalisent et confondent leur diversité. L'humanité se trouve donc exposée à un double péril dont le sociologue et le biologiste mesurent pareillement la menace.

Convaincus que l'évolution culturelle et l'évolution organique sont solidaires, ils savent que le retour au passé est impossible certes, mais aussi que la voie où les hommes sont présentement engagés, accumule des tensions telles que les haines raciales offrent une bien pauvre image du régime d'intolérance exacerbée qui risque de s'instaurer demain, sans même que les différences ethniques doivent lui servir de prétexte.

Pour circonvier ces périls, ceux d'aujourd'hui, et ceux plus redoutables encore d'un proche avenir, il faut nous persuader que leurs causes sont beaucoup plus profondes que celles simplement imputables à l'ignorance et aux préjugés. Nous ne pouvons mettre notre espérance que dans un changement du cours de l'Histoire, plus malaisé encore à obtenir, qu'un progrès dans celui des idées. »

Ce discours a été controversé, car Lévi-Strauss y affirme qu'une culture a le droit de s'isoler, de rejeter même les autres cultures, pour conserver sa spécificité.

Lévi-Strauss a été l'un des éminents savants à participer, aux côtés d'Alfred Métraux, Alva Myrdal et Michel Leiris notamment, au programme de l'Unesco sur « la question des races », lancé dès 1949, avec l'adoption de la première « Déclaration sur la race » qui affirme l'inanité des préjugés raciaux ; elle sera suivie par plusieurs autres déclarations, notamment en 1978.

Aujourd'hui, l'Unesco continue activement à lutter contre les préjugés raciaux : dès 1996, l'Organisation a qualifié l'apartheid de « crime contre l'humanité ». L'Unesco intègre l'éducation aux droits de l'homme dans les programmes scolaires partout dans le monde, transmettant la mémoire de l'esclavage et de la traite

négrière, de l'Holocauste et des génocides. En 1994, le projet La Route de l'esclave a été lancé pour promouvoir le développement de la recherche scientifique sur la traite négrière transatlantique, et pour approfondir la connaissance scientifique des fondements idéologiques du racisme.

À la suite de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban (Afrique du Sud) en 2001, l'Unesco a adopté en 2003 une nouvelle Stratégie intégrée de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance, ce qui s'est traduit notamment par la mise en place de la « Coalition internationale des villes contre le racisme », un réseau de villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'exclusion.

Aujourd'hui, l'Unesco poursuit sa collaboration avec des anthropologues majeurs de notre temps et plus largement des scientifiques et des intellectuels, comme le Français Edgar Morin, au moyen de conférences et congrès, afin de lutter contre les préjugés et de propager des valeurs humanistes et pacifistes.

Ahmed Sékou Touré, Premier Président de Guinée, discours à la 21e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Belgrade (Yougoslavie) le 6 octobre 1980.⁷

Le Guinéen Sékou Touré (1922-1984) est un pionnier des indépendances africaines : il amène son pays à opter pour l'indépendance dès 1958 en rejetant le référendum instituant une communauté franco-africaine, proposée par le général de Gaulle : il choisit le vote de l'indépendance pleine et entière. Il devient en 1958 Président de la République populaire révolutionnaire de Guinée. Ayant dans sa jeunesse milité dans le syndicalisme, il a contribué à créer et à diriger à partir de 1957 l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire, il est devenu un des grands leaders du Rassemblement démocratique africain. Il a aussi contribué à fonder l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et le mouvement des non-alignés.

Elu chef d'État de son pays, il effectue un immense effort pour affirmer l'identité culturelle de la Guinée : il remet à l'honneur les cultures guinéennes, et rétablit plusieurs langues nationales comme langues d'enseignement : le soussou, le malinké, le foula. Il prononce ce discours à Belgrade, peu après la mort de Tito, le chef d'État de la Yougoslavie, à l'occasion de la 21e session de la conférence générale de l'Unesco, qui se tient dans la capitale yougoslave.

« Elles sont nombreuses, certes, les organisations spécialisées des Nations Unies [...] Mais [...] nous déclarons que de toutes, celle dont l'objet est le plus fondamental, le plus déterminant, le plus décisif, c'est l'Unesco [...] »

7. Source : DG/31/80. Original: français

D'abord, l'homme n'est pas homme sans cette éducation dont vous vous occupez et dont on dit, avec raison, qu'elle est l'industrie lourde de toute industrie. [...]

Nous entendons par culture la totalité de l'outillage matériel et immatériel, œuvres et ouvrages d'art, sciences et techniques, savoir, savoir-faire et faire savoir, modes de pensée, modes de comportement et attitudes, autrement dit tout ce qui a été accumulé par le peuple, d'une part, à travers et pour sa lutte en vue de se libérer de l'emprise de la nature et de dominer celle-ci, et,

d'autre part, de l'éducation politique, économique, sociale, culturelle, etc., que l'homme reçoit de son milieu et de son éducation.

Nous entendons par éducation la transmission de la culture, de la science, de la technique, de l'art, de la littérature, de la philosophie, de la morale, de la religion, etc., à l'individu, à travers l'enseignement, la formation, l'éducation, etc.

C'est pourquoi nous devons nous efforcer de rendre plus rigoureuse et plus efficace l'éducation que nous dispensons.

[...] ce qui est la culture, la science, la technique, l'art, la littérature, la philosophie, la morale, la religion, etc., à l'individu, à travers l'enseignement, la formation, l'éducation, etc.

L'information, l'éducation, la culture, la science, la technique, l'art, la littérature, la philosophie, la morale, la religion, etc., à l'individu, à travers l'enseignement, la formation, l'éducation, etc.

rel, éducation, culture, science, technique, art, littérature, philosophie, morale, religion, etc., à l'individu, à travers l'enseignement, la formation, l'éducation, etc.

trite, éducation, culture, science, technique, art, littérature, philosophie, morale, religion, etc., à l'individu, à travers l'enseignement, la formation, l'éducation, etc.

séduire, éducation, culture, science, technique, art, littérature, philosophie, morale, religion, etc., à l'individu, à travers l'enseignement, la formation, l'éducation, etc.

entre, éducation, culture, science, technique, art, littérature, philosophie, morale, religion, etc., à l'individu, à travers l'enseignement, la formation, l'éducation, etc.

De même, nous devons nous efforcer de rendre plus rigoureuse et plus efficace l'éducation que nous dispensons.

de même, nous devons nous efforcer de rendre plus rigoureuse et plus efficace l'éducation que nous dispensons.

société, nous devons nous efforcer de rendre plus rigoureuse et plus efficace l'éducation que nous dispensons.



Nous devons résolument analyser la situation internationale [...] et comprendre qu'en la matière, nous ne pourrons pas aller bien loin, vu la modicité de nos moyens financiers, si [...] nous n'engageons pas, pour ce qui concerne l'Afrique [...], la création d'un réseau de mass media compatible avec l'importance [...] d'assurer la cohésion de la société, de consolider l'indépendance nationale, de diffuser la culture, de transmettre [...] ce dont nous avons

besoin en matière de science, de technique et de technologie pour sortir de notre sous-développement matériel et économique. [...] Après les moyens matériels et techniques, il y a les messages eux-mêmes. [...] Notre philosophie [...], en Guinée, est que c'est le peuple [...] tout entier [...], qui doit avoir libre accès aux mass media. [...]

Nous sommes tous conscients du fait qu'il y a des milliers et des milliers d'années les Africains ont élaboré des cultures originales. [...] La réalité culturelle de l'Afrique aurait été autre si, entre-temps, et pendant tant de siècles, nous n'avions pas subi la domination extérieure, la domination coloniale. Quel a donc été l'impact de cette domination ? Où qu'elle se soit produite, cette domination a freiné le développement culturel [...]. Elle a [...] essayé de nous altérer au point parfois de nous faire admettre la supériorité culturelle de l'étranger et l'infériorité des valeurs culturelles propres à notre société. Elle a tendu ainsi à nous convaincre de la nécessité de nous dépersonnaliser [...].

Aussi, quand un peuple veut être, il doit réhabiliter ses valeurs culturelles propres [...].

La partie universelle de la culture constitue bien le trait d'union entre toutes les cultures, en tant que quête d'un contenu qui rend l'homme de plus en plus homme, et le peuple de plus en plus peuple. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les concepts de liberté, de justice, de progrès, existent dans toutes les langues ; les mots «dignité, égalité, démocratie» ont leurs correspondances dans toutes les langues.

Notre évolution serait plus dynamique si nous arrivions à faire l'inventaire de nos valeurs culturelles propres. [...]

Le français, l'arabe, l'anglais, le russe et le swahili sont enseignés dans les écoles guinéennes. Cela permet au peuple guinéen de mieux comprendre ce qui se passe ailleurs et de mieux signifier ce qu'il pense. Mais, pour autant [...] nous avons notre culture [...]. Aujourd'hui, en Guinée, nous développons [...] nos propres langues. [...] Nous sommes sortis d'une situation de domination effective et nous ne voulons pas y revenir. [...]

Qu'est-ce que nous voulons que ce monde soit demain ? [...] Notre monde a [...] tout à gagner en définissant un cadre rationnel de coopération dynamique entre ses nations. Demain, en faisant une répartition des tâches, [...] en coordonnant les activités, les États engageraient chacun leurs intérêts matériels et non matériels dans une forme de développement autocentré, sans jamais perdre de vue la nécessaire coopération internationale.

La force de l'humanité réside dans la solidarité d'intérêts de toutes les nations [...]. C'est lorsque l'économie obéit à une philosophie juste, à une idée politiquement juste, que l'économie garde son importance [...]. C'est dire qu'une planification correcte doit être globale. [...]

Si les hommes, en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique, arrivent à avoir une conception de l'harmonie universelle, si chacun a conscience que demain le travail concerté donnera des résultats de dimension plus grande que ceux d'aujourd'hui, cela imposera à chacun [...] un vrai sens de la solidarité [...].

Les rapports entre hommes, entre peuple et peuple, ne doivent pas être des rapports figés. C'est là une dynamique de la vie sociale qu'il faut comprendre. [...]

Ainsi, il faut avoir une conception globale de l'évolution historique des peuples et des nations, transcender les divergences d'aujourd'hui et se mobiliser pour conquérir les vertus qui feront le bonheur de demain pour toutes les sociétés. C'est cette conception globale qui garantira l'avenir des peuples. [...]

Mesdames et Messieurs les délégués, [...], vous nous permettez, au nom du continent africain, [...] de vous remercier très vivement pour la reconduction du mandat de notre frère M. Amadou Mahtar M'Bow au poste de Directeur général de l'Unesco. M. Amadou Mahtar M'Bow est un digne représentant de l'Afrique, dont l'action va recouvrer à nouveau, grâce à votre confiance, notre monde qui veut de plus en plus résolument se débarrasser à jamais de toutes les entraves, notamment les entraves culturelles, idéologiques, qui expriment et justifient ou tentent de justifier les divers antagonismes d'intérêts opposant [...] les hommes, les peuples. Nous saluons et félicitons M. Amadou Mahtar M'Bow pour sa lucidité, son dévouement constant, son courage et sa fidé-

lité à l'humanité. [...] Vive l'Unesco ! Vive la coopération internationale dans un monde de liberté, de solidarité et de paix ! »

A partir des années 1960, comme l'illustre ce discours du dirigeant guinéen, l'Unesco s'est beaucoup consacrée à promouvoir les cultures africaines. Puis, à partir des années 1980, l'Organisation a promu, sous l'impulsion d'Amadou Mahtar M'Bow, le « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » (NOMIC), revendication d'une production et d'une circulation plus équilibrée entre Nord et Sud, de l'information.

Récemment, l'Unesco a fait de l'Afrique une priorité, notamment pour y promouvoir la libre circulation des idées et l'accès universel à l'information, la promotion de l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et les réseaux internationaux d'information, et l'accès aux nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTIC) pour tous. Ces stratégies sont fondées sur deux thèmes majeurs de l'Unesco: « l'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté », et « la contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir ».

La liberté d'information est considérée par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et par la Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique comme une partie intégrante du droit à la liberté d'expression. Sur l'impulsion notamment de l'Unesco, 11 pays d'Afrique ont déjà adopté une législation nationale en la matière (Afrique du Sud, Angola, Éthiopie, Guinée, Libéria, Niger, Nigéria, Rwanda, Sierra Leone, Ouganda et Zimbabwe), tandis que d'autres États africains ont commencé à élaborer des lois, actuellement en cours d'adoption.

Une étape importante a été franchie avec la réunion à Accra (Ghana), en février 2010, des représentants de différents secteurs, sous l'égide du Centre Carter, afin de se mettre d'accord sur un Plan régional d'action pour l'avancement du droit d'accès à l'information publique en Afrique. Par ailleurs, le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information de la

Commission africaine des droits de l'homme et des peuples encourage l'élaboration d'un modèle de législation en la matière, adapté à l'Afrique.

En septembre 2011, l'Unesco a contribué à la mise en place d'une Plate-forme africaine sur l'accès à l'information, adoptée lors de la Conférence panafricaine sur l'accès à l'information.

L'Unesco a aussi développé récemment le « Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication » (FEMNET). En effet, les femmes et les filles représentent les trois cinquièmes des populations les plus pauvres du monde. Elles comptent aussi parmi les personnes qui souffrent le plus des crises économiques, de la corruption et du manque d'informations vitales pour leur bien-être. L'Unesco agit ainsi pour faire progresser les droits des femmes et s'attaquer aux inégalités entre les sexes. L'Unesco et le FEMNET mènent actuellement un projet pour mieux faire appliquer le droit des femmes africaines à l'information, d'une part en contribuant à la promulgation de lois formulées de manière à prendre en compte l'égalité entre les sexes, d'autre part en encourageant un recours actif à ces lois par les organisations de la société civile qui œuvrent pour les droits des femmes ainsi que par les femmes et les filles elles-mêmes. La première étape de ce projet a été la publication d'un manuel de référence intitulé *Liberté d'information et droits de la femme en Afrique*, qui rassemble des études de cas portant sur l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Ghana, le Kenya et la Zambie. Publié avec le concours de l'Unesco, l'ouvrage a connu un lancement international lors d'une table ronde d'experts organisée à Paris en 2010 dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la femme.

Rigoberta Menchú Tum, militante autochtone guatémaltèque, discours à l'occasion de la remise du prix UNESCO pour l'éducation à la paix, prononcé au siège de l'UNESCO à Paris en 1990.⁸

La militante maya Rigoberta Menchu, née en 1959 à Chimel au Guatemala, a combattu toute sa vie pour la justice sociale et pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones d'Amérique latine.

Dans les années 1970, elle rejoint des membres de sa famille dans leur combat contre les exactions et la répression de son peuple par le régime militaire dans son pays. Forcée à l'exil en 1981, elle participe en 1991 à l'élaboration par les Nations Unies de la Déclaration des droits des peuples autochtones. Elle reçoit le prix Nobel de la paix en 1992 et en 1996, elle est nommée Ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco.

A l'occasion de la remise du prix Unesco pour l'éducation à la paix, en 1990, elle revient sur son enfance dans un village guatémaltèque, et évoque les discriminations et les multiples injustices dont étaient victimes les familles autochtones, et notamment les femmes et les filles. Son discours appelle l'opinion publique internationale à agir pour mieux garantir les droits humains et notamment les droits fondamentaux des peuples autochtones.

« Je suis née dans un petit village qui comptait soixante familles. Ce village était situé dans la région de El Quiche au Guatemala. C'était une communauté Maya dans laquelle nous pratiquions l'assistance mutuelle, la solidarité et le respect de nos voisins. Mais aujourd'hui, ce village, Chimel, n'existe plus. Quand j'étais petite et que je vivais avec mes parents dans la communauté, j'ai vu moi-même combien il était dur de cultiver la

8. Source : 60 femmes pour les 60 ans de l'UNESCO. Construire les fondements de la paix, UNESCO 2007, pp.161-163.

terre des hauts plateaux et plus particulièrement dans les plantations dont les récoltes étaient destinées à l'exportation, tandis que nous, nous vivions du mieux que nous pouvions compte tenu de notre pauvreté et de notre marginalisation. Très tôt, j'ai voulu aller à l'école pour y développer mes capacités intellectuelles, pour le bien de ma communauté, mais je n'ai jamais pu y aller. L'histoire récente de mon pays, tragique et monstrueuse, m'a amenée à me battre pour la cause de mon peuple, du Guatemala ; plus de dix ans de lutte, d'accusations et de requêtes qui m'ont conduite devant vous aujourd'hui pour vous remercier pour ce Prix au nom des travailleurs de mon pays et du Comité de l'unité des paysans du Guatemala : cette occasion me permet



de nos cultures et de notre mémoire historique. En nous battant pour les terres de nos ancêtres nous nous battons pour cultiver la terre et exploiter les ressources naturelles et ainsi produire suffisamment pour tous les hommes et les femmes de la terre.

Cela veut également dire avoir accès à la technologie pour que nos champs et nos forêts fleurissent et portent des fruits. La malnutrition et l'analphabétisme dont souffrent les peuples indigènes d'Amérique ne sont des secrets pour personne.

En tant que peuples indiens, nous avons droit à l'éducation et à la santé, au développement, à la science et à la technologie, mais nous ne voulons pas que ces droits nous soient imposés.

Notre identité et nos valeurs doivent donc recevoir la considération qu'elles méritent pour que les politiques qui sont menées ne soient pas inadaptées.

Notre terre et mère nature a souffert ces dernières décennies – tout comme nos cultures – du développement produit par la destruction criminelle systématique.

Jamais auparavant la nature, la terre, les forêts, les mers et les cieux n'ont été détruits comme ils le sont aujourd'hui. Les êtres humains ont le droit de vivre des vies saines. La lutte pour faire valoir ce droit est celle de tous, peuples indigènes, métisses, noirs et blancs – tous ceux qui sont déterminés à se consacrer à la préservation et à la défense de la nature et de l'environnement.

Les peuples indigènes d'aujourd'hui et de demain réfléchissent et se préparent à construire un avenir plus équitable, en s'inspirant de notre passé culturel, de la dure réalité de ces 500 années d'oppression et de discrimination et de cette résilience qui nous a permis de montrer que nous existons à la fin du XX^e siècle, et avec notre capacité à nous battre pour créer un mode de vie plus acceptable pour l'humanité. Nous ne pouvons pas accepter que la connaissance des peuples et l'admiration pour les peuples indigènes se limitent aux grands monuments historiques tels que Tikal, Teotihuacan, le Machu Picchu, etc., mais nous pensons que fondamentalement, elles devraient être une réponse à notre détermination et à notre capacité d'aider à construire un monde plus humain et plus équitable.

«Un peuple qui a faim est un peuple qui ne connaît pas la paix», comme le dit l'un de nos proverbes, mais il ne fait aucun doute que la justice est elle aussi importante. En d'autres termes : égalité devant les lois ; jugement et punition pour ceux qui enfreignent les droits les plus élémentaires de l'homme ; liberté d'expression et d'organisation ; et droit pour les personnes de participer pleinement à la construction de leur avenir.

Au Guatemala, nous sommes au cœur même de l'Amérique indienne, à l'épicentre de la discrimination, des massacres, de la militarisation et de la politique de la terre brûlée qui a fait couler tant de sang, provoque tant de souffrance dans mon pays ces dix dernières années. Les différentes manières par lesquelles nos communautés se sont battues pour défendre leur vie et leur

culture sont légitimes, et la communauté internationale, comme les gouvernements, devraient les comprendre. Le futur du Guatemala est lié à celui de nos peuples indiens, et c'est la raison pour laquelle nous devons avancer ensemble dans notre quête pour une vraie démocratie, pour construire une société basée sur le développement, le respect et la paix. Vous qui êtes présents ici ne devriez pas oublier cela, car ces dernières années, il a été plus facile pour mes frères et mes sœurs indigènes et moi-même d'être entendus dans des réunions et des forums internationaux que dans nos propres pays. Il est temps que l'on nous entende là-bas aussi ! »

Maoris, Quechuas, Aymaras, Kanaks... Nombreux sont dans le monde les peuples autochtones, même si un flou continue de régner sur la définition de ces termes. Au nombre de 370 à 500 millions, les peuples autochtones représentent plus de la moitié de la diversité culturelle du monde. La question des droits spécifiques à accorder à ces peuples, souvent marginalisés ou exploités, a fait l'objet de revendications croissantes depuis les années 1960. Ils luttent aujourd'hui contre la confiscation de leurs terres ancestrales ou contre la dégradation de leur environnement (ainsi les Indiens du Brésil ont combattu, sans succès, la construction du barrage de Belo Monte en pleine forêt amazonienne), et pour la reconnaissance de leurs cultures. Les Nations Unies ont œuvré à fournir une définition précise de ces peuples.

En 2007, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Un des principaux acquis de cette Déclaration, fruit de plus de vingt ans de travail difficile, est qu'elle énonce aussi bien des droits individuels que collectifs, et qu'elle reconnaît le droit des peuples indigènes à l'auto-détermination, c'est-à-dire à l'autonomie pour les affaires intérieures et locales.

En établissant des partenariats avec les peuples autochtones, l'Unesco se propose de les soutenir en s'attaquant aux multiples difficultés auxquelles ils sont confrontés, et en reconnaissant l'importance du rôle qu'ils jouent dans le maintien de la diversité du paysage culturel et biologique du monde.

La Journée Internationale des Peuples Autochtones, célébrée chaque année le 9 août, marque le jour de la première réunion, en 1982, du Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la Promotion et de la Protection des Droits de l'Homme. Chaque année, l'Unesco célèbre cette Journée en diffusant des informations sur les projets et les activités menés en faveur des peuples autochtones.

De plus, les Nations Unies ont proclamé l'année 2019 Année internationale des langues autochtones, ce qui a conduit à l'organisation, en partenariat avec l'Unesco, de nombreux événements culturels, réunions et conférences afin de valoriser les langues et les cultures de ces peuples.

Federico Mayor Zaragoza, homme politique, scientifique, diplomate et poète espagnol, Directeur général de l'Unesco de 1987 à 1999, discours à l'occasion de la Deuxième Assemblée de l'Initiative autochtone pour la paix, à Paris le 13 février 1995.⁹

Durant ses deux mandats à la tête de l'Unesco, Federico Mayor s'attache à développer le programme sur la Culture de la paix, dont il est un des principaux inspirateurs. Grâce à ses efforts, l'Assemblée générale de l'ONU déclarera l'an 2000 Année internationale pour la Culture de paix, puis la décennie 2001-2010 sera proclamée Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

Federico Mayor lance aussi l'Initiative autochtone pour la paix, pour protéger les droits et la dignité des peuples autochtones, et notamment préserver et promouvoir leurs cultures. C'est sur ce sujet qu'il s'exprime, en février 1995, à la Maison de l'Unesco à Paris, à l'occasion de la 2e Assemblée de l'Initiative autochtone pour la paix.

*«...Aimons, cependant, paysans taciturnes de ma patrie, aimons, envers et contre tout, la ronde émotion de notre glaise, parce que demain, paysans mayas, descendants du maïs, ancêtres de mes mains, l'odorante pureté de la terre sera nôtre...»
[...]*

J'ai voulu que ces vers du poète guatémaltèque Otto René Castillo soient le «salut optimiste» qui vous souhaite la bienvenue dans cette Maison de l'éducation, la science et la culture. L'Unesco s'honore d'accueillir aujourd'hui, dans la joie et l'espoir, la deuxième Assemblée de l'Initiative autochtone pour la paix. Nous nous réjouissons que notre institution, vouée dès son origine à être le foyer de toutes les nations et cultures, reçoive et écoute

9. Source : DG/95/7. Original: espagnol/français.

les représentants de peuples qui pendant des siècles ont été tenus en marge, opprimés, bâillonnés.

«Aïmons, envers et contre tout». Je viens de vous lire ce vers de Otto René Castillo. Aïmons, envers et contre tout: que malgré tout les armes se taisent, aux confins du Pérou et de l'Equateur. Et que parlent les hommes et les femmes, au lieu de mourir ou de pleurer leurs morts. Qu'envers et contre toutes les armes se taisent en Bosnie, en Afghanistan ... et partout où les affrontements armés sèment de cadavres la terre, notre mère. Qu'envers et contre tout de nouveaux sentiers s'ouvrent dans le Chiapas, pour que nous puissions les parcourir ensemble, et saluer ensemble le lever du nouveau jour que nos enfants méritent. Tous les enfants sont nos enfants, selon cette vérité que proclame l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme: «Tous les êtres humains naissent libres et égaux». Et nous devons rester libres et égaux, marchant la main dans la main, un chant nouveau aux lèvres. Tel est notre objectif, envers et contre tout, à l'aube du nouveau siècle qui pointe. Nous devons nous aimer les uns les autres, envers et contre tout. Qu'il n'y ait plus d'opprimés, plus d'opresseurs. [...]

Parmi les catastrophes survenues au cours des derniers siècles, et qu'il nous faut inscrire dans la conscience collective à côté de l'esclavage et de tant d'autres outrages à l'humanité, il en est une qui s'est déroulée avec lenteur, dans le silence, mais qui n'en est pas moins grave: il s'agit de la souffrance des communautés autochtones qui ont été soumises et dépouillées de leurs droits les plus élémentaires: le droit à l'identité culturelle, à la terre de leurs aïeux, à leur langue, le droit à la liberté et aux croyances autochtones. Cette injustice s'est prolongée jusqu'à nos jours sous la forme de préjugés sociaux ou de structures économiques; de systèmes éducatifs et d'appareils de pouvoir politique qui perpétuent par intérêt la discrimination et l'oubli. Cependant, l'existence même de cette Initiative autochtone pour la paix ainsi que votre présence ici sont des signes encourageants qui nous font mesurer les changements survenus ces dernières années et en garantissent la continuité et la consolidation dans le proche avenir. La Décennie internationale des populations



autochtones proclamée par l'Organisation des Nations Unies, et déjà entamée, comme nous le rappelait M. Ibrahima Fall, le Sous-Secrétaire général de l'ONU chargé précisément de sa mise en œuvre, crée une conjoncture idéale pour avancer dans cette voie novatrice.

Le terme d'«initiative» implique que ces populations ont décidé d'apporter une réponse dynamique aux multiples problèmes, anciens et nouveaux, qui les assaillent; qu'elles

ont la volonté de les identifier, de les examiner et de rechercher des solutions adaptées à notre temps; qu'elles sont disposées à entreprendre cette tâche sans revenir à des modèles importés qui dénaturent leur héritage culturel, et sans répéter les erreurs du passé; qu'elles sont décidées à forger elles-mêmes leur propre destin, un destin inaliénable.

Une telle attitude représente en soi une profonde révolution, la révolution du dialogue et de l'indocilité, après les siècles de silence et de soumission que ces communautés ont connus; une révolution créatrice et pacifique qui suppose un énorme effort de rénovation éducative et de transformation sociale, pour que leurs membres puissent accéder au statut de citoyens à part entière et participer aux décisions, grandes ou petites, appelées à influencer sur leur vie collective. Rigoberta Menchú, prix Nobel de la paix et fondatrice, avec quelques-uns d'entre vous, de cette Initiative, a su résumer cette espérance dans un poème dont je vous lis un fragment:

"Une longue obscurité a voilé mon visage, mes rêves interminables, l'immensité de mes espoirs.

Mais l'aube viendra, comme viendra la lumière. Jusqu'au plus haut du ciel d'azur

S'élèvera la voix de ceux qui toujours ont gardé le silence. (...)"

La lumière se fera et la voix de ceux qui se sont toujours tus s'élèvera. Dans de nombreux pays – en Amérique latine notamment –, le destin des populations autochtones fait encore partie

des lacunes de la démocratie. D'une part, le problème demeure de l'intégration à la vie nationale, dans des conditions de pleine et entière citoyenneté, de vastes secteurs de la population qui ont connu des siècles de marginalisation et d'abandon. D'autre part, ces populations, qui avaient été victimes d'iniquités historiques (comme celles perpétrées en Amérique au XVI^e siècle), ont ensuite souffert dans leur chair de luttes politiques et de guerres civiles (ou même internationales) n'ayant pas grand-chose à voir avec leur situation réelle d'exclusion et de marginalisation. [...]

Il importe, par conséquent, de mettre l'accent sur l'élément de recherche de la paix qui apparaît dans le nom de cette Initiative car, comme l'éducation, la paix est le chemin à suivre et la condition sine qua non à réaliser pour atteindre les objectifs politiques, sociaux et économiques que ces communautés se sont fixées.

L'Unesco, dont la mission fondamentale est, comme le rappelait il y a quelques instants Mme Myrna Cunningham, d'«élever les défenses de la paix» là où les guerres prennent naissance, «dans l'esprit des hommes», soutient pleinement ce programme plein de clairvoyance. L'éducation pour la paix et la liberté, l'éducation pour la coexistence dans le respect de son prochain et de la nature pour la conservation et l'augmentation du patrimoine culturel que nous avons hérité de nos ancêtres et que nous devons un jour transmettre aux générations futures. C'est de la réussite de cette entreprise que dépend rien de moins que la survie de l'espèce humaine. Car, comme l'a dit le célèbre romancier anglais Wells, «il est chaque jour plus évident que l'Histoire est devenue une course entre l'éducation et la catastrophe».

Dans cette perspective, la mission d'édifier la paix ne se borne pas à éviter qu'éclatent des conflits armés; elle signifie principalement éradiquer les causes de la violence individuelle et collective qui sont le bouillon de culture des guerres. Et cette violence peut revêtir des formes multiples: dans le domaine politique, elle se manifeste par l'oppression et la tyrannie; dans le domaine économique, c'est l'exploitation et la misère; dans le domaine social, l'exclusion et l'intolérance. Tout effort visant à

fonder une culture de la paix doit prendre en considération ces racines profondes des conflits humains et s'attacher en priorité à transmettre des valeurs, à forger des attitudes et à créer des institutions qui concourent à cette tâche.

Toute violence est condamnable. Aucune ne se justifie. Mais il en est une contre laquelle nous devrions tous dès à présent nous élever, sans admettre d'exceptions ni de circonstances atténuantes: c'est celle qui ôte la vie, celle qui fait taire à jamais la voix qui devrait pouvoir se faire entendre, celle qui assassine l'idée, le poème à naître qui pourraient jeter un pont et tisser des liens d'entente et d'harmonie. Ne plus pleurer des morts, mais animer, soutenir, stimuler des vies afin d'obtenir par les mots, à force de ténacité et de lucidité, ce qu'on n'aurait peut-être pas obtenu par le sang. La culture de guerre doit finir par céder le pas à la culture de l'entente et de la paix: une culture de paix où les héros vivent pour mettre en pratique leurs idéaux, pour atteindre leurs objectifs; une culture où personne n'attise plus le feu qui détruit, mais celui qui reconforte.

La culture de la paix n'est pas synonyme de docilité et encore moins de soumission. Elle signifie une lutte vaillante - fondée sur la «solidarité intellectuelle et morale» que prône l'Acte constitutif de l'Unesco - pour atteindre sans violence (et surtout sans morts) les objectifs suprêmes de nos peuples. Elle signifie satisfaire sans recourir aux armes, et dans le respect des droits de l'homme, les revendications qu'exprime notre cri.

Madame la Présidente, C'est Mme Lourdes Aripzpe, sous-directrice générale à la culture dans notre Organisation, dont le prestige dans les domaines de l'anthropologie et du pluralisme culturel est bien connu, qui veillera personnellement, en mon nom, à ce que l'Unesco apporte à l'initiative tout l'appui nécessaire, de manière à mettre en application les décisions que les États membres de l'Unesco ont adoptées à l'unanimité au sujet des populations autochtones. [...]

Nous sommes, sur cette rive du monde, détenteurs de nombreux savoirs, surtout (les savoirs techniques, mais nous nous trouvons à court de sagesse et de réflexion. Les peuples, qui vivent sur d'autres rivages dans des conditions matérielles

encore précaires, possèdent pourtant la sagesse et le contact avec la nature qui nous font défaut, mais ils manquent des connaissances technologiques que les pays industrialisés possèdent en abondance, sans que cette richesse nous suffise à faire respecter le milieu naturel et à éliminer les injustices les plus flagrantes de notre société. Le Popol Vuh, livre sacré des Mayas, contient quelques versets pleins de symbolisme qui racontent comment les premiers êtres humains furent anéantis, châtimés qui leur fut infligé parce qu'« ils ne pensaient pas, parce qu'ils ne parlaient pas avec leur Créateur ». Ces hommes et ces femmes, faits de bois, avaient mal usé de leur environnement immédiat et avaient rompu l'équilibre naturel qui les unissait au cosmos. Pour les punir, les dieux permirent à la Terre, aux animaux et même aux objets domestiques de se révolter contre eux et de les détruire. Cette rébellion, cette vengeance des animaux et des choses au service des hommes (que l'on retrouve sous une forme ou une autre dans presque toutes les cosmogonies), est une allégorie des conséquences que peuvent entraîner pour l'humanité l'arrogance et le mauvais usage du pouvoir, surtout du pouvoir prométhéen de l'intellect. Un grand chef indien d'Amérique du Nord, le chef Seattle, s'exprimait ainsi en 1855:

"La terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre. L'homme n'a pas tissé le filet de la vie: il n'en est qu'un fil. Tout ce qu'il fera au filet, il se l'infligera à lui-même. Tout ce qui arrivera à la terre, arrivera aux enfants de la terre."

Nous pensions détenir des formules magiques, applicables en toutes circonstances, à tous les changements. Comme si tous les pays étaient les mêmes. Comme si l'on pouvait faire abstraction de leur trajectoire humaine, de leurs ressources naturelles, de leurs traditions, de leurs croyances, de leurs modes et styles de vie. La culture s'exprime dans le comportement quotidien, car elle est l'accumulation du passé de chacun, du contexte social, économique et culturel dans lequel il a grandi, des idées qui lui ont été transmises, de ses propres réflexions, de ses impressions,

lointaines ou récentes, de ses états d'âme... Nous avons oublié la dimension culturelle du développement individuel et collectif. Au lieu de nous dire que la richesse réside dans la diversité, nous nous sommes imaginé que c'était l'uniformité qui devait prévaloir, du moins dans le domaine économique, oubliant que différence égale richesse et peut devenir un trait d'union. Droit à la différence, connaissance de la différence, ouverture totale aux autres. Diversité des cultures, «cultures métisses et voyageuses», qui selon Carlos Fuentes sont notre richesse. Ces cultures qui trouvent justement dans le fait qu'elles sont un creuset, un carrefour, le fruit de siècles d'interaction, leur raison de continuer à exister et leur force d'expansion.

C'est à ce dialogue culturel inéluctable que nous convie la deuxième Assemblée de l'Initiative autochtone pour la paix: à une rencontre de la pluralité, de la complexité et de la tolérance, où il nous semble entendre résonner la voix puissante de Pablo Neruda dans les Hauteurs du Macchu Picchu:

*"...laboureur, tisserand, pasteur taciturne ;
dompteur des vigognes tutélaires ;
maçon du traître échafaudage ;
porteur d'eau chargé des larmes des Andes ;
joaillier aux doigts broyés ;
sемеur tremblant dans sa semence ;
potier répandu dans sa glaise ;
Monte ! et nais avec moi, frère !"*

Au nom de l'Unesco, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et en application de la décision adoptée par les États membres de celle-ci, je suis heureux que cette Assemblée de l'Initiative autochtone pour la paix se tienne ici, dans cette maison de toutes les cultures. Au nom de tous les pays et des membres du Secrétariat, je suis heureux de vous dire, Madame la Présidente, ainsi qu'à vous tous, comme dans le poème de Pablo Neruda: «Monte ! Et nais avec moi, frère !» »

L'engagement de Federico Mayor en faveur des peuples autochtones se poursuit aujourd'hui encore à l'Unesco : l'Organisation développe des normes pour promouvoir les droits culturels des peuples autochtones et favoriser leur participation directe. En particulier, l'Unesco est attentive à favoriser le multilinguisme et la diversité linguistique, et à protéger les langues menacées, comme le quechua, l'aymara, langues principalement orales et minoritaires. L'engagement de l'Agenda 2030 à «ne laisser personne de côté» apporte un nouvel élan pour faire en sorte que les priorités des peuples autochtones soient entendues.

Au cours des quatre dernières années, et notamment depuis 2017, l'Unesco a organisé plusieurs consultations et réunions avec des représentants des peuples autochtones à Santiago (Chili), Luanda (Angola), Chiang Mai (Thaïlande), New York (États-Unis), Genève (Suisse) et Paris (France). Près de 150 experts, à la fois internes et externes, ont apporté leurs contributions et ont contribué à l'élaboration de ce projet.

Madina Jarbussinova, Ministre adjoint des Affaires étrangères du Kazakhstan, devant la Conférence générale, Paris le 27 octobre 1999.¹⁰

Les pays d'Asie centrale sont des États membres assez récents de l'Unesco : en effet, le Kazakhstan, comme le Kirghizistan et l'Ouzbékistan, faisaient partie de l'URSS. C'est à la suite de leur indépendance, en 1992, voire en 1993 pour l'Ouzbékistan, qu'ils ont rejoint l'Organisation. Ces pays ont activement encouragé des programmes les concernant, comme l'*Histoire des civilisations de l'Asie centrale*, et le programme sur « les Routes de la Soie ». La femme politique kazakhe Madina Jarbussinova est ministre adjoint des Affaires étrangères lorsqu'elle prononce ce discours devant la Conférence générale de l'Unesco en 1999. Elle deviendra ensuite représentante spéciale pour la lutte contre la traite des êtres humains de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

« Au seuil d'un siècle nouveau, l'humanité se tourne une fois de plus vers la mission fondamentale de l'Unesco définie dans son Acte constitutif, à savoir «élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes». En dépit des nouvelles technologies de communication universelle, qui rapprochent les peuples et les continents, le monde reste ébranlé par des conflits. [...] Au cœur même de l'Europe, nous assistons à une flambée d'intolérance ethnique nationale et religieuse. Le terrorisme, qui sème la mort, la peur et le désespoir dans toutes les régions du monde constitue une sérieuse menace internationale et témoigne, à l'évidence, de la nécessité de déployer des efforts conjoints pour maintenir la sécurité.

Grâce à leur capacité de s'unir et de faire front face à un danger commun, grâce à leur désir de vivre en paix et en

10. Source : *Actes de la Conférence générale*, 30^e session, compte-rendu des débats, Unesco, Paris, 2000, p.88-92. Original: russe.

bonne intelligence avec autrui, les peuples d'Asie centrale n'ont pas disparu dans le tourbillon de l'histoire et ont pu restaurer la structure de leurs États. Nous sommes en cela redevables à nos ancêtres qui ont toujours eu conscience de la nécessité de préserver leur langue, leur culture, leurs traditions et leur amour de la liberté. A travers les siècles, l'Asie centrale a été un lieu de rencontre et de coexistence de religions, de cultures et de modes de vie très différents. [...]

A peine notre pays avait-il accédé à l'indépendance qu'il fermait son centre d'essai d'armes nucléaires et organisait une conférence sur la coopération et les mesures de confiance en Asie. Sept ans plus tard, le 14 septembre de cette année, a été signée à Almaty la Déclaration de principes dans laquelle les États d'Asie confirmaient qu'ils étaient fermement disposés à assurer la sécurité et la stabilité. C'est ainsi qu'ont été posés les fondements juridiques de la sécurité dans une région où vivent plus de 3 milliards et demi de personnes. [...]

L'humanité n'a pas d'autre solution que d'unir ses efforts au service d'une paix solide et durable, d'une paix sans affrontements ni oppositions, sans polarisation ni «rideaux de fer» [...]

L'Unesco continue de guider la communauté internationale dans ses domaines de compétence et a réalisé une percée considérable s'agissant de la reconnaissance de sa mission éthique. Cela concerne aussi bien le développement d'une société de l'information et le suivi des réalisations scientifiques et techniques que, bien évidemment, la culture de la paix. La République du Kazakhstan se félicite des résultats des forums mondiaux consacrés à la politique culturelle, à l'enseignement supérieur ou à la science, et appuie leurs recommandations relatives aux priorités stratégiques de l'Unesco pour ce nouveau millénaire.

Tout en nous félicitant de la détermination de l'Unesco à mettre en œuvre et à appuyer de nouvelles actions communes en faveur de l'éducation de base dans les pays d'Asie centrale, nous comptons sur une contribution plus efficace de la part de l'Institut international de l'Unesco pour la planification de l'éducation aux réformes éducatives dans la région et sur la mise en route

*effective du nouvel Institut pour l'application des technologies
de l'information à l'éducation. [...]*

Le Kazakhstan sait gré à la communauté internationale de l'aider à résoudre les problèmes des zones écologiquement sinistrées autour du centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk et de la mer d'Aral. [...] Prenant note du concours actif qu'a apporté l'Unesco à l'élaboration des programmes relatifs aux régions de la mer d'Aral et de Semipalatinsk, nous espérons bien que les mesures prévues permettront de passer du stade des recommandations scientifiquement fondées à celui de la réalisation de grands projets internationaux.

Nous partageons l'avis du Directeur général concernant la nécessité d'adopter une conception globale du patrimoine culturel. L'originalité et la spécificité culturelle des peuples d'Asie centrale tiennent essentiellement à leur spiritualité. En témoignent l'histoire séculaire des épopées «Manas», «Korkoutdada» et «Alpamys» et les œuvres d'Al-Farabi et de Makhmoud Khaïdar Doulati. L'inscription de ces commémorations sur la liste des anniversaires célébrés par l'Unesco, parallèlement au 15^e centenaire du Turkestan, confirme à notre sens le rôle et l'importance de la culture de cette région pour l'essor de la civilisation humaine dans son ensemble. A chaque étape du développement de la société, les traditions de la culture turke ancienne ont eu une importance décisive pour souder les peuples, ont servi de courroie de transmission de la mémoire sociale et ont contribué à former ce sens de la participation civique qui s'est transmis d'une époque à l'autre, d'une génération à l'autre. Les pétroglyphes d'Oust-Ourt, l'«Homme d'or», les inscriptions runiques, la chronique de la défense des cités anciennes de l'Otrar, la rencontre des beys kazakhs à Ordabassy sont autant d'éléments chers à la mémoire du peuple kazakh. Aujourd'hui, nous devons accorder une attention particulière à ces trésors spirituels qui ont été un gage de développement de la civilisation, interpréter cette expérience de dialogue interculturel à travers le prisme de la compréhension actuelle des causes et des effets et la mettre au service de l'avenir [...]

C'est précisément la raison pour laquelle le Kazakhstan appuie les initiatives de l'Unesco visant à préserver et à faire connaître le patrimoine culturel par l'intermédiaire du

programme "Mémoire du monde", des systèmes de «Trésors humains vivants» et du nouveau projet destiné à sauvegarder les chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. Les efforts que le Secrétariat de l'Unesco déploie en vue de publier, en plusieurs volumes, une «Histoire des civilisations de l'Asie centrale» méritent à notre sens une mention spéciale. Nous nous félicitons des résultats atteints grâce aux efforts conjoints de l'Unesco, de la Commission européenne, des musées nationaux et des bibliothèques publiques d'Asie centrale en matière d'utilisation des dernières technologies informatiques pour faire connaître la diversité nationale des cultures et leur originalité. Cette assistance est très importante pour les pays qui se trouvent dans une situation économique difficile et ne disposent pas, à l'heure actuelle, de moyens suffisants pour pouvoir élaborer des programmes nationaux dans ce domaine. Ce sont alors des formes d'expression artistique et des témoignages oraux d'une importance historique qui sont menacés de disparition. A notre avis, ce projet vital doit être poussé plus avant. Les institutions sous-régionales de l'Unesco telles que l'Institut international d'études sur l'Asie centrale (Samarkand) et l'Institut international d'étude des civilisations nomades (Oulan-Bator) peuvent jouer là un rôle essentiel. [...]. »

Pour promouvoir et valoriser les cultures d'Asie centrale, l'Unesco a lancé en 1997 le registre « Mémoire du monde » : cette liste recense, à travers le monde, des fonds d'archives jugés d'importance universelle majeure. Le but est de préserver et de faire connaître ces fonds locaux, considérés par l'Unesco comme le patrimoine commun de l'humanité. Plusieurs éléments concernent les pays d'Asie centrale : ainsi dans les années 2000 ont été classés sur ce registre, pour le Kazakhstan, les documents audiovisuels du mouvement antinucléaire « Nevada-Semipalatinsk », et la collection des manuscrits de Khoja Ahmed Yasawi, poète soufi du XII^e siècle. Pour l'Ouzbékistan ont été classés dans les années 1990 le Coran d'Othman (VII^e siècle), et la collection de l'Institut Al-Biruni d'études orientales (du nom d'un érudit persan du XII^e siècle). Et pour le Tadjikistan ont été classés de précieux manuscrits du XIV^e siècle.

De plus, l'Unesco a entrepris à partir de 1976 l'écriture de l'Histoire des civilisations de l'Asie Centrale, ambitieux projet historiographique qui s'inscrit dans la lignée de l'Histoire de l'Humanité et de l'Histoire générale de l'Afrique. L'un des buts essentiels a été de chercher à mettre en évidence l'influence commune qu'avaient pu connaître les nombreuses sociétés de l'Asie centrale, à travers l'analyse de sources écrites, orales et archéologiques. En effet, la région de l'Asie centrale est constituée d'une grande diversité d'identités culturelles et d'influences au fil de l'histoire. Or, ce patrimoine commun a eu tendance à être marginalisé dans les recherches historiques jusqu'au XX^e siècle. L'Histoire des civilisations de l'Asie centrale couvre pour la première fois la totalité de cette région conçue comme un tout. Supervisée par un Comité scientifique international, cette vaste entreprise historiographique a rassemblé plus de 200 savants et historiens des régions concernées et du monde entier. Aboutissement de ces recherches, l'Unesco a publié en 2005 cette histoire en 6 volumes en anglais. Cette œuvre témoigne de l'importante contribution de l'Asie centrale au patrimoine commun de l'humanité, au fil des siècles.

L'Unesco a aussi contribué à mettre sur pied l'Institut international d'études sur l'Asie Centrale, à Samarcande (Ouzbékistan) et l'Institut international d'études des civilisations nomades à Oulan Bator (Mongolie).

Enfin, en 1988, l'Unesco a lancé « les Routes de la soie », projet culturel interdisciplinaire et transnational qui vise à mettre en valeur l'histoire et les échanges culturels entre l'Europe et l'Asie, le long d'un maillage de routes interconnectées reliant les anciennes sociétés d'Asie du Sud et du Sud-Est, d'Asie centrale et du Proche-Orient. Contribuant au développement de nombreuses grandes civilisations, ces routes ont servi des siècles durant au commerce des matières premières, des denrées alimentaires et des produits de luxe comme la soie, et ont favorisé de nombreux échanges culturels, ainsi que le partage des connaissances et des idées. L'Asie centrale se retrouve de cette façon au centre des programmes de l'Unesco.



Françoise Rivière, Sous-Directrice générale et Directrice du Cabinet du Directeur général, discours d'ouverture du colloque « Identités autochtones : paroles, écrits et nouvelles technologies », à Paris le 15 mai 2001.¹¹

La Française Françoise Rivière, ancienne élève (comme l'était aussi René Maheu) de l'Ecole Normale Supérieure, est l'une des premières femmes à avoir accédé à des fonctions dirigeantes majeures à l'Unesco. Citons aussi, parmi bien d'autres, la Suédoise Alva Myrdal, directrice vers 1950 du département des sciences sociales, la Française Marie-Pierre Herzog (la femme de l'alpiniste Maurice Herzog), directrice de la Division de la philosophie et des sciences sociales de 1969 à 1973, puis de la Division des droits de l'homme et de la paix jusqu'en 1976, ou la Mexicaine Lourdes Arizpe, Sous-Directrice générale pour la culture de 1994 à 1998.

Dans ce discours, Françoise Rivière introduit le colloque consacré, en mai 2001, à la préservation, grâce aux nouvelles technologies, des traces écrites ou orales des cultures autochtones.

« Je souhaite tout d'abord la bienvenue à chacune et chacun des participants au colloque « Identités autochtones : paroles, écrits et nouvelles technologies, » organisé par l'Unesco en coopération avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Ce partenariat met en valeur la complémentarité des missions de ces deux organisations : celle du CNRS, plus résolument cognitive, attachée à inventorier les apports des cultures dans différents champs scientifiques, et celle de l'Unesco, plus

11. Source : archives de l'Unesco, doc. ADG/ODG/2001/1. Original: français.

éthique, fondée sur la certitude [...] que "la diversité culturelle est l'une des principales richesses de l'humanité et [que] à ce titre elle doit être affirmée et développée."

La nécessité d'une «décolonisation des savoirs,» cheval de bataille d'intellectuels autochtones engagés, comme la maori Linda Smith, est pour l'Unesco une évidence. Depuis le XVIII^e siècle, le dogme d'une culture et d'une civilisation « avancées » qui devraient imposer leur loi à tous les peuples et reléguer dans les oubliettes de l'histoire des traditions, des pratiques et des savoir-faire déviants a fait long feu. Toutefois, le risque de voir certains courants intellectuels reprendre aujourd'hui à leur compte un discours hégémonique qui imposerait un «prêt à penser» ne peut être ni méconnu ni minimisé. Pour l'Unesco, la lutte contre cet hégémonisme cognitif s'inscrit dans la logique du combat incessant visant à réhabiliter les populations autochtones souvent victimes de violences physiques, économiques, sociales, culturelles et psychologiques.

Un premier pas vers cette prise en compte du potentiel inestimable détenu par les populations autochtones passe naturellement par la réappropriation des langues et des dialectes, la sauvegarde des savoirs traditionnels, la réhabilitation de l'histoire et de la littérature – orale et écrite – de ces populations dans les programmes d'enseignement. Dans ce domaine, l'Unesco et le CNRS se trouvent objectivement alliés, avec des modalités d'action qui leur sont propres.

La Décennie internationale des populations autochtones du monde, officiellement proclamée par les Nations Unies en 1994, et l'année 2001, Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations – qui coïncide avec la Conférence et l'Année internationales contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance —, sont autant d'occasions d'affirmer la nécessité de repenser le développement dans une perspective multiculturelle, fondée sur la diversité et l'interaction pacifique des cultures. A l'heure où le processus de la mondialisation accélère l'adoption de systèmes de communication omniprésents, il est indispensable que chaque culture — qui façonne notre vision du monde — puisse être en mesure de s'adapter, de créer son propre «mode d'emploi», et

d'initier les changements d'attitudes qu'elle estime nécessaires pour assurer la paix et le développement durables.

Les peuples autochtones, point n'est besoin de vous le rappeler, comptent quelque 300 millions de personnes dans plus de 70 pays du monde, sur tous les continents, et représentent plus de 5 000 langues et cultures. Ils occupent, dans le paysage culturel planétaire, une place significative, et sont un des garants de la diversité culturelle. Ils incarnent une vision globale du monde et de l'homme qui reste intimement liée à la nature et à la terre. Pourtant, ces cultures demeurent parmi les plus fragilisées par les effets de la mondialisation.

C'est pourquoi nous accueillons aujourd'hui, et pour quatre jours, des auteurs, des conteurs, des chercheurs de régions aussi diverses et lointaines que le Grand Nord sibérien et canadien, le Groenland, l'Afrique du Nord et celle du Sud, l'Amérique latine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou encore la Nouvelle-Calédonie. Parmi les écrivains, éducateurs, linguistes et conteurs exceptionnellement réunis aujourd'hui figurent des Maoris, des Sans, des Touaregs, des Tchouktches de Russie et des Samis de Scandinavie, des Amérindiens du Canada et des États-Unis mais aussi du Mexique, du Panama et de Bolivie.

Vous êtes appelés à comparer vos expériences individuelles et collectives, vos aspirations et vos préoccupations. Vous nous ferez découvrir un patrimoine matériel et immatériel, une mémoire vivante à travers des littératures orales et écrites. Vous nous parlerez d'une relation particulière avec l'espace et le temps, mais aussi d'un accès rapide ou difficile aux nouvelles technologies. Vous évoquerez le pouvoir des mots et des mythes, des contes et des symboles, garants de la mémoire partagée dans toutes ces sociétés.

Une des originalités de ce colloque sur «le dit, l'écrit et les nouvelles technologies» est d'être associé à un salon du livre qui nous permet, autour des auteurs, de réunir des professionnels de l'édition, invités à présenter leurs ouvrages et leurs nouvelles collections. L'Acte constitutif de l'Unesco, dans son article premier, nous rappelle que l'Organisation : «aide au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir en veillant à la conserva-

tion et à la protection du patrimoine universel de livres [et encourage] la coopération entre nations dans toutes les branches de l'activité intellectuelle [et dans l'échange] de publications [et] d'œuvres d'art». Je voudrais à cette occasion remercier vivement, au nom de l'Unesco, les exposants : maisons d'éditions, libraires, ONG et nos collègues des Nations Unies, et tous ceux qui ont contribué à la mise en place de ce premier Salon du livre autochtone. Je souhaiterais également remercier toutes les délégations permanentes et autres institutions qui ont apporté un précieux soutien à l'organisation du colloque et du salon.

Nous sommes également heureux de partager dans le cadre de ce salon d'autres événements qui enrichissent le colloque. Je pense en particulier aux signatures et aux lectures d'ouvrages prévues afin de favoriser des rencontres entre auteurs et lecteurs, éditeurs et écrivains, traducteurs et chercheurs. Je pense également aux films qui seront projetés pour illustrer l'histoire ou la vie contemporaine des communautés autochtones et aux expositions de photos notamment sur les Kogis, les Mélanésiens et des toiles aborigènes de la communauté de la Lajamanu (aborigènes d'Australie).

Permettez-moi, pour conclure, une réflexion personnelle : il me semble que les communautés autochtones sont encore partagées, face aux risques et aux opportunités de la mondialisation, entre l'attachement à l'oralité et la nécessité de s'approprier le pouvoir intellectuel et commercial qui passe par l'écrit et par la maîtrise des nouvelles technologies. La volonté de dialogue et de communication, qui se manifeste avec éclat aujourd'hui, est sans doute l'un des meilleurs garants de leur autonomie et leur vitalité culturelles.

Comme l'a écrit Scott Momaday, le poète et écrivain kiowa présent parmi nous aujourd'hui : «Ne parlons pas de la mort des rêves. Parlons plutôt de leur persistance». Que cette semaine de dialogue et de rencontres soit donc placée sous le signe de cette espérance. »

Depuis le développement exponentiel de l'informatique dans les années 1980 puis de l'internet dans les années 1990,

l'Unesco a intensifié ses réflexions et programmes pour mettre les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au service de l'éducation, de la science et de la culture. Ainsi, ce colloque de 2001 pose les bases d'une action pour sauvegarder les écrits et paroles autochtones grâce aux technologies numériques. C'est aussi au service de l'alphabétisation que l'Unesco s'attache à employer les NTIC. Ces technologies peuvent en effet servir au partage et à l'acquisition des savoirs dans les pays en développement.

Comme l'analyse l'Unesco sur son site internet, la récente révolution de la technologie et des réseaux d'information revêt un intérêt considérable pour les systèmes de communication des peuples autochtones, en leur permettant de partager des idées, de s'informer et de s'éduquer, en générant des revenus et en renforçant leur autonomie. De fait, parce qu'elles sont capables de surmonter les obstacles sociaux et géographiques, les nouvelles technologies d'information et de communication (TIC), ont considérablement accru pour les communautés leurs possibilités d'avoir accès à l'information et de partager des expériences et des pratiques, dans quasiment toutes les régions du monde.

Cependant, pour qu'elles soient utilisées convenablement, il faut que les infrastructures de communication soient adaptées aux besoins et aux aspirations des peuples autochtones et aux objectifs tels que définis par eux-mêmes. Promouvoir « la libre circulation des idées par le mot et l'image » est l'une des responsabilités constitutives de l'Unesco, et cette mission a trouvé sa concrétisation dans les programmes de l'Organisation depuis sa création. Les principales préoccupations de l'Unesco dans ce domaine comprennent l'accès aux informations, la diversité culturelle, la liberté d'expression, les sociétés du savoir, les investissements dans la science et la technologie. Ces domaines intéressent tout particulièrement les populations autochtones.

L'Unesco, depuis les années 2000, a lancé des actions concrètes pour sauvegarder et promouvoir les cultures autochtones grâce aux nouvelles technologies : par exemple, documentation et transmission des savoirs locaux sur l'environnement à l'aide d'outils de communications en ligne aux Îles Salomon ; transcription

des savoirs traditionnels en matière de navigation détenus par les peuples des îles du Pacifique ; acquisition des compétences de base en informatique pour les femmes d'Atacama ; récupération de la mémoire orale des Mindalae quechua ; inclusion informatique pour les peuples autochtones ; transcription de la mémoire orale des Mindalae d'Otovalo.



Jacques Chirac, Président de la République française, discours sur la question du choc des civilisations, les échanges et le dialogue entre les civilisations et cultures, la diversité culturelle, la mondialisation et le respect de l'autre, prononcé à l'ouverture de la 31e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Paris, le 15 octobre 2001.¹²

Jacques Chirac (1932-2019), homme politique français du courant gaulliste, a été Président de la République de 1995 à 2007, après avoir été maire de Paris de 1977 à 1995. Durant ses deux mandats présidentiels, il a tenté de lutter contre la « fracture sociale », a reconnu la responsabilité de l'État français dans la Shoah, et a présidé à la création du musée du Quai Branly, à Paris, qui expose des œuvres des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Océanie.

Dans ce discours important prononcé en 2001 à l'Unesco, il dénonce la conception du « choc des civilisations » développée alors par l'intellectuel américain Samuel Huntington. Il insiste sur l'importance du dialogue entre les cultures et sur la richesse des cultures dans leur diversité, et pose les bases de l'idée d'une Déclaration, puis d'une future Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui sera finalement adoptée à l'Unesco en octobre 2005.

« A-t-on retenu toutes les leçons du XX^e siècle ? Telle est la question que beaucoup se posent aujourd'hui. Avec la tragédie du 11 septembre dernier, c'est en effet une vision utopique du nouveau millénaire, comme temps de paix et de fin de l'histoire, qui a été touchée au cœur. D'aucuns avaient le sentiment que nous avions laissé derrière nous le siècle des deux guerres

12. Source: <https://www.vie-publique.fr/discours/194832-discours-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-questi> (consulté le 22 septembre 2020)

mondiales et de ses millions de morts, de la Shoah, du goulag et de tant d'autres massacres. Malgré les conflits qui continuaient d'ensanglanter notre planète, le siècle naissant était accueilli avec espoir et confiance. Espoir d'un monde libre et pacifié, avec la chute du Mur de Berlin et la fin de la guerre froide. Espoir d'un monde meilleur où les progrès de la science, les vertus de l'éducation, la rapidité des communications apporteraient davantage de prospérité, de justice, de bonheur. Confiance dans les avancées de la démocratie et l'affirmation des solidarités. La tragédie de New York, dont nous n'avons pas fini de mesurer les effets, est venue ébranler cet espoir et cette confiance. De plus en plus, nous entendons évoquer un choc des civilisations, qui marquerait le XXI^e siècle, de même que le XIX^e siècle a vu s'affronter les nationalités et le XX^e les idéologies. Un choc de civilisations, présent et à venir, qui serait plus radical, plus violent, plus passionnel parce qu'il verrait s'affronter des cultures et des religions. Ce discours qui se nourrit de toutes les peurs, il s'agit d'abord de le réfuter. Car l'adopter, c'est tomber dans le piège que nous tendent les terroristes, qui veulent soulever les hommes, culture contre-culture, religion contre religion. Et si, devant l'horreur, les pays se rassemblent pour châtier les coupables, pour endiguer le terrorisme, c'est un combat pour l'homme, pour l'homme contre la barbarie.

A ce discours il s'agit surtout d'opposer une autre réalité, politique, morale, culturelle, une autre volonté : celle du respect, celle de l'échange, celle du dialogue de toutes les cultures, inséparable de l'affirmation claire et sans concession des valeurs qui nous font ce que nous sommes.

Votre Conférence générale, qui s'inscrit dans un moment de doutes et d'interrogations, est l'occasion de reposer certaines questions, d'apporter des réponses, d'exprimer des idéaux. Je suis heureux d'y faire entendre la voix de la France.

Sans céder à la tentation d'un quelconque vertige, nous devons tous nous interroger, chacun pour notre part. Et aussitôt les questions fusent. Sommes-nous restés fidèles à nos propres cultures et aux valeurs qui les sous-tendent ? L'Occident a-t-il

donné le sentiment d'imposer une culture dominante, essentiellement matérialiste, vécue comme agressive puisque la plus grande partie de l'humanité l'observe, la côtoie sans y avoir accès ? Est-ce que certains de nos grands débats culturels ne sont pas parfois apparus comme des débats de nantis, ethnocentrés, qui laissent de côté les réalités sociales et spirituelles de ce qui n'était pas l'Occident ? Jusqu'où une civilisation peut-elle vouloir exporter ses valeurs ?

La réponse à cela, nous la vivons dans nos traditions, nous la sentons dans nos coeurs et dans notre raison, c'est le dialogue des cultures, gage de paix alors que le destin des peuples se mêle comme jamais. Un dialogue revivifié, renouvelé, réinventé, en prise sur le monde tel qu'il est.

Sur quels principes se fondera ce dialogue ?

Le premier, qui pourrait être inscrit au frontispice de l'Unesco, c'est l'égalité de dignité de toutes les cultures, et leur vocation à s'interpénétrer et à s'enrichir les unes des autres. C'est tout à la fois une évidence, portée par toute l'histoire de l'humanité, histoire littéraire, artistique, architecturale. C'est aussi et surtout une grille de lecture du monde. Que seraient l'architecture, la poésie ou les mathématiques sans la culture arabe, qui recueillit aussi les savoirs antiques, qui s'aventura bien loin de ses frontières quand l'Europe s'enfermait sur elle-même ?

Que serait la philosophie, sans l'obsession hindoue de la nature de l'être, sans son sens du rythme et des respirations ? Que serait l'art du XXe siècle, s'il n'avait été fécondé par l'Afrique et les peuples premiers ?

Que dire de l'Extrême-Orient, de sa recherche passionnée de l'harmonie, du geste juste, de son intuition de la tension des contraires comme source de l'élan vital ? Que seraient le rêve de liberté et le respect dû à chaque homme sans la philosophie des lumières qui essaima de France au XVIII^e siècle à travers toute l'Europe, pour finalement traverser les océans ? [...]

Certes, toutes les cultures ne se développent pas au même rythme. Elles connaissent des apogées et des déclin, des périodes

de rayonnement et d'expansion comme des temps de silence et de repli. Pour autant, toutes continuent à vivre au présent dans notre mémoire collective. Elles construisent nos identités, nos raisons d'être. Elles apportent à nos vies la lumière et le plaisir, le chatolement de la poésie et des beaux-arts, l'accès à la connaissance et à la transcendance. Elles s'attellent aussi à l'obscur, questionnent le mystère et l'énigme. Elles constituent ensemble, à égalité, la part de lumière, de progrès, d'exigence éthique de l'humanité.

Le deuxième de ces principes, inséparable de l'égalité de dignité des cultures, c'est la nécessité de la diversité culturelle. Il ne peut y avoir de dialogue entre l'un et son double au mépris de l'autre.

Cette diversité est menacée. Je pense aux différentes langues du monde qui sont aujourd'hui près de cinq mille. Nous savons qu'il en disparaîtra la moitié au cours de ce siècle si rien n'est fait pour leur sauvegarde. Je pense aux peuples premiers, ces minorités isolées aux cultures fragiles, souvent anéanties par le contact de nos civilisations modernes. Je pense bien sûr à l'habitat, aux modes de vie, aux coutumes, aux productions artisanales, culturelles, exposés à la standardisation, qui est l'un des avatars de la mondialisation. [...]

Il y a un bon et un mauvais usage de la mondialisation. Bon si ce qui est mis en commun, ce qui circule, ce qui modèle les consciences, c'est l'information, la connaissance, le progrès, la compréhension de l'autre, le partage de valeurs comme de richesses. Mauvais au contraire si elle est synonyme d'uniformisation, de formatage, de réduction au plus petit commun dénominateur, ou encore de primauté de la seule loi du marché, oublieuse de cette culture humaniste, dont l'essence même est de rassembler autour de principes éthiques. La réponse à la mondialisation-laminoir des cultures, c'est la diversité culturelle. Une diversité fondée sur la conviction que chaque peuple a un message singulier à délivrer au monde, que chaque peuple peut enrichir l'humanité en apportant sa part de beauté et de vérité.

L'Unesco s'honore de préparer une déclaration universelle, premier pas vers une convention.

Dans des régions entières, les filles sont interdites d'école, déni au droit le plus élémentaire, celui d'apprendre, désastre pour le développement. [...] Chacun voit bien qu'il y a un enchaînement entre le terrorisme et le fanatisme, un fanatisme qui prospère sur le terreau de l'ignorance, des humiliations, des frustrations, de la misère. A l'heure où les communications rétrécissent la planète, à l'heure où les images, partout diffusées, donnent à voir sans toujours donner à comprendre, suscitant colère, rejet ou convoitise, c'est à une profonde prise de conscience et à une action d'envergure que nous sommes conviés. Introduire davantage de justice et d'équité dans la mondialisation, c'est rendre possible le dialogue des peuples, c'est préparer notre avenir commun. [...]

Respecter l'autre, c'est d'abord le connaître, afin justement de ne pas le percevoir comme radicalement autre, sans aucune identification possible [...].

Il s'agit d'associer enfin toutes les nations aux décisions concernant la gestion des biens publics mondiaux. Il s'agit d'organiser la concertation avec la société civile internationale que l'on voit émerger. [...]

Veillons à ce que nos sociétés développées soient capables de proposer autre chose que des biens matériels. Veillons à ce qu'elles ne donnent pas le sentiment que tout se vaut, que tout est égal à tout, que rien ne vaut la peine d'être défendu. [...]

Dans un passé encore proche, contre les forces de haine, de rejet, d'incompréhension, s'est élevée la voix de l'humanisme, la puissance de la démocratie. Pour faire triompher cette voix une fois encore, apprenons à nous comprendre, apprenons à nous parler, apprenons à travailler ensemble, dans le respect, la lucidité et la fierté de ce que nous sommes. Tel est le sens, tel est l'enjeu du dialogue des cultures, du partage des cultures. Votre mission. Notre mission. »

Ainsi, ce discours de Jacques Chirac est important car il illustre le fait que la France, avec le Canada, a joué un rôle moteur dans le processus international pour l'adoption de la Déclaration pour la diversité culturelle (2001), puis la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), qui est entrée en vigueur en 2007. Pour mettre en œuvre cette convention, le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), mis en place par l'Unesco, finance chaque année de nombreux projets, dans le monde entier, visant à favoriser la vivacité et la pérennité des cultures.



Arjun Appadurai, sociologue et anthropologue indien, lors de la Table ronde de haut niveau organisée conjointement par l'Unesco et le PNUE à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002.¹³

Né en Inde en 1949, le sociologue et anthropologue Arjun Appadurai, Professeur à l'université de Yale (États-Unis), est un spécialiste et un penseur critique de la pensée culturaliste. Il a étudié les phénomènes de réappropriation culturelle qui se déploient avec la mondialisation.

Lors du Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg en 2002, au lendemain du choc des attentats du 11 septembre 2001, il développe les réflexions que lui inspire l'enjeu de la diversité culturelle, alors très débattu à l'Unesco et plus largement, dans la communauté internationale.

« Permettez-moi tout d'abord de remercier les chefs de secrétariat des deux grandes organisations et, bien entendu, le Président de la République française, M. Jacques Chirac, d'avoir fait en sorte que cette conférence puisse se tenir. C'est une très bonne chose que quelques personnalités civiles puissent s'exprimer, ne serait-ce que brièvement, dans un monde où l'on accorde de l'importance aux sociétés civiles.

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole devant cette assemblée. Je me contenterai de quelques brèves remarques car des idées fortes, stimulantes et convaincantes ont déjà été énoncées. [...]

La mondialisation fondée sur la logique du marché, telle que nous l'avons connue ces 20 dernières années, a creusé le fossé entre les riches et les pauvres. C'est là un fait incontestable. Deuxièmement, l'espèce humaine a fait la preuve, à l'étonnement

13. Source : *Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable*, Paris, Unesco, 2003, pp. 49-50.

général, qu'elle était capable à la fois de gérer la planète et de la rendre invivable. Troisièmement, pour plus de la moitié de la population mondiale, la biodiversité et le respect de l'environnement semblent être des plaisanteries cruelles, des jeux réservés à l'élite alors que les pauvres n'ont pas de pain et vivent, comme Wally Serote l'a dit récemment, «aux marges de l'existence».

Ces réalités que nous essayons d'affronter au moyen de nouveaux partenariats, d'un vaste projet et des technologies m'amènent à me poser trois questions:

Premièrement: on a énormément disserté des ressources renouvelables, mais existe-t-il d'autres ressources renouvelables plus essentielles que nos enfants, nos rêves et nos aspirations, nos talents et notre imagination, pour tout dire d'autres ressources plus essentielles que notre humanité elle-même?

Deuxièmement: comment l'être humain pourrait-il gérer la diversité planétaire et l'écodurabilité à long terme alors que nous avons fait la preuve de notre incapacité fondamentale à nous gérer nous-mêmes, à gérer nos ressources rurales, notre pauvreté, nos maladies et même notre volonté de vivre ensemble, comme l'a dit mon collègue et ami Achilles Mbembe? Sommes-nous aptes à gouverner toutes les espèces alors que nous n'avons pas su nous gouverner nous-mêmes?

Troisièmement: étant donné l'échec tragique des partenariats de toutes sortes - entre États, au niveau multilatéral, entre sociétés privées et mouvements sociaux - qui n'ont pas réussi à inverser le courant de l'apartheid financier et à éradiquer l'exclusion sociale en 50 ans au moins d'efforts sur lesquels on comptait beaucoup, peut-on se cacher que nos meilleures armes contre la pauvreté, la guerre et la dégradation de l'environnement sont les trois à quatre milliards de pauvres de la planète eux-mêmes?

Si l'on veut bien y réfléchir, on s'apercevra qu'aucune mesure d'exécution («exécution» étant le maître mot du sommet de Johannesburg) ne viendra donner suite à nos idées même les plus géniales sur l'eau, les carburants, les énergies, les forêts et l'air pur si on ne prête pas attention à la diversité culturelle.

Pourquoi? J'en viens à ma dernière remarque. Dans la diversité culturelle et grâce à elle, les pauvres peuvent lutter

contre la pauvreté dans la dignité, exprimer leurs rêves, construire ce que j'appellerai leur aptitude à vouloir et ajouter leurs propres visions à la somme des visions du bien-être de l'homme et du développement. Cette somme, cette banque de visions, est le moyen de faire des pauvres de la planète de véritables partenaires dans les combats pour le développement durable.

Si l'on ne s'intéresse pas à cet atout immense et inexploité, on se trouvera face à deux choix inacceptables. Un monde d'air pur et d'eau propre sans êtres humains pour en jouir. Ou un monde où la pauvreté et la dégradation écologique nous broieront dans un engrenage que nous pourrions appeler «Ecogeddon».

Il y a une troisième voie: considérer la dignité comme une ressource renouvelable qui devrait, selon moi, constituer la base de la diversité culturelle et des accords et engagements dont il a été question aujourd'hui, engagements que je fais miens, dont je me félicite et auxquels j'espère pouvoir me joindre. »

Arjun Appadurai, dans ce discours très structuré, pointe les dangers d'une mondialisation qui creuse les inégalités entre régions et entre peuples, et énonce plusieurs arguments pour défendre et promouvoir la diversité culturelle et le développement durable. De fait, l'année précédente, en 2001, l'Unesco avait adopté la « Déclaration sur la diversité culturelle », qui trouvera quelques années plus tard en 2005 une expression plus forte encore avec la « Convention sur la diversité culturelle ».

En faisant dialoguer et s'exprimer de nombreux experts, sociologues, philosophes, artistes, etc., sur le thème de la diversité culturelle, l'Unesco a permis de faire émerger des idées-forces et des convictions humanistes, fondées sur la volonté de donner toute leur place aux cultures minoritaires, dans la certitude que le foisonnement des diverses cultures crée de la richesse culturelle et favorise l'essor de l'esprit humain.



Helen Clark, Premier Ministre de Nouvelle-Zélande, discours prononcé à la Table ronde de haut niveau organisée conjointement par l'Unesco et le PNUE à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002.¹⁴

L'Unesco a été l'un des acteurs majeurs du Sommet mondial pour le développement durable organisé en 2002 à Johannesburg. L'universitaire néo-zélandaise Helen Clark, née en 1950, Première ministre de Nouvelle-Zélande pour le Parti travailliste, en fonction de 1999 à 2008, intervient dans la Table ronde de haut niveau organisée par l'Unesco et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Plus tard, de 2009 à 2017, Helen Clark sera administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Son engagement auprès des Nations Unies est donc fort, de même que son engagement progressiste. Dans ce discours, elle lie l'enjeu de la biodiversité à celui de la diversité culturelle.

« Je [...] souhaiterais formuler brièvement trois observations: premièrement énoncer une nouvelle fois l'importance du principe de la biodiversité, deuxièmement, souligner les liens entre la biodiversité et la diversité culturelle et troisièmement, évoquer l'impact de la mondialisation sur la diversité culturelle. Je voudrais reprendre et appuyer l'idée d'une Convention mondiale sur la diversité culturelle lancée par M. Chirac à cette tribune. Il a, semble-t-il, inventé pour nous un nouveau concept consistant à faire de la culture, aux côtés de l'économie, de l'environnement et de la science, un pilier du développement durable. »

14. Source : *Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable*, Paris, Unesco, 2003, pp.30-32.

ronnement et des préoccupations sociales, le quatrième pilier du développement durable.

Tout d'abord, je réaffirmerai rapidement l'importance de la biodiversité en soulignant sa valeur intrinsèque. Nous savons en effet que la diversité est garante de la stabilité et de la pérennité des écosystèmes. Ceux-ci sont parfaitement adaptés aux contextes dans lesquels ils se situent. Ainsi, lorsqu'on compare les forêts naturelles et les forêts à plantations monoculturelles, on observe que ces dernières sont beaucoup plus vulnérables aux maladies. La forêt naturelle a une valeur propre. Si l'on modifie l'une de ses composantes, c'est l'ensemble de l'écosystème que l'on modifie et que l'on met en danger.

Je tiens donc à rappeler avec force que la biodiversité a une valeur intrinsèque. A ceux qui n'en sont pas persuadés, je rappellerai par ailleurs l'intérêt qu'il y a à préserver une large diversité biologique. Dix des vingt-cinq médicaments les plus importants utilisés dans le monde sont issus de ressources naturelles. Qui sait quelles autres solutions peut encore apporter un environnement naturel diversifié aux problèmes de l'humanité? Préserver la diversité des espèces assure à l'humanité la possibilité d'enrichir ses connaissances.

J'aborderai ensuite la question des liens entre la biodiversité et la diversité culturelle. [...] Un très grand nombre de pratiques culturelles se développent en interconnexion avec l'environnement naturel où vivent les populations.

Si l'environnement naturel est modifié ou disparaît, le savoir culturel dont il est le socle disparaît aussi, puis les pratiques culturelles qui y sont liées disparaissent à leur tour. Il est clair que les cultures des populations autochtones sont fortement touchées par le contrecoup de la diminution de la biodiversité. A mesure que la forêt recule, les cultures de petits groupes autochtones dont les modes de vie sont étroitement liés à la forêt, que ce soit en Amazonie, en Bolivie ou en Papouasie, disparaissent en même temps que la forêt. Leur langue, ainsi que tous les aspects de leur culture sont à jamais perdus.

Enfin, en ce qui concerne l'impact de la mondialisation sur la diversité culturelle et la biodiversité, je ferai les observations suivantes. Les cultures autochtones pâtissent à la fois de la diminution de la biodiversité et de l'impact de la mondialisation. Nous savons qu'une nation aussi puissante que la France exprime souvent la crainte que sa langue et son identité culturelle soient menacées par la mondialisation. On peut par conséquent imaginer l'ampleur de la menace que celle-ci représente pour les cultures de petits groupes autochtones ou de petites nations, alors que les médias dominants et les langues dominantes dans les relations commerciales et la culture contribuent à évincer les autres langues et les autres cultures.

Mon pays s'attache sérieusement à rétablir l'usage de la langue des Maoris. Cette population a été à l'origine d'initiatives en ce sens en 1979, après avoir constaté qu'elle n'utilisait plus la langue de ses ancêtres comme première langue depuis plusieurs générations. La revitalisation du maori a débuté avec la mise sur pied de structures d'apprentissage de la langue destinées aux jeunes enfants. Actuellement, il existe plus de 600 structures de cet ordre financées par l'État, dont l'objet est de promouvoir l'usage du maori dès le plus jeune âge. L'usage du maori s'est aussi développé au sein du système scolaire, où des cours sont assurés dans cette langue.

Du fait de la mondialisation, il est aussi difficile pour de petites nations telles que la Nouvelle Zélande de préserver leur identité. Nous ne sommes pas qu'une banlieue de Londres ou de Los Angeles. Nous avons un mode de vie et une culture spécifiquement néo-zélandais. Mais là encore, je voudrai souligner que lorsque les médias dominants expriment les valeurs et les modes de vie de cultures et de pays dominants, les petits pays comme le nôtre se sentent menacés dans leur culture.

Nous devons donc prendre des mesures particulières pour promouvoir notre propre culture auprès de notre propre population. L'adoption d'une charte de la télévision publique se situe dans cette optique. En Nouvelle-Zélande, la télévision publique n'est pas simplement en concurrence avec la télévision commerciale, il lui incombe de refléter les valeurs, le patrimoine,

les formes d'art et les points de vue de la Nouvelle-Zélande. Par ailleurs, nous nous sommes prononcés en faveur de l'institution d'un quota de musique néo-zélandaise à la radio. Mais, même une telle mesure est difficile à mettre en œuvre, car un gouvernement néo-zélandais précédent a adhéré au GATT sans formuler de réserve au titre de la culture. Par conséquent, une loi qui imposerait maintenant un tel quota serait probablement en infraction avec les obligations auxquelles sont tenues les membres de l'OMC.

Notre but est de soutenir la créativité dans le milieu artistique qui exprime le caractère distinctif de notre nation. A cet égard, il est très intéressant de noter que notre culture a donné naissance à des formes d'art transformationnelles alliant des éléments provenant à la fois de la culture autochtone et de la culture coloniale, qui font de notre pays ce qu'il est aujourd'hui. Ainsi, des œuvres ont été expressément composées pour un orchestre de musique classique en accompagnement de spectacles traditionnels maori. De même, le corps de ballet classique néo-zélandais a intégré dans son programme des danses maori. Des œuvres dramatiques reflétant les conceptions et les thèmes maori sont composées. Et des ballets contemporains s'inspirant des traditions spécifiques des Maoris et des peuples du Pacifique sont représentés en Nouvelle-Zélande.

Permettez-moi, par conséquent, de revenir sur l'importance de la culture qu'a soulignée M. Chirac. Je pense que la communauté mondiale doit intégrer, parallèlement à l'environnement, à l'économie et au progrès social ce quatrième pilier, la culture, à la définition du développement durable. Car ce qui fait l'intérêt de notre planète, ce qui contribue à notre diversité, n'est pas uniquement d'ordre biologique ou social. Ce sont aussi des caractéristiques culturelles qui, lorsqu'elles viennent à disparaître, peuvent difficilement renaître. »

L'Unesco est engagée depuis longtemps en faveur de la diversité culturelle, ce qui a abouti à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. La diversité culturelle va de pair avec la biodiversité, comme

le montre Helen Clark dans ce discours, où elle souligne sa conviction, qui est également celle de l'Unesco, qu'il faut protéger et sauvegarder cette diversité aussi bien écologique qu'intellectuelle, la mettre à l'abri des logiques mercantiles.



Koïchiro Matsuura, diplomate japonais, Directeur général de l'Unesco (1999-2009), discours prononcé au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002.¹⁵

Le Sommet mondial sur le développement durable s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg en Afrique du Sud. Organisé par les Nations Unies, il a réuni plus de 100 chefs d'État et près de 60 000 personnes, notamment des délégués, des représentants d'ONG, des journalistes et des représentants du secteur privé. Il s'inscrit dans la continuation du Sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en 1992. Il traite de thèmes cruciaux : pauvreté et paupérisation, consommation, les ressources naturelles et leur gestion, la mondialisation, le respect des droits de l'homme, l'accès à l'eau, les sources d'énergie, la production agricole, la biodiversité... L'Unesco y est représentée par son Directeur général, Koïchiro Matsuura. Il développe, dans son discours, deux thématiques qui lui sont chères : la diversité culturelle et le patrimoine immatériel.

« Le Sommet de Johannesburg constitue un grand défi pour l'humanité, parce qu'il reconnaît l'interdépendance de nombreux facteurs et enjeux dans le processus évolutif de notre planète. Et c'est un grand progrès. Les liens de réciprocité qui unissent l'économique, l'écologique et le social se voient ainsi

15. Source : archives de l'Unesco, doc. DG/2009/127. Original: français.

reconnus, et nous autorisent à penser qu'un développement durable, viable et équitable est possible.

«La diversité culturelle est fondée sur la conviction que chaque peuple a un message singulier à délivrer au monde, que chaque peuple peut enrichir l'humanité en apportant sa part de beauté et de vérité.» Ce furent vos propres paroles, Monsieur le Président Chirac, il y a un an à l'Unesco. Cette Table ronde – dont vous avez accepté d'assurer la présidence, M. le Président Chirac – illustre, à sa manière, cette problématique. L'Unesco entend ainsi souligner que la biodiversité et la diversité culturelle sont deux conditions essentielles du développement durable. La méconnaissance de cette réalité entraînerait un risque mortel pour l'humanité et pour la planète.

L'objectif est de faire comprendre que la culture ne doit pas être considérée comme appartenant à l'ordre du facultatif, opposée au biologique, qui serait de l'ordre du nécessaire. Diversité biologique et diversité culturelle se renforcent mutuellement et sont profondément interdépendantes. L'intervention humaine sur l'environnement, y compris sa gestion, est un acte social et une expression culturelle.

Comment, dès lors, comprendre ou conserver l'environnement naturel sans appréhender les cultures humaines qui le façonnent depuis la nuit des temps ? Comment, en retour, comprendre la diversité culturelle sans considérer l'environnement naturel au sein duquel elle se développe ?

Diversité culturelle et biodiversité, ensemble, détiennent la clef de la durabilité de nos écosystèmes, condition préalable à tout développement durable. C'est bien le message porté dans la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère, qui vise à conserver la diversité biologique et culturelle à travers de sites servant à expérimenter et illustrer des modalités de développement durable.

"It is in our interest as human beings not only to value our diversity, but also to use it to face the challenges we have today." Ces mots, Monsieur le Président Chissano, ce sont ceux que vous prononciez lors de votre brillante intervention à la veille du Sommet du Millénaire à New York. Et vous avez raison. La diver-

sité culturelle, parce qu'elle est source d'innovation, de créativité et d'échanges, garantit non seulement un enrichissement mutuel, mais un avenir viable pour l'humanité.

À l'heure de la mondialisation, on ne peut confier à la simple logique économique le soin de prendre en compte les enjeux humains et sociaux de la diversité, qu'elle soit biologique ou culturelle. Les États ont une responsabilité essentielle à cet égard. Il leur revient en particulier de veiller à soutenir ou à créer les conditions propices à l'expression et à l'épanouissement de cette diversité.

En approuvant par acclamation le 2 novembre 2001 la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, les États membres de l'Unesco ont accompli un geste hautement symbolique. Ils ont exprimé non seulement leur préoccupation devant des dangers d'appauvrissement que recèle la mondialisation, mais aussi leur engagement d'y remédier par un soutien au principe même de la diversité. Ils ont également reconnu que la diversité culturelle est un processus vivant, qui a besoin de l'engagement actif des personnes et du soutien dynamique des institutions. C'est dire si la diversité culturelle, au sens où l'entend l'Unesco, est loin d'être un cabinet de curiosités, constitué d'objets qu'il suffirait de mettre en vitrine.

Lorsque l'Unesco entend protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel, c'est pour assurer bien plus que la survie de la diversité culturelle : c'est pour assurer sa capacité même de renouvellement. C'est pourquoi il est particulièrement opportun que cette année 2002 ait été placée par les Nations Unies sous le signe du patrimoine culturel, faisant ainsi très concrètement écho à la Déclaration.

On associe cependant encore trop souvent le patrimoine aux vestiges monumentaux, alors qu'il revêt des formes très diverses, dont nombre sont de nature immatérielle. C'est particulièrement vrai dans beaucoup de pays en développement. Parce que le patrimoine immatériel est encore beaucoup trop négligé dans les politiques de préservation, alors qu'il constitue un élément fondamental de la diversité culturelle, l'Unesco œuvre activement en faveur de sa préservation. Elle organisera

dans quelques jours à Istanbul, en Turquie, une Table ronde des ministres de la culture autour de ce thème. Une soixantaine de ministres ont déjà confirmé leur participation, ce dont je me réjouis, démontrant là encore que l'élan amorcé l'an dernier par la Déclaration n'a pas faibli.

Loin de diviser, la diversité culturelle unit les individus, les sociétés et les peuples, offrant en partage un fonds constitué de patrimoine immémorial, d'expériences actuelles et de promesses d'avenir. La Déclaration sur la diversité culturelle oppose aux visions apocalyptiques du « choc des civilisations » et aux enfermements fondamentalistes la perspective d'un monde plus ouvert, plus créatif, plus démocratique. Car comme l'a écrit Lévi-Strauss, « la diversité est moins fonction de l'isolement des groupes que des relations qui les unissent. »

L'Unesco, vous le constatez, est résolument engagée dans la « culture de la durabilité » : parce que diversité culturelle et biodiversité sont toutes deux des valeurs pour le très long terme. »

A l'époque où M. Matsuura prononce ce discours, la Convention sur la diversité culturelle n'est pas encore adoptée, mais le texte qui l'a précédée, à savoir la Déclaration universelle sur la diversité culturelle a été proclamée le 2 novembre 2001. La France et le Canada ont joué un rôle majeur dans ce processus, en universalisant ainsi la notion française « d'exception culturelle », c'est-à-dire l'idée que la culture est un bien auquel tous ont le droit d'avoir accès et qu'il ne faut pas faire prévaloir les règles mercantiles du commerce en matière culturelle. Ainsi, l'Unesco se démarque de la logique marchande de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Quelques années plus tard, le processus se poursuit avec l'élaboration, à l'Unesco, en octobre 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité et des expressions culturelles, qui entrera en vigueur en 2007, et ce malgré l'opposition des États-Unis.

Dans son discours, M. Matsuura évoque aussi le patrimoine immatériel. En effet, outre le patrimoine matériel, que l'Unesco protège dans le cadre de la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine culturel et naturel, l'Organisation s'at-

tache, dans les années 2000, à protéger aussi le patrimoine non matériel, constitué de pratiques, rites, coutumes, savoir-faire etc., Cela aboutira en 2003 à l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.



Koïchiro Matsuura, diplomate japonais, Directeur général de l'Unesco (1999-2009), discours marquant l'achèvement des Histoires générales et régionales, prononcé à Paris le 5 octobre 2009.¹⁶

Très tôt, dès 1946, l'Unesco a entrepris l'élaboration d'une « Histoire du développement scientifique et culturel de l'Humanité » transcendant les perspectives nationales et permettant un nouveau regard, décloisonné, sur l'histoire des différentes aires culturelles. Ce projet, qui a vu la collaboration d'éminents historiens de différents pays, a abouti en 1968 à la publication de *l'Histoire de l'Humanité* en huit volumes. Par la suite, pour valoriser davantage encore l'histoire et les cultures de diverses régions, l'Unesco a lancé, dès 1964, *l'Histoire générale de l'Afrique* – faisant appel aux plus grands savants du continent —, puis *l'Histoire générale de l'Amérique latine*, *l'Histoire générale des Caraïbes*, ainsi que *l'Histoire des civilisations de l'Asie centrale* et *Différents aspects de la culture islamique*.

Le Directeur général, Koïchiro Matsuura, récapitule la généalogie de ces fructueux projets intellectuels et historiographies dans son discours du 5 octobre 2009.

« Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour célébrer l'achèvement par l'Unesco d'un de ses plus ambitieux chantiers intellectuels et scientifiques: celui des Histoires générales et régionales de l'Unesco. [...] Cette aventure collective, commencée en 1952, reste aujourd'hui considérée comme l'un

16. Source : archives de l'Unesco, doc. DG/2009/127. Original: français.

des plus remarquables exemples de coopération scientifique internationale.

De fait, la plupart des projets lancés sont aujourd'hui achevés : l'Histoire du développement scientifique et culturel de l'Humanité, en huit volumes, a été commencée en 1952 et s'est terminée en 2009 ; l'Histoire générale de l'Afrique, riche de huit volumes et commencée en 1964, a été achevée en 1999 ; les six volumes de l'Histoire des civilisations de l'Asie Centrale, lancés en 1980, ont été achevés en 2005 ; enfin, il me faut mentionner l'Histoire générale de l'Amérique Latine, longue de neuf volumes, lancée en 1993 et achevée en 2009.

Certains volumes, lancés plus tardivement, devraient paraître prochainement. Je pense notamment aux Différents aspects de la culture islamique, série de six volumes entamées en 1990, dont trois restent à publier. C'est également le cas de l'Histoire générale des Caraïbes, lancée en 1993, dont le dernier des six volumes sortira avant la fin de cette année.

Le bilan est impressionnant : 51 volumes, dont certains publiés dans des dizaines de langues, plus de 40 000 pages, mobilisant plus de 1600 historiens et spécialistes à travers le monde. [...]

Le projet des Histoires a été conçu au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour promouvoir, dans un souci de dialogue et de rapprochement des cultures, une vision pluraliste et interdisciplinaire de l'histoire des sociétés.

Conjuguant à la fois une histoire politique, culturelle, sociale et économique, les nombreux volumes réalisés ont mis en perspective ce qui constitue, dans la diversité des pratiques, des représentations et des mémoires, un patrimoine commun de l'humanité. Ce fut là notamment l'objectif de l'Histoire du développement scientifique et culturel de l'Humanité.

Au-delà, ces récits ont permis aux différents peuples concernés de porter un regard nouveau sur leur histoire, dans une confrontation permanente et fructueuse aux discours extérieurs.

L'Histoire générale de l'Afrique fut la première à vouloir ainsi rompre avec les approches strictement nationales et à promouvoir une vision plus globale, décentrée, de l'histoire du continent.

L'Histoire générale de l'Amérique Latine marquera, quant à elle, une première tentative de relire l'histoire du continent à travers les questions du multiculturalisme, du métissage et des différences culturelles. De même, l'Histoire générale des Caraïbes a permis de remettre en lumière l'histoire comparée des populations autochtones.

Ce gigantesque travail historiographique, bien souvent, a mis au jour des sources nouvelles et considérablement renouvelé notre connaissance d'aires culturelles peu ou mal connues. Ce fut notamment l'objectif de l'Histoire des civilisations de l'Asie Centrale.

Enfin, pour parachever cet édifice, il me faut mentionner le projet sur les Différents aspects de la culture islamique, qui offre d'ores et déjà une vision nouvelle et originale de l'histoire de l'Islam, articulée autour de la thématique des transferts et des échanges culturels.

Ouvrir les archives, combler les silences, démultiplier les approches et les regards : telle fut donc l'ambition et la principale innovation introduites par les Histoires générales et régionales de l'Unesco. Aussi constituent-elles aujourd'hui une somme unique de savoir et de connaissance.

Permettez-moi donc ici, à nouveau, de remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué activement, avec talent, rigueur et grand professionnalisme, à l'écriture de ces Histoires. [...]

Si nous sommes tous réunis, c'est aussi parce que le chemin ne s'arrête pas aujourd'hui. Il nous revient en effet à présent d'ouvrir un nouveau chantier, tout aussi important : celui de la promotion, de la dissémination et de l'utilisation pédagogique de ces Histoires.

Il y a d'abord la question de la traduction, essentielle pour atteindre des publics diversifiés. Certes, nous avons déjà pris la mesure de ce défi depuis un certain temps. S'agissant par

exemple de l'Histoire générale de l'Afrique, l'édition principale existe en anglais, arabe et français, tandis qu'une version abrégée existe en français, en anglais et en langues africaines, telles que le kiswahili, le peul et la hausa.

Nous devons cependant encore poursuivre nos efforts. L'Histoire générale de l'Amérique latine, par exemple, publiée d'emblée en espagnol, nécessiterait d'être traduite dans d'autres langues, notamment en anglais, afin d'être mieux diffusée dans la région Caraïbes. Inversement, l'Histoire des civilisations de l'Asie centrale, publiée en anglais, devra être traduite en russe, pour élargir son audience auprès du public russophone des pays de la région.

Au-delà, il s'agit pour nous de concentrer nos efforts sur la vulgarisation et l'exploitation pédagogique de ces collections, à travers la numérisation et mise en ligne des Histoires, la production de manuels ou Cd-roms éducatifs, la dissémination de versions abrégées et adaptés aux besoins des élèves.

A cet égard, je dois remercier ici très chaleureusement les autorités libyennes qui ont accepté de financer, à hauteur de 2 millions de dollars, un projet sur «L'utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique». J'ai moi-même procédé à l'installation du Comité scientifique chargé de la mise en œuvre du projet à Tripoli, le 24 février 2009. Les activités prévues concerneront notamment le développement de contenus pédagogiques adaptés, l'élaboration de trois manuels scolaires, la production d'un atlas historique et d'un DVD éducatif, la préparation de guides pédagogiques à destination des enseignants.

Dans ce contexte, une conférence régionale réunissant les représentants de tous les pays membres de l'Union africaine sera organisée en janvier 2010 pour réfléchir à l'intégration de contenus pédagogiques communs sur l'histoire de l'Afrique dans les cycles primaires et secondaire.

J'espère très vivement que cette initiative en suscitera d'autres, car c'est ainsi que nous transformerons le projet des

Histoires en composante essentielle d'une éducation de qualité pour tous.

Mesdames et Messieurs, Nous sommes réunis pour célébrer une aventure intellectuelle et scientifique unique. A cette occasion, l'Unesco a souhaité faire paraître dans les différentes langues officielles de l'Unesco une brochure de présentation sur les Histoires ainsi qu'un numéro spécial du magazine Courrier. J'espère que vous pourrez en apprécier la lecture.

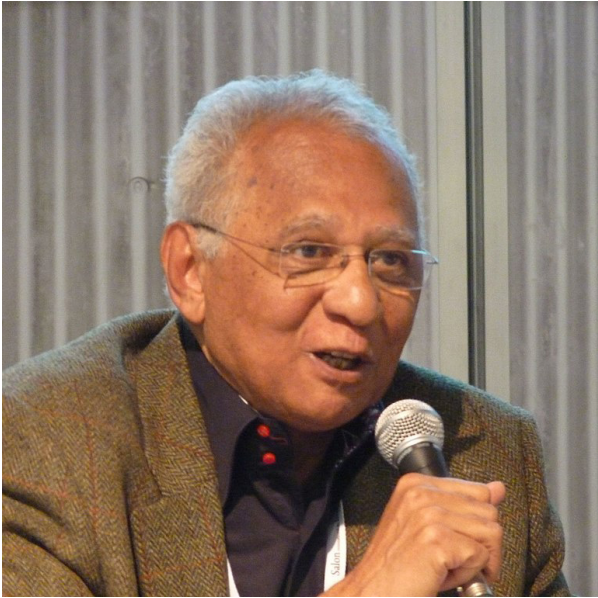
Nous sommes également réunis pour partager nos expériences, comparer nos méthodologies de travail, et ouvrir de nouvelles pistes d'action. A cet égard, le témoignage et l'expérience dont nous feront part les enseignants et les éditeurs lors de la Table ronde qui suivra cette cérémonie nous seront particulièrement utiles.

Enfin, j'espère que les participants pourront, au cours de leurs discussions, conseiller l'Unesco sur les différentes façons de revoir et réactualiser, à la lumière des recherches historiques récentes, les différents volumes déjà parus. Nous pourrons ainsi continuer à faire des Histoires une référence scientifique incontournable afin de promouvoir une vision ouverte, comparée et pluraliste de l'histoire des sociétés humaines.

Avant de clore cette intervention, je voudrais remettre à présent aux cinq présidents des comités scientifiques des Histoires ici présents, en guise d'hommage et de reconnaissance pour leur remarquable contribution à l'achèvement des collections dont ils avaient la responsabilité, la médaille des «cinq continents», dite de la diversité culturelle.

Créée à l'occasion du 50e anniversaire de l'Unesco et de l'achèvement de la Décennie mondiale du développement culturel, cette médaille reflète en effet le souci d'universalité et le respect de la diversité qui ont guidé jusqu'au bout les travaux des Comités scientifiques. »

En rendant hommage aux présidents des comités scientifiques de ces ambitieux projets historiographiques, le Directeur général marque l'importance et la grande valeur de ces programmes. L'Histoire générale de l'Afrique, en particulier, écrite avec la collaboration de plus de 230 historiens, publiée en 8 volumes, et déclinée en différentes versions et en kits pédagogiques pour toucher le plus large public possible, joue un grand rôle pour remédier à l'ignorance fréquente sur le passé de l'Afrique. L'Unesco a réussi un tour de force en supervisant la réalisation d'une histoire de l'Afrique libérée des préjugés raciaux hérités de la traite négrière et de la colonisation et favorisant l'émergence d'une perspective proprement africaine. C'est un travail précurseur, car il couvre la totalité du continent africain, et met en lumière les relations des peuples africains avec les autres continents et la contribution des cultures africaines au progrès général de l'humanité. Aujourd'hui, l'Unesco achève la publication des volumes portant sur l'époque actuelle et travaille à la valorisation et à la diffusion de cette œuvre dans le grand public mondial.



Henri Lopes, écrivain, homme politique et diplomate congolais, Ambassadeur de la République du Congo en France, discours prononcé lors du panel de haut niveau à l'occasion du X^e anniversaire de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, Paris le 2 novembre 2011. ¹⁷

Henri Lopes, né en 1937 au Congo belge, est un homme politique et un homme de lettres congolais. Après avoir fait ses études à Paris à la Sorbonne, il devient, à la suite des indépendances, professeur d'histoire à l'École normale supérieure d'Afrique centrale à Brazzaville jusqu'en 1966 puis Directeur de l'Enseignement jusqu'en 1968. Membre du Parti congolais du travail (PCT), il accède aux responsabilités en tant que ministre de l'Éducation nationale en 1969, puis ministre des Affaires étrangères en 1972 et Premier ministre de la République du Congo de 1973 à 1975. A partir de 1981 il est étroitement associé aux travaux de l'Unesco, exerçant successivement les fonctions de Sous-Directeur général pour la culture, Sous-Directeur général pour les relations extérieures et Directeur général adjoint pour l'Afrique. En 1998, il devient Ambassadeur de la République du Congo en France.

Romancier et essayiste, Henri Lopes est l'une des principales figures de la littérature africaine moderne. Il est l'auteur de plusieurs romans, comme *Sans tam-tam* (1977) et *Le Pleurer-rire* (1982). En 1972 il est lauréat du Grand prix littéraire d'Afrique noire de l'Association des écrivains de langue française pour son livre *Tribaliques*. En 1993, l'Académie française lui décerne le grand prix de la francophonie. En 2003, il publie l'essai *Ma grand-mère bantoue et nos ancêtres les Gaulois*, et en 2018 son autobiographie *Il est déjà demain*.

17. Source : http://www.Unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/diversity/pdf/Decl_cult_div_speeches_congo.PDF (consulté le 1^{er} octobre 2020). Original : français.

Dans ce discours, il rend hommage à Amadou Hampâté Bâ et insiste sur l'importance de préserver le patrimoine africain, au nom de la diversité culturelle.

« Il y a quarante-cinq ans, dans cette salle prestigieuse [...], un homme prend la parole. Au début, sa voix a du mal à s'élever au-dessus du brouhaha qui suit l'intervention de son prédécesseur, puis peu à peu, l'attention des auditeurs se fait plus grande, le silence est total. La barbiche tremblotante, l'homme est vêtu d'une djellaba et coiffé d'un bonnet façon tarbouche. C'est Amadou Hampâté Bâ, le sage de Bandiagara. Dans son intervention, une formule fait mouche : "En Afrique, chaque fois qu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle".

A l'époque, c'est par la presse que m'est parvenue, au Congo, cette formule percutante, qui allait faire florès, avant d'être gravée dans l'airain. J'étais jeune et je m'apprêtais à venir participer à la Conférence générale de l'Unesco.

Aujourd'hui, le temps est passé. Immodeste, il m'arrive de penser que je suis d'une certaine manière un de ces porteurs d'archives. Ce qui est sûr, c'est que les lueurs de l'incendie qui me consumera rougeoient de plus en plus fortement à l'horizon. Et je pense à Amadou Hampâté Bâ et à ses vieillards archives vivantes.

Érudit, sage, sans doute un saint homme, Amadou Hampâté Bâ était l'exemple vivant de l'enracinement à des valeurs traditionnelles séculaires héritées de son Mali natal. Il était aussi le prototype de la multi-appartenance, de l'ouverture d'esprit, de la curiosité et de la tolérance. Né dans l'animisme, il était de religion musulmane et épousa une Européenne. Chaque nouvel acquis, qu'il fût d'ordre religieux ou philosophique n'était pas prétexte à se délester de son héritage originel, mais constituait une greffe qui enrichissait le tronc fondamental. Amadou Hampâté Bâ a célébré et pratiqué le mariage des cultures.

Le texte d'Amadou Hampâté Bâ ne parle pas de diversité culturelle. Pourtant c'est de ce dont il s'agit avant la lettre. Son adresse à la communauté internationale est en réalité plus qu'un appel au secours. C'est la proposition d'une nouvelle vision de la recherche historique. Car, souvenons-nous, jusque dans les

années soixante, les historiens n'accordaient crédit qu'à deux sources d'information : les documents écrits et archéologiques, oubliant que les grands livres du judaïsme, du christianisme et de l'islam avaient été à l'origine des transcriptions de témoignages oraux. Les aèdes de la Grèce antique chez qui Homère puisa l'inspiration de l'Iliade et de l'Odyssee ne sont-ils pas les ancêtres des griots africains ? La Chanson de Roland n'est-elle pas la transcription des souvenirs que trouvères et troubadours chantaient dans les cours royales et seigneuriales ?

A l'époque, la déclaration d'Amadou Hampâté Bâ eût un écho dans la communauté internationale et convainquit l'Unesco de se lancer dans un de ses projets les plus prestigieux, l'Histoire générale de l'Afrique. Un ouvrage de valeur scientifique qui a servi d'appui et de référence pour l'établissement des programmes scolaires et des manuels d'histoire dans notre continent.

Cet ouvrage est une des pièces fondamentales qui a permis de modifier le regard du monde sur les civilisations africaines et a changé la perception que les Africains avaient d'eux-mêmes. Car, ne l'oublions pas, à la base de la traite négrière, tout comme à la base de la colonisation, repose sur des postulats désobligeants pour l'Afrique de ses habitants. [...]

Nous avons vécu dans notre chair, pendant des siècles, les conséquences des préjugés que l'on portait sur nous. Dans nos luttes de libération et en faveur de notre rédemption, dans notre grand projet de renaissance, nous avons invoqué les valeurs qui se trouvent maintenant contenues dans la Déclaration sur la diversité culturelle. [...]

Aujourd'hui que nous avons recouvré notre place au sein de la communauté internationale, nous portons un regard serein sur la manière dont l'Europe a pris contact avec l'Afrique. [...]

Que ce soit dans sa définition de la culture, que ce soit dans le recensement des valeurs sacrées et des droits culturels des individus, sociétés, communautés et minorités, il n'y a rien à ajouter à la Déclaration sur la diversité culturelle. Cette proclamation et les engagements qu'elle comporte amèneront certainement à faire évoluer la sensibilité humaine. [...] La culture est à la base

de tout projet humain et ne constitue pas le dernier maillon d'un chaînon. La culture n'est pas non plus un luxe dont on aurait droit à goûter les fruits qu'une fois résolus les autres problèmes de la société. La culture n'est pas un épiphénomène de la vie. La culture est le fondement de la paix ; la culture est le fondement d'une meilleure appréciation réciproque entre les individus, les groupes sociaux, les communautés et les nations ; la culture est le fondement de la tolérance. La culture est le fondement de la loi, de la justice et du respect mutuel ; la culture est le fondement de la vie politique : dans son projet comme dans son exercice. La culture est la base de notre attitude vis-à-vis de notre environnement, la base d'une organisation économique, saine, équilibrée et juste.

La règle d'or de la mondialisation devrait reposer sur les principes de la Déclaration sur la diversité culturelle. Or, combien d'hommes politiques, combien d'entrepreneurs, combien de syndicalistes, combien de dirigeants d'association ont le courage de mettre cette évidence en tête de leurs déclarations, de leurs programmes, de leurs actions ? Quand quelqu'un ose le rappeler, il est accueilli par un sourire de pitié et un haussement d'épaules.

Comment donc transformer notre humanité, si bien représentée dans cette enceinte, non plus en délégations cloisonnées et soucieuses de défendre leurs intérêts, mais en partenaires disposés à dialoguer entre eux et à se transformer ? [...] En d'autres termes, l'un des plus grands défis qui se pose maintenant, à l'Unesco, et plus encore à la communauté internationale n'est pas d'amender le texte mais de traduire les principes de la Déclaration sur la diversité culturelle en méthodes, en projets, en actes concrets. Comment rendre visible, tangible et sensible ce qui, quoique d'une efficacité indéniable, demeure encore du domaine de l'impalpable ?

Et quand cela sera, il s'agira de se donner les moyens de notre action. Ne nous le cachons pas, il s'agit bien de remuer les montagnes. Car comment obtenir que les sommes colossales consacrées à financer les instruments de destruction et les guerres, mobilisées pour la publicité et des loisirs frivoles, pour les jeux du cirque et les dieux du stade, comment faire pour que

ses sommes puissent être réorientées [...] vers ce que nous nous accordons tous à considérer comme la source du développement harmonieux et humain de notre planète ? La tâche est titanesque, peut-être surhumaine.

Ma grand-mère ne savait ni lire, ni écrire, mais était polyglotte. Quand nous parlions dans sa langue, ma langue, l'étudiant que j'étais devenait emprunté ; elle devenait soudain Socrate et moi l'analphabète. C'est par la lecture que j'ai compris que j'étais un homme de plusieurs appartenances : mon identité originelle, mon identité internationale, mon identité personnelle. Mon travail culturel a consisté à assumer et approfondir ce trésor. Ma personnalité s'est modelée, s'est affinée en lisant Platon, Montaigne et Shakespeare, en écoutant Mozart et Beethoven, en restant des heures devant La Joconde ou Guernica autant que devant des masques batékés ou des sculptures dogons. Les créateurs de ces œuvres ne me connaissaient pas et pourtant j'avais l'impression qu'ils les avaient produites pour moi : pour me dessiller les yeux, pour soigner mon âme, pour me sculpter, pour me rendre polyglotte. Pour ne plus me sentir perdu à l'étranger, pour me reconnaître dans l'étranger qui frappe à ma porte et demande à prendre ma fille en mariage.

Aujourd'hui, mes petits enfants tournent le dos à la lecture. Ils sont séduits par l'électronique, sont sous l'emprise de la communication, du monde de l'immédiat et sont démunis de la connaissance qui donne le sentiment de l'histoire, de l'altérité, de l'humanisme, de la profondeur de la culture telle que nous la connaissions.

Que faire ? Que pouvons-nous faire ? Que peut faire l'Unesco ? Non pour nous opposer au tsunami culturel que porte les nouvelles technologies de la communication, mais, pour utiliser cette nouvelle donne afin d'ensemencer et de féconder notre commun rêve. L'individu isolé n'apportera pas de réponse. L'Unesco, dans sa diversité, le peut.

Je veux dire par là que comme dans la fable de La Fontaine un trésor est caché dans la Déclaration universelle sur la diversité culturelle. Il s'agit de ne pas laisser cette matière en friche, mais de la labourer, de la cultiver. Car les plus belles déclarations, les

conventions les plus complètes, les lois les plus justes représentent plus les vœux de leurs auteurs que la réalité. Or c'est la réalité qu'il s'agit d'amender et de transformer [...]».

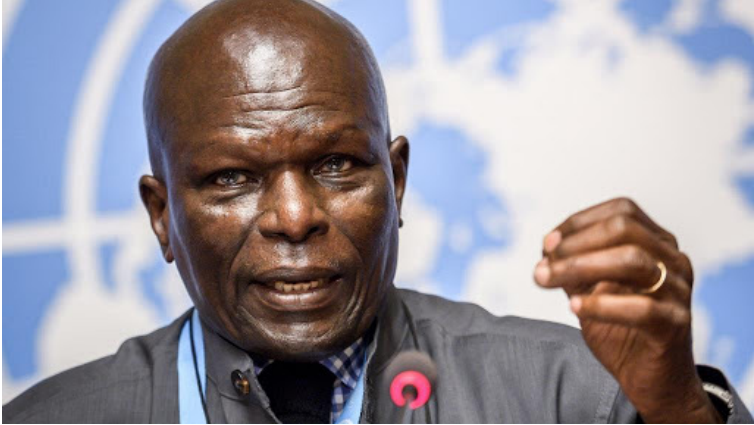
Dans ce discours, Henri Lopes, éminent représentant de la culture et de la littérature africaine, insiste sur l'importance de préserver, au nom de la diversité culturelle, les cultures d'Afrique, dans toutes leurs expressions particulières. Il fait allusion à l'*Histoire générale de l'Afrique*, importante réalisation de l'Unesco, et plus généralement à l'intense travail de réappropriation de leur histoire par les peuples africains qui s'est effectué, depuis les années 1960, avec son aide.

A partir de 1964, l'Unesco a entrepris la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique* (HGA). Cette entreprise historiographique, qui a immédiatement suscité l'enthousiasme des pays africains, a donné lieu à une publication en plusieurs volumes entre 1980 et 1999. Soutenu par plusieurs États africains et par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ce projet est représentatif de la forte demande sociale de reconnaissance de son identité du continent à partir des années 1960. Le lancement de ce projet par l'Unesco en 1964 s'inscrit alors dans l'air du temps, à l'époque des indépendances (17 États africains deviennent indépendants en 1960). Parmi les rédacteurs de l'*Histoire générale de l'Afrique*, les historiens africains sont largement représentés, constituant les deux tiers des membres du Comité scientifique international chargé d'en superviser la rédaction. Plusieurs historiens et intellectuels africains ont joué un rôle important dans la conception et l'inspiration du projet : Amadou Hampaté Bâ, membre du conseil exécutif de l'Unesco de 1960 à 1968, Cheikh Anta Diop et Joseph Ki Zerbo, auteur d'une *Histoire de l'Afrique noire* en 1972, également membre du conseil exécutif de 1972 à 1978.

La réalisation de l'*Histoire générale de l'Afrique* a donné lieu à d'importants travaux de documentation et d'inventaire, à des campagnes de collecte de la tradition orale et de manuscrits inédits, à la préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique* et d'une collection d'études et documents sur l'histoire de l'Afrique, et à des rencontres entre spécialistes. L'ouvrage, vaste

et ambitieux, en huit volumes, est novateur : il se présente comme une première tentative d'élaboration d'un point de vue africain sur l'Afrique dans son ensemble. Le texte revalorise le passé précolonial de l'Afrique. Les historiens qui l'écrivent s'efforcent d'utiliser des sources locales et notamment archéologiques. Ils réhabilitent les grands conquérants africains, diabolisés par l'historiographie coloniale, et mettent en valeur la richesse et le rayonnement des empires pré-coloniaux. *L'Histoire générale de l'Afrique* constitue un jalon historiographique important. Dans cette publication, le continent est considéré dans son ensemble, ce qui atteste de l'inspiration panafricaine du projet. Cette entreprise constitue aussi un témoignage intéressant de la volonté de nombreux Africains de produire eux-mêmes les savoirs sur leur histoire et leur culture.

La participation d'Henri Lopes, comme d'Amadou Hampâté Bâ et d'Amadou Mahtar M'Bow aux travaux de l'Unesco montre que les peuples africains se saisissent eux-mêmes de cet instrument international et sont acteurs de l'effort pour préserver et valoriser leurs propres cultures.



Doudou Diène, juriste sénégalais et militant anti-raciste, Directeur de la Division de dialogue interculturel et interreligieux de l'Unesco. Discours prononcé à la réunion d'experts sur la Décennie internationale du rapprochement des cultures, au siège de l'Unesco à Paris le 24 mars 2015¹⁸.

Né en 1941 au Sénégal (alors Afrique occidentale française), Doudou Diène a effectué ses études en France, militant à la Fédération des étudiants d'Afrique noire française (FANF). Sensible très jeune à la question du racisme, il est entré à l'Unesco en 1969, travaillant d'abord au siège à Paris, puis de 1977 à 1985 à New York comme Directeur du bureau de l'Unesco auprès de l'ONU. Revenu à Paris en 1985, il devient, après l'élection de son compatriote Amadou Mahtar M'Bow à la Direction générale, sous-DG pour les relations extérieures et l'information du public. Dans les années 1980-90, il contribue à mettre sur pied le grand programme de l'Unesco sur les « Routes de la Soie », puis en 1994, devant la réussite de ce dernier, contribue à lancer un ambitieux programme mémoriel centré sur l'Afrique, intitulé « la Route de l'Esclave », visant à promouvoir la mémoire de l'esclavage, et promis à un beau succès.

Après avoir pris sa retraite de l'Unesco fin 2001, il est nommé en 2002 Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme et de xénophobie. De plus, en 2008, il est nommé par le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU responsable de la direction de l'enquête sur les troubles au Togo, puis expert indépendant sur les droits de l'homme en Côte d'Ivoire. Depuis 2008, Doudou Diène siège également au Conseil d'administration de la Coalition internationale des sites de conscience, qui s'occupe de patrimonialiser les lieux de mémoire

18. Source : archives de l'Unesco, doc. SHS/TSD/ME/2015/1. Original : français.

du monde entier. Et depuis 2018, il est Président de la Commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi. En outre, en 2017, le gouvernement français le nomme au Comité d'orientation de la Fondation nationale pour la mémoire de l'esclavage.

Cette intervention de Doudou Diène prononcée en 2015 dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures, qui se déroule de 2013 à 2022, témoigne de la pensée philosophique et humaniste de ce militant anti-raciste, qui insiste également sur l'importance du dialogue des civilisations et des religions.

« La tradition intellectuelle critique de notre lieu de rencontre nous impose un questionnement des concepts fondateurs du projet de Décennie Internationale de rapprochement des cultures dont la formulation est plus marquée par les objectifs diplomatiques de ses auteurs, les États membres des Nations Unies, que par un souci de clarté intellectuelle.

Le concept central de la Décennie, la culture, doit en conséquence faire en priorité l'objet d'une réflexion à la fois critique quant à sa signification profonde et contextualisée quant à ses possibilités de favoriser l'objectif de la Décennie, à savoir le rapprochement. Mon expérience comme Directeur de la Division du Dialogue Interculturel de l'Unesco m'a permis d'identifier les trois dimensions de la culture les plus pertinentes pour la promotion du dialogue interculturel: l'esthétique, l'éthique et le spirituel. La dimension esthétique qui englobe toutes les formes d'expressions culturelles constitue le terrain initial de la perception individuelle, immédiate et sensorielle de l'altérité culturelle et de la construction identitaire collective ou nationale. Le dialogue interculturel a souvent été conçu et pratiqué sur la base de cette dimension réductrice de la culture. La deuxième dimension de la culture, l'éthique porte sur les valeurs qui fondent l'humanité de chaque peuple, communauté et groupe. Elle constitue, en profondeur et dans la durée, la force qui donne sens et substance à la construction de cette humanité singulière. L'éthique s'exprime à travers la nature des relations humaines et les structures de la société mais également par l'esthétique, des expressions,

perceptions et formes culturelles diverses. C'est sur le terrain de l'éthique que s'opère la connaissance profonde et durable et où les valeurs humaines se confrontent de manière féconde et se reconnaissent derrière la diversité de leurs expressions culturelles. C'est donc le territoire le plus fécond du dialogue ou du rapprochement. Enfin, la troisième dimension où la culture s'inscrit en plus grande profondeur est le spirituel qui exprime la croyance, l'adhésion intime à une transcendance qui explique et donne sens à la vie. Nourrissant l'éthique et exprimée par une esthétique, cette dimension constitue la source intangible et première de la majorité des identités culturelles. Elle est donc incontournable pour la promotion du dialogue ou du rapprochement des cultures. L'Unesco, maison du rationalisme, n'a pas assumé par des programmes précis, l'intuition fondamentale des Pères fondateurs qui ont, dans son Acte Constitutif, identifié l'Esprit comme le lieu de « naissance » des guerres, et en conséquence le plus fécond pour la « construction des défenses de la Paix ». Or, le retour actuel du religieux comme quête de sens mais également l'instrumentalisation politique de la religion, notamment par la violence, assignent une responsabilité ontologique à l'Unesco pour promouvoir, dans le cadre de la Décennie, par l'éducation, la science et la culture le rôle du spirituel comme source de Paix.

La profondeur culturelle doit être mise en lumière et prise en compte pour permettre à la Décennie d'inscrire le concept de culture, le temps long de l'existence des peuples et communautés. La profondeur culturelle traduite par l'esthétique, l'éthique et le spirituel, la continuité culturelle dynamique entre cultures traditionnelles et culture moderne. La profondeur culturelle s'exprime par ailleurs dans deux terrains fondamentaux de la culture qui doivent donc être intégrés au Rapprochement des cultures: le patrimoine culturel, matériel et immatériel et les expressions culturelles vivantes.

Un autre concept central de la Décennie, le Rapprochement, diplomatique dans sa formulation initiale doit également être revisité. Ce concept doit être éclairé par deux facteurs lourds, profondément liés de la problématique culturelle: l'identité et l'histoire. L'histoire des relations entre peuples met en lumière

un facteur fondamental et récurrent des conflits et guerres: la centralité de l'identité nationale, dans sa construction, son bricolage idéologique et son enseignement, dans la hiérarchisation culturelle, la perception de l'altérité et le refus de la diversité culturelle. La décennie doit donc contribuer à déconstruire les enfermements identitaires et les lunettes culturelles produites par l'Histoire. Jean Paul Sartre en a souligné la légitimité en déclarant «L'important n'est pas ce que l'histoire fait de nous mais ce que nous faisons de ce que l'histoire fait de nous»

La Décennie du rapprochement des cultures doit s'inscrire dans un contexte qui le surdétermine, conditionne et lui donne sens. Plusieurs développements importants du contexte actuel sont de nature à influencer sa mise en oeuvre.

La dynamique de multiculturalisation de toutes les sociétés est révélatrice d'un défi interne majeur. En effet, chaque société doit construire le vivre ensemble et donc le rapprochement de ses communautés en traduisant la diversité (ethnique, culturelle et religieuse) héritée de l'histoire et de la géographie en un multiculturalisme, démocratique, égalitaire et interactif.

Le contexte actuel est ensuite marqué par le fait insuffisamment perçu et analysé que le nombre et la simultanéité des «crises» (économique, environnementale, sexuelle, familiale etc.) sont les marqueurs d'une mutation. Cette mutation, révélatrice de la centralité de la question éthique, et donc du sens et du lien entre toutes ces crises, constitue un processus de transformation profonde des paradigmes et valeurs fondatrices des sociétés.

Ces deux développements telluriques se traduisent par un facteur déterminant du rapprochement des cultures: une crise identitaire. Les identités nationales, sont remises en question dans leurs fondamentaux (ethnique, culturel ou religieux) par les dynamiques de multiculturalisation de leurs sociétés, notamment la globalisation économique libérale et l'immigration. La crispation identitaire qui en résulte se traduit par la montée du racisme, de la xénophobie et l'intolérance qui minent le vivre ensemble et sont au coeur des défis majeurs du rapprochement ou du dialogue intercommunautaire des sociétés actuelles.

Enfin, le contexte actuel est marqué par la capacité d'influence culturelle de deux nouveaux acteurs lourds des perceptions et des relations interculturelles. Le système libéral global est en train de produire un nouvel acteur culturel hybride structuré autour du contrôle des institutions de production de la pensée (par la privatisation de l'école et de l'université) et de sa diffusion (concentration de l'édition et des moyens et technologies d'information et de communication) par des groupes économico-financiers. En dernière analyse, cette concentration des moyens et structures d'influence de la pensée constitue un obstacle au rapprochement des cultures et au dialogue interculturel tant par le risque d'uniformisation culturelle que par la fragilisation de la liberté d'expression. Ces nouveaux acteurs d'influence culturelle, agissant dans la sphère globale, essentiellement activés par les lois du marché, en dehors de pouvoir des gouvernements, doivent être associés, directement ou indirectement (notamment par leurs vitrines de Fondations) à la problématique du rapprochement et du dialogue interculturel. En effet, la surdétermination du paradigme économique renforce la dimension esthétique de la culture, notamment à ses productions, expressions matérielles, seules valorisées au marché, au détriment de l'éthique et du spirituel, ses dimensions plus profondes où le rapprochement et le dialogue interculturel doivent s'enraciner.

Sur le plan idéologique, la théorie du conflit des civilisations et des religions constitue une nouvelle grille de lecture intellectuelle de la diversité culturelle, définie comme menace contre l'identité nationale, qui progressivement influence des gouvernements et des communautés et constitue un obstacle au rapprochement des cultures.

Je propose, en conséquence, les axes de réflexion suivants de la Décennie de Rapprochement des cultures:

- L'articulation des trois dimensions structurantes et complémentaires de la culture: l'esthétique, l'éthique et le spirituel.*
- La promotion du pluralisme culturel comme valeur de reconnaissance et promotion de la diversité culturelle et de la diver-*

sité des opinions et des idées qui sont les garanties d'un système démocratique pluraliste.

- La promotion de la connaissance réciproque entre peuples, cultures et religions

- L'élaboration de politiques d'interactions entre groupes et communautés.

- L'intégration de l'enjeu du Rapprochement et du Dialogue dans deux terrains fondamentaux de la culture: le patrimoine (matériel et intangible) et les expressions culturelles vivantes. L'Unesco doit en effet désamorcer une des sources de conflits entre États: la tendance à la captation nationaliste et identitaire du patrimoine, induite par l'enjeu de l'inscription à la liste du patrimoine mondial. L'Unesco devrait donc promouvoir, dans le processus d'inscription, la réflexion conjointe sur les dynamiques d'interactions culturelles, historiquement inhérentes au temps long de la constitution du patrimoine culturel. Par exemple, les temples d'Angkor wat sont l'expression sur le territoire Khmer, dans le Cambodge actuel, d'une tradition spirituelle, le Bouddhisme, qui de son lieu d'origine; l'Inde/Népal, s'est enrichi spirituellement et esthétiquement dans sa route vers le territoire Khmer, de multiples influences et interactions des peuples qu'elle a rencontré. Donc, les temples sont Cambodgiens territorialement et juridiquement mais sont pluriels spirituellement et esthétiquement. Cette lecture plurielle, liant esthétique, éthique et spirituel, fait prendre conscience et met en lumière la profondeur historique et l'intimité du Rapprochement des cultures des peuples.

Pour conclure je propose une métaphore africaine de l'arbre, comme symbole de la Décennie du Rapprochement des cultures: « Dans la forêt quand les branches des arbres se querellent, leurs racines s'embrassent », où les branches renvoient à la diversité apparente des cultures qui peuvent se quereller, tandis que leurs racines qui symbolisent leur commune humanité, s'embrassent. Le défi est donc de faire en sorte que par l'éducation, le vivre ensemble, le tronc, la société, nourrissent les branches, la diversité, par les racines, l'universalité. Ainsi chaque branche, communauté, culture, religion, verra sa vitalité renforcée par l'union au

même tronc, à la même société. La Décennie doit s'inscrire dans ce processus de transformation du tronc-société ».

L'organisation par l'Unesco de la Décennie internationale du rapprochement des cultures, qui se déroule de 2013 à 2022, témoigne de la permanence au sein de cette organisation internationale de l'aspiration à rapprocher les peuples. Dès ses premières années, vers 1946-47, des voix s'élevaient, parmi les fonctionnaires, les collaborateurs et les soutiens de l'Unesco, pour aller dans ce sens, certains comme le Directeur général Julian Huxley n'hésitant pas à préconiser que l'Unesco contribue à mettre en place une « culture mondiale unique », afin de désamorcer les conflits entre peuples, afin de faire tomber les barrières séparant les groupes sociaux et humains. Un peu plus tard, à partir des années 1950-60, l'Unesco a évolué, se consacrant davantage à l'impératif de préservation des particularités culturelles de chaque peuple. Cela a abouti à la Déclaration (2001), puis à la Convention (en 2005) sur la diversité culturelle. Toutefois, l'aspiration à un rapprochement des cultures a persisté, et c'est avant tout dans un objectif pacifiste et inclusif que l'Organisation préside aujourd'hui à la réalisation de cette Décennie.



Audrey Azoulay, femme politique française, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017, discours à l'occasion du lancement de l'Année internationale des langues autochtones, à Paris le 28 janvier 2019.¹⁹

Audrey Azoulay, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017, introduit en janvier 2019 l'Année internationale des langues autochtones. L'Unesco fait beaucoup depuis les années 1960 pour protéger et encourager l'expression des cultures des peuples autochtones, aussi bien d'Amérique, que d'Afrique ou d'Océanie. La militante autochtone guatémaltèque Rigoberta Menchú, Prix Nobel de la Paix 1992, y a été mise à l'honneur, et depuis 2003, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel valorise particulièrement le patrimoine autochtone.

Dans ce discours, Audrey Azoulay développe les raisons pour lesquelles l'Unesco s'attache à protéger les langues autochtones, qui constituent une part importante du patrimoine linguistique mondial, et par quelles modalités elle entend le faire.

« C'est une grande fierté pour nous, pour l'Unesco que d'être chef de file de l'organisation de cette Année à laquelle tous contribuent mais qui vient aussi reconnaître, pour l'Unesco, le travail qui a été mené depuis des décennies pour la promotion des droits des peuples autochtones, et particulièrement des langues; langues de 370 millions de personnes dans plus de 70 pays, incarnation de la diversité et de la richesse de ce que sont les civilisations humaines et que nous défendons ici à l'Unesco. [...]

19. Source : archives de l'Unesco, DG/2019/04-rev., p. 1-8, multilingue français/anglais/espagnol, traduction par Chloé Maurel.

Nous avons souvent tendance à dire des langues autochtones qu'elles sont des réservoirs de sens, des univers symboliques qui renferment des savoirs, des récits, des cultures, des identités, des façons de voir, de vivre et de dire le monde.

C'est vrai, évidemment, pour les langues autochtones, mais c'est vrai en réalité aussi pour toutes les langues du monde. Car les langues autochtones sont des langues du monde, ce sont des langues de notre temps et il ne faudrait pas laisser croire que ces langues n'appartiennent pas à la même temporalité que les autres, à la même réalité.

Les peuples autochtones sont les peuples de ce siècle, et leurs langues sont les langues de notre temps. Les langues autochtones ne sont pas différentes des autres langues dans leur nature. Ce qui les distingue, ce n'est pas leur puissance d'évocation, la richesse de leurs images, c'est leur histoire sociale et politique. C'est le fait que leurs locuteurs forment une communauté, liée à un territoire, et que ce lien entre des êtres humains, la terre où ils vivent et la langue qu'ils parlent est un lien qui remonte bien au-delà de la formation moderne des États-nations, c'est-à-dire bien avant la forme politique qui s'est imposée dans le monde tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Dans cette histoire mondiale certaines langues sont devenues des langues d'État, des langues officielles, des langues administratives. Une histoire où les autres langues ne tenaient plus que par elles-mêmes, par la force de la volonté de celles et ceux et c'est bien souvent celles, qui parvenaient à les parler et à les transmettre. [...].

L'histoire des langues est une histoire politique. Une histoire dont les conséquences sont connues, et dont nous ne pouvons pas dire que nous ignorons les risques : des quelque 7000 langues parlées aujourd'hui dans le monde, on estime que près de la moitié est en danger, et que 90 % pourraient ne plus exister d'ici la fin de notre siècle. Toutes les deux semaines, une langue disparaît de la surface de la planète. Et avec chacune d'elle une culture, des savoirs, une pensée, une manière de voir le monde, une force de citoyenneté.

Ces menaces, elles sont parfois encore le fait de volontés de centralisation et d'homogénéisation.

Elles sont aussi le fait d'habitudes sociales qui contribuent à discriminer et à marginaliser ce qui échappe à la norme linguistique : les langues autochtones, mais aussi les dialectes, les accents qui caractérisent certains usages d'une même langue mère.

Mais ces menaces sont surtout, très largement, un mouvement de fond du monde contemporain d'une mondialisation peu régulée. Un mouvement qui tient à la mondialisation des échanges économiques, aux migrations, à la normalisation des comportements culturels, à l'urbanisation massive qui concentre dans les grandes villes les ressources politiques, économiques, sociales, intellectuelles et la plupart des espoirs d'une vie meilleure. Un mouvement qui tient, aussi, à la révolution technologique, où la diffusion du savoir, le partage de l'information, ou même le simple fait d'écrire avec un logiciel de traitement de texte, se fait dans des langues ultra-dominantes. Des langues mondiales dont la croissance est exponentielle. Avec un impact majeur sur la difficulté de la recherche et de sa production. Au détriment d'autres langues, et, d'ailleurs, qui souvent aussi s'appauvrissent elles-mêmes dans ces processus.

Car la disparition de langues autochtones ne signifie pas simplement que certains mots cessent d'être utilisés dans le monde. Elle signifie la disparition de savoirs et de savoir-faire qui constituent le patrimoine humain universel. Elle signifie la disparition de connaissances sur le monde, de façons de vivre dans le monde. La disparition d'une langue, c'est une diminution anthropologique, un rabougrissement de notre humanité.

C'est cette conviction qui a conduit les Nations Unies à faire de la langue un droit fondamental de peuples autochtones, dans les articles 13, 14 et 16 de leur Déclaration sur les droits des peuples autochtones. C'est aussi cette conviction qui a animé l'Unesco lorsqu'a été lancée notre «politique de l'Unesco sur l'engagement auprès des peuples autochtones», saluée par le Conseil exécutif

en 2017. Elle traverse l'ensemble du mandat de l'Unesco, de nos programmes et de nos instruments normatifs.

Le combat pour les langues autochtones n'est pas un combat entre les langues. C'est un combat universel, pour la diversité des cultures humaines – le combat qui se tient au cœur du mandat de l'Unesco. C'est un combat qui cherche à sortir de la relation de force pour faire valoir la force de la relation, le potentiel immense que peut revêtir un dialogue avec les langues et les peuples autochtones.

Ce potentiel, il n'est pas uniquement symbolique. Les enjeux qui s'attachent à la préservation de la diversité des langues dépassent de très loin la seule question linguistique – c'est tout le sens de l'intitulé qui a été donné à cette Année. Enjeux de développement durable, enjeux de paix et de réconciliation, les langues autochtones sont des ressources qui peuvent nous aider à bâtir un monde plus juste et plus pacifique. »

Ainsi, face au danger de disparition de centaines de langues autochtones, Audrey Azoulay lance un appel et affirme que c'est un véritable combat pour l'Unesco de préserver ces langues et d'encourager les peuples autochtones à continuer à les parler et à les enseigner aux jeunes générations. En effet, les langues autochtones contribuent au développement durable et à la culture de paix et de tolérance qui est au cœur des mandats de l'Organisation.

PARTIE V
PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LE PATRIMOINE
MONDIAL



André Malraux, ministre de la Culture français, lors de la cérémonie de lancement de la première Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, à Paris le 8 mars 1960.¹

André Malraux, (1901-1976) est un homme de lettres français de premier plan, également homme politique. Autodidacte et aventurier, il a dans sa jeunesse parcouru l'Indochine française, qui lui a inspiré *La Condition humaine* (1933), roman qui obtient le prix Goncourt. Antifasciste, il combat en 1936-1937 aux côtés des républicains espagnols, et en tire son roman *L'Espoir* (1937). Après avoir rejoint la Résistance en mars 1944 et contribué aux combats de la Libération de la France, il devient, après l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir en 1958, ministre de la Culture, lors de la création de ce ministère en 1959. Il le restera dix ans, jusqu'en 1969.

Initialement, l'Unesco n'avait pas prévu de sauver les monuments de Nubie. Il ne s'agit au début, conformément à la demande du Gouvernement égyptien, que d'envoyer des archéologues pour faire des relevés afin de garder la trace de ces monuments avant qu'ils ne disparaissent. Sous son impulsion, des missions archéologiques de différents pays réalisent des fouilles approfondies dans différentes zones de la région. Les États participants sont très intéressés par la possibilité d'envoyer des missions, et rapidement, les demandes de concessions de fouilles affluent.

En 1959, sur les conseils de l'égyptologue française Christiane Desroches-Noblecourt, Saroïte Okacha le ministre de la culture égyptien, adresse au Directeur général de l'Unesco, l'Italien Vittorino Veronese, une demande pour que cette institution

1. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, septembre 1997, pp. 5-6. Original: français.

Aussi publié dans : André Malraux, « Pour sauver les monuments de Haute-Égypte » in *Oraisons funèbres*.

© Editions GALLIMARD.

internationale mobilise une aide internationale, scientifique et technique de grande envergure afin de déplacer les monuments de Nubie susceptibles de l'être et d'intensifier les relevés documentaires pour ceux impossibles à déplacer. Vittorino Veronese, conseillé par René Maheu, qui va devenir bientôt Directeur général de l'Organisation, donne son accord. Okacha, Maheu, et Christiane Desroches-Noblecourt, qui joue le rôle d'intermédiaire entre les deux, sont les trois personnalités qui, par leur motivation pour ce projet, ont joué un rôle moteur pour en permettre la réalisation malgré de nombreux obstacles politiques. L'appel pour les monuments de Nubie est lancé par le Directeur général Vittorino Veronese le 8 mars 1960, au cours d'une séance présidée par André Malraux. Ce dernier prend alors la parole pour célébrer cette belle entreprise patrimoniale.

« [...] La beauté est devenue l'une des énigmes majeures de notre temps, la mystérieuse présence par laquelle les œuvres de l'Égypte s'unissent aux statues de nos cathédrales ou des temples aztèques, à celle des grottes de l'Inde et de la Chine, aux tableaux de Cézanne et de Van Gogh, des plus grands morts et des plus grands vivants dans le trésor de la première civilisation mondiale.

Résurrection géante, dont la Renaissance nous apparaîtra bientôt comme une timide ébauche. Pour la première fois, l'humanité a découvert un langage universel de l'art. Nous en éprouvons clairement la force, bien que nous en connaissions mal la nature. Sans doute cette force tient-elle à ce que ce Trésor de l'Art dont l'humanité prend conscience pour la première fois, nous apporte la plus éclatante victoire des œuvres humaines sur la mort. A l'invincible «jamais plus» qui règne sur l'histoire des civilisations, ce Trésor survivant oppose sa grandiose énigme. Du pouvoir qui fit surgir l'Égypte de la nuit préhistorique, il ne reste rien; mais le pouvoir qui en fit surgir les colosses aujourd'hui menacés, les chefs-d'œuvre du musée du Caire, nous parle d'une voix aussi haute que celle des maîtres de Chartres, que celle de Rembrandt.

Avec les auteurs de ces statues de granit, nous n'avons pas même en commun le sentiment de l'amour, pas même celui de la mort, pas même, peut-être, une façon de regarder leurs œuvres; mais devant ces œuvres, l'accent des sculpteurs anonymes et oubliés pendant deux millénaires nous semble aussi invulnérable à la succession des empires, que l'accent de l'amour maternel. C'est pourquoi des foules européennes ont empli les expositions d'art mexicain; des multitudes japonaises, l'exposition d'art français; des millions d'Américains, l'exposition de Van Gogh; c'est pourquoi les cérémonies commémoratives de la mort de Rembrandt ont été inaugurées par les derniers rois d'Europe, et l'exposition de nos vitraux, par le frère du dernier empereur d'Asie. C'est pourquoi, Monsieur le Directeur général, tant de noms souverains s'associent à l'appel que vous lancez aujourd'hui.

On ne saurait trop vous féliciter d'avoir élaboré un plan d'une hardiesse magnifique, qui fait de votre entreprise une vallée de la Tennessee de l'archéologie. Encore s'agit-il de tout autre chose que de l'une de ces entreprises géantes par lesquelles rivalisent les grands États modernes. Et l'objet précis de votre action ne doit pas nous masquer sa signification profonde. Si l'Unesco tente de sauver les monuments de Nubie, c'est qu'ils sont immédiatement menacés; il va de soi qu'elle tenterait de sauver de même d'autres grands vestiges, Angkor ou Nara par exemple, s'ils étaient menacés de même. Pour le patrimoine artistique des hommes, vous faites appel à la conscience universelle comme d'autres le font, cette semaine, pour les victimes de la catastrophe d'Agadir. «Puissions-nous n'avoir pas à choisir, avez-vous dit tout à l'heure, entre les effigies de porphyre et les vivants!» Pour la première fois, vous proposez de mettre au service des effigies, pour les sauver, les immenses moyens que l'on n'avait mis, jusqu'ici, qu'au service des vivants. Peut-être parce que la survie des effigies est devenue pour nous une forme de la vie. Au moment où notre civilisation devine dans l'art une mystérieuse transcendance et l'un des moyens encore obscurs de son unité, au moment où elle rassemble les devenues fraternelles de tant de

civilisations qui se haïssent ou s'ignorent, vous proposez l'action qui fait appel à tous les hommes contre tous les grands naufrages.

Votre appel n'appartient pas à l'histoire de l'esprit parce qu'il vous faut sauver les temples de Nubie, mais parce qu'avec lui, la première civilisation mondiale revendique publiquement l'art mondial comme son indivisible héritage. L'Occident, au temps où il croyait que son héritage commençait à Athènes, regardait distraitement s'effondrer l'Acropole. . .

Le lent flot du Nil a reflété les files désolées de la Bible, l'armée de Cambyse et celle d'Alexandre, les cavaliers de Byzance et les cavaliers d'Allah, les soldats de Napoléon.

Lorsque passe au-dessus de lui le vent de sable, sans doute sa vieille mémoire mêle-t-elle avec indifférence l'éclatant poudroïement du triomphe de Ramsès, à la triste poussière qui retombe derrière les armées vaincues. Et, le sable dissipé, le Nil retrouve les montagnes sculptées, les colosses dont l'immobile reflet accompagne depuis si longtemps son murmure d'éternité.

Regarde, vieux fleuve dont les crues permirent aux astrologues de fixer la plus ancienne date de l'histoire, les hommes qui emporteront ces colosses loin de tes eaux à la fois fécondes et destructrices: ils viennent de toute la terre. Que la nuit tombe, et tu refléteras une fois de plus les constellations sous lesquelles Isis accomplissait les rites funéraires, l'étoile que contemplait Ramsès. Mais le plus humble des ouvriers qui sauvera les effigies d'Isis et de Ramsès te dira ce que tu sais depuis toujours, et que tu entendas pour la première fois: «Il n'est qu'un acte sur lequel ne prévalent ni l'indifférence des constellations ni le murmure éternel des fleuves: c'est l'acte par lequel l'homme arrache quelque chose à la mort.»»

André Malraux use de toutes ses qualités littéraires pour mettre en valeur la mission de l'Unesco de sauvegarder les monuments de Nubie, qu'il présente comme une mission quasi-sacrée. Malraux et Maheu parviendront, grâce à leur engagement, à en faire un des grands étendards de l'Organisation durant les années

1960 et à recueillir, pour ce beau projet de coopération culturelle internationale, l'adhésion, le soutien et l'enthousiasme de l'opinion mondiale, du Japon aux États-Unis, de la France à l'Argentine.



René Maheu, intellectuel français, Directeur général de l'Unesco de 1961 à 1974, lors de l'inauguration des temples d'Abou Simbel, à Abou Simbel (Égypte) le 22 septembre 1968.²

Sous la direction de René Maheu, l'Unesco supervise le sauvetage des monuments de Nubie, à savoir les temples d'Abou Simbel de 1955 à 1968. Ce sauvetage reste comme l'une des actions opérationnelles de plus grande ampleur réalisées par l'Unesco. Il lui a conféré un prestige durable.

L'Égypte et plusieurs autres pays, malgré les tensions politiques liées notamment à la crise de Suez et à la guerre d'Algérie, ont collaboré à ce sauvetage, sous l'égide de l'Unesco, et un vaste réseau intellectuel et technique transnational s'est mis en place, associant archéologues, égyptologues, techniciens, hommes politiques, diplomates, agents culturels et en particulier fonctionnaires du Secrétariat, autour de cet objectif commun. Ce sauvetage doit beaucoup à certains acteurs clés, comme l'égyptologue française Christiane Desroches-Noblecourt, le ministre de la culture égyptien Saroïte Okacha, et le Directeur général de l'Unesco René Maheu.

Le site d'Abou Simbel devient à partir de mars 1964 un gigantesque chantier international où ingénieurs, ouvriers et administrateurs de toutes nationalités travaillent de concert. Les temples sont découpés en gros blocs de 20 tonnes, au fil hélicoïdal, les blocs sont soulevés un par un et déplacés. Tous les monuments, inscriptions et reliefs rupestres situés en Nubie égyptienne et soudanaise sont inventoriés, toutes les fresques de la période

2. Source : *Abou Simbel. Allocutions prononcées lors de la cérémonie marquant l'achèvement des travaux de sauvegarde des deux temples*, Unesco, Abou Simbel, 22 septembre 1968, p. 31-35 (SHC.68/D.41/F). Original : français.

chrétienne sont détachées des murs et transportées en lieu sûr, tous les sites sont prospectés. Les deux grands temples sont reconstitués à 64 mètres au-dessus de l'ancien site, à l'identique et dans la même orientation, de telle sorte que le soleil puisse éclairer comme autrefois la façade et l'intérieur du sanctuaire.

Les temples d'Abou Simbel, entièrement reconstruits, sont inaugurés en septembre 1968, lors d'une cérémonie au pied des temples dans leur nouveau site. Présent sur place, René Maheu prononce un discours solennel.

« C'est pour moi une joie et un honneur insignes que de prendre part à cette cérémonie solennelle qui marque le couronnement d'une entreprise sans pareille, dans laquelle plus de cinquante pays, répondant à l'appel lancé par l'Unesco à la demande de la République arabe unie, ont conjugué leurs efforts pour sauver ces trésors de l'art et de l'histoire que sont les temples d'Abou Simbel. Devant l'étonnant spectacle qui s'offre à nos yeux, ce qui d'abord nous émerveille, c'est l'extraordinaire prouesse que les ingénieurs de la Joint Venture, la bien nommée, ont accomplie, avec l'aide d'archéologues et d'architectes-paysagistes, en reconstituant aussi parfaitement dans leur état, leur ordonnance et leur environnement originels, après les avoir exhausés bloc par bloc de soixante mètres au-dessus du site primitif, les sanctuaires de Ramsès II.

Mais ce qui échappe au regard, et qui tient peut-être plus encore du miracle, c'est ce que l'aboutissement d'une opération de cette envergure et de cette complexité doit à la générosité des cœurs et à la fraternité des âmes à travers le monde. [...]

Certes, ce n'est pas la première fois qu'une noble cause suscite un élan de générosité humaine, car l'homme est toujours disponible pour les accomplissements qui, répondant à son besoin d'idéal, le conduisent à se dépasser. Mais c'est la première fois qu'un mouvement de coopération internationale de cette ampleur se déploie dans le domaine de la culture, attestant que l'opinion publique et les gouvernements, comme les institutions savantes, ont compris et admis que certains monuments d'une importance exception-

nelle, quels que soient le lieu où ils se trouvent et l'histoire dont ils relèvent, appartiennent à l'humanité tout entière.

Cette notion d'un patrimoine culturel universel que les hommes se doivent de maintenir dans l'intérêt de la communauté internationale est une des idées forces que l'Unesco a mission de promouvoir. Cela non pas seulement pour la valeur intrinsèque de ces précieux témoignages du passé, mais aussi et plus encore à cause de la prise de conscience qu'elle suscite concrètement de cette solidarité intellectuelle et morale de l'humanité dans laquelle l'Acte constitutif de l'Organisation voit le fondement de la paix véritable entre les peuples. En assumant la préservation de ces vestiges, dont le message ne cesse de s'étendre à des couches de plus en plus vastes et de plus en plus profondes, comme le devoir de conservation d'un bien commun, l'humanité se reconnaît solidaire à travers le temps et l'espace, à travers les siècles et les nations, et proclame l'unité de son destin. Telle est la leçon essentielle qui se dégage du succès de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie. [...]

"Le roi de Haute et de Basse Égypte, lisons-nous sur la pierre, a fait un temple creusé dans le roc en travail d'éternité dans le pays nubien."

Nous sommes venus, ô Roi, ajouter notre travail au tien pour préserver ta quête d'éternité.

Employant des moyens que tu ne pouvais imaginer mais ayant constamment à l'esprit tes intentions et tes rites, nous avons évidé la montagne, découpé les statues, les piliers et les parois souterrains, puis nous avons rebâti dans la lumière ce que tu avais creusé dans les ténèbres et nous l'avons abrité sous la voûte porteuse la plus puissante qui soit sortie des mains de l'homme, et cette voûte nous l'avons recouverte des mêmes rochers où tu avais enfoui tes mystères, enfin nous avons pieusement dressé ta gigantesque majesté et recomposé la suave beauté de ta reine avec l'escorte hiératique des divinités tutélaires. Tes prêtres, tes architectes, tes maçons, tes sculpteurs, tes scribes et tes esclaves ne prirent pas plus de soin à réaliser la divinisation de ta gloire que nous n'en avons mis, ô Roi, à conserver ta terrestre présence. Grâce aux efforts de tous, te voici sauf, prêt à reprendre, intact,

sur la barque d'Amon, ton voyage au long des siècles vers le soleil levant de chaque lendemain.

Sache pourtant, ô Roi, que ce qui nous a conduits vers toi des multiples horizons du monde, ce ne fut pas le souvenir de ta puissance, ni la fidélité à ton dessein, ni le respect de tes cultes. Depuis tes victoires ensevelies dans le lointain des âges, l'histoire a vu se succéder tant de vaines conquêtes que nous ne croyons plus aux empires, et nous avons horreur de la guerre. Quant à tes certitudes sur la vie et la mort, elles ne sont plus les nôtres. Ce qui nous a fait accourir, ô Roi, c'est le sentiment de notre commune fragilité.

Dans ce lieu enchanté, nous avons moins admiré que tu t'y sois manifesté dieu que nous n'avons adoré le miracle anonyme de l'art par lequel nous a été révélée la royale épouse aimée dans la grâce de sa chair périssable et l'élégance de ses voiles diaphanes. Et le sable du désert qui t'a caché pendant mille ans, les acacias qui sont venus verdoyer au bord de tes terrasses et les humbles champs saisonniers de la rive inondée ont composé pour ta survie dans le coeur des hommes de ce temps un décor plus précieux que ta pompe évanouie.

Surtout le sens de l'existence que nous avons trouvé ici est bien différent de celui que tu y avais déposé. Tu as mis ta vérité dans le culte des forces élémentaires de la nature, et nous avons fidèlement préservé pour ta délectation le parfait spectacle du jeu constamment pareil et constamment nouveau du divin soleil, du flot nourricier et de la terre maternelle en leurs rapports et leurs rythmes sacrés. Mais le fait même que nous ayons dû venir avec nos machines pour te sauver prouve que l'éternité n'est pas plus dans le roc et dans le fleuve que dans les armes et dans les dogmes. Nous avons pris ici la mesure de ces durées relatives.

En revanche nous avons découvert au fond de tes sanctuaires éventrés une vérité que tu n'as jamais soupçonnée, que nous te devons pourtant parce que nous l'avons acquise à ton service, et dont il convient que nous te rendions grâce, ô Roi, avant de repartir. C'est qu'il n'y a d'éternel dans les œuvres humaines que ce qui

a sens et valeur pour tous les hommes. Le seul travail d'éternité est l'acte de fraternité.

C'est cette vérité, démontrée par notre passage, que nous confions désormais à ton auguste garde, Seigneur de la Haute et de la Basse Égypte, pour la méditation de ceux qui viendront après nous rêver à tes pieds. A ceux-là, que nous ne verrons pas mais pour qui en réalité nous avons travaillé, raconte comme l'homme, un instant apparu dans son universalité, est venu en ces lieux quand les eaux menaçaient de te submerger et comment, ouvrant largement la montagne, il a pris tes colosses dans ses bras et les a portés sur le haut de la falaise, remplaçant tout tel que tu l'avais choisi et voulu, afin que toi, fils de Rê, qui fus jadis la force, son orgueil et sa vanité, tu attestes désormais la fraternité, son désintéressement et sa splendeur ».

Ainsi, le sauvetage des temples d'Abou Simbel, malgré de nombreuses difficultés logistiques, administratives, et géopolitiques, a constitué un grand succès pour l'Unesco.

Il semble aussi que la campagne de Nubie ait, par la coopération internationale qu'elle a suscitée, contribué à un apaisement des tensions entre États arabes et États occidentaux. Ainsi a-t-elle permis d'aplanir les relations, restées teintées d'hostilité réciproque, entre d'un côté l'Égypte et de l'autre la France et le Royaume-Uni au lendemain de l'expédition de Suez de 1956.

Ce succès a contribué à rehausser l'image de marque de l'Unesco. En 1968, au moment de l'inauguration des temples d'Abou Simbel, l'Organisation connaît un véritable âge d'or, sous la direction de René Maheu. Sa revue *Le Courrier de l'Unesco* est bien diffusée dans le monde entier et notamment auprès des jeunes, qui se réunissent dans des « clubs Unesco ».

Le sauvetage des temples de Nubie a infléchi l'orientation postérieure des actions de l'Unesco vers la protection du patrimoine. En 1972, l'organisation adopte la Convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, et à partir de cette date est constituée la Liste des sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco, Liste qui est devenue aujourd'hui une des activités les plus emblématiques de l'institution. Elle a poursuivi dans ce sens

avec l'adoption en 2005 de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, toujours dans l'idée de préserver les biens culturels menacés de disparition.

Sauvés des eaux grâce à l'Unesco, les temples d'Abou Simbel sont devenus la quintessence du patrimoine mondial, ils ont accédé à la dimension d'universalité d'un patrimoine qui touche et émeut les visiteurs du monde entier.



Amadou Mahtar M'Bow, homme politique sénégalais, Directeur général de l'Unesco (1974-1987). Appel pour le retour à ceux qui l'ont créé d'un patrimoine culturel irremplaçable, lancé à Paris en juin 1978.³

Premier Directeur général africain, Amadou Mahtar M'Bow est très sensible à la question des cultures africaines. Il lance en 1978 cet appel retentissant en faveur du retour des objets d'art et d'archéologie africains à leurs pays d'origine. En effet, depuis la période de la colonisation, de nombreux objets africains (masques, statuettes, bronzes...) restaient détenus par les musées occidentaux. Après l'adoption par l'Unesco de la Convention de 1970 contre le trafic illicite des biens culturels, l'Organisation créée en 1978 le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale. Ces instruments vont permettre à l'Unesco de s'engager vigoureusement sur la voie de la défense des cultures africaines et de la restitution de tous ces objets qui témoignent de la richesse de ces cultures.

« Le génie d'un peuple trouve une de ses incarnations les plus nobles dans le patrimoine culturel que constitue, au fil des siècles, l'oeuvre de ses architectes, de ses sculpteurs, de ses peintres, graveurs ou orfèvres – de tous les créateurs de formes qui ont su lui donner une expression tangible dans sa beauté multiple et son unicité.

3. Source: https://unesdoc.Unesco.org/ark:/48223/pf0000034683_fre (consulté le 25 sept. 2020). Original : français.

Or, de cet héritage où s'inscrit leur identité immémoriale, bien des peuples se sont vu ravir, à travers les péripéties de l'histoire, une part inestimable.

Éléments architecturaux, statues et frises, monolithes, mosaïques, poteries, émaux, jades, ivoires, ors gravés, masques – de l'ensemble monumental aux créations de l'artisan, les œuvres enlevées étaient plus que des décors ou des ornements : elles portaient témoignage d'une histoire, l'histoire d'une culture, celle d'une nation dont l'esprit se perpétuait, se renouvelait en elles.

Les peuples victimes de ce pillage parfois séculaire n'ont pas seulement été dépouillés de chefs d'œuvre irremplaçables : ils ont été dépossédés d'une mémoire qui les aurait sans doute aidés à mieux se connaître eux-mêmes, certainement à se faire mieux comprendre des autres.

Aujourd'hui une spéculation effrénée, qu'attisent les prix pratiqués sur le marché des œuvres d'art, pousse encore trafiquants et pilleurs à exploiter l'ignorance locale, à tirer parti de toute complicité offerte. Dotés de moyens considérables, asservissant la technique à leur cupidité, des pirates modernes dégradent et dévalisent, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, en Océanie, en Europe même, les sites archéologiques que les hommes de science ont à peine mis au jour.

Ces biens de culture qui sont partie de leur être, les hommes et les femmes de ces pays ont droit à les recouvrer.

Ils savent, certes, que la destination de l'art est universelle ; ils sont conscients que cet art qui dit leur histoire, leur vérité, ne la dit pas qu'à eux, ni pour eux seulement. Ils se réjouissent que d'autres hommes et d'autres femmes, ailleurs, puissent étudier et admirer le travail de leurs ancêtres. Et ils voient bien que certaines œuvres partagent depuis trop longtemps et trop intimement l'histoire de leur terre d'emprunt pour qu'on puisse nier les symboles qui les y attachent et couper toutes les racines qu'elles y ont prises.

Aussi bien ces hommes et ces femmes démunis demandent-ils que leur soient restitués au moins les trésors d'art les plus représentatifs de leur culture, ceux auxquels ils attachent le plus

d'importance, ceux dont l'absence leur est psychologiquement le plus intolérable.

Cette revendication est légitime.

L'Unesco, que son Acte constitutif charge de veiller à la conservation et à la protection du patrimoine universel d'oeuvres d'art et de monuments d'intérêt historique ou scientifique, s'emploie à promouvoir l'action requise en la matière.

Le retour des biens culturels aux pays qui les ont perdus continue, toutefois, de poser des problèmes particuliers que les accords négociés et les actions spontanées ne suffisent pas à résoudre. Il est donc apparu nécessaire d'aborder ces problèmes en tant que tels, dans leur principe et dans leur ensemble.

C'est pourquoi, au nom de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, qui m'en a confié le mandat,

J'appelle solennellement les gouvernements de États membres de l'Organisation à conclure des accords bilatéraux prévoyant le retour des biens culturels aux pays qui les ont perdus ; à promouvoir prêts à long terme, dépôts, ventes et donations entre institutions intéressées en vue de favoriser un échange international plus juste des biens culturels ; à ratifier, s'ils ne l'ont pas encore fait, et à appliquer avec rigueur la Convention qui leur donne les moyens de s'opposer efficacement aux trafics illicites d'objets d'art et d'archéologie.

J'appelle tous ceux qui ont mission d'informer – journalistes, chroniqueurs de la presse écrite et parlée, programmeurs et auteurs d'émissions télévisées et de films – à susciter dans le monde un vaste et fervent mouvement d'opinion pour que le respect des œuvres d'art se traduise, chaque fois qu'il le faut, par le retour de ces œuvres à leur terre natale.

J'appelle les organisations culturelles et les associations de spécialistes de tous les continents à contribuer à la formulation et à l'appréciation d'une éthique plus stricte de l'acquisition et de la conservation des biens culturels et à la révision progressive des codes déontologiques et professionnels en la matière, s'inspirant en cela de l'initiative du Conseil international des Musées.

J'appelle les universités, les bibliothèques, les galeries d'art publiques et privées et les musées qui ont les collections les plus significatives à partager largement les biens qu'ils détiennent avec les pays qui les ont créés et n'en possèdent, quelquefois, même plus un seul exemplaire.

J'appelle aussi celles de ces institutions qui détiennent plusieurs objets ou documents semblables, à se défaire au moins d'un objet et à le renvoyer dans son pays d'origine, pour que de jeunes générations ne grandissent pas sans avoir eu jamais la possibilité de voir de près une œuvre d'art ou une création artisanale de qualité fabriquée par leurs ancêtres.

J'appelle les auteurs de livres d'art et les critiques d'art à dire combien une œuvre gagne en beauté et en vérité, pour le profane autant que l'érudit, quand il la redécouvre dans le cadre naturel et social où elle a été conçue.

J'appelle les techniciens de la conservation et de la restauration à faciliter, par leurs conseils et par leur action, le retour d'œuvres d'art dans les pays qui les ont créées et à rechercher avec imagination et persévérance de nouveaux moyens de les préserver et de les présenter, lorsqu'elles auront été replacées dans leur contrée d'origine.

J'appelle les historiens et les éducateurs à faire comprendre la blessure que peut ressentir une nation devant la rafle de ses œuvres. Survivance des temps de barbarie, la force du fait accompli constitue un élément de rancoeur et de discorde qui nuit à l'établissement d'une paix durable et à l'harmonie entre les nations.

Enfin, je m'adresse avec une émotion et un espoir particuliers aux artistes eux-mêmes, aux écrivains, aux poètes, aux chanteurs pour les convier, partout, à témoigner que les peuples ont besoin aussi d'exister dans l'imaginaire.

Il y a deux mille ans, l'historien grec Polybe nous invitait à ne plus faire du malheur des autres peuples l'ornement de notre patrie. Aujourd'hui, tous les peuples étant reconnus égaux en

dignité, je suis convaincu que la solidarité internationale peut au contraire aider concrètement au bonheur général de l'humanité.

Restituer au pays qui l'a produit telle œuvre d'art ou tel document, c'est permettre à un peuple de recouvrer une partie de sa mémoire et de son identité, c'est faire la preuve que, dans le respect mutuel entre nations, se poursuit toujours le long dialogue des civilisations qui définit l'histoire du monde. »

Cet appel d'Amadou Mahtar M'Bow revêt une dimension historique et a eu beaucoup de répercussions, entraînant également des controverses et des oppositions de la part de plusieurs États occidentaux. Il a fallu attendre encore de longues années avant que les restitutions ne deviennent effectives : en 2005, l'Italie a restitué l'obélisque d'Axoum à l'Éthiopie, et en 2020, la France décide de restituer des objets d'art africains au Bénin et au Sénégal.



Sheila Copps, femme politique canadienne, Ministre canadienne du Patrimoine, discours prononcé devant la conférence générale de l'Unesco, à Paris le 3 novembre 1999.⁴

La Canadienne Sheila Copps, née en 1952, est une journaliste et femme politique canadienne. Ministre de l'Environnement de son pays de 1993 à 1996 et Vice-première ministre de 1993 à 1997, elle devient ministre du Patrimoine en 1997. A ce poste, elle défend, à l'Unesco, au côté de la France, le Projet d'une Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Dans ce discours, Sheila Copps souligne la nécessité de favoriser la pluralité des cultures et des langues, le fait qu'elles doivent être une priorité de l'Unesco. En effet, le Canada a alors soumis avec d'autres pays un projet de résolution qui affirme le rôle de l'Unesco dans la promotion de la diversité culturelle. Le Canada joue avec la France un rôle pionnier dans l'élaboration de cette convention sur la diversité culturelle, qui sera finalement, malgré de nombreux obstacles (notamment l'opposition des États-Unis), adoptée en 2005 et entrera en vigueur en 2007.

« Merci, Monsieur le Président. Excellences, distingués délégués, Mesdames et Messieurs, je suis heureuse et honorée de m'adresser pour la deuxième fois à la Conférence générale de l'Unesco au nom du gouvernement du Canada. [...] Dans seulement deux mois nous serons en l'an 2000, et nous aurons un nouveau Directeur général. Pour beaucoup de gens dans le monde, le millénaire peut être un symbole d'espoir, une époque de changement vers le mieux. Mais c'est aussi une époque de grand défi. Nous vivons dans un monde où le savoir est la clé, où l'inno-

4. Source : *Actes de la Conférence générale*, 30^e session, comptes-rendus des débats, Paris, Unesco 2000, pp. 422-425. Original: multilingue français/anglais/espagnol, traduit de l'anglais et de l'espagnol par Chloé Maurel.

vation et la créativité engendrent du changement social et de la croissance économique, où la technologie met à bas les barrières du temps et de la géographie, et où l'éducation est décisive pour le développement de chaque être humain, où la science est spectaculaire et effrayante, où la culture est essentielle pour l'expression et l'identité humaine [...]

Dans ce contexte, il y a une seule organisation internationale qui a tous les éléments pour faire la différence, et cette organisation est l'Unesco. L'Unesco doit être l'instrument d'espoir et de changement positif. Elle doit être le pont entre les peuples, pour nous aider à saisir les défis de notre temps. Mais l'Unesco réussira seulement si nous travaillons ensemble comme États membres pour améliorer cette organisation, la rendre plus ouverte, plus efficace, plus transparente. Nous devons nous faire le reflet des priorités des États membres. Le Canada est très attaché à cela [...].

Le Canada attache une très grande importance à la réforme de l'Unesco. Nous sommes d'avis que des relations d'un type nouveau doivent s'instaurer entre le Conseil exécutif et le Secrétariat. L'Unesco doit gérer ses programmes et ses ressources avec souplesse et en tenant compte des priorités des États membres. Il convient d'accélérer la réforme des méthodes de travail du Secrétariat et d'adopter des modalités d'établissement du programme et du budget axées sur les résultats. Le Canada est très attaché au maintien de liens privilégiés entre l'Unesco et la société civile, au travers principalement des commissions nationales. [...]

Le Canada est aussi d'accord avec le Directeur général qui affirme la reconnaissance unanime de l'importance fondamentale de l'éducation. L'éducation est la clé du développement et de la démocratie. Nous sommes donc surpris de voir des réductions dans la proportion du budget dédiée à l'éducation. [...] Et nous soutenons aussi une approche transdisciplinaire de l'éducation qui englobe l'environnement, les droits de l'homme et la démocratie. L'éducation est un processus qui s'étend sur toute la vie, et nous recommandons à l'Unesco d'incorporer ces principes dans ses programmes. L'éducation de base est la pierre de touche pour

l'égalité. Enseigner à un enfant à lire et écrire est une plus forte garantie pour la paix mondiale que donner à un enfant une arme. [...]

La mission éthique de l'Unesco pénètre au cœur des défis mondiaux. Nous avons donc été ravis de participer à la première session du Comité intergouvernemental de bioéthique à Rabat. Les discussions internationales sur la science et la biodiversité convergent de plus en plus avec celles sur la diversité culturelle. C'est pourquoi le Canada continue à encourager l'Unesco pour qu'elle donne la priorité à la protection du patrimoine. Des initiatives telles que l'adoption du deuxième protocole de la Convention de La Haye, le renforcement de la Convention du patrimoine mondial ou l'élaboration d'une nouvelle convention portant sur le patrimoine culturel subaquatique contribuent à la connaissance de l'histoire et à la préservation de l'identité et de la diversité culturelle partout dans le monde. Le Canada est aussi très avide de soutenir le programme « L'Homme et la Biosphère » (MAB). [...]

A l'ère de la mondialisation, le Canada est convaincu de la nécessité de favoriser la pluralité des cultures et des langues, qui constituent notre patrimoine vivant et doivent à ce titre compter parmi les priorités de l'Unesco. Depuis que nous avons commencé à nous réunir, dix langues ont disparu de notre monde. Dix langues qui contribuent à la diversité humaine de la planète. Voici déjà huit ans, lors de la Conférence de Rio, nous avons reconnu la nécessité de préserver la biodiversité des espèces végétales et animales. En quoi la diversité du genre humain est-elle moins importante que celle de la nature ? C'est pourquoi le Canada soumet avec la France et d'autres pays à la Conférence générale un projet de résolution tendant à affirmer le rôle de l'Unesco dans la promotion et la protection de la diversité culturelle. [...]

Le Canada considère que la diversité culturelle est un droit fondamental de chaque être humain, aussi important que le droit de respirer un air pur ou de disposer d'un littoral non pollué. Nous proposons donc l'adoption d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle qui aille au-delà des textes

de l'OMC. Cet instrument a pour objet d'établir un cadre international permettant aux États membres de poursuivre leur politique de défense de leur identité culturelle tout en respectant les règles internationales. Il reconnaîtrait également l'importance de la diversité culturelle pour le développement économique et social de l'ensemble de la planète. Dans le droit fil du Plan de Stockholm,⁵ et face aux défis liés à la mondialisation, le Canada cherche à mobiliser les pays qui partagent ses préoccupations en vue d'encourager l'adoption d'un tel cadre international favorisant la diversité des cultures. Les ministres membres du Réseau international sur la politique culturelle sont convenus à cet effet d'entreprendre des travaux qui débiteront le mois prochain au Canada. [...]

La diversité culturelle est aussi importante pour l'Unesco que le rôle joué par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le commerce. Le Canada a été ravi que l'Unesco relève le défi et ait proposé que l'OMC établisse un lien consultatif entre les deux organisations. Je crois qu'en travaillant plus directement sur cet enjeu de la diversité culturelle, l'Unesco peut exercer une direction internationale dans ce domaine critique. Ce défi dépasse l'aspect économique. Le développement doit être fondé sur le respect pour la diversité culturelle. Le Canada est donc extrêmement satisfait de la coopération de l'Unesco avec la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Le soutien à la diversité culturelle et le respect pour les traditions culturelle peut aussi être un tremplin économique dans les pays qui cherchent de nouveaux moyens d'attirer l'attention mondiale. [...]

J'ai eu le plaisir de coprésider, avec la ministre française de la culture, Mme Catherine Trautmann, une table ronde des ministres de la culture réunissant plus de 50 pays sur le thème «La culture et la créativité face à la mondialisation». Les ministres de la culture, dont je vois quelques-uns ici aujourd'hui, ont voulu que les conclusions de cette table ronde encouragent

5 Plan d'action adopté à la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, tenue à Stockholm du 30 mars au 2 avril 1998.

l'Unesco à renforcer son rôle de chef de file culturel et guident ses travaux à court et à moyen terme. M. Mayor s'est engagé à les présenter à la Conférence générale, et nous comptons sur le nouveau Directeur général pour les mettre en œuvre. [...]

La table ronde a souligné l'importance des nouvelles technologies, mais aussi la nécessité de politiques supranationales pour assurer que la culture ne sera pas ravalée au rang de produit commercial. La table ronde d'hier a souligné l'importance des efforts internationaux, supra-gouvernementaux pour assurer le lien culturel, social et économique entre les cultures et les pays. C'est pourquoi le Canada a soutenu la résolution invitant le DG à entrer en négociations avec le Secrétaire général de l'UIT considérant la possibilité d'une conférence conjointe. [...]

Chers délégués, Mesdames et Messieurs, en cette fin de millénaire, le monde voit surgir de nouveaux défis d'ordre moral et éthique. Aucune autre organisation internationale n'est un meilleur lieu de convergence sur les questions fondamentales que pose la survie de ce que nous appelons la civilisation, l'éducation, les sciences naturelles, sociales et humaines, la culture et la communication.

Dans notre propre pays nous avons été ravis, il y a un mois, de lancer le premier réseau de télévision pour les peuples autochtones, qui se dirige non seulement vers les peuples autochtones mais pourra être vu dans chaque maison du Canada. Nous sommes engagés dans la mission de l'Unesco de respecter les majorités et les minorités. Nous croyons que l'Unesco parle directement à notre préoccupation nationale pour former un avenir commun dans le respect de la diversité. Le plan de l'Unesco donne la priorité à la sécurité humaine et à nouveau nous croyons qu'un livre est mieux qu'une arme. Le respect pour les libertés fondamentales, l'éducation universelle et tout au long de la vie, la diversité culturelle et la liberté d'expression : l'Unesco doit être l'âme du monde. Elle rassemble les défis de notre temps et nous appelle à faire la différence. Mais nous aussi, États membres, nous appelons l'Unesco à faire la différence. Nous avons besoin d'une participation plus forte de la société civile. [...]

Un grand homme a dit un jour : « Je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de tous côtés et que ma fenêtre soit bouchée, mais qu'y circule librement la brise qui m'apporte la culture de tous les pays le plus librement possible ». Cet homme était le Mahatma Gandhi. L'Unesco doit être la fenêtre sur les cultures du monde et elle peut faire en sorte que ces cultures restent aussi importantes pour la diversité humaine que le développement durable l'est pour la biodiversité. La mondialisation peut être un voyage de découverte et d'interconnexion [...] Mais la mondialisation pourrait aussi être une plongée dans le monoculturalisme et le monolinguisme. C'est l'Unesco qui sera responsable de la nature de ce voyage. »

Ce discours est représentatif de la période durant laquelle a été préparée la mise en place de la Déclaration, puis la Convention, sur la diversité culturelle. Cela s'est fait en plusieurs étapes : en mars-avril 1998, l'Unesco a organisé à Stockholm une Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, qui a conclu que la mondialisation économique portait atteinte aux cultures locales et traditionnelles. Cette conférence a préconisé la constitution de réseaux mondiaux réunissant les groupes culturels des différents pays afin de résister à ce phénomène. Puis, en novembre 2001, la Conférence générale de l'Unesco a adopté à l'unanimité (en l'absence des États-Unis qui n'avaient pas encore fait leur retour au sein de l'organisation, s'en étant retirés en 1984) une « Déclaration universelle sur la diversité culturelle », dans le but de réagir face aux risques d'uniformisation culturelle liés à la mondialisation.

Puis le 20 octobre 2005, la Conférence générale soumet à l'approbation des États membres un projet de Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Il est adopté quasiment à l'unanimité, seuls deux États, les États-Unis et Israël, votant contre. Ce texte élève la diversité culturelle au rang de « patrimoine commun de l'humanité » et vise à renforcer la création, la production, la diffusion des expressions culturelles véhiculées par les activités, biens et services culturels. A la thèse de l'Américain Samuel Huntington sur l'inéluctable

« choc des cultures et des civilisations », la Convention oppose le modèle de la « diversité dans le dialogue ». Elle s'efforce d'énoncer des règles et principes communs en matière de diversité culturelle au niveau mondial. C'est la première fois que dans ce domaine un tel consensus est trouvé par la communauté internationale. Ce texte contribue notamment à reconnaître le rôle et la légitimité des politiques publiques dans la promotion de la diversité culturelle. Il souligne l'importance de la coopération internationale afin de protéger les cultures minoritaires ou vulnérables. Il s'efforce de combler un vide juridique et d'articuler entre eux la centaine d'instruments internationaux déjà existants sur le sujet.

La nouvelle convention affiche une ambition et une détermination supérieure à plusieurs des instruments qui l'ont précédée : elle permet de conférer un statut juridique à la culture et de s'opposer à la domination normative de l'OMC, qui vise à libéraliser les biens et services culturels. Jusqu'à la ratification de cette convention, seule l'« exception culturelle », principe autour duquel se sont affrontés l'Europe et les États-Unis lors de l'Uruguay Round entre 1986 et 1994, protégeait la culture des mesures commerciales fixées par l'OMC.

Les maîtres d'œuvre de l'adoption de cette convention ont été la France, championne depuis longtemps de la théorie de l'« exception culturelle », et le Canada. Pour le diplomate français Jean Musitelli, qui a été associé à ce processus, le passage, avec cette convention, de l'expression d'« exception culturelle » à celle de « diversité culturelle », bien plus qu'un simple glissement sémantique, marque une « révolution copernicienne ». En effet, le concept d'exception culturelle souffrait d'être perçu comme exclusivement français. Devenu « diversité culturelle », il s'est universalisé, en s'enrichissant d'autres problématiques et d'autres préoccupations, notamment celles concernant les pays en voie de développement.

A partir du noyau franco-canadien, le cercle s'est donc élargi vers le sud, par le canal de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), soutenue par la France, et du Réseau international pour la diversité culturelle (RIDC), groupement mondial d'artistes et d'organismes culturels de plus de 50 pays s'efforçant de contrecarrer l'homogénéisation culturelle née de la mondiali-

sation, et mis en place en 1998 grâce aux encouragements de la ministre canadienne du Patrimoine, Sheila Copps. Ces institutions ont relayé et stimulé l'action de l'Unesco, répercutant l'écho des débats qui s'y déroulaient. L'Organisation internationale de la francophonie a joué un rôle pionnier en faisant adopter à Cotonou, en juin 2001, une Déclaration des ministres de la Culture sur la diversité culturelle, qui a précédé de six mois seulement celle de l'Unesco et dont cette dernière est inspirée. En outre, en septembre 2002, le président français Jacques Chirac n'a pas hésité à proposer officiellement, à l'occasion du Sommet sur le développement durable de Johannesburg, l'adoption d'une Convention mondiale donnant force de loi aux principes de la Déclaration de 2001.

Quant au Réseau international pour la diversité culturelle, réuni en septembre 2001, il a énoncé la Déclaration de Lucerne, qui a réclamé l'élaboration d'un nouvel instrument juridique international pour la protection de la diversité culturelle, puis a publié en mars 2002 sa première ébauche de Convention sur la diversité culturelle, intensément discutée dans les mois suivants avec des délégués de tous les continents. Ce texte, entériné en octobre 2003, a inspiré les rédacteurs de l'avant-projet de la Convention.

Tandis que le Canada, au moyen du Réseau international pour la diversité culturelle, s'est employé à rallier principalement des pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Asie, pour ce qui concerne la société civile, à l'initiative des organisations professionnelles de la culture canadiennes et françaises, s'est constitué un Comité de liaison regroupant les différentes Coalitions nationales pour la diversité culturelle. Regroupant trente pays et plus de trois cents associations, ce Comité a organisé, à partir de 2001, des rencontres annuelles, successivement à Montréal (2001), Paris (2003), Séoul (2004) et Madrid (2005), et a participé activement à l'élaboration de la Convention. Les coalitions nationales ont aussi agi auprès de leurs gouvernements respectifs pour les inciter à soutenir le processus à l'Unesco.

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée en 2005 et entrée en vigueur le 18 mars 2007, conduit à l'établissement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), financé par des contri-

butions volontaires publiques ou privées. Ce fonds s'est dès lors employé par de nombreuses modalités à préserver et promouvoir des cultures minoritaires du monde entier, de l'Amérique latine à l'Afrique en passant par l'Océanie.

La Convention apparaît comme un grand pas pour la protection de la diversité culturelle dans le monde. Elle vise à lutter contre les effets de la mondialisation libérale qui se traduisent par une réduction de la diversité culturelle du fait de l'imposition massive dans le monde entier de produits culturels venus des grandes puissances, remplaçant les expressions culturelles spécifiques des différents peuples, notamment des peuples minoritaires économiquement.

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), créé dès la mise en place de la convention en vertu de son article 18, contribue à sa mise en œuvre. Il soutient actuellement 71 projets dans 43 pays du Sud, avec un financement total de 4,6 millions de dollars. En promouvant des projets culturels, il entend favoriser le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les pays du Sud, encourager le développement des compétences, de la créativité, développer l'accès aux marchés et la coopération régionale. La mise en œuvre de la convention se fonde sur l'idée que la culture est un instrument pour promouvoir le respect et la tolérance entre les personnes est un moyen de créer des emplois et d'améliorer la vie des populations, en favorisant le développement socio-économique. Le succès de ce mécanisme est attesté par le grand nombre de demandes de soutien formulées par les pays du Sud, dès le lancement de la phase pilote en 2010 (plus de 250 demandes). Les demandes sont examinées par des experts et une partie des projets sont sélectionnés par le FIDC.

Le FIDC a, depuis plus de dix ans, aidé à l'émergence de plus de 70 projets culturels innovants aux quatre coins du monde. Ainsi au Cameroun, il a aidé trente femmes handicapées à développer leurs compétences dans le domaine des arts et de la culture. En Uruguay, le FIDC soutient le développement d'un pôle d'industries créatives, lancé en 2007 pour le secteur audiovisuel, suivi en 2009 par le secteur du design et plus tard par des initiatives en faveur de la musique et de l'édition de livres. Au Guatemala, de même,

le FIDC a soutenu un projet créant un centre de formation et un cursus audiovisuel au sein de l'Université de Guatemala, pour aider les jeunes autochtones (mayas, garifunas et xincas) à trouver du travail dans les industries culturelles.



Irina Bokova, femme politique bulgare, Directrice générale de l'Unesco de 2009 à 2017, discours prononcé dans le cadre d'un cycle de conférences sur « Le Patrimoine culturel de l'humanité : un outil pour la paix », à Genève le 16 avril 2014.⁶

La diplomate bulgare Irina Bokova est diplômée de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou. Elle a étudié l'Université du Maryland et suivi un cursus administratif à la John F. Kennedy School of Government (États-Unis). Première Secrétaire d'État de la Bulgarie pour l'intégration européenne, ministre des Affaires étrangères par intérim, deux fois membre du Parlement, Ambassadrice en France et à Monaco et Déléguée permanente à l'Unesco, elle a notamment contribué à la rédaction de la nouvelle Constitution de la Bulgarie en 1991. Elue à la Direction générale en 2009, Irina Bokova a été la première femme et la première ressortissante d'Europe de l'Est à diriger l'Organisation. Elle y accomplira deux mandats, jusqu'en 2017.

En 2014, au plus fort de la guerre civile en Syrie, qui a éclaté en 2011 et fait plus de 250 000 victimes, la Directrice générale prononce un vibrant discours dénonçant les atteintes au patrimoine de la région. En effet, après la destruction des anciens bouddhas de Bamiyan en Afghanistan en 2001-2003, ce sont désormais la cité antique de Palmyre, ainsi que la vieille ville d'Alep, toutes deux chargées d'histoire, qui se voient gravement endommagées.

Irina Bokova alerte sur les conséquences de ces destructions : ce ne sont pas quelques « vieilles pierres » qui sont détruites, mais explique-t-elle, c'est toute une civilisation qui est visée. Protéger le patrimoine, et si besoin le reconstruire, fait partie de la mission humaniste de l'Unesco, visant à favoriser le dialogue des cultures et des civilisations.

6. Source : archives de l'Unesco, doc. DG/2014/052 rev.2. Original : français.

« Je suis venue vous parler de la paix, du rôle de la culture pour la paix et la sécurité et de la nécessité de protéger la culture et le patrimoine en situation de conflits. Il est parfois difficile, dans l'urgence des conflits armés, et devant l'horreur des crises humanitaires qui s'en suivent, de parler de culture et de patrimoine.

Lorsque des vies humaines sont en jeu, le patrimoine culturel a longtemps été considéré comme une préoccupation secondaire. Le patrimoine est pourtant aujourd'hui en première ligne des conflits et des nouvelles formes de guerre qui sévissent au XXI^e siècle non seulement entre les États, mais à l'intérieur des sociétés. Nous l'avons vu dans les années 1990 en Europe du Sud-Est, à Sarajevo, et ensuite en Afghanistan, en Irak, en Libye, au Mali, où le patrimoine culturel a été ravagé. Nous le voyons en Syrie, où la tragédie culturelle vient s'ajouter à l'urgence humanitaire, et aggrave les blessures et le traumatisme de la société syrienne, sur le très long terme. Les six sites syriens inscrits au patrimoine mondial ont été ravagés. Quatre d'entre eux sont occupés militairement, notamment le Krak des Chevaliers. [...]

La vieille ville d'Alep est totalement saccagée. [...] Le minaret de la grande mosquée a été détruit. Le patrimoine est criblé de balles, la ville est désertée. [...]

Les combats à Bosra, Damas et Palmyre ont détruit ou endommagé des monuments historiques pluri-centenaires.

Le trafic illicite des biens culturels explose littéralement, à un niveau sans précédent. [...]

Les sites d'Apamée et de Palmyre sont victimes de fouilles illícites massives, menées par des bandes organisées qui guettent les fragilités des sociétés pour en tirer profit, blanchir l'argent sale, et financer le terrorisme [...].

Certaines statues ont été disloquées, des fresques ont été arrachées [...].

C'est la première leçon importante que je voudrais souligner aujourd'hui : le patrimoine n'est pas une victime collatérale du conflit, c'est une cible directe et délibérée.

C'est une tendance qui existait déjà mais qui prend de l'ampleur, avec à chaque fois, la même logique, le même mécanisme. A Sara-

jevo, à Dubrovnik, les belligérants ont commencé par brûler les bibliothèques et par arracher les plaques des rues, pour toucher l'ennemi au cœur, effacer son histoire et son identité.

Le vieux pont de Mostar, en Bosnie-Herzégovine, a été détruit pour les mêmes raisons. [...] Il a été détruit pour séparer les communautés de la ville, et radicaliser les tensions.

En Afghanistan, les Bouddhas de Bamiyan ont été dynamités avec la même logique sous-jacente, pour marquer une escalade dans la violence et rendre impossible tout retour en arrière.

En Irak, la mosquée Al-Askari, l'une des plus belles du monde, a également été détruite, avant d'être reconstruite avec l'Unesco [...]

En Libye, le mausolée Al-Shaab Al Dahmani a été détruit à la pelleuse. [...]

Je voudrais être très claire : ce qui est en jeu ici, ce ne sont pas quelques monuments et des vieilles pierres.

Si le patrimoine culturel est visé, c'est parce qu'il est porteur de valeurs et d'identités, et c'est la deuxième leçon que je voudrais partager aujourd'hui.

Les belligérants attaquent le patrimoine pour affaiblir la confiance et la cohésion des peuples. Lorsqu'il est détruit, les repères collectifs disparaissent.

La destruction du patrimoine affecte les sociétés sur le long terme et les empêche de se reconstruire parce que la culture est un ciment de l'identité, une source de dignité.

C'est pour cette raison que les extrémistes au Mali ont commencé par détruire les mausolées de Tombouctou.

Ils ont également brûlé et saccagé les manuscrits de la bibliothèque Ahmed Baba. [...]

Ce fut le produit d'une volonté délibérée d'effacer l'identité d'un peuple, de terroriser et d'asservir la population.

C'est pour cette raison qu'il faut intervenir le plus tôt possible et intégrer la protection du patrimoine dans les interventions d'urgence, et ce sont les habitants eux-mêmes qui nous le demandent. [...]

C'est la troisième leçon importante : la protection du patrimoine doit faire partie intégrante des opérations d'urgence et elle est

inséparable de la protection des vies humaines dont elle porte les valeurs et les identités. [...]

En Afghanistan, l'Unesco est engagée dans les travaux de restauration de la vallée de Bamiyan. [...]

Au Mali, l'Unesco vient de lancer, comme promis, la reconstruction des mausolées.

Voilà notre réponse à l'intolérance. [...]

Je listerai trois grands axes d'action.

Le premier axe, le cœur du mandat de l'Unesco, c'est la consolidation du cadre juridique pour intervenir. L'Unesco a construit depuis plus de 60 ans un arsenal normatif extrêmement complet : la convention de la Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé [...], la convention de l'Unesco de 1970 sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels [...], et enfin la convention de 1972 sur le patrimoine mondial culturel et naturel. [...] Les conventions ne sont pas suffisamment ratifiées, la volonté politique n'est pas assez forte, les moyens nous manquent. [...]

Il faut donc continuer à travailler, et c'est le deuxième axe de travail : informer, sensibiliser les responsables et les citoyens sur l'importance de la protection du patrimoine. Dès qu'il y a un risque de trafic illicite, l'Unesco alerte immédiatement les États voisins et ses partenaires, en particulier INTERPOL et l'organisation mondiale des douanes afin de renforcer le contrôle aux frontières des États voisins, alerter les maisons de ventes aux enchères et les professionnels du marché de l'art, demander à vérifier la provenance des objets. [...]

Le troisième axe, c'est l'intervention directe au plus près du terrain. [...] Au Mali, l'Unesco a fourni des cartes à l'ensemble des États-majors et diffusé plus de 8000 « passeports pour le patrimoine » pour informer les soldats et les humanitaires de l'existence des sites et de l'obligation de les protéger. [...]

L'Unesco a lancé un fonds spécial : 300 000 dollars affectés pour la protection des biens culturels et la lutte contre le trafic illicite (au Mali ...).

Nous avons développé un observatoire international du patri-

moine culturel syrien pour mobiliser les scientifiques et les professionnels et définir un plan d'action [...]

Reconstruire, réhabiliter, dresser les inventaires, le travail est immense. [...]

Le rôle du patrimoine est considérable, y compris le patrimoine immatériel, dont la reconnaissance permet aussi de valoriser des identités, dans le sens de la dignité et du respect mutuel. [...]

Dans toutes les histoires de conflits, de violences de masse, et même de génocides, comme au Rwanda il y a 20 ans, il y a des signes avant-coureurs, les déclarations de haine qui circulent dans les médias et qui stigmatisent l'autre, qui ridiculisent son patrimoine. [...]

Les civilisations ne sont pas des entités statiques ou figées ; elles sont dynamiques et se renouvellent en permanence.

Les cultures ne sont pas isolées les unes des autres ; elles sont inclusives et liées entre elles. Notre plus grand défi dans ce monde globalisé, est justement d'apprendre à le voir. [...]

En Iran, les ensembles monastiques arméniens, inscrits au Patrimoine mondial, mélangent les influences byzantines, orthodoxes et perses.

En Tanzanie, la ville de pierre de Zanzibar fusionne les cultures africaines, arabes, indiennes et européennes. [...]

L'idée du « choc des civilisations » est alimentée par l'ignorance de ces liens qui existent entre les cultures et c'est un apprentissage indispensable aujourd'hui. [...]

Chaque culture est un accès à l'universel : nous avons besoin de chacune pour être pleinement nous-mêmes, pleinement humains.

Le Patrimoine est aussi un livre ouvert sur les connexions entre les cultures, et c'est un outil pour le dialogue et pour la paix à partager avec le plus grand nombre. »

Dans ce discours très structuré et argumenté, Irina Bokova déplore les destructions récentes du patrimoine, et rappelle l'importance de la protection des biens culturels ; en outre, elle met en valeur l'action de l'Unesco, qui vise à protéger et à reconstruire les trésors du patrimoine du Moyen-Orient, berceau de civilisations millénaires, à proie de des guerres et des destructions massives.

L'Unesco joue un rôle majeur dans la protection du patrimoine en temps de guerre, et ce depuis bien longtemps, puisque la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé a été adoptée à La Haye (Pays Bas) en 1954, à la suite de la destruction massive de biens culturels pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit du premier traité multilatéral portant exclusivement sur la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé. La mise en œuvre de cette convention repose sur le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, et la Liste internationale des biens culturels sous protection renforcée, sur laquelle le Comité inscrit des monuments menacés.

Outre les mesures de sauvegarde énoncées dans la Convention de La Haye de 1954, qui prévoit des sanctions pénales en cas de violation de la Convention ; et dans le Premier Protocole de 1954 qui interdit l'exportation de biens culturels meubles d'un territoire occupé et la rétention de biens culturels au titre de dommages de guerre, son Deuxième Protocole de 1999 a établi un mécanisme de protection renforcée. Il crée une forme accrue de protection pour les biens culturels de la plus haute importance pour l'humanité, et définit des sanctions pour les graves violations commises à leur rencontre. Enfin, il apporte un élément institutionnel: le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Ces dispositions permettent à un État partie de désigner spécifiquement des biens culturels d'une importance majeure pour l'humanité afin de renforcer leur protection juridique et de veiller à ce qu'ils ne soient pas utilisés à des fins militaires en cas de conflit armé. Il y a actuellement 133 États parties à la Convention de La Haye, 110 à son Protocole de 1954 et 82 à son Protocole de 1999.

En 2018, le Comité a décidé d'accorder une assistance financière à l'Afghanistan et au Mali, par le biais du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, afin d'y soutenir la mise en œuvre du Deuxième Protocole de 1999.



Audrey Azoulay, femme politique française, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017 discours prononcé à l'occasion de Conférence internationale pour le relèvement et la réhabilitation de Mossoul, à Paris le 10 septembre 2018.⁷

La guerre civile en Syrie, qui a éclaté en 2011, et qui a touché aussi les pays voisins, a fait plus de 500 000 morts, a aussi provoqué des destructions dramatiques de cités souvent millénaires, comme Palmyre, Damas, ou, en Irak, Mossoul.

Dans ce discours, Audrey Azoulay déplore les destructions de Mossoul, en Irak, et évoque des pistes constructives pour réhabiliter son patrimoine historique et revitaliser la vie culturelle et les institutions éducatives irakiennes, dans le cadre de son initiative phare : « Faire revivre l'esprit de Mossoul », lancée en février 2018.

« Je commencerai en citant un grand poète irakien : Badr Shakir al-Sayyab, qui écrivait ces vers alors qu'il se trouvait en exil :

*"Car je suis un étranger
Car L'Irak bien-aimé
Est Loin et je suis, ici, nostalgique
Pour lui, pour elle... Je crie : Irak"*

7. Source : archives de l'Unesco, DG/2018/39, pp. 1-6, multilingue français/anglais. Traduction de l'anglais par Chloé Maurel.

Ces vers ont une portée universelle. C'est le cri que pousse toute âme arrachée à sa terre, à son histoire.

L'exil n'est pas toujours une histoire de distance géographique, mais peut être aussi un exil intérieur. Un exil en son propre pays.

Ces dernières années, tant d'Irakiens et tant de Mossouliotes ont été dépossédés de leur ville, de leur histoire, de leur quartier. Tant d'Irakiens se sont sentis étrangers en leur propre terre. Tant ont été assassinés, niés dans leur humanité, jetés sur les routes de l'exil.

C'est ce retour d'exil, dans tous les sens du terme, que nous devons aujourd'hui soutenir. C'est leur confiance dans l'avenir, pour leurs enfants, que nous devons les aider à retrouver, et c'est un Irak à la fois un et pluriel que nous devons soutenir.

Je voudrais vous remercier tous d'être ici si nombreux ce matin - représentants des États membres, experts, donateurs. Votre présence montre que ce qui s'est passé en Irak nous concerne tous.

Pas seulement pour des motifs géopolitiques ou sécuritaires, mais surtout parce que c'est un devoir d'humanité pour la communauté internationale. Parce que c'est maintenant que cette communauté internationale doit se mobiliser. C'est maintenant, c'est là-bas, si nous voulons soutenir une paix durable.

Cette conférence est une première étape de l'initiative «Faire revivre l'esprit de Mossoul» que nous avons lancée en février dernier, à Koweït City, lors de la Conférence internationale sur la reconstruction et le développement en Irak ; une initiative qui a reçu le plein soutien du gouvernement irakien, et du Secrétaire général des Nations Unies. [...]

Je voudrais vous rappeler le sens et l'esprit de cette initiative. Mossoul a été libérée il y a un peu plus d'un an, en juillet 2017 ; elle a des plaies extrêmement profondes à panser. Les trois années d'occupation ont été terribles, la bataille pour la libération de la ville a été dévastatrice et a causé une crise humanitaire sans précédent.

Le relèvement physique de la ville, la reconstruction des infrastructures, des services publics, sont des urgences absolues. Mais ils ne suffiront pas, à long terme, à construire la paix, à restaurer la confiance des habitants, à permettre de renouer les liens dans une société qui a été fracturée, et à permettre aux habitants de retrouver un sentiment de dignité.

«Faire revivre l'esprit de Mossoul», c'est donc porter nos efforts sur la dimension humaine de la reconstruction, travailler à des valeurs communes, restaurer le tissu éducatif, culturel de la ville de Mossoul, que ces trois années ont violemment déchiré. C'est ranimer par la réhabilitation du patrimoine et du système éducatif, et par le soutien à la vie culturelle. C'est ainsi que l'on retrouvera cet esprit de Mossoul, un esprit millénaire dont les Irakiens pouvaient être si fiers.

Mossoul signifie en arabe «le point de rencontre». Mossoul, c'est celle qui relie. L'esprit de Mossoul, c'était ce lien, ce lien à travers les intellectuels, ce lien à travers les bibliothèques universitaires, ce lien à travers la rue des bouquinistes, qui était connue dans le monde arabe tout entier.

Cet esprit se nourrissait d'un patrimoine millénaire, remontant à la civilisation assyrienne, et d'une pluralité d'identités : identité musulmane chiite et sunnite, identité juive, chrétienne, yézidi, turkmène, kurde, et bien d'autres encore ; avec une citoyenneté en commun, et avec un patrimoine extraordinaire [...].

C'est cet esprit de Mossoul, de diversité, d'histoire partagée, qu'il s'agit aujourd'hui de soutenir. La condition nécessaire pour permettre la reconstruction de la ville et la mise en place d'un contexte propice au retour des réfugiés.

Cette conférence a trois objectifs principaux :

- Le premier but est de faire le bilan de la situation à Mossoul et de la progression de sa reconstruction ; [...] d'établir un plan qui indique les principales étapes de la reconstruction ;

- Le second but est d'ouvrir la voie pour le lancement d'un fonds d'affectation qui aidera à financer les projets de l'initiative pendant les prochaines années. Dès que cette initiative a été annoncée un peu plus tôt cette année, plusieurs États et organi-

sations ont annoncé leur soutien. Nous espérons que cette conférence donnera une plus grande visibilité à l'initiative et attirera plus de donateurs.

- Le troisième but de la conférence est d'ouvrir la voie pour de nouvelles propositions.

Concrètement, nos efforts se centreront sur trois domaines :

- Premièrement : la reconstruction du patrimoine culturel, particulièrement dans la vieille ville de Mossoul. Notre priorité est d'aider les personnes déplacées à revenir, de manière qu'elles puissent retrouver leur environnement de vie et leur histoire. Cela implique une considérable évaluation préalable des dommages et un déminage des environs. Ensuite, commencera la reconstruction des maisons privées et des bâtiments publics.

Le projet le plus emblématique, jusqu'à présent, est la reconstruction de la fameuse mosquée Al-Nouri et de son minaret, Al-Hadba, dynamité par Daesh. Cette reconstruction ne sera pas entreprise de manière isolée : nous soutiendrons aussi la réhabilitation, au même moment, de deux églises chrétiennes, de même que d'un temple yézidi. Ces reconstructions conjointes constituent un symbole très puissant.

D'autres projets sont en ce moment en développement : la restauration du marché historique de la vieille ville, celle du sanctuaire Jonah, ou celle de la synagogue. Cette liste est ouverte, et elle va grandir au fur à mesure que les États membres et les donateurs potentiels proposeront de nouvelles initiatives.

- Deuxièmement l'éducation: parce que Daesh n'a pas seulement attaqué le patrimoine culturel de Mossoul, mais aussi son système éducatif et universitaire dans son entier, système qui était extraordinaire. Notre but est donc de soutenir la réhabilitation de toute l'institution éducative.

Aujourd'hui, nous sommes face à une urgence éducative. Des centaines de milliers d'enfants ont été privés d'école ; d'autres ont été endoctrinés dans les écoles de Daesh, où on leur a enseigné la guerre et la haine. Aujourd'hui, il est vital de leur enseigner la paix, le respect de la diversité, la compréhension internationale.

L'Unesco et le gouvernement irakien soutiendront les autorités locales en réhabilitant toutes les institutions éducatives et en développant des programmes d'enseignement qui intégreront ces valeurs et les objectifs d'une éducation de qualité qui soit inclusive et respectueuse de la diversité. Nous soutiendrons aussi les universités, à commencer par leurs bibliothèques.

En outre, nous sommes convaincus que nous avons besoin d'impliquer la jeunesse en mettant en valeur son histoire et son patrimoine. C'est pourquoi nous travaillons déjà sur plusieurs projets de formation technique et professionnelle qui permettront aux jeunes habitants de Mossoul de participer directement à la reconstruction de leur ville.

- Troisièmement, soutenir la vie culturelle et intellectuelle. Les images de la bibliothèque universitaire dévastée ont été diffusées dans le monde entier. Elles attestent que, partout dans le monde, les régimes totalitaires craignent la liberté d'apprendre et de penser. Un de nos premiers projets sera la réhabilitation de cette bibliothèque – le symbole du savoir. Nous planifions aussi de créer une bibliothèque numérique, qui va permettre la conservation des anciens manuscrits.

Plus généralement, nous entreprendrons la revitalisation de tous les sites de vie sociale et culturelle de la Vieille Ville, afin que l'esprit de Mossoul respire librement à nouveau.

Depuis trois ans, tous les espaces d'expression, de création, d'échange et de dialogue ont été systématiquement interdits et supprimés. Nous voulons soutenir leur réouverture.

C'est seulement en faisant cela, en reconnaissant la diversité et le besoin d'éducation que la coexistence sera possible et que la paix reviendra.

L'initiative internationale « Faire revivre l'esprit de Mossoul » a été lancée en février 2018, lors de la Conférence internationale sur la reconstruction de l'Iraq, à Koweït, initiative qui tend à favoriser la réconciliation et la cohésion sociale de la ville au moyen de la restauration et la reconstruction de sites historiques

majeurs, détruits par Daesh. Il s'agit par là de refaire vivre diversité culturelle de Mossoul, qui était depuis l'Antiquité un carrefour de cultures et de religions.

Il s'agit aussi, au-delà de la reconstruction des bâtiments civils et religieux, des monuments et des habitations, de former des professionnels du patrimoine, dans un esprit de partage de compétences, de faire un inventaire des monuments religieux endommagés, de lancer un plan urgent de sauvegarde du patrimoine immatériel en danger, et, avec le soutien du gouvernement irakien, de rebâtir un système éducatif sûr et humaniste.

PARTIE VI

*PROMOUVOIR LA PAIX, LES DROITS DE
L'HOMME ET LA DÉMOCRATIE DANS LE MONDE*



Jean Paul Sartre, écrivain français, discours lors d'une série de conférences organisées par l'Unesco à Sorbonne, Paris le 1^{er} novembre 1946.¹

Dans ce discours intitulé « La responsabilité de l'écrivain », donné à la Sorbonne lors d'une série de conférences organisées par l'Unesco nouvelle née, Jean-Paul Sartre (1905-1980), le plus éminent écrivain et philosophe français de l'époque, fondateur du courant existentialiste, auteur de *La Nausée* (1938), *Huis Clos* (1944), et de la trilogie romanesque *Les Chemins de la liberté* (1945), prononce un vibrant plaidoyer, nourri de références littéraires et intellectuelles, en faveur de l'idée de l'engagement politique de l'écrivain.

« Mesdames, Messieurs, Dostoïevski a dit : Tout homme est responsable de tout devant tous. Cette formule devient de jour en jour plus vraie. A mesure que la collectivité nationale s'intègre davantage dans la collectivité humaine, à mesure que chaque individu s'intègre davantage dans la communauté nationale, on peut dire que chacun de nous devient de plus en plus responsable, de plus en plus largement responsable. Nous avons tenu tout Allemand qui n'avait pas protesté contre le régime nazi pour responsable de ce régime, et s'il existe chez nous, ou dans quelque pays que ce soit, une forme quelconque d'oppression raciale ou économique, nous tenons pour responsables chacun de ceux qui ne la dénoncent pas. Et si quelque injustice, aujourd'hui qu'il y a tant de moyens de communication et d'information entre les nations, est commise en quelque lieu de la terre que ce soit, nous commençons aussi à porter la responsabilité de cette injustice.

1. Source : *Horizons philosophiques à l'origine de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1996, pp. 29-51.

Aussi publié dans : Jean-Paul SARTRE, « La responsabilité de l'écrivain » in *Les Écrits de Sartre*

© Editions GALLIMARD.

Aussi ce mot cher aux Américains : «one world « - un seul monde - cela signifie beaucoup de choses, mais entre autres que chacun est responsable de tout ce qui se passe dans le monde.

Je crois que sur ceci, nous sommes tous d'accord. Mais si le cordonnier ou le médecin est responsable en tant qu'homme de tout ce qui se passe sur terre, cela ne veut pas dire évidemment qu'il le soit en tant que médecin ou en tant que cordonnier. Le cordonnier en tant que cordonnier a une responsabilité limitée qui consiste à faire de bonnes chaussures. Le médecin peut, dans l'exercice de son art, trouver des occasions de s'engager totalement en luttant contre l'insalubrité d'un quartier, en luttant contre certaines pratiques dans des usines où les prescriptions de l'hygiène ne sont pas observées, mais en tant que médecin, bien évidemment il n'est pas responsable de telle ou telle oppression, par exemple de l'antisémitisme.

Or, (...) quelle sera la responsabilité de certains spécialistes qu'on nomme les écrivains? Est-ce que leur responsabilité d'homme se reflète tout entière dans leur art, ou bien est-ce que la responsabilité de l'écrivain s'exerce dans l'étroite limite de sa spécialité, c'est-à-dire à propos des problèmes spéciaux que pose l'art d'écrire? C'est à ce sujet que nous allons nous entretenir. (...)

Lorsque l'Allemagne avait un gouvernement d'oppression nazi, il y avait évidemment pour les Allemands anti-nazis, un devoir qui était de protester, de dénoncer, de résister, s'ils étaient écrivains aussi bien que s'ils ne l'étaient pas. Mais, précisément, il ne leur était pas possible d'exercer leur action d'écrivain et ils protestaient ou ils dénonçaient d'autre manière : il pouvait y avoir des associations clandestines, ils pouvaient faire un acte, comme par exemple, s'ils étaient professeurs, quitter l'Université ou abandonner leur poste de Doyen, au cas où un professeur juif aurait été chassé ; mais, de toute façon, il ne s'agissait pas de protester par l'écriture. (...)

Et, inversement, sous l'Occupation, beaucoup d'écrivains ont collaboré à des revues clandestines, et pour ceux dont la résistance s'est limitée à ce travail, il y a toujours eu une sorte de complexe d'infériorité par rapport à ceux qui, au contraire, s'étaient engagés dans une lutte directe (...)

De sorte qu'il y a une sorte d'oscillation du concept de littérature selon qu'en effet, on conçoit la littérature comme vraiment

quelque chose d'immédiatement issu de la condition humaine et qui, par conséquent implique toutes les responsabilités des hommes ou selon que, comme le langage courant le dit, on fait de la littérature, c'est-à-dire en somme on parle pour parler. (...)

Le langage est une activité humaine de dévoilement. (...) Opprimer les Noirs, ça n'est rien tant que quelqu'un n'a pas dit : les Noirs sont opprimés. Jusque-là, personne ne s'en aperçoit (...), mais il ne faut qu'un mot pour que cela prenne un sens. A partir du moment où je nomme la conduite de mon voisin, il sait ce qu'il fait. En outre il sait que je le sais. Et, par conséquent, son attitude vis-à-vis de moi est changée. (...)

La littérature consiste, précisément parce qu'elle est de la prose et qu'elle nomme, à mettre un fait immédiat, irréfléchi, ignoré peut-être, sur le plan de la réflexion et de l'esprit objectif. En parlant, je sais que je change. (...)

Vous connaissez cette phrase fort belle et fort significative de la Chartreuse de Parme? La Sanseverina et Fabrice ont l'un pour l'autre un sentiment indéfinissable qui inquiète beaucoup le comte Mosca. Celui-ci, en voyant s'éloigner la voiture qui les emporte, s'écrie : « si le mot d'amour vient à être prononcé entre eux, je suis perdu ». Cela veut dire : que la chose soit une fois nommée et la voilà faite. Il suffit du nom.

Eh bien, l'écrivain, qu'il le veuille ou non, est un homme qui donne les noms d'amour et de haine à des rapports indéfinissables entre les hommes, qui donne les noms d'oppression ou de camaraderie à des rapports sociaux. (...)

Mais, en outre, l'écrivain est un homme qui use du langage en assemblant les mots d'une manière qu'il espère être belle. Pourquoi le fait-il? je crois qu'un écrivain parle pour être reconnu par les autres au sens où Hegel parle de la reconnaissance des consciences les unes par les autres. (...)

Le jugement esthétique est (...) la reconnaissance qu'il y a une liberté en face de moi, la liberté du créateur et, en même temps, une prise de conscience à l'occasion de l'objet qui est en face de moi, de ma propre liberté, et enfin, en troisième lieu, une exigence que les autres hommes, dans les mêmes circonstances, aient la même liberté.

Par conséquent, vous le voyez, un livre conçu sur le plan esthétique, c'est vraiment un appel d'une liberté à une liberté, et le plaisir esthétique c'est la prise de conscience de la liberté devant l'objet.

Et comme la littérature est une affirmation perpétuelle de la liberté humaine, comme à chaque instant elle en appelle à la liberté en cherchant le beau, il est faux de dire qu'il y a une littérature noire. Il n'y a que de la bonne ou de la mauvaise littérature. Si la littérature est bonne, elle n'est jamais noire, parce que par-delà tout ce qu'elle peut montrer, elle invite ses lecteurs à se placer sur le plan où ils sont libres et où, par conséquent ils peuvent changer ce qu'on leur montre : en eux s'il s'agit d'une description d'indignités psychologiques et subjectives, dans le monde, si on leur présente des injustices sociales.

Ainsi, l'écrivain est un homme qui a fait appel à la liberté d'autrui pour que cette liberté reconnaisse la sienne. Et comme la liberté ne se contemple pas, mais qu'elle se réalise, il le fait à l'occasion de quelque chose qu'il lui propose de changer.

Si nous comparons un instant l'écrivain au politique, nous voyons que la politique peut se donner pour but de réaliser la liberté ; mais qu'il n'a d'autre moyen de la réaliser que la violence. La violence peut être réduite au minimum, mais elle ne peut pas être supprimée, car il faudra au moins l'exercer contre ceux qui chercheront à atteindre la liberté qu'il veut assurer au monde. C'est la fameuse question : doit-on conserver des ennemis de la démocratie dans la démocratie?

L'écrivain au contraire se trouve sur un terrain où désirant la liberté, comme l'homme politique, voulant réaliser le règne de l'homme, comme le politique, il n'a pas à faire de violence, il refuse la violence.

Il y a une violence possible des mots, qui consiste à mentir, à cacher, à dissimuler. Mais alors, nous ne sommes plus sur le plan de la littérature, nous sommes sur le plan de la propagande ou de la publicité. Si nous voulons vraiment que l'œuvre soit belle, nous entendons précisément faire un appel dépourvu de violence à la liberté.

Ainsi, nous pouvons, dès à présent, définir en gros la responsabilité de l'écrivain.

Si l'écrivain fait de la littérature, c'est-à-dire s'il écrit, c'est parce qu'il assume la fonction de perpétuer (...) l'affirmation de la liberté et l'appel de la liberté.

Un écrivain qui ne se place pas sur ce terrain est coupable; non seulement il est coupable, mais il cesse bientôt d'être écrivain. (...)

Ainsi, puisque c'est là ce que veut l'écrivain, nous dirons qu'il est, une fois pour toutes responsable de la liberté humaine. (...)

La liberté se fait au jour le jour et concrètement dans des actions concrètes où elle est impliquée et, par conséquent, lorsque nous parlons d'un engagement de l'écrivain, d'une responsabilité de l'écrivain, il ne s'agit pas d'un engagement au nom d'une liberté abstraite; la liberté à laquelle il fait appel quand il écrit, c'est une liberté concrète qui se veut elle-même en voulant quelque chose de concret. C'est à une indignation concrète à propos d'un événement particulier, c'est à une volonté de changer une institution particulière qu'il fait appel. (...)

Comme je vous l'ai dit, il n'y a pas de littérature innocente, de même que Saint-Just disait : «on ne gouverne pas innocemment», il faut dire : on ne parle pas, on n'écrit pas innocemment. Les écrivains sont coupables d'avoir maintenu trop longtemps la position de l'art pour l'art.

Aujourd'hui, la situation est tout à fait différente, parce que d'abord, personne ne croit plus à l'irresponsabilité ni à l'art pour l'art. L'Occupation, par exemple, a montré à beaucoup de gens que la littérature d'aujourd'hui est liée à la démocratie. Si vous ne pouvez pas écrire librement en vous adressant à des hommes libres, vous ne pouvez plus écrire du tout. (...)

L'écrivain, dans la mesure où par fonction il postule et exige la liberté, ne peut fournir d'idéologie à la classe dirigeante ou à n'importe quelle classe, si ce n'est pas une idéologie exigeant la libération des gens qui demeurent encore opprimés. Et, d'un autre côté, il ne peut s'adresser à ceux dont il souhaite la libération, à moins qu'il n'entre dans un Parti et qu'il n'agisse à titre de membre du Parti en devenant propagandiste, en acceptant que son art devienne de la propagande; donc, en réclamant la mort de la littérature et en cessant d'être écrivain. (...)

Il faut d'abord savoir que nous vivons dans un univers de violence, que la violence n'est pas inventée par les gens qui s'en servent, que tout est violence. Mais, dans ces conditions, il faut d'abord que l'écrivain essaie de faire, pour lui-même, une théorie de la violence, qu'il comprenne qu'il y a plusieurs espèces de violences, qu'il y a la violence contre la violence. (...)

Ainsi, la responsabilité de l'écrivain, aujourd'hui, est très nette :

- Il s'agit de faire une théorie positive de la liberté et de la libération.

- Il s'agit de se placer en tout cas pour condamner la violence du point de vue des hommes des classes opprimées.

- Il s'agit enfin de déterminer un rapport vrai des fins et des moyens.

- Il s'agit de refuser tout de suite, en son nom, - ce qui n'empêchera rien bien entendu - à un quelconque moyen de violence de réaliser ou de maintenir un ordre.

- Il s'agit, au fond, de réfléchir sans trêve, toujours, sans cesse, au problème de la fin et des moyens, ou encore au problème du rapport de l'éthique et de la politique.

C'est notre problème, c'est le problème de l'époque et c'est le nôtre, à nous écrivains. Telle est sa responsabilité non pas éternelle, mais actuelle. (...)

Il faut donc ici une course de relais, c'est-à-dire qu'il faut qu'il ait pour but, non seulement d'agir sur les lecteurs de son pays, mais encore sur les écrivains étrangers qui lui serviront de relais comme lui leur servira de relais pour obtenir ses protestations, ses définitions.

C'est pourquoi un organe comme l'Unesco est nécessaire.

Après cela, quand il aura essayé de faire ce que je vous dis, il est possible que ça n'ait servi à rien. Il est possible qu'il y ait cette guerre qu'il veut éviter. Il est possible qu'il n'atteigne personne. Ce qu'il faut éviter simplement pour nous, écrivains, c'est que notre responsabilité se transforme en culpabilité si, dans cinquante ans, on pouvait dire : ils ont vu venir la plus grande catastrophe mondiale et ils se sont tus. »

Dans ce discours, Jean-Paul Sartre exhorte l'Unesco à accomplir une mission engagée, au service de la paix, de la démocratie et de l'égalité, de mener une action puissante au service de son idéal international. Ces mots ont pu inspirer son ancien condisciple René Maheu : les deux hommes, appartenant à la même génération, étaient en effet amis lorsqu'ils étaient étudiants à l'École Normale Supérieure. Maheu, tournant le dos à la recherche et à l'enseignement contrairement à Sartre, entre à l'Unesco peu de temps après sa création, et y accomplira une longue carrière, mettant sa force de travail et son autorité naturelle ainsi que son charisme au service de l'institution. Cela illustre le rôle prééminent que la France a toujours joué à l'Unesco, de sa création jusqu'à aujourd'hui.



Eleanor Roosevelt, intellectuelle américaine, présidente de la Commission de l'ONU sur les droits de l'homme, message diffusé le 10 décembre 1950 à l'occasion du 2^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.²

L'Américaine Eleanor Roosevelt (1884 - 1962), femme du président américain Franklin Delano Roosevelt, et donc Première dame des États-Unis de 1933 à 1945, a joué un rôle politique international par son engagement féministe et anti-raciste. En particulier, elle s'investit dans le processus de création de l'ONU en 1945, devenant déléguée des États-Unis à l'ONU et notamment présidente de la Commission des droits de l'homme. Elle contribue, avec René Cassin, à l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948.

En 1950, deux ans après l'adoption de la Déclaration, elle délivre un message pacifiste et humaniste à l'Unesco.

« Je suis très heureuse de l'occasion qui m'est offerte d'affirmer que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme me paraît avoir déjà contribué sensiblement à faire respecter les droits de l'individu dans diverses régions du monde. Les constitutions de l'Inde et de l'Indonésie s'en inspirent directement ; de plus en plus nombreux sont les orateurs qui, dans leurs discours, citent la Déclaration, et bien que celle-ci n'ait pas force de loi, elle a déjà été invoquée par maint tribunal.

Je conçois bien qu'il faille un certain temps pour réaliser dans le monde entier une identité de conception sur l'enseignement des droits de l'homme et le respect de la personne humaine, mais j'estime que nous avons déjà fait de grands progrès dans ce sens.

2. Source : *Le Courrier de l'Unesco*, décembre 1950, p. 5. Original: anglais.

Il reste beaucoup à faire et nul ne saurait se désintéresser de l'avenir des droits de l'homme ni des progrès que l'humanité doit réaliser dès maintenant pour assurer leur triomphe ; mais la voie est ouverte et rien, semble-t-il, ne saurait plus nous arrêter. »

Pour son engagement en faveur de la paix, du multilatéralisme et des droits de l'homme, Eleanor Roosevelt recevra en 1968, à titre posthume, le Prix des droits de l'Homme des Nations Unies.

L'Unesco, depuis sa création, s'engage activement dans la promotion des droits de l'homme. L'Organisation organise des célébrations de la Journée des droits de l'homme chaque année le 10 décembre, jour anniversaire de l'adoption de la Déclaration. En particulier, elle s'attache à promouvoir le respect des droits de l'homme dans ses domaines de compétence : éducation, science, culture et communication, patrimoine.

Dès 1947, l'Unesco a mené une large réflexion sur la question des droits de l'homme, interrogeant des intellectuels, philosophes, théologiens, militants sociaux et politologues éminents, afin de faire apparaître les points communs entre les diverses cultures du monde concernant la conception des droits de l'homme. Ainsi, Gandhi, Aldous Huxley, Einstein ont été consultés. Cette vaste enquête intellectuelle a servi à préparer la mise au point et l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Puis, une fois la Déclaration adoptée, l'Unesco s'est attachée à la faire connaître et à la promouvoir très largement, au moyen d'expositions et d'articles dans le *Courier de l'Unesco*, ainsi que d'actions menées par les écoles associées et les clubs Unesco.

En particulier, cinq droits fondamentaux spécifiques relèvent de la compétence directe de l'Unesco : le droit à l'éducation (article 26) ; le droit de participer à la vie culturelle (article 27) ; le droit de bénéficier du progrès scientifique (article 27) ; le droit à la liberté d'opinion et d'expression (article 19) ; le droit à l'eau et à l'assainissement, reconnu en 2010 par l'Assemblée générale des Nations Unies.



Jawaharlal Nehru, chef d'État indien, discours prononcé lors de sa visite à l'Unesco, à Paris le 26 septembre 1962.³

Jawaharlal Nehru, surnommé Pandit Nehru (1889- 1964), est le grand leader de la lutte pour l'indépendance de l'Inde, dirigeant du Parti du Congrès national indien. A l'obtention de l'indépendance de son pays en août 1947, il en devient le Premier ministre, et le reste jusqu'en 1964, présidant à la démocratisation et à la laïcisation du pays, ainsi qu'à l'adoption de la Constitution de l'Inde. Il entreprend de profondes réformes industrielles et agraires d'inspiration socialiste (notamment la « révolution verte ») et participe, avec Tito et Nasser, à l'émergence du Mouvement des non-alignés.

En 1962, il est en visite à l'Unesco : en présence d'André Malraux, ministre français de la culture, et accueilli par le Directeur général par intérim René Maheu, il prononce, en français, un discours très écouté.

« Je vous suis profondément reconnaissant pour votre invitation devant cette assemblée distinguée et pour vos mots sympathiques.

Vous avez parlé de l'Inde et de l'importance d'améliorer le sort de ces millions de gens, et c'est vrai que c'est ce que nous essayons de faire. Seules les méthodes pacifiques peuvent résoudre les conflits de notre époque et l'éducation doit à ce titre jouer un rôle essentiel. Il importe d'approfondir le sens de la communauté humaine. Comment se libérer de la peur et de la haine ? L'esprit de tolérance est de plus en plus indispensable, même si le monde reste divisé entre les forces du capitalisme et du communisme. Toutefois, ces deux forces changent de visage et s'engagent dans des voies nouvelles. On peut penser que le fossé qui les sépare se comble peu à peu, et si les vieux slogans nous aveuglent encore, rappelons-nous le mot de Gandhi : «il faut regarder le

3. Source : archives sonores de l'Unesco, doc. sonore : PI/R/607.

Original : français. En ligne sur : <https://en.Unesco.org/mediabank/3987/> (consulté le 1^{er} octobre 2020). Retranscrit par Chloé Maurel.

monde avec des yeux lucides, et non pas avec des yeux injectés de sang». [...]

A propos du désarmement, absolument nécessaire, mais qui ne se produirait que lorsque la crainte aura diminué, il existe sans doute un moyen de se sortir de ce cercle vicieux. L'Inde ne prétend pas dire aux autres ce qu'il faut faire. Néanmoins les hommes de mon pays et de ma génération ont passé par une expérience unique au monde. [...] L'Inde a su conquérir sa liberté sans effusion de sang, c'est grâce à l'enseignement de Gandhi qu'elle s'est libérée peu à peu de la crainte et de la haine.

En Inde, comme le font beaucoup d'autres peuples en Afrique et en Asie, nous nous efforçons de mettre fin à la pauvreté. Cela ne peut se faire sans l'aide de la science et de la technique modernes [...] Mais il y aurait danger à vouloir fonder une société purement scientifique et technique. La science est nécessaire. Les inspirations spirituelles le sont aussi. L'Unesco est donc dans le vrai lorsqu'elle essaie d'influer sur les esprits, non pas directement, mais de manière indirecte, en s'efforçant de promouvoir la compréhension mutuelle des cultures.

C'est dans la mesure où l'Unesco réussira dans ce noble dessein d'établir un monde pacifique [...] que le monde sera sauvé des dangers qui le menacent.».

Membre de l'Organisation depuis son indépendance en 1947, l'Inde y a toujours été très active. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 30 sites culturels et 7 sites naturels qui sont classés sur la Liste du patrimoine mondial, comme la cité de Jaipur au Rajasthan, ou le Taj Mahal, que Unesco s'attache à préserver des dégradations. En outre, récemment, plusieurs pratiques et traditions indiennes ont été classées sur la Liste du patrimoine immatériel, comme le yoga, pour lequel l'ONU a proclamé une Journée internationale le 21 juin, ou le chant bouddhique du Ladakh. L'Inde compte également sept éléments du patrimoine documentaire inscrits sur le registre Mémoire du monde, 9 réserves de biosphère et 10 chaires Unesco. De plus, depuis 1968, l'Unesco parraine la cité utopique d'Auroville, qui a été créée près de Pondichéry sur des bases pacifistes et universalistes et accueille des habitants – les Aurovilliens – venus

de toutes les nationalités du monde. Enfin, en 2012, l'Unesco a contribué à créer en Inde l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable, basé à New Delhi.

Jeanne Chaton, féministe française, présidente du Comité permanent des Organisations internationales non gouvernementales : discours prononcé à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Unesco, à Paris le 4 novembre 1966.⁴

La Française Jeanne Chaton (1899-1989), professeure agrégée d'histoire, a été présidente de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU), présidente du Comité permanent des ONG à l'Unesco, représentante de la France à la Commission de la condition de la femme à l'ONU, présidente à l'ONU de la commission rédactionnelle de la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (1967).

Sa vie est un parcours exemplaire : *en 1914, pendant la Première Guerre mondiale, elle a été déportée en Allemagne dans un camp de travail et est devenue « chef du baraquement » prenant sous sa responsabilité 79 femmes de différentes nationalités. Cela fait naître en elle une vocation féministe. Elle s'engage alors dans les institutions internationales : l'Union mondiale pour la concorde internationale puis « Guides féminines ».* Elle s'investit aussi pour la réconciliation franco-allemande et la révision des livres scolaires d'histoire.

Durant l'entre-deux-guerres, elle fait de brillantes études, étant reçue à l'École Normale Supérieure de Sèvres puis classée première à l'agrégation d'histoire. A l'ENS, elle noue des contacts avec les étudiants étrangers. Elle rencontre Albert Thomas puis à partir de 1930 collabore bénévolement à la SDN. Elle s'engage pour les droits de l'homme et la paix entre les peuples, et se lance dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale

En 1946 elle adhère au groupe « Éducation nouvelle », puis participe à des associations féminines, comme l'Association des Françaises diplômées des universités (AFDU) qu'elle va présider de

4. Source : *Vingtième anniversaire de l'Organisation, 4 novembre 1966, Discours et messages*, Paris, Unesco, 1966, p. 36-37. Original: français.

1953 à 1956. Elle s'implique aussi dans la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU) dont elle deviendra la présidente en 1956.

En 1948, elle participe avec René Cassin à l'élaboration de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de l'ONU. Puis elle s'engage à l'Unesco. Dans les années 1950-60 elle y représente la FIFDU, puis est élue Présidente du Comité permanent des ONG. Elle devient aussi représentante de la France à la Commission de la condition de la femme à l'ONU.⁵

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, les organisations internationales non gouvernementales entretenant des relations de consultation avec l'Unesco s'associent toutes à la célébration du vingtième anniversaire de l'Organisation, comme l'indique une résolution adoptée à l'unanimité lors de leur dixième Conférence, le 15 juin 1966, dont le texte est le suivant :

La dixième Conférence des organisations internationales non gouvernementales.

Commemorant le vingtième anniversaire de la fondation de l'Unesco,

Evoquant le souvenir de ces années de fructueuses et cordiales relations de coopération,

Exprime au Directeur général de l'Unesco ses remerciements pour son appui et sa compréhension ;

Souhaite que les relations des organisations non gouvernementales avec l'Unesco et des organisations non gouvernementales entre elles continuent de se développer et de se resserrer dans une atmosphère de confiance réciproque ;

Espère que ses moyens d'action continueront de s'accroître,

5. Notice « Jeanne Chaton » par Corinne Konrad, Dictionnaire Maïtron. <https://maitron.fr/spip.php?article19621> version mise en ligne le 25 oct. 2008, dernière modification le 25 octobre 2018. (consulté le 30 septembre 2020).

Engage le Comité permanent à poursuivre son action en ce sens, et

Décide de s'y employer.

Monsieur le Président, porte-parole, aujourd'hui, de la Conférence des ONG et de son Comité permanent, j'ajouterai à la brièveté de cette résolution quelques rapides commentaires. Le vingtième anniversaire de l'Unesco amène nécessairement, nous l'avons dit, l'évaluation de l'œuvre accomplie.

Cette évaluation, le Directeur général nous l'a présentée ce matin. La part prise par les ONG à la préparation et à la mise en œuvre du programme de l'Unesco a pu se mesurer et le Président de la Conférence générale, le Président du Conseil exécutif, comme le Directeur général l'ont mentionné. En effet, l'accroissement du nombre des États membres de l'Organisation a favorisé l'implantation d'organisations nationales authentiques dans différentes parties du monde, et ainsi s'est augmentée à travers le monde la représentativité de la force des ONG.

Les projets limités des ONG peuvent maintenant connaître un essor plus grand, grâce à l'appui de l'Unesco qui, pour sa part, est à même de profiter des expériences des organisations - en matière d'alphabétisation ou d'éducation permanente, par exemple - sans parler de l'œuvre constante des grands conseils scientifiques, des grands instituts internationaux, comme l'Institut international du théâtre, comme le Conseil international de la musique, qui décuplent l'action de l'Unesco par les hautes collaborations qu'ils lui apportent et dont la soirée inoubliable du 2 novembre nous a donné un exemple éclatant.

La connaissance de l'Unesco, de son idéal, de ses buts, de ses moyens d'action est portée par les organisations internationales jusqu'aux plus modestes branches locales de leurs associations nationales et ainsi «l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples» à l'idéal de paix - pour citer ici l'Acte constitutif - est en voie d'être réalisée.

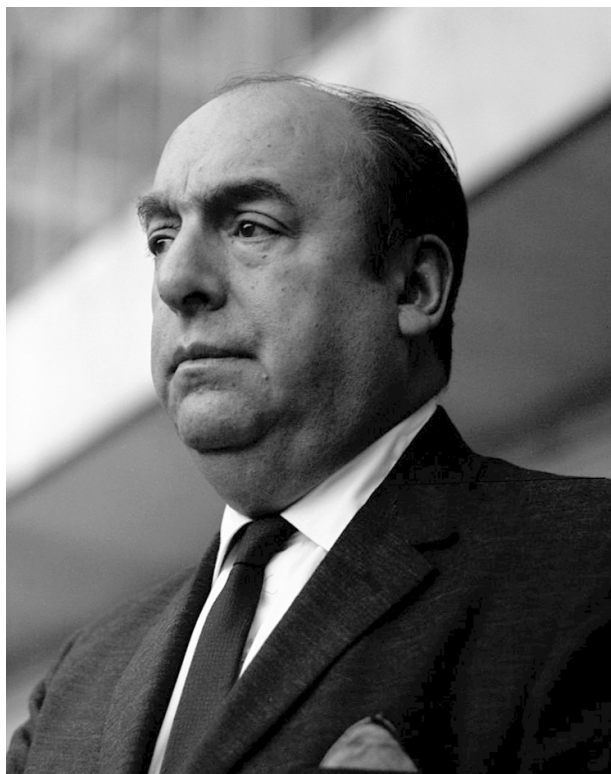
Mais, étant en relation directe et constante avec les secteurs les plus divers de l'activité humaine, les organisations non gouvernementales ont conscience de ce qui reste à faire.

Aussi, le vingtième anniversaire de l'Unesco ne saurait-il être pour elles uniquement l'occasion d'évaluer ce qui a été fait. Il est aussi le moment de la réflexion courageuse et résolue devant ce qui reste à faire, c'est-à-dire la participation de tous aux bienfaits de la science, de l'éducation et de la culture, le triomphe des idéaux de paix et de compréhension internationale dans le cœur des hommes et les actes des gouvernements, la mise en œuvre de toutes les mesures visant à assurer pleinement la dignité de l'homme.

Voilà, Monsieur le Président, les tâches auxquelles les organisations internationales non gouvernementales veulent, par un effort constant et accru, se consacrer, dans leur diversité féconde, et elles renouvellent par ma voix, solennellement, à cette heure, leur engagement de coopérer à l'action de l'Unesco. »

Depuis sa création, l'Unesco s'est attachée à travailler avec la société civile, c'est-à-dire avec les ONG. Tout au long des années, l'Unesco a tissé un réseau dense de relations avec les organisations s'occupant d'éducation, de science, de sciences sociales et humaines, de culture, de communication et d'information, et de patrimoine.

Actuellement, l'Unesco entretient des relations officielles avec près de 400 ONG accréditées, et 33 fondations. Régulièrement, se tient le Forum international des ONG partenaires de l'Unesco, ainsi que la Conférence internationale des ONG qui se réunit tous les deux ans. La coopération collective des ONG passe aussi par le Comité de liaison ONG-Unesco, élu par Conférence internationale des ONG.



Pablo Neruda, poète chilien et Représentant permanent du Chili auprès de l'Unesco, discours prononcé à la 17^e session de la conférence générale, à Paris le 19 octobre 1972.⁶

Pablo Neruda, poète et diplomate chilien (1904 -1973) entame en 1927 une carrière diplomatique, d'abord en Asie, puis, après avoir publié son recueil de poèmes *Residencia en la Tierra* (Résidence sur la terre, 1932), devient en 1935 consul en Espagne où il se lie d'amitié avec Federico García Lorca, Rafael Alberti et Jorge Guillén. Après le coup d'État franquiste en 1936 et l'assassinat de García Lorca, il s'engage en faveur de la République espagnole. Plus tard, il voyage au Mexique, à Cuba et au Pérou. En 1945, il est élu sénateur et devient membre du parti communiste du Chili. En 1950 il publie son célèbre recueil de poèmes *Chant général (Canto General)*.

En 1949, Neruda est membre du Conseil mondial de la paix. En 1971, avec l'arrivée au pouvoir au Chili du gouvernement de gauche de Salvador Allende, il devient ambassadeur en France et Représentant permanent de son pays auprès de l'Unesco. Cette année-là, il reçoit le Prix Nobel de littérature.

« Le Chili est un pays où l'enseignement a toujours eu un niveau élevé. Les gens y sont instruits. De grands humanistes y ont passé une bonne partie de leur vie : Andrés Bello, Hostos ; Sarmiento, Rubén Darío, Alberdi... ; sans parler des nationaux : Valentin Letelier, Gabriela Mistral. Nous sommes une république constellée d'étoiles. Mais cela ne nous a pas empêchés de connaître la servitude, un régime proche du servage («l'inquinaje»), et les méfaits de la sous-alimentation. Les enfants ne buvaient pas de lait. Les paysans et les ouvriers n'absorbaient de protéines que les jours de fête. Tout cela ressemblait à un suicide général. Mais au fond, il s'agissait d'un génocide insidieux qui,

6. Source : *Actes de la Conférence générale, Dix-septième session*, Unesco, Paris, 1972, 17 C/VR.5, pp. 99-103.

avec son abominable persistance, a fini par priver de sa taille normale une nation tout entière.

Aussi notre oligarchie se moqua bien du Dr. Allende quand celui-ci, avant de devenir Président du Chili, offrit de distribuer gratuitement un demi-litre de lait par jour à tous les enfants chiliens. La promesse a pourtant été tenue. Aujourd'hui, tous les enfants du Chili reçoivent gratuitement du gouvernement populaire un demi-litre de lait par jour. [...] Je suis [...] impressionné par [...] cette révolution du lait qui a présidé à l'essor des écoles, à l'essor du livre, au développement physique et intellectuel des enfants du Chili.

Je suis convaincu que la lutte à mener en faveur de l'éducation et des objectifs de l'Unesco va de pair avec l'action qui doit tendre à l'élimination du colonialisme héréditaire et du néo-colonialisme de date récente. Le colonialisme existe aujourd'hui encore, qu'il s'agisse d'un colonialisme externe ou de ce colonialisme interne de certaines classes sociales dont les membres s'autorisent de droits héréditaires pour opprimer leurs compatriotes.

Une chose m'a particulièrement frappé quand j'ai lu les instructions des dignitaires nazis en Pologne : ceux-ci se proposaient d'exterminer entièrement la classe des intellectuels pour ne laisser subsister que quelques milliers de Polonais qui travailleraient la terre. Ils voulaient réduire la Pologne à une population de serfs, et l'éducation devint alors l'un des aspects de la lutte clandestine. La nation polonaise tenait à survivre. La même situation s'est présentée dans beaucoup de pays d'Amérique latine, où les seigneurs locaux ne voulaient employer que des « inquilinos » pour l'exploitation de leurs terres ou de leurs mines. Il s'ensuit que le mouvement en faveur de l'éducation en Amérique latine doit être considéré comme un phénomène révolutionnaire, lié à la survie du peuple, à l'âme nationale menacée par ses anciens ennemis.

Le meilleur de ce que l'Unesco a fait ou entend faire risque de disparaître dans les flammes de ce napalm que des gens sans foi ni loi déversent en tel ou tel point du monde sur des populations sans défense.

Ces jours-ci une grande société minière monopoliste, agissant au mépris de la souveraineté du Chili, a réussi, en France, à faire mettre l'embargo sur un lot de cuivre chilien. L'Unesco n'a rien à voir là-dedans, me dira-t-on. Eh bien, si ! Elle a, en fait, beaucoup à y voir : car si ces forces ténébreuses parvenaient à s'emparer du cuivre chilien, les petits Chiliens n'auraient plus ni pain, ni lait, ni livres de lecture, ni écoles. Telle est la dure réalité.

Partout nous voyons apparaître, quand nous parlons de nos idéaux, le spectre de la famine, de la sous-alimentation ou de la guerre. Cependant, en cette époque désespérément cruelle et belliqueuse, nous avons foncièrement foi dans une institution comme l'Unesco, qui persiste dans ses nobles desseins malgré les déceptions et les incertitudes. Ce combat pour que survive ce qu'il y a de meilleur dans le monde est tout simplement nécessaire ; il répond à un véritable impératif biologique. Je suis loin d'être individualiste : je crois que l'homme n'est libre que dans la mesure où il est collectiviste. Née d'une entente internationale et chargée, en vertu de son mandat international, d'appliquer de grands principes de construction et de reconstruction, notre Unesco a peut-être beaucoup de points faibles, mais ses efforts et ses réalisations témoignent de la portée géographique et morale de son action. [...]

Je pense que nos projets, le rayonnement de notre Conférence et de notre Organisation doivent s'étendre à tous les recoins de l'oubli. La parole doit traverser toutes les frontières obscures. Et quand, dans une partie quelconque du monde, une larme du peuple aura rendu hommage à notre action, alors nous aurons atteint notre but et accompli notre destin commun de représentants de la culture universelle ».

En plus d'être un grand poète, couronné du Prix Nobel de littérature en 1971, Neruda a été le Représentant permanent du Chili auprès de l'Unesco en 1971 et 1972. Il est l'un des grands

noms de la poésie et de la littérature, venus du monde entier, qui ont au fil des années œuvré pour l'Organisation : par exemple le poète britannique Stephen Spender, fortement engagé pour la justice sociale, le poète français Philippe Soupault, co-fondateur du surréalisme, le poète et philosophe martiniquais Edouard Glissant, créateur des concepts d'« antillanité », de « Tout-monde », et penseur de la « créolisation », le poète espagnol José Angel Valente, le poète mauricien Edouard Maunick, le poète argentin César Fernandez Moreno et son compatriote Juan Gelman, l'intellectuel malien Amadou Hampâté Bâ, le poète congolais Félix Tchikaya U'Tamsi, le poète haïtien René Depestre, le romancier Français Jean d'Ormesson. Tous ont apporté à l'Unesco la puissance de leur souffle intellectuel et leur engagement humaniste.



Lourdes Arizpe, sociologue mexicaine, professeure au *Colegio de México*, communication prononcée au premier séminaire de recherche du Mexique et d'Amérique centrale sur la femme, à Mexico-City en novembre 1977.⁷

Sociologue mexicaine, professeure à l'université dans son pays, un temps directrice du Musée National des Cultures Populaires, et secrétaire de l'Académie Mexicaine des Sciences, Lourdes Arizpe, née en 1945, a aussi exercé de nombreuses responsabilités au sein d'organisations internationales, et notamment de l'ONU et de l'Unesco. Directrice générale adjointe de l'Unesco, chargée de la culture, de 1994 à 1998, elle a aussi été présidente de la Conférence Mondiale du Statut de l'Artiste, présidente de la Conférence Intergouvernementale des Politiques Culturelles pour le Développement, et Secrétaire Générale de la Commission Mondiale des Nations unies pour la Culture et le Développement. Elle a de plus été nommée en 2001 par le secrétaire général de l'ONU membre du Comité des Personnes éminentes pour le Dialogue des Civilisations. Elle est en outre présidente du Comité exécutif de l'Institut des Nations unies pour les recherches sociales depuis 2005, membre du comité consultatif du Rapport Mondial sur le Développement Humain des Nations unies ainsi que du Projet de la Banque Mondiale sur la Culture et l'Action Publique.

En 1977, elle prononce ce discours dans lequel elle analyse la situation des femmes dans le monde et défend des positions féministes.

7. Source : *Courrier de l'Unesco*, Juillet 1980, p. 34. Original : espagnol.

« Tout changement social, toute évolution dans les habitudes de la pensée entraîne des dangers, car le passé se refuse à mourir et se mêle au présent qu'il oblitère.

En Amérique latine, où s'exprime ce «sentiment tragique de la vie» dont parlait Miguel de Unamuno à propos de la civilisation espagnole, l'existence menée par les femmes y est considérée comme une «vallée de larmes», selon l'expression consacrée, comme une tragédie dont on ne peut s'échapper qu'en l'assumant avec constance. Pour s'en convaincre, il suffit de parler avec les paysannes du Mexique, de Colombie, du Guatemala, il suffit d'écouter les femmes des bidonvilles et des faubourgs de Caracas, Monterrey et Rio. Toutes considèrent que leur destin en ce bas monde – mari, enfants, peines et souffrances –, c'est Dieu qui l'a voulu». Est-ce un hasard si elles conçoivent ainsi leur existence? Certes non. Si on se demande quel pouvoir de décision elles ont sur leur corps, sur leur vie, sur celles de leurs fils, de leur mari, de leur communauté, on constate aussitôt qu'elles n'en ont aucun. Dans ces conditions, comment s'étonner que plaintes et fatalisme aillent de pair?

Mais on a aussi établi un diagnostic différent: l'Amérique latine subit les effets d'un régime économique et social qui la rend tributaire des grandes métropoles industrialisées en même temps que se perpétuent les intérêts de classe et les pressions idéologiques internes qui aggravent encore l'état de dépendance où elle vit. Je ne dirais pas que les femmes ont été tenues en marge de ce processus, bien au contraire, c'est leur apport économique, essentiel quoique invisible, leur passivité politique et leur attitude psychologique de résignation qui permettent à cette situation de se prolonger. Et nombreux sont les intérêts exigeant précisément que soient maintenus les avantages évidents que présentent l'exploitation et l'oppression des femmes.

Notre lutte n'a qu'un but: instaurer une société qui ne soit fondée ni sur l'injustice ni sur l'exploitation. Dans ces économies de marché dépendantes, génératrices d'une main d'oeuvre abondante, l'organisation du travail ne permet pas d'offrir aux femmes un emploi salarié.

Les gouvernements cherchent donc l'accroissement de la famille, même si cela signifie une baisse du niveau de vie, un plus grand nombre de personnes dépendant alors d'un seul salarié. Dans un pareil cas, le faible salaire est compensé par le travail domestique non rémunéré de la femme. Si le revenu ne suffit pas à assurer la reproduction de l'unité familiale, la femme accomplit alors une double journée en faisant, le plus souvent, des travaux d'appoint, aussi mal rémunérés que peu productifs.

A cet égard, la discussion concernant la famille devient de plus en plus complexe. Pouvons-nous vraiment détruire la famille? Même dans une société socialiste comme celle de Cuba, le développement des forces de production ne permettrait pas encore une socialisation intégrale des travaux ménagers. Il faudrait d'abord se demander si la double journée effectuée dans les pays socialistes où les femmes représentent la moitié de la main d'oeuvre salariée (sans oublier non plus leur participation croissante à des emplois salariés, comme aux États-Unis) entraîne un progrès ou une plus grande aliénation. Dans nos pays, le fait que les femmes restent dans la sphère familiale a peut-être pour conséquence de réduire le taux, très élevé, du chômage et du sous-emploi visibles, mais quel en est le prix à payer au plan psychologique? Ne serait-ce pas le phallocratisme et son envers, c'est-à-dire un homme qui a besoin de sentir qu'il domine la

situation devant une femme prête à tout pour ne pas le perdre, car elle perdrait alors toute chance de survivre économiquement?

En même temps, il faut analyser les raisons pour lesquelles les femmes sud-américaines se sentent moins opprimées que leurs consœurs européennes et nord-américaines qui luttent pour leur émancipation. On n'a pas encore fait une analyse assez poussée d'un fac-teur clé : l'existence d'un service domestique, faiblement rémunéré, qui libère les femmes de condition petite-bourgeoise ou bourgeoise de la double journée et de la charge des enfants. Mais je crois également que n'est pas sans jouer un rôle le fait que la culture latine et catholique accorde aux femmes deux sphères d'influence importantes : la famille et l'Église, dans

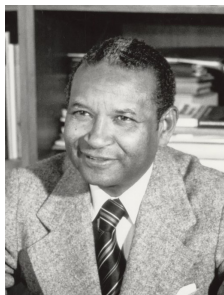
lesquelles elles pallient leur totale mise à l'écart de la vie politique.

Si cette analyse est exacte, en insistant pour donner à la femme le contrôle de son corps (par la limitation des naissances au moyen des anticonceptionnels et de l'avortement) et en remettant en cause la famille, les féministes militeraient en fait contre le pouvoir des femmes en Amérique latine. En voulant la libérer, le féminisme affaiblirait la femme et ainsi se vérifierait ce que prétendent certains marxistes pour qui ce mouvement d'émancipation est en réalité une stratégie du capitalisme avancé pour enlever aux travailleurs et aux travailleuses leurs tâches familiales.

Si ces processus sont inévitables, force est de penser que la femme latino-américaine, au lieu d'essayer de s'accrocher en vain aux privilèges que l'histoire lui a donnés pour les lui reprendre aujourd'hui, au lieu d'avoir peur du changement, devrait, tout au contraire, élaborer des stratégies qui lui ouvrent de nouvelles perspectives de participation politique et économique dans les sociétés qui se construiront demain. Il est donc vital de connaître les expériences des femmes tant dans les pays capitalistes industrialisés que dans les pays socialistes. Leurs conditions de vie nous concernent au premier chef car elles nous donnent l'espoir de découvrir d'autres solutions pour l'avenir. Et nous avons cette chance, historiquement, de pouvoir devancer ces changements et les orienter dans notre intérêt et dans l'intérêt de notre société. »

Les Nations unies ont depuis leur création défendu la cause des femmes. En 1945, la Charte de l'ONU énonce, pour la première fois dans un accord international, le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. Puis, en 1975, l'ONU a célébré la première journée internationale des femmes le 8 mars 1975, à l'occasion de l'année internationale des femmes.

Aujourd'hui encore, la question de l'éducation des filles et des femmes reste un défi crucial. Selon l'Institut de statistiques de l'Unesco, 16 millions de filles n'entreront jamais dans une salle de classe. Pour combattre cette situation, l'Unesco a créé le Prix Unesco pour l'éducation des filles et des femmes, en 2015.



Amadou Mahtar M'Bow, homme politique sénégalais, Directeur général de l'Unesco (1974-1987). Discours prononcé à l'ouverture du Colloque international sur la paix, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), le 22 juillet 1985.⁸

Dans les années 1980, la Guerre froide continue à provoquer des tensions internationales. L'URSS installe des fusées SS 20 en Europe de l'Est, face aux fusées Pershing 2 installées par les États-Unis en Europe de l'Ouest. Et la menace de la bombe nucléaire persiste.

C'est dans ce contexte que le Directeur général de l'Unesco, Amadou Mahtar M'Bow, prend la parole pour ouvrir le colloque international consacré à la question de la paix dans le monde.

« Ma joie est grande de me trouver ici parmi les jeunes qui constituent notre espoir commun et de pouvoir exprimer ma déférente admiration et mon profond respect au président Félix Houphouët-Boigny qui reste si proche de la jeunesse sur laquelle il a toujours parié pour accomplir le destin de la Côte d'Ivoire et celui de l'Afrique. Je salue aussi les ministres et les nombreuses personnalités qui assistent à cette séance inaugurale et parmi lesquels je compte des amis de très longue date.

L'Unesco se réjouit de l'initiative prise par la CONFESJES⁹ de tenir en terre ivoirienne ces jeux, à l'occasion de l'Année

8. Source : archives de l'Unesco, doc. DG/85/19. Original : français.

9. La CONFESJES est la « Conférence des Ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage ». Créée en 1969, elle est composée des ministres responsables de la jeunesse et des sports de

internationale de la jeunesse, proclamée par l'organisation des Nations Unies, et dédiée à la participation, au développement et à la paix, thèmes dont j'aurai l'occasion de vous entretenir demain.

L'Unesco se félicite en particulier de ce que dans le cadre de cette rencontre un colloque ait été consacré à la paix.

Nous voyons un heureux présage dans le fait que ce colloque qui réunit des jeunes venant de Côte d'Ivoire, d'Afrique et des différents horizons du monde ait lieu dans la ville natale du président Félix Houphouët-Boigny et à la veille de l'Année internationale de la paix.

Monsieur le Président, apôtre de la paix, combattant infatigable de la sauvegarde de la dignité de l'homme, vous n'avez cessé d'oeuvrer pour l'entente fraternelle entre les hommes, la concorde entre les peuples et l'amitié et la solidarité entre les nations.

Ne disiez-vous pas dans un discours célèbre prononcé à l'Unesco en mai 1976, je vous cite :

«La haine n'est pas indispensable, non plus que le mépris, pour élever des barrières entre les peuples : l'indifférence, l'égoïsme y suffisent, c'est-à-dire l'ignorance mutuelle... Et constatant que «les pauvres n'ont jamais été aussi pauvres, ni aussi nombreux dans le monde», vous disiez encore «la paix que nous souhaitons ne doit pas être fondée sur le statut quo de l'inégalité, de l'injustice, mais sur un effort constant en vue de promouvoir le progrès de tous les peuples, particulièrement ceux qui sont les plus démunis...»

«Autant que richesse matérielle, précisez-vous, les peuples comme les individus ont soif de justice et de liberté, de dignité et d'espérance, de sécurité pour eux-mêmes, et pour l'avenir de leurs descendants».

Ce sont là des thèmes de réflexion d'une haute portée pour le colloque qui s'ouvre aujourd'hui.

Les obstacles sur la voie de la paix sont nombreux et il faut les surmonter si on veut épargner aux nations les tensions

42 États et gouvernements, et elle est la seule instance internationale responsable de la jeunesse et des sports dans l'espace francophone.

génératrices de haine et de misère et à l'humanité un cataclysme où elle risque de sombrer.

Les armes nucléaires, comme les armements conventionnels ont acquis un pouvoir de destruction dont on mesure à peine l'ampleur et surtout les effets sur la vie de l'homme.

De nombreux savants pensent que l'utilisation massive des armes nucléaires, outre leurs effets sur les populations qui seraient directement touchées, aurait des effets sur l'ensemble de la planète. Les radiations, et surtout l'hiver nucléaire qui en résulterait, affecteraient la vie de l'ensemble des populations du monde. C'est dire que le problème de la paix et de la guerre ne concerne plus seulement les puissances détentrices de ces armes ainsi que du pouvoir de les utiliser, mais tous les humains. C'est donc le sort de l'ensemble de l'espèce humaine qui est directement en cause.

La guerre a changé en effet de nature. Elle ne se passe plus seulement entre militaires ; elle concerne les femmes et les enfants, donc les civils situés hors des champs de bataille autant que ceux qui se trouvent sur le terrain direct du choc des armées.

Préserver le monde de la guerre, c'est abolir d'abord les barrières de la méfiance et de la peur au sein de chaque nation comme au niveau international.

Comme le proclame l'Acte constitutif de l'Unesco : «Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.»

C'est dire l'importance du rôle qui incombe à la jeunesse. Jeunes c'est vous l'avenir du monde, il vous appartient, où que vous puissiez vivre, d'agir pour inciter à la raison les adultes que nous sommes.

Nous n'avons pas le droit après avoir vécu notre vie de vous priver de la vôtre. Mais il vous faut reconnaître que la menace qui pèse sur le monde n'est pas seulement du domaine militaire. Elle est aussi du domaine culturel, politique et économique.

Le monde ne peut connaître en effet ni paix ni stabilité si des centaines de millions d'invidus continuent de vivre dans la

pauvreté, dans la détresse et dans la misère. Il ne peut connaître de paix si les droits des individus et la liberté des peuples sont bafoués, comme c'est bien souvent le cas.

Jeunes des pays d'expression française, donnez-vous donc la main, par delà votre appartenance continentale, religieuse ou philosophique, pour oeuvrer en commun pour la solidarité humaine, pour le progrès de toutes les nations et pour l'entente fraternelle entre tous les peuples.

On connaît vos inquiétudes, votre angoisse même, face aux incertitudes du lendemain.

Le chômage et le sous-emploi vous affectent ou vous guettent plus qu'ils ne l'ont été pour les générations actuelles d'adultes.

Les atteintes portées à l'environnement sont un souci pour beaucoup d'entre vous, car ces atteintes mettent en cause votre espérance de vie.

La violence qui apparaît dans les sociétés modernes sous des formes les plus diverses vous inquiètent et vous n'êtes pas sûrs de n'être pas aujourd'hui ou demain les acteurs d'une guerre que vous n'avez ni cherchée ni voulue. Mais netombez pas dans le désespoir. Continuez de vouloir vivre et vivre intensément dans la dignité, dans la liberté, dans la solidarité et dans la paix.

Si ce colloque ouvre à cet égard de nouvelles perspectives, vous aurez bien mérité de toutes les jeunesse du monde. C'est pourquoi en attendant d'apporter ma contribution à votre réflexion, je souhaite au nom de l'Unesco et en mon nom propre plein succès à vos travaux. »

La recherche de la paix est au fondement de l'Unesco, puisque son Acte constitutif de 1945 proclame que « les guerres naissant dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenses de la paix ». Pour cela, l'Unesco a développé de nombreux moyens d'action, comme le prix Unesco de l'éducation pour la paix, créé en 1980, et attribué tous les ans depuis 1981. En outre, chaque 20 septembre, l'Unesco célèbre la Journée internationale de la paix.

Aujourd'hui, l'Unesco se consacre en particulier à la construction d'une culture de la paix en Afrique, continent en proie à de multiples conflits, inter-étatiques et intra-étatiques. Actuellement, 7 opérations de maintien de la paix de l'ONU sont en cours sur ce continent. Les casques bleus s'efforcent de désarmer les combattants et de construire une paix durable, et l'Unesco appuie cette action par l'aspect éducatif et culturel.



Nelson Mandela, homme politique sud-africain, discours de réception du prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, à Paris le 3 février 1992.¹⁰

Nelson Mandela (1918-2013), homme d'État sud-africain, a été l'un des dirigeants historiques de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, avant d'en devenir le premier président démocratiquement élu, de 1994 à 1999, à l'issue des premières élections non ségrégationnistes de l'histoire du pays.

Entré au Congrès national africain (ANC) en 1943, pour combattre la domination blanche et raciste, et devenu avocat, il participe à la lutte non-violente contre l'Apartheid, en vigueur depuis 1948. L'ANC est interdit en 1960, et la lutte pacifique s'avérant inopérante, Mandela fonde et dirige la branche militaire de l'ANC, en 1961, qui mène des sabotages contre des installations du gouvernement raciste. Le 5 août 1962, il est arrêté puis condamné à la prison et aux travaux forcés à perpétuité lors du procès de Rivonia. Dès lors, il devient le vivant symbole de la lutte pour l'égalité raciale et bénéficie d'un soutien international croissant.

Après 27 ans de prison dans des conditions très dures, et après avoir refusé d'être libéré pour rester en cohérence avec ses convictions, Mandela est relâché le 11 février 1990. Il soutient la réconciliation et la négociation avec le gouvernement du président Frederik de Klerk.

Le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a été créé par l'Unesco en 1989, pour honorer les personnes vivantes, institutions ou organismes publics ou privés en activité ayant contribué de manière significative à la promotion, à la recherche, à la sauvegarde ou au maintien de la paix. Sa création vise à rendre hommage à l'action du Président ivoirien Félix Houphouët-Boigny en faveur de la paix et du dialogue des civilisations et des cultures. En 1991, ce prix est attribué conjointement à

10. Source : archives de l'Unesco, doc. ODG/CRP/1992/PI/5, Unesco, Paris, février 1992. Original: français.

Nelson Mandela et Frederik de Klerk. Lors de la remise de ce prix, Nelson Mandela, libéré depuis seulement quelques mois, prononce à l'Unesco un émouvant discours.

« Je tiens à dire combien je suis profondément et sincèrement touché d'être ainsi honoré par le jury du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix. Si j'accepte ce Prix prestigieux, c'est en toute humilité, et en sachant parfaitement que ce n'est pas à l'individu Nelson Mandela qu'il rend hommage, mais bien au combat pour la liberté et la démocratie en Afrique du Sud, auquel ma vie a été si étroitement associée.

Il est un signe de bon augure pour mon pays que ce Prix soit partagé cette année par deux personnes que leurs idéaux politiques situent aux deux extrémités de notre éventail politique national. Tous les Sud-Africains espèrent que cette distinction partagée symbolise la convergence de nos objectifs et le renforcement du consensus qui est en train de rassembler l'immense majorité d'entre eux sur l'orientation future de notre pays. Ce sentiment national de plus en plus affirmé trouve son expression dans la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) qui nous assigne comme tâche impérieuse et collective de commencer à mettre sur pied une démocratie non raciale.

Il n'a pas été facile de construire ce consensus. Notre pays a fini par y arriver en empruntant une route extrêmement pénible et au prix de bien des vies humaines détruites ou brisées. Un jour, peut-être, l'histoire pourra faire le bilan des innombrables occasions perdues.

L'originalité de l'Afrique du Sud est d'avoir hérité de l'histoire deux traditions nationalistes divergentes. Ces deux nationalismes, l'africain et l'afrikaner, incarnent des conceptions radicalement différentes de la nature et de l'avenir de notre pays. Parce que ces deux nationalismes revendiquent la même terre, notre maison commune, l'Afrique du Sud, la lutte entre eux devait être à la fois enflammée et brutale. Puissent les progrès réalisés dans le cadre des pourparlers sur la CODESA mettre fin, à tout le moins, aux manifestations les plus violentes de cet affrontement. L'attachement à la démocratie, commun à tous les participants

à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique, prouve que l'écart qui séparait les Noirs et les Blancs de notre pays s'est considérablement réduit. Tous nos dirigeants politiques vont devoir faire montre d'un courage visionnaire pour affronter le défi de ce moment unique. Si nous laissons passer cette occasion d'atteindre le moins douloureusement possible l'objectif d'un pays libre, en paix avec lui-même et avec ses voisins, la postérité ne nous le pardonnera pas.

Voici quatre-vingts ans, quand les fondateurs du Congrès national africain se sont réunis dans la ville de Bloemfontein, notre mouvement a adopté certains principes fondamentaux universellement reconnus qui constituent la base de la culture moderne des droits de l'homme. Nous avons lutté pour cet idéal et fait éclore ses fleurs fragiles sur notre sol alors que toutes les chances étaient contre nous.

Permettez-moi d'en rappeler ici les principes essentiels :

- Les gouvernants doivent détenir leur pouvoir du consentement des gouvernés.*
- Aucun individu ou groupe d'individus ne peut être assujéti à l'oppression, à la domination ou à la discrimination, du fait de sa race, de son sexe, de sa couleur ou de ses croyances religieuses.*
- Tout individu a droit à la sécurité de sa personne et de ses biens, et à la protection des autorités laïques ou cléricales.*
- Tout individu doit pouvoir jouir du droit à la vie, sans aucune interférence des autorités laïques ou cléricales.*
- Tout individu a le droit absolu de professer et d'exprimer les opinions de son choix dès lors que l'exercice de ce droit n'empiète pas sur les droits d'autrui.*

En acceptant le Prix qui nous est décerné, nous y voyons la volonté du Jury de reconnaître la valeur éternelle et le bien-fondé de ces principes.

Les douze derniers mois ont été marqués par de nombreux événements d'une portée considérable dans diverses régions du monde. Dans la marche vers la démocratie, l'Afrique n'est pas demeurée en arrière. Partout sur notre continent, l'exigence de plus de démocratie va de pair avec la volonté de donner une signification réelle aux mots de liberté et de démocratie. Nous

entendons nous associer nous-mêmes ainsi que notre mouvement à cette grande vague de liberté, car nous sommes convaincus que ce n'est pas la sagesse des dirigeants, mais bien l'engagement politique des peuples, qui fait les gouvernements responsables.

Si l'ANC adhère aux valeurs que je viens d'évoquer, c'est qu'elle accepte leur finalité essentielle qui est de donner à tous les citoyens, quel que soit leur statut, les moyens d'affronter les complexités de la vie. L'Afrique du Sud est affamée de paix et de démocratie. Après mûre réflexion, nous sommes convaincus que nous ne pourrons pas avoir l'une sans l'autre. Ce que nous voulons construire en Afrique du Sud, c'est une société axée sur les besoins et les aspirations de l'être humain. Cela implique le rejet de l'idéologie inhumaine du racisme et de l'apartheid. En tant que Sud-Africains, nous devons nous dissocier des politiques qui font des êtres humains des objets manipulés par des puissances politiques et économiques au profit de quelques privilégiés. Notre pays doit s'attacher, en unissant toutes les forces de la nation, à créer les conditions d'une vie plus digne pour tous ses habitants.

La majorité opprimée d'Afrique du Sud s'est battue pour conquérir le droit de déterminer son propre destin, et notamment de décider elle-même ce que sera son avenir. Pour que cela soit, il est indispensable de réaliser la démocratie. Nous pensons que cet objectif mérite l'appui unanime de la communauté internationale, et c'est parce qu'il symbolise cet appui que ce Prix prend toute sa valeur à nos yeux ».

Deux ans plus tard, en 1993, Nelson Mandela reçoit avec Frederik de Klerk le prix Nobel de la paix pour avoir conjointement mis fin au régime de l'apartheid et posé pacifiquement les fondations d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique.

Après une transition difficile où de Klerk et lui évitent de justesse que le pays se déchire entre partisans de l'apartheid, de l'ANC et de l'Inkhata à dominante zoulou, Nelson Mandela devient en 1994 le premier président noir d'Afrique du Sud démocratiquement élu par tous les citoyens du pays, Noirs comme Blancs. Il mène une politique de réconciliation nationale et lutte contre les

inégalités économiques. Après un seul mandat, il se retire de la vie politique active, mais continue à soutenir et à guider l'ANC. Investi dans de nombreuses associations de lutte contre la pauvreté et le sida, il demeure une figure emblématique de la lutte pour les droits de l'homme, la démocratie et l'égalité.

Le Prix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix se fait l'écho et le reflet des grandes luttes mondiales en faveur de la paix : il sera ainsi attribué en 1993 conjointement à Yitzhak Rabin, premier ministre d'Israël, Shimon Peres, ministre des Affaires étrangères, et à Yasser Arafat, président de l'Autorité nationale palestinienne. En 1995 il sera remis au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, et en particulier à la Japonaise Sadako Ogata, directrice de cette agence. En 2000 il reviendra à Mary Robinson, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. En 2005, c'est Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal, qui le recevra, puis en 2008 il reviendra à l'ancien président finlandais Martti Mahtisaari, et en 2009 au président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva.



Melina Mercouri, actrice, chanteuse et femme politique grecque, ministre de la Culture et chef de la délégation de la Grèce, discours prononcé devant la Conférence générale de l'Unesco à Paris, le 15 novembre 1993.¹¹

Melina Mercouri (1920-1994) est non seulement une actrice et chanteuse grecque de renom, mais aussi une femme politique, puisqu'elle a été ministre de la Culture de son pays (1981-89 et 1993-94), après avoir vécu en exil en France pendant la période de la dictature des colonels (1967-1974). Elle s'est employée notamment à contribuer au retour en Grèce des frises du Parthénon détenues par le British Museum de Londres.

Dans le cadre de la Communauté européenne (ancêtre de l'Union européenne), elle crée, en 1985, le principe des « capitales européennes de la culture », appelé à un grand succès.

Dans ce discours prononcé devant la Conférence générale de l'Unesco, un an avant sa mort, Melina Mercouri insiste sur l'importance de préserver la paix au cœur de l'Europe, et notamment dans les Balkans, berceau de la civilisation européenne, en cette période d'après-Guerre froide.

« [...] Abrisée sous un emblème où l'idéal universel de l'Unesco épouse la forme d'un temple grec – un temple que j'imagine revêtu et non dépouillé de ses marbres – comment ne me sentirais-je pas chez moi ? J'ai l'impression de rentrer dans une maison aimée, dans ma maison. Mais cette maison familière où je me retrouve se dresse aujourd'hui au milieu d'une planète que je ne reconnais plus : la rupture de l'ordre mondial qui, jusqu'à la fin des années 80, a dressé et armé l'un contre l'autre deux blocs, révèle un paysage inconnu, aux perspectives surprenantes : les murs écroulés découvrent ici des avenues riantes, là des étendues

11. Source : *Actes de la Conférence générale, Vingt-septième session*, Paris 1993, comptes-rendus des débats, p. 497-498. Original: français.

arides, là encore, hélas, des ruines qu'ensanglantent de nouveaux combats.

Je me référerai d'abord à la sagesse d'un philosophe grec qui vivait il y a 2500 ans – à la sagesse d'Héraclite : aujourd'hui plus que jamais, nous devons réaliser cette « palintropos harmonia », cette harmonie des contraires, où tout ce qui se dissout s'unit, tout ce qui s'éloigne se rapproche, tout ce qui change reste inchangé. Le nouvel état du monde pose en termes d'urgence la relation de l'universel au particulier. Maintes fois dénoncés, les risques d'un universalisme pervers, sorte de prêt-à-porter imposé comme un triste uniforme par une culture dominante, sont toujours là. L'Unesco doit veiller, comme elle l'a fait au cours des décennies cruciales de la décolonisation, à lutter contre cet universel fabriqué et réducteur.

Mais d'autres risques, inhérents ceux-là aux particularismes, se manifestent aujourd'hui avec force. Sous l'effet d'une dislocation géopolitique dont les conséquences, comparables à celles d'un séisme, se font sentir au Nord comme au Sud, la revendication du droit à la différence peut devenir un facteur de divisions, d'exclusions, de conflits. Les tentatives de « renationalisation » qui suivent, dans plusieurs régions, la désintégration des États montrent clairement les dangers d'un usage idéologique abusif de l'histoire, pervertie ou truquée pour étayer des constructions identitaires périlleuses ou mensongères. L'imposture du nom usurpé, de l'emblème volé, n'a jamais fondé une culture ; comment pourrait-elle fonder une nation ? Reste qu'entre un universalisme hégémonique destructeur de la diversité culturelle et une exaltation aveugle du droit à la différence qui risquerait d'aviver les tensions entre groupes ethniques, religieux, linguistiques et autres en enfermant chacun d'entre eux dans un ghetto, la voie est étroite, le chenal peu profond. Nous naviguons entre Charybde et Scylla.

Pour éviter ces écueils, l'Unesco doit entreprendre une véritable révolution conceptuelle : il ne s'agit plus de défendre tour à tour – voire même simultanément, dans la plus grande incohérence – l'universalisme et la diversité, mais de jeter les bases d'une nouvelle philosophie respectueuse de l'interdépen-

dance et de la solidarité des cultures. Le Forum de réflexion qui a soumis le résultat de ses travaux au Conseil exécutif l'a fortement souligné : comme chaque individu, chaque groupe est tout sauf « un ». L'identité que nous recherchons est la résultante d'appartenances plurielles. Cette identité virtuelle, polyvalente et renouvelable, doit résoudre, selon le schéma héraclitéen, les contradictions qui menacent de nous étouffer : nous ne serons universels qu'en étant plusieurs fois (et le plus de fois possible) particuliers : nous ne deviendrons égaux que si nous sommes différents. Dans la nouvelle stratégie qui s'amorce, la Grèce est prête à apporter sa contribution vigilante et à offrir son expérience dans les domaines de l'éducation, de la culture et des sciences.

Je m'arrêterai un instant à la nécessaire redéfinition de la notion de patrimoine pour dire que, par delà les phénomènes identitaires que révèlent l'appropriation sélective du passé et sa transmission volontaire aux générations futures, nous devons rechercher et chérir tous les mythes destructeurs du culte de la différence et toutes les forces qui unissent les hommes au lieu de les diviser. Autour de la Méditerranée, la force virile s'incarne tour à tour dans Gilgamesh, Samson, Héraclès ou Hercule ; la ruse d'Ulysse revit dans celle de Sindbad le marin ; en Inde, les prodigieuses actions d'Alexandre sont prêtées à Iskander.

Dans le même esprit, la Grèce présente un programme « Archipelagos » en pensant à la mise à l'essai d'une problématique propre au développement des milieux insulaires, qui portent en eux la double virtualité de l'enfermement et de l'ouverture, du silence et du dialogue, constitue un défi bien conforme aux enjeux actuels. Nous souhaitons tout faire pour le succès de ce programme dans la mer Egée, une micro-région où la combinaison des données naturelles avec une histoire plusieurs fois millénaire a produit de fragiles chefs-d'œuvre dont la sauvegarde intéresse l'humanité tout entière. Plusieurs sites de la région ont déjà été inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial : des îles, comme Délos, des ensembles, comme la ville de Rhodes, des monuments, comme le Néa Moni de Chio. Mais ces protections ponctuelles resteraient dérisoires en l'absence d'un plan d'ensemble susceptible de mettre en réseau toutes les richesses de l'archipel : ses îles

de calcaire, de marbre ou de tuf étincelant comme des bijoux sur des eaux si bleues qu'elles paraissent violettes – Homère le disait déjà – et restent limpides en dépit des risques de pollution, cette cristallisation de l'histoire de trois continents, Europe, Afrique et Asie qui s'accroche en chefs-d'œuvre aux falaises des acropoles et habite les villages de pêcheurs ramassés dans les criques, cette accumulation de mythes endogènes ou venus d'ailleurs qui ont traversé les siècles et les mers pour renaître en poèmes et en chansons.

Monsieur le Directeur général, les mots qui me viennent aux lèvres pour résumer l'esprit d'Archipelagos sont précisément ceux que vous aviez prononcés à l'occasion du lancement de la Décennie mondiale du développement culturel : « La diversité qui unifie, la créativité qui rapproche, l'interdépendance qui libère ». Pour répondre aux défis du monde actuel, pour construire la paix, nous devons tous, comme Héraclite, réaliser la difficile harmonie des contraires. Où ce projet prendrait-il corps si ce n'est à l'Unesco ? Notre maison commune, où toutes les cultures du monde sont chez elles, est à la fois un microcosme et une maquette de l'humanité unie parce que plurielle que nous appelons de nos vœux à l'aube du XXIe siècle ».

Dans son discours, Melina Mercouri fait allusion à l'emblème de l'Unesco, qui évoque un temple grec, en particulier celui du Parthénon à Athènes. Elle évoque aussi le contexte international des années 1990 : la fin de la guerre froide a donné naissance à de nouveaux conflits comme la guerre civile en ex-Yougoslavie, voisine de la Grèce. Melina Mercouri dénonce à la fois l'hégémonisme culturel dans le monde, et la balkanisation politique et culturelle née des revendications indépendantistes et sécessionnistes dans les Balkans des années 1990. En effet, d'un seul pays, la Yougoslavie, sont nés en quelques années plus de six États différents, en conflit les uns avec les autres, ce qui a donné lieu à des massacres comme celui de Srebrenica en Bosnie en 1995, et à des destructions du patrimoine mondial comme le célèbre pont de Mostar en 1993.

Melina Mercouri a donné son nom au Prix Unesco-Grèce Melina Mercouri pour la sauvegarde et la gestion des paysages culturels, créé en son honneur en 1995, et relancé en 2019.



Mary Robinson, ancienne présidente d'Irlande, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, discours lors de la réunion sur « les droits de l'homme à l'aube du XXI^e siècle », Paris le 7 décembre 1998.¹²

La femme politique irlandaise Mary Robinson, née en 1944, a été la première femme à devenir présidente d'Irlande de 1990 à 1997, au nom du Parti travailliste. Ardente défenseuse des droits de l'homme, dans son pays et au niveau international, elle a ensuite été Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de 1997 à 2002. En 2000, elle recevra de l'Unesco le prix Félix-Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

Dans ce discours qui marque le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948-1998), Mary Robinson insiste sur l'importance pour les firmes transnationales, dont on dénombre aujourd'hui environ 80 000 et qui cumulent une richesse colossale, de respecter les droits de l'homme. En effet, nombreuses sont les firmes transnationales qui, par le biais de leurs sous-traitants en Asie, ne respectent pas les droits des travailleurs, et exploitent des femmes et des enfants.

« [...] *La Déclaration universelle des droits de l'homme reste aujourd'hui l'un des textes les plus clairs et compréhensibles sur les droits fondamentaux de l'être humain. A l'occasion du 50^e anniversaire, notre premier objectif devrait être de disséminer davantage la Déclaration à travers le monde. [...]*

Plusieurs obstacles subsistent : les massacres au Rwanda, au Cambodge, en ex-Yougoslavie, les conflits à l'intérieur des États, le travail forcé, et le manque de liberté d'expression. [...]

12. Source : Archives de l'Unesco, CI/FEMD B2ST06.3-84 CI FED (boîte 72). Original: anglais. Traduit en français par Chloé Maurel.

De nouveaux enjeux surgissent, comme les questions environnementales [...], la question du génome, du clonage. [...]

Aujourd'hui, environ 500 firmes contrôlent un tiers du PNB mondial et trois quarts du commerce mondial. Une douzaine de firmes pourraient bientôt dominer tous les aspects de l'industrie alimentaire. [...] Une grande partie du processus de décision a migré du niveau national au niveau supra-national [...]

Il faut que les firmes transnationales respectent la dimension éthique dans leurs activités [...]. Il faut construire une dimension de droits de l'homme dans les rapports éthiques des firmes transnationales. [...] Cela est dans l'intérêt des firmes, puisqu'une bonne éthique garantit de bonnes affaires. [...].

Tous les programmes et accords poursuivis avec le FMI et la Banque mondiale doivent être en accord avec les standards internationaux des droits de l'homme. [...] »

Le drame de l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza, à Dacca au Bangladesh en 2013, immeuble où travaillaient de nombreuses ouvrières du textile, et où les normes de sécurité n'étaient pas respectées, ce qui a causé plus de 1100 morts, illustre le fait que de nombreuses firmes transnationales ne respectent pas les droits de l'homme.

L'ONU a, sous Kofi Annan en 2000, lancé le « Pacte mondial » (*Global Compact*), tentative d'associer ces firmes transnationales à l'Organisation, en échange de leur engagement (non contraignant) à respecter des principes de droits de l'homme. Par ailleurs, l'Unesco développe elle aussi des partenariats avec des grandes firmes, comme L'Oréal. Aujourd'hui, il apparaît essentiel que les Nations unies mettent en place un contrôle plus contraignant des grandes firmes transnationales, pour les obliger à respecter les droits des travailleurs.



Taslima Nasreen, écrivaine et journaliste du Bangladesh, discours de réception du prix Unesco-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence, Paris le 16 novembre 2004.¹³

Femme de lettres féministe d'origine bangladaise, médecin gynécologue de formation, Taslima Nasreen, née en 1962, a rapidement touché un large public dès les années 1980, avec ses recueils de poèmes, ses éditoriaux, puis ses romans, dans lesquels elle dénonce l'oppression des femmes dans les sociétés patriarcales. Mais, en 1993, des fondamentalistes islamistes prononcent une fatwa contre elle et mettent sa tête à prix. Elle s'enfuit en exil en Europe l'année suivante. Elle y continue à lutter pour améliorer la condition des femmes et défendre la laïcité. Elle exige aussi que le Bangladesh adopte un nouveau code civil fondé sur le principe de l'égalité entre hommes et femmes et sur la laïcité en matière d'éducation.

Auteur de plus de trente ouvrages en bengali : romans, essais, poésies, nouvelles et mémoires, dont plusieurs ont été traduits en plus de vingt langues, Taslima Nasreen s'est vu décerner de nombreuses récompenses. En 2004, l'Unesco lui remet le Prix Unesco-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence. Ce prix a été créé en 1995 grâce au financement de l'écrivain et diplomate indien Madanjeet Singh, ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco. Attribuée tous les deux ans, cette récompense vise à encourager l'esprit de tolérance et de non-violence dans les arts, l'éducation, la culture, les sciences et la communication.

13. Source : *Sciences sociales et humaines, Unesco, Newsletter 07*, p. 8-10. SHS/2005/PI/H/1. Original : français.

« Le Bangladesh, où je suis née, compte plus de 30 millions d'habitants, c'est l'un des pays les plus peuplés au monde : plus de 1 500 personnes entassées au kilomètre carré. C'est un pays où 70% de la population vit en deçà du seuil de pauvreté, où plus de la moitié de la population est analphabète, un pays où le système de santé est insuffisant et où le taux de mortalité infantile reste élevé. Pour près de 40 millions de femmes, l'accès à l'éducation est impossible, l'autonomie irréalisable.

En raison d'une tradition patriarcale très forte, les femmes sont victimes d'inégalités et d'injustices intolérables. Elles souffrent de malnutrition et d'anémie, mais aussi de problèmes physiques et psychologiques qui ne sont pas traités. En général, les femmes ne reçoivent pas de soins car on ne les emmène à l'hôpital que lorsqu'il est trop tard. Les femmes ne sont pas censées tomber malades car elles doivent s'occuper sans relâche des travaux domestiques, avoir des enfants et les élever, s'occuper de la famille et veiller au bien-être des hommes de la maisonnée. La femme a pour destin d'obéir à son père tout le temps de son enfance, à son mari lorsqu'elle est jeune, à son fils lorsqu'elle vieillit.

Parce que les femmes sont considérées comme des êtres faibles, leurs droits, leurs libertés, leurs désirs, leurs souhaits sont régis par les hommes. Les femmes sont considérées comme des êtres inférieurs, des domestiques, des objets sexuels. Ce qu'un couple marié redoute le plus au monde est d'avoir une petite fille. Il n'est pas rare que le mari, à la naissance d'une fille, obtienne le divorce pour punir sa femme du crime d'avoir donné le jour à une fille ou qu'il la répudie à vie. Les femmes sont considérées comme intellectuellement, moralement, physiquement et psychologiquement inférieures que ce soit par la religion, la tradition, la culture ou les coutumes.

Conséquence de cet état de fait, les femmes sont nombreuses à être victimes de la traite des personnes, de l'esclavage et de diverses formes de discriminations. Les hommes aspergent les corps des femmes d'acide, ils leur brûlent le visage, leur cassent le nez, font fondre leurs yeux et s'en vont l'esprit léger. Les femmes sont battues, fouettées, lapidées. Les femmes sont

violées puis accusées d'avoir consenti au viol, et les violeurs sont libérés. Dans mon pays, les violences à l'égard des femmes ne constituent pas des crimes. [...]

Personne ne m'a jamais demandé de protester mais, très jeune déjà, j'étais convaincue de la nécessité de combattre l'oppression. Personne ne m'a jamais demandé de pleurer, mais mes larmes ont coulé. Quand je me suis mise à écrire, je voulais faire quelque chose de constructif. [...]

Dans mon combat pour un humanisme laïque et éthique, j'ai tenté de défendre les plus pauvres et les minorités ethniques et religieuses opprimées. Il m'était impossible de tolérer qu'on puisse en être réduit à mener une existence misérable simplement parce qu'on professe une autre foi, qu'on parle une autre langue ou qu'on a une culture différente. Je suis convaincue que la grande diversité des religions, des langues, des cultures et des ethnicités qui existent dans notre monde n'est pas un facteur de conflit mais un trésor qui nous rend plus riches, et cette conviction rejoint les positions de l'Unesco. La diversité est un trésor à chérir. Il n'y a pas de culture supérieure ou de culture inférieure, ce sont les motifs culturels changeants qui font de notre monde une magnifique mosaïque de toutes les couleurs.

Les êtres humains ne devraient pas tolérer que l'on opprime au nom de la religion. Les êtres humains ne devraient pas tolérer les tortures que sont les mutilations génitales des femmes au nom de la coutume ou des traditions. Les êtres humains ne devraient pas tolérer la barbarie, l'humiliation, l'inégalité ou l'injustice au nom de la culture. La culture ne doit pas être utilisée contre l'humanité. [...]

J'ai écrit pour dénoncer toutes sortes de violences physiques et sexuelles, le terrorisme religieux et les discriminations de type patriarcal à l'égard des femmes. J'ai fait un rêve : j'ai rêvé d'un monde merveilleux où aucune femme ne serait opprimée, victime de la traite des personnes, attaquée à l'acide, violée ou victime d'agressions sexuelles. Je rêve d'un monde tolérant où les êtres humains se respectent sans jamais céder à l'appel de la guerre, des massacres, de la violence. J'ai pris la plume pour que mon rêve devienne réalité, le rêve d'un monde éthique dans

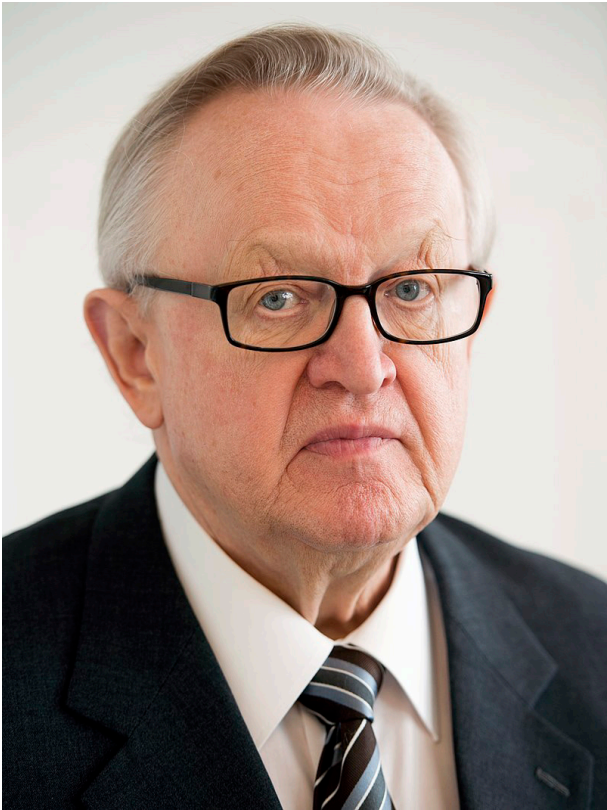
lequel l'humanité s'épanouira et ne sera plus faite d'êtres pleins de haine mais d'êtres remplis d'amour.

Dans ce combat pour un humanisme laïque, je n'ai pour seule arme qu'un stylo mais c'est à la pointe d'une épée que les extrémistes ont juré ma mort. Ils ont brûlé mes livres [...] Mes écrits m'ont valu d'être condamnée à un an de prison par un tribunal du Bangladesh. Au cours des dernières années, les quatre tomes qui constituent mes mémoires ont tous été interdits par le gouvernement.

Or, mes mémoires ne retracent pas seulement ma vie. L'histoire qu'elles racontent est familière à des milliers de femmes, elles dépeignent la façon dont vivent les femmes dans une société patriarcale régie par des centaines de traditions qui font souffrir les femmes. [...] Nous, les victimes, nous devons crier. Nous devons nous faire entendre. Nous devons protester haut et fort et exiger qu'on nous rende notre liberté et nos droits. Nous devons refuser d'être menottées, enchaînées, battues et menacées.

[...] Quoi qu'il arrive, je poursuivrai jusqu'à mon dernier souffle et sans accepter aucun compromis mon combat contre toutes les forces extrémistes, fondamentalistes et intolérantes. »

L'attribution de ce prix à Taslima Nasreen a été important, car il lui a permis de bénéficier d'un soutien et d'une reconnaissance internationale pour son combat, afin qu'elle ne soit pas isolée dans sa lutte contre les fondamentalistes qui la menacent. Quelques années plus tard, en mai 2013, s'étant engagée auprès de l'Organisation pour la citoyenneté universelle (OCU) pour la libre circulation des femmes et des hommes dans le monde, elle se voit attribuer par la ville de Paris un « passeport de citoyenneté universelle » symbolique, qui lui est remis au siège de l'Unesco à Paris.



Martti Mahtisaari, homme politique finlandais, ancien président de la République de Finlande, discours de réception du prix Houphouët-Boigny, à Paris le 2 octobre 2008.¹⁴

Le diplomate et homme politique finlandais Martti Ahtisaari, né en 1937, a été Président de la République de 1994 à 2000. Diplomate des Nations Unies, il est réputé pour ses actions et ses médiations en faveur de la paix dans le monde. En 2008, il reçoit à la fois le Prix Houphouët-Boigny de l'Unesco et le prix Nobel de la paix pour récompenser ses efforts pour résoudre les conflits internationaux. En effet, il a été l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Kosovo, chargé d'organiser les négociations sur le processus de détermination du statut de ce pays après la déclaration d'indépendance en 2008. Il a aussi été en 2003 l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les crises humanitaires dans la corne de l'Afrique.

« Ma vocation de médiateur de la paix remonte sans doute à mon enfance. En effet, je suis né à Viipuri, ville qui faisait partie intégrante de la Finlande jusqu'à ce que l'Union soviétique envahisse mon pays. Comme 400 000 autres Finlandais de la Carélie annexée, je suis alors devenu, et pour toujours, une personne déplacée dans mon propre pays. Avec ma mère, j'ai erré de foyer en foyer avant de me fixer finalement à Kuopio, ville de l'est de la Finlande. Cette expérience, que je partage avec des millions de personnes dans le monde, m'a donné une forme de sensibilité particulière qui me pousse à agir pour la paix dans l'espoir d'aider ceux qui ont connu les mêmes épreuves que moi. C'est ainsi que j'ai été amené à travailler pendant trente ans au service de l'ONU sous les mandats de cinq Secrétaires généraux, partageant

14. Source : *Cérémonie de remise du Prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix*, Paris, Unesco, 2008, p. 30-35. Original : français.

mon temps entre les problèmes de développement et le maintien de la paix. [...]

Il n'y a pas si longtemps encore, la guerre mettait l'Europe à feu et à sang : il est toujours bon de le rappeler pour apprécier l'importance et le prix de la paix. [...]

J'ai beaucoup de chance d'être né dans un pays nordique. Mon pays, la Finlande, m'a inculqué des valeurs et donné des qualifications que je n'aurais peut-être pas trouvées ailleurs : notre système éducatif est l'un des meilleurs du monde et notre société est fondée sur la démocratie et sur l'égalité des sexes, valeurs à la promotion desquelles l'ONU comme l'Unesco sont étroitement associées. [...]

Ma carrière de médiateur a débuté en Namibie où j'ai contribué, dans le cadre des Nations Unies, à préparer l'indépendance du pays. Cette expérience namibienne qui a duré 13 ans, de 1977 à 1990 a considérablement influencé ma façon de travailler. [...] Le processus d'accession de la Namibie à l'indépendance reste un parfait exemple de ce que la communauté internationale peut faire de mieux en matière de résolution des conflits. Très tôt, il est apparu que, lors de l'accession du territoire à l'indépendance, l'un des défis majeurs risquait d'être l'absence de personnel qualifié, c'est-à-dire de Namibiens dûment formés et compétents pour prendre en main les rênes du pouvoir politique et de l'administration de leur pays. Pour pallier cette carence, des cours de formation taillés sur mesure ont été organisés par diverses organisations du système des Nations Unies, dont l'Unesco [...].

Plus tard, lorsque j'ai eu à traiter les problèmes des Balkans, j'ai souvent eu la nostalgie de l'Afrique et regretté la gentillesse de ses habitants. Ce qui m'a le plus impressionné, au cours de ces années passées en Afrique, c'est la capacité des Africains à pardonner. [...]

L'Organisation des Nations Unies est la principale institution d'édification de la paix à supposer même qu'il y en ait une autre qui lui soit comparable. L'ONU peut en effet mettre à contribution « l'influence » et « les moyens de persuasion et de pression » de nombreux États membres. Elle est également en

position d'autorité pour appuyer et légitimer les initiatives des différents acteurs et organismes régionaux. [...]

On m'a souvent demandé quel était le secret d'une médiation fructueuse [...]. Je crois qu'il n'y a pas de réponse toute faite, et d'ailleurs, j'estime que la médiation est plus une affaire d'intuition que de recettes éprouvées. [...] Pour ma part, j'ai toujours constaté que chaque conflit que j'ai eu à traiter était un cas spécifique, avec ses caractéristiques propres. [...]

La création de l'Union africaine en 2002 marque une étape importante dans l'élaboration d'une structure efficace associant l'ensemble des États membres et mécanismes régionaux au service de la sécurité collective de l'Afrique [...]. L'UA a notablement renforcé la capacité du continent africain à promouvoir la stabilité, anticiper et prévenir les conflits, encourager et faciliter les processus de paix, et appuyer les efforts de reconstruction au lendemain des conflits. [...] Avec la fondation de l'Union africaine et le soutien de personnalités de premier plan comme l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, l'Afrique est entrée dans une nouvelle ère en termes de médiation et de résolution des conflits. [...] L'Afrique est désormais tout à fait capable de résoudre ses problèmes toute seule [...]. C'est une évolution dont je ne puis que me réjouir.

Je suis, par contre, très préoccupé par le nombre des conflits que la communauté internationale n'a pas réussi à résoudre. Nous ne devons jamais accepter que des conflits puissent s'enliser indéfiniment. Il existe toujours une solution.

Chaque conflit doit être perçu comme un défi majeur auquel la communauté internationale doit accorder une attention immédiate. Les conflits en cours au Moyen-Orient, à Chypre, au Sri Lanka, au Cachemire, en Birmanie/Myanmar, en Somalie ou au Darfour affectent la crédibilité de la communauté internationale.

Tous ces conflits dévastateurs sont des facteurs d'instabilité régionale, responsables de l'exode d'innombrables réfugiés. La communauté internationale est toujours aussi incapable

d'empêcher les guerres [...]. Pourtant, nous savons tous qu'il est vital de mettre un terme à ces affrontements. [...]

L'un des grands problèmes du monde d'aujourd'hui consiste à concilier, au sein de chaque société, les aspirations individuelles des citoyens et les indispensables liens de la solidarité communautaire. À l'ère de la mondialisation, il ne suffit plus de s'en tenir au schéma traditionnel de la souveraineté et de rechercher des solutions nationales pour garantir la paix et la prospérité. Dans un monde sans frontières, seule la coopération internationale peut donner aux États les moyens de satisfaire aux exigences les plus fondamentales de la souveraineté. Nous devons définir de nouvelles orientations pour faire face aux nouvelles opportunités et aux défis considérables du monde contemporain. La démocratie traditionnelle ou souveraine ne constitue pas la solution. La vraie réponse est une démocratie responsable ».

L'Unesco se consacre depuis sa création à favoriser la paix dans toutes les zones en conflit, et notamment à aider à la reconstruction éducative, culturelle et scientifique et à sauvegarder et promouvoir le patrimoine menacé. Ainsi, Dès 1949, l'Unesco, avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) s'est engagée en faveur de l'éducation des jeunes réfugiés palestiniens, dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Malgré les difficultés immenses dues aux situations de tension et même par moments de guerre entre les deux communautés ennemies, le programme éducatif UNRWA/Unesco a, de sa création en 1949 jusqu'à nos jours, réussi à mettre sur pied un véritable système scolaire pour les jeunes Palestiniens. Les moments de conflits violents (1956, 1967, 1974 et à partir de 1982 en particulier) ont perturbé gravement le fonctionnement de l'Office mais, malgré les nombreuses difficultés, notamment financières, ce programme a toujours continué à œuvrer à la scolarisation des jeunes Palestiniens.



Luiz Inácio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil, discours de réception du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, à Paris le 7 juillet 2009.¹⁵

Luiz Inácio Lula da Silva, appelé Lula, né en 1945 dans le Nordeste brésilien, est issu d'un milieu pauvre. Ouvrier métallurgiste, il s'engage très tôt dans le syndicalisme et la politique et contribue à la création du Parti des travailleurs (PT), mouvement d'inspiration socialiste.

Élu président de la République fin 2002, il effectue deux mandats de président de 2003 à 2011, mettant en place des programmes sociaux qui ont pour effet d'améliorer les conditions de vie de la population et de faire reculer la pauvreté, notamment grâce au programme « Faim Zéro » qui assure à tous une ration alimentaire de base, et au programme des « Bourses Familles » qui combat la pauvreté. Très populaire dans son pays, il est honoré en 2009 par le Prix Houphouët-Boigny.

« [...] Les idéaux qui caractérisent le Prix, qui sont également ceux de l'Unesco, ont été hérités du Président Félix Houphouët-Boigny. Il a mené la libération de son pays. Il a fait partie d'une génération de leaders africains qui ont conduit la lutte de leur continent contre le colonialisme. C'était un précurseur de l'intégration économique, sociale et culturelle de l'Afrique. Son exemple de tolérance est une source d'inspiration.

Je reçois ce Prix, non pas tant comme un hommage à mon parcours personnel – syndical et politique – mais plus comme la reconnaissance des conquêtes récentes du peuple brésilien.

J'ai lutté dans les usines, dans les organisations syndicales et dans l'arène politique de mon pays. Dans tous ces moments, sans perdre de ma combativité, je n'ai jamais renoncé à recher-

15. Source : archives de l'Unesco, doc. ODG/CRP/2009/PI/4. Unesco, Paris, juillet 2009. Original: portugais.

cher un accord, à construire des consensus et à renforcer la démocratie. [...]

La promotion d'une culture de paix est l'un des piliers de l'Unesco. Nous connaissons les horreurs et les souffrances engendrées par les guerres. Les conflits armés sont un affront à la raison humaine. Il est inadmissible d'essayer d'invoquer le nom de Dieu pour les justifier. Il est inacceptable de justifier l'agression comme une mesure préventive. Il est intolérable de vouloir transformer la différence entre les civilisations en motif de conflits.

La paix est à la fois la cause et la conséquence de la lutte pour la liberté et la démocratie. C'est la prérogative pour le renforcement de l'État de droit, pour la promotion de l'égalité, pour la lutte contre la pauvreté et la faim. Elle se confond avec la propre dignité humaine et s'en alimente.

La paix a de multiples facettes. La construire requiert de la persistance. Elle exige plus que de poser les armes. Il n'y aura pas de paix véritable tant que les racines profondes des conflits n'auront pas été extirpées, tant qu'existeront la faim, l'inégalité et le chômage, mais également tant que continuera l'intolérance ethnique, religieuse, culturelle et idéologique. La paix à l'intérieur des pays est aussi importante que l'absence de guerre entre les nations. Grâce à une importante participation de la société civile, nous avons élaboré un ensemble de politiques tournées vers les classes les moins favorisées.

Au Brésil, nous avons compris combien était élevé le prix que nous payons pour laisser tant de nos enfants livrés à leur propre sort. L'État brésilien a repris son rôle essentiel dans l'aide au développement et la promotion du bien-être, surtout face à l'immense dette sociale du pays. Cela nous permet de construire une culture de paix.

Nous avons investi dans l'amélioration de l'enseignement public et gratuit à tous les niveaux. «L'éducation pour tous» est un outil essentiel pour que tous puissent devenir des citoyens. Un peu plus de six ans après le lancement du programme «Faim Zéro», la malnutrition est maintenant devenue un problème mineur au Brésil. Avec le programme des «Bourses Familles»,

plus de 40 millions de Brésiliens sont sortis de l'indigence. Le taux d'inégalité est le plus bas de ces trente dernières années dans mon pays.

Nous avons prouvé qu'il était parfaitement possible de combiner équilibre macroéconomique avec des politiques d'aide et de soutien aux plus démunis que nous avons menées, ce qui a permis de relancer vigoureusement le processus de développement du pays. Des millions de nouveaux emplois formels ont été créés. Nous avons consolidé un vaste réseau de protection sociale. Le Brésil a encore un long chemin à parcourir. De nombreux besoins restent à satisfaire. Mais les Brésiliens ont retrouvé confiance en eux, ils ont confiance en l'avenir. [...] Pour vaincre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale, il ne suffit pas de progresser au niveau national. C'est une illusion d'imaginer que la prospérité et la démocratie peuvent être atteintes dans la misère. Le développement et la stabilité de nos voisins sont fondamentaux pour construire notre propre progrès. Je ne doute pas que les objectifs du Millénaire pour le développement seront atteints au Brésil. Mais nous devons nous assurer qu'ils le soient aussi partout en Amérique latine et dans les autres pays en développement. Le moment est propice. L'Amérique du Sud vit une puissante vague de démocratie, menée par des classes historiquement déshéritées et marginalisées, qui trouvent aujourd'hui leur place et leur voie dans une société plus solidaire. [...] Nous sommes en train de forger de nouvelles institutions supranationales qui reflètent une conception d'intégration élargie, solidaire, avec une forte composante sociale, et qui prennent en considération la nécessité de réduire les inégalités entre leurs membres. [...]

L'Amérique latine et les Caraïbes forment la première zone dénucléarisée au monde. Le Brésil est l'un des rares pays à entériner dans sa Constitution l'usage de l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques. Les arsenaux nucléaires sont des instruments dépassés et obsolètes, d'un temps révolu, où régnait la terreur. Pour cette raison, il ne suffit pas de s'opposer à la proli-

fération nucléaire. Il est également nécessaire de lutter pour le désarmement nucléaire. [...]

À Haïti, nous avons donné un nouveau sens aux opérations de paix de l'ONU. L'action du Brésil et d'autres pays dans le cadre de la MINUSTAH montre que la sécurité collective doit être associée à la justice sociale et au respect de la souveraineté internationale. [...]

Nous avons cherché à contribuer à la réduction des inégalités dans le monde, grâce à la coopération Sud-Sud. Je viens de participer au Sommet de l'Union africaine et j'ai constaté la vitalité avec laquelle ce continent frère s'impose comme maître de son destin, respectant la diversité et la pluralité des options politiques au sein de ses membres. Sans ingérence extérieure, l'Afrique forge son insertion souveraine dans le monde [...] En tant que coordinateur des travaux de la Commission de consolidation de la paix des Nations unies en Guinée-Bissau, nous saluons la tenue d'élections pacifiques [...]

La solution à la crise au Moyen-Orient nous intéresse également, car elle intéresse toute l'humanité. Et ce qui intéresse l'humanité ne peut nous être étranger. L'harmonie dans laquelle de grandes communautés arabes et juives cohabitent au Brésil dément les thèses estimant que le choc de civilisations est inévitable. Le Moyen-Orient n'est pas voué à être une source de conflit et

de souffrance. Il est fondamental d'avancer rapidement dans la création d'un État palestinien qui soit économiquement viable, socialement intégré et qui puisse vivre en paix avec l'État d'Israël. Mon gouvernement soutient le Plan de paix arabe [...].

Heureusement, les thèses qui défendaient un État minimum sans régulation forte ne sont plus en vigueur. Le marché n'est plus une panacée capable de tout résoudre. Il est temps de revenir aux meilleures traditions humanistes des leaders tels que le Président Houphouët-Boigny, en faisant de ces idéaux un agenda progressif et réalisable. Il est temps de mettre le thème du développement au centre de l'agenda international. D'après les données de la FAO, plus d'un milliard de personnes dans le monde souffrent de la faim actuellement. Il est regrettable qu'au

début du XXI^e siècle, marqué par des avancées scientifiques et technologiques sans précédent, un sixième de la population endure encore le fléau de la faim.

L'action mondiale contre la faim et la pauvreté que j'ai lancée en 2004 en partenariat avec d'autres Chefs d'État, a montré que d'autres initiatives basées sur des mécanismes de financement innovants seraient nécessaires. Certains pas ont été faits, notamment en ce qui concerne les médicaments pour les pays pauvres d'Afrique. Mais il faut approfondir cet effort. La crise économique mondiale ne fait qu'aggraver la situation des plus pauvres. [...] C'est d'une action conjointe et d'un effort coordonné que surgiront des solutions.

Dans mon pays, nous avons répondu à la récession par la mise en place de nouvelles politiques plus adaptées à la situation. Nous avons également régularisé des dizaines de milliers de travailleurs étrangers qui participent à la construction de la prospérité du Brésil. Ils ont obtenu tous les avantages des citoyens brésiliens.

La crise a mis en évidence l'échec d'une politique de concentration du processus décisionnel entre les mains d'un petit nombre de personnes. Les réunions du G20 financier, à Washington et à Londres, ont reconnu le rôle des pays en développement dans le maintien de la stabilité économique mondiale. [...]

Un système plus démocratique dans la prise des décisions qui touchent tout le monde est la meilleure garantie de notre sécurité collective, des droits des plus vulnérables et de la préservation de la santé de la planète. Ceci ne sera possible que par la réforme des mécanismes mondiaux de gouvernance. La réforme du Conseil de sécurité de l'ONU est un pas fondamental en ce sens. [...]

Pour le Brésil, l'engagement constructif est toujours préférable à l'isolement. La création du Conseil des droits de l'homme en 2005, premier organe réformé de l'ONU, confère une approche universaliste et non discriminatoire au traitement international des droits de l'homme. [...]

L'Unesco joue un rôle important face au défi de construire un monde plus prospère, égalitaire et démocratique, conformément à son Acte constitutif qui stipule en effet que «les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix».

C'est dans le cadre privilégié de cette Organisation que des thèmes sensibles pourront être abordés de façon constructive au niveau mondial. Le dialogue continu qui naît à l'Unesco permet d'apaiser des tensions politiques internationales grâce à des solutions innovantes et pacifiques.

Au même titre que le développement et l'égalité sociale, le dialogue est un élément essentiel en faveur de la paix. Le Brésil croit à la cohabitation pacifique entre les cultures et les civilisations différentes. C'est pourquoi Rio de Janeiro va accueillir en 2010 le troisième Forum mondial de l'Alliance des civilisations. Nous espérons vous recevoir au Brésil à cette occasion, mus par le même esprit de paix qui nous réunit en ce jour si particulier.

Chers amis, il est toujours possible de choisir la paix et non la guerre, la démocratie et non la tyrannie, le triomphe des droits de l'homme et non l'arbitraire, l'égalité sociale et le bien-être collectif, non l'exploitation. Ces choix demandent du courage, de la volonté politique et des objectifs clairs. J'espère que ces valeurs ne manqueront jamais à l'humanité.

Une fois de plus, je voudrais vous remercier de m'avoir décerné ce Prix si important, pas seulement en tant que Président du Brésil, mais aussi au nom du petit garçon du sertão brésilien qui rêvait que son village, son pays et sa planète soient un jour des endroits différents.

Je suis convaincu que la liberté que nous avons conquise dans le monde, qui a encore beaucoup de déficiences, triomphera totalement, parce que nous savons que la seule solution pour qu'une nation se développe, élève ses enfants et garantisse la citoyenneté, c'est qu'elle soit en paix. La paix n'est pas une chose

banale. Elle est fondamentale pour garantir la subsistance de la vie humaine. »

Le Brésil fait partie des États fondateurs de l'Unesco en 1946. Ce pays a contribué à plusieurs programmes importants de l'Unesco en Amérique latine, comme le programme « La route de l'esclave » ou l'écriture de *l'Histoire générale de l'Amérique latine*. De plus, aujourd'hui, le Brésil compte 21 sites classés sur la Liste du patrimoine mondial : 14 sites culturels et 7 sites naturels.

Le prix Houphouët-Boigny, après avoir récompensé Lula en 2009, a distingué en 2010 l'association des Grands-mères de la place de Mai, organisation argentine de défense des droits humains qui s'attache à retrouver et rendre à leurs familles tous les enfants volés lors de la dictature militaire (1976-1983), et à faire sanctionner les responsables de ce crime contre l'humanité. En 2017, ce prix a récompensé Giusi Nicolini, maire de la ville de Lampedusa (Italie) et l'association SOS Méditerranée qui s'emploie à sauver de la noyade les migrants et réfugiés naufragés en mer. Puis, en 2019, ce prix a distingué Abyi Ahmed Ali, Premier ministre de l'Éthiopie, pour la signature de la paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée au terme d'une longue guerre qui durait depuis 1961. Ce dernier a également reçu le Prix Nobel de la paix la même année pour cette action.



Nkosazana Dlamini Zuma, femme politique sud-africaine, Présidente de la Commission de l'Union Africaine, discours sur l'émanipation des femmes africaines, prononcé à l'Unesco à Paris, le 15 novembre 2012.¹⁶

En novembre 2012, au siège de l'Unesco Paris, à l'occasion du cinquantenaire de l'Organisation panafricaine des femmes (OPF), la Présidente de la Commission de l'Union africaine prononce ce discours. L'OPF a été créée un an avant l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), en 1962, l'année de l'indépendance de l'Algérie.

Entre 1960 et 1962, du fait des indépendances, près de 20 nouveaux États africains, issus de la décolonisation, ont adhéré à l'Unesco, modifiant la physionomie et l'équilibre de l'organisation.

Nkosazana Dlamini-Zuma, née en 1949 est une femme politique sud-africaine, membre du Congrès national africain (ANC) et membre du parlement. Docteure en médecine, elle s'est engagée au sein d'une ONG en faveur de la santé des réfugiés. Ancienne épouse du président Jacob Zuma, elle a été, dans son pays, ministre de la Santé, ministre des Affaires étrangères et ministre des Affaires intérieures ; et elle est depuis 2019 ministre de la gouvernance coopérative et des affaires traditionnelles. De 2012 à 2017, elle est Présidente de la Commission de l'Union africaine.

« L'OPF a été créée [...] en tant que témoignage de l'esprit de pionnier des femmes africaines qui ont pris conscience de l'importance de consolider leurs efforts nationaux en faveur de la liberté pour construire un mouvement de femmes panafricain. [...] C'est ainsi qu'un an avant que les «pères fondateurs» de l'OUA se soient réunis à Addis Ababa en 1963, les «mères fondatrices» avaient déjà planté leur fanion dans le glaive et dessiné les traits d'un Panafricanisme inclusif en tant que leur perspective

16. Source : *Femmes africaines, panafricanisme et renaissance africaine*, Paris, Unesco, 2015, p. 113-120.

pour le continent africain. Si nous nous penchons donc sur les objectifs fondateurs de l'OPF, il faut reconnaître l'importance de l'inclusion des femmes dans la prise de décisions économiques, politiques, sociales et culturelles pour parvenir à l'émancipation totale du continent. Ces objectifs ont également démontré les soucis du mouvement des femmes africaines, non seulement à l'égard de leur propre libération, mais également en tant que patriotes, pour la libération de leur pays, leur inquiétude quant à la situation de leurs enfants et des questions de droit humain.

Par leur panafricanisme, elles reconnaissaient l'importance de protéger la souveraineté de l'Afrique et ont appelé à «l'unité effective» du continent par l'amitié et la coopération. Qui plus est, leur mouvement voyait en Afrique une partie d'un village global et reconnaissait donc de la solidarité avec les femmes du monde et d'un engagement pour le désarmement et la paix.

Quand nos sœurs ont formé l'OPF en 1962, elles s'appuyaient sur une histoire séculaire des femmes de notre continent depuis le Nord au Sud, de l'Est en Ouest jusqu'en Afrique centrale. Parmi elles figurent des femmes dirigeantes depuis les époques primitives des civilisations humaines et provenant de différentes sphères – politiques, sociales, militaires, économiques, religieuses et culturelles. Parmi elles figurent la reine Kahina Berber du Maghreb au septième siècle, les Magajiyas de Daura au neuvième siècle, la légendaire reine Nehanda du Zimbabwe au seizième siècle, sans oublier Makeda, reine de Sheba en Éthiopie, la reine Ahmose-Nefertiti d'Égypte, Yaa Asantewa de l'Empire Ashanti, Dahia Al-Kahina de Mauritanie et Buktu du Mali. [...]

À travers le continent africain, [...] au cours des siècles, les femmes [...] ont pris conscience de l'importance de la coopération et c'est là que réside la force dans une organisation efficace.

Les malédictions de l'esclavage et du colonialisme, exploitant la main d'oeuvre productive et reproductive des hommes africains et les ressources naturelles du continent ont beaucoup modifié le cours de l'histoire de nos populations.

Pareille malédiction comportait une dimension spécifiquement basée sur le genre (...): l'esclavage et les administrations coloniales ont non seulement renforcé les relations patriarcales

mais ont imposé un système de double pression sur les femmes africaines, sur la base de la race et du genre.

Là encore, les femmes n'ont pas été des victimes passives mais ont pris leur place dans le combat contre l'esclavage et le colonialisme en Afrique et dans la diaspora. Les [...] femmes africaines ont pris leur place dans les mouvements de libération nationale et anticoloniale et dans les combats politiques et armés. Les femmes sont également devenues victimes d'assassinats, tel Dulcie September qui représentait le Congrès National Africain ici à Paris. Elle a été abattue alors qu'elle entrait dans son bureau un matin. Ses assassins courtent encore. Ruth First, quant à elle, a été tuée par un colis piégé à Maputo.

Ce qui est ressorti de ces combats, partout en Afrique, a amené les femmes à se mobiliser [...]. Dans le déroulement de ces combats, une perspective proprement féminine a vu le jour, en réussissant à des degrés divers à faire entrer la question de l'émancipation des femmes dans les combats de libération. L'Organisation Panafricaine des Femmes est née dans le contexte de ces luttes et a fourni l'unité d'effort pour les générations fondatrices en mobilisant les femmes à participer à ces luttes de manière à débarrasser le continent du fléau du colonialisme. Nous pouvons affirmer sans ambages que les fondatrices de l'OPF et de l'OUA ont pleinement rempli cette tâche.

En quoi alors consiste notre mission à présent [...] ?

(a) Créer une Afrique et un monde en paix [...]

(b) L'intégration de l'Afrique [...] : nous devons assurer que les femmes jouent un rôle. Quels sont les problèmes, par exemple, en ce qui concerne l'infrastructure et est-ce que nous nous assurons que les filles et les jeunes femmes participent également à la révolution de l'information et de la communication ? [...] Par ailleurs, comment s'assurer que la mondialisation ne contribue pas à davantage marginaliser l'Afrique en général et les femmes en particulier, et que nous parvenions à construire un ordre mondial plus équitable ?

(c) *Un agenda centré sur les populations : [...] les femmes, qui représentent la moitié de la population africaine, devraient être au cœur du développement et du changement. [...]*

(d) *Une Afrique prospère : Objectifs du Millénaire pour le développement.*

- *L'Afrique est dotée de ressources naturelles au point où 30% des ressources minérales mondiales se trouvent sur notre continent. Sommes-nous véritablement propriétaires de ces ressources naturelles, ou sont-elles situées physiquement sur notre espace géographique mais au profit principalement des autres continents ? En tant que femmes, avons-nous un intérêt particulier dans ces ressources naturelles ? Sommes-nous propriétaires des compagnies minières ou pétrolières ?*

- *Nos ressources naturelles sont transportées à travers les océans. Sommes-nous propriétaires des navires ? Il m'est arrivé de rencontrer des femmes qui travaillent dans le commerce maritime qui ont exprimé leurs rêves qu'un jour elles deviendraient propriétaires de navires. [...]*

- *Les femmes dans l'agriculture : comment s'assurer que les femmes produisent véritablement assez de récoltes pour les besoins locaux et pour l'exportation ? Comment peuvent-elles être impliquées dans l'industrie agro-alimentaire de manière à exporter des produits à valeur ajoutée ?*

- *Au fur et à mesure que le tourisme se développe, les femmes doivent jouer leur rôle dans ce secteur, non seulement en tant que travailleuses peu qualifiées, mais également en tant que gestionnaires et propriétaires.*

- *Alors que nous avançons vers les énergies renouvelables, est-ce que les femmes participeront à la révolution verte ou est-ce que nous serons de simples spectatrices ? Les femmes ne devraient pas continuer à être de simples travailleuses mais devraient être propriétaires des moyens de production.*

- *Les femmes ont également besoin de jouer un rôle efficace dans les partis politiques. [...]*

Utilisons les opportunités dont nous disposons pour léguer aux générations futures une Afrique encore meilleure que celle que nous avons connue au départ. [...]

Nous devons, une fois encore, exprimer notre gratitude à l'Unesco pour la célébration de cet anniversaire et nous espérons consolider ce partenariat au cours des cinquante prochaines années. »

Plusieurs femmes sud-africaines se sont illustrées aux Nations unies. En 1963, la chanteuse sud-africaine Miriam Makeba a prononcé, à la tribune de l'ONU, un discours important, fustigeant l'apartheid, dans le cadre du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid. Ce discours retentissant lui a valu alors d'être déchuée de sa citoyenneté sud-africaine par le gouvernement de l'Afrique du Sud. Mais ce discours a également contribué à faire bouger les lignes au niveau international dans le grand mouvement international de contestation de l'apartheid.

L'Unesco a été la première institution onusienne à soutenir les mouvements de libération en Afrique dès les années 1970 : Angola, Mozambique, Afrique du Sud, au moyen de son Bureau Régional à Lusaka. L'Organisation a alors mis en place un programme spécial pour aider l'Afrique du Sud à se libérer de l'apartheid.

Concernant l'enjeu de la libération des femmes, l'Unesco a organisé en 1993 la première Conférence Panafricaine sur l'Éducation des Femmes au Burkina Faso et a créé, en partenariat avec l'Union Africaine, un centre sur l'éducation des femmes à Ouagadougou (Burkina Faso).



Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco de 2009 à 2017, discours à l'occasion de la cérémonie commémorative du projet La Route de l'esclave, à Paris le 10 septembre 2014.¹⁷

En 1994, l'Unesco a lancé le projet transatlantique « La Route de l'esclave » pour étudier l'histoire de l'esclavage, identifier des lieux de mémoire et promouvoir la connaissance, la compréhension et la réappropriation de ce phénomène par les populations de part et d'autre de l'Atlantique. Ce projet a fait coopérer Européens, Africains et Américains, et resserré les liens transatlantiques. Il s'inspirait du projet « Les Routes de la soie » que l'Unesco avait lancé en 1988, et qui mettait en valeur les liens culturels eurasiatiques.

En 2014, la Directrice générale Irina Bokova prononce ce discours pour commémorer et tirer le bilan des 20 ans du projet.

« Mes très chers amis, chers invités de cette journée de célébration et de commémoration d'un des projets phares, d'un des projets les plus importants de l'histoire de l'Unesco. [...]

Nous avons participé il y a quelques instants à l'émouvante cérémonie du lâcher de colombes, et nous allons voir ici comment les chaînes se transforment en oiseaux et c'est un symbole fort de l'action de l'Unesco. [...]

Permettez-moi de remercier également le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, car j'ai assisté à ses côtés à une exposition très importante et très émouvante organisée il y a

17. Source : archives de l'Unesco, doc. DG/2014/121, pp.1-3. Original: français.

quelques semaines au sein des Nations Unies, sur l'histoire de l'esclavage, dans le cadre de ce 20ème anniversaire.

Je voudrais saluer également tous les Ambassadeurs, les Professeurs, les Artistes de l'Unesco pour la paix, distingués invités, le comité scientifique de la Route de l'esclave, de l'Histoire générale de l'Afrique,

Et dire tous mes remerciements à l'artiste pour la paix Marcus Miller, qui est avec nous et s'est lancé avec toute la force de son talent, de son engagement, pour faire passer le message de la dignité humaine, de la tolérance et de la mémoire.

La transmission de l'histoire des peuples est essentielle pour trouver le chemin de la paix et de la compréhension mutuelle.

Le projet la Route de l'esclave est l'incarnation de cet engagement.

La Route de l'esclave a stimulé la recherche, en donnant un appui à des historiens qui travaillaient dans l'ombre, elle a favorisé la mise en place d'outils pédagogiques dans les écoles, la protection des lieux de mémoire, jusqu'à la reconnaissance officielle par les Nations Unies de l'esclavage comme crime contre l'humanité en 2001.

Nous l'avons fait pour aider à comprendre comment des hommes et des femmes ont pu transformer d'autres hommes et d'autres femmes en marchandises, et construire sur ce principe toute une économie, une législation et une société.

Nous l'avons fait, surtout, et je veux y insister, pour faire valoir une nouvelle approche de l'histoire - en postulant que si le crime a mobilisé plusieurs nations, la mémoire du crime peut aujourd'hui, dans un mouvement inverse, rapprocher les nations, et éclairer les connexions irréversibles qui se sont créées entre les peuples, en montrant qu'une partie de l'histoire d'une société, de son identité, s'est écrite au-delà des mers, dans d'autres pays et qu'elle est inséparable des autres, car nos destins sont liés.

Ce message est extrêmement important aujourd'hui pour aider à vivre ensemble dans nos sociétés multiculturelles et pour comprendre les autres.

Mesdames et Messieurs,

Lorsque j'ai entendu de la musique il y a quelques minutes, je me suis rappelée du lancement d'un autre programme important de l'Unesco, celui de la Journée internationale du Jazz, lorsque je suis allée à Congo Square à la Nouvelle-Orléans, le lieu de naissance du jazz, lorsque les gens exprimaient pleinement leur identité, leur identité africaine, et étaient libres de le faire.

C'est pourquoi je crois que l'Unesco est si profondément pertinente aujourd'hui.

La Journée internationale du Jazz ne concerne pas seulement la musique – mais aussi la promotion des droits civiques, la dignité humaine, elle concerne les influences culturelles [...]

C'est important aujourd'hui. C'est important, et une des raisons non des moindres est qu'Haïti célèbre le 210^e anniversaire de son indépendance, et la première révolution esclave réussie.

Je me rappelle ma visite à Haïti et à la Citadelle qui est un symbole si puissant de liberté et de résistance.

C'est important, parce que nous allons bientôt célébrer le 70^e anniversaire de l'Unesco et quand nous regardons l'histoire de cette Organisation, nous pouvons voir qu'elle reflète la quête d'humanité pour promouvoir a dignité, la liberté et la paix.

Tout cela reste profondément significatif aujourd'hui.

Je voudrais rendre hommage à tous ceux qui ont contribué, Professeurs, Directeurs généraux, intellectuels, hommes et femmes politiques, représentants de la société civile – je remercie tous ceux qui ont contribué à ce magnifique projet.

Je crois aujourd'hui que nous pouvons dire avec fierté que nous avons fait bouger les choses, et c'est une responsabilité que nous continuerons à assumer ».

L'objectif principal du programme « La Route de l'esclave » est de mieux connaître et faire connaître l'histoire de la traite transatlantique, en invitant historiens et experts à élaborer un récit mondial unifié, pour les livres d'histoire du monde entier. L'histoire de l'esclavage étant une histoire de passions, il fallait la dépassionner et l'objectiver. Pour mener à bien le projet, qui répondait à la volonté de décoloniser l'histoire de l'Afrique, l'Unesco a demandé à

chaque pays participant, de part et d'autre de l'Atlantique, de créer un comité national, et, pour chapeauter le tout, a mis en place un Comité scientifique international, composé de spécialistes européens, africains et américains. Il s'agissait notamment de mettre en lumière les effets de la traite négrière et de l'esclavage sur les sociétés contemporaines, et notamment les multiples transformations et les héritages culturels issus de cette tragédie.

La « Route de l'esclave » s'est déployée dès le début dans plusieurs directions: recherche scientifique interdisciplinaire, élaboration de matériels pédagogiques, inventaire et mise en valeur de lieux de mémoire, afin de développer un tourisme de mémoire; mais aussi efforts pour promouvoir les cultures vivantes liées à cette mémoire et aux interactions entraînées par l'esclavage, et collecter des archives écrites et les traditions orales liées à l'esclavage.

Ce programme de l'Unesco, après plus de vingt-cinq ans d'activité, a incontestablement réussi à mieux faire reconnaître la mémoire de l'esclavage des deux côtés de l'Atlantique. Il a abouti à des échanges culturels, à des circulations de connaissances et de mémoires, et à des recompositions identitaires. Il a touché aussi bien les historiens, les experts, les artistes, que les jeunes et le grand public.

PARTIE VII
PRIORITÉ AFRIQUE



Joseph Ki-Zerbo, historien et homme politique burkinabé, communication prononcée à l'occasion de la réunion d'experts sur le contenu de l'enseignement général, organisée par l'Unesco à Moscou, le 16 janvier 1968¹.

L'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo (1929-2006) est, avec le Sénégalais Cheikh Anta Diop, l'un des principaux historiens africains qui ont renouvelé l'histoire de l'Afrique. Il a publié en 1972 *Histoire de l'Afrique noire*, panorama vaste et rigoureux de l'histoire du continent. Cela l'a amené ensuite à collaborer activement avec l'Unesco pour la rédaction de l'*Histoire générale de l'Afrique*, dont il dirigera le volume I.

Egalement homme politique, il crée le Mouvement de libération nationale (MLN) dès 1957, au moment de son installation à Dakar. Plus tard en 1993-94, il fondera le Parti pour la démocratie et le progrès (PDP, membre de l'Internationale socialiste), dont il deviendra le président.

De plus, de 1975 à 1995, Joseph Ki-Zerbo préside l'Association des historiens africains. Joseph Ki-Zerbo a été aussi pendant de longues années un membre du Conseil exécutif de l'Unesco.

Dans cette communication prononcée en 1968 à Moscou, il développe ses analyses sur les enjeux et défis du développement de l'enseignement en Afrique.

« L'accession des pays africains à l'indépendance crée une situation entièrement différente de la période coloniale qui l'a précédée et dont les incidences fondamentales sur l'éducation sont les suivantes : nécessité de l'africanisation de l'enseignement ; et adaptation de l'enseignement à la situation d'un pays

1. Source : Archives de l'Unesco, ED/CS/4/10. Original : français.

sous-développé qui doit en un court laps de temps annuler son retard en la matière. [...]

Les nouveaux programmes d'histoire pour l'enseignement secondaire [...] avaient été précédés par une africanisation des programmes dans l'enseignement primaire dès les années 1960. Ils ont été suivis à bref délai par une réforme en cours dans le programme d'histoire et de géographie des universités. En effet, il est indispensable que les étudiants qui se destinent à l'enseignement suivent un programme d'études conforme aux cours qu'ils seront appelés à donner dans les lycées et les collèges. L'accent doit donc être mis sur la méthodologie de l'Histoire africaine, en particulier sur les sciences ou disciplines dites auxiliaires (archéologie, chronologie, paléobotanique, ethnologie, traditions orales, etc.) Mais bien que centrées sur l'Afrique, dans les programmes, les deux tiers des leçons en moyenne sont consacrés chaque année à des pays autres que l'Afrique et Madagascar, ce qui constitue un angle plus grand d'ouverture sur le monde plus grand que dans la plupart des programmes étrangers. [...]

Ouverture au monde mais à partir de l'Afrique. Les handicaps historiques et géographiques de ce continent sont mis en valeur. Ainsi, les performances techniques des pays développés et les merveilles de la civilisation d'abondance que les élèves contemplent chaque jour au cinéma n'apparaîtront plus comme le fruit d'un coup de baguette magique, mais comme un terme ou plutôt une étape dans la longue marche des générations. Ainsi, l'histoire et la géographie démystifient et rationalisent la vision du monde. Le programme d'histoire de l'art africain est par contre centré entièrement sur le continent. Mais cet enseignement qui est considéré comme une « initiation culturelle aux civilisations d'Afrique et à travers elles, à celles du monde », est donné à titre complémentaire, bien que sa valeur soit capitale, vu la place de l'art dans tous les aspects de la vie de l'Africain (histoire, spiritualité, sociologie, sagesse, économie, etc.)

Après l'histoire et la géographie, une réforme de plus grande conséquence peut-être encore à long terme, est en train de bouleverser l'enseignement du français dans les pays francophones d'Afrique. Le français n'est pas la langue maternelle

des jeunes Africains. Cette vérité première si longtemps négligée est posée aujourd'hui comme la pierre angulaire de l'édifice pédagogique. [...] La solution coloniale française à ce problème était assimilationniste : ségrégation culturelle des enfants qui du fait même de la rareté des écoles à cette époque se trouvaient vite déracinés de leur terroir. Interdiction de parler les langues africaines à l'école, etc. Méthodes autoritaires et dogmatiques étaient imposées [...].

Mais les temps ont changé. Les effectifs ont décuplé. Les maîtres sont moins bien formés. Aux plans géographique, linguistique et sociologique, l'immersion des élèves dans leur milieu est relativement plus grande qu'avant. Une solution tentante et parfois tentée, fut la solution quantitative : élever le taux de scolarisation à un point tel qu'un nouveau milieu linguistique soit créé pour stimuler l'acculturation. Cette option rejoignait le choix de la Conférence Unesco d'Addis-Abéba sur la scolarisation universelle de l'Afrique en vingt ans. Mais cette course contre la montre s'avérait perdue d'avance, vu le taux de croissance démographique plus élevé que le taux de progression de la scolarité et la formation des maîtres. Les pays francophones se sont donc trouvés acculés au dilemme suivant : ou bien sauver l'essentiel en se repliant sur la qualité et en inculquant une connaissance telle du français que le seuil de non-retour soit atteint dans une assimilation que l'érosion culturelle ambiante ne puisse pas entamer, ou bien continuer la politique intensive et approximative d'occupation linguistique du terrain, pour aboutir à un savoir de plus en plus scabreux qui lui aussi finirait par franchir le seuil de non-retour dans le mauvais sens et constituer à la limite un dialecte autonome, véritable succédané du français.

Devant cette alternative, l'option qualitative l'emporte de plus en plus. La pédagogie de l'apprentissage du français en Afrique francophone est en pleine mutation. [...]

Les langues africaines devront faire l'objet d'une étude systématique pour les fixer, les enrichir, les préciser, les moder-

niser, d'abord au niveau universitaire. Travail indispensable, ne serait-ce que pour le recueil des traditions orales. [...]

Il y a quelques années, je m'étonnais de l'absence de vitalisme négro-africain dans les programmes de philosophie alors que des leçons laborieuses sont inculquées sur le kantisme, le behaviourisme et le positivisme d'Auguste Comte. Il est clair en effet que l'enseignement de la philosophie ne doit pas être conçu comme une simple histoire des idées, un voyage interminable à travers les méandres de la pensée occidentale seule, ou presque seule, mais une rencontre avec les grands sommets de la pensée humaine universelle : visions du monde originales en Asie, en Afrique, en Amérique, comme en Europe ; réflexions critiques sur l'éternelle condition humaine. Aujourd'hui, des projets concrets sont présentés où figure l'étude des systèmes non occidentaux de pensée, par exemple, le bouddhisme, l'Islam, les conceptions africaines du monde, les notions de bien et de mal, de permis et d'interdit, de personnalité, les conceptions et les systèmes politiques africains, les mythes et les symboles, le rôle du verbe. En sociologie, et anthropologie culturelle, l'accent peut être mis sur l'organisation, les systèmes et structures des sociétés africaines et malgaches sur leurs civilisations. [...]

Si nous passons maintenant aux disciplines scientifiques, nous constatons que l'africanisation qui s'y révèle moins impé-rieuse s'y est faite souvent plus vite, soit parce qu'elle implique moins de conséquences politiques que dans l'histoire, les langues ou la philosophie, soit parce qu'elle allait de soi par exemple pour les sciences d'observation. [...] Mais [...] les mathématiques semblent réfractaires à l'africanisation. [...]

Depuis de longues années maintenant, les élèves africains s'orientent de préférence vers des études à caractère scientifique. 60 % des étudiants voltaïques font des études à caractère scientifique ou technique.

Mais pour que l'esprit scientifique pénètre massivement, il faudra une sorte de revirement des mentalités et de l'attitude à l'égard de la nature à laquelle il n'est plus tellement question

de participer mais de commander. Et pour cela, il faut d'abord la connaître avec précision. [...]

Au total, la réforme du contenu de l'enseignement général en cour dans les pays africains francophones avance à un rythme accéléré depuis quatre ans surtout. Après le niveau primaire, elle touche essentiellement le secondaire et, par ricochet, le cycle universitaire. Mais à mesure qu'elle se développe, quelques impasses apparaissent qui obligeront probablement à chercher d'autres voies. Par des aménagements de structures, les autorités franco-africaines déboucheront-elles un jour sur un système entièrement rénové ? En tout cas, bien que les obstacles de toutes sortes ne manquent pas, l'appareil de la réforme existe. C'est la Conférence bisannuelle des Ministres de l'éducation nationale des pays francophones d'Afrique et de Madagascar qui siègent avec leurs homologues français de l'Éducation nationale et de la coopération. De plus, ces ministres se sont adjoint des commissions techniques spécialisées par discipline, qui réalisent un magnifique travail de pionnier. L'esprit de réforme existe aussi chez la majorité des Africains et chez un nombre croissant de Français lucides. Il s'agit en effet d'une œuvre cardinale de reconversion vers l'authenticité culturelle, l'équilibre social et la survie économique. »

Depuis leurs indépendances, les pays africains ont revendiqué une « africanisation » de leurs systèmes éducatifs. L'Unesco a accompagné ce mouvement légitime, et a favorisé la mise en place d'un système éducatif permettant de scolariser tous les enfants africains, créant des écoles normales dans plusieurs pays d'Afrique. La recherche de « l'africanisation » et de « l'authenticité africaine » est, dans les années 1960-70, une revendication importante des dirigeants africains, et Joseph Ki-Zerbo en témoigne dans cette communication.



Alpha Oumar Konaré, homme politique malien, président de la République du Mali, discours d'ouverture du colloque « Des frontières en Afrique du XII^e au XXI^e siècle », tenu à Bamako (Mali) en mars 1999.²

En 1999, l'Unesco, qui a décidé de faire de l'Afrique une de ses grandes priorités, organise à Bamako un important colloque sur la question des frontières en Afrique à travers l'histoire. Alpha Oumar Konaré, homme politique malien né en 1946, a commencé sa carrière comme instituteur puis professeur de lycée, puis, après plusieurs années de militantisme, a été Président du Mali de 1992 à 2002. Il a été également de 2003 à 2008 président de la Commission de l'Union africaine.

A ce colloque, il prononce une longue intervention en guise de discours d'ouverture, dans laquelle il insiste sur l'enjeu de construire une paix durable en Afrique, et pour cela, de cesser d'entrer en conflit autour de l'enjeu des frontières. Ses paroles et sa légitimité sont d'autant plus importants qu'il est à ce jour le seul président malien à avoir terminé son mandat par une transition démocratique et non un par coup d'état.

« Je voudrais d'abord solliciter votre indulgence, je voudrais plus particulièrement encore une fois prendre à témoin notre doyen à tous, le professeur Joseph Ki-Zerbo, et qu'il veuille accepter que je m'adosse à lui. Que je m'adosse à lui d'abord pour saluer tous les historiens maliens, les traditionalistes, tous nos anciens, je pense au professeur Sékéné Mody Cissoko, je pense à Madame Madina Ly-Tall et à tous les autres, tous ceux qui tous les jours dispensent des cours dans nos écoles, dans nos universités. Je voudrais, en m'adossant à lui, remercier aussi tous les historiens africains et tous ceux qui travaillent sur l'Afrique qui nous ont fait l'honneur ce matin d'être parmi nous. Ils sont tous

2. Source : *Des frontières en Afrique du XII^e au XXI^e siècle*, Unesco, Bamako, 1999, pp. 27-33. Original : français.

ici, je dis bien : ils sont tous ici, et pour qui les connaît, la famille au grand complet est au rendez-vous de Bamako. Ceux qui n'ont pas pu être physiquement présents sont avec nous de cœur et de pensée. Certains, bien sûr, nous ont quittés parce que c'est cela le cours de la vie mais par leurs travaux, ils demeureront éternellement avec nous. Ce matin, plus particulièrement, je pense à un de ceux-ci, notre frère Kaké (Ibrahima Baba Kaké).

Je ne cache pas ma joie chaque fois qu'il m'est donné de communier aux rares instants de rayonnement que constituent ces rencontres de l'esprit. Elles me rappellent, ces rencontres, une ambiance : celle de la communauté scientifique que nous avons souvent côtoyée et qui nous a tant accompagnés. Elles me rappellent que si j'ai toujours deviné que le savoir était au confluent de tous les pouvoirs, l'expérience où je suis depuis sept années m'en a donné tous les témoignages et toutes les assurances. Il n'y a pas d'acte de gouvernement responsable qui ne soit le fruit d'une maïeutique intelligente sur l'époque, les hommes et les événements.

Tous ceux qui ont été les acteurs, les témoins et les critiques de toutes les luttes politiques et de toutes les mutations sociales de notre continent savent de quoi ils parlent. Nous savons ce qu'il en a coûté à nos peuples que le front des intellectuels se soit distendu au contact du pouvoir. Nous mesurons aujourd'hui, avec effarement, les dérives mortelles qui accompagnent un certain naufrage de l'esprit dans le sillage du désarroi de l'absence d'une pensée africaine sur une époque qui coule. Dans cette salle, il n'y a personne qui ne se pose avec angoisse la question de ce qui advient, en ce qui nous concerne tous, de cette injonction de Frantz Fanon que je cite de mémoire : «chaque génération a une mission à remplir ou à trahir.»

Militants intrépides pour l'indépendance et la souveraineté de l'Afrique, responsables aux premiers postes des États émergents, chantres de la négritude et de l'africanité, adeptes ou polémistes de la «philosophie africaine», puis opposants politiques de la clandestinité jusqu'à certaines victoires des années 1990, qui sommes-nous aujourd'hui, nous intellectuels africains, contemporains, spectateurs impuissants ou complices passifs de

la pensée unique, d'une certaine mondialisation dominée par le néolibéralisme, fondée sur la seule logique économique, commerciale, voire monétaire, qui conduit l'Afrique à grands pas vers la marginalisation, l'appauvrissement ? Quelle est l'idée porteuse, je dirais l'idéologie majeure, capable aujourd'hui de fédérer une pensée africaine ajustée à l'action, de façon à ce que chacun d'entre nous ait la conviction de batailler dans la juste voie aux côtés de nos peuples, et qu'il puisse clamer avec certitude, au soir de sa vie : « j'ai rempli mon devoir de génération » ?

Longtemps, nous avons pensé avec exaltation que l'histoire était un combat livré sur le simple modèle de la morale, les colonialistes, les néocolonialistes, les impérialistes et les capitalistes d'un côté, les peuples asservis, spoliés et exploités de l'autre. Qu'alors, le choix de la pensée et de l'engagement était facile ! Mais je crois qu'aujourd'hui, au milieu du désarroi collectif, nul ne me semble plus malheureux que l'intellectuel muselé par le cours d'événements qui le prennent de revers, lui dont le sentiment de puissance réside dans la certitude de pouvoir les maîtriser, du simple fait de pouvoir les analyser.

Certes, nous pouvons expliquer que le triomphe d'une idéologie exclusive est parvenu à étouffer tout autre modèle possible grâce à des moyens de communication et de propagande d'une efficacité redoutable. Mais cet exercice, loin de nous absoudre, nous dévoile que ce qui nous pétrifie, c'est plus la force culturelle de la pensée unique que sa puissance économique connue de bonne heure. La prolifération et la domination d'un certain modèle culturel est, par excellence, l'empire de l'esprit.

M'adressant de surcroît à des historiens, je mesure la gravité des questions soulevées en raison de leur aptitude réelle ou supposée à lire le temps et l'événement, tel le magicien dans sa boule de cristal. Et ce sont eux qui ont assumé, au nom d'une mission, la réécriture de l'histoire de l'Afrique. Il en a découlé la mise en lumière d'une axiologie gisant aux fondements de l'édification des sociétés, de l'éducation des hommes et des femmes, des motivations de leurs actes y compris, parfois, des plus répré-

hensibles. Une axiologie, fruit d'un combat comme une longue déculturation ?

En ce cas, il faut prendre garde que l'historien, reconstruisant le passé, ne se trouve pris au piège du présent et du devenir. La revendication de sa propre subjectivité pour tenir un discours normatif sur le passé peut être prise de court par l'événement qui surgit, imprévisible, et a contrario de tous les scénarios.

Déjà, ici et là, au moment où les pionniers de la discipline s'apprêtent à se retirer avec le sentiment du devoir accompli, on murmure que la reconstruction fut trop belle au point d'avoir créé l'illusion de sociétés qui auraient trop bien fonctionné, de héros qui auraient été trop vertueux, d'une Afrique qui aurait été idyllique.

Nous voici justement devant le fait d'un siècle qui s'achève et d'un millénaire qui s'ouvre dans une atmosphère où le désespoir paraît dominer ; où la pauvreté des plus pauvres est alourdie de leur anxiété. J'entends que la fin de chaque millénaire s'accompagne de grands désastres comme pour refonder le monde. Mais ce que je vois, c'est un monde pris à la gorge par la puissance de l'argent et de l'armement. Un monde de titans qui se battent au-dessus de nos têtes sans s'apercevoir que sous leurs pas, des sociétés se brisent, des rêves se défont. Nous voici, mes chers collègues, au chevet de notre Afrique qui paraît se déliter, abandonnée à soi dans son coin. Combien font aujourd'hui confiance à l'Afrique, combien ne doutent pas de l'Afrique ? Ils peuvent se le permettre, mais nous pas. Il se passe, c'est vrai, qu'alors que le reste du monde s'organise en des ensembles forts, cohérents et quelquefois même conquérants, nos États sont occupés à retourner les armes les uns contre les autres, sans souci des populations qui sont massacrées, déplacées, affamées. Ces enfants-soldats qu'on transforme en monstres sous nos yeux. Ce n'est pas le moment de partager les torts entre une Afrique hébété et le néolibéralisme dont le corset la vide, chaque jour qui passe, de ses réserves humaines et économiques. Ce que nous pouvons faire, ce que nous devons faire, c'est exercer notre regard sur les ressorts internes qui ont permis de maintenir ce continent à flot au milieu des tourmentes de la traite, du colonialisme et

de toutes les idéologies de la domination, de l'exploitation et de l'endiguement.

Nous voici de nouveau assemblés pour ausculter l'Afrique, ce que certains de nos illustres devanciers font depuis près d'un demi-siècle. Permettez-moi de redire quelle place centrale tient la réflexion, j'allais dire la méditation, en cette phase où pour nous, tout menace de s'écrouler pour faire place au chaos. Je voudrais, sans dramatisation excessive, parce que nous sommes optimistes quant au devenir de l'Afrique, sinon nous ne serions pas dans nos fonctions actuelles ; je voudrais donc rappeler, sans dramatisation excessive, que les dangers d'implosion d'aujourd'hui n'ont pas de précédent dans notre parcours.

Si l'Afrique a connu ses guerres de conquête, bousculant sans cesse des frontières incertaines, c'était à l'époque la loi du genre. C'était partout, à travers le monde, le modus operandi des relations internationales. Mais qu'a été la Conférence de Berlin dans la texture du corps physique de l'Afrique et, dès lors, qu'ont été les peuples africains, les uns pour les autres ?

Chaque époque s'installe dans un événement majeur qui secrète, pour la pensée, un paradigme de même portée. La fin de siècle et de millénaire impose, pour l'Afrique, la question des frontières comme le paradigme fondamental au travers duquel se lit la paix, c'est-à-dire la démocratie, c'est-à-dire le développement. Le basculement où nous sommes engagés et qui se propage tel le feu, région après région, à travers l'ensemble du continent exige que nous examinions de nouveau, sans complaisance, sans faiblesse et sans complexe, les deux questions clés qui contiennent une large part des réponses à nos attentes.

Il s'agit, maintenant et depuis toujours, de l'unité africaine et de la question des frontières. Or ce paradigme fonctionne à la façon de Janus, puisque vous le savez, la charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) postule l'unité à partir de l'intangibilité des frontières.

Nous ne pouvons naturellement douter de la sagesse qui a prévalu en faveur de cette sage décision, au moment où les États et les nations étaient balbutiants. Mais puisque près de quarante années après, l'unité, au lieu de s'être réalisée, s'est plutôt largement fissurée, notre devoir de génération ne serait-il pas de réengager le débat à la lumière des faits nouveaux ? N'allons-nous pas oser poser ces questions ?

Les faits nouveaux, c'est désormais la solitude de l'Afrique depuis la fin de la guerre froide ; les faits nouveaux, c'est une pression économique sans fin rendue facile par notre émiettement et l'illusion de la puissance possible de chaque État africain forcé à une concurrence vaine ; les faits nouveaux, chers collègues, ce sont ces millions de jeunes désœuvrés et blasés, ce sont ces millions de travailleurs de tous âges, de tous sexes qui fuient le continent pour des cieux où ils deviennent, disons-le, de nouveaux esclaves ; enfin, les faits nouveaux, c'est la démocratie, c'est-à-dire la bataille pour un État de droit, une bonne gouvernance, l'alternance possible, pour une gestion harmonieuse des différences et du pluralisme, pour plus de justice sociale et de liberté ; les faits nouveaux, c'est la décentralisation et l'intégration régionale.

À côté des faits nouveaux, demeurent des faits constants ; c'est que chacun de nos pays est un miroir de l'autre. Nous aimons à dire que le Mali d'aujourd'hui, c'est un peu d'Algérie, un peu du Niger, un peu du Burkina, un peu de Côte d'Ivoire, un peu de Guinée, un peu de Sénégal, un peu de Mauritanie et vice-versa. Tenez, par exemple, par nos Fulbe, un cordon ombilical nous lie jusque dans l'Adamaoua, jusqu'au lac Tchad. Tenez encore, l'immigration, en plus de l'explosion des moyens de communication, ne réduit-elle pas les espaces ?

Dans ce monde de la pauvreté grandissante, où la liberté est cependant le bien le plus cher, gardons-nous de la langue de bois sur les questions de notre survie collective. Il n'y a aucun préalable au progrès et au développement de l'Afrique qui ne passe pas par la liberté. Il n'y a pas de liberté sans paix. Il n'y a pas de paix avec des frontières contestées, non assumées, où la peur du voisin est la seule chose communément partagée, où

l'autre est l'étranger au lieu d'être «un autre soi-même». C'est la raison pour laquelle réflexion ne peut être mieux venue et plus opportune que celle que vous allez aujourd'hui entamer.

Naturellement, on n'attend pas d'un historien qu'il soit un devin ou un faiseur de miracles, et il y a bien des chances qu'au bout de la réflexion la paix n'ait pas été une constante en Afrique du XII^e au XX^e siècle. Mais si, dans ces grands empires et royaumes du passé brassant des peuples et des nations de cultures différentes, il a pu se développer des lois, si l'économie a pu prospérer dans un environnement de paix ; si les traditions et les coutumes ont raffermi les identités sans nier les progrès ; si dans ces empires et royaumes du passé, l'adepte des religions traditionnelles et le Musulman, voire le Juif ont pu pratiquer leur foi dans la tolérance, alors, nous pourrions voir dans le passé l'occasion d'offrir des leçons à méditer pour l'avenir.

Notre mission n'est-elle pas de participer, de conduire à l'indispensable rupture ? Les intellectuels n'ont-ils pas le devoir de précéder les politiques sur la voie d'un «contre Congrès de Berlin,» un congrès de l'intégration africaine, de l'unité africaine conçue et assumée par les peuples africains pour réévaluer les frontières actuelles, pour reconsidérer l'accès des pays continentaux à la mer, hors des logiques marchandes, dans une vision de solidarité et de destin partagé ou de communauté de destin ?

Ne devrions-nous pas sortir de l'absurdité des guerres de frontières à un moment où partout l'on parle d'intégration régionale ? Nos frontières ne pourraient-elles pas être, comme nous le disons, gérées en termes de pays-frontières, points de soudure, voire de suture, lieux de partage ? Espaces de solidarité par exemple, d'expression, d'échange, de mise en commun où des notions de voisinage, de cousinage (grandes valeurs de nos cultures) prendraient tout leur sens ?

N'y a-t-il pas aujourd'hui une exigence dans certaines régions de notre continent à aller autour d'une table par le débat, la négociation et non par la violence et la guerre vers la refondation de nouvelles entités territoriales : confédérations, fédérations ? La même vision ne pourrait-elle pas présider au réajustement pacifique de certaines frontières ? Nous pourrions

aussi bien envisager sur les limites territoriales actuelles des cercles concentriques homogènes, pluriculturels, riches de leurs différences, forts des cohabitations entre peuples divers, toute perception qui tournerait le dos à l'émergence de républiques ethniques, terreau de l'anarchie, de la guerre civile, de l'instabilité ?

Nous devons aujourd'hui oser aborder ces questions sans complexe. L'Afrique doit s'unir, pour reprendre les mots de Kwamé Nkrumah, prolonger et pérenniser son combat. L'Afrique ne s'unira que par une autre perception de ses frontières. Cela sera fondamentalement l'oeuvre des fils et des filles d'Afrique, certes, avec le concours des démocrates du monde entier.

Ignorer cela, vouloir agir à la place des Africains alors qu'il s'agit de les accompagner, c'est prendre le risque de sortir d'une logique de chasse gardée, disons de chasse qu'on ne peut plus garder seul, pour aller vers une logique non moins condamnable et condamnée de chasse partagée au profit de monopoles étrangers pour lesquels certains pays africains sont bons à développer, à être industrialisés et d'autres condamnés à n'être que de simples marchés, des pourvoyeurs de matières premières.

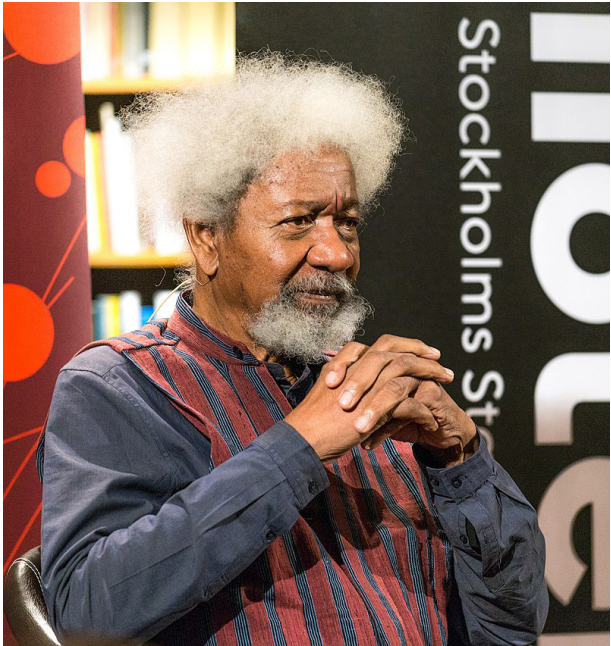
Cette politique du cavalier et du cheval n'est pas aujourd'hui de saison, de saison démocratique, voire d'époque pour nos peuples qui aspirent à plus de bien-être et à plus de dignité ; l'avancée démocratique dans nos pays commande inéluctablement la démocratisation des relations internationales.

Les meilleures politiques africaines, cela me semble, doivent être discutées avec les Africains, doivent être partagées par les Africains ; pour ce faire aussi, les Africains doivent concevoir leur politique européenne, américaine, asiatique, et j'en passe. Une Afrique responsable et prête à s'assumer.

Nos peuples, après s'être longtemps battus contre le parti unique et l'arbitraire, sont invités à l'exercice de la démocratie dans des contextes souvent ubuesques. Mais contre tous les obstacles intérieurs et extérieurs que nous affrontons aujourd'hui pour parvenir à cet idéal, il n'y a qu'un remède : la paix qui

permet le consensus autour de notre destin commun. Le seul combat qui vaille est la quête constante de l'homme et nous le disons souvent : quelle merveilleuse création, mon Dieu, que l'être humain ! »

L'Unesco s'efforce, encore aujourd'hui, de contribuer à régler la question conflictuelle des frontières en Afrique, de mettre fin au phénomène des enfants soldats et aux nombreux massacres qui affectent la population civile. Plusieurs articles de réflexion et rapports ont été publiés par l'Organisation sur cette épineuse question. Concrètement, l'Unesco a décidé de faire de l'Afrique sa priorité et a mis en place une stratégie opérationnelle pour la période 2014-2021.



Wole Soyinka, écrivain nigérian, discours prononcé lors de la Table ronde de haut niveau organisée conjointement par l'Unesco et le PNUE à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002.³

L'écrivain nigérian Wole Soyinka, lauréat du Prix Nobel de littérature en 1986, est réputé mondialement pour ses romans, ses pièces de théâtre, ses récits autobiographiques, et en particulier pour sa tragédie anti-colonialiste *La Mort et l'Écuyer du roi* (1975). Il écrit en anglais et s'inspire des mythes et du folklore yoruba dont il est issu.

Le Sommet mondial pour le développement durable, organisé par l'ONU à Johannesburg en 2002, et auquel l'Unesco et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) ont pris une part active, a réuni plus de 100 chefs d'État et environ 60 000 participants, dont des représentants de nombreuses ONG, des médias et des entreprises partenaires, afin de tirer un bilan, dix ans après le premier Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992, et de lancer de nouveaux objectifs de développement durable, en particulier concernant l'accès à l'eau, la production agricole, et la biodiversité.

Wole Soyinka prend la parole à l'occasion de ce sommet, dans la capitale sud-africaine.

« Je voudrais commencer par faire une remarque : il semble que la nature elle-même se soit invitée à ce Sommet pour nous en rappeler de façon très dure et très cruelle, la vraie finalité, à savoir la nécessité d'observer à son égard la plus grande prudence. »

3. Source : *Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable*, Paris, Unesco, 2003, pp. 44-46.

Je veux parler des inondations d'une ampleur exceptionnelle qui ont englouti de nombreuses régions d'Europe, du spectacle affligeant de cités et monuments historiques, et de musées emportés par les eaux, sans compter les pertes en vies humaines.

Ces scènes de désespoir se sont succédé non seulement en Europe mais aussi en Chine et en Amérique latine. C'est à mon avis une sorte d'avertissement qui confirme et met en lumière les observations de ma collègue Mme Rigoberta Menchu, à savoir que le temps de la rhétorique est passé. Lorsque les impondérables de la nature décident d'attirer l'attention sur les abus qui sont commis, ils frappent durement aux quatre coins du monde, balayant sur leur passage l'œuvre et les acquis de civilisations séculaires.

Il serait bien sûr malvenu de dire qu'il s'agit là d'un juste retour des choses car ce serait remuer le couteau dans la plaie. Je me contenterai donc d'affirmer que ces catastrophes sont là pour nous rappeler les ravages que ces sociétés ont causés à l'environnement et à l'écologie mondiale faute d'avoir fait preuve de mesure dans l'exploitation de la nature, attitude qui a caractérisé les relations entre la société moderne et l'environnement physique.

Je me souviens d'avoir été stupéfait, il y a plusieurs dizaines d'années, lorsque je suis allé faire mes études dans un pays d'Europe, à la vue de la suie incrustée dans la façade des bâtiments et flottant même dans l'air, si bien que quand on mouchait le nez, on la retrouvait dans son mouchoir. Quelques années plus tard, l'Europe a réalisé que sa dépendance excessive à l'égard du charbon avait considérablement dégradé son environnement si bien qu'on s'est efforcé, dans un premier temps, de remplacer ce combustible par du coke sans fumée. Un certain nombre de mines de charbon ont été fermées et l'on a recherché de façon concertée et méthodique d'autres moyens de chauffage et de nouvelles sources d'énergie. Il n'y a donc rien de nouveau dans ce à quoi nous assistons aujourd'hui; le centre des préoccupations a seulement été déplacé de là où des enseignements avaient été tirés à l'époque, et ces mêmes sociétés qui avaient trouvé des solutions

pour elles ont tout simplement feint de les ignorer lorsqu'elles sont allées exploiter les ressources d'autres régions du monde.

Il est vrai qu'il n'y a pas de cathédrales médiévales ou baroques ni de monuments historiques dans bon nombre des régions productrices de pétrole en Afrique, par exemple. Mais si l'on survole certaines parties de la région du Delta dans mon pays, le Nigéria, on peut apercevoir des centaines de torchères qui brûlent depuis quatre ou cinq décennies. Inutile de se demander ce qu'il advient de l'environnement, des arbres et de la faune, des très vieux étangs de pêche et des terres agricoles, ou encore des oiseaux qui volent au-dessus de ces hectares de zones empoisonnées.

Le mépris affiché à l'égard de l'écologie du Tiers Monde amène à se demander quel type de gouvernement est le mieux à même d'assurer la préservation de la biodiversité et le respect de l'environnement. Ainsi, le tableau que je viens de vous décrire a été rendu possible principalement grâce à la collaboration qui s'est établie, dans le dos des populations autochtones, entre les compagnies pétrolières et les dictatures en place au moment décisif. Cette simple collaboration instituée au mépris des populations locales a eu pour effet d'empoisonner l'environnement en excluant les personnes le plus directement concernées, mais s'est révélée rentable à la fois pour les compagnies pétrolières et pour les dictateurs. Cette situation nous rappelle la nature du système politique qui permet une telle attitude et nous engage à rechercher le type de gouvernance qui empêchera la marginalisation des populations dont les terres produisent en fait les richesses du pays.

Par ailleurs, j'ai été heureux de constater l'importance accordée à la question de la diversité culturelle, à telle enseigne qu'il a été proposé d'organiser une réunion sur les cultures du monde. Je souhaiterais demander au Président Chirac dans quelle mesure cette réunion pourra s'inscrire dans le prolongement de celle qui a eu lieu il y environ un an sur le Dialogue des civilisations. J'ai assisté à cette conférence et j'ai été très touché par l'allocution du Président Khatami qui s'est longuement étendu sur le thème de l'humanisme. Je pense que bon nombre

de délégués ont été étonnés de constater que le dirigeant d'un État théocratique adopte une approche aussi globale et humaniste des différentes histoires et de l'avenir du monde. J'aimerais savoir s'il s'agit d'une initiative entièrement nouvelle ou si elle est associée au courant qu'on observe actuellement et qui préconise le respect des cultures les unes pour les autres et la nécessité d'un dialogue entre toutes les cultures du monde sur un pied d'égalité.

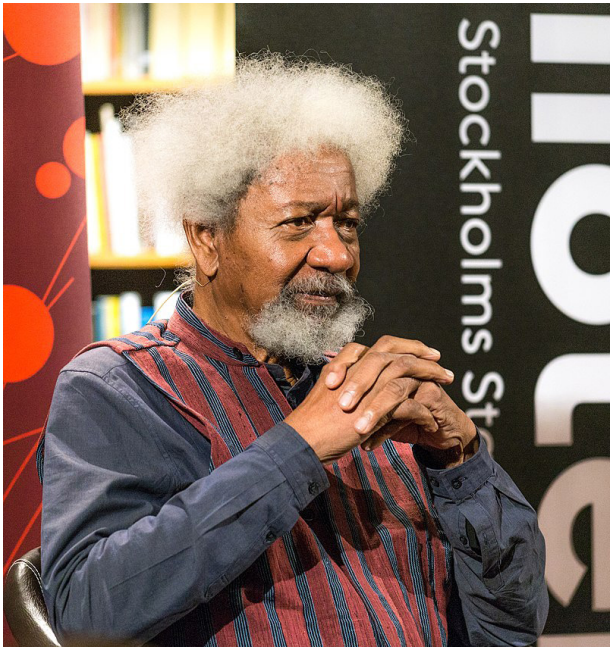
Pour conclure, je pense que le problème majeur auquel le monde est confronté est celui de la domination culturelle, de l'esprit de domination qui prévaut dans certaines cultures et religions. C'est pourquoi ce dialogue entre les cultures et les civilisations est devenu capital. Ce qui se passe au Soudan, par exemple, est un génocide culturel qui résulte du mépris sur lequel reposent les relations entre le gouvernement et les minorités. Certains dirigeants africains prétendent que ce conflit n'existe pas ou l'abordent avec une grande légèreté. Ils feignent de ne pas en comprendre les raisons. Or, à la base, il y a cette attitude de dédain exprimée à l'égard de ce que j'appelle parfois les «cultures invisibles» du monde. Si le respect mutuel était un principe de base, on n'assisterait pas à cette hémorragie qui dure depuis près de quarante ans sur ce même continent qui accueille notre conférence.

Je cite cet exemple pour réaffirmer la nécessité de renoncer à la rhétorique, de dépasser la simple acceptation de l'égalité des cultures et d'engager le processus politique qui traduira dans la pratique ces principes dont la justesse n'est plus à démontrer.

Et ceci ramène à la question que j'ai posée précédemment: quel type de gouvernance est véritablement en mesure d'appliquer les nobles principes de la préservation de la diversité culturelle et du respect de la biodiversité du monde? »

L'Unesco s'investit intensément en Afrique en faveur du développement durable et de la protection de la biodiversité, ainsi que pour permettre à tous les Africains d'avoir accès à l'eau. En effet, aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes dans le monde, soit 1 être humain sur 3, n'ont pas accès à l'eau potable. L'Organisation promeut une gestion durable des ressources naturelles et

tente de limiter les risques de catastrophes naturelles. En particulier, elle soutient le développement de ce qu'on appelle « l'économie verte », valorisant la biodiversité et la protection de l'environnement, et « l'économie bleue », s'attachant à préserver l'intégrité et la propreté des mers et océans.



José Eduardo Dos Santos, Président de la République d'Angola, discours prononcé au Forum panafricain pour une culture de la paix, à Luanda (Angola) le 26 mars 2013.⁴

José Eduardo Dos Santos, né en 1942, a été Président de la République d'Angola de 1979 à 2017. Auparavant, il a entamé son action politique pendant la guerre de libération, au sein du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), mouvement qu'il a présidé de 1979 à 2018. Il a été élu Président de la République en septembre 1979 en remplacement du leader indépendantiste Agostinho Neto. Durant son mandat, il a consolidé le multipartisme, a œuvré à mettre fin à la guerre civile et à favoriser la pacification. Il a également travaillé à moderniser son pays et à l'ouvrir à l'économie de marché.

« Fort à propos, l'Unesco, en partenariat avec l'Union africaine, a convenu de tenir dans la capitale de la République d'Angola la présente Conférence sur la culture de la paix en Afrique ; celle-ci est l'un des biens les plus précieux de notre continent et celui que le peuple angolais chérit le plus et entend à tout prix protéger et conserver. Nous connaissons d'expérience les douloureux effets de la guerre et savons les valeurs que recèle et favorise la paix.

Il y aura tout juste 11 ans, le 4 avril 2013, que notre pays est en paix. Durant plus de quatre décennies, nous avons connu presque continuellement l'âpreté et les maux de la guerre, avec leur cortège de morts, de misère, de faim, de deuils, de douleur, de destruction et d'inimitiés. Ce cortège d'horreurs, si douloureux à rappeler, nul ne veut plus le vivre. Les trente dernières années de cette guerre ont fait à elles seules 1 million de morts environ, 200 000 mutilés et estropiés, plus de 50 000 enfants orphelins, près

4. Source : *Forum panafricain. Sources et ressources pour une culture de la paix*, Paris, Unesco, 2013, pp. 26-28.

de 4 millions et demi de personnes déplacées et plus de 600 000 réfugiés.

S'y ajoutent les 2 millions de mines et autres engins explosifs implantés sur notre territoire et les 20 milliards de dollars de préjudices matériels relatifs aux infrastructures telles que routes, ponts, aéroports, barrages, réseaux d'alimentation électrique ou voies ferrées. Il faut également compter 10 milliards de dollars de pertes en équipements sociaux : hôpitaux, centres médicaux, écoles, services sociaux, installations sportives, lieux de culte, etc. Devant pareille liste d'horreurs, une seule conclusion s'impose : la guerre est un mal absolu et son apologie une authentique forme d'inhumanité.

Nous sommes convaincus que dans le contexte mondial actuel, où les États de droit démocratiques s'affirment chaque jour davantage et consacrent de plus en plus d'efforts au respect des droits, des libertés et des garanties des citoyens, les conflits doivent être résolus par le dialogue et par un débat ouvert, pour atteindre au consensus.

Les différends internes, de même que ceux qui peuvent se produire à l'échelle internationale, ne doivent pas être réglés par des confrontations violentes, mais par une concertation et une négociation permanente, jusqu'à parvenir à un accord qui réponde aux aspirations de tous les intéressés et qui soit, en même temps, conforme aux intérêts supérieurs de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité de la nation, ainsi que du respect de la dignité humaine. Hélas, outre les innombrables problèmes auxquels se heurte notre continent, notamment sur le plan économique et social, il nous faut faire face aux conflits militaires qui surgissent au sein de certains de nos États ou entre ceux-ci.

En ce moment même, en République démocratique du Congo, en République centrafricaine, au Mali, au Nigéria, en Somalie, en Libye, au Soudan du Sud, pour ne citer que quelques exemples, la vie de millions de civils innocents, hommes, femmes et enfants, est menacée par des conflits armés. Le continent afri-

cain a autant besoin de paix que de pain pour nourrir son peuple. Nous ne pouvons satisfaire le besoin de tous si la guerre l'emporte.

Nous avons affirmé déjà à diverses reprises que sans la paix, aucun développement n'est possible. La paix est la condition indispensable pour atteindre le progrès, la justice, l'égalité des chances et le respect des droits fondamentaux des citoyens. Une paix durable peut ainsi s'instaurer avec le développement et le partage équilibré de ses bienfaits. Nous devons, en ce sens, veiller à la satisfaction des besoins matériels, moraux et spirituels des personnes, des familles et de la population en général, de façon que la paix, construite sur des bases fermes, puisse être pérennisée.

Cette vérité est également transposable aux relations entre États, dans la perspective de répondre aux intérêts des peuples de la planète, de consolider la paix dans le monde et de renforcer l'entente internationale. Le synchronisme entre développement et paix ne peut avoir d'autre toile de fond que la démocratie, seule apte à rendre les nouveaux peuples maîtres de leur destin et à leur permettre de choisir périodiquement leurs dirigeants dans un climat de respect des idées d'autrui et de la volonté populaire.

La consolidation de la paix, toutefois, n'est pas uniquement le fruit du développement. Elle passe aussi par la réconciliation, le pardon réciproque, la confiance et l'acceptation mutuelle, préalables à la pacification voulue des esprits. C'est la confirmation de ces idées dans la pratique qui nous pousse à conclure que le chemin de la paix appelle un engagement culturel fort et permanent de tous ceux qui ont pour objectif commun de rendre la paix durable. Il s'agit là d'un processus complexe, exigeant la participation de l'ensemble de la société civile, en particulier des organisations religieuses (telles que Paladinos do Perdão et Agentes da Fraternidade) et également des femmes (mères, compagnes, sœurs) dont la voix est toujours écoutée et respectée dans les sociétés africaines. Dans ce contexte, nous devons prêter une attention spéciale aux nouvelles générations, garantes de l'avenir, afin de forger en elles une authentique culture de la

paix et de la tolérance qui devienne, avec le temps, partie intégrante du patrimoine moral de notre société. [...]

Les réflexions que je viens de formuler sont issues de l'amère expérience vécue par le peuple angolais.

Il y a 11 ans, le Gouvernement de l'Angola déclarait officiellement que les questions de la paix et de la réconciliation nationale devaient être abordées dans un cadre légal et politique respectueux de la Constitution alors en vigueur, de la loi et des institutions de l'État, de sorte que même leurs adversaires admettent sans équivoque la validité des accords de paix et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dès lors et sur cette base, nous avons pu agir à plusieurs niveaux :

Au niveau politique, en promouvant la réconciliation nationale par l'unité et la cohésion du pays et la consolidation de la démocratie ainsi que des institutions de l'État de droit démocratique.

Sur le plan économique, en adoptant une stratégie de sortie de crise reposant sur un programme de stabilisation macroéconomique, de reconstruction nationale et de développement économique et social. Cette stratégie a permis de réhabiliter les infrastructures nécessaires pour viabiliser l'activité économique, l'offre de services médicaux, la circulation des personnes et des biens, de même que la mise en place, l'organisation et la formation de l'administration locale.

Sur le plan social, en adoptant un programme d'aide d'urgence à la réinsertion sociale et à la réinstallation des personnes déplacées, au retour des réfugiés, à l'encadrement social des militaires démobilisés, à la réinsertion des invalides de guerre et à l'accueil des enfants orphelins.

Au niveau juridique, avec la promulgation par l'Assemblée nationale, sur proposition du gouvernement, de l'amnistie pour tous les crimes commis dans le cadre du conflit armé, mesure visant à apporter les garanties légales et politiques indispen-

sables à la promotion et la concrétisation du processus de réconciliation nationale.

Au niveau militaire, avec la démobilisation de toutes les forces d'opposition, en intégrant certains de leurs éléments dans les forces armées et les organismes de la défense et de la sécurité, en soustrayant celles-ci à l'influence des partis et en menant des campagnes de sensibilisation pour la remise volontaire des armes illégalement détenues par la population.

Sur le plan culturel, en impliquant tous les partenaires sociaux et la société civile dans la promotion d'une culture de la tolérance et de la paix ainsi que du respect de tous les citoyens indépendamment de leurs convictions politiques et idéologiques, en mettant effectivement en pratique les principes de l'égalité et de la liberté d'expression et en exhortant tous les Angolais à tourner ensemble cette page importante de leur histoire.

Forts de notre expérience, nous avons, dans la mesure du possible et toujours à la demande des intéressés, apporté notre modeste contribution à l'analyse et au règlement d'autres conflits qui se sont produits ou continuent à se produire sur notre continent. Nous tenons à poursuivre cette vocation de facteur de paix, de stabilité et de développement dans les sous-régions auxquelles nous appartenons et sur tout le continent, par le truchement d'organismes tels que l'Union africaine, la Communauté de développement d'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale et la Commission du Golfe de Guinée, en fournissant notre aide aux pays auxquels nous unissent de profonds liens historiques et d'amitié, notamment la République démocratique du Congo.

Nous sommes persuadés qu'avec l'appui ferme et résolu de la communauté internationale, dont cette conférence est l'exemple, l'Afrique sera mieux en condition de mettre fin aux conflits qui durent encore et de combattre leurs causes profondes, afin d'instaurer une ère de paix durable, d'éliminer la pauvreté et de connaître un progrès durable qui permettra à ses pays de s'inscrire sur un pied d'égalité dans l'économie mondiale. Pour

conclure, je souhaite d'avance à tous les Angolais une heureuse Journée de la paix et de la réconciliation nationale. [...]. »

Le Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix », organisé conjointement par l'Unesco, l'Union africaine et le Gouvernement angolais à Luanda en 2013, a permis aux représentants des pays d'Afrique participants de réfléchir à un rapprochement continental. Il s'inscrit dans une continuité, puisque l'Unesco avait déjà co-organisé le Festival mondial des arts nègres à Dakar en 1966, puis le Festival panafricain d'Alger en 1969.

Depuis le Forum de Luanda, l'Unesco poursuit son action d'encouragement au mouvement panafricain, dans un objectif de pacification du continent, en lien avec l'Union africaine (UA).



Joaquim Alberto Chissano, homme politique mozambicain, ancien Président de la République du Mozambique, discours prononcé au Forum panafricain, à Luanda (Angola), le 26 mars 2013.⁵

Joaquim Alberto Chissano, né en 1939 au Mozambique, a dans sa jeunesse à la guérilla contre la puissance coloniale portugaise. A l'indépendance du pays en 1975, il devient ministre des Affaires étrangères, et utilise ses talents de diplomatie pour réconcilier les différentes factions rivales qui se disputent le pouvoir. Président de la République du Mozambique de 1986 à 2005 (trois mandats), il a contribué à l'adoption de la Constitution de 1990 qui a instauré au Mozambique le multipartisme et l'économie de marché. Il a aussi œuvré à la pacification, mettant fin à une longue guerre civile en 1992. Il a été également Président de l'Union africaine en 2003-2004. Après son retrait de la vie politique, il accomplit des missions pour les Nations Unies, notamment en 2005 comme envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sommet de 2005 chargé de réviser la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire. Il fait partie des principaux intervenants s'exprimant lors du Forum panafricain de Luanda en 2013.

« Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes plus sincères remerciements aux organisateurs de cet événement [...]. Je tiens en particulier à remercier l'Unesco et sa Directrice générale, Mme Irina Bokova, de cette invitation à participer au présent Forum panafricain sur les « Sources et ressources pour une culture de la paix » organisé conjointement par l'Unesco, l'Union africaine et le Gouvernement frère de l'Angola.

C'est pour moi un plaisir toujours renouvelé de me trouver sur cette terre amie, connue pour l'hospitalité de son grand peuple, sa beauté et son abondance de ressources naturelles, bien

5. Source : *Forum panafricain. Sources et ressources pour une culture de la paix*, Paris, Unesco, 2013, pp. 31-38.

utilisées si l'on en croit le rapide développement du pays après la guerre et la croissance physique et sociale de la belle ville de Luanda. [...]

L'Angola, du fait de son douloureux passé, a beaucoup à apporter à l'étude de la paix et des conflits en Afrique et dans le monde. Nous ne pourrions ici être mieux placés pour réfléchir, partager, apprendre et enrichir nos expériences, en matière de culture de la paix.

Je réponds donc à l'invitation, persuadé que ce forum va contribuer à impulser et dynamiser la campagne de l'Union africaine «Agissons pour la paix», initiative encore méconnue, en particulier dans nos communautés. Je suis ici avec vous parce que cet événement symbolise pour moi notre engagement collectif à l'égard de la paix et de la culture de la paix, ainsi qu'un refus sans ambiguïté de la culture de la violence dont souffrent hélas encore nos sociétés.

Ce forum nous offre également l'opportunité de réfléchir ensemble et de mettre en commun nos expériences sur les pratiques de la culture de la paix que sont la prévention et le règlement pacifique des conflits, la tolérance et le respect de la différence. Pratiques dont on peut affirmer qu'elles s'expriment dans le quotidien des communautés et des familles partageant un même espace politique et social, à travers leurs systèmes de valeurs et leurs formes de spiritualité.

Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui pour vous faire partager l'expérience mozambicaine, certain que ce forum apportera un échange positif et fructueux entre différents systèmes de valeurs, cultures et savoirs endogènes, ici représentés. Je ne doute pas qu'il vienne encourager les efforts actuels de diffusion d'une culture de la paix et d'éducation à cette culture en Afrique et dans le monde. [...]

La question des sources et ressources pour une culture de la paix est de la plus haute importance sur notre continent. Car la culture de la paix est un outil indispensable au développement durable et harmonieux de nos peuples et aux bonnes relations entre nos États.

L'Afrique n'a pas appris la souffrance et le malheur dans les livres. Nous avons connu et vécu la souffrance et le malheur dans des guerres destructrices dont les causes, la plupart du temps, nous échappaient. Je pourrais citer ici plusieurs exemples de ces «guerres par procuration», coups d'État, conflits de ressources et déstabilisations. Nos sociétés portent encore les traces de ces guerres et je suis hélas convaincu qu'elles les porteront encore longtemps. Au-delà des pertes humaines et matérielles, ces guerres nous ont empêchés de nous développer plus tôt et de donner un meilleur niveau de vie à nos populations.

Nous avons par conséquent tout avantage à promouvoir une culture de la paix et nous devons le faire sans trêve et sans relâche, en pensant à chacun de nos citoyens, à la classe politique et aux nouvelles générations. L'expérience prouve que l'intolérance mutuelle entre responsables politiques est souvent cause de conflits. Et nous voyons en outre fréquemment des jeunes manipulés par des politiciens qui poursuivent leurs propres intérêts au détriment de ceux de la nation. [...]

La fin de la guerre froide a eu des répercussions diverses dans différentes parties du monde. En Afrique s'est produite une recrudescence des conflits au sein des États, dont certains de nature ethnique, jadis occultés par la logique et le climat des rivalités entre grandes puissances. L'Afrique n'est pas un pays : les 54 pays qui la composent ont leur propre histoire et les conditions géographiques n'y sont pas les mêmes, ni les circonstances du développement, les politiques publiques et les modes d'interaction interne et externe. Malgré ces différences, toutefois, ils ont fait la même expérience de la domination, de l'humiliation et de la guerre, qui les a tous touchés de façon directe ou indirecte.

Les tragiques événements du Libéria (1990), de Somalie (1992), du Rwanda (1994), du Darfour (2004), de la RDC, et les révoltes en Afrique du Nord, montrent le degré atteint par cette expérience commune des affrontements et de la souffrance humaine, qui justifie pleinement l'effort à entreprendre pour prévenir et résoudre les conflits et pour instaurer et n'avoir de cesse de développer une culture de la paix dans chacun de nos pays. Depuis qu'a été admis le principe d'une «solution africaine

aux conflits africains», la capacité des Africains à trouver des solutions aux différents conflits qui ravagent le continent a été amplement démontrée.

Ces conflits sont extrêmement divers dans leurs causes et quant à la complexité des facteurs et acteurs qui y interviennent. Certains sont d'origine purement interne, d'autres relèvent de dynamiques régionales et internationales. Cependant, leurs causes essentielles sont toujours liées à l'accès aux ressources naturelles, en particulier à l'eau et à la terre.

À l'heure actuelle, les problèmes de gouvernance et d'exercice de l'autorité de l'État sont plus fréquemment cause de conflits, du fait que les citoyens sont mieux éduqués et informés, donc plus exigeants. Ces problèmes recouvrent aussi le sentiment d'exclusion associé à l'expression identitaire.

Le règlement pacifique de conflits aussi violents a demandé de la patience et de la persévérance afin d'atténuer graduellement les passions divisant et opposant les parties, méfiance réciproque ou haine implacable. Cette patience et cette persévérance ont permis aux adversaires, au cours d'un long processus non exempt de retours en arrière, de comprendre leurs différences, de les respecter et d'accepter de faire une place aux uns et aux autres, dans un véritable esprit de rapprochement.

Peu à peu, l'hostilité cède le pas à la tolérance, au respect mutuel, à la confiance et à la réconciliation, qui créent et alimentent une culture de la paix appuyée sur le changement d'attitude et de comportements des parties concernées. Il s'agit, il faut le dire, d'un processus lent et usant, mais qui trouve sa récompense lorsque la violence est écartée et la paix établie.

Du reste, un conflit n'oppose pas forcément des populations et ne détruit pas toujours des vies ou des biens matériels. Il peut se déclarer à l'intérieur même de l'individu. De là, il peut s'étendre à une famille, une communauté, des groupes de populations d'un pays. Un conflit peut survenir, pour différents motifs, entre deux États, ou entre un État souverain et un peuple, comme dans le cas des guerres coloniales. [...]

La fin du conflit, la signature d'accords de paix, la tenue d'élections, même, ne sont pas tout. Ce ne sont que des étapes d'un processus à long terme, constant et permanent, qui a pour finalité d'empêcher ce conflit de réapparaître. Dans les pays qui n'ont jamais souffert de tels conflits, il faut qu'il n'en advienne jamais.

Le processus que j'évoque est un exercice continu, qui ne saurait être confondu avec l'application mécanique de recettes infaillibles. Il se fonde sur une interaction positive entre gouvernements et citoyens, individuellement ou représentés par des institutions. Cette interaction intervient à tous les niveaux de gouvernance et dans toutes les sphères de la vie politique, économique, sociale et culturelle des pays.

La gouvernance, puisque de gouvernance il s'agit, est un processus complexe, non linéaire, qui pose un défi permanent, dans des pays comme les nôtres mais aussi dans les pays développés. Nous voyons aujourd'hui les gouvernements de pays développés confrontés à d'énormes enjeux de gouvernance, dans un climat de déclin économique aux fortes répercussions sociales et politiques. Chacun d'eux est pris dans des mécanismes de gestion politique intérieure et extérieure aussi complexes que délicats, sans garantie ni certitude d'atteindre les résultats qu'il vise et souvent dans un contexte de protestation violente.

La complexité que présente la gouvernance dans n'importe quel pays résulte de la diversité des acteurs et des intérêts en jeu, tous en permanente évolution. En tout état de cause, l'aspect le plus important, dans la construction par une société d'une culture de la paix, est à mon sens la façon dont les personnes sont éduquées à intégrer la paix à leur propre manière d'être et mode de vie. Chacun adoptera ainsi les bons comportements dans sa relation à autrui, respectera la vie d'autrui et souhaitera son bien-être. Des personnes ainsi éduquées pourront devenir dans tous les domaines de la vie des dirigeants et responsables qui entretiendront tout naturellement une interaction correcte entre gouvernants et gouvernés. Cette relation et surtout la qualité de

cette relation sont pour moi la source première d'une culture de la paix.

Une culture de la paix n'est jamais un produit fini. C'est un ensemble complexe qui englobe des systèmes de valeurs, des principes, des attitudes et des comportements refusant la violence et encourageant le règlement pacifique des conflits. Nous acquérons ces manières d'être au cours de nos processus de socialisation, au sein tout d'abord de notre famille puis à l'école. Pourtant, la violence demeure en tant que phénomène social. Il est heureux de constater que la plupart des sociétés rejettent la violence, mais l'attitude et le comportement d'une partie de leurs membres sont encore à changer.

Je suis persuadé que dans la grande majorité de nos pays s'enracine de plus en plus solidement et profondément une culture de la paix dont nous pouvons être fiers. Une preuve en est qu'il n'existe actuellement aucun conflit entre États. Je me risquerai à dire que la guerre considérée comme instrument de politique extérieure tend à devenir obsolète. Les mécanismes diplomatiques et le dialogue bilatéral constant entre les États ont gagné du terrain en tant que véhicules de valeurs et de pratiques de coopération mutuellement profitables.

Cela dit, la culture de la paix ne se limite pas aux relations entre gouvernements et gouvernés. Les interactions entre communautés et, au sein de celles-ci, entre personnes, sont pareillement importantes. Les interactions entre communautés permettent aux populations de partager leurs savoirs et leurs formes endogènes de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Seules les populations, en effet, connaissent leurs besoins et savent ce qu'elles doivent faire pour rester en paix, sous la conduite de leurs chefs politiques, religieux et communautaires.

En termes généraux, la construction d'une culture de la paix exige, entre autres moyens ou sources : l'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques d'intégration ; la libre participation populaire aux processus de prise de décision ; l'instauration d'un dialogue sans condition préalable dans le règlement des conflits ; le respect de la différence et de la diversité culturelle ; le

respect des droits humains ; tolérance et solidarité ; promouvoir la citoyenneté dans la société. [...]

Il m'apparaît que durant les 50 années d'existence de l'Organisation de l'Unité africaine, aujourd'hui l'Union africaine, le règlement pacifique des conflits a été la principale forme d'action politique. Plusieurs exemples remontent à l'époque où l'Afrique se trouvait sous le joug colonial et la domination des régimes racistes de la Rhodésie du Sud et de l'apartheid en Afrique du Sud. La création, en 2003, du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a doté notre continent d'un outil plus élaboré de prévention et de recherche de solutions aux conflits existants.

Préoccupante est la résurgence dans certains pays de ce continent de coups d'État. Ceux-ci constituent un sérieux revers pour les efforts d'enracinement de la paix en Afrique. Cependant, de telles difficultés ne doivent pas nous décourager dans notre entreprise collective de construction d'une culture de la paix. Bien au contraire, elles doivent nous inciter à redoubler d'efforts et à renforcer nos initiatives d'éducation pour la paix, à tous les niveaux de notre société et par des mécanismes formels et informels. Dans ce processus d'éducation pour la paix, la communication sociale doit être encouragée et jouer un rôle plus actif, en collaboration avec d'autres acteurs sociaux, notamment les chefs religieux et communautaires, les responsables d'associations civiles et les dirigeants sportifs. [...]

Transformer un contexte de guerre et de culture de la violence en environnement de paix et de culture de la paix reste un enjeu pour notre pays. Nous avons réussi à promouvoir la volonté de réconciliation, la tolérance et le respect de la différence parmi nos citoyens. La libre circulation des personnes et des biens continue de cimenter les principes de liberté, de justice sociale et de démocratie, ainsi que de respect des droits humains.

Le spectre de la guerre est aujourd'hui écarté, mais la violence physique et psychologique couve encore. Nous entendons parfois des discours incendiaires tenus par certains politiciens,

agitant la menace du retour à la guerre ; cependant, la population est pour le maintien de la paix, car elle en est la bénéficiaire.

La paix instaurée a permis, également, de tracer fermement la route du progrès économique et social. Nos taux de croissance économique et l'essor des découvertes de ressources naturelles nous poussent à redoubler d'efforts pour faire des difficultés actuelles des défis surmontables dans un contexte de paix et dans un espace élargi de participation de toutes les catégories sociales au développement du pays. [...]

La culture de la paix doit être cultivée par des actions concrètes. Il faut des actions institutionnalisées pour désarmer les esprits et rendre la violence illégitime. Plus vaste sera l'espace de dialogue institutionnalisé, plus grande, je crois, sera la probabilité de construire dans nos sociétés une culture de la paix.

Aujourd'hui, au Mozambique, la culture du dialogue est enracinée parce que nous faisons appel aux valeurs culturelles, grâce à une action constante que la société a fini par s'approprier. Le traumatisme de la guerre a été une leçon. Nous n'avons plus besoin de ses horreurs pour enseigner aux nouvelles générations l'importance d'une culture de la paix. Nous avons tous le devoir de démontrer et d'inspirer des valeurs, des principes, des attitudes et des comportements qui soient exemplaires pour la société. [...]

La culture du dialogue est une des valeurs nobles de la culture de la paix. Une valeur dont l'enracinement suppose un processus permanent et global. La promotion d'une culture de la paix doit toucher tout le monde, les jeunes surtout qui ont un rôle à jouer dans la diffusion constante des valeurs et des principes de cette culture. À cet égard, il convient de s'assurer que les jeunes relèvent le défi de perpétuer le dialogue interculturel entre eux, dans leur pays, et avec les jeunes d'autres États membres de l'Union africaine. Il importe de tisser des liens par le sport ou par d'autres formes d'échange dans lesquelles la diversité culturelle soit un trait d'union et non un élément de discorde. [...]

Si le règlement des conflits exige temps et patience, nous devons consacrer aussi du temps et des ressources à l'éducation pour la paix et la culture de la paix. Nous devons expliquer aux

nouvelles générations les différences entre la guerre et la paix, entre la culture de la paix et celle de la violence, afin de garantir un avenir prospère, pacifique et démocratique. L'enjeu est de taille, votre expérience précieuse et vaste ; je suis donc persuadé que les débats qui vont suivre enrichiront notre approche et notre compréhension de la culture de la paix en Afrique.

Notre grand défi, le pari de notre continent, est de construire une société démocratique, développée, où la culture de la paix fera de la campagne de l'Union africaine « Agissons pour la paix » un phénomène irréversible, au profit des citoyens africains, sans discrimination liée au sexe, à la couleur ou à la religion. [...] »

Dans son discours, Joachim Alberto Chissano insiste sur les efforts qui restent à accomplir pour aboutir à une Afrique pacifiée de tous ses conflits inter- et intra-étatiques. Il plaide aussi pour une Afrique démocratique, objectif auquel il s'est consacré à la tête de l'Union africaine.

L'Unesco a continué dans les années qui ont suivi à organiser des événements en faveur du panafricanisme, comme la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation, organisée à Nairobi (Kenya) en 2018. De plus, chaque année, la « Semaine de l'Afrique à l'Unesco » met à l'honneur le continent africain et sa culture au siège de l'Unesco à Paris. L'édition de 2010 a eu pour thème le panafricanisme. Et, en 2013, l'Union panafricaine des étudiants a remis à l'Unesco le Prix « Organisation de l'année pour le soutien à l'éducation en Afrique », pour saluer et couronner ces efforts.



Rosa Cruz e Silva, Ministre de la culture de la République d'Angola, discours prononcé au Forum panafricain, à Luanda (Angola) le 26 mars 2013.⁶

Dans ce discours intitulé « Préservation du patrimoine. Les nouveaux défis d'une paix durable en Afrique », l'historienne angolaise Rosa Cruz e Silva, alors Ministre de la culture de la République d'Angola depuis 2008, après avoir été de 1992 à 2008 Directrice générale des archives historiques de l'Angola, et de 1992 à 1994, professeure d'histoire de l'Angola à l'Institut intermédiaire de formation artistique et culturelle, développe les enjeux de l'histoire de l'Afrique, et cite l'éminent historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo, un des pionniers de l'écriture d'une histoire unifiée de l'Afrique, avec son ouvrage de 1972 Histoire de l'Afrique noire. Elle développe également avec érudition les liens culturels transnationaux qui existent depuis très longtemps en Afrique, depuis l'époque antérieure à la colonisation. Rosa Cruz e Silva est alors membre du Comité angolais du projet international de l'Unesco La route de l'esclave, depuis sa création en 1994.

« C'est avec enthousiasme que nous avons accepté l'invitation des co-organisateurs, le Gouvernement angolais et l'Unesco, de participer à une réunion que nous considérons d'une extrême importance eu égard aux questions qui y seront examinées. Le thème proposé pour cette conférence a trait à un enjeu au service duquel les chercheurs et intellectuels africains doivent se remobiliser, pour lancer un nouvel appel aux Africains et à leurs partenaires afin qu'une réponse soit apportée à la nécessité pressante d'édifier et d'affirmer une culture de la paix. Il convient d'activer les mécanismes les plus appropriés pour instaurer une paix

6. Source : *Forum panafricain. Sources et ressources pour une culture de la paix*, Paris, Unesco, 2013, pp. 61-66.

durable qui redonne espoir aux Africains, de telle sorte que ceux-ci puissent progresser à l'égal des autres nations du monde.

Cet exercice de réflexion, qui nous engage tous, nous semble venir à point nommé. Il est l'occasion de nous remémorer certaines des figures emblématiques de notre continent qui ont pris une part active aux diverses propositions thématiques lancées par l'Unesco depuis plusieurs décennies en vue de stimuler la pensée, mais aussi et surtout la production de travaux scientifiques qui contribuent à créer le climat de paix et la culture de la paix dont nous avons tant besoin sur ce continent africain.

Nous réitérons, dans ce processus qui comprend forums, conférences, congrès et colloques de toutes formes et de tous modèles, l'appel à la paix. Nombre d'entre nous ici, qui rédigeons des textes et publions des livres, avons été invités à participer à divers forums pour y réfléchir aux questions proposées, en général sur des thèmes similaires : l'unité de l'Afrique, le renouveau du panafricanisme et, dernier thème récurrent, la renaissance africaine.

Dans chacun de nos pays, le débat se poursuit : comment faire en sorte que l'Afrique renaisse de ses cendres et ressuscite son passé, bon ou mauvais, pour mieux éclairer nos consciences, encore troublées par les effets de la pression coloniale et les difficultés immenses qui ont suivi nos déclarations d'indépendance. La guerre et les conflits qui ont éclaté dans nombre de nos pays, pour toutes sortes de raisons internes ou externes, ont rendu d'autant plus nécessaire un développement plus vigoureux et plus résolu. Et tous, nous avons dû attendre pour jouir de la paix. Il nous faut nous réveiller et tourner la page une fois pour toutes. Balumukeno !

Discuter des sources et ressources culturelles pour une paix durable nous ramène à l'histoire d'une région de l'Angola dont les pratiques et le savoir endogènes sont menacés de disparition. Nous nous souvenons ici de Joseph Ki-Zerbo qui, en 1989 (cela semble si loin), s'est adressé à nous lors d'un colloque organisé à Bamako par le Centre de recherche pour le développement endogène. Il n'imaginait pas alors que le Mali, l'un des grands foyers de diffusion de la culture africaine, serait aujourd'hui

violemment attaqué, et qu'il serait porté atteinte à son intégrité culturelle. À l'époque, Ki-Zerbo pressait les intellectuels et les chercheurs du CODESRIA⁷ de se battre pour le développement endogène de l'Afrique :

«Comment pouvons-nous mieux rallumer la passion de nos ancêtres pour la technologie ; et comment restaurer cet esprit inventif d'antan pour les générations actuelles ? Les profondes racines de la science et de la technologie dans notre région peuvent contribuer à ranimer la flamme créatrice qui a été si gravement étouffée durant les siècles de domination étrangère. Le talent pour l'entreprise et l'innovation existe dans la moelle et le sang de tous les Africains, et ne devrait pas être dénié plus longtemps.»

Faisant fond sur les prémisses de cette réflexion, il nous paraît approprié de prendre la pensée de Ki-Zerbo en exemple au moment où nous proposons de reconnaître la valeur du savoir endogène comme contribution à l'édification d'une culture de la paix.

À travers cette approche, nous entendons reprendre les recherches lancées il y a quelques années, de façon que les études entreprises alors soient poursuivies et que nous puissions faire revenir à la surface les points essentiels d'un débat qui ne peut que contribuer à la paix et améliorer l'estime de soi des Angolais, et des Africains en général.

Notre objectif premier est d'appeler l'attention sur le patrimoine immatériel que recèlent les pratiques et le savoir d'une communauté particulière et qui, faute d'être reconnus et appréciés, risquent de disparaître. Il s'agit de retracer l'histoire d'un lieu où la pratique de la navigation intérieure et maritime met les peuples au contact les uns des autres. Plus de dix années ont passé depuis que nous avons commencé d'étudier la relation que les Africains entretiennent avec la mer pour tenter de démontrer qu'ils ont été au cours de l'histoire des marins accomplis, comme

en témoignent les diverses régions où des activités de navigation sont attestées.

Saisissant l'occasion que nous offre cette réunion, nous aimerions souligner combien il est important de reconnaître la valeur de certaines pratiques et de certains savoirs concernant la navigation fluviale et côtière, et en particulier le rapport entre l'intérieur des terres et la mer. À cet égard, nous voudrions mettre en lumière une figure clé de l'histoire angolaise : le pilote d'estuaire, aussi appelé dans les sources de l'époque le Nambio, professionnel dont le savoir servait de trait d'union entre les eaux de l'océan et celles du fleuve.

Selon nous, la reprise des études laissées inachevées devrait contribuer à la diffusion et à la mise en valeur de cette pratique endogène et de cette figure qui a été associée à Barra do Kwanza. Située à quelques kilomètres de la ville de Luanda, cette localité qui occupait une position stratégique dans l'Angola du XV^e et du XVI^e siècle, est aujourd'hui un important lieu de mémoire des connaissances endogènes relatives à la navigation interne, une pratique encore vivace de nos jours, sans toutefois que son influence et sa valeur soient reconnues.

Les options touristiques proposées aujourd'hui, propres à contribuer à la création de nouveaux emplois dans les communautés concernées et à l'instauration d'un climat de paix et d'une culture de la paix, peuvent et doivent être mises en œuvre à Barra do Kwanza et sur les différentes îles du fleuve Kwanza où les pratiques liées au transport des voyageurs et des marchandises se perpétuent encore aujourd'hui. Une autre pratique millénaire associée à ces activités est la construction, fondée sur un savoir ancien, de bateaux conçus pour la navigation. Même si les embarcations traditionnelles doivent maintenant rivaliser avec les bateaux à moteur, leur utilisation demeure tout aussi répandue. Nous devons veiller à ce que ces pratiques et ces savoirs endogènes ne disparaissent pas, afin que nous puissions les transmettre aux générations futures.

Pour faire en sorte que la culture immatérielle d'une société soit appréciée à sa juste valeur, il nous faut appliquer les recommandations de l'Unesco et d'autres organisations simi-

lares qui, à travers divers programmes visant à promouvoir et à diffuser la culture, peuvent nous aider à survivre à la déferlante de la mondialisation. Nous n'avons aucun doute sur la manière dont nous devrions traiter ce thème pour défendre le patrimoine auquel il se réfère.

Abordant le concept classique de culture immatérielle sous un angle neuf, nous pouvons étudier les biens culturels qui sont le fruit de nos savoirs ancestraux et ont apporté des solutions pratiques aux difficultés quotidiennes de nos communautés. Ce sont là les diverses expressions et traditions culturelles issues du passé qu'un groupe d'individus lègue aux générations futures. Cette mine d'informations comprend les savoir-faire, les techniques, les formes d'expression, les célébrations, les fêtes et danses populaires, les légendes, la musique, les costumes et autres manifestations de la culture. Conscients que ces expressions échappent souvent à notre attention, et demeurent alors méconnues, nous souhaitons faire reconnaître la valeur des techniques de navigation fluviale et de pilotage dans les estuaires.

Très ancienne, la pratique de la navigation sur le fleuve Kwanza est mentionnée dans des sources qui remontent au XVI^e siècle. Ces sources contiennent les relations de missionnaires qui décrivent, à Barra do Kwanza, un grand nombre de bateaux fabriqués dans le bois d'une seule et même essence mais de tailles variées, et utilisés par les habitants du Ndongo pour transporter des passagers et des marchandises.

Deux auteurs qui ont étudié les sociétés de l'ancien Royaume Ndongo, Beatrix Heintze et Adriano Parreira, à la lumière des informations figurant dans l'ouvrage de Cadornega, ont identifié les Nambios, les fameux pilotes de l'estuaire du Kwanza, alors sous l'autorité du chef tribal Kimona Kasongo, qui exerçait le pouvoir politique dans la région de Kisama, avec d'autres gouverneurs placés sous ses ordres.

Dans sa chronique de la chefferie de Kisama, dont le territoire commençait à l'embouchure du fleuve, Cadornega appelle l'autorité suprême le «Mueni Sungi Nunambio», c'est-à-dire Maître Sungi Nunambio. Nous pensons que cette figure politique

avait un certain rapport avec les pilotes d'estuaire, les Nambios, puisque son nom signifie Maître des Nambios.

On peut donc considérer qu'il existait un lien entre le territoire sur lequel le Sungi Nunambio exerçait son pouvoir et le nom du gouverneur, dont témoigne en effet la relation entre le titre du Mueni Sungi Nunambio et ses sujets. Les Nambios vivaient sur la colline qui surplombait l'embouchure du fleuve, de sorte qu'il est probable qu'ils dépendaient directement du Sungi Nunambio. Cadornega décrit même leurs habitations et leur mode de vie : « [...] les gens d'en bas appelés Nambios, les pilotes d'estuaire, vivent dans des quintallas, sortes d'habitations construites au-dessus des mangroves, où ils ont leurs biens, épouses et enfants, à l'image des habitants de la ville de Venise qui vivent sur l'eau et se déplacent dans les rues sur des bateaux [...] ». Tous les récits dont nous disposons sur les autres établissements implantés le long du couloir du Kwanza au XVI^e siècle évoquent la densité de la population, sans toutefois fournir de statistiques. Ils notent aussi que ces localités étaient le théâtre d'un commerce intense, stimulé par une production agricole abondante et d'autres activités complémentaires puis, plus tard, par la traite des esclaves.

Le développement de la production agricole a été la principale raison de la création de ces places commerciales, avant que ne s'y ajoutent l'extraction minière et la traite négrière. Cette combinaison de différentes activités a permis l'apparition d'importantes routes commerciales dans la région.

Les actions militaires menées le long du Kwanza après l'échec des missions diplomatiques des représentants de la couronne portugaise auprès du Royaume de Ndongo, comme l'expédition conduite en 1560 par Paulo Dias de Novais, ont abouti à la construction de structures qui allaient consacrer un nouveau modèle d'occupation de l'espace.

Les Portugais se sont peu à peu établis le long de ce couloir, s'installant à Makunde, Kalumbo, Muxima, Masánganu et Kambambe, consolidant leurs positions avec des bases militaires, toujours au prix d'intenses combats avec les forces autochtones. L'érection de forts en des lieux stratégiques, tels que Masánganu

(1583), Muxima (1599) et Kambambe (1604), a marqué le début d'une nouvelle organisation du territoire. La construction de ces installations militaires obéissait à une stratégie clairement définie, y compris dans le choix des sites, généralement dicté par la volonté d'utiliser les structures préexistantes, auxquelles étaient ajoutés de nouveaux éléments²⁰.

Le marché de Dondo, situé entre les cours du Kwanza et du Mucoso, est cité pour la première fois dans nos sources en 1625. À l'issue d'un processus de ré-urbanisation, ce lieu a fini par devenir une ville réputée. Pour revenir aux Nambios, diverses sources mentionnent leur activité à partir du XVII^e siècle. Le commerce sur les marchés locaux des villages établis le long du Kwanza dépendait de la navigation fluviale, qui assurait le transport des marchandises au-delà des frontières du Ndongo. On trouve des références au commerce avec les Royaumes de Kongo et Loango, le long du littoral puis, plus tard, avec l'intervention des Portugais, à travers l'Atlantique.

Les habitants du village des Nambios ont été à maintes reprises tenus pour responsables de l'instabilité des échanges commerciaux en amont et en aval du fleuve. C'est pour cette raison que sous l'administration d'Ayres de Saldanha de Menezes e Souza, gouverneur de 1676 à 1680, des opérations militaires furent menées contre eux en représailles de leurs attaques visant des bateaux portugais. Ces attaques étaient le fait des sujets de Kimona Kiasong, qui avait résisté aux efforts des Portugais pour occuper son territoire, et se soldèrent à terme par la destruction complète des établissements relevant de son autorité.

Il est clair toutefois que toute l'activité commerciale qui liait les deux univers reposait sur le transport fluvial à l'aide d'embarcations fabriquées dans le bois d'une essence unique. Même si leur valeur n'est pas encore pleinement reconnue, ces bateaux, encore utilisés aujourd'hui dans les localités mentionnées ici permettaient aux communautés de l'intérieur des terres d'avoir des échanges avec le littoral.

De temps immémorial, l'humanité a utilisé le dialogue comme un moyen de mettre fin aux périodes de guerre et de déclarer la paix. La paix est pour l'humanité un état naturel, dont les cultures enseignent depuis la nuit des âges la valeur et les bienfaits, ainsi que de l'harmonie, en tant que facteurs de progrès.

Nous en avons de nombreux exemples sur notre continent, et nous nous sommes intéressés ici à une période de l'histoire de l'Angola durant laquelle les communautés vivant sur ce territoire ont cherché le moyen le plus sûr de ramener la paix aux habitants de cette époque : mettre fin aux querelles avec les voisins proches et lointains. Ainsi se sont forgées les règles d'un mode d'intervention sociopolitique visant à résoudre toute forme de conflit, quelle qu'en soit l'origine, même lorsque les parties à un conflit se combattaient depuis des années, voire des siècles. On peut dire que dans la culture des peuples guerriers, il y a toujours un espace pour proclamer la paix, promouvoir le dialogue et assurer l'harmonie entre les membres d'une même société, ou entre des groupes de cultures diverses.

De fait, les sources consultées à l'appui de cette reconnaissance de la valeur du patrimoine immatériel confirment la survivance, à l'intérieur de cet espace, d'une pratique millénaire de transport fluvial sur le Kwanza, qui entretient et stimule cette communauté et son identité pérenne. Il faut à présent préserver les connaissances relatives au type d'embarcation utilisé et le savoir qui a présidé à sa production et à son usage ultérieur pour des activités notamment économiques, et les transmettre aux générations futures. Telle peut être la contribution de l'histoire à l'affirmation d'une culture de la paix, à travers la pleine exploitation des sources et ressources culturelles dont nous disposons.

Parmi les divers exemples consignés dans l'histoire universelle, revenons plus particulièrement sur l'Angola, dont la propre histoire regorge de tels exemples, où les principaux protagonistes se sont sentis poussés à rechercher la paix et le dialogue. C'est précisément par la grâce de cet héritage d'un passé lointain qu'un arbre a pu être une fois encore solidement planté dans le sol angolais, réinstallant au XX^e siècle et à l'aube du XXI^e siècle

la paix si longtemps désirée. L'histoire a été une source d'inspiration unissant les esprits et propageant la paix, en un effort dont les Accords de Luena⁸ marquent l'aboutissement, après l'heureuse conclusion d'une longue marche.

Les conflits répétés entre les dirigeants politiques, intellectuels, urbains et ruraux de notre continent rendent le simple citoyen de plus en plus sceptique quant à la possibilité d'un avenir de progrès, de paix et de démocratie. Nous croyons qu'il nous est possible de contribuer à l'établissement d'une culture de la paix en rappelant nos liens avec notre histoire et en faisant connaître notre riche patrimoine culturel. »

Dans ce discours très érudit, au cours duquel elle cite des paroles de l'éminent historien africain Joseph Ki-Zerbo, Rosa Cruz e Silva développe des réflexions à partir de l'histoire précoloniale du continent, et de ses civilisations brillantes. L'Unesco œuvre depuis 1994, avec le projet « La Route de l'Esclave », à mieux étudier et à faire connaître l'histoire de l'Afrique et en particulier la mémoire de l'esclavage.

Comme le souligne Rosa Cruz e Silva, l'histoire de l'Angola témoigne d'interactions anciennes entre Portugais et Africains, et ce pays recèle une riche culture et un patrimoine à préserver. Il y a encore beaucoup à faire pour promouvoir le patrimoine angolais, atteint et endommagé par de longues années de guerre civile (de 1975 à 2002). A l'heure actuelle, il n'y a qu'un seul site en Angola classé sur la célèbre liste du patrimoine mondial de l'Unesco. 13 sites sont candidats, soumis à la liste indicative, dont 7 forteresses datant de la période coloniale. Le patrimoine angolais, qu'il soit colonial où pré-colonial, reste donc largement à mettre en valeur.

8. Accords de cessez-le-feu en Angola, conclus en 2002.



Bineta Diop, militante sénégalaise des droits des femmes, Présidente de Femmes Africa Solidarité (FAS), discours prononcé au Forum panafricain, à Luanda (Angola) le 28 mars 2013.⁹

La Sénégalaise Bineta Diop, née en 1950, est fondatrice et Présidente de l'ONG « Femmes Africa Solidarité ». Elle a lancé plusieurs programmes en faveur de la paix dont une initiative sur les femmes, la paix et la sécurité qui a débouché sur la création du « Réseau des femmes du fleuve Mano pour la Paix », récompensée par le Prix des droits de l'homme des Nations Unies en 2003. Elle a dirigé des équipes d'observation électorale dans des pays sortant de conflits, et des missions en faveur des femmes et de la paix. Elle fait partie des intervenants au Forum panafricain de Luanda en 2013.

« Permettez-moi tout d'abord de remercier l'Unesco de m'avoir invitée à ce forum panafricain historique pour une culture de la paix en Afrique, ainsi que nos frères et sœurs angolais, qui ont traversé des temps difficiles avant de réussir à en émerger, pour leur hospitalité. Je vous remercie tous.

Ce forum tombe en effet à point nommé, au moment où l'Afrique continue de connaître des guerres et des conflits brutaux. Un grand nombre de ressources ont été mobilisées pour les résoudre et engager un processus de reconstruction plutôt que pour les prévenir.

Il ne fait aucun doute que la promotion d'une culture de la paix est le cadre qui s'impose pour des mesures préventives. Ce cheminement vers une culture de la paix remonte à la création de l'Unesco et à sa constitution, qui déclare que «les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.» En

9. Source : *Forum panafricain. Sources et ressources pour une culture de la paix*, Paris, Unesco, 2013, pp. 39-42.

1989, l'Unesco a organisé le Congrès international sur « la Paix dans l'esprit des hommes », durant lequel a été élaboré le concept de culture de la paix. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2000 « Année internationale pour la culture de la paix », et la période 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde ».

Ces efforts démontrent la volonté de l'Unesco et des États membres de relever le plus grand défi de notre temps : assurer la paix pour chaque femme, chaque homme et chaque enfant. Au moment où nous célébrons le 50e anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), il est évident que l'Union africaine (UA) prend au sérieux le fait qu'il ne peut y avoir de développement pour tous sans paix et sans sécurité. L'Union a donc pris des mesures afin de mettre en place l'architecture africaine de paix et de sécurité, de donner une impulsion à la paix et à la sécurité en déclarant l'année 2010 Année de la paix et de la sécurité en Afrique, de lancer la campagne « Agissons pour la paix » et de faire respecter la Journée internationale de la paix sur tout le continent. L'Afrique doit être en paix avec elle-même si nous voulons assurer un avenir prospère aux générations à venir.

Le but de l'Unesco est « de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples ». Il devient encore plus critique de réaffirmer cet objectif suite à la 57^e session de la Commission de la condition de la femme qui s'est récemment achevée à New York, et qui doit encore défendre ces valeurs bec et ongle pour les femmes.

Et pour qu'une culture de la paix devienne réalité, les droits des femmes doivent être sécurisés. La Déclaration sur une culture de la paix note que celle-ci repose sur « le respect et la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes ». Il convient de féliciter l'Unesco d'avoir inclus la

femme dans le dialogue sur la culture de la paix qui a suivi la 4^e Conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin en 1995, par le biais de son Programme Femmes et Culture de la paix, puis de son Projet spécial sur les Femmes et la Culture de la Paix en Afrique. J'ai participé au système de l'Organisation panafricaine des femmes, qui donne une visibilité aux initiatives menées par les femmes et portant sur la paix et le développement.

Ces actions s'inscrivent dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui appelle à faire participer les femmes, à protéger leurs droits et à prévenir les violences basées sur le genre. Nous devons passer des paroles aux actes. Le temps agit contre nous. Notre peuple ne peut plus attendre !

Des guerres subsistent dans la République démocratique du Congo, au Mali et dans la République centrafricaine, et nous entrevoyons de futurs conflits au Sahel. Les causes profondes de ces derniers n'ont pas été réglées, ce qui laisse craindre que d'autres pays encore y participent à l'avenir si le statu quo persiste. Nous savons quelles seront les conséquences – pertes humaines, déplacements massifs de population, recours aux enfants soldats, utilisation du corps de la femme comme champ de bataille, entre autres atrocités.

Il y a deux grandes expériences que j'aimerais partager avec vous, en rapport avec la mission humanitaire que j'ai effectuée au Rwanda pour témoigner des conséquences du génocide. Je me suis rendue sur les sites des massacres, où des corps étaient toujours présents – des femmes exécutées en masse avec leurs enfants encore sur leur dos. Cela a suscité une prise de conscience générale : puisque les femmes paient le prix de ces conflits, elles devraient être impliquées à part entière dans la promotion et la restauration de la paix. À cela s'ajoute ma récente mission humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, où j'ai visité des camps de déplacés et constaté la vulnérabilité des femmes et des enfants, ainsi que leur manque de nourriture, d'eau et d'installations sanitaires. J'ai également visité l'hôpital de Pamzi à Bukavu, dirigé par le Docteur Mukwege, où des

femmes victimes de viols se sont fait soigner. La culture de la guerre ne devrait plus exister.

Pour citer l'un de nos hommes de lettres visionnaires, Chinua Achebe, que nous avons perdu la semaine dernière, mais dont les paroles de sagesse continueront à résonner longtemps encore, «un homme qui invite ses congénères à un festin ne le fait pas pour leur éviter de mourir de faim. Ils ont tous de quoi manger chez eux. Quand nous nous réunissons tous ensemble sur la place du village sous le clair de lune, ce n'est pas à cause de la lune. Chaque homme peut la voir depuis sa propre maison. Nous nous rassemblons parce qu'il est bon que des congénères le fassent». Voilà pourquoi il est nécessaire que nous nous réunissions – nous tous, les femmes, les hommes, les jeunes, les leaders traditionnels, les gouvernements, la communauté, le secteur privé, les militaires pour résoudre ces conflits qui en sont hélas souvent arrivés, mais à tort, à définir notre continent. Asseyons-nous sous un baobab et convenons de donner désormais à ce continent réputé violent l'image d'une terre où les gens peuvent coexister en paix. [...]

Il est particulièrement important que nous ayons cette réunion à l'heure où l'Union africaine célèbre le panafricanisme et la renaissance africaine. Rappelons-nous les paroles de Thabo Mbeki, qui nous rappelle que le moment est venu de «marquer une pause dans... l'acquisition de biens matériels et l'abus du pouvoir étatique qui appauvrissent le peuple et dénie à notre continent la possibilité de parvenir à un développement économique durable». M. Mbeki continue en disant que c'est «d'un mélange âcre d'avidité, de pauvreté déshumanisante, de richesse obscène et de pratiques de corruption publiques et privées endémiques, que sont nés et qu'ont perduré nombre de coups d'État, de guerres civiles et de situations d'instabilité en Afrique.»

Le conflit fait peut-être partie de la nature humaine, mais ce forum attire l'attention à juste titre sur le fait qu'une approche inclusive et holistique de la culture de la paix est possible si nous

prenons en compte les composantes essentielles et positives des ressources culturelles, naturelles et humaines de l'Afrique.

Comme l'a dit le Cheikh Anta Diop, « les intellectuels devraient étudier le passé non pour le plaisir qu'ils éprouvent à le faire, mais pour en tirer des leçons. » Nous avons autrefois de bonnes traditions qui reposaient sur nos ressources culturelles, naturelles et humaines. Nous devons nous les réapproprier, car elles démontrent la manière constructive dont nous utilisions les ressources humaines à notre disposition.

Par exemple, il existait au Burundi, à l'époque coloniale, la tradition du Bashingantahe : des hommes âgés qui assumaient un rôle de médiateurs et de pacificateurs, qui étaient renommés pour leur sens de la vérité, de la justice et des responsabilités, et qui agissaient dans l'intérêt général. Cette tradition, comme beaucoup d'autres en Afrique, reposait sur le respect des anciens, hommes et femmes confondus, ainsi que sur la tolérance, la patience et l'honnêteté. Les mères apprenaient aussi à leurs enfants des histoires et des chants qui illustraient :

- (1) la responsabilité à travers la réciprocité ;*
- (2) l'honnêteté et la loyauté à travers la mise en commun et la déférence, et*
- (3) la foi et la compassion à travers la force intérieure et la maîtrise de soi.*

Il existe aussi de nombreuses histoires qui évoquent l'avidité et les intérêts personnels comme sources majeures de conflit, et les jeunes gens sont mis en garde contre ces défauts.

Nous devrions également rappeler la philosophie sud-africaine de l'Ubuntu décrite par Desmond Tutu comme étant « l'essence de l'être humain. L'Ubuntu désigne en particulier le fait que l'on ne peut exister seul en tant qu'être humain. Cela renvoie à notre interconnectivité. On ne peut être humain en étant seul dans son coin, et lorsqu'on possède cette qualité – l'Ubuntu –, on est réputé pour être généreux. Nous pensons beaucoup trop souvent à nous-mêmes comme à de simples individus, séparés les uns des autres, alors que nous sommes liés entre nous et que

nos actes affectent le monde entier. Quand on fait le bien, il se répand. Il touche l'ensemble de l'humanité.»

Nelson Mandela l'explique en ces termes : «Quand un voyageur traversant un pays faisait halte dans un village, il n'avait pas besoin de demander à boire ou à manger. Une fois qu'il s'arrêtait, les gens lui donnaient de la nourriture et s'employaient à le distraire. Tel est l'un des aspects de l'Ubuntu, mais il en compte beaucoup d'autres. L'Ubuntu ne signifie pas que les gens ne doivent pas s'enrichir personnellement. La question est par conséquent : Allez-vous le faire afin de permettre à la communauté autour de vous de pouvoir s'améliorer?» C'est une question très importante à notre époque. Que sommes-nous disposés à faire pour résoudre les inégalités sociales et économiques et pour promouvoir l'inclusion?

Comme nous le rappelle sagement Chinua Achebe, «En même temps que nous faisons le bien, n'oublions pas que la vraie solution repose dans un monde où la charité sera devenue inutile.»

Quelle erreur avons-nous commise? Car, nous le savons maintenant, l'histoire nous enseigne que contrairement à ce dont on nous accuse aujourd'hui, l'Afrique n'a pas une culture du viol, une culture de la guerre, une culture de l'avidité ou une culture de la corruption. De fait, ce que l'Afrique a toujours eu, c'est une culture de la paix et de la tolérance.

Notre jeunesse doit s'inspirer de cette véritable histoire pour s'inventer un futur dans lequel elle tirera le continent vers le haut. La Charte africaine de la jeunesse reconnaît que «la jeunesse représente un partenaire et un atout incontournable pour le développement durable, la paix et la prospérité de l'Afrique avec une contribution unique à faire au développement présent et futur». À cet égard, je salue l'accent particulier mis par ce forum sur la jeunesse. «Une citoyenneté active et la participation d'un nombre beaucoup plus grand de jeunes au développement social, économique et politique aux niveaux local, national et international resteront la condition sine qua non des

changements à apporter à la gouvernance démocratique et au développement durable».

Je pense également que les agendas des femmes et des jeunes, en raison de leur marginalisation, sont liés. Tous deux devraient jouer un rôle prééminent dans la mise en œuvre d'une culture de la paix. Les enseignants sont aussi des gardiens de la paix parce qu'ils transmettent les traditions culturelles positives et l'histoire de l'Afrique et qu'ils façonnent les esprits des générations futures. Dans l'histoire de l'Afrique, les femmes âgées ont joué un rôle majeur particulier en temps de crise. On leur demandait de servir de médiatrices lorsqu'un conflit menaçait de virer à la violence armée. En Centrafrique, «la femme la plus âgée du clan allait rencontrer le clan adverse pour s'interposer entre les combattants et tenter de leur faire entendre raison. Lorsque les paroles se révélaient inutiles, elle menaçait d'exposer sa nudité ou de se mettre à genoux. Dans les deux cas, son geste constituait une malédiction pour les auteurs d'actes si graves. Les soldats ennemis, qui respectaient les femmes, renonçaient donc au combat.» Je veux témoigner ici aujourd'hui que les Africaines continuent à utiliser certaines de ces tactiques afin de se faire entendre durant les conflits. Nous avons eu recours à nos notions diplomatiques traditionnelles pour intervenir et demander aux parties belligérantes de rendre les armes.

Nous devrions célébrer les pionnières africaines qui ont vu leurs enfants enlevés et réduits en esclavage et qui ont lutté pour l'indépendance et contre l'apartheid. Parmi les héroïnes de notre temps figurent la défunte Wangari Mathai, prix Nobel de la paix, Ruth Sando Perry, qui a été la première femme Présidente par intérim du Libéria et de l'Afrique, et Leymah Gbowee, prix Nobel de la paix.

L'année dernière, les Sénégalaises se sont mobilisées, de même que les jeunes et les médias, pour contribuer à assurer un processus électoral pacifique. Leur stratégie reposait sur trois facteurs : mobiliser les anciens, les femmes des zones rurales et les jeunes afin de sensibiliser les partis politiques et les leaders religieux et de faire pression sur eux ; contrôler et observer le processus électoral ; et servir de médiatrices entre les différents

groupes. Elles sont parvenues à convaincre les femmes des partis politiques adverses de se réunir et de s'engager pour la paix en signant un pacte de la paix. Elles ont créé une salle de crise d'où elles pouvaient lancer des alertes et des interventions précoces, et où elles analysaient la situation et collectaient des données à l'aide des nouvelles technologies telles que les téléphones portables, Internet, la radio et la télévision, ainsi qu'une caravane de la paix. Elles ont contribué à prévenir l'émergence d'un conflit violent au cours de ces élections.

En tant que continent, nous n'avons cessé de surmonter des dissensions ; nous avons survécu, mais au prix de pertes humaines bien trop nombreuses. Chacun de nous doit réfléchir en son for intérieur et se lever à ces mots de Mandela : "Être libre, ce n'est pas seulement jeter ses chaînes, mais vivre d'une façon qui respecte et accroît la liberté d'autrui." »

Bineta Diop, se référant à de grands leaders africains comme Cheikh Anta Diop ou Nelson Mandela, évoque la mobilisation déterminée de filles et de femmes africaines pour développer le continent et faire progresser la paix et la démocratie, au bénéfice de tous les Africains.

L'Unesco, dans le cadre de sa priorité pour l'Afrique, contribue à ces efforts en coopération avec l'ONU et l'Union africaine. En septembre 2019, l'Unesco a co-organisé la Biennale de Luanda, qui a largement donné la parole à des jeunes de tous les pays d'Afrique, la population du continent était à plus de 60 % composée de jeunes de moins de 25 ans. Elle doit se tenir dorénavant tous les deux ans dans la capitale angolaise.

PARTIE VIII
NOUVEAUX ENJEUX : BIODIVERSITÉ, BIOÉ-
THIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Noëlle Lenoir, Présidente du Comité international de bioéthique (CIB), discours à la 2e session du CIB, à Paris le 20 septembre 1994.¹⁰

L'Unesco s'est toujours attachée à s'engager dans les grands débats philosophiques et éthiques de son temps. C'est pourquoi, avec le développement des progrès médicaux et notamment en matière de génétique, l'Unesco a mis sur pied dès 1993 le Comité international de bioéthique (CIB), composé de 36 experts indépendants qui encadrent les progrès des recherches dans les sciences de la vie et leurs applications en veillant au respect des principes de dignité et de liberté de la personne humaine. Des fonctionnaires et intellectuels y ont beaucoup œuvré, comme Georges Kutukdjian, qui a dirigé ce programme à l'Unesco. Le CIB constitue la seule instance de portée mondiale de réflexion en matière de bioéthique.

Noëlle Lenoir, née en 1948, est une juriste (avocate et magistrate) et femme politique française. Première femme et plus jeune membre du Conseil constitutionnel, elle exerce la fonction de ministre des Affaires européennes entre 2002 et 2004. Engagée sur les questions d'éthique, elle a été présidente de plusieurs comités d'éthique, comme celui de Radio France en 2017. Elle a été la première Présidente du Comité international d'éthique dès 1993.

« Le monde a-t-il un sens? », s'interrogeait récemment une revue consacrée aux problèmes internationaux. Il n'appartient pas à la bioéthique bien sûr de répondre. Au moins peut-elle nous aider à identifier les questions fondamentales qui se posent à seulement quelques années du XXI^e siècle.

S'assurer que les nouveaux pouvoirs scientifiques d'intervention sur le vivant ne se retournent pas contre l'humanité, veiller à ce que le progrès, source de bienfaits pour les individus et pour les peuples, ne soit pas utilisé contre eux, tel est le rôle de la bio-

10. Source : *Comité international de bioéthique de l'Unesco, Actes 1995*, vol. 1, Paris, Unesco, 2013, p. 87-92. Original: français.

thique. Tel est en tous cas l'esprit dans lequel notre Comité engage ses travaux [...]

La dernière session de septembre 1993 [...] fut consacrée à notre installation et à la présentation des 50 membres du Comité. La session qui s'ouvre aujourd'hui est celle du lancement véritable de nos travaux. Avant d'en préciser le déroulement, je voudrais évoquer les événements de l'année écoulée: [...] Les transformations du paysage bioéthique international: elles ont été importantes depuis un an [...] Au plan scientifique, chaque progrès génère des questions éthiques nouvelles. Comme l'écrivait l'italien Primo Levi:

«Chaque année qui passe nous confirme que les mécanismes de la vie ne font exception ni aux lois de la physique, ni à celles de la chimie, mais c'est pour élargir un peu plus le fossé qui nous sépare d'une compréhension ultime des phénomènes vitaux. A chaque problème résolu, il en surgit des dizaines de nouveaux et le processus ne semble pas près de finir.»

Ces considérations sont d'un parfait à propos en ce qui concerne les avancées de la génétique et le questionnement éthique qui les accompagne. [...]

La découverte des gènes à l'origine des maladies est la clé du progrès de la génétique humaine. Presque chaque semaine, l'opinion est informée qu'un nouveau gène a été décelé. [...] Or immédiatement après la découverte du gène, on débouche sur la mise au point des tests dont le caractère «prédictif» soulève d'immenses problèmes sociaux, économiques et moraux.

De même, la localisation des gènes donne-t-elle lieu à l'expérimentation d'une méthode révolutionnaire - la thérapie génique - dont le champ d'application dépasse à présent largement la lutte contre les seules maladies génétiques. 100 protocoles sont en cours dans le monde [...] Les résultats sont incertains, mais les espoirs immenses. Une question majeure se pose: les pays moins riches pourront-ils accéder à cette thérapeutique?

Face à ces progrès, à ces attentes et à ces craintes, il est un phénomène social qui a aujourd'hui une portée mondiale: il s'agit du mouvement éthique. [...]

L'unité de bioéthique de l'Unesco, dirigée par M. Georges Kutukdjian, a lancé [...] une vaste enquête pour identifier dans l'ensemble des États les comités nationaux et les principaux comités locaux d'éthique devant constituer le réseau de nos correspondants. On ne s'imagine pas le nombre de comités qui ont pu être ainsi créés aux quatre coins de la planète.

La France a été la première à se doter en 1983 d'un comité national, créé par le Président François Mitterrand. [...] J'ai appris la semaine dernière à l'occasion de mon déplacement, pour le comité aux États-Unis d'Amérique, que la Maison Blanche s'appropriait elle aussi à mettre en place un comité national. Bientôt, nous pourrions conclure des accords de coopération avec des comités nationaux. Le premier d'entre eux pourrait être, je pense, le comité du Mexique.

De plus en plus, la réflexion éthique fait place à une approche plus normative. Les lois nationales de bioéthique ne concernent plus exclusivement les débuts de la vie ou les greffes d'organes, comme c'était le cas voici quelques années. Elles s'attachent aussi à définir les principes sur lesquels s'appuient les pratiques de la génétique humaine, comme les tests génétiques ou la thérapie génique. [...]

Quels ont été les premiers travaux de notre Comité? D'abord, la grande innovation de la présente session découle du mandat qui nous est maintenant expressément confié par la Conférence des 182 États membres de l'Unesco. Celle-ci a en effet pris [...] une Résolution tendant à «la préparation d'un éventuel instrument international pour la protection du génome humain». Ce mandat nous confère d'immenses responsabilités. [...] Sur cette base, quel a été le travail accompli depuis un an? Quelle est notre démarche? Comment va se dérouler cette session? [...]

L'Unité de bioéthique de l'Unesco a créé une base de données de plusieurs milliers de références concernant la recherche sur le génome humain et ses applications. En même

temps [...], notre Comité a cherché à dégager les méthodes les mieux appropriées à sa mission.

Nous avons été naturellement animés d'un triple souci: un souci de transparence; le souci d'avoir la vision la plus concrète possible des réalités du temps présent; un souci pédagogique, enfin, directement inspiré des principes de l'Acte constitutif de l'Unesco.

La transparence en premier lieu, est illustrée par le caractère largement public des travaux de cette session. [...]

Le souci de la prise en compte des réalités nous a porté, en deuxième lieu, à choisir de traiter des sujets concrets: tests génétiques et thérapie génique, cette année. (..)

En troisième lieu, notre préoccupation d'ordre pédagogique tient compte des responsabilités écrasantes de la société actuelle vis-à-vis des générations à venir. Le Courrier de l'Unesco [...] vient dans cette optique de consacrer son dernier numéro à la bioéthique et au CIB. Dans la même ligne, une Chaire Unesco de bioéthique a été créée à la Faculté de droit de Buenos Aires [...].

J'aimerais évoquer, concernant le déroulement de cette session, les débats qui auront lieu à propos des suggestions faites par la Commission juridique du Comité. Celle-ci a établi une Première esquisse de déclaration internationale pour la protection du génome humain. [...]

Quelques mots, pour conclure, sur les principes de base de notre réflexion: la bioéthique, comme expression interculturelle, exige d'écarter toute idée d'hégémonie d'une culture sur l'autre, qu'elle soit du Sud ou du Nord, de l'Est ou de l'Ouest; à l'inverse, la bioéthique doit faire écarter l'idée qu'il serait illusoire de prétendre dégager des principes universels, alors qu'à l'évidence «vivre ensemble» doit de plus en plus aujourd'hui se concevoir à l'échelle planétaire; enfin, il est urgent de prendre conscience des dangers d'un réductionnisme qui ferait juger chaque individu ou chaque groupe de population en fonction de ses caractéristiques génétiques. A la folie de la pureté de la race, ne doit pas succéder celle de la pureté des gènes. Pour le reste, et quelles qu'elles soient les avancées de la science, nous savons qu'elle ne nous livrera pas la réponse. Nous sommes en effet responsables. Et nous devons

donc continuer à contempler «la plus belle chose qui soit» disait Einstein, en parlant du «mystère du monde». »

Depuis la création du Comité international de bioéthique (CIB) en 1993, le Directeur général de l'Unesco a convoqué cette instance chaque année, pour que ses membres puissent réfléchir, échanger et débattre ensemble sur les grandes questions actuelles de bioéthique, notamment liées aux progrès de la médecine et plus précisément aux toutes dernières avancées en génétique. Ce comité, unique au niveau mondial, est un forum de réflexion qui délivre des avis mûrement réfléchis et pondérés, et qui peut inspirer les législations nationales des différents États membres.



Mohamed Bedjaoui, président de la Cour internationale de justice, à la 2e session du Comité international de bioéthique (CIB), à Paris le 21 septembre 1994.¹

Mohamed Bedjaoui, né en 1929, juriste, haut fonctionnaire, diplomate et homme politique algérien, a notamment été Ambassadeur, Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies jusqu'en 1982. A cette fonction, il a été Vice-président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, Président du Groupe de contact pour Chypre, et co-président de la Commission d'enquête des Nations Unies en Iran pour la libération des diplomates américains retenus en otages à Téhéran (1980). Par ailleurs il a longtemps été juge à la Cour internationale de justice de La Haye (1982-2001), qu'il a présidée de 1994 à 1997. Il a publié de nombreux ouvrages de référence en droit international.

Il s'exprime en 1994 lors de la 2e session du Comité international de bioéthique, un an après sa création.

« Il n'y a sans doute rien de nouveau sous le soleil: la peur reste la plus fidèle compagne de l'homme, dans son aventure terrestre. Les Romains, et avant eux les Spartiates, avaient élevé un temple à la peur. La Charte de l'Atlantique de 1942, première matrice de la Charte des Nations Unies, s'était assigné la difficile ambition de «délivrer l'homme de la peur»

Aujourd'hui nous avons peur de l'arme nucléaire. Mais nous avons aussi peur des tensions écologiques avec leur cortège de dégradations des écosystèmes existants, ou de l'appauvrissement et surtout de l'altération du patrimoine génétique humain, animal et végétal de la Terre.

1. Source : *Comité international de bioéthique de l'Unesco, Actes 1995*, vol. 1, Paris, Unesco, 1995, p. 111-116. Original: français.

Nous éprouvons de la fascination devant les avancées spectaculaires de la science, notamment génétique, mais nous subissons tout autant le cauchemar de risques de dérives terrifiantes. Le généticien possède potentiellement le pouvoir d'agir désormais sur la vie; il paraît pouvoir l'éviter s'il le veut ou la provoquer à sa guise; en décider de l'heure; en fixer les conditions; en dessiner les traits. Il est capable de maîtriser orgueilleusement la reproduction de l'espèce humaine par des techniques sophistiquées. Il se sent tout aussi habile à reculer les frontières de la mort, puisqu'il parvient à assurer une longévité de plus en plus grande. Il fait de la médecine prédictive, préventive et curative. Bref, l'homme devient l'ingénieur de l'homme. Pouvoir prométhéen ou atteinte intolérable à son humanité? Le débat prend alors ses vraies couleurs à la fois essentielles et existentielles. Les enjeux sont donc incommensurables.

En bref, dans le domaine génétique, l'homme a aujourd'hui montré sa capacité et son habilité à tout faire ou presque et à réaliser les rêves les plus glorieux tout autant, s'il le veut, que les fantasmes les plus débridés. Dans ce pouvoir, il implique profondément l'éthique universelle, les cultures, les traditions, les législations internes et internationales. C'est, potentiellement, un bouleversement profond, un tremblement de terre qui affecte autant le corps que l'esprit.

Nous vivons donc une série de découvertes génétiques majeures dont nous sentons qu'elles peuvent bouleverser complètement notre éthique, nos traditions, nos croyances, et jusqu'à nos certitudes et nos cadres de pensée.

Ces découvertes génétiques placent l'homme à la croisée des chemins. [...] A ces progrès il faut une éthique nouvelle. L'éthique n'est pas l'ennemie de la science. [...] Les hommes de science les premiers, car plus conscients que tous les autres des implications de leurs recherches, appellent de leurs vœux, et c'est leur honneur, l'établissement de balises morales dont ils sentent les premiers le besoin impérieux. Si l'on passe de l'éthique au droit, nous voyons que les découvertes génétiques ont provoqué des ondes de choc dans la législation des États et dans le droit international. Nous devons donc adapter nos règles de droit pour faciliter les décou-

vertes génétiques, la recherche et l'application, lorsque toutes ces opérations convergent vers le bien de l'homme, à la fois comme individu et comme espèce.

Mais nous devons aussi impérativement accorder la protection de la loi à l'être humain dans sa vie, dans son intégrité, et dans son unicité. [...] On dit bien qu'oser sans connaître est dangereux et connaître sans oser est inutile. C'est pourquoi nous sommes tous d'accord pour affirmer, plus fermement que jamais, quelques principes de base applicables en toutes circonstances: d'abord le principe de la liberté de la recherche et de la connaissance. A la base de la science il y a le libre examen; il y a la liberté; il y a l'expérimentation; mais ensuite, et immédiatement après, nous devons rappeler avec force le principe du respect de la vie, du respect du vivant, de ce que certains appellent le «droit à la vie». Mais que vaut une vie sans dignité? C'est pourquoi le principe du respect de la vie doit nécessairement s'accompagner du respect de la dignité humaine.

De ces deux principes cardinaux découlent tous les autres et de l'ensemble devraient découler des règles de comportement pour le scientifique. [...] Mais faut-il protéger aussi le droit d'avoir une vie, que l'embryon n'a pas encore semble-t-il; et quand donc commence la vie? Comment naît-elle? Quand finit-elle? [...] Ne faut-il pas aussi bannir un certain commerce des organes et des tissus humains [...]? Ne faut-il pas protéger les gènes déterminant le sexe et par conséquent les fœtus féminins contre leur destruction dans certains pays [...]?

Mais il y a pis. On n'hésite pas à parler aujourd'hui de l'établissement d'une société «psycho-civilisée». On s'appuie par exemple sur l'Acte constitutif de l'Unesco dont le préambule déclare que «la guerre naît dans l'esprit des hommes et qu'en conséquence c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut construire les défenses de la paix». Par cette profession de foi et cet objectif, l'Unesco souhaitait développer chez les hommes, grâce à la coopération et au développement, une véritable «culture de la paix», qui ne peut s'épanouir que si l'on agit sur les conditions sociales, économiques, politiques, culturelles des différents pays. Mais avec les développements de la science génétique, ne voila-

t-il pas que certains spécialistes n'hésitent pas à développer une pernicieuse stratégie de la «conquête de l'esprit» par des interventions sur le cerveau [...] On n'hésite pas à préconiser alors une intervention directe sur le cerveau pour obtenir de l'homme les comportements et les états mentaux jugés «adéquats.» [...] Il s'agit des recherches concentrées sur un éventuel "gène de la violence" qui serait identifié et corrigé.

Et bien, Mesdames et Messieurs, finie l'humanité éternelle avec ses violences certes mais aussi sa tendresse. Nous serons tous, grâce au «génostat», un troupeau de veaux amorphes et placides, un agrégat d'agneaux dociles; finies les conquêtes sociales; finis la démocratie et le combat politique; nous aurons tous le même avis sur tout, avis qui ne sera d'ailleurs pas le nôtre mais bien celui qu'on nous prescrira d'avoir! Il ne restera plus qu'à un dictateur de conduire ses agneaux à l'abattoir. L'enjeu est donc immense. Il ne s'agit ni plus ni moins que de la domestication de la volonté et du libre arbitre de l'homme. [...]

Notre Comité international de bioéthique, qui jouit de la légitimité d'une naissance par l'approbation de 182 États de l'UNESCO, s'attache donc à l'élaboration, en termes juridiques aussi précis et complets que possible, d'un projet de Déclaration sur le génome humain, qui pourrait être adoptée par ces États membres et qui ouvrirait la voie à des législations internationales et nationales aussi respectueuses du droit à la recherche scientifique que des droits les plus fondamentaux de l'homme.

Nous lançons une idée maîtresse et proprement révolutionnaire en ce qu'elle s'appliquerait au génome humain. Il s'agit de la notion de «patrimoine commun de l'humanité», déjà appliquée à d'autres catégories. Cette notion de «patrimoine commun de l'humanité» est particulièrement féconde et stimulante. Elle réconcilie le genre humain avec lui-même [...].

Car dans notre réflexion commune sur les temps présents et à venir [...], nous devons promouvoir la notion de solidarité de l'humanité pour éviter la création de deux mondes, celui du Sud écrasé de tous les maux et celui du Nord jamais entièrement libéré de son ethnocentrisme.

La notion de «patrimoine commun de l'humanité», réinventée dans les années 60, relève d'une logique simple, responsable et généreuse. Elle signifie que par-delà l'individu, le groupe social ou l'État, il est nécessaire de sauvegarder les intérêts supérieurs ou transcendants de l'ensemble de l'humanité et de partager tous ensemble les biens de la planète et d'ailleurs, et tous les bienfaits de la vie, dans un esprit de solidarité humaine qui transcende les frontières. La notion de «patrimoine commun de l'humanité» est une idée au demeurant fort ancienne, aux accents singulièrement neufs. Elle s'est révélée apte à toute actualisation. La colonisation avait été considérée au XIXe siècle comme un «bien commun de l'humanité»; aujourd'hui, plus légitimement, les richesses des océans, des fonds marins, sont «patrimoine commun de l'humanité» pendant que l'espace extra-atmosphérique et les corps célestes sont décrétés comme «un apanage de l'humanité» dont l'exploitation doit être entreprise dans «l'intérêt général de l'humanité».

Aujourd'hui, nous proposons d'ajouter le génome humain comme patrimoine commun de l'humanité. C'est une proposition qui, au plan juridique, serait historique et révolutionnaire [...].

Le génome humain peut être regardé comme un patrimoine, et un patrimoine collectif. Et cela à un double titre: d'abord, parce qu'il regroupe un ensemble de données; ces données ont un caractère composite: c'est l'ensemble des gènes; ensuite parce que ce génome constitue l'élément de distinction et d'identification de l'homme par rapport au règne végétal ou animal ou minéral. Ce génome est le signe distinctif de l'ensemble de la collectivité humaine [...] Par ailleurs, le génome humain peut parfaitement être considéré comme un «patrimoine», car il possède la particularité de tout patrimoine, celle de se transmettre. Chaque individu, dès sa conception, hérite de ce patrimoine, qui se développe avec lui, s'amenuise avec lui, se modifie avec lui et se transmet avec lui. Le génome humain est donc l'héritage, l'hereditas, de tout être humain. Ce patrimoine génétique se compose de ce qu'on appellerait improprement de «biens», mais ce sont des biens «extra commerciaux», hors commerce. Ils ne doivent, ni ne peuvent, ni être vendus, ni être concédés, ni

être achetés, ni faire l'objet de droits commerciaux particuliers. [...]

Quelles conséquences pourrait-on tirer de ce concept de patrimoine commun de l'humanité appliqué au génome humain ? [...] La proclamation du génome humain comme patrimoine commun de l'humanité prendrait la dimension d'un texte fondamental, historique et révolutionnaire, si elle est adoptée par les États. [...] La sauvegarde de son intégrité, qui est aussi celle de la dignité humaine, est une condition nécessaire à la survie de l'homme face aux nouveaux dangers qui le menacent. [...]

Le génome humain, comme toute autre composante du patrimoine commun de l'humanité (la mer, les océans, les corps célestes), doit être soumis au régime du principe d'égalité et de non-discrimination [...] Il en résulte aussi l'impossibilité de mettre en place des droits privatifs sur le génome humain [...]. Les seules discriminations concevables sont des discriminations positives des inégalités compensatrices [...].

On pourrait même, plus tard, faire une proposition institutionnelle, [...] ce serait la création d'une «autorité internationale sur le génome humain».

L'adoption solennelle d'une déclaration sur la protection du génome humain ne pourra qu'être le point de départ d'une réflexion en profondeur, suivie de mesures concrètes efficaces à l'échelle planétaire, pour assurer le respect, en toutes circonstances, de ce patrimoine, à transmettre intact aux générations futures. [...] »

Mohamed Bedjaoui plaide pour que le génome humain, c'est-à-dire du patrimoine génétique de l'humanité, soit inclus dans le patrimoine commun de l'humanité.

Toutes ces réflexions entamées en 1994 aboutiront quelques années plus tard en 1997, à l'adoption de la Déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme. Cette Déclaration sera approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1998. Ce texte est extrêmement novateur, en effet il constitue le premier instrument juridique international dans le domaine de la bioéthique.



Simone Veil, ministre française des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, discours prononcé à la 2e session du Comité international de bioéthique de l'Unesco, à Paris le 22 septembre 1994.²

Simone Veil (1927-2017), ancienne déportée à Auschwitz pendant la Seconde Guerre mondiale, est une magistrate et femme politique française. Ministre de la Santé en 1974, elle s'occupe de faire adopter la loi dépénalisant le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), ou loi Veil. En 1979, elle devient la première Présidente du Parlement européen. Elle s'investit pour les droits des femmes, pour la réconciliation franco-allemande et la construction européenne. Elle est de nouveau ministre de la Santé de 1993 à 1995, puis siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007. Auteure d'une autobiographie, intitulée *Une Vie en hommage à Maupassant*, elle entre à l'Académie française en 2008. Après sa mort, sa dépouille sera transférée au Panthéon en 2018, en hommage à son parcours et son action.

En 1994, devant le Comité international de bioéthique, elle prend la parole, forte de son expérience de ministre de la Santé.

« En créant, voici un an, le Comité international de bioéthique, l'Unesco s'est donné davantage de moyens pour intervenir au cœur du débat sur l'éthique biomédicale. Il s'agit d'un débat essentiel pour l'avenir de l'humanité et il est bon que votre organisation, fidèle à sa vocation, y fasse entendre la voix de la conscience universelle.

Je souhaite que le Comité international de bioéthique puisse contribuer, dans ces matières si délicates, à faire prévaloir un humanisme, que tous les peuples ont en commun, sur les

2. Source : Comité international de bioéthique de l'Unesco, Actes 1995, vol. 1, Paris, Unesco, 1995, p. 93-96. Original: français.

risques de dérives eugéniques que peuvent comporter les progrès de certaines connaissances scientifiques.

La France joue un rôle actif dans vos travaux grâce à la participation d'éminents représentants du monde de la médecine, des sciences et de l'Université. Ils prennent place parmi les personnalités internationalement reconnues, venues des cinq continents, qui composent votre Comité. Soucieux de conduire une réflexion pluraliste et multidisciplinaire, éclairée non seulement par les apports de la science mais aussi par des données philosophiques, morales et juridiques, le Comité international de bioéthique bénéficie d'une grande diversité d'expériences, de savoirs et de sensibilités. [...]

En prenant des options fondamentales sur des questions de principe touchant à la vie, à l'intégrité du corps humain, à la souffrance et à l'idée même que l'on se fait de l'homme, la France, suivant la double tradition des Lumières et des droits de l'homme, a cherché à rapprocher les immenses espérances dont le progrès scientifique est porteur pour l'humanité et la nécessité d'assurer le respect de l'être humain, de son identité, et de son intégrité face aux risques d'un mauvais usage de la science. Cette exigence est encore plus impérieuse depuis que l'avancée des connaissances donne accès aux mécanismes les plus mystérieux de la vie. [...]

Au-delà des législations nationales, c'est au niveau international qu'il faudra demain poser un ensemble de principes rigoureux, en ce qui concerne tant les recherches et les expérimentations que la mise en œuvre des découvertes à venir, dont personne ne peut prédire encore le contenu. Le caractère universel des principes éthiques, dont les différentes législations nationales se recommandent, rend possible cette indispensable harmonisation internationale. [...]

C'est au plan mondial qu'il faut interdire, comme nous l'avons fait en France, les manipulations génétiques susceptibles d'altérer les caractères de l'espèce humaine. Il en va de notre responsabilité vis-à-vis des générations futures. C'est aussi au plan universel qu'il convient de poser certaines règles pour un usage éthique des nouvelles technologies médicales, notamment

en ce qui concerne l'accès à l'assistance médicale à la procréation et les greffes d'organes. [...]

Je mets beaucoup d'espoir dans l'action de l'Unesco, éclairée par votre Comité, pour que la communauté internationale y parvienne. D'autres instances - je pense notamment au Conseil de l'Europe - y travaillent également. La convention européenne de bioéthique, dont j'espère la conclusion dans les prochains mois, montrera la voie, en protégeant l'être humain dans sa dignité et son identité et en affirmant que la protection de la personne doit prévaloir sur le seul intérêt de la société et de la science.

Nous assistons depuis quelques années à de formidables avancées, en particulier dans le domaine de la connaissance du génome humain, sur lequel vous avez concentré vos premiers travaux.

Une révolution scientifique s'accomplit sous nos yeux. Elle annonce une ère nouvelle.

Riche de promesses, mais lourde de risques, c'est l'ère de la médecine prédictive et des thérapies géniques. Des affections aujourd'hui fatales seront dominées. Nous en avons maintenant la certitude. Que d'espoirs vont ainsi naître ! Mais que d'inquiétudes aussi devant les vertigineuses perspectives qu'ouvre la médecine prédictive si son utilisation n'est pas assujettie à des règles éthiques très rigoureuses.

Nous ne pouvons prendre encore la mesure exacte des changements à venir. Ce qui n'était hier que "science-fiction" est susceptible de devenir réalité scientifique. Demain, tout pourrait devenir possible et, par exemple, choisir à l'avance les caractéristiques de l'enfant à naître.

On glisserait vite du choix du sexe de l'enfant à la sélection génétique, ne serait-ce dans un premier temps que pour éviter certains risques de santé. Ce serait la face la plus présentable de l'eugénisme, mais elle porterait déjà en elle des risques de dérive considérables.

Plus tard, on n'hésiterait plus à programmer la conception d'être humains réunissant des qualités particulièrement recherchées par leurs parents ou par la société. On ne peut évoquer sans effroi de telles perspectives. [...]

Il y a longtemps que les rapports entre science et morale ont été explorés. [...] Les formidables développements de la génétique nous renvoient aux questions fondamentales qui sont familières à l'homme depuis le début de son histoire et qui sont au coeur des récits les plus anciens: rappelons-nous, bien avant Montaigne, le mythe de Prométhée; souvenons-nous d'Eve, face à l'Arbre de la Connaissance!

Mais, si les derniers acquis de la science ne nous donnent aucune raison de réexaminer les principes fondamentaux de nos civilisations, ils n'en posent pas moins des questions nouvelles et très complexes.

Au-delà de la bioéthique, je citerai par exemple la question de l'allocation des ressources pour la mise en œuvre des nouvelles technologies médicales. [...]

Autre problème: celui de la sécurité sanitaire. [...]

L'organisation de cette sécurité est aujourd'hui devenue une responsabilité majeure des autorités de santé publique. Ni l'intérêt de la recherche, ni la poursuite de résultats financiers, ne doivent plus pouvoir être mis en balance avec la sécurité des malades! [...]

La tentation du repli est grande face à certaines innovations. Mais une société qui rejette la science se condamne à ne plus enregistrer ni progrès dans la lutte contre la maladie et la souffrance, ni allongement de l'espérance de vie, ni amélioration des conditions d'existence. [...] Faire le pari de la science est sans doute la seule attitude à la fois raisonnable et conforme à nos convictions humanistes.

Pour autant, il convient de ne pas en méconnaître les risques et d'être attentif à orienter le progrès des recherches et de leurs applications vers le seul intérêt de l'homme. Dans cet esprit, il ne faut pas craindre d'interdire les expérimentations qui portent atteinte à la dignité de l'être humain. [...]

Certes, les textes ne peuvent tout prévoir. C'est pourquoi il faut avant tout poser des règles générales, susceptibles de s'appliquer durablement, sauf bouleversement des techniques. Il faut aussi que le cadre législatif soit évolutif. [...]

Nous ne devons pas figer par le droit l'évolution des techniques. Il appartient aux médecins de prendre leurs responsabilités à chaque fois qu'une question nouvelle se pose à eux. [...] »

A la suite et comme aboutissement de ces réflexions collectives entamées par le CIB en 1994, l'Unesco a adopté, après la Déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme de 1997, la Déclaration internationale sur les données *génétiques humaines* en 2003. Elle y définit des règles pour la collecte, le traitement et la conservation des données *génétiques humaines*. Puis, en 2005, la Conférence générale adopte la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, qui s'attache à examiner les modalités et la portée d'un instrument universel de bioéthique.

Nouzha Guessous-Idrissi, Présidente du Comité international de bioéthique, discours d'ouverture de la 14e session du CIB, à Nairobi (Kenya) le 17 mai 2007.³

La scientifique marocaine Nouzha Guessous a été professeure de biologie médicale, chercheuse et consultante en droits humains des femmes. Elle a mené des recherches sur le statut des femmes dans les sociétés de culture musulmane. Elle a été membre puis présidente du Comité international de bioéthique de l'Unesco de 2005 à 2007.

Elle s'exprime à l'ouverture de la 14e session du Comité international de bioéthique, en 2007, qui se réunit cette année-là à Nairobi.

« C'est pour moi un grand honneur et plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette quatorzième session du CIB [...]. Cette session qui, pour la première fois dans l'histoire du CIB, se déroule en Afrique subsaharienne, ici au Kenya, témoigne de la volonté de l'Unesco et du CIB de faire entendre sa voix directement dans toutes les régions du monde, et en ce faisant d'être à l'écoute de ses peuples et cultures, mettant ainsi en application son engagement pour le dialogue entre les peuples, les civilisations et les cultures.

Et le fait que cette session se déroule en Afrique est d'autant plus important que des questions bioéthiques majeures y sont soulevées au quotidien, mettant à mal des principes fondamentaux tels que le respect de la dignité humaine, la bienfaisance et la justice ; et ce, à cause de problèmes d'accès aux soins et médicaments essentiels, notamment à cause des brevets qui

3. Source : *Comité international de bioéthique de l'Unesco, Actes, 14^e session*, mai 2006, Paris, Unesco 2007, p.129-132. Original: français.

ont pu être développés grâce à des recherches menées avec des participants africains [...].

Or jusqu'à présent, les États et sociétés africaines n'ont pas encore mis en place, ou pas suffisamment et de manière efficace, les législations et institutions nécessaires à la protection des citoyens africains et notamment les plus vulnérables. Et s'il est un domaine où le dialogue et l'écoute mutuelle et respectueuse est une nécessité vitale, c'est bien celui de la bioéthique. En effet, c'est un domaine où une tension peut exister entre l'universalisme des principes et les spécificités socioculturelles (et économiques) qui rendent parfois délicate l'application de ces principes dans certaines régions ou situations. Il en va ainsi des principes universels proclamés par la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en octobre 2005. Cela impose une réflexion ouverte, pluraliste et pluridisciplinaire, à l'intérieur de chaque pays et culture et sur le plan international pour, au mieux, faire face à ces tensions.

Aussi, est-il important de souligner l'intérêt et la joie du CIB de tenir cette session ici au Kenya, et de disposer d'une journée entière pour débattre, avec les collègues africains, des questions de bioéthique sous l'angle d'une perspective africaine. Nul doute qu'à l'instar des sessions précédentes du CIB qui se sont déroulées au Maroc, en Equateur et au Canada, cette session sera l'occasion de débats mutuellement fructueux. [...]

Le programme de travail du CIB a été, conformément à ses Statuts, défini lors de sa 12^e session, qui je le rappelle s'est déroulée à Tokyo en décembre 2005 [...]. Comme activité continue, le CIB a continué ses activités de promotion et diffusion des principes de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme au niveau international, et notamment en Afrique. C'est ainsi que des conférences itinérantes se sont tenues au Togo, mais aussi en République Dominicaine et en Slovaquie, avec la participation de membres du CIB. Parallèlement, des conférences

ont été organisées et/ou animées à l'initiative de membres du CIB dans leurs pays ou régions respectives. [...]

Par ailleurs, le CIB a continué à travailler sur les deux rapports décidés lors de sa 12^e session, l'un sur le principe du consentement [...], et le deuxième sur le principe de responsabilité sociale et santé [...]

Concernant le rapport sur le consentement [...], le Comité a estimé que le débat et la réflexion sur cette question demandaient à être approfondis à la lumière des avancées récentes des sciences et des technologies et des spécificités culturelles de chaque société. [...] Et bien que le thème du consentement soit un thème traditionnel de bioéthique sur lequel il y a eu de nombreuses publications, les discussions lors du processus d'élaboration de ce rapport témoignent de la complexité de mise en œuvre pratique de ce principe fondamental en bioéthique. [...]

Concernant le rapport sur la responsabilité sociale et la santé [...], un projet de rapport préliminaire élaboré par le deuxième groupe de travail du CIB, vous est proposé pour discussion. [...] les débats qui auront lieu ici constitueront une contribution majeure d'autant que comme je l'ai dit au début, l'Afrique est un des continents dont le devenir sinon la survie est tributaire de la mise en œuvre de ce principe. [...]

Je vous remercie pour votre patiente attention, je déclare ouverte la quatorzième session du Comité International de Bioéthique, et je lui souhaite plein succès. »

Les discussions du Comité international de bioéthique aboutissent chaque année à la publication de rapports très documentés : ainsi en 2014 le Comité a publié un rapport sur le principe de non-discrimination et de non-stigmatisation, en 2017 un rapport sur la réponse bioéthique à la situation des réfugiés, et à la 26^e session, qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) en juillet 2019, le Comité s'est penché sur les enjeux de la procréation médicalement assistée (PMA), de la parentalité, et du principe de la responsabilité individuelle en matière de santé.

En 2020, le Comité international de bioéthique, toujours en prise avec l'actualité, a contribué à l'élaboration d'une Déclaration sur les considérations éthiques essentielles qui doivent être prises en compte dans la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19.



Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco, discours à l'occasion de Conférence de l'Année Internationale de la biodiversité, à Paris le 25 janvier 2010.⁴

En janvier 2010, l'Unesco inaugure l'Année internationale de la biodiversité, avec une conférence consacrée à cet enjeu. C'est en fait depuis les années 1970 que la communauté internationale s'intéresse à cette notion, avec la Conférence de la Biosphère organisée par l'Unesco en 1968, le programme sur l'Homme et la biosphère lancé en 1971, et le rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance en 1972. Surtout, en 1972, l'ONU a organisé la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm, qui a créé le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), basé à Nairobi au Kenya. En juin 1992, le sommet de la Terre à Rio de Janeiro, organisée par l'ONU, aboutit à la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui marque la convergence des enjeux du développement durable et de la biodiversité. C'est dans la continuité de cette action de la communauté internationale et notamment des instances onusiennes que l'Unesco lance en 2010 l'Année internationale de la biodiversité.

« Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au Siège de l'Unesco pour l'ouverture de cette Conférence scientifique organisée dans le cadre du lancement de l'Année de la biodiversité.

La semaine dernière, l'Unesco a organisé une rencontre à haut niveau avec ses partenaires dans le domaine de la biodiversité, et lancé une exposition itinérante destinée à sensibiliser le public, dans les différentes régions du monde, sur les enjeux de

4. Source : archives de l'Unesco, doc. DG/2010/003. Original: français.

cette Année, et sur l'importance de se mobiliser en faveur de la biodiversité. [...]

Dans un message rendu public le 11 janvier 2010, M. Ban Ki-Moon a lui-même appelé «chaque pays et chaque citoyen de notre planète à s'engager dans une alliance mondiale pour protéger la vie sur terre».

«La biodiversité, c'est la vie - La biodiversité, c'est notre vie». Tel est le slogan de l'Année. Il parle de lui-même et souligne à quel point les humains, partie intégrante de la biodiversité, dépendent aussi d'elle pour leur existence, pour se nourrir, se soigner ou se vêtir.

Même quand nous pensons être détachés de la biodiversité, nous restons connectés de façon intime avec les écosystèmes et les services qu'ils fournissent, tels l'accès à l'eau potable ou la régulation du climat.

Mesdames et Messieurs, la conférence qui vous réunit aujourd'hui a pour objet de faire le point de nos connaissances et de palier à nos incertitudes. De nombreuses espèces restent encore à découvrir, il nous faut mieux cerner le rôle des espèces dans le fonctionnement des écosystèmes et leurs interactions avec les activités humaines.

Des questions fondamentales seront abordées, comme le lien entre biodiversité et développement, les interactions avec le changement climatique ou encore les liens entre science de la biodiversité et décision politique.

L'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire, publiée par les Nations Unies, a tiré la sonnette d'alarme en révélant des taux d'extinction des espèces jusque-là inégalés et en faisant le lien entre l'accélération de cette dégradation et le changement climatique. Il s'agit bien d'un enjeu mondial, au même titre que le changement climatique.

Sur cette préoccupante accélération de la perte de diversité biologique, un consensus existe chez les scientifiques. Les menaces qui pèsent sur la biodiversité sont nombreuses et bien connues : destruction des habitats naturels du fait de la déforestation, de l'agriculture intensive ou du morcellement des paysages, surexploitation des ressources marines ou terrestres,

propagation des espèces envahissantes, pollution, changement climatique, pour citer les principales.

Nous savons également que ces sont les populations les plus pauvres qui sont les plus atteintes, puisque la satisfaction de leurs besoins fondamentaux dépend largement de la biodiversité. Ce problème menace aussi la survie de cultures autochtones qui ont tissé, au fil des siècles, des liens très forts avec la nature. Nos connaissances restent toutefois à approfondir, comme restent à développer les moyens de mieux assurer leur prise en compte par les décideurs.

La proposition d'établir un Groupe intergouvernemental d'experts consacré à la biodiversité et destiné à améliorer l'interface entre scientifiques et politiques, à l'image du GIEC pour le climat, doit être appréhendée dans ce contexte.

Il n'appartient pas à l'Unesco de prendre parti dans la négociation en cours concernant la création de cette instance. En revanche, je souhaite exprimer le souhait de l'Organisation de co-parrainer cette initiative si elle voit le jour et d'en accueillir le Secrétariat.

L'Unesco contribue de façon très dynamique à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité dans le cadre de ses programmes scientifiques intergouvernementaux, la Commission Océanographique intergouvernementale, le Programme hydrologique international (PHI) et le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB).

En ce qui concerne en particulier le MAB, ce programme a permis de développer considérablement les connaissances sur les interactions entre l'Homme et les milieux naturels et de les tester sur le terrain, grâce aux réserves de biosphère, dont on compte à ce jour 553 dans 107 pays. Constituées en réseau au niveau mondial et au niveau régional, les réserves de biosphère permettent d'échanger expériences et expertises, et sont un support important pour la formation des gestionnaires de ressources naturelles. Ainsi, grâce à l'apport des réserves de

biosphère, véritables laboratoires sur le terrain, les actions de conservation progressent dans les sites et au-delà.

La conservation de la biodiversité est aussi un des objectifs de la Convention du Patrimoine mondial, culturel et naturel. Parmi les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, certains ont en effet été choisis en fonction de leur importance pour la biodiversité, soit dans des sites peu touchés par l'Homme, soit au contraire dans des paysages façonnés par l'activité humaine. Leur protection au titre de la Convention du Patrimoine mondial joue ainsi un rôle important pour la sauvegarde de la biodiversité dans des sites exceptionnels.

L'Unesco s'investit aussi dans la formation des gestionnaires. Ainsi, l'école régionale post-universitaire en République démocratique du Congo permet de former des spécialistes africains à l'aménagement et la gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux. Cette école régionale, qui bénéficie d'un important financement de l'Union européenne, sera développée pour répondre notamment aux objectifs de l'initiative de réduction des émissions dues à la déforestation (REDD) qui a été renforcée à Copenhague.

Mieux informer, mieux éduquer à tous les niveaux, tels sont les objectifs de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable, menée par l'Unesco, qui vise à encourager un comportement responsable envers l'environnement.

Car c'est bien d'éthique qu'il s'agit, et l'Unesco se doit, de par ses compétences interdisciplinaires et son mandat en matière d'éthique, de promouvoir une réflexion dans ce domaine.

Enfin, l'Unesco attache une importance particulière aux relations entre diversité biologique et diversité culturelle, y compris la diversité linguistique. On le sait, les langues et les savoirs autochtones sont étroitement imbriqués, et leur maintien a une incidence directe sur l'utilisation et le maintien des espèces animales et végétales.

Permettez-moi de me référer à ce que déclara, dans cette même salle, en 2005, l'immense anthropologue Claude Lévi-Strauss, je cite : « Diversité culturelle et diversité biologique ne sont pas seulement des phénomènes du même type. Elles sont organiquement liées, et nous nous apercevons chaque jour davantage qu'à l'échelle humaine, le problème de la diversité culturelle reflète un problème beaucoup plus vaste et dont la solution est encore plus urgente, celui des rapports entre l'homme et les autres espèces vivantes, et qu'il ne servirait à rien de prétendre le résoudre sur le premier plan si l'on ne s'attaquait aussi à lui sur l'autre, tant il est vrai que le respect que nous souhaitons obtenir de chaque homme envers les cultures différentes de la sienne n'est qu'un cas particulier du respect qu'il devrait ressentir pour toutes les formes de la vie. » [...]

En 2010, Année internationale de la Biodiversité, les gouvernements devront se mettre d'accord sur de nouvelles cibles et de nouveaux objectifs relatifs à la biodiversité. En ce qui concerne l'Unesco, j'entends saisir l'occasion de cette Année pour développer, sur la base des éléments que je viens de décrire brièvement, une initiative renforcée pour aborder, de façon holistique, tous les aspects liés à la gestion et à la sauvegarde de la biodiversité. L'érosion de la biodiversité n'est pas inéluctable. L'Unesco, quant à elle, est prête à s'engager pleinement dans ce combat pour la vie sur Terre. »

En 2010, dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité, l'Unesco s'est mobilisée et a enchaîné les conférences, les expositions itinérantes, inscrivant la biodiversité au cœur de ses programmes, non seulement dans le domaine des sciences, mais aussi de la culture, et mettant en évidence les liens étroits entre diversité culturelle et biodiversité. Ces efforts ont fortement contribué aux résultats de la 10e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 10) qui s'est tenue à Nagoya, au Japon, en octobre 2010. Un nouveau plan stratégique de 10 ans y a été adopté (2010-2020), ainsi qu'un nouveau protocole international

sur l'accès aux ressources génétiques et leur partage équitable. Des actions en faveur de la biodiversité sont en outre organisées en lien avec le Centre du Patrimoine mondial.



Audrey Azoulay, femme politique française, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017, discours prononcé à l'occasion du séminaire « Réflexion sur l'intelligence artificielle », à Paris le 11 juin 2018.⁵

En 2018, l'Unesco organise un séminaire de réflexion sur l'intelligence artificielle (IA). En effet, l'IA est identifiée par l'Unesco comme pouvant contribuer aux objectifs de développement durable (ODD), ce que souligne à cette occasion La Directrice générale Audrey Azoulay.

« Je suis très heureuse d'ouvrir avec vous ce séminaire sur l'intelligence artificielle et je remercie les délégations permanentes du Brésil et de la Turquie d'avoir pris l'initiative de cet événement.

L'intelligence artificielle est pour l'humanité une nouvelle frontière, que nous sommes en train de franchir et qui va révolutionner notre existence, nos modes de vie, nos façons d'apprendre, de travailler, de produire, de vivre ensemble.

Cette révolution a déjà commencé et de nombreux aspects de notre vie sont déjà transformés par ces nouvelles technologies. La combinaison du traitement des données de masse et des algorithmes permet des avancées inouïes dans bien des domaines et des sauts jusque-là inimaginables dans de multiples secteurs.

L'Unesco a un rôle à jouer dans ce contexte de grandes mutations. Elle doit être à l'avant-garde de la réflexion autour

5. Source : archives de l'Unesco, doc. DG/2018/31. Original: multilingue français/anglais. Traduit de l'anglais par Chloé Maurel.

des usages de l'intelligence artificielle et des technologies numériques. Pour deux raisons au moins.

La première, c'est que les grands domaines de notre mandat sont directement concernés par l'utilisation de ces technologies. C'est notamment le cas de l'éducation, qui est le coeur de notre mission. Qu'il s'agisse des innovations en matière d'outils pédagogiques, de la formation des enseignants, de l'accès à la connaissance, de la possibilité de se former tout au long de la vie, ou encore des compétences à acquérir pour évoluer dans un monde saturé de technologies, la révolution numérique est en train de bouleverser le paysage éducatif.

L'Unesco doit soutenir les États membres dans l'évaluation des coûts et des bénéfices des nouvelles technologies pour une éducation de qualité, ouverte à tous – et identifier les pédagogies innovantes et efficaces. Elle doit aider à la formation des jeunes aux outils numériques, mais également des filles et des femmes, souvent minoritaires dans les secteurs technologiques. C'est un enjeu essentiel.

Dans le domaine de la culture, autre pierre angulaire de notre mandat, l'intelligence artificielle est déjà largement sollicitée. Je pense par exemple à l'imagerie 3D utilisée pour l'évaluation des dommages causés à un patrimoine et pour sa reconstruction.

C'est une technologie que nous allons par exemple utiliser pour reconstruire certains monuments de la vieille ville de Mossoul en Irak.

Dans nos programmes scientifiques, nous recourons également déjà aux technologies basées sur l'intelligence artificielle : notamment dans nos programmes de défense de l'environnement et de recherche subaquatique.

Les médias sont aussi bien sûr directement concernés par la révolution numérique. L'un des défis majeurs que nous devons relever, dans ce domaine, est de garantir un accès égalitaire à la connaissance et à l'information – et de garantir la liberté d'expression de chacun.

L'intelligence artificielle peut être une chance formidable pour accélérer la réalisation des objectifs de développement

durable – en permettant un partage plus rapide des connaissances, en proposant des solutions innovantes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'écologie, de l'urbanisme, des industries créatives, en améliorant le niveau de vie et le bien-être quotidien...

Mais toute révolution technologique entraîne de nouveaux déséquilibres qu'il faut essayer d'anticiper et de corriger.

L'automatisation et la numérisation bouleversent le marché du travail, créent de l'incertitude et de la précarité et accroissent les disparités entre ceux qui ont accès à ces nouvelles technologies et ceux en sont privés.

La fracture numérique a un effet démultiplicateur sur les inégalités existantes – inégalités sociales, inégalités de genre, inégalités entre pays riches et pays pauvres. [...]

L'Unesco doit donc considérer en profondeur ces aspects éthiques et socio-politiques. L'Unesco est un forum universel, un des plus adéquats, je crois, pour créer une éthique commune [...].

Dans quelle mesure les systèmes fondés sur l'intelligence artificielle n'enfreignent-ils pas les droits fondamentaux, tels que le droit à la vie privée, et la liberté de choix et de conscience ? Comment s'assurer que les stéréotypes sociaux et culturels ne sont pas intégrés dans la programmation de l'IA ? Comment déterminer les responsabilités lorsque les décisions et les actions sont complètement automatisées – par exemple dans le secteur de la santé ? Qui collecte et possède les données qui sont compilées sans fin dans les espaces virtuels ? Et à quelles fins ? Devons-nous autoriser l'intégration des circuits électroniques dans le corps humain ? Toutes ces questions impliquent nos droits et libertés fondamentaux. Elles mettent en question notre idée de la dignité humaine. Ce sont toutes des questions éthiques essentielles. Cependant, aucune norme éthique, jusqu'à présent, ne gouverne les développements de l'intelligence artificielle.

Pour cette raison, l'Unesco doit aborder cette question, travailler sur l'éthique de l'intelligence artificielle, et tenter de définir ce cadre éthique essentiel qui pourrait, si les États

membres sont d'accord, prendre la forme d'un instrument international normatif.

En ce qui concerne l'éthique appliquée aux sciences, l'Unesco a une longue expérience. Elle a abordé, dans le passé, les enjeux éthiques liés au génome humain et aux données génétiques. En outre, nos experts sont déjà en train de travailler sur l'éthique de la robotique. [...]

La voix des experts, juristes, et philosophes, est, maintenant plus que jamais, suprêmement vitale et je suis très heureuse d'accueillir aujourd'hui un panel d'experts de haut niveau pour entamer notre cycle de discussions. »

A la suite de ce séminaire, l'Unesco a lancé un processus de deux ans pour élaborer le premier instrument normatif mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle. Pour cela, l'Organisation a lancé en 2019 une étude sur l'Intelligence Artificielle pour le développement durable à l'occasion du Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) 2019. Pour mener ses travaux dans ce domaine, l'Unesco se fonde sur des échanges approfondis avec de nombreux scientifiques et des représentants de différentes cultures et philosophies, en particulier les groupes minoritaires, ainsi qu'avec des ONG et des entreprises, et elle s'appuie sur l'étude préliminaire rédigée par la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST).

Etant donné que jusqu'à aujourd'hui, aucun instrument mondial n'existe sur l'intelligence artificielle, l'Unesco a nommé 24 spécialistes éminents, experts en éthique de l'intelligence artificielle, constituant ainsi un Groupe d'experts ad hoc (GEAH). Ce groupe travaille en 2020 à élaborer un projet d'instrument, sous la forme d'une Recommandation de l'Unesco sur les questions éthiques soulevées par le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle qui sera ensuite proposée à tous les États membres pour adoption. Ainsi, l'Unesco se place à la pointe des réflexions au niveau international sur l'intelligence artificielle.

CONCLUSION

Ces paroles humanistes et pacifistes qui ont été prononcées, depuis 1945, à la Maison de l'Unesco à Paris et dans tous les lieux dans le monde, de Florence à Nairobi, de Montevideo à Beyrouth, où l'institution a organisé des conférences et des congrès, ont grandement contribué à construire la paix dans l'esprit des hommes, des femmes et des enfants. Ces paroles de paix résonnent encore aujourd'hui avec beaucoup d'actualité. Tous ces orateurs et ces oratrices ont su, par leur sincérité, leur vibrant amour de l'humanité et leur espoir en un futur meilleur pour les peuples, nous toucher, et toucheront encore les auditeurs et les lecteurs.

De ces paroles de paix, on retiendra que l'espoir subsiste toujours, même au cœur des conflits, et que c'est justement au cœur des crises qu'il faut construire et élaborer, collectivement et démocratiquement, des solutions pour l'avenir, et que la construction d'une paix durable passe par la lutte contre les inégalités sociales et la diffusion et la promotion de l'éducation, de la science et de la culture, au profit du plus grand nombre d'habitants de notre planète. Le patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, et la bioéthique, sont en particulier des domaines où l'Unesco est l'une des voix qui comptent et où elle a le plus de poids et d'impact dans le monde actuel.

Les crises et les conflits actuels, que ce soient les guerres et guerres civiles en Syrie, au Moyen-Orient ou en Afrique, la crise sanitaire du coronavirus, ou la menace environnementale, ainsi que les atteintes portées à la démocratie dans plusieurs pays du monde, accompagnées du retour de discours haineux ou obscurantistes, rendent encore plus nécessaire que jamais l'action de l'Unesco en ce XXI^e siècle mouvementé et instable, afin d'y bâtir les fondements d'une démocratie mondiale humaniste et égalitaire.

INDEX DES PERSONNAGES

APPADURAI Arjun
ARAGON Louis
ARIZPE Lourdes
AZOULAY Audrey
BA Amadou Hampâté
BEDJAOUI Mohamed
BEEBY Clarence E.
BERREDO CARNEIRO Paulo de
BLUM Léon
BOKOVA Irina
CASSIN René
CHIRAC Jacques
CHISSANO Joaquim Alberto
CLARK Helen
COPPS Sheila
CRUZ E SILVA Rosa
DIENE Doudou
DIOP Bineta
DOS SANTOS José Eduardo
EL FASI Mohammed
EVANS Luther
GANDHI Indira
GAULLE Charles de
GUESSOUS-IDRISSI Nouzha
HUSSEIN Taha
HUXLEY Julian
JARBUSSINOVA Madina
JEAN PAUL II
KI-ZERBO Joseph
KONARE Alpha Oumar
LALEAU Léon
LENOIR Noëlle
LEVI STRAUSS Claude

LOPES Henri
LULA DA SILVA Luiz Inácio
MACLEISH Archibald
MACRON Emmanuel
MAHEU René
MAHTISAARI Martti
M'BOW Amadou Mahtar
MALRAUX André
MANDELA Nelson
MATSUURA Koichiro
MAYOR ZARAGOZA Federico
MEAD Margaret
MENCHU TUM Rigoberta
MERCOURI Melina
MONTESSORI Maria
NASREEN Taslima
NEHRU Jawaharlal
NERUDA Pablo
PAHLAVI Ashraf
RADHAKRISHNAN Sarvepalli
RIVIERE Françoise
ROBINSON Mary
ROOSEVELT Eleanor
RUSSELL Bertrand
SARTRE Jean Paul
SEKOU TOURE Ahmed
SIRINDHORN Maha Chakri
SOYINKA Wole
STETIE Salah
TERECKKOVA Valentina
TORRES BODET Jaime
VEIL Simone
VERONESE Vittorino
VESTAGER Margrethe
WILKINSON Ellen
ZEWDIE Gennet
ZUMA Nkosazana Dlamini

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

Ellen Wilkinson : wikicommons (image libre de droits) Photo de Bassano (1924).

Clement Attlee : wikicommons (image libre de droits) Photographe inconnu (1957)

René Cassin : wikicommons (image libre de droits) Photographe inconnu (1968)

Léon Blum : wikicommons (image libre de droits) Photographe inconnu (1936)

Julian Huxley : wikicommons (image libre de droits) Photographe inconnu (1922)

Archibald MacLeish : wikicommons (image libre de droits, domaine public) Photographe inconnu ; photo non datée.

Jaime Torres Bodet : Collection of Unesco Archives. DR.

<http://Unesco.preslib.az/en/page/fyqcV8YUWt>

Luther Evans : wikicommons (image libre de droits) (1958)

Paulo de Berrêdo Carneiro : 1935. DR. (fonds familial Berrêdo Carneiro)

http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0104-59702000000500016

Clarence E. Beeby : DR. (National Library of New Zealand)

<https://natlib.govt.nz/records/23101136>

Vittorino Veronese : Collection of Unesco Archives (1959)

<http://www.Unesco.org/archives/multimedia/document-3848>

Charles de Gaulle : wikicommons (image libre de droits) Photo d'Egon Steiner (1961)

Amadou Mahtar M'Bow : wikicommons (image libre de droits) Photo de Dominique Roger (1974)

Jean-Paul II : wikicommons (image libre de droits) Photo Raficabou-fadel (1978)

Maria Montessori : wikicommons (image libre de droits) Photo non signée, non datée.

Princesse Ashraf Pahlavi : wikicommons (image libre de droits). Photo libre de droits, non signée, non datée.

Margrethe Vestager : wikicommons (image libre de droits) (2019). Photo non signée.

Gennet Zewdie : DR. IRIN/Anthony Mitchell.

<https://www.thenewhumanitarian.org/photo/20041029/ethiopia-genet-zewdie-ethiopias-only-female-minister>

Koïchiro Matsuura : wikicommons (image libre de droits) (2007).
Photo non signée.

Princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande : wikicommons (image libre de droits) (2016)

Photo ITU/ M. Jacobson – Gonzalez.

Bertrand Russell : wikicommons (image libre de droits) (1957). Photo Onbekend / Anefo.

Indira Gandhi : wikicommons (image libre de droits). Photo non daté, par Anil496.

Valentina Terechkova : wikicommons (image libre de droits) (1963). Photo de Valentina Terechkova avec Valeri Bykovski. Photo de Alexander Mokletsov.

Margaret Mead : wikicommons (image libre de droits) (1948). Auteur inconnu.

Audrey Azoulay : wikicommons (image libre de droits) (2016). Photo de Didier Plowy.

Emmanuel Macron : wikicommons (image libre de droits) (2019). Photographe inconnu.

Louis Aragon : wikicommons (image libre de droits) (1950). Photographe inconnu.

Sarvepalli Radhakrishnan : wikicommons (image libre de droits) (1962) Photographe inconnu.

Léon Laleau : DR. photo des archives du CIDIHCA, D.R.

<http://ile-en-ile.org/laleau/>

Amadou Hampâté Bâ : DR.

<http://senegalfouta.canalblog.com/archives/2011/04/18/20922922.html>

Claude Lévi Strauss : wikicommons (image libre de droits) (1973)
Photo de Bert Verhoeff / Anefo.

Ahmed Sékou Touré : wikicommons (image libre de droits) (1962).
Photographe inconnu.

Rigoberta Menchú Tum : wikicommons (image libre de droits) Photo de [Carlos Rodriguez](#) (2014)

Frederico Mayor Zaragoza: Collection of Unesco Archives.

<https://fr.Unesco.org/director-general/former-dgs>

Françoise Rivière : Collection of Unesco Archives. Photo de Danica Bijeljic, 2006.

Henri Lopes : wikicommons (image libre de droits) Photo de Yrial (2012)

Doudou Diène : DR.

André Malraux : wikicommons (image libre de droits) Photo de Roger Pic (1974)

René Maheu : wikicommons (image libre de droits) Photo de Dominique Roger (1962)

Sheila Copps : wikicommons (image libre de droits) Photo de Mike Geiger (2010)

Irina Bokova : wikicommons (image libre de droits) Photo de Michel Ravassard (2009)

Jean Paul Sartre : wikicommons (image libre de droits) (1965)

Eleanor Roosevelt : Collection of United Nations Archives (1947)

Jawaharlal Nehru : wikicommons (image libre de droits, domaine public) (1947)

Pablo Neruda : wikicommons (image libre de droits, domaine public) (1963)

Lourdes Arizpe : photo non signée, non datée (DR).

Nelson Mandela : wikicommons (image libre de droits) (2008)

Melina Mercouri : wikicommons (image libre de droits) Photo de Björn Roos (1982).

Mary Robinson : wikicommons (image libre de droits) Photo Nationaal Comité 4 en 5 me 2014 (2014)

Taslima Nasreen : wikicommons (image libre de droits) photo de Barrylb (2010)

Martti Mahtisaari : wikicommons (image libre de droits) Photo de Johannes Jansson (2012)

Luiz Inácio Lula da Silva : wikicommons (image libre de droits) Photo de Ricardo Stuckert (2007)

Nkosazana Dlamini Zuma : wikicommons (image libre de droits) Photo de Michael Gross (2009)

Joseph Ki-Zerbo : photo non signée, non datée (DR).

Alpha Oumar Konaré : wikicommons (image libre de droits). Photo de Fábio Pozzebom (2007).

Wole Soyinka : wikicommons (image libre de droits). Photo de Frankie Fouganthin (2018).

José Eduardo Dos Santos : wikicommons (image libre de droits). Photo de Fabio Rodrigues Pozzebom (2014).

Joaquim Alberto Chissano : wikicommons (image libre de droits). Photo de Marcello Casal (2003).

Rosa Cruz e Silva : DR. Photo non signée, non datée.

http://cdn1.portalangop.co.ao/angola/fr_fr/noticias/lazer-e-cultura/2013/10/45/ministre-Culture-satisfaite-organisation-festival-Variante,2b0a7708-817e-4ade-8a1c-a68f8f81b380.html

Banza Mukalay Nsungu : DR. Photo non signée, non datée.

<http://afrique.kongotimes.info/culture/8010-rdc-banza-mukalay-boude-conseil-administration-socoda.html>

Bineta Diop : wikicommons (image libre de droits). Photo non signée (2015).

Noëlle Lenoir : wikicommons (image libre de droits) Photo de Jacques Benaroch (2015)

Mohamed Bedjaoui : DR. Photo non signée, non datée.

<https://algeriepartplus.com/paris-lex-ministre-et-diplomate-algerien-mohamed-bedjaoui-avait-rachete-lappartement-dune-princesse-saoudienne-a-pas-moins-de-345-millions-deuros/>

Simone Veil : wikicommons (image libre de droits) Photo de Rob C. Croes / Anefo (1984).

Arjun Appadurai : wikicommons (image libre de droits). Photo non signée. 2008.

Helen Clark : wikicommons (image libre de droits). Photo non signée

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	13
Partie I : Un idéal en action	
Ellen Wilkinson, femme politique et écrivaine féministe britannique, discours prononcé lors de l'ouverture de la Conférence constitutive de l'Unesco à Londres le 1 ^{er} novembre 1945.	19
Clement Attlee, Premier ministre britannique, discours à la Conférence constitutive de l'Unesco, à Londres le 1er novembre 1945.	27
René Cassin, juriste français, Représentant de la France à la Conférence de Londres, discours prononcé le 16 novembre 1945.	31
Léon Blum, homme politique socialiste français, discours radiodiffusé sur la création de l'Unesco, début 1946.	35
Julian Huxley, scientifique britannique, premier Directeur général de l'Unesco (1946-1948), discours d'entrée en fonction à la première session de la Conférence générale, Paris le 7 décembre 1946.	39
Archibald MacLeish, intellectuel et poète américain, Bibliothécaire du Congrès, discours radiodiffusé le 12 décembre 1946 sur le thème « Peut-on enseigner la paix ? »	45
Julian Huxley, scientifique britannique, Directeur général de l'Unesco (1946-1948), discours prononcé à la 3e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Beyrouth le 10 décembre 1948.	49
Jaime Torres Bodet, intellectuel mexicain, Directeur général de l'Unesco (1948-1952), discours d'entrée en fonction, prononcé à la 3e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Beyrouth, le 10 décembre 1948.	59
Jaime Torres Bodet, intellectuel mexicain, Directeur général	

- de l'Unesco (1948- 1952), discours devant la Commission nationale des États-Unis à Cleveland (Ohio), le 1er avril 1949. 71
- Luther Evans, administrateur américain, Directeur général de l'Unesco (1953- 1958), discours d'entrée en fonction devant la Conférence générale, à Paris le 3 juillet 1953. 81
- Paulo de Berrêdo Carneiro, savant et diplomate brésilien, discours prononcé devant la Conférence générale de l'Unesco à Montevideo, le 16 novembre 1954. 89
- Clarence E. Beeby, éducateur et psychologue néo-zélandais, discours devant la Conférence générale à Montevideo, le 16 novembre 1954. 95
- Vittorino Veronese, avocat italien, Directeur général de l'Unesco (1958-1961), discours d'entrée en fonction prononcé devant la Conférence générale à Paris, le 5 décembre 1958. 101
- René Maheu, intellectuel français, Directeur général de l'Unesco (1961-1974), discours devant la Conférence générale de l'Unesco, à l'occasion de sa prise de fonction comme Directeur général, prononcé à Paris le 15 novembre 1962. 109
- René Maheu, intellectuel français, Directeur général de l'Unesco (1961-1974), discours prononcé à la Conférence régionale des Commissions nationales de l'Unesco en Asie, à Bangkok le 22 octobre 1964. 119
- Mohammed Ghali El Fasi, homme politique marocain, Représentant du Maroc et Président du Conseil exécutif de l'Unesco, allocution prononcée à l'occasion du Vingtième anniversaire de l'Organisation, à Londres le 19 octobre 1966. 127
- Charles de Gaulle, Président de la République française, discours à l'occasion du Vingtième anniversaire de l'Unesco, à Paris le 4 novembre 1966. 135
- Amadou Mahtar M'Bow, intellectuel sénégalais, Directeur général de l'Unesco (1974-1987), discours d'entrée en fonction,

prononcé devant la Conférence générale à sa 18e session, à Paris le 15 novembre 1974. 139

Le Pape Jean-Paul II, souverain pontife de l'Église catholique (1978 - 2005), discours à l'occasion de sa visite à l'Unesco, Paris le 2 juin 1980. 149

Federico Mayor, homme politique, scientifique, diplomate et poète espagnol, Directeur général de l'Unesco (1987-1999), discours prononcé devant les membres du personnel du Secrétariat de l'Unesco, à la Maison de l'Unesco à Paris, 3 décembre 1987. 157

Partie II : Vers l'éducation pour tous

Maria Montessori, pédagogue italienne, à la première session du Conseil d'administration de l'Institut de l'Unesco pour l'Éducation, à Wiesbaden (Allemagne) le 19 juin 1951. 169

François Dieng, Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, discours à la Conférence générale de l'Unesco, Paris, le 21 novembre 1962. 175

René Maheu, intellectuel français Directeur général de l'Unesco (1961-1974), discours prononcé à l'ouverture de la Conférence Internationale sur la Jeunesse, à Grenoble (France), le 23 août 1964. 183

Ashraf Pahlavi, princesse iranienne, présidente du Comité consultatif international de liaison pour l'alphabétisation, appel lancé à Paris, le 7 septembre 1967. 191

Amadou Mahtar M'Bow, homme politique sénégalais, Directeur général de l'Unesco (1974-1987). Discours sur l'éducation en Afrique prononcé à l'ouverture de la Conférence des ministres de l'éducation des États membres d'Afrique, à Lagos (Nigeria) le 27 janvier 1976. 195

Margrethe Vestager, Ministre de l'Éducation du Danemark, discours devant la Conférence générale, à Paris le 27 octobre 1999. 205

Gennet Zewdie, Ministre de l'Éducation d'Éthiopie, discours à la Conférence générale, prononcé à Paris le 28 octobre 1999.

211

Koïchiro Matsuura, diplomate japonais, Directeur général de l'Unesco de 1999 à 2009, discours prononcé à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, à Paris le 10 septembre 2002. 217

Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande, princesse thaïlandaise, discours prononcé lors de la 5e réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous, réuni à Beijing les 28-30 novembre 2005. 225

Partie III : Développer la science

Bertrand Russell, scientifique et écrivain britannique, discours d'acceptation du prix Kalinga, prononcé à Paris le 28 janvier 1958. 231

Indira Gandhi, Première ministre indienne, discours d'ouverture de la Conférence sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie (CASTASIA), prononcé à New Delhi (Inde) le 9 août 1968. 237

Valentina Terechkova, cosmonaute soviétique, devant le Conseil exécutif de l'Unesco, à Paris, le 5 novembre 1966. 245

Margaret Mead, anthropologue et féministe, discours d'acceptation du Prix Kalinga 1970, à Paris le 2 décembre 1971. 251

Salah Stetie, Conseiller des Affaires étrangères, membre de la délégation permanente du Liban auprès de l'Unesco, discours prononcé au colloque « Science, éthique, esthétique », à l'Unesco à Paris le 9 juillet 1974. 261

Koïchiro Matsuura, diplomate japonais, Directeur général de l'Unesco (1999-2009), discours à l'occasion de la Réunion ministérielle sur la coopération régionale en matière de dispositifs d'alerte rapide aux tsunamis, à Phuket (Thaïlande) le 29 janvier 2005. 267

Audrey Azoulay, femme politique française, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017, discours prononcé à l'occasion de la 20e édition du Prix L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la

- Science, à Paris le 22 mars 2018. 277
- Emmanuel Macron, Président de la République française, discours prononcé lors du Forum sur la gouvernance de l'internet, à Paris le 12 novembre 2018. 283

Partie IV : Promouvoir la diversité des cultures.

- Louis Aragon, écrivain français, discours sur « Les élites contre la culture », prononcé le 28 novembre 1946, lors de la série de conférences organisée par l'Unesco à la Sorbonne, Paris 297
- Sarvepalli Radhakrishnan, intellectuel indien, discours prononcé le 22 novembre 1946 lors de la série de conférences organisée par l'Unesco à la Sorbonne, Paris. 305
- Taha Hussein, écrivain égyptien, discours prononcé à l'occasion de la Conférence internationale des artistes, à Venise le 11 août 1952. 313
- Léon Laleau, écrivain, diplomate et homme politique haïtien, devant la Conférence générale de l'Unesco, à Montevideo (Uruguay) le 13 novembre 1954. 319
- Amadou Hampâté Bâ, intellectuel malien, discours devant la 11e session de la Conférence générale, à Paris le 1er et 14 décembre 1960. 325
- René Maheu, intellectuel français, Directeur général de l'Unesco (1961-1974). Discours prononcé à l'ouverture du colloque sur le rôle de Karl Marx dans le développement de la pensée scientifique contemporaine, prononcé au siège de l'Unesco à Paris le 8 mai 1968. 333
- Claude Lévi Strauss, anthropologue et ethnologue français, discours prononcé à l'Unesco, Paris le 23 mars 1971. 339
- Ahmed Sékou Touré, Premier Président de Guinée, discours à la 21e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Belgrade (Yougoslavie) le 6 octobre 1980. 349
- Rigoberta Menchú Tum, militante autochtone guatémaltèque, discours à l'occasion de la remise du prix UNESCO pour

l'éducation à la paix, prononcé au siège de l'UNESCO à Paris en 1990. 357

Federico Mayor Zaragoza, homme politique, scientifique, diplomate et poète espagnol, Directeur général de l'Unesco de 1987 à 1999, discours à l'occasion de la Deuxième Assemblée de l'Initiative autochtone pour la paix, à Paris le 13 février 1995. 363

Madina Jarbussinova, Ministre adjoint des Affaires étrangères du Kazakhstan, devant la Conférence générale, Paris le 27 octobre 1999. 373

Françoise Rivière, Sous-Directrice générale et Directrice du Cabinet du Directeur général, discours d'ouverture du colloque « Identités autochtones : paroles, écrits et nouvelles technologies », à Paris le 15 mai 2001. 381

Jacques Chirac, Président de la République française, discours sur la question du choc des civilisations, les échanges et le dialogue entre les civilisations et cultures, la diversité culturelle, la mondialisation et le respect de l'autre, prononcé à l'ouverture de la 31e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Paris, le 15 octobre 2001. 389

Arjun Appadurai, sociologue et anthropologue indien, lors de la Table ronde de haut niveau organisée conjointement par l'Unesco et le PNUE à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002. 397

Helen Clark, Premier Ministre de Nouvelle-Zélande, discours prononcé à la Table ronde de haut niveau organisée conjointement par l'Unesco et le PNUE à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002. 401

Koïchiro Matsuura, diplomate japonais, Directeur général de l'Unesco (1999-2009), discours prononcé au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002. 407

Koïchiro Matsuura, diplomate japonais, Directeur général de l'Unesco (1999-2009), discours marquant l'achèvement des

Histoires générales et régionales, prononcé à Paris le 5 octobre 2009. 413

Henri Lopes, écrivain, homme politique et diplomate congolais, Ambassadeur de la République du Congo en France, discours prononcé lors du panel de haut niveau à l'occasion du X^e anniversaire de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, Paris le 2 novembre 2011. 421

Doudou Diène, juriste sénégalais et militant anti-raciste, Directeur de la Division de dialogue interculturel et interreligieux de l'Unesco. Discours prononcé à la réunion d'experts sur la Décennie internationale du rapprochement des cultures, au siège de l'Unesco à Paris le 24 mars 2015. 429

Audrey Azoulay, femme politique française, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017, discours à l'occasion du lancement de l'Année internationale des langues autochtones, à Paris le 28 janvier 2019. 437

Partie V : Préserver et promouvoir le patrimoine mondial 443

André Malraux, ministre de la Culture français, lors de la cérémonie de lancement de la première Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, à Paris le 8 mars 1960. 445

René Maheu, intellectuel français, Directeur général de l'Unesco de 1961 à 1974, lors de l'inauguration des temples d'Abou Simbel, à Abou Simbel (Égypte) le 22 septembre 1968. 451

Amadou Mahtar M'Bow, homme politique sénégalais, Directeur général de l'Unesco (1974-1987). Appel pour le retour à ceux qui l'ont créé d'un patrimoine culturel irremplaçable, lancé à Paris en juin 1978. 459

Sheila Copps, femme politique canadienne, Ministre canadienne du Patrimoine, discours prononcé devant la conférence générale de l'Unesco, à Paris le 3 novembre 1999.

- Irina Bokova, femme politique bulgare, Directrice générale de l'Unesco de 2009 à 2017, discours prononcé dans le cadre d'un cycle de conférences sur « Le Patrimoine culturel de l'humanité : un outil pour la paix », à Genève le 16 avril 2014. 477
- Audrey Azoulay, femme politique française, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017 discours prononcé à l'occasion de Conférence internationale pour le relèvement et la réhabilitation de Mossoul, à Paris le 10 septembre 2018. 485
- Jean Paul Sartre, écrivain français, discours lors d'une série de conférences organisées par l'Unesco à Sorbonne, Paris le 1^{er} novembre 1946. 495
- Eleanor Roosevelt, intellectuelle américaine, présidente de la Commission de l'ONU sur les droits de l'homme, message diffusé le 10 décembre 1950 à l'occasion du 2^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. 503
- Jawaharlal Nehru, chef d'État indien, discours prononcé lors de sa visite à l'Unesco, à Paris le 26 septembre 1962. 507
- Jeanne Chaton, féministe française, présidente du Comité permanent des Organisations internationales non gouvernementales : discours prononcé à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Unesco, à Paris le 4 novembre 1966. 511
- Pablo Neruda, poète chilien et Représentant permanent du Chili auprès de l'Unesco, discours prononcé à la 17^e session de la conférence générale, à Paris le 19 octobre 1972. 517
- Lourdes Arizpe, sociologue mexicaine, professeure au Colegio de México, communication prononcée au premier séminaire de recherche du Mexique et d'Amérique centrale sur la femme, à Mexico-City en novembre 1977. 523
- Amadou Mahtar M'Bow, homme politique sénégalais, Directeur général de l'Unesco (1974-1987). Discours prononcé à l'ouverture du Colloque international sur la paix, à

- Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), le 22 juillet 1985. 529
- Nelson Mandela, homme politique sud-africain, discours de réception du prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, à Paris le 3 février 1992. 535
- Melina Mercouri, actrice, chanteuse et femme politique grecque, ministre de la Culture et chef de la délégation de la Grèce, discours prononcé devant la Conférence générale de l'Unesco à Paris, le 15 novembre 1993. 541
- Mary Robinson, ancienne présidente d'Irlande, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, discours lors de la réunion sur « les droits de l'homme à l'aube du XXI^e siècle », Paris le 7 décembre 1998. 547
- Taslima Nasreen, écrivaine et journaliste du Bangladesh, discours de réception du prix Unesco-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence, Paris le 16 novembre 2004. 551
- Martti Mahtisaari, homme politique finlandais, ancien président de la République de Finlande, discours de réception du prix Houphouët-Boigny, à Paris le 2 octobre 2008. 557
- Luiz Inácio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil, discours de réception du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, à Paris le 7 juillet 2009. 563
- Nkosazana Dlamini Zuma, femme politique sud-africaine, Présidente de la Commission de l'Union Africaine, discours sur l'émancipation des femmes africaines, prononcé à l'Unesco à Paris, le 15 novembre 2012. 571
- Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco de 2009 à 2017, discours à l'occasion de la cérémonie commémorative du projet La Route de l'esclave, à Paris le 10 septembre 2014. 577

Partie VII : Priorité Afrique

Joseph Ki-Zerbo, historien et homme politique burkinabé, communication prononcée à l'occasion de la réunion d'experts

sur le contenu de l'enseignement général, organisée par l'Unesco à Moscou, le 16 janvier 1968. 583

Alpha Oumar Konaré, homme politique malien, président de la République du Mali, discours d'ouverture du colloque « Des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle », tenu à Bamako (Mali) en mars 1999. 589

Wole Soyinka, écrivain nigérian, discours prononcé lors de la Table ronde de haut niveau organisée conjointement par l'Unesco et le PNUE à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002. 599

José Eduardo Dos Santos, Président de la République d'Angola, discours prononcé au Forum panafricain pour une culture de la paix, à Luanda (Angola) le 26 mars 2013. 605

Joaquim Alberto Chissano, homme politique mozambicain, ancien Président de la République du Mozambique, discours prononcé au Forum panafricain, à Luanda (Angola), le 26 mars 2013. 613

Rosa Cruz e Silva, Ministre de la culture de la République d'Angola, discours prononcé au Forum panafricain, à Luanda (Angola) le 26 mars 2013. 623

Bineta Diop, militante sénégalaise des droits des femmes, Présidente de Femmes Africa Solidarité (FAS), discours prononcé au Forum panafricain, à Luanda (Angola) le 28 mars 2013. 633

Partie VIII : Nouveaux enjeux : biodiversité, bioéthique et intelligence artificielle

Noëlle Lenoir, Présidente du Comité international de bioéthique (CIB), discours à la 2e session du CIB, à Paris le 20 septembre 1994. 645

Mohamed Bedjaoui, président de la Cour internationale de justice, à la 2e session du Comité international de bioéthique (CIB), à Paris le 21 septembre 1994. 651

Simone Veil, ministre française des Affaires sociales, de la

Santé et de la Ville, discours prononcé à la 2e session du Comité international de bioéthique de l'Unesco, à Paris le 22 septembre 1994.	659
Nouzha Guessous-Idrissi, Présidente du Comité international de bioéthique, discours d'ouverture de la 14e session du CIB, à Nairobi (Kenya) le 17 mai 2007.	665
Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco, discours à l'occasion de Conférence de l'Année Internationale de la biodiversité, à Paris le 25 janvier 2010.	671
Audrey Azoulay, femme politique française, Directrice générale de l'Unesco depuis 2017, discours prononcé à l'occasion du séminaire « Réflexion sur l'intelligence artificielle », à Paris le 11 juin 2018.	679
Conclusion	683

